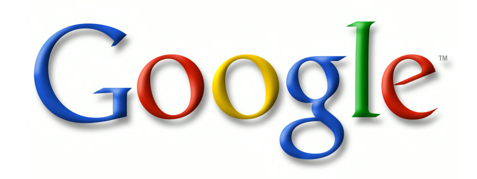
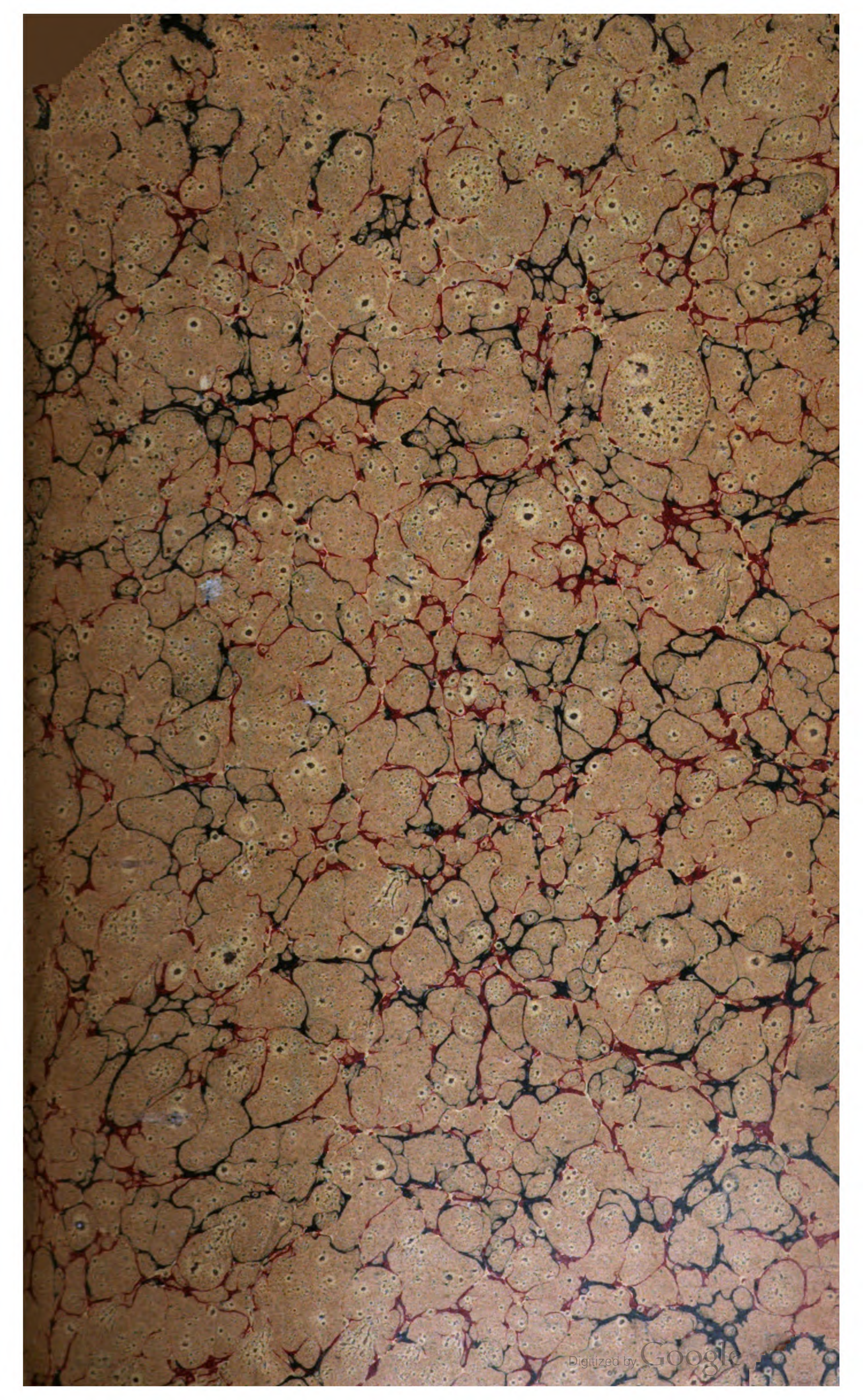




Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie

Société des antiquaires de Picardie


1515
.717
Library of
VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget
Princeton University.
Digitized by Google



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

Tome XVIII. — 1892-93-94



PARIS

Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, rue Bonaparte

AMIENS

Imprimerie YVERT et TELLIER, 64, Rue des Trois-Cailloux et Galerie du Commerce, 10.

—

1895

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1892. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 12 janvier 1892.

Présidence de MM. JANVIER et SOYEZ.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Duvette, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Darsy, Duval, Hénocque, Oudin et de Roquemont se sont fait excuser.

MM. de Boutray, Collombier, l'abbé Hareux, le chanoine Marle, et de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

Le Ministère de l'Instruction publique adresse

une circulaire relative à la XVI[e] session du Congrès des Beaux-Arts, à Paris.

M. Elie Fleury remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires résidants.

MM. de Boiville, Charles Codevelle et l'abbé Godard, élus membres non résidants, adressent leurs remerciements et envoient leur adhésion aux statuts.

M. l'abbé Boulogne, admis à la séance du 24 novembre, retourne également la feuille d'adhésion revêtue de sa signature.

M. Georges de Lhomel donne sa démission de membre de la Société.

M. le Maire de Vaux-sur-Somme annonce que la commune veut bien faire don à la Société des Antiquaires de Picardie de la pierre tombale découverte dans le cimetière; il espère qu'en retour notre Compagnie ne refusera pas une offrande aux pauvres de Vaux. Il s'en remet à sa générosité pour en fixer le montant.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Souvenirs d'une ancienne famille. La Maison de Mailly-en-Artois. Branche de Mailly-Couronnel par le comte de Mailly-Couronnel. Limoges, imprimerie Herbin, 1891. — Réponse à l'auteur des *Souvenirs d'une ancienne famille*, par le marquis de Mailly-Nesle. — Les *Nouveaux Mailly-Nesle*, réponse à M. le marquis de Mailly-Nesle par

l'auteur des *Souvenirs d'une ancienne famille.* — *Abbeville avant la guerre de cent ans*, par M. Prarond. — *Le bréviaire romain et sa dernière édition type, par M. le chanoine Ulysse Chevalier.* — L'*Apprentissage à l'Exposition d'Economie sociale*, rapport par M. Lucas, architecte.

M. le capitaine Carbon offre pour la bibliothèque de la Société : *Les mémoires de Philippe de Commines*, en quatre volumes, édition de 1714, avec un *ex libris* de la famille de Galiffet, et huit pièces manuscrites ayant trait à des actes de vente concernant des biens situés à Longueau.

M. de Guyencourt veut bien se dessaisir également au profit de nos archives de deux pièces manuscrites qui sont les comptes des biens et revenus de l'église Saint-Martin, de Franleu, pour les années 1690 et 1692.

Des remerciements sont votés à tous les donateurs.

Le Secrétaire perpétuel attire particulièrement l'attention de ses collègues sur les nouveaux achats faits par M. de Calonne pour le compte de la Société, à la vente de M. de Belleval à Paris : *1° un épitaphier des églises de Picardie, copié sur le manuscrit de M. de Rousseville, procureur du Roy de la recherche de la noblesse en Picardie*, 1714 ; 2° une copie du cartulaire de Picquigny, XVIIe siècle ; 3° un manuscrit du marquis le Ver, composé d'extraits de deux cartulaires de l'abbaye de Dommartin, nommée auparavant Saint-Josse-

au-Bois ; 4° Le compte de Lancelot de Bacouel, écuyer, receveur pour le Roi, en Ponthieu, de 1496 à 1519. Ce compte qui n'a pas moins de 306 feuillets en vélin est pour 1500-1501.

L'ordre du jour appelle l'installation du bureau.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence M. Janvier prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Je manifestais, il y a un an, le désir de laisser à mon successeur, la Société des Antiquaires dans l'état de prospérité où vous me l'avez confiée. J'ai aujourd'hui cette satisfaction de la lui remettre telle que je l'avais reçue. Ce résultat, je le dois à votre bienveillant et efficace concours.

Vous rappeler les travaux qui se sont accomplis durant l'année qui vient de s'écouler serait, il me semble, un soin plus que superflu. Après le lumineux et judicieux compte-rendu détaillé qu'en a donné M. Poujol de Fréchencourt dans la dernière séance publique, je ne pourrais que faire une répétition inutile de ce qu'il a si bien dit. Nos séances ont été suivies avec assiduité et remplies de communications intéressantes, nos publications ont suivi leur marche régulière, et le grand travail du catalogue de notre bibliothèque si longtemps désiré, a reçu un large commencement d'exécution, grâce au zèle infatigable de M. de Guyencourt, qui a déjà classé les nombreux volumes reçus en échange des sociétés françaises avec lesquelles nous

sommes en relations, les périodiques, et les dons du Ministère. Si le chiffre des membres titulaires résidants que comptait notre Compagnie au 1er janvier 1891, était descendu à 25, par la perte regrettable de M. le chanoine Jourdain et de M. Ferdinand Pouy, et par la démission forcée, par suite de son grand âge, de M. Michel Vion, j'ai la consolation de le voir remonté à 29, par la nomination que vous avez faite de M. Elie Fleury, rédacteur en chef de l'Echo de la Somme, un de nos lauréats de 1879 et par celles que vous allez être sans doute appelé à sanctionner tout à l'heure, de nouveaux collaborateurs pleins de zèle et d'espérances. Enfin j'ai eu cette suprême bonne fortune de voir, sous ma présidence, la plus grande libéralité que la société ait jamais reçue de la part de ses nombreux bienfaiteurs, par la généreuse initiative de M. Edmond Soyez, pour élever à la Picardie un monument artistique et historique hors ligne. Comme le fit autrefois le Voyage pittoresque du baron Taylor, il reproduira les plus beaux monuments de la province, à l'aide des nouveaux et merveilleux procédés que la science possède aujourd'hui. Je peux donc m'enorgueillir avec juste raison de l'année que j'ai passée à votre tête, et en résignant mon mandat, je pourrai, comme Scipion l'Africain, mais avec de plus honorables motifs que ceux qui le guidaient dans cette invitation, vous engager à monter avec moi au Capitole pour remercier les dieux

favorables. Mais si nous n'avons pas de Capitole, et si les divinités de l'Olympe s'en sont depuis longtemps allées où sont les neiges d'antan, il est un autre dernier devoir que j'accomplis avec la même gratitude, c'est celui de remercier mes plus proches collaborateurs du concours toujours dévoué et empressé qu'ils m'ont journellement prêté pour l'accomplissement de la tâche commune et solidaire qui nous incombait, et dont je considère la prorogation au bureau comme la plus précieuse part de l'héritage que je laisse à mon successeur.

Venez donc, M. Soyez, occuper ma place sur ce fauteuil où vous appellent les vœux de vos collègues, que vous méritaient depuis longtemps déjà votre intéressante histoire des Evêques d'Amiens, et vos études sur le sanctuaire de la Cathédrale, sur Notre-Dame de Foy et sur Nicolas Cornet, grand-maître du collège de Navarre.

De vifs applaudissements accueillent ce discours, après lequel M. Janvier invite le bureau nouvellement élu à prendre possession des sièges qui lui appartiennent.

M. le président Soyez s'exprime ensuite en ces termes :

Messieurs,

Le premier devoir que j'ai à remplir en prenant place sur ce siège où m'appellent vos trop bienveillants suffrages, c'est d'exprimer ma profonde

et sincère gratitude envers vous tous. Il y a dix-huit ans, quand, jeune encore, je pénétrai pour la première fois dans cette enceinte, sous les auspices d'un ami trop tôt ravi à l'étude de notre histoire locale, et qui avait bien voulu se charger de me présenter à vous, il y a dix-huit ans, dis-je, je rappelais, au début des paroles de remerciement que j'adressais alors à la Société, le mot du doge de Gênes, qui, au milieu des splendeurs de la cour de Louis XIV, ne trouvait rien de plus extraordinaire à Versailles, que de s'y voir en personne.

Certes, j'avais lieu de m'étonner, d'être même autant confus que surpris, en me voyant introduit dans votre Compagnie, parmi des hommes si distingués par leur savoir et leurs travaux. Je n'avais aucun autre titre pour entrer dans vos rangs que l'ardent amour du sol natal, et le désir de contribuer avec vous, si cela n'était point trop au-dessus de mes faibles moyens, à faire mieux connaître son glorieux passé. Et voici qu'aujourd'hui, après ce long espace de temps écoulé depuis mon admission, sans avoir, hélas ! acquis plus de droits que je n'en avais alors à être compté au nombre de vos sociétaires, l'honneur de la présidence m'est dévolu, et vous voulez que j'occupe un poste qui a toujours été réservé à l'élite des membres de cette Compagnie !

L'impuissance dans laquelle je suis de traduire en termes convenables les sentiments qui m'ani-

ment en ce moment, m'empèche de chercher plus longtemps à exprimer ma reconnaissance. Je vous dirai donc simplement merci, Messieurs et chers collègues, et puis, je vous demanderai, à tous en général et à chacun en particulier, de vouloir bien m'aider à porter une charge si peu proportionnée à ma faiblesse, et que j'eusse certainement refusé d'accepter, malgré l'honneur dont elle est accompagnée, si je n'avais été assuré de rencontrer chez les membres de la Société, un concours aussi généreux que bienveillant.

Je n'aurai d'ailleurs qu'à marcher sur les traces de l'éminent président qui vient de quitter ce fauteuil ; il me laisse son exemple à suivre, ses traditions à continuer ; si je suis loin, très loin d'égaler son mérite, de posséder son expérience, d'approcher de son savoir, je suis sûr de ne point dévier en m'efforçant de rester toujours dans le sillon qu'il m'a tracé. La carrière que je fournirai après lui sera moins brillante, moins féconde sans doute : mais j'ai l'assurance de ne point tromper l'attente de mes collègues, en m'inspirant pour la direction de la Société, des idées de l'homme en qui s'est si bien incarné l'esprit qui animait nos fondateurs, et qui s'est perpétué parmi vous.

Je suis heureux de retrouver auprès de moi les autres membres du bureau : notre vice-président, dont la science archéologique et le goût artistique donnent à la partie esthétique des publications

de la Société, et en particulier à notre bel album, un cachet qui leur assure l'un des premiers rangs parmi les ouvrages analogues édités à l'époque actuelle ; notre secrétaire annuel, si exact, si scrupuleux dans la rédaction de ses compte-rendus qui reproduisent avec la fidélité la plus entière la physionomie de nos séances, et analysent si parfaitement les communications et les travaux de toute sorte présentés par nos collègues. Je ne parlerai pas des deux fonctionnaires inamovibles de la Société : M. le secrétaire perpétuel, et M. le trésorier ; dire que je compte sur leur concours serait superflu : leur zèle et leur dévouement sont trop connus de nous tous, et ils en donnent chaque jour des preuves trop multipliées pour que je ne sois point assuré de trouver auprès d'eux les conseils et les lumières qui me seront nécessaires pour l'accomplissement de ma tâche.

Ainsi donc, Messieurs, si d'une part je ne puis entièrement écarter de justes appréhensions, de l'autre, je me sens rassuré par de non moins justes motifs de confiance ; et puis, le désir de ne point tromper la flatteuse attente de la Société, de répondre, autant qu'il sera en mon pouvoir, à ce qu'elle attend de moi, me donnera force et courage, et, avec l'aide de Dieu, j'espère ne point me montrer trop indigne des suffrages dont vous m'avez honoré dans la séance du 15 décembre dernier.

Etre appelé à la Présidence de la Société des

Antiquaires de Picardie, c'était déjà beaucoup, c'était trop pour le membre qui vient de chercher à traduire le moins mal possible sa gratitude. Mais pourtant ma dette de reconnaissance devait encore s'accroître. Une marque d'affectueuse estime, de délicate sympathie s'est ajoutée à votre vote, et l'a accentué d'une façon toute particulière, qui m'a été, me sera toujours bien sensible. Le magnifique objet d'art que vous m'avez offert, les paroles si cordiales de M. Janvier, se faisant votre interprête en me présentant ce gage de vos sentiments à mon égard, ce sont là, Messieurs et chers collègues, des témoignages d'un prix inestimable et qui, croyez le bien, ne s'effaçeront jamais de mon souvenir. Oh oui ! je suis heureux et fier de ce que vous avez bien voulu faire pour moi, et le lien qui m'attache à cette Société s'est singulièrement resserré ! Vous adresser encore un remerciement serait superflu, n'est-ce pas, chers collègues ? Vous sentez bien mieux que je ne pourrais le dire, ce que j'éprouve au-dedans de moi-même. Je m'arrête donc, et vous dis en terminant : travaillons maintenant ensemble à élever à l'aide de la plume et du crayon le monument que je désire consacrer à la gloire de notre vieille et chère province de Picardie. Rappelons nous notre devise : *Nosce patriam*. Efforçons nous de faire connaître de plus en plus les richesses artistiques, la glorieuse histoire de cette noble portion du sol français, et, en léguant à nos neveux dans

un seul corps d'ouvrage, destiné, je l'espère, à parvenir jusqu'aux siècles reculés, l'image et la description de tant de précieux débris des vieux âges, nous aurons encore mis en action une autre maxime que vous avez inscrite avec raison sur l'une des murailles de ce Musée : *Colligite... ne pereant !*

Ce discours est chaleureusement applaudi.

L'ordre du jour appelle la nomination des différentes commissions pour l'année 1892. (1).

— MM. Billoré, Boucher et de Puisieux présentés a la dernière séance comme membres titulaires résidants, sont élus en cette qualité, au scrutin secret. MM. l'abbé Cardon, l'abbé Charlier et Virgile Brandicourt sont admis comme titulaires non résidants.

— M. Duvette présente son compte annuel de gestion des finances de la Société.

— M. de Calonne rend compte de son voyage à Paris, pour l'acquisition, à la vente de M. de Belleval, des manuscrits dont il vient d'être parlé. Il donne les prix, non seulement de ces achats, mais de plusieurs livres ou manuscrits ayant trait à notre province. Il ajoute quelques détails intéressants sur cette vente importante et s'étend particulièrement sur le magnifique armorial de Waignart acquis par notre collègue, M. Masson. M. de

(1) Les noms des membres de ces commissons ont été insérés à la fin du bulletin précédent.

Calonne rend hommage à l'administration de la Bibliothèque Nationale, et en particulier à M. Léopold Delisle qui lui a facilité sa tâche avec une parfaite courtoisie. Des remerciements sont votés à M. de Calonne qui a rempli sa mission au mieux des intérêts de la Société.

— M. de Guyencourt lit une note sur l'écusson figuré dans une fresque de l'ancien couvent des Minimes. L'état de dégradation de la peinture avait fait d'abord regarder l'animal placé sur cet écusson, comme un lion, et par suite la Commission des recherches avait attribué ces armoiries à un membre de la famille Fouache (1). Un écusson, peint dans l'épitaphier nouvellement acquis, permet de résoudre définitivement la question. L'animal dont il s'agit est un cheval cabré ou effaré, armes parlantes de la famille Poullain, d'Amiens.

— MM. Guerlin, Poujol de Fréchencourt et Soyez présentent comme membre non résidant, M. Paul Darras, ancien directeur de la manufacture des tabacs de Périgueux, demeurant actuellement à Doullens.

— MM. Guerlin, Pinsard et Poujol de Fréchencourt présentent en la même qualité M. Charles d'Hautefeuille, ancien magistrat, demeurant à Amiens.

(1) Voir le bulletin — Année 1891, nº I : Les peintures de l'ancien couvent des Minimes d'Amiens, par M. Roux.

Il sera statué sur ces présentations à la séance du mois de février.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 3/4.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n°s 21186 à 21230.

Séance ordinaire du mardi 9 février.

Présidence de M. Edmond Soyez, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Janvier et Oudin s'excusent de ne pouvoir se rendre à la réunion.

MM. Brandicourt, de Boutray, Carbon, Codevelle, Collombier, Hareux et Lévêque, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoie d'un ouvrage provenant des Pays-Bas et adresse une circulaire relative au prochain congrès des Beaux-Arts.

La Société de Géographie fait part de la mort de son président, M. de Quatrefages de Bréau.

— MM. de Puisieux et Billoré remercient la

Société de les avoir admis en qualité de membres résidants.

La famille fait part du décès de M. Vast-Domon, membre non résidant, ancien adjoint au Maire d'Albert.

Une lettre de part annonce aussi la mort du doyen de notre Compagnie, M. Hardouin, conseiller honoraire à la Cour de Douai, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à Quimper, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'instruction publique, décédé à Quimper le 13 janvier 1892, à l'âge de 83 ans. Elu membre titulaire résidant le 11 mai 1836, M. Hardouin n'avait pas voulu se séparer complètement de ses collègues en quittant Amiens; nommé membre non résidant en 1846, il avait échangé ce titre en 1887 contre celui de membre honoraire. La Société décide qu'une note biographique sur son vénéré doyen et ancien président sera inserée au bulletin. M. Janvier veut bien se charger de la rédiger.

— M. le Marquis de Beaucourt adresse le tome VIme et dernier de sa remarquable et savante *Histoire de Charles VII*. Un album l'accompagne.

— M. Elie Fleury offre plusieurs brochures historiques, et M. Alfred Julia, un compte-rendu des *Reliures armoriées de la bibliothèque d'Abbeville*, par M. Alcius Ledieu.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— MM. Charles d'Hautefeuille et Darras, pré-

sentés à la séance précédente, sont nommés membres titulaires non résidants.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. l'abbé Boucher, vicaire à Saint-Martin, qui prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

En élevant la voix pour la première fois dans cette enceinte, dans ce sanctuaire de la science archéologique, je ne puis me défendre d'une certaine timidité, et je me semble comme un jeune enfant de chœur qui chante sa première épître devant un Chapître de chanoines.

Je me rassure bien vite toutefois, en pensant que, si je parle ici en ce moment, c'est à votre bienveillance que je le dois, et je ne puis lever les yeux, sans voir ceux qui, passant pardessus mon indignité, m'ont fait la flatteuse largesse de leurs suffrages.

Agréez tout d'abord, Messieurs, l'expression de ma vive gratitude et soyez assurés que je ne me ferai pas faute de vous la manifester.

Vous avez bien voulu m'admettre, sans titres et sans gloire, dans votre société où je vois chacun chargé de titres et de gloire. Je me plais, en effet, à saluer parmi vous, ces travailleurs infatigables qui se sont voués aux recherches les plus laborieuses, pour produire ces ouvrages qui ont enrichi l'érudition contemporaine ; les uns, guidés par les saines notions et le goût sûr que l'on puise dans

les hautes écoles ; les autres, entraînés par la passion de savoir, et soutenus par cette fermeté que donne la discipline du travail ; tous, ayant communiqué au monde savant des lumières, qu'il a accueillies avec reconnaissance, en vous envoyant mainte fois les plus honorables distinctions. Et je salue aussi ceux qui, après avoir consacré leur loisir aux études archéologiques, leur donnent maintenant l'encouragement de leurs premières munificences.

Je regrette de ne pouvoir saluer, ici-même, les aînés de cette Société. L'âge les empêche, mais on ne peut parler d'eux, sans que leurs grands exemples de travail se révèlent devant tous les yeux, comme ces anciens généraux que l'on ne saurait rencontrer sans penser à leurs longues et vaillantes campagnes.

Que ne dirais-je pas encore, s'il m'était permis de ressusciter le passé de votre Compagnie, de la montrer depuis son berceau jusqu'aujourd'hui, publiant ces Mémoires qui sont le monument d'une science intarissable, créant de précieuses collections, élevant pour les abriter, ce musée, l'un des plus beaux joyaux de la ville d'Amiens, et organisant des expositions qui attirent les regards de tous les esprits cultivés? Et je saluerais alors nos devanciers, nos prédécesseurs, les Garnier, les Salmon, les Jourdain, et tant d'autres, dont je ne veux pas d'ailleurs parler trop longtemps, car la honte de me voir à leur place n'aurait qu'à troubler le repos de leur tombe.

Quant à vous, Messieurs, vous les avez dignement remplacés, et vous avez comme poursuivi leur carrière au service de cette noble science de l'archéologie, dont peut bien sourire l'ignorance, mais qui n'en a pas moins son utilité et sa grandeur.

Ne sont-ce pas les arts eux-mêmes qui viennent l'inviter à visiter, à étudier cette église, ce château, cette vieille demeure, et les arts sont là pour en tirer profit, et noter leurs évolutions dans le passé ?

N'est-ce pas la science historique qui la convie à ces recherches dans les vieux manuscrits, dans les chartes, dans les diplômes, qui fournissent les matériaux avec lesquels on bâtit l'histoire générale tant religieuse que civile et politique ?

Ne sont-ce pas les belles lettres qui viennent lui demander ces monuments du vieux langage qui rendent possible l'histoire de notre littérature nationale, l'enrichissent en lui communiquant toute la magnificence de la vie ?

N'est-ce pas, enfin, la linguistique, la grammaire historique qui lui réclame sa contribution dans l'étude si intéressante de l'ancien idiome de notre province ?

Telle est l'utilité de l'archéologie, qu'aussi bien on pourrait appeler la sœur ainée de toutes ces sciences que je viens de signaler.

C'est pour être initié à ces précieuses connaissances, que je me présente à vous. Vous voudrez bien être, Messieurs, mes conseillers et mes maîtres. Je ne vous apporte guère que de la bonne vo-

2

lonté. L'excellence des maîtres suppléera aux indigences de l'élève.

Vous m'inculquerez votre esprit, esprit de recherches, de sage curiosité, esprit d'étude et de critique. Vous me ferez l'honneur de m'admettre à prendre part à vos glorieux travaux.

Schiller disait qu'il était citoyen des âges qui viendront ; en bon antiquaire, je tâcherai de devenir le concitoyen des anciennes générations de la bonne ville d'Amiens.

— M. le président Soyez répond en ces termes :

Monsieur,

Dès l'origine de la Société des Antiquaires de Picardie, on vit des membres du clergé amiénois s'empresser de venir prendre place dans ses rangs; elle avait même eu l'honneur de compter un ecclésiastique, l'abbé Dauthuile, parmi ses fondateurs. Durant la longue période d'années écoulée depuis le jour où notre association prit naissance, période qui embrasse déjà plus d'un demi siècle, beaucoup de prêtres distingués par leur savoir ont activement participé aux travaux historiques ou archéologiques en vue desquels nous nous sommes réunis, et plusieurs de ces prêtres sont au nombre des érudits de premier ordre dont notre pays a droit de se montrer fier. Continuateurs des traditions que leur avaient léguées de vénérables membres de l'ancienne tribu sacerdotale, tels que le chanoine de la Morlière, dom Grenier, dom Bouquet, le père Daire, et tant d'autres qui illustrèrent l'Eglise

d'Amiens par leur science non moins que par leurs vertus, ils ont consacré les intervalles de loisir que leur laissaient le service des autels ou les exercices de la vie monastique, à faire connaître l'antiquité religieuse de notre province, et les saints personnages qui y sont nés, y ont vécu, ou y sont morts. Ils ont étudié les formes anciennes de la liturgie, exploré et décrit les édifices sacrés, interprété le symbolisme de leur ornementation. En évoquant le souvenir de ces prêtres qui s'adonnèrent aux labeurs de l'antiquaire, de l'hagiographe et de l'historien, j'ai amené sur toutes les lèvres les noms de deux des membres de notre Compagnie, noms qui brilleront à jamais du plus vif éclat sur la plus belle page de notre livre d'or; beaucoup d'entre nous les ont encore vus siéger dans cette enceinte, tous connaissent et apprécient à leur haute valeur les œuvres aussi nombreuses que variées qu'ont laissées M. l'abbé Jules Corblet et M. le chanoine Edouard Jourdain. Je ne puis parler en ce moment que de ceux de nos collègues qui nous ont été ravis par la mort, mais combien d'autres ecclésiastiques la Société n'est-elle pas heureuse et fière de ranger parmi ses collaboratenrs les plus actifs, et qui lui apportent un précieux concours, soit qu'ils nous appartiennent comme membres résidants, soit que nous les comptions parmi les nôtres à d'autres titres.

Aujourd'hui encore, Monsieur, nous accueillons en vous avec joie un digne représentant du clergé picard. A votre tour vous avez désiré vous

adjoindre à nous, et vous venez occuper la place à laquelle vous ont appelé les suffrages de la Société. Cette place, vous la remplirez avec honneur, et vous saurez nous intéresser par vos communications et vos lectures. Vous venez de nous dire que vous vous efforcerez de devenir avec nous le citoyen des âges qui ne sont plus : le tableau que vous avez, en si bons termes, tracé de la science archéologique et de tous les éléments qui la composent ou des accessoires qui s'y rattachent, nous fait bien voir que vous comprenez l'importance et le charme de l'étude du passé. Permettez-nous donc de nous féliciter de l'acquisition que nous venons de faire; entrez dans nos rangs avec confiance; entrez-y, non point, pour employer, moi aussi, l'image dont vous vous êtes servi au début de votre discours, comme le timide enfant de chœur dont la voix tremble en s'élevant pour la première fois dans le sanctuaire d'une basilique, devant le terrible aréopage de tout un vénérable Chapitre, mais entrez-y comme un chanoine qui, au jour de son installation, vient parmi ses pairs prendre au chœur possession d'une stalle à laquelle son mérite lui donne justement droit; il y est accueilli par le salut bienveillant et l'accolade fraternelle de ses confrères : ici, non plus, la respectueuse sympathie de tous vos collègues ne vous fera point défaut, et nous sommes persuadés que la collection de nos publications va, grâce à vous, s'enrichir de pages nouvelles qui ne seront pas les moins intéressantes de toutes celles parues jusqu'à ce jour.

Il est ensuite procédé à la réception de M. Elie Fleury, qui prononce le discours suivant :

Vraiment, Messieurs, j'éprouve quelque confusion à entrer dans votre Compagnie. Mon bagage est aussi léger que ma science, et il a fallu à quelques-uns d'entre vous beaucoup d'amitié pour me patronner, à tous beaucoup d'indulgence pour m'accepter.

Je sais bien que chez vous on se remplace sans se succéder, mais je ne puis oublier que c'est à la retraite occasionnée par l'âge et la maladie, de l'auteur des *Recherches sur Pierre l'Ermite* (1) que je dois d'être devenu votre collègue.

J'ai considéré comme un devoir — devoir qui s'est vite changé en plaisir — de lire ces pages consciencieuses, pleines d'érudition, fruit de patientes recherches et de longs voyages, ces pages qui ont résolu, et à l'avantage de notre Picardie, un problème irritant. Et quand j'ai opposé à l'œuvre considérable de M. Michel Vion la modeste histoire de mon clocher, commencée à l'âge heureux où l'on procède par affirmations, où l'on simplifie tout pour plus de commodité, où, dans la gloire de ses vingt ans, on traite l'histoire en pays conquis, lui imposant ses propres préjugés, n'admettant ni les lois de la critique, ni les leçons d'une expérience que l'on n'a pas encore acquise, je me suis dit qu'en échange d'une réalité, vous

(1) M. Michel Vion.

n'accueilliez que des espérances, lesquelles, j'en ai peur, ne se réaliseront pas de sitôt.

Eh, tenez ! Puisque j'en suis à cette humble *Histoire de Ham*, écrite en collaboration avec M. l'abbé Danicourt, et qui, douze ans plus tard, devait me donner ici droit de cité, j'en profite pour acquitter une dette et vider une vieille querelle.

Le rapporteur de la Commission pour le prix Leprince en 1879 était notre président actuel, M. Edmond Soyez. Ayant reçu une récompense inférieure, pensions-nous, au mérite de notre travail, et un peu effarouchés — je fais ici ma confession complète — par des appréciations que nous estimions trop sévères, nous fîmes entendre une plainte discrète. Nous nous pensions maltraités de toutes manières. Vous prîtes alors, cher président, la peine de nous écrire une longue lettre que j'ai pieusement classée parmi mes petits souvenirs littéraires, pour justifier l'opinion de vos collègues et la vôtre. Je viens de la relire, cette lettre, et j'ai jeté ensuite un rapide coup d'œil sur ce premier enfant mal venu auquel, dit le proverbe, on s'attache doublement. Eh bien ! Vous avez été trop indulgent dans votre jugement primitif et trop aimable dans le commentaire que vous en fîtes pour essayer de panser la légère blessure faite à notre amour-propre naissant d'auteur.

Si loin que je me reporte dans la paisible et poétique ville épiscopale toute imprégnée de l'esprit du passé où s'est écoulée mon enfance (1), j'aper-

(1) La ville de Noyon.

çois des silhouettes d'antiquaires se découpant sur cet amas confus d'images fuyantes et se rétrécissant graduellement comme les lignes d'une perspective infinie qui forme la mémoire des lieux, des personnes et des événements.

Ils étaient les hôtes de la maison, on les aimait, on causait d'eux. M. Peigné-Delacourt qui n'était pas, lui, un antiquaire, mais *l'antiquaire,* ne se montrait jamais plus heureux que quand on le comparait à M. Oldbuck, le héros du roman de Walter Scott. On lui récitait l'épigraphe du livre :

On voit chez lui des temps passés
Briller la splendide dépouille,
Des casques rongés par la rouille,
Des vieux tessons, des pots cassés
Dont plusieurs datent du déluge.

Et il riait de bon cœur !

Et l'on citait ses distractions dont l'une est célèbre dans tout le noyonnais. Un jour, il frappe à la porte d'un sien ami, on ouvre et l'on voit M. Peigné, un fouet d'une main, un silex taillé de l'autre.

— Qu'est-il arrivé? Vous avez fait une chute de voiture ?

M. Peigné-Delacourt se réveille comme d'un songe.

— Non, dit-il, je suis descendu de mon cabriolet sur la route de Carlepont pour ramasser cette pierre qui m'a intéressé. Il y a là matière à recherches et j'y réfléchissais; mais je crois bien que j'ai oublié mon équipage.

On y courut, et à un kilomètre de là on aperçut le cheval qui, pacifique coursier de savant, broutait l'herbe d'un talus.

Et puis, j'ai retrouvé, à mon arrivée à Amiens, un digne prêtre dont le nom revenait souvent autour de la table de famille, notre président d'honneur, M. l'abbé De Cagny. Oh ! c'était bien avant ma naissance qu'il avait commencé avec les miens ces bonnes, ces antiques relations auxquelles il ne manque jamais de faire allusion dans les communications qu'il m'adresse de temps à autre.

Mes grands-parents me disaient comment le curé d'Ennemain, à une époque où l'archéologie moderne sortait des langes, avait entrepris son pélerinage dans l'arrondissement de Péronne, couchant n'importe où, dînant n'importe comment, relevant les inscriptions des monuments, compulsant les terriers, dépouillant les archives des mairies et les dossiers des notaires et en tirant une monographie, la première de ce genre en notre province et, à ma connaissance, la plus achevée.

Ces souvenirs vous paraîtront peut-être un peu trop personnels. Me pardonnerez-vous de les avoir évoqués? J'ai voulu, à défaut de titres suffisants pour entrer dans votre Compagnie, me mettre sous un patronage qui me permît au moins d'entrer de plain-pied dans vos sympathies.

J'arrive maintenant au travail dont vous m'avez chargé.

L'Epitaphier de Villers-Rousseville

I. — Achat. — Dimensions. — Filigrane. — Titre et mentions. — Son histoire probable. — Ecriture et dessins.

Sur le revenu du legs à elle fait par Cauvel de Beauvillé, la Société des Antiquaires de Picardie vient d'acquérir divers manuscrits dont un *Épitaphier* qui figurera avec honneur et profit dans ses collections.

Ce volume manuscrit dont la reliure ne présente rien de particulier est composé de 251 feuilles pliées en deux et formant par conséquent 502 pages mesurant 360 millimètres sur 235, et sur 445 desquelles se trouve un signe quelcónque, écriture ou dessin.

Les pontuseanx du papier sont distants de deux centimètres environ et le filigrane représente un écu à trois annelets reliés en triangle la pointe reposant sur un cœur et enveloppé de branches de laurier. Au-dessus, ces deux lettres P-E, et dans la pâte ce nom B RODIER.

Le titre est celui-ci :

> Epitaphes et inscriptions des personnes illustres et austres qui se trouvent dans les églises des villes et villages de Picardie.

La deuxième page porte cette mention :

> Copié sur le manuscrit de M. de Rousseville, procureur du roy de la recherche de la noblesse en Picardie 1714.

A la page de garde figure celle-ci :

> De l'inventaire du 7 ventose, 3e année républiquaine. Cotte dix-neuf.

J'espérais, grâce à cette dernière indication, remonter jusqu'à l'origine du manuscrit en me reportant aux divers catalogues des livres confisqués en 1791 et transportés à l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens (1).

Ces catalogues existent à la Bibliothèque communale. Je les ai compulsés et n'y ai pas trouvé mention de notre Epitaphier. Seule, une similitude d'écriture et d'orthographe pourrait faire croire que la cote d'inventaire est de la main de Gaudefroy, l'un des commissaires chargés par l'assemblée administrative du département d'établir le catalogue des dominicains ou jacobins (2), mais, là encore, rien d'assuré.

Il existe une seconde copie de l'Epitaphier de Rousseville à la Bibliothèque nationale, à Paris. Il est facile de décrire comment elle est arrivée là. Les inventaires dont je parlais tout à l'heure ont été communiqués à une commission nommée par la Convention et les commissaires ont fait un choix dans les dépôts de province pour enrichir ceux de la capitale. L'épitaphier étant porté en double, un exemplaire en a été retenu.

(1) C'est aujourd'hui le Lycée.

(2) V. Darsy. *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution*. IIe vol., p. 100 et ss.

Quant à celui qui nous occupe, après avoir été confisqué, selon toute vraisemblance, au nom de la Nation chez un émigré, apporté au district et inventorié, ou il a été rendu, suivant une mesure à peu près genérale, à son propriétaire au retour de l'émigration, ou bien il a été volé. De main en main, il est arrivé dans la très belle bibliothèque de M. Louis de Belleval qui fut vendue, au mois de décembre 1891, à la salle Sylvestre à Paris, et c'est là que M. le baron A. de Calonne en fit l'acquisition, moyennant la somme de 120 francs, pour le compte de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Boudon, dont la compétence en ces matières est bien connue, pose ce principe que le filigrane accompagné du nom du fabricant dénote un papier postérieur à 1735. Il ne m'est pas permis de discuter cette opinion, mais elle m'enlève une petite illusion. A priori, j'inclinais à penser que cette réplique avait été faite du temps de Villers-Rousseville, sur son manuscrit, à lui, et avec sa permission, car étant donné ce que nous savons de son caractère, il devait être enchanté que l'on reproduisît ses œuvres, en indiquant bien qui en était l'auteur et en n'oubliant surtout pas d'y noter ce qui avait trait à sa famille, à sa race, aurait-il dit volontiers. Mais Villers-Rousseville est mort en 1726.

Quoiqu'il en soit, l'écriture de notre Epitaphier est nette plutôt qu'élégante, claire plutôt que ré-

gulière. Le copiste, un amateur et non un scribe vulgaire, ne manquait pas d'érudition. Si sa transcription n'est pas exempte de fautes, on n'y relève aucune erreur grossière. Seulement, c'était un dessinateur médiocre.

Les quelques armoiries correctement traitées qui se rencontrent dans ces 445 pages sont d'une autre main que la foule des écus, gauchement tracés et grossièrement enluminés qui accompagnent la plupart des épitaphes.

On ne peut que se féliciter de voir ce monument précieux de l'histoire de la Picardie devenu la propriété d'une Société savante dans la bibliothèque de laquelle il sera utilement et facilement consulté.

II. — Inscription à la louange de Pierre Vuallet. — Les écussons de la légenre de Saint-Firmin. — Les maîtres du Puy. — Le texte complet des rimes des Sibylles.

Avant de donner la nomenclature des épitaphes relevées par l'auteur du manuscrit dans la cathédrale d'Amiens, il convient peut-être de débarrasser le terrain en notant quelques particularités qui présentent un intérêt très réel tant pour l'histoire générale d'Amiens que pour l'histoire particulière de la cathédrale.

C'est ainsi que nous trouvons dans l'Epitaphier l'inscription à la louange du chanoine Pierre Vuallet, insigne bienfaiteur de l'église et dont le corps avait été inhumé dans la chapelle de prime, dite

aussi la Petite paroisse, ou chapelle de la Vierge. La voici :

Noble clergié pitoyable et humain
Mémoire aict d'un de nos chapelain
Sire Pierre Vuallet que tant aima
L'église de Dieu qui celle decora
Les petites orgues par œuvres bonnes
De six cloches aussi que l'on y sonne
Par chacun jour — il les fit réparer
Puis deux enfants de cœur voulut fonder
Dont ils sont dix au cas présentement
Prier vous plaise dévottement
Que d'obtenir peust loyer remunerable
C'est que son âme ait gloire perdurable.

Obiit 5 oct. 1544.

La légende versifiée de l'*Histoire de Saint Firmin* est accompagnée de seize écussons qui, dans la restauration de la clôture du chœur, ont été arbitrairement remplacés par les armoiries alternées de Hénencourt et de Beauvoir.

Aux folios 59 et ss. est reproduite la liste des maîtres de la Confrérie du Puy, de 1389 à 1693 (manquent 39 noms), telle à peu près qu'elle existe sur les *Tables de marbre* du transept méridional, mais avec, en plus, des annotations sur la place qu'occupaient les tableaux officiels des maîtres et avec, surtout, 138 écussons desdits maîtres (1).

(1) V. sur cette célèbre confrérie littéraire et artistique : A. Breuil. La confrérie de N.-D. du Puy-d'Amiens. Rigollot. Discours sur la confrérie de N.-D. du Puy-d'Amiens. *Mémoires* de la Société des A. P., t. XIII. Breuil. Les œuvres d'art de la confrérie de N.-D. du Puy-d'Amiens, *Mémoires*. T. XV.

Mais la trouvaille la plus heureuse, à mon sens, est le texte complet, à un mot et à quelques leçons douteuses près, des rimes tracées au pied des sibylles dans la chapelle de Saint-Domice. Cette découverte complète heureusement ce que les chanoines Jourdain et Duval, en un travail approfondi et documenté, ont écrit sur ces curieux échantillons de l'art du quinzième siècle (1).

En m'aidant de leurs lectures impeccables pour les parties restantes et en vérifiant la copie parfois fantaisiste du manuscripteur, je crois avoir établi le texte de ces couplets d'une facture d'ailleurs pitoyable... mais il ne faut pas trop demander à la poésie courante du quinzième siècle.

Sibille Agrippa.

Sibille Agrippe en son dict vaticine
Si fils de Dieu venoit estre en chier
Et germiner aussi que la Racine
Puis par expres côe fœille sechier
En matrenel enclos est couchié
Conséquemment apres naistre de mère
Communiquié sans tache et sans pechié
Comme pecheur en ce val de misère.

Sibille Libicque.

Vingt et quatre ans eut sibille libicque
Lorsqu'elle dit de Dieu l'advènement
Du sainct Esprit aussi semblablement
Et que clarte celeste et angélique
Viendroit du ciel par divin vœul mistique
Et entreroit la maison sale et orde
Puis desliroit la sinagogue juique
Et requerroit saincte miséricorde.

(1) Les Sibylles, peintures murales de la cathédrale d'Amiens,

Sibille Europe.

Sibille Europe en beauté coruscante
De Jésus-Christ voulut vaticiner
Et selon que l'on entendit ce chante
Celui viendroit passage terminer
Es les haults monts et en pauvreté regne
Qui du ventre d'une vierge très munde
Naîtreroit et porroit tout dominer
Comme seigneur et Roy de tout le monde.

Sibille Persique.

Du Messyas la sibille Persique
Vaticine disant qu'il froisseroit
La sommité du serpent veneficque
Quand la Vierge Marie enfanteroit
Et que pour vray son sujet germeroit (?)
Salut pour gens remettre en valitude
Car son enfant en la croix penderoit
Pour aux humains bailler béatitude.

Sibille Frigée.

La sibille Frigée en son vieil age
Prophétisa la Résurection
Du fils de Dieu et son ascencion
Et de son tamps l'Eternel héritage
Vaticina aussi comme tres sage
Que des juifs en bois pendu seroit
Et souffriroit mort (que dans un) nuage
Mais au tiers jour il ressusciteroit.

Sibille Erithrée (1).
Sibille Cumane (2).
Sibille Tiburtine (3).

découvertes et expliquées par MM. Duval et Jourdain. Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. T. VIII.

(1, 2, 3) V. l'opuscule des chanoines Jourdain et Duval où ces rimes sont intégralement reproduites. Dans le bel ouvrage de

III. — **Enumération des épitaphes relevées dans l'Eglise-cathédrale d'Amiens. — Coup d'œil sur les autres inscriptions.**

Je me suis borné, dans ce premier travail, à étudier les épitaphes et inscriptions relevées par Villers-Rousseville dans la cathédrale d'Amiens. Il faut se reporter au manuscrit pour avoir l'indication presque toujours très précise, du lieu où elles étaient situées et de leur nature. Les unes se trouvaient sur un monument, d'autres au bas d'un ex-voto, d'autres encore encastrées dans les piliers, un assez grand nombre sur les carreaux du dallage.

J'ai adopté l'énumération alphabétique pour faciliter les recherches de ceux que la chose intéresserait. Quant aux abréviations, voici leur signification : *ch.* veut dire *chanoine*; A, veut dire que les armoiries du mort sont figurées dans le manuscrit au trait ou, le plus souvent, en couleur; M, que le monument élevé à la mémoire du défunt est figuré dans le manuscrit par un dessin en couleur ou au trait.

Arnould de la Pierre, évêque, M; Robert d'Ailly (1), ch., 1413, A; Pierre Alais, ch., 1430,

MM. Gélis-Didot et Laffilée : *La peinture décorative en France* existe une très belle reproduction en chromo-lithographie de deux des sibylles. Il serait à désirer que l'habile dessinateur terminât la série, car les sibylles s'effritent et il n'en restera bientôt plus que des traces incertaines.

(1) Les chanoines Robert d'Ailly et Pierre Charvasson étaient représentés dans la chapelle de l'Aurore en grand costume, c'est-à-dire avec la robe rouge et l'hermine sur le bras droit et tenant en main le bonnet noir. La reproduction de ces

A; Thomas Alais, ch.; Jean Aux Cousteaux, ch., 1513, A; Guillaume Aux Cousteaux, ch., 1511, A.

Nicolas de Blairye, ch., 1625, A; Anthoine de Baillon, ch., 1644, A; Guillain de Bécourt, ch., 1655, A; Jehan Bonnart, ch., 1519, A; François du Bos, ch., 1644; François Barboteau (1), ch., 1660; François du Bos, 1673; Pierre Boulanger, ch., 1570; Pierre Burry, ch., 1504, A.

Jean de Cherchemont (2), évêque, 1372, M; Jean-Baptiste Cornet, ch., 1681, A; Carquillaut, 1592, A; Pierre Charvasson, ch., 1503, A; Guillain Coquet, ch., 1503, A; Jehan Clericy, ch., 1536; Antoine Cornet, ch., 1636; Pierre Caignet, ch., 1458: Robert Cocquerel, ch., 1521, A; Robert de Cambrin, ch., 1503, A; Jehan de Cambrin,

« ymages » est faite de telle sorte dans le manuscrit, qu'un bouquiniste parisien décidé à le pousser très haut lorsqu'il fut livré aux enchères, s'écria en ouvrant précisément le volume à cette page : « Je n'achète pas de caricatures ! » C'est à cet heureux dédain que la Société des Antiquaires de Picardie doit d'avoir pu acquérir à des conditions raisonnables cet épitaphier si précieux pour elle.

(1) Ses armoiries étaient à la vitre de la chapelle de Sainte-Brigitte.

(2) Son tombeau, « ouvrage très bien fait », dit Pagès, et situé vis-à-vis de la chapelle Saint-Sébastien, était couvert de lames d'airain et élevé d'un pouce hors de terre. L'évêque y était représenté crossé et mitré, dans une architecture sommaire composée de deux gros piliers réunis par un arcature au-dessus de laquelle un personnage inscrit dans un cartouche, n'a pas d'attribution possible tant il est mal dessiné. L'inscription est complète et rappelle les vertus de cet évêque, sous l'épiscopat duquel furent élevés les deux clochers de la cathédrale.

1315; Jehan de Cambrin (1), escuyer, lieutenant de Mgr le bailly, 1461.

Antoine Durand, ch., 1668; A. de Divione, surnommé de Vesua, ch., 1321; Jehan Dippre, ch., 1492; armes des Descaure, mais sans nom ni épitaphe, dans la chapelle de Saint-Crépin.

Jacob Estourneau, ch., 1585, A; Evrard, évêque, 1223, M.

Robert de Fouilloy, évêque, 1540, M; Robert de Fontaines, ch., 1460, A; Louis de Flesselles, ch., 1578, A; Charles du Fresne, ch., 1642, A; Noël Fournier, ch., 1541, A; Firmin Faverin, ch., 1534, A; Jehan Faverin, ch., 1533, A; Nicole Favelin, ch., 1560, A; Antoine Fournier (2), ch., 1597; de la Forge, ch., 1518.

Geoffroy d'Eu, évêque, 1237, M; Jean Gaugier, ch., 1627, A; Guillaume Gaillard, ch., A; Nicole Gaudefroy, ch., 1555, A; armes des Gaudefroy (?), sans épitaphe, dans la chapelle Saint-Pierre; Nicolas Gaudran, ch., 1616, A.

Hémard, évêque, 1540, M; Guillaume de Hamel, seigneur d'Apilly, ch., 1543, A; Guillaume Hobbe, ch., 1532; Charles Houlon (3), ch., 1686, M; Pierre Hénone, ch., 15...

(1) Son épitaphe se trouvait derrière la chapelle de Prime (*nunc* de la Vierge), sous le cloître du Machabé. Il était inhumé avec Jehanne de Rubempré, sa femme.

(2) Neveu de Thomas Obry qui suivra.

(3) Son monument, œuvre de Crescent, était situé contre la muraille de la chapelle Saint-Louis (chapelle Saint-Honoré, dit

Martin Jacob, ch., 1624.

Nicole Le Maire, ch., 1480; Christophe de Lamet, ch., 1554, A; Baudouin Lagrené, ch., 1549, A; Nicolas Lagrené, ch., A; Jacques Lagrené, ch., 1555, A; Bartholomé Le Sieurre (3), ch., 1640, A; Firmin Le Vasseur, ch., 1449; Jehan Le Vasseur, ch,, 1667; Jehan Le Clercq, ch., 1511, A; Alexandre Le Clercq, ch., 1613; Nicolas Le Feuvre, ch., 1655; Alexandre Le Clercq, prêtre; Jehan Le Maries, ch., 1503; Robert Le Maire, ch., 1463; Nichole Le Maistre (4), ch.; Jehan Le Clercq, ch., 1511, A; Jehan Le Moiste, ch., 1498, A; Joachim Le Tourneur, ch., 1600; Renault Le Riche, 1505.

Adrien de la Morlière, ch., 1639, A; Jean du Mas, 1510, A; Guillaume Maillot, 1626; Firmin Martine, 1653; Antoine de Metz, ch., 1596, A; Pierre du Mas, ch., 1503; Antoine Masselin, ch., 1582; Guillaume Matricorne, 1328; Louis Morequet, ch., 1631; Martin Malingue, ch., 1472, A; Claude de la Morlière, ch., 1638; Jehan de la Morlière, ch., 1659.

Antoine Niquet, ch., 1652.

le manuscrit). Il est décrit sommairement dans Pagès, t.V, p. 360. Le dessin, quoique grossier, que nous en donne Rousseville en fait regretter la destruction.

(3) Son oncle Guillain de Bécourt (v. *suprà*) était inhumé à ses côtés et le tombeau avait été élevé par Madeleine Bécourt à son frère et à son neveu, en 1654.

(4) Le manuscrit reproduit l'inscription en l'honneur de Jehan Le Clercq et Nichole Le Maistre, bienfaiteurs de l'église.

Thomas Obry, ch., 1586, A; Valery Ozanne, ch., 1618.

Jehan Pilot, ch., 1447, A; Philippus Probus (1), ch., 1559, A; Firmin Pingré, ch.; Adrien Pécoul, ch., 1593.

Rambaret de Jeu, ch., 1306; Charles Rabache, ch., 1627, A; René de Rabbeville, 1668; Jehan de Renart (2), ch., 1521, A.

Michel de Suin, conseiller du roi, etc., 1602; Thomas de Savoye, ch., M ; Jehan de Sacquespée, ch., 1524, A; Jean de Sachy, premier échevin, 1644, M; Jean Saulmon, ch., 1596, A.

Charles de la Tour, ch., 1556, A; Hugues Turlson, ch., 1433.

Pierre Vuallet, ch., 1544, A; Pierre Watebled, ch., 1623, A; Pierre de Villers, ch., 1684, A; Jean du Vey, ch., 1584; Pierre Vuaille, ch., 1500; Alexandre de Vaux, ch., 1611 ; Mah (?) Vuallequin, ch., 1621.

(1) Cette épitaphe était inscrite dans un cercle de cuivre, sur le pavé de la chapelle de Saint-Quentin, près des petites orgues : *Cy gist le cœur de Phus Probus, doct. es-saints decrets*, etc.

(2) Il était chanoine de Noyon et avait pris dans la cathédrale de cette ville une épitaphe très ancienne gravée sur une pierre tombale et qu'il recommanda de reporter sur son monument. Elle est d'ailleurs fort belle, la voici :

Quis quis ades
Qui morte cades
Sta respice plora
Sum quod eris
Modicum cineris
Pro me precor ora.

Ferdinand Tello, 1597 (1).

Le manuscrit donne ensuite des inscriptions et armoiries relevées sur vingt-six « vitres », ce qui permet de connaître l'origine de ces précieuses verrières dont il ne reste que des fragments, quand il en reste !

Au folio 76 *verso* commence le relevé des épitaphes se trouvant dans le cimetière Saint-Denis, relevé qui se prolonge jusqu'au folio 176 *verso*. C'est peut-être la partie la plus intéressante du volume et elle sera une riche mine pour le futur historiographe du Campo-santo amiénois.

Au folio 184 *verso* commence un relevé d'épitaphes, armoiries et inscriptions existant dans les églises d'Amiens que voici : Saint-Firmin-le-Confesseur, Saint-Firmin-en-Castillon, Saint-Firmin-à-la-Porte, Saint-Martin-au-Bourg, Saint-Germain, les Célestins, Saint-Martin, les Clarisses, l'Hôtel-Dieu.

Puis, dans les églises suivantes de Picardie : Béalcourt, Blangy, Boubers, Brocourt, Boves, Cambron, Caumont, Couchy, Saint-Pierre, Saint-Eloy, Saint-Jean, Saint-Albin et l'Abbaye de Corbie, Crécy-en-Ponthieu, Dommartin, Ennemain, Escouarre (doyenné de Broye), Esmery, Famechon,

(1) C'était le célèbre colonel espagnol qui s'empara d'Amiens par surprise et fut tué pendant le siège que Henry IV fit de la ville. Son épitaphe était dans le chœur ainsi que l' « antithèse » qui l'accompagnait. Le tout fut ôté. V. La Morlière, liv. I, p. 32; Pagès et tous les historiens d'Amiens.

Flers, Fresmontiers, Frévent, abbaye du Gard, Guibermesnil, Hangart, Heilly, Ligny (doyenné de Broye), Montovillers, Montreuil, Abbaye de Moreuil, Nesle, Péronne, Saint-Quentin, Rosière, Saveuse, Selincourt, Séry, Vaux (doyenné de Broye), Villers-Bretonneux, Villers-Campsart, Abbeville, Ham, Prémontré, Saint-Acheul, Laon.

Le manuscrit se termine, en tant qu'écriture, au folio 310.

IV. — Villers-Rousseville. — L'origine de sa fortune. — Ses prétentions

Qui était donc au juste ce Villers-Rousseville, auteur de l'épitaphier qui nous occupe et de quelques autres manuscrits dont la destinée est incertaine?

Mon Dieu! je ne voudrais pas être désagréable à la mémoire d'un homme qui a tant travaillé pour les antiquaires futurs, car son *Nobiliaire* est un des ouvrages les plus consultés de la Bibliothèque communale d'Amiens, mais il faut reconnaître, pour être vrai, que Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Villers-Saint-Paul, Rousseville, Boulainvilliers, la Tourelle, Vignacourt, Cany, Hanoque-en-Champagne et châtelain de Famechon, est un personnage que sa manie nobiliaire dût rendre parfaitement insupportable de son vivant et qu'elle le fait paraître peu sympathique à distance.

L'un de ses ascendants avait été « marchand es-

taminier », à l'enseigne de la *Tête-Noire*, sur le parvis Notre-Dame. C'était Louis de Villers qui fut maître du Puy en 1600 et que les Tables de marbre et l'Epitaphier non moins complaisant font écuyer. Son tableau était à la clôture de la chapelle Saint-Etienne avec cette devise :

Du jubilé belle *ville airs* résonne.

Il portait en exergue :

Puisque cette *ville airs* a de tout temps chanté
Au los éternité de la mère pucelle
Qui porta l'Homme-Dieu la nature jumelle
Par Loys de Villers est ce clos présenté.

Les armes parlantes de la famille étaient alors une *ville* en l'*air*... « les rébus, dit Tabourot, faisaient les délices des Picards ». Cet écu fort bourgeois, les Villers le troquèrent une première fois pour un autre orné de trois roses de gueules sur champ d'or et ils lui firent subir un troisième et très noble changement, comme nous l'allons voir. Mais, en 1667, Roland de Villers était encore maître du Puy et son tableau portait cette devise qui ne resta pas dans la famille.

D'humilité le signalé modèle.

Le père de Nicolas, François de Villers avait été contrôleur des guerres, sa mère Françoise de Lestocq, était fille du seigneur de Beausart. Au mois d'avril 1693, nous dit le P. Daire, il épousa Mar-

(1) V. *Nos Pères*, par le marquis de Belleval.

guerite Dufresne, dame de Francamp, fille de Louis, écuyer, seigneur de Fredeval et par cette alliance, il devint cousin du célèbre Du Cange. Cela explique sa compétence réelle en science héraldique, sa curiosité pour les antiquités de la province, car Du Cange, lui accordant cette considération qu'on a souvent pour un parent riche et bien placé, mit sa vaste érudition à son service et les contemporains assurent que Villers-Rousseville en profita largement.

De son mariage avec Marguerite Dufresne, il eut Antoinette, fille unique, née le 14 avril 1696 et mariée en 1712 avec le marquis de Joyeuse, lieutenant-général du gouvernement de Champagne. Ce seigneur qui n'avait épousé que le coffre-fort, ne vécut pas avec son épouse (1). « Telle est communément la suite des alliances que fait faire l'am-

(1) P. Daire. *Histoire littéraire de la ville d'Amiens.*

« En 1825, on trouva dans les fouilles faites dans une chapelle située près de l'ancienne église des Saintes-Claires, un cercueil de plomb avec cette inscription :

« Le corps de très haute, très puissante, très illustre dame Antoinette de Villers, comtesse de Joyeuse, épouse de très haut, très puissant, très illustre seigneur, monseigneur le comte de Joyeuse et de Grandpré, lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie, née à Amiens le 14 avril 1696 et décédée le 14 mai 1757.

« *Requiescat in pace Amen.* »

Le squelette était bien conservé et entouré de débris de plantes aromatiques qui prouvaient qu'il avait été embaumé (manuscrit de M. A. Machart à la bibliothèque communale d'Amiens. T. V, p. 279).

bition », dit avec sagesse le P. Daire à qui j'ai emprunté la plupart des détails qui précèdent.

D'où venait la grosse fortune de Villers-Rousseville? Là est le point délicat.

Par application des déclarations royales du 4 septembre 1696, 30 mai 1702 et 30 janvier 1703, relatives à la recherche des usurpateurs de titres de noblesse, l'intendant Bignon et, après lui, l'intendant Bernage furent chargés de mettre en demeure tous les nobles de leur généralité de produire les titres justificatifs de filiation et de noblesse, en vertu desquels ils se disaient nobles et exempts de taille (1). Suivant un errement de l'ancien régime, que je n'ai ni à approuver ni à blâmer car la vénalité des charges effrayante dans l'expression eut, dans le fait, de sérieux avantages et présenta de réelles garanties, le ministre Colbert avait une première fois, en 1666, persuadé au roi de traiter à forfait avec des financiers pour la recherche de la noblesse. Les traitants payaient pour être nommés commissaires, mais ils se remboursaient sur les condamnations et amendes qu'ils faisaient prononcer et dont l'intendant connaissait en dernier ressort.

L'un de ces traitants fut Nicolas de Villers-Rousseville. Comment accomplit-il son mandat? Le P. Daire va répondre : « Cette commission de procureur du Roi pour la recherche des nobles de la province, dit le bibliothécaire des Célestins,

(1) De Boyer de Sainte-Suzanne. *Les intendants de Picardie.*

dont il avait été pourvu par arrêt du Conseil d'État, l'avait enrichi prodigieusement. » Et voici maintenant pour son *Nobiliaire :* « Les critiques prétendent qu'on y a mélangé le vrai corps de la noblesse avec des familles d'une extraction douteuse. Quoiqu'il en soit de cette opération dont les nobles qui y étaient intéressés ont fait les frais, ce volume est très rare par la difficulté d'en rassembler les feuilles. »

Ayant à vérifier tant de généalogies, Nicolas de Villers ne résista pas au plaisir de s'en établir une, ce qui d'ailleurs correspondait trop bien avec ses instincts de bourgeois-gentilhomme. Ayant à choisir et personne ne s'y opposant, et pour cause, il se rattacha à une famille éteinte et quasi-princière, les Villers-Saint-Paul. Il adopta leur armes. Ce sont celles qui figurent superbement et surmontées d'une couronne de marquis, au folio 255 de notre manuscrit, au milieu des écussons plus modestes des châtelains de Famechon. Ce tableau est la reproduction d'une vitre offerte, l'an 1704, par Messire Nicolas et sa femme, à l'église de Famechon. C'est en cette paroisse qu'il fut inhumé après sa mort qui arriva le 2 décembre 1726. Il avait soixante-quatorze ans.

M. le président Soyez adresse ensuite à M. Fleury les paroles suivantes :

Monsieur,

La tâche qui m'incombe en ce moment est facile

autant qu'agréable à remplir : j'ai à me faire l'interprète de la Société pour exprimer la sincère satisfaction qu'elle éprouve en vous voyant entrer dans ses rangs. Oui, nous sommes tous heureux d'accueillir un collègue tel que vous, Monsieur, qui, à votre arrivée dans la Compagnie avez à lui présenter des travaux du mérite de ceux dont vous nous faites hommage. Nous protestons énergiquement contre les paroles que vous prononciez tout à l'heure, paroles dictées par un sentiment exagéré de modestie. Pour n'être pas très volumineux, le bagage que vous apportez n'en est pas moins une preuve bien convaincante de votre savoir, que, du reste, la plupart de nous ont déjà été à même d'apprécier.

Votre intéressante Notice sur la ville et le château de Ham, écrite en collaboration avec M. l'abbé Danicourt, forme la pièce principale de cet apport. Cet ouvrage, pour mon compte personnel, je le connais de longue date : vous n'avez pas craint de le rappeler, et, dépouillant la sévérité naguère imposée au juge, le rapporteur du Concours de 1879 est heureux de donner aujourd'hui, sans aucune restriction, à votre travail les éloges auxquels il a droit. Il faudrait que chacune de nos cités de quelque importance eût été l'objet d'études aussi consciencieuses et aussi complètes que celles consacrées par vous à la ville de Ham et à ses monuments : on aurait ainsi une collection bien précieuse, qui serait fort utile aux amis de notre

histoire nationale, car, selon les paroles si vraies que vous aviez prises pour épigraphe de votre livre en le présentant à notre examen : *Tout est souvenir dans nos vieilles villes, et, glorieux ou douloureux, tout souvenir est un enseignement.* A ce volume vous en joignez d'autres de moindre importance comme format, mais qui, à des titres divers, n'en font pas moins honneur à leur auteur. Votre biographie du général Foy, le texte qui accompagne les vingt-quatre gravures tirées de la collection Peigné-Delacourt, la notice sur le village de Sommette, les quelques pages consacrées à l'église de Notre-Dame de Brebières ; ce sont là des choses qui auront toujours droit de figurer non sans honneur dans toute bibliographie picarde, sans compter d'autres travaux sortis de votre plume, et qui ont paru soit dans diverses Revues, soit dans la feuille quotidienne dirigée par vous, et qui occupe un rang distingué dans la presse départementale.

Enfin, Monsieur, vous vous présentez à nous sous les auspices de deux de nos collègues que la Société des Antiquaires de Picardie sera toujours fière d'avoir compté parmi ses membres. L'un, s'il m'est permis de parler ainsi, n'exerce en quelque sorte à votre égard qu'un patronage posthume, car hélas! la mort l'a frappé il y a déjà plusieurs années. En rappelant, dans un fin et spirituel langage de charmantes anecdotes et plusieurs doux souvenirs de jeunesse, vous venez de nous dire que le

regretté M. Peigné-Delacourt avait été l'un des initiateurs de votre adolescence au goût de l'archéologie, à l'amour des choses du passé, et c'est à l'ombre de l'un des plus précieux édifices de l'ancienne Picardie, près de l'imposante cathédrale de Noyon, que ce vétéran de la science vous inculquait le respect des monuments des vieux âges, et le désir de connaître leur histoire. L'autre de vos parrains, nous sommes bien heureux de le compter encore parmi nous, et nous avons l'espoir de voir M. l'abbé De Cagny occuper longtemps la place de Président honoraire de notre Société, place créée tout spécialement pour lui, si je ne me trompe, et que lui méritent si légitimement ses longues et patientes études, son érudition profonde, sa noble carrière enfin, toute consacrée aux devoirs du saint ministère, et à des travaux dans lesquels il cherchait le délassement de ses fatigues pastorales, travaux qui, sous une autre forme, ne contribuent pas moins à la gloire de la Religion, en faisant connaître les faits accomplis par nos pères sous l'inspiration de la Foi.

Vous pouvez donc, Monsieur et cher Collègue, vous asseoir sans crainte sur ce siège : vous n'y serez point déplacé, et vous l'occuperez dignement. Vous rappelez que c'est à la retraite de M. Michel Vion que vous devez d'être admis au nombre des Sociétaires. Vous rendez un juste, un bien légitime hommage à l'auteur du bel ouvrage qui est, en même temps que la statue due au ciseau

d'un artiste picard, que nous avons aussi compté parmi nos collègues, statue dressée sur l'une des places publiques de cette cité, un monument durable, élevé à la gloire de Pierre l'Hermite, l'apôtre des croisades, l'un des plus ardents propagateurs de la civilisation chrétienne au Moyen-Age. Votre délicatesse vous fait appréhender cette succession. Bannissez toute crainte, Monsieur ; à peine êtes-vous inscrit sur la liste officielle des titulaires de la Compagnie, que déjà vous nous apportez un précieux tribut. L'analyse, si bien faite par vous, de l'*Epitaphier* de Villers-Rousseville, nouvelle acquisition de notre bibliothèque, mine qui sera féconde pour quiconque s'occupera désormais de l'histoire d'Amiens, de la description de la cathédrale, et même de l'histoire de la Picardie en général, cette analyse, dis-je, nous fait assez connaître et votre science archéologique, et votre facilité de travail. C'est là un gage pour l'avenir, et nous pouvons compter sur un actif concours de votre part. C'est donc pour moi un bonheur, Monsieur et cher Collègue, d'être chargé de vous recevoir et de vous installer parmi nous, et c'est avec un profond sentiment de cordialité qu'au nom de la Société des Antiquaires de Picardie et en mon nom personnel, je vous adresse ce soir le salut de bienvenue.

Ces quatre discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

— M. Boudon donne lecture au nom de la Commission des finances de son rapport sur l'exer-

cice 1891 et du projet de budget pour 1892.

— M. Fleury signale à la Société l'état de dégradation dans lequel se trouvent les peintures de la cathédrale d'Amiens représentant les sibylles; ces précieux specimens de l'art du xve siècle s'écaillent chaque jour davantage et présentent les signes avant-coureurs d'une destruction prochaine. Ne serait-il pas opportun, de la part de notre Société, d'en faire exécuter, non pas une restauration qui pourrait altérer le caractère de ces œuvres sans prix, mais des copies sur panneaux d'acajou qui seraient provisoirement déposées au Musée?

M. Billoré répond à cette proposition en informant la Société qu'il a déjà songé à faire restaurer ces peintures par un spécialiste qui est aussi archéologue. Il espère que ce projet, retardé par la question financière, pourra être mis bientôt à exécution.

— M. Durand présente la photographie d'une ancienne porte donnant accès à une ferme située à Moyencourt, près de Nesle. Le fronton est orné de sculptures assez curieuses. Elles sont loin néanmoins de valoir le prix qu'en a demandé le propriétaire.

— M. Guerlin informe la Société qu'il a vu chez M. Albert Daire, rue Caumartin, un portrait du père Daire, l'auteur si connu de l'*Histoire d'Amiens* et de tant d'autres œuvres sur la Picardie. Comme aucun portrait de l'historien picard n'était connu jusqu'à présent, celui-ci présente un réel intérêt :

il serait donc désirable d'en avoir une photographie.

— M. le Secrétaire perpétuel donne une analyse de l'intéressant travail déposé sur le bureau à la fin de la dernière séance par M. Dubois. Il est intitulé : *Histoire de la Maison de Saint-Ladre*. A la suite de ce rapport la Société décide que ce manuscrit sera renvoyé à la Commission d'impression.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 3/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n[os] 21231 à 21276.

Séance ordinaire du 8 mars 1892.

Présidence de M. Edmond Soyez, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Fleury, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. Darsy, Guerlin, Oudin, Pinsard et de Roquemont se font excuser.

MM. Brandicourt, Codevelle, Collombier, Hareux et de Witasse, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse une circulaire à propos de la réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne en 1892.

— Le conservateur du Musée de Picardie accuse réception d'un certain nombre de sceaux, cachets et empreintes offerts par la Société.

— M. Darras, de Doullens, remercie la Société de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. le Doyen du Chapitre convoque par lettre manuscrite les membres de la Société à assister aux obsèques de Monseigneur Jacquenet, évêque d'Amiens.

— Les ouvrages suivants ont été déposés sur le bureau.

— L'Inventaire des archives du Nord, tome VIII, offert par M. le préfet du Nord.

— Registre, lettres et notes d'une famille péronnaise, par M. H. Dabot, petit volume, édité avec soin, très intéressant, et dans lequel on trouve des renseignements curieux sur Talma et Ducis, tenant tous deux de très près à la famille Dabot, et la description d'une vieille maison de Péronne, accompagnée d'une vue de ce remarquable édifice d'après un dessin de de Neuville.

— Une notice sur Esprit Calvet, archéologue,

insigne bienfaiteur du Musée d'Avignon, par notre collègue M. Labande. — Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hedinfort, par M. Jules Lion. — Plusieurs brochures de M. le marquis de Croisier sur les langues de l'Extrême-Orient.

Des remerciements sont votés aux donateurs de ces ouvrages.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues le dernier numéro du bulletin archéologique du Comité des travaux historiques; il contient une description de la pierre tombale de Kavingniaus récemment découverte dans les fouilles exécutées pour la reconstruction de l'église Saint-Remi à Amiens. Cette étude accompagnée d'une reproduction photographique est due à la plume de notre collègue M. Durand.

Dans la Revue de l'Art Chrétien, une note élogieuse est consacrée au travail de M. Robert Guerlin, sur les broderies des Ursulines d'Amiens.

— M. le Président rappelle que la Société des Antiquaires de Picardie a été convoquée officiellement, par lettre de M. le Doyen du Chapitre, aux obsèques de Monseigneur Jacquenet, évêque d'Amiens, célébrées aujourd'hui même. Une délégation de la Société ayant à sa tête le Président a pris rang dans le convoi funèbre. M. Soyez redit toute la bienveillance dont Monseigneur Jacquenet a honoré notre compagnie, notamment lors de l'exposition archéologique de 1886. Sa Grandeur contribua largement au succès de cette entreprise en

permettant le prêt des objets conservés dans les églises et chapelles du diocèse et en donnant à son clergé toutes les autorisations nécessaires pour leur déplacement. M. le Président croit être l'interprête de tous ses collègues en exprimant les regrets que cause à la Société tout entière le décès de Monseigneur Jacquenet.

L'Assemblée, s'associant complètement aux sentiments exprimés par M. le Président, décide que les paroles qu'il vient de prononcer seront reproduites dans le bulletin.

— M. de Guyencourt donne lecture d'une note adressée à M. Pinsard par M. Brusselle, instituteur à Beuvraignes au sujet de sépultures mérovingiennes recemment découvertes dans cette commune. Bien que les objets trouvés dans ces tombes ne soient pas d'un haut intérêt, M. de Guyencourt profite de la circonstance pour engager la Société à reprendre la coutume, trop abandonnée depuis quelques années, de faire des fouilles lorsqu'on a lieu d'espérer qu'elles amèneront un heureux résultat. On pourrait commencer par en exécuter une à Beuvraignes dans le terrain de M. Soufflet. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Billoré, membre titulaire résidant, qui prononce le discours suivant :

Messieurs,

La première fois qu'on me parla d'entrer dans

vos rangs, je fus un peu épouvanté, j'en conviens. C'est qu'aussi, je n'avais jamais songé à me livrer aux études qui vous sont chères — notre temps est si complètement occupé — mais, en bon picard, je me suis ravisé, guidé peut-être par une pensée égoïste, celle d'apprendre au milieu de vous nombre de choses que je sais superficiellement ou que j'ignore complètement. Vous m'avez accueilli, Messieurs, que mes premières paroles soient toutes de remercîments. Je m'efforcerai de joindre à la plus parfaite bonne volonté mon grand désir de savoir—les deux aidant—peut-être apporterai-je un jour aussi ma pierre à l'édifice que laborieusement et pas à pas vous reconstituez par vos savantes recherches: j'entends la connaissance du sol picard, son histoire, et tous les souvenirs qui s'y rattachent.

Vous avez accueilli en moi, l'architecte inspecteur des travaux de la cathédrale, ce trésor artistique dont nous sommes tous à si juste titre jaloux et fiers, et dont tous les détails font si souvent l'objet des études sérieuses de plus d'un d'entre vous. Permettez-moi de croire que quelques-uns ont accueilli en moi, le fils de l'ancien secrétaire général de la mairie d'Amiens, qui fut, lui aussi, un des vôtres autrefois, et non des moins dévoués aux choses de la Picardie et de la ville d'Amiens en particulier.

Souffrez, Messieurs, qu'aujourd'hui guidé par un sentiment de piété filiale j'évoque auprès de

ceux-là le souvenir de l'homme modeste dont je m'honore de porter le nom. J'occupe en ce moment, à dépouiller les papiers de mon père, les rares instants de loisir que laisse à ses adeptes la profession d'architecte ; j'ai aujourd'hui acquis la certitude qu'ils me seront de temps à autre une mine de renseignements qui peut-être vous intéresseront. Je n'ose cependant vous promettre des travaux très fréquents, je ferai simplement de mon mieux.

L'un de nos collègues, qui, le mois dernier était à ma place sur la sellette, faisait en fort bons termes l'éloge de votre compagnie, je n'essayerai pas de le renouveler je ne pourrais qu'en affaiblir la portée. Je me permettrai seulement de mettre de suite votre bonne volonté à l'épreuve, en vous demandant votre bienveillant appui pour une œuvre artistique de Blasset, qui pourrait bien un jour ou l'autre avoir le sort des mosaïques de la gendarmerie et des Ursulines si, par vos incessantes réclamations, vous n'obtenez pas sa remise en place.

La plupart d'entre vous, Messieurs, connaissent la lamentable odyssée de l'Assomption de la Sainte-Vierge, placée à son origine, dit Pagès, sur l'une des faces de la troisième colonne isolée, du côté gauche de la nef.

« Une belle colonne de marbre noir d'ordre tos-
« can, soutient le « quadre » aussi de marbre noir
« dont la couleur relève la blancheur des statues

« qui composent la représentation de cette mer-
« veilleuse Assomption.

Ce groupe dût être enlevé du pilier de la nef et transporté dans la troisième chapelle du bas côté méridional et placé au-dessus de l'autel, en 1765, lorsque M. Dufresne d'Hauteville, chanoine et prevost de la cathédrale, fit renouveler le décor de cette chapelle et la fit lambrisser.

C'était là une première transformation, mais au moins celle-là était heureuse et l'on aurait pu espérer que, protégée par les grilles des chapelles, l'œuvre de Blasset serait désormais à l'abri de toute atteinte.

Il n'en fut pas ainsi malheureusement. Vous savez, Messieurs, que l'œuvre magistrale de Blasset se compose de six motifs différents :

La Vierge quittant la terre et ayant l'extrémité des pieds sur les ailes de deux anges ; deux anges, à sa droite et à sa gauche, lui font cortège et enfin le Père Eternel placé au sommet de la représentation attend la Vierge qui monte au ciel.

Le cartouche qui est sur la base du rétable au-dessous de l'inscription : « *Pulchra est amica mea* etc... indique encore la volonté formelle des donateurs, François Dufresne, sieur d'Omécourt, marchand et bourgeois d'Amiens, (de la même famille, affirme-t-on, que Dufresne Du Cange, un de vos ancêtres à tous), et Geneviève Cornet, dont notre sympathique secrétaire perpétuel nous pour-

rait indiquer le degré de parenté avec sa propre famille.

Depuis 1765, date de son entrée dans la chapelle latérale jusqu'en 1804 environ, le monument fut laissé en repos, mais à cette époque on le transporta sur l'autel de la chapelle absidale, dite de la petite paroisse. Il en fut ainsi pendant près d'un demi-siècle, quand survint la persécution des amateurs convaincus, mais un peu trop intransigeants de l'art gothique, contre les siècles de Louis XIV et de Louis XV. Vers 1853, on transforma la chapelle de la petite paroisse : l'Assomption de Blasset fut mise en dépôt dans la Maison de Charité Notre-Dame. Les quatre anges et le Père Eternel furent envoyés provisoirement au Musée pour être mis à l'abri des détériorations qui pouvaient les atteindre dans ces périgrinations successives. Ce fut pis encore pour la Vierge, séparée désormais de ses satellites d'origine. Monseigneur Bataille trouvant qu'elle était mal placée à la Maison de Charité, la fit mettre dans le grand vestibule de l'évêché — elle n'y était guère mieux.

Ce fut alors que les membres de la commission du musée la demandèrent pour être réunie, dit une lettre de M. Borély, aux quatre anges et au Père Eternel.

Monseigneur Guilbert eut le bon esprit de résister à ces demandes ; il permit que la statue principale fut provisoirement déposée dans une caisse au pied de l'autel d'où elle n'aurait jamais du descen-

dre. Du moins là, elle était sous la garde du vénérable chanoine Jourdain qui s'en était pour ainsi dire constitué le gardien. On aurait longtemps attendu encore, mais, j'ai cru, en prenant le service d'inspecteur diocésain d'Amiens, qu'elle n'avait pas besoin d'attendre les anges et le Père Eternel. Cette caisse était d'ailleurs de vilain effet dans notre basilique. J'ai fait remettre en place la statue à la grande joie de M. l'abbé Jourdain. (Les ouvriers, que j'avais chargés du travail, purent mettre la poule au pot, quand ils eurent annoncé la fin de leur besogne).

On ne viendra plus la reprendre, on ne songera plus à établir au musée un monument, auquel manque la pièce principale, et autour de laquelle on montera désormais une garde vigilante dans la cathédrale.

Si j'en crois un dossier constitué par le vénérable et regretté M. Jourdain et à moi confié par M. le chanoine Dahiez, votre compagnie s'est déjà occupée de la question, elle a déjà à maintes reprises énergiquement protesté contre l'état de choses actuel. Je trouve une réponse, en date du 5 juillet 1882, de M. Borély alors conservateur du musée à M. Oudin, président de la Société des Antiquaires de Picardie, lettre relative à cette question. Mais, s'il faut plus d'un coup de hache pour abattre un arbre, il en faut encore plus pour détruire un abus. Je viens vous supplier, Messieurs,

de reprendre en mains votre cognée pour tenter une dernière fois ce résultat.

Le dossier de M. l'abbé Jourdain contient également une lettre de M. Borély affirmant que les marbres transportés de la Maison de Charité ne sont ni catalogués, ni portés à l'inventaire. — Une autre lettre, de février 1882, indique qu'une démarche faite auprès de la commission, n'a abouti qu'à cette phrase : « La Commission ne serait pas éloignée « de se séparer de ces œuvres d'art en votre fa- « veur, si elle y était autorisée par le maire. »

Je sais que la loi déclare qu'en fait de meubles propriété vaut titre, mais la Cathédrale n'a-t-elle pas un titre de propriété bien plus vrai, un document bien plus puissant dans la dédicace de François Dufresne et de Geneviève Cornet.

M. Lisch, consulté par moi, pense qu'une démarche faite par votre Compagnie auprès de la Commission des monuments historiques, léverait les difficultés semées sous nos pas. Il apporterait à notre secours l'autorité que lui donne son double titre d'architecte en chef des édifices diocésains et d'inspecteur général des monuments historiques.

La persévérance vient à bout de tout, dit-on. S'il en est ainsi je ne désespère pas de voir bientôt le monument de notre illustre compatriote rendu en son état primitif. Je vous propose donc, Messieurs, d'attacher votre nom à cette restitution qui sera une œuvre de justice, en même temps qu'une œuvre de bon goût.

Il en est temps encore, les deménagements successifs n'ont put détruire, je le pense du moins, cette œuvre de Blasset.

A vous, Messieurs, de la sauver d'un désastre irréparable par les mesures qui vous paraîtront les plus propres à atteindre ce résultat.

Vous connaissez, Messieurs, le douloureux évènement qui m'a forcé d'écourter le travail commencé, pour les devoirs professionnels urgents ; mais la nécessité de percement de la sépulture de Monseigneur Jacquenet nous a permis de mettre à jour des fondations de tombes, je me réserve de vous présenter à ce sujet, une note à une prochaine séance.

Monsieur le Président répond en ces termes au discours de M. Billoré :

Monsieur,

La collection des publications de la Société des Antiquaires de Picardie présente en maint endroit des études dues à la plume de ses membres, et qui ont trait à la cathédrale d'Amiens, le plus complet, le plus beau, le plus grandiose des édifices religieux du Moyen-Age encore debout sur le sol de notre contrée. Les archéologues, nos devanciers dans cette Compagnie, aussi bien que ceux qui sont encore au nombre de nos collègues, se sont plu à rechercher tout ce qui pouvait jeter quelque lumière sur l'histoire de cet incomparable monument de la Foi de nos pères ; ils ont interprêté le

symbolisme de la statuaire de ses portails, décrit les œuvres d'art sans nombre dont le temple est orné, sculptures de pierre prodiguées à l'extérieur et à l'intérieur, sculptures en bois dues au patient et habile ciseau de nos vieux huchiers picards, vitraux coloriés, fragiles produits des fourneaux du peintre verrier, échappés, hélas ! en trop petit nombre aux ravages du temps, peintures murales à demi effacées sur les parois, splendides mausolées de bronze, de pierre ou de marbre, qui conservent le souvenir vénérable de nos évêques, de nos prêtres et des personnages qui jadis illustrèrent la cité à des titres divers, souvenir rappelé encore d'une façon plus modeste par les nombreuses inscriptions gravées sur les dalles, et qui, elles non plus, n'ont pas échappé aux recherches de patients investigateurs. Les décorations plus modernes qui attestent que la piété des vieux âges n'est pas éteinte au cœur des religieux habitants d'Amiens, et qu'elle a su, dans des temps plus rapprochés de nous, leur inspirer une noble munificence pour la décoration de la maison de Dieu, n'ont pas été oubliées. Oui, en parcourant ces volumes, déjà si nombreux, et dont la série, nous l'espérons, s'accroîtra durant de longues années encore, on trouve sur bien des pages le nom de la basilique amiénoise ; on peut dire que ce splendide édifice a fait l'objet de la préoccupation constante de notre Compagnie qui, dès son origine, a pris à tâche de le faire mieux connaître, et n'a cessé, autant qu'il était en son

pouvoir, de veiller sur sa conservation avec un soin jaloux. Il ne faut donc pas s'étonner si elle désirait vivement compter parmi ses membres l'architecte à qui est confié le soin de protéger le monument, orgueil de notre ville, de l'entretenir intact dans sa vigoureuse vieillesse, d'éloigner de lui toute chance de mutilation et de ruine.

Ai-je besoin de vous dire, Monsieur, la satisfaction que j'éprouve en vous accueillant ici, au nom de mes collègues? Nous sommes tous heureux que vous ayez bien voulu répondre à nos vœux; vous êtes le bienvenu parmi nous. Nous savons que la garde du chef-d'œuvre de Robert de Luzarches et des Cormont ne peut être en meilleures mains que dans les vôtres. Les travaux déjà exécutés sous votre habile direction, sont un sûr garant du soin qui présidera à l'achèvement de ceux actuellement entrepris, ou que vous projetez d'entreprendre plus tard. Ce qui caractérise surtout votre manière, c'est la réserve que vous apportez dans les restaurations, le soin religieux que vous prenez de ne point innover, votre respect pour le style primitif de la partie de l'œuvre qu'il s'agit de préserver de la destruction. Ce sont là, Monsieur, les qualités essentielles de la branche de l'art que vous avez à cultiver dans notre cathédrale; elles sont du plus haut prix aux yeux de l'antiquaire et de l'historien: faut-il ajouter qu'elles ont été, et sont encore peut-être, malheureusement trop rares!

Si vous prodiguez vos soins pour la conserva-

tion de la masse essentielle de l'édifice, pour ce que les gens de métier appellent le gros œuvre, la partie purement décorative n'échappe pas non plus à votre sollicitude : le talent avec lequel vous avez présidé à la restauration de deux charmantes œuvres de notre grand sculpteur Blasset, le monument funèbre des époux De Sachy, et le grand bas-relief en camée de l'Annonciation, disent assez que l'on doit avoir confiance en vous pour les autres travaux analogues qui sont encore à faire dans la cathédrale.

Vous venez de nous parler de la reconstitution du groupe de l'Assomption, dû aussi au ciseau de Blasset. Déjà vous avez réintégré dans son cadre de marbre, d'où elle n'aurait jamais dû sortir, la gracieuse figure de la Vierge. Vous sollicitez notre concours, et vous demandez à la Société de joindre ses efforts aux vôtres pour triompher des résistances qui s'opposent encore au rétablissement des figures accessoires à leurs places respectives. Ce concours vous est acquis, et vous prêchez des convertis. La Société des Antiquaires de Picardie n'a jamais cessé de protester contre ces déplacements inutiles des œuvres d'art, qui perdent une partie de leur valeur en quittant l'endroit où l'intention d'un généreux donateur et la conception d'un artiste de talent avaient pensé les fixer pour toujours. Elle s'est constamment montrée peu disposée à approuver les changements apportés dans les monuments sous le prétexte spécieux de tout

ramener à l'unité de style, changements qui trop souvent constituent de véritables actes de vandalisme.

Vous nous promettez, Monsieur, de nous tenir au courant des travaux de la cathédrale, en tout ce qu'ils pourront présenter d'intéressant pour nous. Nous prenons acte de votre promesse ; ce sera avec bonheur que nous écouterons vos communications sur un sujet d'une si haute importance archéologique. Si quelque découverte se produit, vous vous ferez un devoir, nous n'en doutons pas, de nous en avertir. Permettez-moi donc, Monsieur, de me féliciter avec mes collègues de voir votre nom inscrit sur la liste des membres de la Société. Ce nom, vous l'avez rappelé avec le sentiment de la piété filiale, n'est point nouveau sur nos listes ; il figure déjà avec honneur dans nos Annales ; vous allez lui donner un nouveau lustre en continuant les traditions paternelles. Soyez certain, Monsieur, que toujours vous rencontrerez parmi nous l'accueil sympathique auquel, à tant d'égards, vous avez si justement droit.

Ces deux discours sont vivement applaudis. La parole est ensuite donnée à notre nouveau collègue, admis comme membre résidant, M. de Puisieux qui s'exprime ainsi :

Messieurs,

En m'appelant comme membre titulaire dans votre savante compagnie vous m'accordez un hon-

neur que je n'avais mérité à aucun titre. Ma gratitude est égale à mon insuffisance — c'est tout dire — et vous me permettrez de ne pas insister sur ce point, d'abord parce que peu de mots suffisent à la vérité, ensuite pour échapper à quelque soupçon de plagiat. Je suis en effet bien surpris d'avoir retrouvé la même pensée au début de chaque discours de réception.

Et pourtant combien elle était alors moins justifiée qu'aujourd'hui ! Tandis que je me présente les mains vides je vois l'œuvre considérable à laquelle chacun de vous a apporté son docte concours.

Epris d'un commun amour pour notre belle province, les uns ont mesuré ses limites anciennes, fouillé son sol préhistorique, décrit ses monuments religieux ou civils, étudié les manifestations de son goût pour les arts : d'autres ont fait revivre l'histoire de ses communes et de ses familles illustres, ses journées historiques, sa vie municipale ou agricole et sauvé de l'oubli les mœurs si curieuses pour nous des âges précédents. De précieux travaux d'exégèse, d'importantes histoires d'abbayes nous ont rappelé les traditions bénédictines. Vous savez, messieurs, ce qui me prive de rappeler ici les écrits, les actes de munificence inspirés par Notre-Dame-d'Amiens et la savante histoire des pontifes dont ce temple abrite la sépulture.

Permettez moi, pour reposer un instant vos yeux des monuments historiques ou des parchemins

jaunis de vous présenter une gracieuse figure féminine; et puisqu'il reste si peu de chose à glaner sur vos pas dans le centre de la Picardie de vous conduire sans la dépasser, vers sa frontière Champenoise.

Œilly-sur-l'Aisne, localité voisine de Craonne, dans le Laonnois, vit naître en 1735 Anne Madeleine d'Aubourg, comtesse de Miremont, à qui plusieurs ouvrages d'une réelle valeur permettent de donner le nom de femme de lettres.

Les portraits (1) qui nous sont restés d'elle nous offrent une physionomie d'une grande fraîcheur, un malicieux sourire et des yeux les plus spirituels du monde.

Son père, plus connu sous le nom de marquis de la Bauve, s'était marié tardivement après avoir brillé par son esprit à la Cour du Régent où dans la poésie, on le considérait comme l'émule de la Fare et de Chaulieu. Voici le dernier madrigal de ce septuagénaire galant :

L'aveugle enfant pour exercer sa rage
Un jour lança mille traits dans mon sein
Ah! si j'en meurs, Iris, c'est votre ouvrage
Car j'aperçus qu'avec un ris malin
Du petit dieu vous conduisiez la main.

C'est bien là le XVIII[e] siècle, avec son cortège d'amours folâtres. Ces petits anges déchus de la

(1) Ces portraits appartiennent à madame la baronne de Romance et à madame de Guillebon, née de Joybert, ses petites-nièces.

gravité gothique n'ont-ils pas tout envahi, jusqu'à la chaire de notre cathédrale, jetant aux orties les lourdes dalmatiques de leurs frères aînés?

Tout est contraste dans les choses humaines. Elevée à une époque et dans un milieu aussi frivole madame de Miremont sera tout à la fois écrivain, moraliste et quelque peu même architecte sans cesser d'être une femme aimable. Quand l'âge et les malheurs privés, succédant aux orages de la Révolution, auront ajouté à la maturité de son esprit elle écrira un important volume de mémoires grâce auquel je puis, messieurs, vous entretenir de sa vie, de ses ouvrages, de sa société où se rencontre plus d'une personnalité marquante.

De son enfance, de son séjour au couvent de Saint-Paul, à Soissons, il y a peu de chose à dire bien qu'elle en raconte complaisamment les détails. C'est la visite de l'évêque auquel la petite fille de huit ans, oubliant le compliment appris d'avance adresse ces mots : « Monseigneur j'aurais eu l'honneur de vous faire plus tôt ma petite cour mais j'attendois ma belle robe ». C'est l'enfant répondant à la religieuse qui la surprend assise sur une dalle glacée : « ma tante je m'enrhume pour avoir aussi du lait chaud ». Bagatelles sans doute, mais où l'on reconnaît la finesse précoce des femmes picardes.

Dans ce couvent commença pour mademoiselle d'Aubourg l'étroite amitié qui la lia toujours à madame d'Hariague, petite-fille de Racine à laquelle

furent dédiés d'abord les mémoires que j'analyse rapidement.

A l'âge de seize ans elle rentra au château d'Œilly que la rivière d'Aisne séparait de la terre de Villers habitée par le jeune marquis de Noüe de la Granche.

De visites quotidiennes, de promenades parallèles sur chaque rive naquit promptement chez ces jeunes gens une inclination contrariée par les incertitudes des deux familles sur les questions d'avenir et dont nous aurons à parler plus loin.

On conduisit Anne-Marie d'Aubourg pour la distraire de cette pensée chez une voisine très mondaine, madame de Rémont, qu'elle nous peint ainsi :

« Je trouvai une petite vieille encore rayonnante de beauté avec toutes les affectations de l'ancien temps qu'un excellent ton sauvoit du ridicule. Quoique la comtesse ne fut plus riche elle conservoit une bonne maison. Le monde et le jeu ne pouvoient cesser de lui être nécessaires. Sa fille me contoit lui avoir vu perdre dans une seule nuit onze cent mille francs, sa robe et sa coiffure. Toutes deux attiroient auprès d'elles les gens de lettres les plus répandus. »

Ce séjour paraît avoir beaucoup influé sur les gouts de mademoiselle d'Aubourg. Elle était à peine rentrée à Œilly que des demandes en mariage se produisirent. « Ma mère, écrit-elle, me lut les lettres et informations prises sur la fortune et la

naissance des aspirants; tout se réunissoit à ces deux égards pour celui auquel le ciel me destinoit. »

M. de Miremont se présenta bientôt en personne. Son nom figure dans le recueil des familles de Picardie d'Haudiquer de Blancourt (1). Son portrait se résumait au physique dans une taille de six pieds, au moral dans sa passion constante pour la chasse. Six mois plus tard, en 1756, s'accomplissait le mariage suivi bientôt de celui du marquis de la Granche.

Accompagnons la nouvelle mariée dans un second séjour chez madame de Rémont nous y rencontrerons un écrivain fort à la mode qu'elle nous peint ainsi :

« M. de Crébillon fils étoit un très grand homme par la taille et d'une assez belle figure; mais c'étoit le nain de son père à toutes les mesures. Ayant commencé par se faire homme à bonnes fortunes, les femmes qu'il choisit toujours parmi celles qui avoient du poids dans la société soit par leur nom, soit par leur esprit, firent sa réputation à son début dans le monde. Quelques romans qu'on n'osoit pas trop avoir lus l'achevèrent... Lorsque je le vis il s'occupoit des *Hasards du coin du feu* avec toute l'importance d'un fat : souvent, il menaçoit d'y

(1) P, 347. Le grand armorial de Champagne renferme une généalogie plus étendue de cette maison originaire d'Auvergne alliée aux Bourbons, Noailles, Clermont, d'Elbène, d'Anglure, d'Aspremont et descendant par les femmes des derniers Valois.

placer la caricature des femmes dont il n'étoit pas content. »

Nous voyons bientôt madame de Miremont s'installer au château de Mauregny, découvrir et exploiter sur ce domaine une mine de cendres sulfureuses d'un grand rapport (on ne parlait pas encore de phosphates) mener à bien un procès contre les Cossé Brissac, collatéraux de son mari, enfin acheter la terre et le château de Coucy-les-Eppe, montrant en toute chose une rare entente des affaires.

Elle transforme complètement le vieux manoir (1) qu'on voit encore aujourd'hui près de la ligne de Laon à Reims. « Mes travaux, dit-elle, se poursuivoient vivement sous ma direction ; toujours à cheval et dès cinq heures du matin par tous les temps, le compas en poche, la toise à la main, je marquois toutes les distributions. » Relevons seulement ce qui concerne le chenil.

« Je faisois aux chiens un palais : belles cours, eau de fontaine toujours coulante, galerie couverte élevée et pavée, avec des banquettes, de grands fours pour brûler leur paille et les réchauffer au retour de la chasse ; il étoit impossible de désirer mieux. Cependant M. de Miremont montroit de l'humeur et m'objectoit l'importunité des puces du chenil vide qui alloient refluer partout. Le lendemain, jour de fête, je fis faire des traînées d'épingles et

(1) Actuellement possédé par M. le Marquis de St-Vallier.

les enfants s'y portant en foule emportèrent les puces au village. » Ingénieux procédé recommandé aux amis de la gent canine.

La nouvelle châtelaine de Coucy trouvait l'hiver monotone à la campagne où, écrit-elle, « on finit par se savoir par cœur et dont la mauvaise saison écarte les visites et enlève tous les agrémens. »

Elle aborde donc Paris. Ses relations s'étendent rapidement dans cette société brillante où parmi bien des noms connus ceux de Puysègur, Maupéou, Galiffet, Grouchy reviennent souvent sous sa plume.

Mais chez cette femme qui n'a pas trente ans et pour qui les plaisirs mondains ont un vif attrait s'éveille l'amour des lettres et de la philosophie. Elle conçoit le plan d'un vaste ouvrage sur l'éducation.

« Une femme qui écrivoit alors passoit pour un bel esprit. Je ne voulois pas d'un titre qui rapportoit plus de ridicule que de gloire. Mais dès ce temps je méditois mon traité de l'éducation... et je reconnus la nécessité de commencer par un ouvrage qui exigeoit moins de correction pour me former le style. »

Telle fut l'origine d'une première production littéraire imprimée à Lyon en 1766 (1), rééditée à Paris en 1808 (2) sous le titre de : *Mémoires de la*

(1) Lyon. Pierre Duplain, 1766, 2 vol. in-12.
(2) Paris. Léopold Collin, 1808, 3 vol. in-12.

Marquise de Crémy écrits par elle-même. C'était un roman et il faut en convenir, un roman ennuyeux quoique bien écrit. Une grande passion avec des alternatives opposées, des lettres, un enlèvement, un duel, tout le vieux jeu y était mis en œuvre. Pourtant le livre eut une grande vogue. La malignité s'était avisée d'en reconnaître les personnages. Bien des précautions avaient été prises pour qu'il n'en fut pas ainsi. Au moyen d'une clef composée à Lyon on crut lire l'histoire de toute une famille de cette région. Mais bientôt le voisinage de Coucy, la Champagne entière retrouvèrent dans le roman les péripéties légèrement amplifiées de la première inclination et du mariage de madame de Miremont avec les portraits fort ressemblants de son mari, du marquis de la Granche, de plus d'un parent ou allié. La clef bien adaptée cette fois, mit selon l'expression de l'auteur « la province en combustion. »

Quelques années plus tard, en 1779, madame de Miremont fit paraître son *Traité de l'éducation des femmes et cours complet d'instruction* en sept volumes in-8° dédiés à l'impératrice Catherine (1).

Elle nous en explique ainsi la raison d'être : « Je me sentois pénétrée du désir d'aplanir les obstacles à la génération future. Je ne me suis jamais flattée de jouir du fruit de mon travail ; il faut un demi siècle pour métamorphoser les opinions.

(1) Paris. Pierres, 1779-1789, 7 vol. in-8°.

Quand pendant quatorze cents ans le gouvernement lui-même n'a pu sentir l'influence de l'éducation des femmes sur l'emploi qu'il lui importe de faire des hommes. »

Cet ouvrage dont je n'entreprendrai pas l'analyse comprend deux volumes de physique et chimie, un traité de physiologie, de la métaphysique, et parmi les modèles littéraires des lettres que madame de Miremont avaient échangées avec plusieurs de ses amis et leurs propres portraits tracés d'une plume vraiment habile.

Sa santé souvent compromise l'avait conduite à Lausanne en 1772. « C'étoit presque un lieu de rendez-vous pour les Anglois, les Russes, les Arméniens et les Allemands. Tissot y attira ensuite des malades de tous les pays. » Un cercle aussi gai que brillant se groupa bientôt autour de notre voyageuse.

Ses mémoires nous ont conservé une ordonnance latine remise par Tissot à la comtesse de Sabran qui recourut à son amie pour la traduire. « J'envoyai, dit celle-ci, chercher notre bien parfaitement ridicule médecin des eaux pour cette traduction. — Il fut arrêté par le mot de plaisanterie que je laissai échapper — dix fois, il posa ses lunettes en demandant gravement et plus du nez que de la bouche : « Quelle plaisanterie on pouvoit faire sur une ordonnance. » Il se résigna enfin à interpréter cette fadaise d'un gout suranné où il était question pour rendre à la malade sa bonne mine de :

« 1 poignée de roses unie à 10 grains d'albâtre.

« Des follicules d'ébène à volonté.

« 32 drachmes de sommités d'yvoire.

« 1 gros de corail fondu, etc. »

Lausanne vit bientôt arriver le marquis de la Jamaïque, petit-fils de Jacques II. La connaissance se fit promptement. Ferney n'étant pas éloigné on y projeta une excursion. Si l'on en croit l'extrait suivant des mémoires du prince de Ligne (1), l'entrée n'en était pas facile. « M. de Voltaire se méfiait tant des visites qu'il m'avoua que, de peur que la mienne ne fut ennuyeuse, il avait pris médecine à tout hasard afin de pouvoir se dire malade. »

Madame de Miremont nous dira comment elle parvint à franchir une porte si étrangement défendue :

« Toutes les recommandations avoient échoué quand je m'avisai de faire écrire le marquis de la Jamaïque comme chargé par le maréchal de Berwyck, son père (mort avant sa naissance), d'aller lui rendre une des cent visites qu'il lui devoit. Je soutins ce style par toute les flagorneries avec lesquelles les grands de la Cour sont toujours certains d'avoir les grands du cabinet.

« Le compliment prit; Voltaire répondit d'arriver et du plus loin qu'il l'aperçut il s'écria : J'ai donc avant de mourir encore vu un Stuart! Ce n'é-

(1) Edition Lacroix, tome IV, p. 19.

n'était ni avec de l'or, ni avec de fausses clefs que comme tant d'autres portes celle-ci s'ouvroit; c'étoit avec une plume et de l'encens. Je l'avois déjà éprouvé pour la comtesse de Mérode et pour moi en portant au vieillard un manuscrit du prince de Ligne (ouvrage presqu'aussi aimable que son auteur). Il avoit fallu manœuvrer pour être reçu; il avoit fallu ruser pour attirer le vieillard dans le salon et l'encenser à outrance pour l'y retenir. Il alloit nous échapper lorsqu'après avoir parlé de son âge, de sa tombe il laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Je lui objectai la longue carrrière de Fontenelle. — C'est un sur mille, me dit-il ! — Sans doute, répliqu'ai-je, mais M. de Voltaire, c'est un sur tous. Alors sa tête se releva, ses yeux reprirent une vivacité que je n'ai vue dans aucun âge à personne et il causa pendant deux heures d'une manière charmante. Il n'avoit d'emphase que dans le ton.

« Son costume étoit celui d'un marchand d'orviètan (1); une grande robe de chambre écarlate, une

(1) Voici d'autre part la description que le prince de Ligne (tome IV, p. 21, édit. préc.) nous laisse du costume de Voltaire qui, on le verra, n'était pas rigoureusement uniforme :

« Il étoit toujours en souliers gris, bas gris de fer roulés, grande veste de basin longue jusqu'aux genoux, grande et longue perruque et petit bonnet de velours noir.

« Le dimanche il mettoit quelquefois un bel habit mordoré uni, veste et culotte de même, mais la veste à grandes basques et galonnée en or, à la bourgogne, galons festonnés et à lames, avec de grandes manchettes à dentelles jusqu'au bout des doigts « car avec cela, disait-il, on a l'air noble. »

longue veste ponceau à fleurs d'or, bonnet et culottes de velours noir, bas rouges roulés, perruque noire in-folio sans poudre.

« Sa conversation étoit celle d'un homme du monde qui doit plus les grâces de son esprit à la nature qu'au savoir. J'ai connu tous les gens de lettres marquants de ce siècle et je n'en ai pas rencontrés qui, dans un temps donné, montrassent une imagination plus brillante. »

Au retour de cette longue absence une réception touchante attendait madame de Miremont à Coucy. Peut-être cette page des mœurs rustiques en Picardie aura-t-elle quelqu'intérêt.

« Les habitants sous les armes étoient allés au devant de ma voiture tandis que j'arrivois à pied par un sentier qui abrège le chemin. Il ne restoit pas un homme dans le village si ce n'est au clocher mais toutes les femmes étoient sur leurs portes avec leurs enfants sur les bras ou à leurs côtés. La première qui dit : *c'est madame* fit retentir partout : *voilà madame*. Aussitôt les cloches avertirent au loin qu'il ne falloit plus m'attendre et je fus accompagnée jusque dans le vestibule par les femmes enchantées de ma meilleure mine; mais un peu troublées du chagrin de leurs maris qui vouloient, disoient-elles, me faire *honneur et amour*. Mes yeux se mouillèrent, je l'avoue, et sans doute on me pardonne s'ils se mouillent encore..... Mon mari attendri comme moi trouva tout simple que je me plusse à renouveler ce bonheur. Nous

nous retrouverons tous dimanche, leur dis-je, à dîner sous ces grands arbres et à danser le reste du jour...

« Il étoit temps pour eux que le fameux dimanche arrivât. Il leur vint des troubadours, des pastoureaux offrant leurs galoubets, leurs chansonnettes. Ils demandèrent la permission de les faire asseoir parmi eux et vers la fin du repas, entre le *rogom et le fromage* on fit de nouveau, *honneur et amour à la mère de bon secours*, c'est ainsi qu'on m'appeloit, avec des refrains en chorus qui perçoient les airs mais moins encore qu'ils ne pénétroient dans mon âme.

« Mais aussitôt qu'on entendit les violons qu'on vit arriver différents prix pour les hommes et pour les femmes ce fut des cris de joie à fendre les nues. J'ouvris le bal avec *M. le Bailly* (1); je dansai une contredanse à chaque groupe et je promis de revenir après mon dîner pour distribuer les prix car, quoique je n'eusse prié personne, le bruit de cette fête champêtre m'avoit attiré du monde. »

Combien le spectacle de cet accord intime entre le village et le château repose des divisions et des méfiances trop fréquentes aujourd'hui. Qu'avait fait madame de Miremont pour mériter de pareilles marques d'attachements? — Ses paroles tracent le devoir qui incombait alors aux seigneurs.

« Justice à tous, surveillance autant qu'il dé-

(1) On connait la ravissante gravure de Debucourt le *Menuet de la mariée* qui présente un tableau presque semblable.

pendoit de moi relativement à la police, protection contre les oppresseurs, services et secours en proportion de mes moyens. »

Nous ne pouvons nous attarder à suivre madame de Miremont à Paris où, mise en goût sans doute par la visite de Ferney, elle fréquente de plus en plus les philosophes et les gens de lettre — les dîners du président Dupaty, — puis d'Alembert, Beaumarchais, Mesmer chez qui le magnétisme et ses manifestations préludaient à l'hypnotisme du siècle suivant.

Nous ne répèterons pas ici les longues dissertations sur l'amour platonique dont les Mémoires nous offrent plus d'un modèle, ni les détails d'un intérêt piquant, mais d'un caractère trop intime, sur la propre famille de l'auteur et celle de son mari.

Nous arrivons à 1789. L'inquiètude née des évènements politiques s'unit aux conseils du médecin Tissot pour faire prendre à madame de Miremont la route de la Toscane.

La Cour d'Autriche y vint séjourner peu après son arrivée. Présentée à l'empereur Léopold l'émigrée en reçut mille distinctions flatteuses et l'ordre de la Croix Etoilée. Elle avait eu l'agréable surprise de trouver ses ouvrages employés à l'éducation des archiduchesses.

Après avoir parcouru, Rome, Naples, Venise, le duché de Bade elle arriva à Bruxelles où une illustre amitié celle du feld maréchal de Clerfayt, en qui elle rencontre l'*union de la sensibilité et de la*

gloire, la consolera de la tristesse où la jettent les évènements.

Bientôt le prince de Ligne met à sa disposition son château de Belœil avec la facilité d'y recevoir ses amis. Tel était le charme puissant qui captivait tous ceux qui approchaient madame de Miremont alors âgée de soixante ans.

Puis commence pour elle une pérégrination souvent troublée à travers l'Allemagne jusqu'à ce que l'exilée trouve un abri moins précaire près de la Cour du prince de Waldeck à qui, dit-elle, « les bons Français doivent des autels (1). »

C'est là qu'arrive en 1798 la douloureuse nouvelle de la mort du grand général autrichien qui lui fait écrire : « Si le portrait de Turenne n'étoit pas fait, le même canevas serviroit pour celui de mon adoré maréchal de Clerfayt. »

Cependant le dénuement où tombèrent la plupart des émigrés finit par atteindre madame de Miremont qui vécut alors d'une pension servie par la grande duchesse de Russie jusqu'à ce qu'elle eut

(1) Dans ses souvenirs sur l'émigration notre aïeul vénéré donne à ce sujet les détails suivants :

« Au milieu de l'agitation générale qui régnait en Europe le prince de Waldeck avait su conserver à sa petite Cour une physionomie de grandeur et de gaîté qu'on eut difficilement rencontrées ailleurs. Sensible et généreux il avait réuni près de lui les femmes les plus aimables et les plus spirituelles de la Cour de Louis XVI parmi lesquelles se distinguaient mesdames de Polastron, de Pardaillan et de La Roche-Lambert. »

(B. de Corbehem. Dix ans de ma vie, p. 298.)

obtenu sa radiation de la liste de proscription en 1800.

Dès le printemps elle rentrait après onze ans d'exil à Coucy où l'attendait une réception qui rappelait celle d'autrefois au moins par les sentiments qui lui furent témoignés; mais les épreuves et le temps avaient marqué de leur empreinte celle qui en était l'objet.

Ce n'était plus la brillante châtelaine naguère entourée de tant d'hommages, c'était une femme en deuil qui regagnait son foyer attristé.

Les grands évènements de cette époque lui suggèrent alors ces prophétiques paroles : « Nous qui moissonnons sur les décombres de l'Europe que serons nous dans le déclin du nouveau siècle? Tout... ou moins que rien, si les grandes vertus ne s'unissent pas aux grands talents pour former de grands hommes. »

Des chagrins domestiques, la perte de ses biens confisqués assombrirent les dernières années de madame de Miremont. Elle se retira à Soissons où elle mourut vers 1810 soutenue jusqu'à la fin par l'amitié de madame de Sabran à laquelle sont dédiés les mémoires manuscrits d'où ces notes ont été extraites (1).

Elle terminait sa carrière dans la province qui

(1) Nous en devons la communication à madame Arthur de Guillebon dont notre Société a pu apprécier lors de son exposition de 1886 la gracieuse obligeance et l'amour éclairé pour les beaux-arts.

avait été son berceau. Si l'on était dans l'incertitude sur son pays d'origine, vous me permettrez d'affirmer, messieurs, que les rares qualités de cette femme éminente la feraient aisément reconnaître comme Picarde.

M. le Président Soyez souhaite ensuite la bienvenue à M. de Puisieux en ces termes :

Monsieur,

Vous avez voulu, dites-vous, reposer un instant nos yeux fatigués par le pénible labeur de la lecture des parchemins jaunis, et notre esprit trop tendu, qui succomberait de lassitude en cherchant sans relâche à éclairer les arcanes du passé, à décrire les monuments légués par nos pères, à en scruter les précieux débris, à les reconstituer, s'il est possible, dans l'intérêt de la vérité historique.

Eh bien, Monsieur, vous avez réussi : vous venez de nous présenter une miniature charmante, en laquelle revit, avec l'éclat et le naturel qui brillent dans un émail de Petitot, la physionomie d'une de ces femmes d'esprit du siècle dernier, continuatrices de la tradition léguée par les Sévigné, les Motteville et les La Fayette. Oui, le tableau que vous avez tracé de la vie de la comtesse de Miremont, les anecdotes piquantes semées avec autant de délicatesse que de discrétion au cours d'une biographie qui dénote un réel talent d'historien, l'indication d'ouvrages trop oubliés peut-être par notre génération, et sortis de la plume de cette

femme d'élite, tout cela a été pour nous un fin et délicieux régal, venant rompre fort agréablement l'austérité habituelle à laquelle nous sommes voués par la nature de nos travaux.

Mais ce n'est pas seulement une récréation pour l'esprit qui nous est offerte par le discours que nous venons d'entendre : ce discours nous a permis d'apprécier, outre votre talent littéraire, vos qualités de chercheur et de metteur en œuvre des documents recueillis dans vos explorations. Ce sont là des caractères qui certes doivent être hautement appréciés par nous, et vous n'aviez pas à vous excuser d'avoir désiré entrer dans notre Société. Vous ne vous y présentez pas les mains vides, ainsi que votre trop grande modestie vous l'a fait dire au début de votre discours : non, en arrivant ici vous payez généreusement, largement votre tribut ; vous nous révélez en quelque sorte un nom, je l'avoue, bien peu connu de la plupart, sinon de tous ceux qui composent cette assemblée ; ce nom est celui d'une personne appartenant par sa naissance à notre chère province de Picardie, et contribuant, par ses œuvres littéraires à augmenter le nombre des illustrations de notre contrée. Que faut-il de plus pour vous donner ici droit de cité ?

Vous même, Monsieur, êtes issu d'une famille que la Picardie peut et doit revendiquer comme sienne, bien que l'Artois lui ait donné naissance ; mais l'Artois et la Picardie se touchent par leurs confins ; leurs intérêts ont été bien souvent confon-

dus, leurs enfants ont fréquemment combattu côte à côte sous les mêmes étendards, le sang des uns s'est plus d'une fois mêlé à celui des autres sur les mêmes champs de bataille, les alliances ont été nombreuses et fréquentes entre les races appartenant à ces deux belles portions du sol français. L'un de vos aïeux n'a-t-il pas figuré aux Assemblées électives qui préparèrent les Etats-Généraux de 1789 ? Il a été successivement appelé à celle d'Arras, à cause de l'un de ses fiefs, situé en Artois, et à celle de Péronne, ville englobée aujourd'hui dans le département de la Somme, à cause de sa terre de Puisieux-au-Mont, résidence séculaire de votre famille. Vous êtes donc pour nous un compatriote, et non pas un étranger.

Et d'ailleurs, Monsieur, n'y eût-il chez vous que le désir de joindre vos efforts aux nôtres pour travailler de concert à atteindre le but que se sont proposé les fondateurs de notre Société, cela seul suffirait à faire taire vos scrupules, et serait pour nous une raison de vous ouvrir nos rangs. Ici, les recrues sont précieuses; les vides se produisent, hélas! si fréquemment parmi nous. Nous connaissons votre amour de l'étude; nous savons que les livres sont l'objet de votre prédilection, que les œuvres d'art, sous quelque forme qu'elles se présentent, peinture, gravure ou sculpture sont loin de vous laisser indifférent, que vous les recherchez et collectionnez avec un goût aussi sûr que délicat. Il y a donc entre vous et nous communauté

de sentiments sur les matières qui sont l'objet de nos études. Quel obstacle vous empêcherait alors d'être compté au nombre de nos collègues? Aussi, Monsieur, suis-je heureux de vous dire au nom de tous, combien la Société éprouve de satisfaction en vous accueillant dans son sein.

— M. Pouillien, de Cusset (Allier), présenté dans la dernière séance est élu en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. le Secrétaire perpétuel rappelle un usage de la Société, peut-être ignoré par nos nouveaux collègues. Cet usage s'oppose à ce que les lectures faites en séance soient publiées sans autorisation préalable et à ce que les tirages à part, extraits de nos volumes, soient distribués avant la publication de ces volumes.

— M. de Guyencourt, au nom de la Commission de *la Picardie historique et monumentale*, donne lecture d'un rapport indiquant les premières mesures adoptées pour cette publication. Il insiste particulièrement sur l'invitation faite aux membres de la Société de dresser la liste des monuments, compris dans l'ancienne Picardie, dignes de figurer dans cet ouvrage et de préparer des notices qui accompagneraient les planches. La Commission jugera celles qui pourront être adoptées. On devra s'occuper d'abord de la ville et de l'arrondissement d'Amiens.

— M. Elie Fleury signale à l'attention de ses collègues et particulièrement de M. Billoré, archi-

tecte, inspecteur des édifices diocésains, les écussons qui devraient orner les clôtures du chœur de la cathédrale, en remplacement de ceux qu'on y a peint arbitrairement lors d'une restauration moderne. Ces blasons authentiques, de même que l'écu qu'il serait convenable de rétablir sur le mausolée du chanoine de Baillon, sont indiqués dans l'Epitaphier manuscrit que la Société vient d'acquérir.

— M. Janvier donne lecture d'une notice biographique sur le vénérable doyen de notre Compagnie, M. le conseiller Hardouin, récemment décédé à Quimper.

Dans l'Assemblée générale du lundi 7 décembre 1891 la Société a entendu la lecture d'une note fort intéressante de M. le comte de Marsy, intitulée : *la Sépulture du cardinal de la Grange*. A ce propos, M. Soyez communique aujourd'hui une description du tombeau de l'ancien évêque d'Amiens, que l'on admirait autrefois dans la collégiale de Saint-Martial à Avignon. Les éléments de ce travail ont été extraits de l'*Ami des monuments,* des œuvres de Decourt, de MM. Müntz et de Marsy et d'un dessin de la bibliothèque Barberini. Seuls quelques fragments de ce mausolée ont été sauvés, entre autres la belle statue connue à Avignon sous le nom *du transi*. Cet admirable tombeau enrichi de nombreuses statues et de magnifiques ornements, conçus dans le style ogival, atteignait presque la voûte de l'église de Saint-Martial. Il était

surmonté d'un écusson du cardinal qui, dit-on, se détacha le jour et à l'heure même de la prise d'Amiens par les Espagnols en 1597. La Révolution a presque complètement détruit ce chef-d'œuvre, conservé jadis avec un soin jaloux par le clergé de la collégiale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les nos 21,277 à 21,319.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur M. Henri HARDOUIN,

par M. Janvier.

Le 13 Janvier 1892, est décédé à Quimper, à l'âge de 82 ans, le doyen des membres de la Société des Antiquaires de Picardie. C'était le dernier survivant de ceux de la Société d'archéologie de la Somme. Ouvrier de la première heure, il était venu se ranger autour des quelques hommes studieux et pleins de foi, assumant la tâche ingrate, il y a plus d'un demi siècle, de faire connaître et aimer les monuments et les richesses artistiques

de notre province. La Société a toujours professé le culte de ses morts, et suivant une tradition pieusement observée, vous n'avez pas voulu que la perte regrettable que nous venons d'éprouver en la personne de M. Henri Hardouin ne laissât nulle trace dans nos mémoires. C'est pour obéir à cet usage respectable, que je consacre aujourd'hui cette courte notice à son souvenir. Je ne puis qu'y faire preuve de bonne volonté, car si je l'ai peut être un peu plus connu que beaucoup d'entre nous, il avait déja quitté Amiens à l'époque où la Société me fit l'honneur de m'ouvrir ses portes. Une seule personne eut été capable d'écrire cette biographie exacte et complète, c'est le collègue qui avait été durant de longues années son condisciple et son plus intime ami ; mais la destinée a voulu que M. Garnier le précédât dans la tombe.

Malgré son vif amour pour la Picardie, M. Henri René-Joseph Hardouin n'était pas notre compatriote ; des circonstances douloureuses de la vie l'avaient fortuitement rendu Amiénois. Né à Nîmes le 31 aout 1810, où son père était professeur de rhétorique, il descendait d'une très honorable famille de Bretagne, connue depuis trois siècles et qui eut l'honneur de compter parmi ses membres l'érudit mais paradoxal père Jean Hardouin, de la compagnie de Jésus, et le célébre architecte Jules Hardouin-Mansard. M. Hardouin avait a peine atteint douze ans quand son père mourut, inspecteur de l'Université. Malgré ce jeune âge, il

comprit la grandeur de la perte qu'il éprouvait et celle des devoirs de fils et de frère aîné qu'il avait a remplir et qui furent la règle constante de toute sa vie. Profondément religieux, profondément citoyen, sans compter ses forces, M. Hardouin, obéissait en toute occasion à ce qu'il regardait comme un devoir. C'est ainsi qu'il accepta plus tard à Paris en 1849, au plus fort de l'épidémie cholérique, les fonctions pénibles d'adjoint au Maire du IXme arrondissement, et durant la guerre de 1870 celle de Président des Ambulances du Nord. Sa mère vint alors se fixer à Amiens où son père avait rempli longtemps avec distinction les fonctions d'inspecteur des contributions directes. Frappée par des revers inattendus de fortune, cette femme au cœur élevé, prit la résolution de ne devoir qu'à son abnégation et à ses courageux efforts, l'existence et l'éducation de ses trois enfants. Elle gérait par elle-même un bureau de tabac, tout en prodiguant à sa jeune famille les soins les plus dévoués et les plus intelligents. Entré comme pensionnaire au collège d'Amiens, par le transfert de la bourse dont il jouissait déjà, Henri Hardouin y fit de bonnes études. Les années d'éducation commune, si dures quand on les subit, si pleines de consolation et de souvenirs au déclin de la vie, ont toujours conservé un charme ineffaçable dans ceux de M. Hardouin, aussi fut-il l'un des premiers promoteurs et des plus dévoués collaborateurs de l'Association amicale des anciens élèves de cet établis-

sement, qui bornée d'abord à une simple réunion de camarades habitant la capitale, ne tarda pas à s'étendre et à rassembler dans un même faisceau, quelle que fut leur résidence, tous ceux d'entr'eux qui tinrent à honneur de prendre part à cette œuvre toute à la fois de bonne camaraderie et de bienfaisance confraternelle. Son éducation achevée en 1827, il suivit les cours de l'école de droit, y conquit le grade de docteur, se fit recevoir avocat au barreau d'Amiens, et ne tarda pas à acheter une charge d'avoué à la cour.

En même temps qu'il était des nôtres, M. Hardouin appartenait aussi depuis 1837 à l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme. Les volumes de cette compagnie conservent de nombreux témoignages de son active collaboration. J'y relève : *Quelques considérations sur l'ouvrage de Michelet : Les origines du Droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel ; Rapport au nom de la commission chargée de la rédaction du programme sommaire d'un cours élémentaire de droit commercial*, qui fut longtemps professé sous les auspices de l'Académie par Louis Roussel, conseiller à la cour ; *Préface ou exposé d'un ouvrage devant porter ce titre : Etudes sur l'histoire du Droit français*. En 1838 il donne une notice sur l'éminent juris consulte qui contribua si puissamment aux réformes judiciaires du bon roi saint Louis, le bailli

de Vermandois, Pierre de Fontaines. Au nom d'une commission composée de MM. Marotte, Duroyer, Lemerchier, Lebreton et Machart, il présenta un autre rapport sur une question d'un très puissant intérêt pour la ville : l'embranchement du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, l'évaluation de la dépense et des produits de l'exploitation. En 1865 il écrit une notice biographique sur M. Creton, en 1869 sur M. Berville, mais j'ai hâte d'arriver à la partie principale du sujet qui m'occupe et pour en finir de suite avec les travaux de M. Hardouin, en dehors de ceux qu'il nous consacra spécialement, je rappellerai encore : une notice sur M. Lacave-Laplagne Barris, un aperçu du régime des Eaux non navigables, suivi d'un examen du projet de loi sur les syndicats, Paris 1865 in-8°. J'ajouterai enfin qu'il était associé correspondant de la Société d'archéologie du Finistère, de l'Académie du Gard, auxquelles il appartenait de droit par sa naissance ou sa famille et de la Société d'Émulation d'Abbeville, comme il fit partie plus tard à Paris, de la Société de Géographie, de la Société Philotechnique et de la Société Française d'archéologie.

Le nom de M. Hardouin figure sur la liste de notre Compagnie dès sa fondation en 1836. Il ne devait pas tarder a y faire inscrire celui de son ami Garnier ; anciens condisciples, nous a-t-il-dit un jour, dans un de ces moments d'épanchement qui étaient un des traits caractéristiques de sa

nature bienveillante et aimable « notre émulation « ne fut pas moindre en fait d'assiduité, à tout « particulièrement étudier l'histoire et l'archèo- « logie. Celui des deux qui le premier devint « membre de la Société y entraîna l'autre ; « pouvait-elle avoir une meilleure chance ? » A peine entré dans nos rangs, il prend une part active à nos travaux et dès 1837 il présente un rapport sur les archives départementales et sur les moyens de connaître les richesses de ce dépot, fort négligé par ceux qui en avaient été les conservateurs. Dans la séance générale du 8 juillet 1838, inspiré par la lecture qu'il avait récemment faite des mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, il réclamait la confection d'une carte pour servir à l'histoire de la Picardie et en développait l'utilité et les avantages. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité, mais je ne vois pas qu'elle ait reçue d'autre exécution que la publication en 1843, de la carte illustrée de dessins d'armoiries et de vues de monuments dus au crayon de Duthoit, entreprise sous les auspices du Marquis de Clermont Tonnerre, du Comte d'Allonville et du baron de Hauteclocque, sous la direction de M. Roger, tracée par l'un de nos collègues, Emmanuel Woillez, gravée à Paris par Lacoste et Porret, mais qui ne répond pas suffisamment au but plus large que se proposait M. Hardouin.

Le IIe volume de nos mémoires contient de lui, une notice très détaillée sur la vie et les principaux

ouvrages publiés ou inédits de Du Cange dont il venait d'éditer une œuvre capitale et du plus haut intérêt pour nos annales locales : *L'histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville qui n'ont point encore été publiez par Charles Dufresne sieur Du Cange*, *conseiller du roy*, *trésorier de France et général de ses finances en la généralité d'Amiens*, *ouvrage inédit publié d'après le texte du manuscrit original de la bibliothèque royale*, *supplément français*, *n° 1209*. Imprimé à Amiens en 1840 chez Duval et Herment, ce texte précédé d'un avant-propos, de la notice que nous venons de citer et que l'Académie, en 1841, reproduisit aussi dans le tome IV de ses Mémoires, est complété par des notes supplémentaires, des corrections, des tables de noms des lieux et des personnes. Mais dans ce volume in-8. de plus de 600 pages, l'éditeur n'a oublié qu'une seule chose ; par une trop grande modestie, il a omis d'y faire figurer son nom, qui, s'il avait été à la peine, aurait du être aussi au succès.

Les comtes d'Amiens devaient procurer à M. Hardouin le plus grand honneur que notre compagnie puisse décerner. Déjà vice-président en 1841, il fut l'année suivante choisi pour occuper après MM. Rigollot et Le Serrurier, le fauteuil de la présidence. Installé le 13 janvier, il la conduisit d'une main intelligente. C'est sous sa direction que fut

décidée la création d'un bulletin trimestriel pour obvier à la trop lente périodicité du compte-rendu des travaux de ses membres; que fut fondé le comité local de Beauvais, enfant plein de vitalité, qui peu après, devait, volant de ses propres ailes, s'ériger en Société académique de l'Oise, et que l'administration municipale vota pour la première fois en faveur de l'accroissement du Musée, alors encore à l'état d'embryon très rudimentaire, la subvention annuelle de 600 francs qui n'a jamais varié depuis cette époque. Après avoir signalé l'état fâcheux des églises de Berteaucourt et de Dommartin, et chaleureusement plaidé, non sans succès, la cause de ces édifices religieux auprès des autorités compétentes, il choisit pour thème de son discours de séance publique, saint Geoffroy l'évêque d'Amiens, l'apôtre des libertés communales revendiquées et conquises par nos ancêtres au prix de leur sang, esquissant à grands traits, et en patriotiques accents les vertus du prélat et le rôle difficile qu'il fut appelé à remplir, au milieu des péripéties multiples et si souvent violentes de la lutte, qui allait affranchir les citoyens d'Amiens de la tyrannie vexatoire de leurs comtes. En 1845, M. Hardouin sollicitait un buste pour saint Geoffroy. Son vœu a été exaucé depuis et au-delà, car la statue du saint Evêque figure aujourd'hui à l'entrée de l'hôtel-de-ville, comme celle du roi Louis-le-Gros qui l'aida dans son œuvre émancipatrice.

Les études auxquelles s'adonnait la Société

avaient eu, entre autres résultats heureux, celui de ramener l'attention sur Du Cange, et de le faire pour ainsi dire connaître de ses compatriotes qui, il faut bien l'avouer, savaient peut-être son nom, mais rien de plus. Les plus rares d'entr'eux qui se piquaient d'érudition, affirmaient sur la foi d'une plaque mensongère placée sur la maison du Sagittaire, rue des Vergeaux, qu'il avait vu le jour dans cette maison, mais pour le vulgaire, pour la grande masse, Du Cange, cela va sans dire, avait naturellement construit le pont qui porte son nom. Le 9 Novembre 1842, Auguste Breuil ayant fait la motion de voir élever un monument à la mémoire de l'auteur des Glossaires, sur le rapport de M. Hardouin, cette proposition fut adoptée à l'unanimité, et sept ans après, le bronze du savant amiénois dressé sur la place Saint-Denis, célébrait tout à la fois la gloire de son érudition et celle du talent du sculpteur Caudron, qui avait si magistralement reproduit ses traits.

Dans la séance publique du 7 juillet 1844, M. Hardouin donnait un pendant à son étude sur Pierre de Fontaines dans une notice historique et critique sur un autre grand jurisconsulte, son contemporain Philippe de Beaumanoir, et sur la rédaction des Coutumes du Beauvaisis. Le 30 octobre, il analysait le manuscrit de la Bibliothèque d'Amiens intitulé : Historiæ regalis abbatiæ Sti Petri Corbeiensensis de don Cocquelin, official de cette abbaye, et proposait à la Société de l'éditer

avec M. Garnier, dans ses mémoires. Ce fut ce dernier seul qui accomplit cette tâche. M. Hardouin qui s'était réservé d'en écrire l'introduction en fut empêché, comme on va le voir par la suite. Cependant dans cet ordre d'idées, à la séance publique du 13 juillet 1845, il avait donné lecture d'un mémoire sur Francon, comte abbé de Corbie. Dans l'assemblée générale de la veille, il avait développé avec une judicieuse critique, cette idée, que la découverte faite quelques années auparavant aux environs de Péronne et qui avait enrichi la collection de M. Danicourt, d'armes anciennes, mais de forme étrange et révèlant des caractères de fabrication asiatique, indiquait des invasions barbares et que cette ville et le Vermandois avaient du être, à plusieurs reprises, le théâtre des ravages des Huns et des Hongrois.

En 1846, M. Hardouin fut appelé à rédiger le rapport sur les Mémoires envoyés au concours. Le prix fut décerné à un très consciencieux et très savant travail ; *La Ligue à Beauvais* de M. Dupont Wite, procureur du roi au tribunal de cette ville. Malheureusement, si le 11 novembre suivant, le secrétaire perpétuel lisait encore en son nom, une notice nécrologique sur le comte de Boubers, le président annonçait à la Société que la nouvelle carrière que notre collègue embrassait, l'obligeait à quitter Amiens pour se fixer dans la capitale. En témoignant le regret de s'éloigner de ses collaborateurs, de ses amis, M. Hardouin manifestait le dé-

sir de coopérer encore à leur œuvre commune, et la Société en lui exprimant ses regrets de cette brusque séparation, lui confèra à l'unanimité, le titre de membre titulaire non résidant.

C'était pour remplir des devoirs sacrés de famille qu'il brisait les liens qui l'attachaient à la Picardie. Au moment où Mme Hardouin comptait jouir près de son fils d'un repos si bien mérité, un nouveau coup douloureux venait de la frapper. Elle perdait sa fille aînée laissant quatre enfants en bas âge. Elle accourut à Paris pour prendre soin de ces petits berceaux. C'est alors que M. Hardouin avec sa femme (il avait épousé en 1834 une de ses cousines qui lui avait apporté bonheur et aisance) vint s'établir à son tour à Paris, pour aider sa mère et son beau-frère dans cette tache nouvelle.

Si les exigences de la nouvelle position qu'il avait choisie, celle d'avocat au conseil du roi et à la Cour de Cassation, ne lui permettaient plus de prendre une part aussi active qu'il l'eut désiré à nos travaux, son profond et sincère amour pour la ville qui avait vu sa jeunesse et ses chères études, n'en demeura peut-être que plus profond par l'absence. Aussi le verra-t-on saisir avec empressement toutes les occasions qui se présenteront de venir passer quelques heures, pour serrer la main de ses vieux condisciples, de ses vieux amis du barreau, de ses confrères regrettés de la Société et de l'Académie, tenir à honneur et à devoir de reprendre momentanément son ancienne place au milieu

d'eux, dans des circonstances sollennelles, ou des réunions plénières. C'est ainsi qu'il assiste à l'inauguration des statues de Du Cange, de Gresset, de Pierre l'Ermite ; qu'en 1853, il nous entretient d'observations sur l'histoire du Tiers-Etat d'Augustin Thierry; qu'il adresse à M. Paulet, de Mons, une longue lettre au sujet de Pierre l'Ermite dont la nationalité était alors très vivement disputée entre la Belgique et la France. Il nous représenta souvent aussi, à Paris, à la Sorbonne, aux réunions du Congrès des sociétés savantes. En 1857, il paie un tribut de légitimes regrets à son ancien collègue et ami M. Guérard, dans une notice sur sa vie et ses œuvres, pleine de cœur et de sensibilité. Dix ans après il siégeait à la 34e session tenue à Amiens, par le Congrès scientifique de France, sous la présidence de M. Taillar président à la Cour impériale de Douai et y rappelait dans un spirituel et humouristique discours, la visite faite dans notre ville, trente ans auparavant, par le savant archéologue normand Arcisse de Caumont, et la Société Française pour la conservation des monuments, et l'influence salutaire de cette visite sur le développement des études archéologiques dans notre région.

A cette époque, la position de M. Hardouin avait encore subi de nouvelles modifications. Demeuré veuf à46 ans, ayant perdu en 1863 sa digne mère âgée de 75 ans, M. Hardouin avait sollicité son entrée dans la magistrature. Ce fut alors que sa dernière sœur, veuve aussi, le suivit et désor-

mais ne le quitta plus. D'abord nommé juge au tribunal civil de Mortagne en 1863, il devint successivement président du tribunal de Béthune et conseiller à la Cour impériale de Douai. Comme magistrat, il se passionne pour la grave question du régime des prisons et des moyens propres au reclassement des détenus dans la société après l'expiration de leurs peines, comme il s'était montré plein d'ardeur pour la question de l'abolition de l'esclavage. Il assiste comme délégué aux congrès internationaux d'Anvers, de Stockholm et de Rome, où s'agitaient ces graves problèmes sociaux.

Quand sonna pour lui l'heure de la retraite par limite d'âge, c'est en Bretagne, sur la vieille terre de granit, berceau primitif de la famille, auprès de ce que lui restait des siens, que M. Hardouin voulut passer ses derniers jours de repos. Mais je me trompe, M. Hardouin ne pouvait rester inactif, sa belle et haute intelligence ne pouvait rompre ainsi avec les chères études et les traditions de travail de toute sa vie passée. Conseiller honoraire à la Cour de Douai, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, il demande son inscription au tableau des avocats de Quimper qui l'honorèrent et s'honorèrent eux-mêmes. en lui conférant le bâtonnât et en le lui renouvelant chaque année !

Nous avons vu pour la dernière fois, ce vénérable et bien aimé collègue au congrès historique et archéologique organisé à l'occasion de la célébration

du cinquantenaire de la Société. Toujours vif et alerte, conservant dans toute leur fraîcheur, ses sentiments et ses affections d'autrefois. « C'était le « cas où jamais, nous disait-il à la séance d'ouver- « ture, se trouvant le doyen du doyen lui-même « qui nous présidait, pour lui réitérer de vive voix « ses congratulations, d'accourir tout exprès, « même du fond de la Cornouaille, à la faveur ines- « pérée d'un soixante-seizième printemps à son dé- « clin. » A cet âge affronter, pour un semblable motif, un voyage de près de deux cents lieues, est assurément chose qui ne se voit pas tous les jours, et n'indique pas un cœur devenu indifférent et glacé par l'égoïsme habituel à la vieillesse. Ce témoignage de sympathie montre bien ce qu'avait été et ce qu'était encore pour lui la Société. En le perdant, elle a perdu non seulement un savant collègue, mais un ami aimé de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître, car ainsi que l'a si justement dit sur sa tombe, l'orateur qui lui adressait les derniers adieux de ses concitoyens, M. Hardouin avait bientôt conquis tous ceux qui l'approchaient, par sa haute probité, sa simplicité aimable, son tact et son urbanité exquise, sa parole droite et affectueuse, sa bonté touchante, et jusqu'à cette candeur qui était en lui, comme une grâce de l'esprit et une fleur du sentiment.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1892. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 12 avril 1892

Présidence de M. Soyez, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. Codevelle, Colombier, le chanoine Marle et Gaëtan de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance ;

— M. le ministre de la Justice et des Cultes veut bien répondre favorablement à la demande

qui lui a été adressée au nom de la Société. Il autorise les membres titulaires résidants à prendre des vues photographiques dans l'intérieur de la cathédrale d'Amiens.

Le Secrétaire perpétuel est chargé d'adresser à M. le Ministre les vifs remerciements de la Société pour cette gracieuse autorisation.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce l'envoi de divers ouvrages et accuse réception des numéros 2 et 3 du bulletin de 1891, destinés au service des échanges ; il adresse une circulaire relative au prochain congrès des sociétés savantes.

— Le Secrétaire perpétuel communique la liste des objets choisis par la commission, parmi ceux que la Société a offert au musée de Picardie.

— La Société d'archéologie de Belgique, fondée en 1842, à Anvers, annonce qu'elle va célébrer son cinquantenaire. M. Janvier est prié de vouloir bien représenter la Compagnie au congrès qui doit avoir lieu à cette occasion.

— La Société accueille avec empressement la demande d'échange de publications qui lui est adressée par l'Académie Royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de Stockholm.

— M. E. Lévêque, membre titulaire non résidant, veut bien offrir à notre Bibliothèque plusieurs pièces manuscrites du XVIIIe siècle concernant quelques communes de la Somme. Des remerciements lui sont votés ainsi qu'à notre collègue,

M. Lefebvre-Marchand, qui nous informe de plusieurs trouvailles faites à Chaulnes et joint à sa communication le dessin d'un vase ancien.

— M. Van Robais adresse à chacun des membres résidants une notice biographique sur son regretté frère M. Armand Van Robais. Le Secrétaire perpétuel est chargé de lui offrir les remerciements de la Société.

—MM. de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt se sont rendus à Vaux-sous-Corbie pour examiner l'état de la pierre tombale qui a été découverte l'année dernière dans le cimetière de cette commune. Cette pierre vient d'être transportée au musée de Picardie.

— Le Secrétaire perpétuel annonce que M. Albert Daire consent très volontiers à ce que la Société fasse prendre une épreuve photographique du portrait du P. Daire qui est en sa possession ; portrait dont M. Guerlin avait signalé l'existence à une de nos dernières réunions.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de ses collègues les publications suivantes déposées sur le bureau : une *Etude*, de notre collègue, M. Janvier, *sur le livre de la propriété des choses de Barthélémy de Glanville*, extraite du tome LI des mémoires de la Société des Antiquaires de France; les volumes envoyés par les Sociétés de Bayonne, de Montbéliard et de Londres, qui contiennent, outre de remarquables travaux, des illustrations exécutées avec beaucoup de soin.

— M. Fleury communique à la Société un album de phothogravures représentant des vues de Péronne. Cette publication est d'un aspect des plus agréables et il est à désirer que toutes nos villes en aient bientôt de semblables.

— MM. Guerlin, de Puisieux et Poujol de Fréchencourt présentent M. le marquis Guilhem de Pothuau en qualité de membre non résidant. Il sera statué sur cette nomination à la prochaine séance.

— M. de Guyencourt au nom de M. Pinsard, donne lecture d'une très intéressante communication sur l'emplacement de la limite sud du Castillon d'Amiens. M. Leullier, architecte, a rencontré récemment, à l'intersection des rues Ste-Marguerite et des Capucins où il faisait exécuter divers travaux, des substructions très importantes analogues à celles mises à jour lors de la reconstruction de l'aile Est de l'Hôtel de Ville. Leur direction est perpendiculaire aux grands murs, qui existaient sous l'aile en question. Cette direction, perpendiculaire aux mêmes murs, a été du reste constatée déjà pour les substructions découvertes en creusant les fondations de l'hôtel des postes.

Le mur de la rue des Capucins a une épaisseur de $9^{m},60$ et présente deux parements. S'il faisait partie des ouvrages renfermés dans l'enceinte du Castillon, il faut reporter encore audelà de la rue des Capucins la limite *Sud* de cette enceinte.

Déjà M. Pinsard avait reconnu qu'il n'était pas

possible de limiter l'emplacement du Castillon par la muraille de la ville, qui de l'angle de la maison Mallet se dirigeait vers la porte Longue-Maisière. La découverte de la rue des Capucins oblige à l'étendre encore plus avant vers les rues Duméril et des Cordeliers.

La muraille, dégagée par M. Leullier, est construite en moellons durs d'une teinte jaunâtre provenant soit des carrières de Vaux-sous-Corbie, suivant M. Pinsard, soit des carrières de la vallée de la Selle, d'après M. Leullier.

A une profondeur de trois mètres sous le pavé on a découvert deux squelettes : plus bas se trouvaient des ossements et des dents d'animaux. Cette communication a une grande importance au point de vue de l'ancienne topographie de notre ville. Un plan dressé par M. Pinsard permet de juger de la direction des murailles.

— M. Pinsard entretient encore ses collègues d'un ouvrage en terre, fait de mains d'homme, qui se trouve dans le bois d'Erondelle. La forme de cet ouvrage rappelle celle d'un *Oppidum*, mais son peu d'étendue empêche d'admettre que des troupes y aient campé. En effet, la partie intérieure, de forme ellipsoïdale, n'a que 24^{m}15 suivant le grand axe et 16^{m}40 suivant le petit axe. On ne remarque aucune entrée. Cet espace intérieur est circonscrit par une levée de terre, qui s'élève au-dessus de la plate-forme d'une hauteur moyenne de 2 mètres; après cette levée vient un fossé d'une

largeur de 4 à 6 mètres et d'une profondeur de 2m50 à 4 mètres.

Quelle était la destination de ce retranchement ? Poste d'observation, sanctuaire des cérémonies druidiques, lieu de réunion des chefs Belges ?...

Des fouilles, que M. Pinsard demande, et un relevé des ouvrages analogues qui se trouvent en Picardie, permettraient peut-être de l'établir. Un plan est également joint à cette seconde communication.

Ces deux lectures sont vivement applaudies, et M. le Président, au nom de ses collègues, remercie M. Pinsard et le félicite du zèle infatigable avec lequel il poursuit ses études sur notre vieille province et sa capitale.

— M. de Guyencourt rend compte d'une excursion qu'il a faite, en compagnie de M. Pinsard, à Beuvraignes où avaient été découverts des cercueils de pierre.

Les fouilles entreprises autour de ces sépultures sont demeurées sans résultat. Quant aux deux cercueils signalés, ils étaient placés côte à côte, les pieds tournés vers le Midi; quatre squelettes trouvés aux quatre côtés de ces sarcophages leur faisaient comme une ceinture d'ossements. Les cercueils, façonnés dans des blocs de calcaire de l'Oise, étaient recouverts au moyen de plusieurs morceaux du même calcaire, mais de dimensions variables. L'un d'eux renfermait un squelette présentant une déviation curieuse de l'épine dorsale

Ses vertèbres étaient comme aplaties et semblaient avoir gagné en largeur ce qu'elles avaient perdu en hauteur. Quant aux objets trouvés à côté des cercueils, ils avaient été acquis déjà par un habitant de Roye.

— MM. de Guyencourt et Pinsard se sont ensuite rendus à l'église de Tilloloy, dont notre collègue, M. l'abbé Odon, leur a fait les honneurs avec une obligeance parfaite.

La monographie de cette élégante construction, que M. de Guyencourt décrit rapidement, trouvera sa place un jour dans la *Picardie historique et monumentale*. A signaler, pour aujourd'hui, un carreau émaillé qui, jadis, faisait partie du pavage de l'édifice. Il présente les lettres gothiques F-A, réunies par une cordelière, se détachant en blanc sur un fond rouge. Ces lettres sont les initiales de François de Soyecourt et d'Antoinette de Rasse, sa mère.

Un dessin de ce carreau, un plan de la partie de Beuvraignes où furent trouvés les cercueils et un dessin de ces cercueils eux-mêmes sont présentés à la Société par M. Pinsard.

— M. de Guyencourt décrit divers objets acquis récemment par la Société : une épée romaine, une sorte d'épieu d'un type fort remarquable; une lance; une fibule; une hache de pierre polie, d'une authenticité contestable ; un ouvrage arabe, recueil des décrets du Concile de Chalcédoine, fait également partie du lot acheté par la Commission des recherches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures 1[4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 21320 à 21421.

Séance ordinaire du mardi 10 *mai* 1892.

Présidence de M. Soyez, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, de Roquemont, Roux et Soyez.

MM. Brandicourt, Codevelle, Hareux et de Witasse, membres titulaires non résidants assistent à la séance. M. Darsy s'excuse de ne pouvoir, pour raison de santé, se réunir à ses collègues.

— Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce plusieurs ouvrages provenant de la Belgique, des Pays-Bas et des Etats-Unis.

— M. l'abbé Bornet, curé-doyen de Saint-Germer, adresse sa démission de membre de la Société.

— M. le Directeur de la Société française d'archéologie envoie le programme du cinquante-neuvième Congrès qui se tiendra à Orléans du 22 au 30 juin.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de ses collègues : 1° une très intéressante *étude sur les fonds baptismaux, par M. Saintenoy*. L'auteur cite fréquemment notre confrère, M. Enlart, qui a publié dans le *Cabinet historique* un travail sur les fonds baptismaux dans le nord de la France.

2° *La Société smithsonniène* vient d'envoyer un volume qui renferme des planches fort curieuses. Plusieurs d'entre elles représentent des instruments en pierre ou en os que l'on peut comparer à ceux découverts dans notre région.

3° L'Annuaire de la *Société francaise de Numismatique* relate une importante trouvaille faite dans l'Oise. Les pièces découvertes ont été acquises par un amateur de Paris.

4° Le dernier volume de la *Société des Antiquaires de Zurich* contient de fort belles illustrations.

5° La *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* publie une monographie de l'église bénédictine de Saint-Seine ; une des planches reproduit de nombreuses marques de tâcherons ; une autre, la curieuse pierre tombale de Jean IV de Blaisy, mort en 1439. Elle représente un squelette tenant une crosse dont la volute est tournée en dehors, ce qui

est une dérogation à l'usage constant lorsqu'il s'agit d'un abbé. Au-dessus, l'âme du défunt est enlevée dans un linceuil.

On remarque dans le même volume une histoire du théâtre à Dijon.

6° Notre collègue, M. Janvier, offre pour la bibliothèque de la Société un exemplaire de la notice qu'il a consacrée à son aïeul, *Louis-François Janvier, secrétaire en chef de la mairie d'Amiens de 1768 à 1807*. Grâce à sa fermeté, à sa probité éclatante, à la dignité de son caractère devant laquelle chacun s'inclinait, il put traverser les années troublées de la Révolution sans autre incident qu'une incarcération de quelques jours. Il méritait bien, par les multiples services rendus à notre ville, que sa mémoire y fut conservée et sa laborieuse carrière proposée comme exemple à ses successeurs.

7° M. le baron de Baye offre aussi à notre bibliothèque une intéressante étude sur la *Bijouterie des Goths en Russie*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Janvier continue à dépouiller les *Comptes des Bâtiments du Roi*, publiés par M. Jules Guiffrey. Maints et maints Picards figurent sur les tables très bien dressées qui accompagnent les tomes II et III. Voici d'abord le sculpteur Poultier, trop peu connu et dont la biographie est défigurée, dans les ouvrages spéciaux, par d'impardonnables erreurs. Jal lui avait consacré déjà un important

article dans son Dictionnaire. Grâce aux *Comptes des Bâtiments du Roi*, nous pouvons mettre encore à son actif de nombreux ouvrages exécutés pour Versailles, Trianon, Fontainebleau... ainsi que pour les Invalides. Les peintres boulonnais Baudren et Joseph Yvart ont travaillé pour la manufacture des Gobelins ; le fondeur Nicolas de Mainville a été chargé de l'exécution de groupes importants destinés aux résidences royales. Les savants, non moins que les artistes, ont part aux largesses du souverain : l'architecte Blondel, le géographe et astronome Cassini, l'orientaliste Galand, Bourdelin, de l'Académie des sciences, reçoivent des gratifications. M. Vion d'Hérouval a 2000 livres en considération de son application à la recherche des manuscrits, et pareille somme est accordée, en 1688, à notre illustre du Cange, peu de mois avant sa mort. Le nom de l'auteur du *Glossaire* revient du reste plusieurs fois dans ces listes, et l'on peut voir que la Bibliothèque royale prenait à elle seule deux cents exemplaires de ses œuvres. Citons encore des documents utiles pour l'histoire de la manufacture de tapisseries de Beauvais, pour la monographie d'Yaucourt-Bussus, près Abbeville, etc.

— M. Janvier donne ensuite l'analyse d'un Mémoire de M. W.-S. John Hope, publié dans le tome LII, 2e série de l'*Archéologia*.

« Dispersés çà et là en Angleterre..., existent nombre de petites tablettes ou panneaux d'albâtre

dont le principal motif est une tête couchée sur un plat. » Depuis 1746, l'interprétation de ce sujet a donné lieu à diverses opinions dont la véritable, suivant l'auteur du Mémoire, a pour les Amiénois un intérêt tout particulier.

Le savant anglais considère en effet cette tête comme étant celle de saint Jean-Baptiste et il s'appuie sur ce fait, négligé jusque-là, que beaucoup des panneaux en question présentent un trou oblique, profond, au-dessus de l'œil gauche. Or, l'os frontal conservé dans notre basilique d'Amiens porte en effet, au-dessus de l'œil gauche, la trace d'un coup de stylet, ce qui est conforme à la tradition qui, elle-même, a inspiré l'un des bas-reliefs de la cathédrale, au-dessous duquel on lit :

« Le chef saint Jehan fut à table posé
« Puis d'un couteau dessus l'œil incisé. »

La tête de saint Jean-Baptiste dans un plat fut l'un des motifs favoris de l'art au Moyen-Age : sculpture, sceaux, peintures, broderies..., la représentaient à l'envi et M. Hope en cite maints exemples qu'il ramène à quatre types bien caractérisés.

Ces communications de M. Janvier intéressent vivement l'Assemblée et sont accueillies par de nombreux applaudissements.

— M. Josse donne lecture d'un rapport sur l'exploration qu'il a faite d'un souterrain refuge, découvert à Heudicourt, canton de Roisel.

Ce souterrain a plus de 300 mètres de long, du moins dans sa partie exploréee jusqu'à ce jour ; il ne communique avec l'air libre que par un orifice d'un mètre carré environ, on y accède d'abord à l'aide d'une échelle, puis en suivant une pente raide et glissante pratiquée dans l'argile. Après avoir cheminé pendant quarante mètres, environ, on rencontre la couche de craie et à quatre ou cinq mètres plus loin on se trouve dans une galerie large de 1^{m} 50, haute de 2^{m}.30, mais que les éboulements réduisent souvent à des étranglements où l'on est obligé de ramper.

Sur la gauche, de distance en distance, sont des chambres de douze à seize mètres carrés. L'une beaucoup plus spacieuse a manifestement servi de chapelle, au fond, vis-à-vis de la porte, est creusée une espèce d'*absidiole* terminée par une arcade surbaissée dominant une table de pierre à disposition qui rappelle l'*arcosolium* des catacombes.

Plus loin, à droite, un enfoncement de cinq à six mètres conduit à un puits. Plus loin encore un labyrinthe, et bientôt on touche à l'extrémité de la partie explorée jusqu'à ce jour.

Arrivés à cet endroit, M. Josse et ses guides se trouvent dans une situation fort embarrassante : les lampes s'éteignent, eux-mêmes commencent à respirer difficilement et ce n'est pas sans peine qu'ils regagnent le point de départ.

L'exploration n'a donc pas été aussi complète qu'on l'eut souhaité. Elle a cependant permis à

notre excellent collègue de formuler les conclusions suivantes :

D'abord le souterrain d'Heudicourt est bien un refuge : sa longueur, le petit volume des matériaux extraits, la disposition générale, ne laissent aucun doute à cet égard. Les sept ou huit étranglements de la galerie, composés d'argile et non de craie ne proviennent pas de la voûte, mais du sol extérieur. Ils marquent la place d'anciens puits d'aérage ou d'entrées aujourd'hui comblées. Le petit nombre de locaux disposés sur la droite, leur emménagement différent de celui des locaux de gauche, indique que les premiers étaient destinés à des usages publics tandis que les seconds devaient être affectés à des logements particuliers. Il serait désirable qu'une nouvelle excursion fut accomplie pour étudier plus exactement cette crypte.

L'assemblée accueille par des applaudissements le très intéressant rapport de M. Josse.

— Une commission composée de MM. Fleury, de Guyencourt, Janvier, Milvoy, Pinsard et Poujol de Fréchencourt s'est rendue à Dommartin pour visiter les fouilles entreprises par M. le capitaine d'artillerie Froissart, propriétaire des ruines de l'abbaye.

— M. Milvoy donne lecture d'un rapport fait à la suite de cette excursion.

L'église abbatiale est restée à peu près ce qu'elle était au moment où M. Durand, notre collègue, l'a visitée en 1888. C'est du déblaiement du

cloître, accolé au bas-côté sud de l'église que M. Froissard s'est particulièrement occupé. Un Decauville enlève les terres au fur et à mesure du piochage et ce moyen rapide n'est pas superflu, si l'on prend garde à la masse énorme des remblais qu'il faut extraire de cet endroit.

Le cloître élevé sur un plan rectangulaire, est à peu près complet ; les murs restant permettent d'en reconstituer au moins le rez-de-chaussée. Des différences notables de niveau laissent le champ libre aux suppositions. Il faut y voir évidemment des modifications apportées dans la suite des temps, constructions et démolitions. Au seuil du cloître se trouvaient deux pierres tombales avec inscriptions, des carreaux émaillés, des monnaies, etc.

Quant aux chapiteaux, la Société les connait maintenant puisque les mieux conservés sont au musée de Picardie ; ceux qui les ont exécutés d'une manière si parfaite n'avaient-ils point subi l'influence de quelque centre comme Cluny, d'où sont sortis tant d'artistes distingués ?

M. Milvoy ajoute qu'il a été frappé de rencontrer une analogie extraordinaire entre les profils des astragales de ces chapitaux et ceux des monuments des IIIe, Ve et VIe siècles, qui couvrent l'Asie Mineure et que MM. Duthoit et de Voguë ont décrit avec tant de compétence.

Il faut remercier M. et Mme Froissard du gracieux accueil qu'ils ont bien voulu faire à la commission

et du zèle qu'ils apportent à la conservation des ruines. Par leurs soins, des abris en tuiles ont été élevés au-dessus de tous les endroits qui doivent être protégés. C'est une précaution dont on ne saurait trop les louer. Il resterait à les prier de faire tenir par le chef du chantier un journal du résultat des fouilles.

— M. Guerlin donne lecture d'une étude de M. le chanoine Marle sur les *Charitables* de Béthune.

Cette ville possède encore de nos jours une confrérie sept fois centenaire. Elle fut fondée en 1188, pendant une peste, sous le vocable du grand évêque de Noyon, Saint-Eloi.

La charité de saint Eloi, établie par deux humbles maréchaux-ferrants, Germon et Gauthier, se proposait surtout de pourvoir, sans rémunération, à la sépulture de ceux qui mouraient soit à Béthune, soit dans la banlieue. Protégée par l'autorité ecclésiastique aussi bien que par le pouvoir civil, elle parvint à un haut degré de prospérité. Les maladies contagieuses ne lui fournirent que trop souvent l'occasion d'exercer sa pieuse mission. L'épidémie de 1687, notamment, vit s'accomplir de la part des *Charitables* des prodiges de zèle et de courage que leurs successeurs ont renouvelés en 1832. Car la Révolution, malgré plusieurs décrets, ne put parvenir à dissoudre l'ancienne confrérie : spoliée de ses biens, dépossédée de son église, elle a survécu à la tourmente et demeure

toujours fidèle à ses belles traditions de bienfaisance et de charité.

— M. le marquis Guilhem de Pothuau, présenté à la dernière séance est élu membre titulaire non résidant.

MM. Boudon, de Guyencourt et Janvier présentent comme membre titulaire non résidant, M. Alexandre Levasseur, président du tribunal de commerce d'Amiens.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à neuf heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 21422 à 21460.

Séance ordinaire du mardi 14 juin 1892.

Présidence de M. Soyez, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. Brandicourt et de Boutray, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le Président informe l'assemblée que conformément aux traditions de notre Compagnie, il

s'est rendu avec une délégation de la Société à l'Hôtel du grand commandement pour faire la visite officielle à M. le général Hervé, commandant le 2me corps d'armée, le jour de son entrée à Amiens.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Pouillien, de Cusset, nouvellement nommé membre titulaire non résidant, adresse avec ses remerciements, sa cotisation et son bulletin d'adhésion.

— M. le marquis Guilhem de Pothuau remercie la Société de son admission et demande à être reçu membre à vie en versant la somme requise à cet effet.

Le Ministère de l'Instruction publique adresse plusieurs ouvrages pour la bibliothèque.

Un numéro du *Moniteur de l'Epargne et du travail* publié à Lille est adressé à la Société, il contient un compte rendu élogieux de la dernière séance publique de la Société et du tome XXXII des mémoires in-8°.

— M. le Préfet de la Somme a fait déposer sur le bureau le volume contenant les procès-verbaux du Conseil Général pour l'année 1891.

— Le Secrétaire perpétuel annonce le décès de M. Alfred Maury, de l'Institut, membre correspondant de notre Compagnie et de M. le comte Hibon de Frohen, membre non résidant, qui avait pris part au congrès de 1886, lors du cinquantenaire de la Société.

— M. Poujol de Fréchencourt appelle l'attention de l'assemblée sur quelques uns des volumes qui nous sont parvenus depuis la dernière séance :

— La Société philomatique Vosgienne, dont le siège est à Saint-Dié et qui vient d'entrer en relation avec notre Compagnie, adresse un volume qui lui fait honneur. On y remarque trois belles phothographies et une curieuse *Présentation de la Sainte-Vierge*.

Le fascicule de la *Revue de l'Art Chrétien* renferme un passage de la conférence faite par M. Clocquet, à l'école Saint-Luc à Liège, dans lequel il est parlé en termes fort élogieux de la cathédrale d'Amiens. Deux gravures sont jointes à cet article.

—Un professeur du lycée d'Amiens, M. Duchaussoy, fait hommage à notre bibliothèque d'un savant mémoire, qu'il vient de publier sur la météorologie du département de la Somme. Cet ouvrage offre un réel intéret pour notre Société. Dans une remarquable introduction, l'auteur à l'aide de documents puisés aux meilleures sources, donne une étude fort curieuse sur la météorologie en Picardie depuis l'an 58 avant Jésus-Christ. jusqu'en 1799.

— M. Guerlin dépose sur le bureau au nom de M. Frédéric Moreau un fascicule de l'album Caranda, qui ne le cède en rien à ceux qui ont déjà paru.

L'assemblée vote des remerciments à tous les donateurs.

— M. de Guyencourt lit un rapport sur la suppression des armoiries que les fondateurs de la Société des Antiquaires de Picardie ont adoptées. Elles n'ont rien d'historique, car la Picardie n'a jamais eu d'armes particulières. Il convient, semble-t-il au rapporteur, que notre Compagnie ne contribue pas à propager l'erreur qui en fait notre blason provincial. M. de Guyencourt est d'avis de les remplacer sur nos volumes par un autre signe distinctif, le buste de du Cange par exemple.

Cette proposition adoptée en principe est renvoyée à la commission d'impression.

— M. Levasseur, président du tribunal de commerce, est élu membre titulaire non résidant.

— M. Pinsard dépose sur le bureau un portrait de M. Garnier. Il a été découvert récemment à la salle de vente par M. Guerlin. C'est une exquisse signée *de Court*, faite pour le grand tableau qui représentait la remise des plans du Musée à l'Empereur Napoléon III. Tableau qui, depuis plusieurs années, se trouve relégué dans les combles. La Société remercie MM. Pinsard et Guerlin d'avoir saisi l'occasion de se procurer le portrait de notre ancien et regretté secrétaire perpétuel et approuve la dépense faite à cette occasion.

— M. de Calonne retrace le tableau de la Révolution Communale à Amiens avec des aperçus nouveaux. Après avoir constaté, dès l'année 1057, l'union des habitants d'Amiens et de Corbie, se groupant pour jurer un pacte de paix ; après avoir

montré les notables — *primores urbis* — obtenant par la force de l'association, des comtes Guy et Yves un adoucissement aux charges résultant de la juridiction féodale, M. de Calonne établit nettement la distinction entre les quatre pouvoirs qui se partageaient alors l'autorité dans Amiens. Il esquisse la physionomie de chacun des co-seigneurs, l'Evêque et le Comte, le Vidame et le Chatelain ; puis il aborde le détail, plein d'intérêt, de la lutte entreprise par les bourgeois contre le comte, Enguerrand de Coucy, en 1114. Lutte à laquelle Louis VI prend la part que l'on sait. Après des assauts répétés et sans résultat, le Roi, jugeant la tour dite du Castillon imprenable, ordonne de transformer le siège en un blocus qui dura près de deux ans ; après quoi cette tour environnée de murailles et de retranchements fut rasée. La destruction a été si complète que nous en sommes réduits aux conjectures pour en déterminer l'emplacement. Dans le doute, en présence des opinions des historiens locaux recherchant les vestiges de la forteresse, soit au nord, soit au sud de la place actuelle de l'Hôtel de Ville, M. de Calonne préfère laisser la parole aux surprises que ménage peut-être dans l'avenir, la découverte de substructions capables de fixer définitivement l'opinion.

Cette lecture est accueillie par de nombreux applaudissements.

— M. Guerlin fait connaître à la Societé diverses

broderies qu'il attribue aux Ursulines d'Amiens. — Il signale un passage du livre des *Miracles de madame sainte Katherine*, — manuscrit de la bibliothèque nationale, n° 7335, — qui relate la délivrance d'un de nos compatriotes, prisonnier des Sarrazins en 1443.

— M. de Guyencourt entretient la Société de diverses découvertes faites à Dommartin : le carrelage du cloître, des monnaies diverses remontant au XVIe et au XVIIe siècles, les deux pierres tombales des abbés Philippe Celers et Milon Marcy. Il mentionne aussi la découverte d'un fragment de pierre tombale, daté de 1669, faite dans un puits engagé sous l'église.

Une visite dans les villages environnants, ajoute notre collègne, surtout dans les édifices religieux, permettrait seule de se faire une idée exacte des richesses artistiques conservées à Dommartin avant la Révolution. L'église de Tortefontaine possède des statues provenant de l'abbaye ; à Crécy, l'autel en bois sculpté et le pavage de l'église ont la même origine. Qui sait si diverses peintures, placées dans la même église ne viennent pas aussi du monastère détruit ?

— M. Durand, qui connait ce pays, appuie les paroles de M. de Guyencourt ; il y a dans l'église de Crécy des peintures qui étaient jadis à Dommartin. Trois au moins d'entre elles forment un ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n°s 21461 à 21568.

LA SÉPULTURE DU CARDINAL DE LA GRANGE

Par M. le Comte de Marsy

Directeur de la Société française d'Archéologie.

M. Eug. Müntz, conservateur de l'Ecole des Beaux-arts, a déjà étudié avec succès et reconstitué un certain nombre d'œuvres d'art dues aux Papes d'Avignon ou aux membres influents du clergé et dont les débris sont souvent dispersés et en partie perdus. Aujourd'hui il restitue, à l'aide d'un dessin de la bibliothèque Barberini, le somptueux monument funéraire que le cardinal Jean de La Grange, évêque d'Amiens, mort en 1402, s'était fait élever dans l'église de Saint-Martial d'Avignon et dont quelques parties, et notamment le célèbre bas relief du *Transi* ou cadavre en putréfaction, sont conservées au Musée d'Avignon (1).

Le cardinal de La Grange avait voulu avoir aussi un tombeau dans la cathédrale d'Amiens et

(1) Le mausolée du cardinal de La Grange à Avignon (fin du XIVe, commencement du XVe siècle). Extrait de la revue l'*Ami des Monuments et des Arts*. 1890. in-8.

M. Müntz donne également à l'aide de renseignements recueillis par notre confrère M. G. Durand la description de ce second monument détruit en 1751, mais, dont la dalle et la statue couchée subsistent encore.

Par son testament, le cardinal de La Grange avait réglé, les doubles conditions de sa sépulture dans le cas où il viendrait à mourir soit à Avignon ou près de cette ville, soit à Amiens ou ailleurs.

M. Müntz, par une étrange distraction bien rare chez un érudit de sa valeur, a pris le contrepied de ces dispositions et se livre à cette occasion aux réflexions suivantes sur les intentions du cardinal de La Grange :

« La Grange eut une idée horrible et qui montre ce qu'il y avait à la fois d'humilité et d'orgueil, de mysticisme et de réalisme, dans les esprits du temps : il ordonna de *désosser*, c'est le terme technique, son cadavre et de garder le *squelette* à Avignon, tandis que les parties charnues seraient envoyées à Amiens, opération répugnante entre toutes et qui feraient reculer de dégoût plus d'un médecin légiste de notre temps, mais qui prouve quel cas le fastueux prélat faisait de la dépouille mortelle de ses restes périssables. Il se serait agi de reliques sacro-saintes qu'il n'aurait pas pu y attacher plus de prix ».

Et en note, il ajoute le texte latin du testament, dont nous nous bornons à citer les lignes qui nous intéressent tout spécialement :

« Eligo sepulturam meam in ecclesia cathedrali Ambian (*sic*) a parte sinistra majoris altaris..... et ordino quod ibidem ponatur, assideatur et collocatur sepultura quam ego feci fieri Parisiis diu est, et quæ jam sunt plures anni fuit portata Ambian...

Volo..... quod si contingat me decedere in Avinion. vel prope ver unam dietam, quod corpus meum portetur, etc., deponatur in ecclesia Collegii S. Martialis Avenionensis, et in eodem fiant exequiæ solemnes,... et factis exequiis *dividatur sive paretur corpus meum*, juxta concessionnem apostolicam super hoc mihi factam *et ossa portentur Ambian*, *secrete*,... *residuum vero corporis remaneat in dicta ecclesia collegii Sancti-Martialis*, in sepultura per me ibidem ordinata, cum representatione aliquorum festorum B. Mariæ »..

Il nous semble que sans torturer ce texte, il est facile de le traduire dans ce sens que si le cardinal meurt à Avignon ou à une journée de là, ses funérailles doivent avoir lieu à Avignon et qu'après ses ossements doivent être séparés de sa chair et portés secrètement à Amiens, pour y être inhumés dans le mausolée qu'il a fait exécuter depuis plusieurs années et que le reste de sa dépouille mortelle sera enterré à Avignon, dans l'église du collège de Saint-Martial. Et cette disposition ne nous paraît avoir rien d'excessif, au contraire, car elle semble dictée par ce motif qu'en présence de la difficulté de faire traverser toute la

France à ses restes, à une époque où les procédés d'embaumement paraissent avoir singulièrement laissé à désirer, le cardinal demande que ses ossements seuls soient rapportés dans sa cathédrale.

Ce ne sont point, on le voit, ses ossements que le cardinal prescrit de laisser à Avignon, mais bien les parties charnues, comme les appelle M. Müntz, parties facilement corruptibles. Cette disposition est loin d'être exceptionnelle et elle est au contraire absolument conforme aux usages du temps. Nous en pourrions citer un certain nombre d'exemples, nous nous bornerons à un seul, en rapportant celui des cérémonies qui suivirent la mort de saint Louis devant Carthage.

On lit dans les chroniques de Saint-Denis (1) qu'après la mort du Roi, son fils Philippe « ordonna à ses confesseurs et autres de séparer la char des os et mettre les ossements en un coffre honneste, et magnifique et les envoyer à Sainct-Denys en

(1) Observ. de Cl. Menard, Ed. de Joinville, de Du Cange, 1668, p. 404.

Et Guillaume Guiart ajoute :

Les entrailles de lui ostées
Furent à Palerme apportées,
Où par elles puisque là vindrent ;
Plusieurs beaux miracles avindrent ;
En un escrin fort et serré
Refurent ses os enserrez
Desquiex a or grant partie
A Saint-Denys en l'Abbaye.

France : auquel Sainct lieu ledit Glorieux Saint-Louis avoit esleu sa sépulture (1) ». — Quant à la chair, au cœur et aux entrailles, le roi de Sicile les fit enterrer à Montréal, qui était la localité la plus rapprochée, en terre chrétienne. J'ai lu même dans un historien contemporain, dont je ne puis retrouver le passage, que pour séparer les os de sa chair ses confesseurs et autres le coupèrent en morceaux et le firent bouillir dans une marmite.

Le cardinal de La Grange nous paraît s'être purement et simplement inspiré de sentiments analogues, en demandant que ses ossements seuls fussent rapportés à Amiens, s'il venait à mourir dans le Comtat.

LE TOMBEAU DU CARDINAL DE LA GRANGE

A AVIGNON

par M. E. Soyez.

Dans son Assemblée générale du lundi 7 décembre 1891, la Société a reçu communication d'une note qui lui avait été adressée par l'un de ses membres non résidants, M. le comte de Marsy, de Compiègne. Cette note, forte intéressante, est

(1) (Du Cange, Observations sur l'histoire de St-Louis. Ed. 1668, p. 118).

intitulée *La Sépulture du Cardinal de La Grange*. L'auteur a voulu nous faire connaître une étude artistique, due à la plume de M. Eugène Müntz, conservateur du Musée et de la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, étude qui fait partie d'une assez longue série d'articles publiés dans la Revue *L'Ami des Monuments*, sous la rubrique *A travers le Comtat Venaissin*.

M. de Marsy s'est principalement attaché à rectifier une inadvertance échappée à M. Müntz. Il s'est servi pour cela de citations extraites des dispositions testamentaires de Jean de La Grange, ancien évêque d'Amiens, mort cardinal à Avignon le 24 avril 1402. D'après l'auteur des articles de *l'Ami des Monuments*, le prélat aurait ordonné que son cadavre subit une opération qualifiée d'horrible par le savant archéologue : les ossements devaient être séparés des chairs et enterrés à Avignon, tandis que les parties charnues seraient transportées et inhumées à Amiens, sous un tombeau préparé depuis longtemps à la Cathédrale. Or, c'est précisément le contraire qui résulte des prescriptions du cardinal. M. de Marsy démontre en outre que cette disposition est loin de constituer un fait exceptionnel, tout étrange et même répugnant qu'il paraisse aujourd'hui à notre délicatesse ; l'histoire du moyen-âge présente de nombreux exemples de faits analogues, et les chroniques de Saint-Denys rapportent notamment qu'après le trépas de Louis IX devant Carthage, on traita de

cette façon la dépouille mortelle du saint roi, dont une partie fut rapportée en France, et l'autre inhumée à Montréal, en Sicile.

Malheureusement, M. de Marsy n'a point complété la note qu'il nous envoyait en reproduisant la description assez étendue, donnée par M. Müntz, du monument de Jean de La Grange à Avignon. Avant que notre honorable collègue nous eût adressé ces quelques pages, j'avais, de mon côté, relevé dans *L'Ami des Monuments* cette description, qui m'avait été signalée par M. Georges Durand. J'ai pensé que ceux des membres de la Société auxquels elle n'est pas connue, ne l'entendraient pas lire ici sans quelque intérêt.

Dans ses *Mémoires chronologiques sur Amiens*, mémoires encore manuscrits, à la fin du chapitre consacré à l'épiscopat de Jean La Grange, notre vieil historien De Court donne une assez longue description du mausolée d'Avignon ; il l'emprunte, dit-il, « au P. Sirmond, sçavant jésuite, et elle avoit été faite sur les lieux, par le P. Jean Estiot, autre jésuite. »

M. Müntz a eu la bonne fortune « de découvrir à Rome, dans la Bibliothèque Barberini, parmi les papiers des Suarès, un dessin du XVIIe siècle reproduisant, quoique très grossièrement, la structure du mausolée, avec l'indication des principales statues qui l'ornaient ». De courtes légendes latines, tracées sur le dessin même, lui servent en quelque sorte de livret explicatif, et donnent la description

de ses différentes parties. Cette description, sauf de bien légères variantes, concorde exactement avec celle insérée par De Court, et le dessin, tout imparfait qu'il soit, facilite singulièrement l'intelligence du texte des *Mémoires chronologiques*, texte assez peu clair, il faut bien le dire, comme le sont d'ailleurs la plupart des notices archéologiques sur les monuments du moyen-âge, écrites au XVIIe ou au XVIIIe siècle.

Le mausolée d'Avignon, « le plus beau et le plus superbe qui fût dans ce temps-là, » dit De Court, « monument fastueux entre tous ceux de la fastueuse Avignon, » ajoute de son côté M. Müntz, s'élevait à gauche du maître-autel, dans l'église collégiale de Saint-Martial, qui était aussi un prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît ; le cardinal, appartenant lui-même à la famille religieuse des Bénédictins, avait fait reconstruire le chœur de cette église. Le monument funèbre paraît avoir été encadré dans une haute arcade ogivale, l'une des travées de l'église, probablement, et il en atteignait le sommet. Il était en marbre et en albâtre, partagé dans le sens de sa hauteur en huit divisions, disposées comme celles du tympan des porches des églises. Une grille assez élevée en protégeait la partie inférieure. Une inscription tracée au bas du dessin apprend que le tombeau mesurait en largeur « 2 canes (*sic*) contenant 16 pas de la mesure d'Avignon. »

Tout près du sol, et comprise en quelque sorte

dans le soubassement, se présentait d'abord une figure étrange, qui, avec un petit nombre d'autres fragments du même mausolée, a échappé à la destruction ; elle est aujourd'hui conservée au musée d'Avignon, qui possède aussi les autres débris encore subsistants du tombeau. Ce bas-relief représente un homme mort, « dont la peau s'est desséchée, racornie, et qui forme comme la transition d'un cadavre à un squelette. » L'homme est nu, à peine recouvert, dans certaines parties, par les débris d'un linceul. A Avignon, on appelle communément cette statue le *Transi* en prenant le mot dans le sens latin de *transitus*, trépassé, défunt. Les anatomistes font grand cas de ce morceau de sculpture; et nous lisons dans De Court que « cette seule pièce est tenue pour un miracle de l'art. » D'après M. Müntz, ce bas-relief « hors ligne ne provient pas évidemment de la même main que les autres figures du mausolée ; par son réalisme et par sa verve, il rappelle les traditions de l'école de Dijon et de son immortel fondateur, Claux Sluter, alors dans toute la force de la production. »

Au-dessus de cette lugubre effigie, se déroule une sorte de phylactère sur laquelle sont gravées ces paroles en caractères gothiques : *Spectaculum facti sumus mundo ut maiores et minores in nobis clare perpendant ad quem statum redigentur neminem excipiendo cujus vis status sexus vel ætatis. Ergo miser cur superbis nam cinis es*

et in cadaver fetidum cibum et escam vermium ac cinerem sic et nos reverteris. Et comme pour complèter le sens de cette inscription et lui servir de commentaire, on voyait rangés au-dessus sept squelettes dont les crânes décharnés portaient différentes coiffures servant à rappeler le rang que ceux à qui elles appartenaient avaient jadis tenu dans le monde; au milieu, la tiare papale désignait le souverain pontificat; à droite, la couronne, le chapeau et la mitre faisaient reconnaître le roi, le cardinal et l'abbé; à gauche, la mitre encore et deux différentes couronnes indiquaient un évêque, un duc et un comte; aux deux extrémités de cet abrégé de la danse macabre paraissaient deux écussons aux armes de La Grange, qui sont de *gueules à trois merlettes d'argent, posées en barre, au premier canton d'Hermine ou de Bretagne.* Puis on voyait, couchée sur une table de marbre, la statue de grandeur naturel du cardinal, vêtu pontificalement, la mitre en tête et les mains jointes, dormant paisiblement du dernier sommeil; sur les orfrois de son ample chasuble étaient sculptées en demi-relief de petites figures du Christ et des saintes femmes; d'autres figurines de religieux, représentés en buste dans des médaillons, ornaient la partie apparente du col de son amict.

Les statues debout de Notre-Seigneur et des douze apôtres étaient rangées à l'étage supérieur. Elles portaient chacune leur attribut distinctif. Des dais artistements travaillés les surmontaient.

Le dessin montre ensuite une sorte de platebande terminée par deux écussons. Les proportions restreintes de la planche que nous avons sous les yeux ne nous permettent pas d'affirmer si c'était là qu'on lisait l'épitaphe rapportée par De Court, mais nous croyons pouvoir le supposer. Toutefois M. Müntz, citant le texte d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Avignon, et dû à la plume du chanoine Deveras, nous apprend « qu'ensuite (de l'inscription citée ci-dessus)... sur un petit morceau de bois contre la muraille dudit mausolée, on lit cette épitaphe : *Hic jacet Reverendissimus in XPO pater Dnus Joannes de Grangia abbas fiscanensis deinde epus Ambianensis postremo vero S. R. E. cardinalis Tusculanus qui obiit anno Domini 1402 die 24 mensis Aprilis. Orate Deum pro eo ut requiescat in pace in paradiso.*

De Court, sans indiquer l'endroit précis de l'épitaphe, nous en donne une version différente : *Hic jacet frater de Grangia, Gallus monachus, Decretorum Doctor, Episcopus Ambianensis, presbyter cardinalis titulo Sti Marcelli qui mortuus est Avenione sub obedientia Clementis VIIe, Octo. Kal. Maii ann. 1402. In hoc celebri monumento sepultus.*

La partie supérieure du monument présentait cinq sujets en bas-reliefs superposés en autant de zones séparées par des frises d'architecture. Le cardinal avait dit dans son testament qu'il voulait

que son tombeau d'Avignon fût orné de la représentation de quelques fêtes de la Sainte-Vierge.... *Volo.... quod corpus meum*, etc., *residuum vero corporis remaneat in dicta ecclesia collegii Sancti Martialis in sepultura per me ibidem ordinata cum representatione aliquorum festorum B. Mariæ.*

Sur le dessin de la Bibliothèque Barberini, nous voyons, en effet, au premier étage, la Nativité de Notre-Dame, groupe comprenant sept personnages, en comptant le cardinal agenouillé sur la gauche, revêtu de *la cappa*, tenant les mains jointes, et présenté à Marie enfant par S. Jean Baptiste, son patron. M. Müntz a commis ici une singulière erreur : il voit sur le dessin la *Vierge assise*, tenant l'enfant (*Jésus*, probablement) sur ses genoux, et cependant il cite en toutes lettres la légende explicative du dessin : *Deiparæ Nativitas ad quod misterium adorandum procumbit Eminentissimus Cardinalis.*

Au second étage, c'est l'Annonciation, figurée par l'ange Gabriel, s'avançant, une banderolle à la main, vers Marie, qui se tient debout, faisant un geste d'étonnement. A gauche, un personnage portant la couronne de comte est agenouillé ; il est présenté par S. Philippe, apôtre.

Puis voici la Nativité de Notre-Seigneur. Le personnage en adoration auprès de la crèche a le front ceint de la couronne ducale ; il est présenté par S. Pierre.

Nous voyons, après, la Purification de Marie et la Présentation de Jésus au temple; là, c'est un roi qui remplit la fonction d'adorateur; il est accompagné par S. Jacques le Majeur.

Enfin, au sommet, est l'Assomption, ou plutôt le couronnement de Marie par son Divin Fils, en présence d'un pape agenouillé, accompagné d'un saint, dont ni De Court, ni M. Müntz ne nous font connaître le nom.

La masse architecturale du mausolée se terminait par un riche couronnement, très délicatement travaillé, et qui n'avait rien à envier à ceux du tombeau des papes Jean XXII et Innocent VI. Les pinacles, qui surmontaient six gracieuses tourelles ajourées, touchaient presque à la voûte de l'église. Les pieds droits, partant du sol et supportant cette sorte de dais en encadrant tout l'ensemble du tombeau, étaient de forme polygonale et allégés par divers motifs d'ornementation ogivale.

A la clef de voûte de ce dais, se trouvait un écusson aux armes de France : or, De Court ne croit pas devoir passer sous silence une anecdote relative à ce morceau de sculpture, anecdote qu'il dit avoir été recueillie par le prieur de Saint-Martial d'Avignon, qui aurait été témoin oculaire du fait : « Le même jour et à la même heure que la ville d'Amiens fut surprise par les Espagnols, c'est-à-dire le 11 mars 1597, à huit heures du matin, la clé de la voûte du sépulcre se détacha et tomba sans qu'auparavant on se fut aperçu d'au-

cune fraction, ni d'aucun dépérissement.... Chacun, ajoute l'auteur des *Mémoires chronologiques*, fera sur cet événement telle réflexion et tel jugement qu'il voudra. »

Le clergé de Saint-Martial gardait avec un soin jaloux le mausolée de son éminent bienfaiteur, mausolée qui était l'un des plus riches ornements de l'église. Pendant longtemps on le tint enfermé sous un revêtement de volets en bois, et on ne le montrait « qu'aux grands seigneurs, par admiration ». Mais au XVIIe siècle, ces précautions n'étaient plus en usage : « le tombeau est découvert, le voit qui veut, » dit le P. jésuite, auteur de la description transcrite par De Court.

Hélas ! le temps allait bientôt venir où le mausolée du cardinal de La Grange serait traité avec bien moins de respect encore. A la Révolution, il fut détruit, sans égard pour la beauté du travail, ni pour la mémoire de l'éminent personnage dont il recouvrait la cendre. Les diverses sculptures qui le décoraient furent mutilées et dispersées. Quelques fragments bien incomplets, mais parmi lesquels se trouve fort heureusement la figure du *Transi* ont été recueillis au Musée Calvet, à Avignon. C'est là que M. Müntz, le patient explorateur des richesses artistiques du Comtat, les a vus et qu'il a pu en prendre les reproductions qui, avec une planche donnant une idée de l'ensemble du tombeau d'après le dessin conservé à Rome, accompagnent son intéressant

article de l'*Ami des Monuments*. Nous venons de résumer ce travail, en le complétant à l'aide des indications reproduites par De Court. Ces quelques pages, jointes à la communication de M. de Marsy, donnent ainsi un aperçu de ce qu'était, à Avignon, la sépulture de l'ancien évêque d'Amiens.

31e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1893

Le Secrétaire perpétuel a l'honneur d'informer ses collègues que, d'après une circulaire de monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 12 août 1892, le 31e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le *mardi 4 avril 1893*. La date des vacances de Pâques, abandonnée depuis 1887, se trouve donc rétablie pour la réunion des Sociétés savantes.

Le programme comporte l'étude des questions suivantes :

Section d'Histoire et de Philologie.

1° Transformations successives et disparition du servage ;

2° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers ;

3° Histoire des anciennes foires et marchés ;

4° Anciens livres de raison et de compte. — Journaux de famille ;

5° Vieilles liturgies des églises de France ;

6° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes ;

7° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs. Distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français ;

8° Jeux et divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes ;

9° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle ;

10° Étudier quels ont été les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms ;

11° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France ;

12° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance ;

13° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV ;

14° Recueillir les indications sur les mesures

prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes;

15° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de la France ;

17° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.), jusqu'au règne de Louis XIII ;

18° Dresser les listes aussi complètes et aussi exactes que possible des principaux officiers de l'Ordre administratif, judiciaire et militaire : baillis, vicomtes, sénéchaux, capitaines, châtelains, etc.;

19° Étudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime; en établir la correspondance avec le système métrique.

Section d'Archéologie.

4° Signaler les objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où les musées se trouvent ;

5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres

d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés;

6° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui des édifices chrétiens d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an mil;

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romaine en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.);

8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date;

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner autant que possible les coupes et plans;

10° Signaler les restes de vieilles croyances et pratiques superstitieuses qui peuvent subsister dans certaines parties de la France;

11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits;

12° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier;

13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ;

14° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée ;

15° Étudier, dans les *Acta sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région ;

16° Signaler les découvertes numismatiques faites soit isolément, soitpar groupes, dans une circonscription déterminée. Les classer par époques depuis les temps les plus reculés (époque gauloise) jusqu'au XVIII[e] siècle. Etudier les causes historiques et économiques qui justifient la présence de ces monnaies.

Section des Sciences économiques et sociales.

1° Déterminer, dans une région plus ou moins étendue de la France, le sort des biens communaux depuis 1789;

2° Etudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une municipalité cantonale sous le régime de la Constitution de l'an III;

3° Étudier, dans une commune urbaine ou rurale, l'organisation et le mouvement des finances locales depuis l'ancien régime jusqu'à nos jours.

Section de Géographie historique et descriptive.

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française;

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc. ;

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789 ;

4° Biographies des anciens voyageurs et géographes français. — Missions scientifiques françaises à l'étranger avant 1789 ;

5° De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités depuis les temps historiques ;

6° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer ;

8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.);

9° Compléter la nomenclature des noms de lieux en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Lue par M. le Président dans la séance du 12 Juillet.

Messieurs,

Depuis sa dernière séance, la Société a été informée du décès de deux de ses membres non résidants: M. Georges Vallois et M. l'abbé Paul Hareux. Je crois répondre au sentiment général en exprimant ici le regret que nous cause la perte de ces collègues, et en vous rappelant très brièvement les liens qui les rattachaient à nous et les titres qu'ils avaient à notre estime.

M. Georges Vallois était entré dans nos rangs le 10 février 1863: il était alors sous-préfet de Péronne. Dès le 8 décembre suivant, il nous envoyait une note sur des sépultures antiques

trouvées à Brouchy, aux confins de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Plus tard, nous reçumes de lui la description de poteries gallo-romaines, découvertes à Estrées-Deniécourt. Dans le tome xve de nos Mémoires in-8°, nous insérions une savante notice du même auteur sur le Menhir de Doingt, près de Péronne. Puis vinrent successivement d'intéressantes communications sur la pierre de Sainte Radegonde, à Mesnil-Bruntel; sur une trouvaille faite à Fay; sur le grès de Saint Martin, à Assevillers; sur des manuscrits relatifs à Péronne; sur le lieu de naissance du P. Longueval. En 1879, M. Vallois devenait lauréat de la Société: il obtenait le prix Ledieu pour un important travail qui, un peu plus tard, a été publié sous ce titre : *Péronne, son origine et ses développements*. En 1884, M. Vallois, alors secrétaire de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, nous adresse une généalogie de la Maison de Folleville. Dernièrement encore, notre Secrétaire perpétuel nous entretenait du *Somnium super materiam schismatis* d'Honoré Bonnet, que M. Vallois venait d'éditer. M. Vallois était avant tout un archéologue, mais il savait aussi donner à ses ouvrages la forme littéraire qui en rehausse le prix. Membre fondateur de la Société des Antiquaires du Centre, il fut pendant longtemps le Secrétaire de cette Compagnie, et collabora à presque tous ses travaux : la part qu'il a prise à nos publications nous fait en effet entrevoir qu'il

ne dût pas rester inactif dans la Société dont je viens de prononcer le nom. Les palmes académiques et la croix de la Légion d'Honneur récompensèrent dignement l'incessant labeur de cet érudit que nous sommes heureux et fiers d'avoir vu figurer sur la liste des membres de notre Société.

M. l'abbé P. Hareux est le second collègue dont nous devons aujourd'hui déplorer la mort : admis dans la séance du 10 juin 1879, M. Hareux se montra toujours très assidu aux séances, et prenait un vif intérêt aux travaux de la Société : il nous aurait apporté un actif et précieux concours, si son ministère sacerdotal lui avait laissé plus de loisirs ; bibliophile et homme de goût, les études archéologiques et historiques étaient pour lui remplies d'attraits. Nous n'avons à signaler dans la collection de nos publications qu'un seul opuscule sorti de sa plume : c'est une *Notice sur deux tableaux en broderie de soie provenant des Ursulines d'Amiens et représentant deux épisodes de la vie de Saint Augustin*. Il nous donna lecture de ces pages dans la séance du 10 avril 1883. Peut-être M. Hareux a-t-il laissé d'autres ouvrages auxquels il ne put mettre la dernière main, ou que son extrême modestie l'empêchait de livrer à l'impression ; sa famille, j'en suis persuadé, ne manquera pas de nous donner communication de ceux de ses manuscrits qui pourraient nous intéresser. Dans tous les cas, nous conserverons tous un

excellent souvenir de nos rapports avec cet estimable collègue.

Puisqu'il nous a fallu, hélas ! consacrer quelques instants à la nécrologie, permettez-moi, Messieurs, de rendre aussi un douloureux hommage à la mémoire d'un homme avec lequel, bien qu'il n'appartint pas à notre Société, nous avions tous de fréquents rapports à cause des études auxquelles nous nous livrons. M. René Vion, conservateur de la Bibliothèque Communale d'Amiens, vient d'être enlevé par une mort aussi prompte que prématurée. Chacun de nous sait par expérience quel zèle il apportait dans l'exercice de ses laborieuses fonctions, et nous n'avions qu'à nous louer de l'avoir vu succéder à M. Garnier, dont il continuait les traditions. Le riche dépôt qui lui était confié ne pouvait avoir un meilleur gardien. Il en connaissait tout le prix, et il savait répondre avec autant de promptitude que de discernement aux demandes des amis de la science qui venaient le prier de leur communiquer les trésors placés sous sa surveillance. J'ai cru, Messieurs, qu'une marque de regret et de bon souvenir, consignée dans le registre de nos délibérations ne vous paraîtrait point hors de propos, quand il s'agit d'une personnalité telle que celle de M. Vion, et nous ne devons pas oublier non plus que ce témoignage s'adresse au fils de l'un de nos anciens collègues.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LES DEUX PREMIERS TRIMESTRES DE 1892.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Dictionnaire topographique de la Marne, rédigé par M. Auguste Longnon. — 2° Revue historique, janvier-février 1891, 3me table générale, mars-avril 1892, mai-juin 1892. — 3° Journal des Savants, novembre et décembre 1891, janvier-février, mars-avril 1892. — 4° Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. 1891, nos 2 et 3. — 5° Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1892. — 6° Revue des études grecques, octobre-décembre, 1891, janvier-mars 1892, tome v, n° 17. — 7° Musée Guimet: Introduction au catalogue par M. de Milloué. Annales: Tome xixe, Le Latita Vistara, 2e partie. Tome xxe, Textes Tâoïstes. Tome xxive, n° 3. Revue de l'histoire des religious. — 8° Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques. 1891, n° 4.

II. Préfecture de la Somme.

Procès-verbaux des séances du Conseil général de la Somme. 1re session ordinaire de 1892.

III. Evêché d'Amiens.

Eloge funèbre de Monseigneur Jacquenet, évêque d'Amiens, par Monseigneur Sourrieu, évêque de Châlons.

IV. Préfecture du Nord.

Inventaire sommaire des archives départementales du Nord, antérieures à 1790, Tome vii.

V. Les auteurs.

1° Abbeville avant la guerre de cent ans par M. E. Prarond. — 2° Rapport du jury international. Exposition de 1889. Economie sociale: apprentissage, rapport par M. Charles Lucas, architecte, membre des Sociétés d'économie politique et d'économie sociale. — 3° Le bréviaire romain et sa dernière édition type par le chanoine Ulysse Chevalier. — 4° Souvenirs d'une ancienne famille par le comte de Mailly-Couronnel. Limoges, 1891. — 5° Réponse à l'auteur des Souvenirs d'une ancienne famille par le marquis de Mailly-Nesle. — 6° Les nouveaux Mailly-Nesle. Réponse par l'auteur des Souvenirs d'une ancienne

famille. — 7° Histoire de Charles VII par G. du Fresne de Beaucourt. Tome v, avec album. — 8° Les reliures artistiques de la bibliothèque communale d'Abbeville, par Alcius Ledieu. Compte-rendu par Alfred Julia. — 9° Le général Foy, par Elie Fleury. — 10° L'église de Notre-Dame de Brebières, par Elie Fleury. — 11° Histoire populaire de la ville et du château de Ham par MM. Fleury et Danicourt. — 12° Le village de Sommette, par MM. Fleury et Hinault. — 13° Anciens monuments et vues de la ville de Ham par MM. Fleury et Danicourt. — 14° Registre, lettres et notes d'une ancienne famille péronnaise, par Henri Dabot. — 15° Notice sur les manuscrits Siamois de la Bibliothèque Nationale, par le marquis de Croizier. — 16° Contributions à la bibliographie Indo-Chinoise pour l'année 1883, par le marquis de Croizier. — 17° Esprit Calvet et le xviiie siècle à Avignon, par M. Labande. — 18° Notes, plans et documents faisant suite à l'Histoire d'Hesdinfort, par Jules Lion. — 19° Le livre de la propriété des choses par Barthélemy de Glanville, notice par A. Janvier. — 20° Notice historique sur Passy-en-Valois, par Charles Nusse. — 21° Les Conseils de conciliations et d'arbitrage des patrons et des ouvriers dans l'industrie, par Denis Galet. — 22° La bijouterie des Goths en Russie par le b^on J. de Baye. — 23° Notice sur Louis-François Janvier, secrétaire en chef de la Mairie d'Amiens, (1735-1807), par Auguste Janvier, son petit-fils. — 24° Notice biographique sur M. Armand van Robais, par Alcius Ledieu, offert par M. Henry van Robais. — 25° Météorologie du département de la Somme, par M. Duchaussoy, professeur de physique au lycée d'Amiens. — 26° Santé-Maladie-Mort, vers en patois picard, par Robert de Guyencourt. Illustrations par Jean de Francqueville.

VI. Société françaises.

1° Bulletin de la Société historique de l'Yonne, année 1891. — 2° Travaux de l'Académie nationale de Reims, 87e volume, Tome ii. 88e volume, Tome ii. — 3° Société Savoisienne, mémoires et documents. Tome xxx. — 4° Bulletin de la Société académique de Brest. Tome xvi, 2e série. — 5° Revue historique et archéologique du Maine. Tome xxix, 1er semestre. Tome xxx, 2e semestre. — 6° Annales de l'académie de Macon: Le centenaire de Lamartine. — 7° Académie du Var. Tome xvi, 1er fascicule. — 8° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-

France : l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge, par E. Coyecque, Tome I. 18e année, 1891, bulletin. Un grand enlumineur parisien au XVe siècle, Jacques de Besançon et son œuvre, par Paul Durrieu. — 9° Académie de Montpellier, section des lettres. Tome IX, fascicules 1 et 2. — 10° Société archéologique de Touraine. Bulletin. Tome VIII, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres. Mémoires. Tome XXXIII. — 11e Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres. Tome VIII, 3e série, 1891. Nos 1, 2 et 3, 1892. — 12° Bulletin du comice agricole d'Abbeville. 1891, n° 12. 1892, nos 1, 2, 3, 4 et 5. — 13° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin. nos 231 à 238. — 14° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Tome XXVII, nos 10, 11 et 12. Tome XXVIII, nos 1 à 5. — 15° Académie d'Hippone, folios XXXIII à LXXIX. — 16° Société archéologique du Finistère. Tome XVIII. nos 10, 11 et 12. Tome XIX, nos 1, 2, 3 et 4. — 17° L'architecture et la construction dans le Nord de la France. Janvier à juin, 1892. — 18° Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 3e et 4e trimestres de 1891. 1er trimestre de 1892. Mémoires. Tome XIV, 2e série. — 19e Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin, nos 159, 160 et 161. — 20° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne. 1892. 1er trimestre. — 21° Société d'agriculture de la Sarthe. Tome XXXIII, 2e fascicule. — 22° Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens. Tomes XXXII à XXXVII. — 23° Société archéologique de l'Orléanais. Mémoires. Tome XXIV. Bulletin, nos 145 et 146. — 24° Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. Mémoires. 4e série. Tome III. Histoire de l'Académie et table des matières des 42 premiers volumes. — 25° Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Bulletin. Tome VIII, 3e livraison. — 26° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, nos 100 et 101. — 27° Société d'agriculture du Var. Bulletin. Décembre, 1891. Janvier à avril 1892. — 28° Société Florimontane d'Annecy. 1891, n° 5. — 29° Société de Géographie. Comptes-rendus des séances, nos 1 a 10. Bulletin, 4e trimestre de 1891. — 30° Société d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin-journal, décembre 1891. Janvier à mai 1892. — 31° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux, 1891. — 32° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome XXXIV. — 33° Société historique et archéologique du Périgord. Tome XVIII, 6e livraison. Tome XIX, 1re et 2e livraisons. — 34° Bulletin de la Société

d'agriculture de Compiègne. Décembre 1891. Janvier à mai 1892. — 35° Société Dunoise. Bulletin. Janvier-avril 1892. — 36° Société archéologique de Constantine. Recueil des notices et mémoires. Tome xxvi. — 37° Société industrielle d'Amiens. Tome xxx, n° 1. — 38° Académie des sciences de Toulouse. 9e série des mémoires. Tome iii. — 39° Société académique de l'Oise. Tome xiv, 3e partie. — 40° Société d'Emulation de la Seine-Inférieure. Bulletin, 1890-1891, 2e partie. — 41° Société archéologique du Midi. Bulletin, série in-8°, n° 8. — 42° Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive. Tome xiii, 4e livraison. Tome xiv, 1re livraison. — 43° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Tome lii, 5e et 6e livraisons. Tome liii, 1re et 2e livraisons. — 44° Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine. Tome xli. — 45° Société des Etudes du Lot. Bulletin 1891. — 46° Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1891. — 47° Mémoires de l'Académie nationale de Caen, 1891. — 48° Société des lettres de la Corrèze. Bulletin, 1891, 4e livraison. 1892, 1re livraison. — 49° Société d'Emulation de Montbéliard. Mémoires. Tome xxii. — 50° Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Tome xxi, 1re partie. — 51° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne. Année 1891. 1er trimestre de 1892. — 52° Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Bar-le-Duc. IIIe série, Tome i. — 53° Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 4e série. Tome v, 1891. — 54° Société Havraise d'études diverses. Recueil des publications. 1891. Nos 1, 2 et 3. — 55° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire. Tome lxxi, nos 1 à 12. — 56° Revue agricole, littéraire et artistique de Valenciennes. Septembre-décembre, 1891. Janvier à mai 1892. — 57° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires. Tome xxix. Bulletin de l'année 1891. — 58° Société historique de Compiègne. Publications de pièces rares relatives à l'histoire de Compiègne. Tome ii. Almanach historique de 1789. — 59° Annales de la Société académique de Nantes. 7e série Tome ii. — 60° Annuaire de la Société française de numismatique. Tome xv. — 61° Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation. — 62° Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, in-4°. Tome xi. — 63° Société historique de Langres. Bulletin. Tome

III. — 64° Bulletin de la Société philomatique Vosgienne de Saint-Dié. 17e année. 1891-1892. — 65° Mémoires de la Société Eudéenne. Nouvelle série. Tome XIX. — 66° Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France. — 67° Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône. Bulletin, 3e série, n° 22. — 68° Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche. Tome X. — 69° Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome XII, 3e livraison. — 70° Mémoire de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. 1886-1890. — 71° Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Bulletin, nos 310 et 311. — 72° Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1891. — 73° Comité flamand de France. Annales. Tome XIX.

VII. Sociétés étrangères.

1° Fédération archéologique et historique de Belgique. Compte-rendu du VIe congrès. Tome VI, 3e fascicule. — 2° Atti della Reale accademia dei Lincei. 1891, Fascicoli 9, 10, 11, 12. 1892, Série quinta. Volume I. Fascicoli 1, 2, 3. — Memorias de la Real Academia de Ciencias de Madrid. Tome XV. — 4° Revue belge de numismatique. 1892, 1re et 2e livraisons. — 5° Institut Royal Grand Ducal de Luxembourg. Mémoires, Tomes XXXIX à XLII. — 6° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome XIII. 3e livraison. — 7° Jahrbücher des Verein von Alterthumsfreuden im Rheinlande. Heft XCI. — 8° Verslag van het verhandelde in de Algemeene Vergadering van het provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, 1891. — 9° A Anteekeningen van het verhandelde in de sectie. Vergaderingen 1891. — 10° Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrgand 1891. — 11° Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. IIe série. Tome XV, 2e livraison. — 12° Society of Antiquaries of London. Archaélogia, second series. Volume II. — 13° Kaiserlichen und Koniglichen geographischen Gesellschaft in Wien. Mittheilungen. 1890. — 14° Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Sitzungsberichte philos-histor. classe. Band 122, 123. Denkschriften philos-histor. Band 38, 39. Fontes rerum Austriacorum. Abtheilung II, Band 45, Halfte 2. Archiv für kund Oster. Geschichtsquellen. Band 76, Halfte 1, 2. Band 77, Halfte 1. — 15° Mémoires de la Société Impériale archéologique de Rnssie. Tomes V et VI. — 16° Anzeiger des germanis

chen nationalmuséums, Jahrgang 1891. Nürnberg. Katalog der im germanischem Museum befindlichen Kunstdrechslerarbeiten des 16-18 Jahrhunderts aus Elfenbeim und Holz. Bronzeepitaphien des 15-18 Jahrhunderts. — 17° Sociétè archéologique de Namur. Annales, Tome XIX, 3e livraison. — 18° American philosophical Society. Philadelphia. Volume XV. 96-138. Volume XXIX. 136. Catalogue. Part 1-4. List of surviving members. January 1892. — 19° Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Histoire monétaire de Genève de 1792 à 1848, par Eugène Demole. Tome II, cahier 1er. — 20° Smithsonian Institution. Washington. Omaha and Ponka. Letters by James Owen Dorsey. 1891. Catalogue of prehistoric wotrks east of the rocky monntains by Cyrus Thomas. 1891. Bibliography of the Algonquian languages by James Constantine Pilling. — 21° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. 1890 und 1891. — 22° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome VI. 1re livraison. — 23° Academy of natural sciences of Philadelphia. Proceedings. — 24° Société des antiquaires de Zurich. Mittheilungen. Volume LVI. — 25° Wurttembergiséhe Verein für Landesgeschichte in Stuttgart. Neve folge, Jahrgang 1892. Heft I und II. — 26° Institut archéologique du Luxembourg. Les communes luxembourgeoises, par Emile Tandel. — 27° Société des antiquités Frisonnes à Leeuwarden. Aanvullingen en Verbeteringen van Romeus naamlijst der Predikanten in de hervormde Gemeenten van Friesland verzameld door Dr van Veen. Drieenzestigste Verslag der Handelingen. De Vrije Fries. Mengelingen. — 28° Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroy. Tome XVIII. 1re et 2e livraisons. — 29° Société archéologique de Nivelles. Annales. Tome III. 1re partie. — 30° Historischen Verein für das Grossherzogthum Hessen. Neve Folge 1891. Band T. I, 1, 2, 3, 4. — 31° Handelingen en Medeelingen van Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden. Over heet Jaar. 1890-1891.

VIII. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, publiée sous la direction de M. le chanoine Vitasse. nos 1069 à 1094. — 2° Revue des questions historiques. Année 1889. Janvier, avril 1892. — 3° Revue de l'art chrétien. 1891, 9e série, Tome II, 6e livraison. 1892, Tome III, 1re, 2e et 3e livraisons. — 4° Le messager des sciences historiques de Gand. 1891, 4e livraison. 1892, 1re livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1892. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 12 juillet 1892.

Présidence de M. EDMOND SOYEZ, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Crampon, de Calonne, Dubois, Durand, Fleury, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, de Roquemont, Roux et Soyez.

MM. Maurice Le Dieu, Brandicourt, Collombier, Lupart et Marle, membres non résidants, assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Ministre du Commerce adresse à la Société, une circulaire relative à l'exposition de Chicago.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts transmet pour la bibliothèque un ouvrage provenant des Etats-Unis.

— La Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart demande à échanger ses publications avec celles de notre Compagnie.

Cette proposition est adoptée.

— M. le baron de Vinck, au nom de la Fédération archéologique et historique de Belgique, invite la Société à se faire représenter au VIII[e] Congrès, qui sera tenu, cette année, à Anvers. M. Janvier est nommé délégué et veut bien accepter cette mission.

— M. le Proviseur du lycée annonce que le lauréat du prix du Cange est le jeune Georges Renault.

— M. Labande, conservateur du musée Calvet à Avignon, offre à la bibliothèque son *Histoire de Beauvais*, couronnée par la Société en 1890 et imprimée à l'Imprimerie Nationale.

— La famille fait part de la mort de notre collègue, M. Vallois, ancien sous-préfet de Péronne et auteur d'une histoire de cette ville, couronnée par notre Compagnie.

— M. Le Vasseur remercie la Société de l'avoir admis en qualité de titulaire non résidant.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues les ouvrages suivants, parmi ceux qui ont été déposés sur le bureau :

Le III[e] volume des *Lettres de Peiresc*; le *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques*

publiques de France ; Les *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par le comte de la Ferrière, tome IV ; *Nouveau recueil des inscriptions de la Gaule, antérieures au* VIIIe *siècle*, par M. Edmond le Blant ; le premier volume des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*. Tous ces ouvrages ont été envoyés par M. le Ministre de l'Instruction publique. *L'Histoire du doyenné de Ressons-sur-Matz* offert par l'auteur, M. l'abbé Martinval, notre collègue. Le volume de *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* contient plusieurs travaux fort intéressants : *L'ancien Jubé de la Cathédrale de Bourges* ; la *Généalogie de la famille de Boislinard*, alliée aux Malinghen, de Beauvais ; une étude, de notre regretté collègue, M. Vallois, intitulée : l'*Etat des personnes sous l'ancien régime* ; la Société archéologique de la Charente consacre un album de vingt six planches aux fouilles exécutées au cimetière d'Herpes.

Les Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer renferment plusieurs communications de notre collègue M. Robert Guerlin.

Le volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de France contient entre autres travaux : 1° Une étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine par M. A. Blanchet. L'auteur cite divers objets trouvés en Picardie ; 2° La bijouterie des Goths en Russie, par le baron de Baye ; 3° Le livre de la propriété des choses de Barthélemy de Glanville, par notre collègue M. Janvier.

Dans le recueil des Inscriptions de la Gaule, envoyé par le Ministère, il convient de signaler le passage consacré à une seille en bois, recouverte de cuivre repoussé, trouvée à Miannay, qui a fait l'objet d'une notice par notre regretté collègue M. van Robais. Le sujet représente Daniel dans la fosse aux lions et le prophète Habacuc, portant d'une main un panier à anse, de l'autre, d'après M. le Blant, un poisson. Les vivres apportés par Habacuc peuvent être considérés comme un symbole de l'Eucharistie. Si l'on en juge ainsi, ce serait le troisième monument de l'Art chrétien venant révéler, dans la représentation de la scène de Daniel exposé aux lions, une signification symbolique dont on n'a retrouvé, jusqu'à cette heure, aucune mention dans les écrits des saints pères.

— M. Guerlin offre, au nom de M. le baron de Baye, une *Notice sur l'Art barbare en Hongrie.*

Des remerciements sont votés à M. le Ministre de l'Instruction publique et aux autres donateurs.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau deux manuscrits et deux plans qu'il a reçus pour les concours de 1892.

Concours d'histoire : 1° Notice historique sur Molliens-Vidame, avec la devise : *Olim meminisse Juvabit.*

2° Petite Géographie historique du département de la Somme. — Devise : *Tout pour son pays.*

3° Plan de Soyecourt.

4° Plan de Clairy.

La Société désigne, pour faire partie de a commission du prix Leprince : MM. Darsy, Janvier, Leleu, de Louvencourt et de Puisieux et pour juger la valeur des plans, MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et Soyez présentent comme membre non résidant, M. Henri Dabot, avocat à la Cour d'appel de Paris, auteur des *Souvenirs d'une famille péronnaise*.

— M. Soyez, président, rend hommage à la mémoire de M. Georges Vallois et de M. l'abbé Hareux, nos collègues, récemment décédés ; il paie également un tribut de regrets à la mémoire de M. Réné Vion, bibliothécaire de la ville.

— M. de Guyencourt entretient la Société d'un manuscrit, appartenant à M. Rattel. Il provient de la collection de notre regretté collègue, M. Pouy. Commencé vers le milieu du XVIe siècle, continué pendant le XVIIe, ce manuscrit, sur parchemin, paraît être une sorte d'*état* des membres de la confrérie de N.-D. du Puy pendant plus de cent cinquante ans. On remarque une grande miniature, qui sert de frontispice au recueil, puis des lettres ornées, des blasons et des chiffres marchands, d'une bonne exécution. Vers la fin se trouve une miniature représentant l'*Annonciation*, d'après le bas-relief de Blasset qui est encore à la cathédrale.

— M. Pinsard a trouvé, dans les *Affiches de Picardie* (1777), un article relatif aux refuges si nombreux dans le Ponthieu et aux excavations

que l'on rencontre surtout dans les bois : l'auteur de l'article considère ces dernières comme des abris où l'on dissimulait les troupeaux en cas d'alerte.

Suivant notre collègue, les plus anciennes habitations des hommes, dans notre pays, ne sont pas connues : les souterrains-refuges, en raison de l'outillage qu'a nécessité leur percement ne sont pas très anciens. Quant aux excavations, disséminées dans toute la région, surtout dans les bois, il faudrait de nombreuses fouilles pour en déterminer la destination.

On en rencontre qui n'ont guère qu'un mètre de profondeur, d'autres dépassent cinq mètres et leur circonférence est en rapport. L'inclinaison des parois ne permet pas d'y voir des pièges à prendre les animaux, non plus qu'une retraite pour les bestiaux. Seraient-elles des cuisines ? C'est l'opinion qui semble préférable à M. Pinsard.

Des fosses analogues ont été observées, sur des points très éloignés les uns des autres, et étudiées par MM. l'abbé Cochet, le comte de Bussy, de Lavillegille.... on les nomme *Marges*, *Margelles*, *Mardelles*. Nulle part on ne trouve aux alentours trace des déblais, parfois considérables, provenant de ces excavations. Des fragments de briques et de tuiles, découvertes au fond de quelques-unes, semblent faire supposer que l'usage de ces fosses s'est continué jusqu'à une époque moins éloignée de la nôtre qu'on pourrait le croire. M. Pinsard appuie son opinion sur ce fait qu'on a trouvé au

fond de plusieurs de ces margelles des ossements de bœufs, des valves d'huîtres, etc. Nordenskiold a observé, dans les contrées polaires, des habitations qui ont un grand rapport avec ces excavations. En résumé, dit notre collègue, ces fosses ont servi suivant leurs dimensions, soit de lieu de campement aux populations primitives, soit de cuisines, pour faire cuire les aliments à l'abri des vents.

— M. de Calonne n'admet pas l'opinion de M. Pinsard et pense que ces margelles, placées presque toutes à proximité des chemins, sont uniquement le résultat de l'extraction de terres, de marne ou de grès. M. Pinsard maintient énergiquement ses conclusions.

— M. Collombier, notre collègue, a récemment acquis divers ornements en bronze, plaqués d'argent. Ils ont dû faire partie de la décoration d'une bride et auraient été trouvés à Renancourt. M. Pinsard en présente d'intéressants dessins, notamment une reconstitution de l'ensemble du harnachement. D'après lui, ces ornements fort curieux remonteraient à l'époque mérovingienne.

— Enfin, M. Pinsard donne lecture à l'assemblée d'une excursion qu'il a faite à Albert, pour répondre à l'aimable invitation de M. Comte. On vient de découvrir deux sarcophages en pierre reposant à une profondeur de 2 m. 50 au-dessous du sol. Les squelettes sont l'un et l'autre sans tête, et cependant la couche d'argile qui les enveloppait, atteste

qu'ils n'avaient pas été dérangés de leur position première. Il s'agirait donc de deux décapités. Aucun objet n'a été trouvé dans les cercueils. La découverte faite à Albert laisse le champ libre à bien des suppositions.

— M. Comte a profité du voyage de M. Pinsard, pour lui faire visiter sa collection de silex. Notre collègue a particulièrement remarqué une lance en silex d'une taille parfaite et de dimension rare en notre pays — 0,10 centimètres — une magnifique hache, en silex noirâtre étranger à notre région. Elle ne compte pas moins de 0,205 m/m. de long sur 0,060 m/m. de large et sa forme triangulaire présente un réel intérêt ; une belle lame en silex emmanchée dans un bois de cerf.

Les applaudissements de l'assemblée accueillent les communications si intéressantes de M. Pinsard.

— M. Dubois a trouvé dans les archives de Thennes-Berteaucourt, cent huit déclarations individuelles, datées de 1715, qui font mention du fameux droit du seigneur. Plusieurs de nos collègues, à supposer que ce droit odieux ait réellement existé dans les temps anciens, se refusent à admettre qu'il ait été encore exercé d'une manière effective à la fin du règne de Louis XIV.

— M. Lefèvre-Marchand adresse à la Société une intéressante communication sur un bas-relief existant dans l'église de Curchy ; elle est accompagnée d'un dessin à la plume.— La Société décide que cette note paraîtra au *Bulletin* aussitôt qu'une

photographie de l'objet décrit par notre collègue aura pu être prise.

— M. Durand, au nom de M. Rendu, ancien archiviste de la Somme, donne lecture d'une note sur un terre plain, bordé de fossés, qui se trouve à Ployron, canton de Maignelay (Oise). Cette fortification, qui n'a été signalée par aucun archéologue, semble à notre collègue, remonter à l'époque romaine. Elle aurait été élevée, soit pour défendre la voie de Montdidier à Nanteuil, soit pour fournir un poste avancé au système défensif qui existait sur le plateau central du canton de Maignelay. Le caractère de la construction, le choix de l'emplacement, le nom du lieu-dit, la découverte de nombreuses tuiles romaines, la proximité de deux voies, viennent confirmer l'opinion de M. Rendu.

— M. Poujol de Fréchencourt a remarqué dans le tome XIV du *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze* un intéressant travail de Monseigneur Barbier de Montault, sur le trésor de l'église de Saint-Yrieix (Haute-Vienne).

Parmi les pièces curieuses, que décrit le savant auteur de l'article, se trouve une colombe eucharistique reléguée dans la sacristie. A ce propos Monseigneur Barbier de Montault affirme qu'il n'y a plus qu'un seul endroit en France, l'église des RR. PP. Bénédictins de Solesmes, où la Sainte-Eucharistie soit conservée dans les flancs d'une colombe. M. Poujol de Fréchencourt rappelle à ses collègues que cet antique usage a été rétabli dans

la cathédrale d'Amiens, avec l'autorisation du Saint-Siège, sous l'épiscopat de Monseigneur Bataille et que la colombe, aux ailes éployées, plane toujours au-dessus du maître-autel de notre insigne basilique.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion, ont été inscrits sous les numéros 21569 à 21581.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3[4.

Séance ordinaire du mardi 9 août 1892.

Présidence de M. Edmond SOYEZ, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez.

M. Virgile Brandicourt, membre non résidant, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse plusieurs ouvrages provenant des Sociétés correspondantes.

— M. Framezelle-Laviguerie, tanneur à Amiens,

fait don au Musée de Picardie d'une pierre sculptée.

— M. le Préfet offre pour la bibliothèque de la Société, le tome xxxiv des travaux du Conseil d'hygiène du département.

— M. Théophile Eck adresse une brochure intitulée : Le Cimetière Mérovingien de Moislains (Somme).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. L. Vallois, lieutenant au 150e régiment d'infanterie, remercie la Société du souvenir qu'elle a donné à la mémoire de son père.

— M. le Marquis Guilhem de Pothuau adresse le montant de sa cotisation comme membre perpétuel.

— M. Henri Dabot, avocat à la Cour d'appel de Paris, présenté à la dernière séance est élu membre titulaire non résidant.

— M. Boudon présente à la Société un curieux ouvrage de Jean de Bovelles, composé, croit-il, mais non imprimé à Amiens. Cet ouvrage existant à la bibliothèque communale, l'assemblée ne juge pas nécessaire d'en faire l'acquisition.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 21,582 à 21,608.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 1|2.

LES VERRIÈRES

DE SAINT-JEAN D'AMIENS. — *(Ordre de Prémontrés)*

par M. A. DUBOIS

MESSIEURS,

Je viens vous donner connaissance d'un acte, en date du 25 juin 1592, passé chez Me Bazin, notaire à Amiens, entre le prieur de l'abbaye de St-Jean et les sieurs Philippe et Robert de le Vacquerie. Ce contrat nous fait connaître l'importance des verrières de l'église et tout le prix que les religieux y attachent à cette époque. Ils ne paraissent pas le moins du monde vouloir les remplacer par de belles vitres blanches, comme les bons chanoines de la Cathédrale.

« Furent présents en leurs personnes noble et discret frère Pierre de Lespinoy, prieur de l'Église et Abbaye de St-Jehan, grand Vicaire de Révérend père en Dieu frère Geoffroy de Billy, Abbé de la dicte Abbaye, et Me Pierre Lièpart, Me d'hostel du dict sieur Abbé de St-Jehan-les-Amiens, demeurant à Amiens, paroisse St-Remy d'une part; et Robert de le Vacquerie et Phelippe de le Vacquerie, Mes verriers demeurans au dit Amiens, le dict Phelippe en la paroisse St-Firmin confes et le dict Robert, paroisse St-Germain, d'autre part. Et ont reconnu et chacun deulx avoir

faict et font ensemble les marchès promesses et obligations et autres déclarations. C'est assavoir que les dicts de le Vacquerie se sont submis et submettent par ces présentes l'un pour l'autre et chascun deulx seul et pour le tout sans division ni ordre de division renonchant aux bénéfices et discussion de faire les ouvrages qui enssuivent aux verrières estant en l'Eglise et Abbaye de St-Jehan-les-Amiens selon et en la forme et manière qui cy après sera déclairée. C'est assavoir qu'ils se sont submis et submettent de faire à la première verrière du costé droit sur les formes en entrant par la nef de ladite Eglise, un panneau de verre blancq avecq la bordure de paincture, lever le panneau qui est au dessus et asseurer tout ce qui se trouvera esbranlé en la dite verrière.

Item à la seconde verrière du dict costé, racouster la fleur de Lys, y mettre trois pièches de verre jaulne, lever le premier panneau au dessus de St Jehan et ce faire ung petit trai au dict St Jehan. Lever le panneau on y mettra une touffe de verdure au dessus de St Anthoine. Lever deulx panneaux au dessus de St Remy tenant l'un à l'autre et rasseurer tout ce qui sera nécessaire à la dite verrière.

Item à la troisième verrière du mesme costé refaire ung panneau au dessus des armes de feu M. de St Jehan et achever la suite des dites armes comme elles estoient et à l'autre costé de la dicte verrière à la même haulteur faire les armes du dict feu S^r de St Jehan.

Et auprès de la dite arme une petite pièche de verre d'azur.

Plus au bas de ladite verrière les images de St Jacques, Ste Catherine, St Claude, Ste Barbe et St François et les remettre en plomb neuf et les rasseurer.

Lever les panneaux de la figure de Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine et les remettre en plomb neuf et faire tout ce qui sera nécessaire à la dite verrière.

Item à la quatriesme verrière du dict costé.

Mettre une pièce de verre neuf au dessus de la teste de la figure de la Magdeleine, lever le panneau de la dicte teste pour le remettre en plomb neuf.

Lever les images de St Pierre et la Véronique pour les remettre en plomb neuf.

Item à la cinquième verrière du mesme costé mettre une pièche de verre jaulne a la fleur de lys.

Une aultre pièche a la dite fleur de lys du costé droit.

Au mesme costé refaire deulx panneaux neufs, imprimer les armes de feu Monsieur Lagrené (1) comme celles quy sont a l'aultre costé.

Au dict costé lever deux panneaulx où sont les

(1) Les armes de M. Lagrenée étaient : d'azur au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un épi de blé feuillé d'or.

armes du dict feu S[r] Lagrené et y mettre une pièche de verre neuf.

Faire ung panneau neuf et en icelle achever la figure de Samson comme elle estoit et lever les deux panneaux au dessoubs où est le reste de la dicte figure et les remettre en plomb neuf.

Refaire quelques petites pièches comme elles estoient.

Lever le panneau suivant et y mettre une grande pièche neufve de la mesme couleur que elle estoit.

Lever aussi le panneau où est la teste d'ung homme armé et le mettre en plomb neuf.

Lever encore ung panneau où est la figure de Saint Michel pour le mettre en plomb neuf. Mettre une pièche de verre jaulne au manteau de St Michel.

Lever le panneau où est la teste d'un homme armé tenant ung espée et le mettre en plomb neuf.

De l'aultre costé lever le premier panneau au dessous de Jonas y faire une pièce de verre neuf et le remettre en plomb neuf.

Relever le panneau où sont les jambes et genoux d'un homme armé, avec des chausses rouges pour les remettre en plomb nœuf (1). Lever toute la figure St Martin et faire une grande pièche de verre neuf de la coulleur qu'il estoit et rasseurer tout le reste.

(1) Voilà le soin avec lequel on conservait les fragments de vitraux anciens au XVI[e] siècle ; que n'en est-il de même de nos jours.

Item à la sixième verrière dudit costé suivant lever les panneaux où sont les figures de St-Jehan et y reffaire une pièche de verre neuf au bas de sa robbe remettre le dict panneau en plomb neuf.

Mettre une petite pièche de verre neuf au panneau où est la teste St Nicolas, faire une aultre pièce de verre neuf au bas de Saint Jehan Baptiste et une pièse à la bordure du panneau où est la figure d'un abbé et rasseurer tout ce quy sera nécessaire à la dicte verrière.

Item à la septième verrière de faire une pièce de verre neuf de coulleur jaulne avec azur à la fleur de lys.

Lever le premier panneau au dessoubs des armes de M. Lagrené au costé gauche pour les mettre en plomb neuf.

Lever au mesme costé et au bas ung aultre panneau où est la monstre du corps d'un homme et y faire une pièce de verre neuf où y a la figure de la Résurrection Notre Seigneur et le remettre en plomb neuf.

Faire une petite bordure à la figure de St Honoré.

Faire une petite pièce de verre neuf où est la figure d'un marchand et faire une autre pièche de verre neuf au panneau où est la figure d'un homme à genoulx, on fera la teste et le visage du dict homme et asseurera tout ce qui sera besoing a la dicte verrière.

Item à la huitiesme verrière enssuivant de lever

le panneau où est la teste et monstre de la figure de la Vierge Marie et y faire une grande pièce de verre neuf en païsage et le remettre en plomb neuf, assurer aussi tout ce qui sera nécessaire à la dicte verrière.

Item à la neuviesme verrière enssuivant refaire deux demi-panneaulx de verre neuf de couleur tout au hault de la dicte verrière.

Item à la dixième verrière enssuivant la reflecter et suivant qu'il sera nécessaire de faire à icelle.

Item à la onziesme et dernière verrière dudict Cœur faire deux lozengues de verre blanc neuf et rasseurer tout ce qui sera nécessaire à la dite verrière.

Plus de faire, à l'otel qui est auprès de la chapelle de Notre Dame de bonnes nouvelles, ung panneau neuf en hault d'icelle, refaire deux têtes d'anges, faire neuf pièces de verre neuf de la couleur qui estoit, lever le panneau où est la figure du Soleil y mettre une grande pièche de verre jaulne et le remettre en plomb neuf.

Lever au dessoubs du dit Soleil deux panneaux où est la figure de St Jehan preschant au désert y faire une pièche de neuf de nuages et remettre tout en plomb neuf.

Autre faire ung panneau neuf où seront les auditeurs de la prédication.

Lever le panneau de dessus pour y faire une grande pièce de verre neuf a la coulleur que elle est.

Auprez faire la moitié du panneau de neuf où est la figure de St Jean Baptiste baptisant Notre Seigneur.

Mettre une pièce de verre neuf au panneau où est la figure d'un homme et d'une femme.

De lever deux panneaux où sont figurés trois personnes assises à table et les remettre en plomb neuf.

Faire de neuf le panneau ou est la figure de feu Me Lagrené avec ses armes et lever le panneau ou est le visage du dict Sr de Lagrené.

Rasseoir tout ce qui sera nécessaire a la dicte verrière.

Item a la verrière qui est au dessus de la chapelle Notre Dame de bonnes nouvelles où est l'arbre de Jessé.

Lever le panneau où sont des enffans soustenans les armoiries d'une fleur de lys et les remettre en plomb neuf.

Lever aussi de l'autre costé six panneaux et les remettre en plomb neuf.

Mettre une pièce à un aultre panneau où sont peinctes les heures d'une femme et rasseurer toute la dicte verrière.

Item à la verrière de verre blanc au dessus du dict otel faire huict lozengues de verre blanq avec une bordure de verre blanq et rasseurer toute la dite verrière.

Davantaige de refaire de neuf tous les panneaulx tant hault que bas de toutes les verrières qui sont

en la nef de ladicte église de St Jehan, de mesmes coulleurs et fachons quelles estoient le tout faict et parfaict et subjet a visitation, pour le jour de St Remy prochain venant, à peine de tous dépens dommages et intérêts et moiennant ce que dessus les dicts de Lespinoy et Liépart es dicts noms ont promis paier ou faire paier aus dicts de le Vacquerie acceptants en personne la somme de quarante et ung escus d'or sol paiables assavoir : moitié lorsque tout ce qui est a faire au cœur de la dicte église sera faict et l'autre moitié lorsque tout ce quy est cy dessus contenu sera faict parfait et entièrement achevé subjest à visitation comme dict est.

Et a esté accordé par les dicts de le Vacquerie ou cas que en dedans lan apres que les dictes verrières seront faictes et achevées, icelles verrières ou l'une dicelles viennent en descadences ou détruites pour avoir este mal faictes par eulx, en tel cas ils se sont submis et se submettent par ces présentes de faire et reffaire tout ce quy sera desmoli aux dites verrières à la première requeste des dicts de Lespinoy et Lièpart ou cas touttefois que les fermes ou massonneries des murailles ou sont attachées les dictes verrières ne sont emportées par vents tempétueux.

Fait et passé avant midy le jœudy vingt cinquiesme jour de juin mil cinq cent quatre vingt douze.

Bazin not.

ORNEMENTS D'UNE BRIDE DE CHEVAL

COMMUNICATION DE M. PINSARD.

J'ai l'honneur de présenter les dessins de divers ornements en bronze, plaqués d'argent, qui ont fait partie de la décoration d'une *bride de cheval.*

Quelques autres pièces semblables, trouvées au même endroit, prouvent que deux chevaux portaient les mêmes ornements.

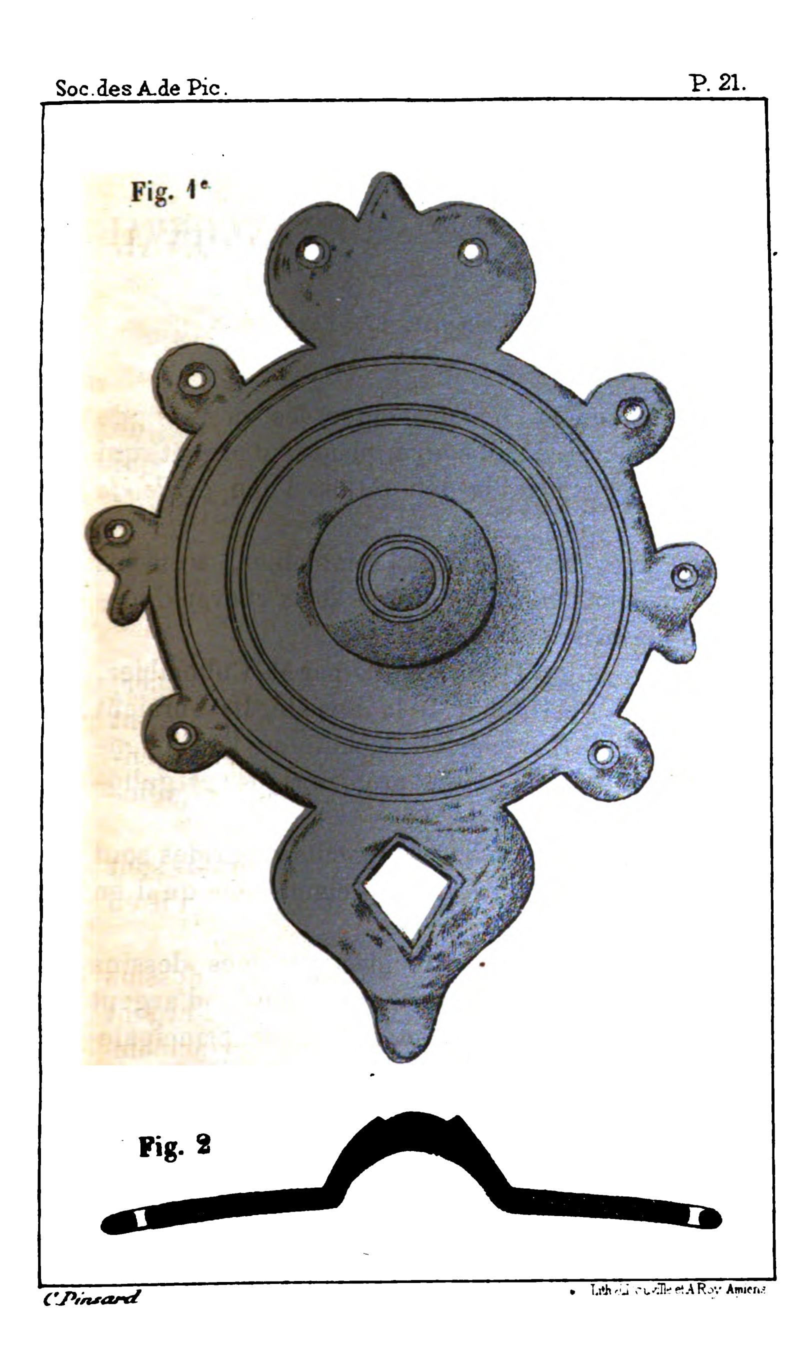
Ces objets ont été recueillis par M. Collombier, membre correspondant de la Société. Ils auraient été trouvés à Renancourt, localité où l'on a rencontré beaucoup d'objets préhistoriques et gallo-romains.

Je crois que les riches ornements de brides sont fort rares. C'est peut-être la première fois qu'il en paraît chez nous.

Tous les motifs représentés par mes dessins sont en bronze, recouverts d'une feuille d'argent parfaitement appliquée, et maintenue principalement par le renversement de cette feuille sur les rives du bronze.

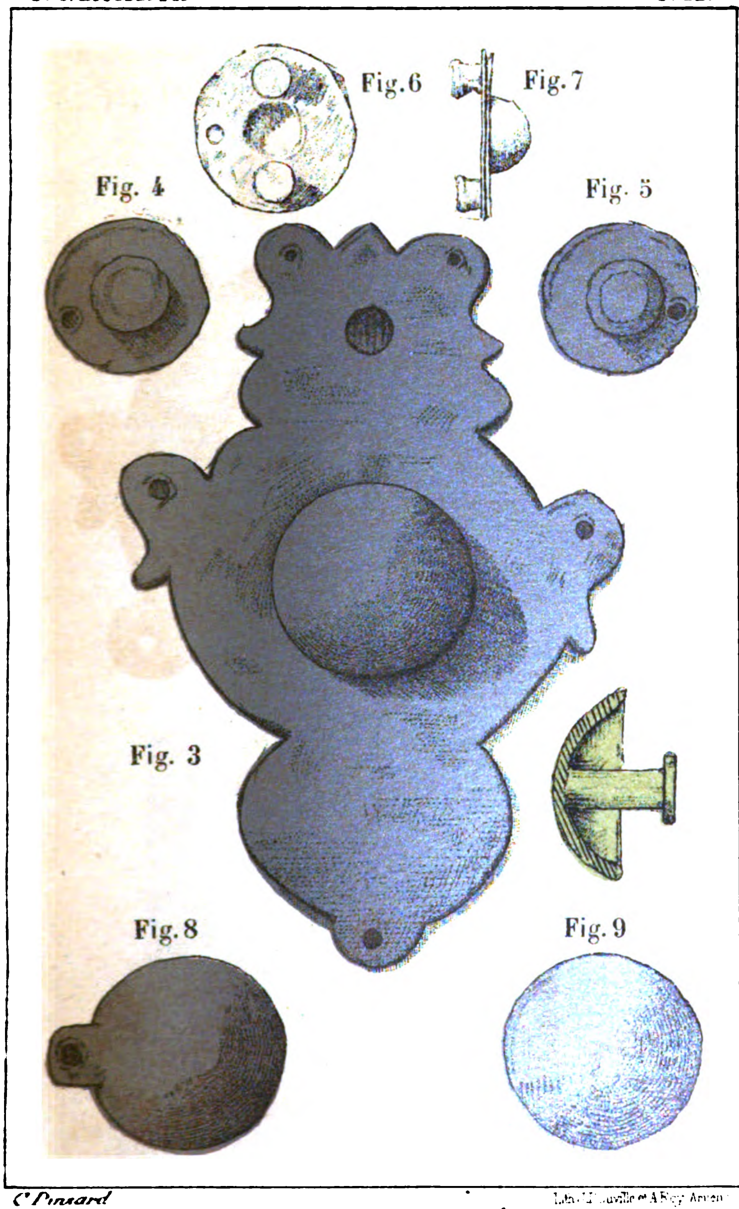
Un *Mors de cheval* fait partie des objets appartenant à M. Collombier, et il est encore attaché à une plaque argentée.

Une autre pièce, également en bronze argenté,



C. Pinsard

Lith. d[illegible] et A. Roy Amiens


Fig. 6
Fig. 7
Fig. 4
Fig. 5
Fig. 3
Fig. 8
Fig. 9
C. Pinsard

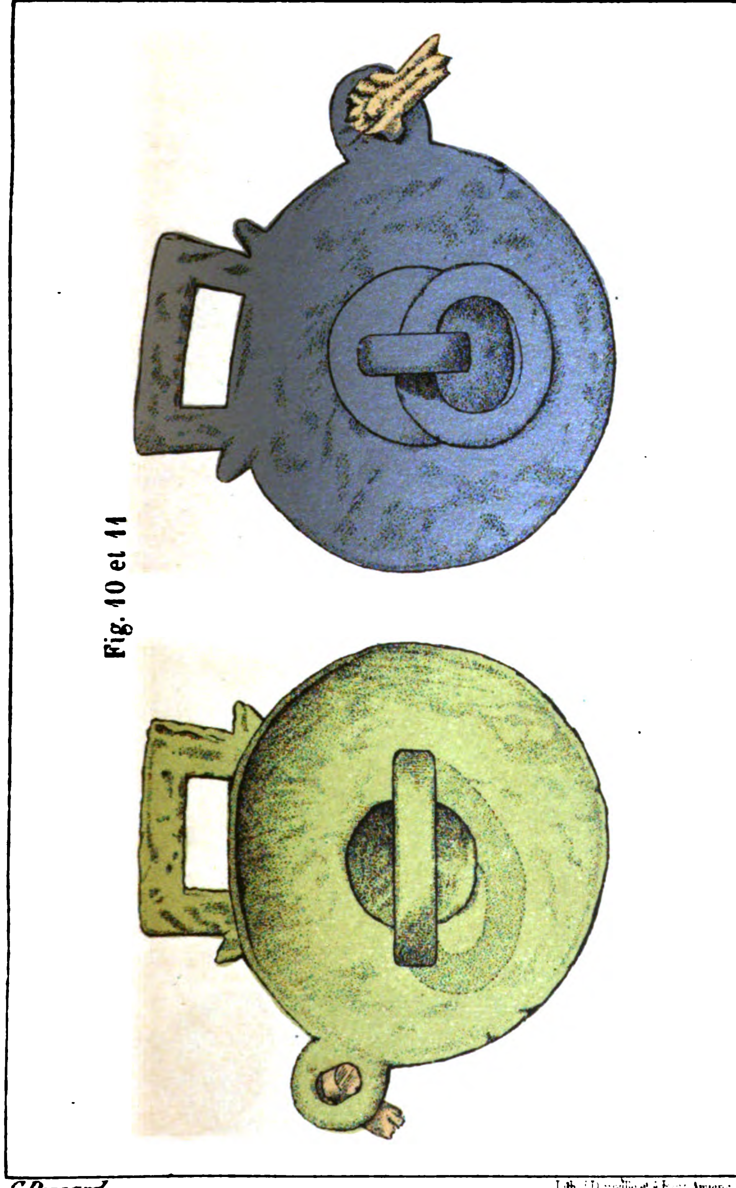


Fig. 10 et 11

C. Pinsard

Lith. [illegible] Amiens

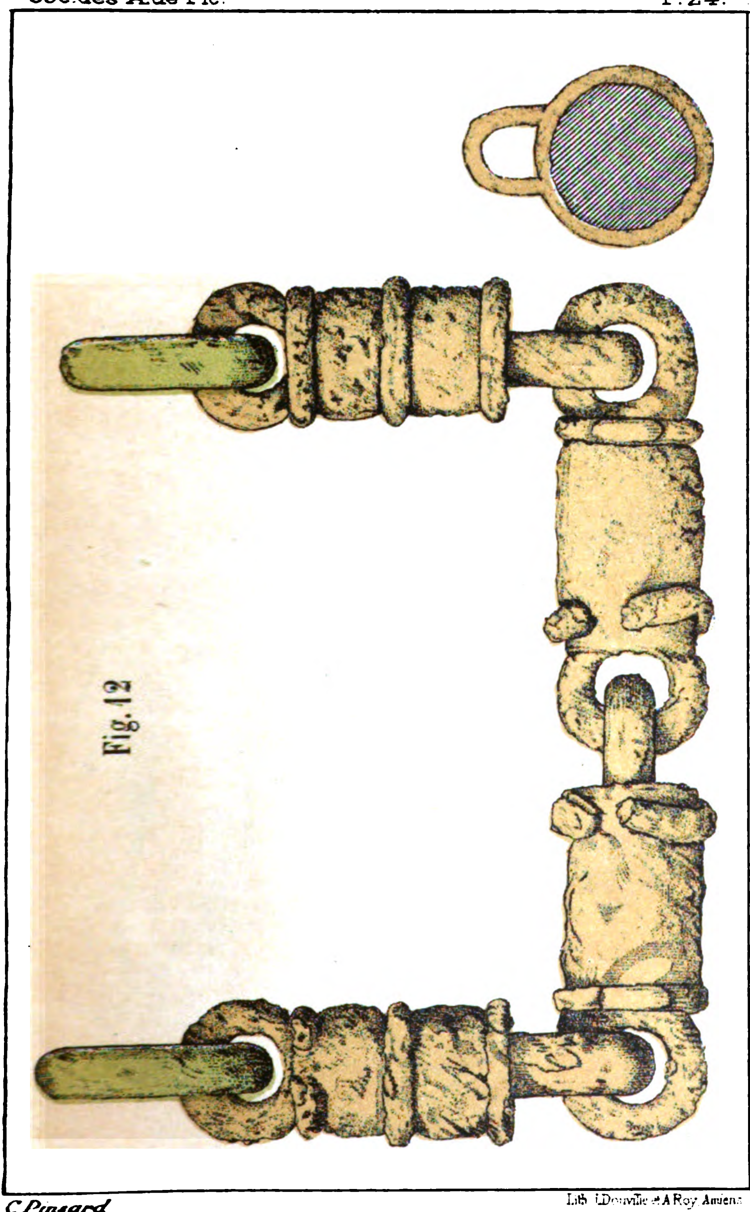
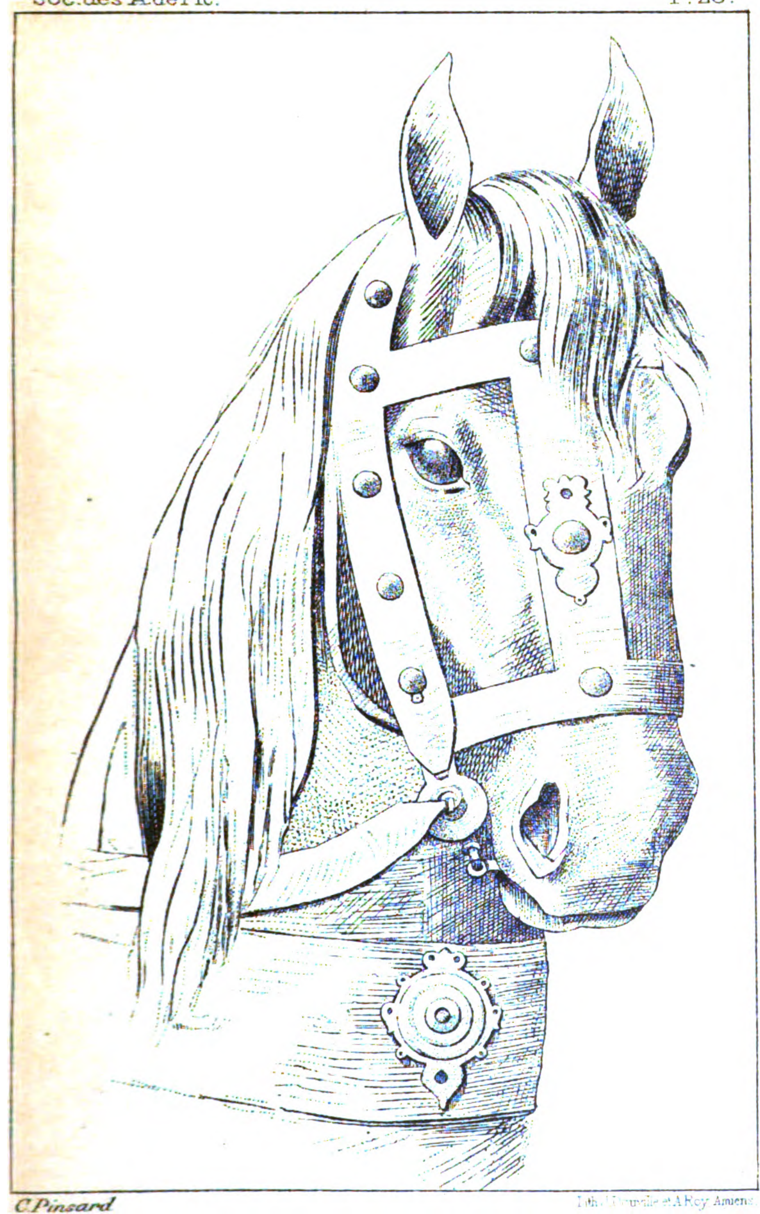


Fig. 12

C. Pinsard   Lith. Douillet et A. Roy Amiens



C. Pinsard

Lith. [illegible] et A. Roy, Amiens.

ornait le cheval (fig. 1): C'est une plaque de 9 centimètres de diamètre avec des cercles concentriques et, au milieu, un umbo très saillant, comme on peut le voir par la coupe (fig. 2), que nous en donnons.

Cette plaque est ornée de deux motifs extérieurs, posés sur le même axe, et de 6 parties saillantes destinées à recevoir les clous qui attachaient verticalement la plaque sur le poitrail du cheval, ainsi que je l'ai représentée sur la planche qui donne l'ensemble de la *bride* avec ses ornements.

Sauf cette pièce, toutes les autres appartiennent à la *bride* proprement dite ; ce sont :

1° Un *frontail*, qui devait être posé sur le montant du milieu (fig. 3). Sa hauteur est de treize centimètres sur une largeur de huit centimètres 1/2 en y comprenant les saillies destinées à recevoir les clous d'attaches. Au milieu, se trouve un umbo, assez saillant, de $0^{m}034$ $^{m}/_{m}$ de diamètre.

2° Des *têtes de clous*, ou bossages, représentés par les figures 4, 5, 6 et 7 de face et de profil ; leur diamètre est de 26 à 27 millimètres ; surface plate, surmontée d'un bouton demi sphérique.

3° *Deux bossages* de 0,032 $^{m}/_{m}$ de diamètre, d'une section sphérique, avec un appendice pour les fixer aux montants de côté de la bride. (Voir le profil).

Ces deux bossages portent sur le plan de section, une petite saillie percée d'un trou dont je ne devine pas l'usage, mais qui a pu être destiné à

suspendre quelques bouffettes en cuir, ou en laine ; je les ai placés au bas des montants de la bride.

4° *Six autres bossages*, de même diamètre, sans appendices. (Fig. 9).

5° *Deux plaques*, de forme ovale, peu régulière, servant à attacher le mors ; le plus grand diamètre est de 8 centimètres ; le petit est de 0,07 c.

Ces plaques ont deux entailles : l'une, petite, servait à tenir les gourmettes ; l'autre, beaucoup plus grande, et offrant une ouverture parallèlogrammique, servait à rattacher le mors aux deux montants de la bride.

Enfin, au centre, se trouve un *bossage*, portant un anneau, auquel venait s'attacher la bride. Sur le revers, il y a un autre tenon, servant à attacher le mors proprement dit. Ces deux plaques, argentées, devaient produire un bel effet de chaque côté de la bouche du cheval. (Voir les figures 10 et 11).

Deux autres plaques semblables ont été trouvées à Renancourt.

6° *Le mors* est en fer et attaché aux tenons des plaques de côté. (Fig. 12). L'un de ces tenons, en bronze, comme la plaque, est représenté sur le dessin du mors. Le mors est articulé, — on en fait encore maintenant avec articulation. — Celui qui nous occupe est remarquable parce qu'il est très gros, et que les cylindres qui le composent sont entourés de liens ronds, en fer, qui ont pu avoir quatre à cinq millimètres de diamètre. Je n'en saisis pas la raison : c'était inutile comme consolidation et

inutile comme ornementation. Ce mors, très rouillé, est d'un travail peu soigné.

On peut voir, sur une planche particulière, une *tête de cheval avec sa bride*, *son poitrail* et les ornements ci-dessus décrits, placés, il me semble, comme ils l'étaient originairement. J'ai seulement ajouté quelques bossages de plus ; il devait y en avoir sur les traverses, au-dessus des naseaux et des yeux, et, probablement, au-dessus de la tête.

Le manque de comparaison avec des objets semblables, bien caractérisés, me met dans l'embarras pour déterminer le temps auquel appartient la *bride* de Renancourt.

Toutefois, je crois y voir les caractères de l'époque Mérovingienne, sauf avis contraire. Cependant on ne voit aucune des formes zoomorphiques qui caractérisent les bijoux mérovingiens.

Des ornements de bride ont été découverts en Suède, dans la Province d'Uppland. On peut en voir les dessins dans le volume 10 de la 5e série des Mémoires de la Société des Antiquaires de France, mais ils n'ont aucun rapport de style avec ceux de Renancourt.

Ce mors de Suède, fut trouvé à Vendel ; il est connu sous le nom de cette localité.

Ses ornements étaient composés d'une suite de petites plaques ajourées en bronze, émaillées sur certains points et fixées sur des bandes de cuir.

Des brides, si richement ornementées, ne pouvaient appartenir qu'à un chef de troupe ou de tribu.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1892.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° La Revue historique, juillet-août 1892.— 2° Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Mazarine, tome IV. — 3° Bibliothèque de l'Arsenal, tome VI. — 4° Bibliothèque de l'Arsenal, tome IX, archives de la Bastille. — 5° Départements, tome XV, Marseille. — 6° Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par M. Tamizey de Larroque, tome III. — 7° Lettres de Catherine de Médicis publiées par le comte Hector de la Ferrière, tome IV. — 8° Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII° siècle, par Edmond le Blant — 9° Journal des Savants, mai-juin, 1892. — 10° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et iustructions, tome I. — 11° Musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août 1892. — 12° Annales du Musée Guimet, Bibliothèque d'études, tome I. Le Rig-Véda et les origines de la mythologie Indo-Européenne par Paul Regnaud, 1re partie. — 13° Congrès des Sociétés savantes. Discours de M. Janssen et de M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — 14° Annales du Musée Guimet, tome XXI. Le Zend-Avesta par James Darmestier.

II. Préfecture de la Somme.

1° Travaux des comités d'hygiène et de salubrité publique du département de la Somme, tome XXXIV°. — 2° Conseil Général. Session d'août 1892. Rapport du préfet et des chefs de service. — 3° Conseil Général. Session d'août 1892. Procès-ver-

baux des délibérations. — 4° Archives départementales de la Somme, tome III.

III. Les auteurs.

1° Le cimetière mérovingien de Moislains, par Théophile Eck. — 2° Le doyenné de Ressons-sur-Matz, par M. l'abbé Martinval. — 3° Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du xve siècle, par L. H. Labande.

IV Sociétés françaises.

1° Société libre de l'Eure. Recueil des travaux, IV[e] série, tome VIII. — 2° Bulletin et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, VI[e] série, tome I. — 3° Société d'agriculture de Compiègne. L'agronôme praticien juin, juillet, août et septembre 1892. — 4° Académie d'Hippone, bulletin, n[os] 24 et 25. — 5° Bulletin de la Société archéologique du Périgord, tome XIX, 3[e] livraison. — 6° Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer 1885-1890, tome V. Mémoires, tome XV. — 7° Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, juin, juillet et août 1892. — 8° Société de géographie. Compte-rendu des séances, 1892. n[os] 11, 12, 13 et 14. Bulletin, VII série, tome XIII, 2[e] trimestre 1892. — 9° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome XIX. Procès-verbaux et mémoires, VIII[e] livraison de 1892 — 10° Bulletin de la Société archéologique de Soissons, tome XIX, II[e] série. — 11° Académie Delphinale, bulletin IV[e] série, tome V. — 12° Société archéologique de Bordeaux, tome XV, 3[e] et 4[e] fascicules, tome XVI, 1[er] et 2[e] fascicules — 13° Bulletin et mémoires de la Société archéologique de la Charente, 1890-1891. — 14° Société d'agriculture du Var, bulletin, mai, juin, juillet, août et septembre, 1892. — 15° Bulletin-journal de la Société centrale d'acclimatation des Alpes-Maritimes, 1892, n[os] 6, 7, 8, et 9. — 16° Bulletin de la Société archéologique du Limousin, tome XXIX, tome XL, 1[re] livraison — 17° Académie de Besançon, mémoires 1891. — 18° Revue Savoisienne. Société Florimontane. — 19° Mémoires de la Société d'histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône. — 20° Bulletin de la Société historique du Midi de la France, série in-8°, n° 9. — 21° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1891. — 22° Académie de Nimes. Mémoires, tome XIII. — 23° Société de statistique de Marseille, tome XLII, 3[e] partie. — 24° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, tome

XXXIII, 3e partie. — 25° Société archéologique de l'Orléannais, tome X n° 147. — 26° Société archéologique de Rambouillet, Documents. Montfort-L'Amaury, par le comte de Dion. — 27° Bulletin de la Société Dunoise, nos 93 et 94. — 28° Commission archéologique de Narbonne 1892, 2e semestre. — 29° Société archéologique de la Drôme, bulletin, 102e et 103e livraisons — 30° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne, 1892. — 31° Société des Antiquaires de Morinie. Les chartes de Saint-Martin publiées par le chanoine Haigneré. — 32° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens, tome XXX nos 2 à 5. — 33° Académie de Clermont-Ferrand. Mémoires, 2e série, 4e fascicule. Bulletin, 2e série nos 1 à 10. — 34° Société de statistique de l'Isère, 4e série, tome I, fascicule 1er — 35° Société d'émulation de la Seine-Inférieure 1891-92, 1re partie — 36° Société française d'archéologie. Congrès, LVIe session; — 37° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. Bulletin, juillet, août et septembre 1892. — 38° Annales de la Société d'émulation des Vosges 1892. — 39° Annuaire de la Société philotechnique de Paris, tome L. — 40° Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Mémoires, 2e série, tome II. — 41° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, tome XII. — 42° Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2e série, tome XX. — 43° Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne. 1891 — 44° Académie de Reims, 89e volume tome I. — 45° Société régionale des architectes du Nord de la France. Publications, 2e année, nos 7 à 10.

V. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de Numismatique, 1892, 3e et 4e livraisons. — 2° Société Smithsonienne : Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, July, 1890. — 3° Proceedings of the American philosophical Society. Vol. XXX n° 137. — 4° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. 1892, part. I. — 5° Accademia Reale dei Lincei, rendicoti, série V, vol. I, fasc. 4, 5, 6, 7, 8. — 6° Cercle archéologique du pays de Vaas, tome XIII, 4e livraison. — 7° Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande, seconde série, tome IV, 1re livraison. — 8° Académie des sciences de Vienne : Table des volumes 111 bis à 120. tomes CXXIV et CXXV. — 9° Société de Géographie de Vienne, Mittheilaugen, vol. XXXIV. —

10° Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar nouvelle série, tome I. — 11° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VII, 2e livraison. — 12° Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome I, 1re livraison.— 13° Mémoires et documents, nouvelle série, tome III, 2e livraison. — 14° Institut archéologique Liégeois, rapport sur les travaux de l'année 1891. — 15° Académie des sciences de Vienne : Archives pour l'histoire d'Autriche, tome LXXVII, 2e partie. — 16° Annales de la Société des Antiquaires du Rhin, tome XCII. — 17° Société d'archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents, tome VI, 3e et 4e livraisons. — 18° Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série. tome VI. — 19° Mémoires de la Société historique de Tournai, tome XXII. — 20° Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. Annales, tome IV, 1re livraison.

VI. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, publiée sous la direction de M. le chanoine Vitasse, nos 1095 à 1102. — 2° Revue des questions historiques, juillet 1892. — 3° Le bulletin monumental, 6e série, tome VII. — 4° Le messager des sciences historiques de Gand, 1892, 2e livraison

---

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1892. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 8 novembre 1892.

Présidence de M. EDMOND SOYEZ, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Joseph Antoine, de Boutray et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

M. de Roquemont s'excuse de ne pouvoir se rendre à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 9 août est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Des lettres de faire-part annoncent à la Société la triste nouvelle du décès de trois de ses

membres non résidants, le vicomte de Bonnault d'Houet, conseiller général de la Somme, M. Carmichaël, filateur à Ailly-sur-Somme, et M. Dancoisne, numismate distingué. L'Assemblée adresse aux familles de ses regrettés confrères l'expression de sa douloureuse sympathie.

— M. le Préfet envoie, pour la bibliothèque de notre Compagnie, deux volumes relatifs à la dernière session du Conseil général et le tome IIIe de l'inventaire des Archives départementales, dressé par notre collègue, M. Durand. Il veut bien informer la Société du vote d'un crédit de 500 francs, qui lui est alloué, comme les années précédentes, par le Conseil général. M. le Préfet accuse réception du 6e fascicule de l'Album.

L'Assemblée offre ses remerciements à M. le Préfet et au Conseil général pour l'allocation qui lui est annoncée et les ouvrages offerts.

— Le Ministère de l'Instruction publique nous adresse différents ouvrages provenant de la Belgique, des Pays-Bas et des États-Unis. Il a fait parvenir aux Sociétés correspondantes, le premier numéro du Bulletin de 1892. Enfin, il envoie à la Société les circulaires et programmes concernant le Congrès des beaux-arts et des Sociétés savantes pour 1893.

— M. Henri Dabot remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres non résidants.

— M. le comte de Marsy propose de faire une

lecture à la séance publique. L'Assemblée accepte cette offre avec empressement.

— M. le marquis de Mailly-Nesle envoie pour la bibliothèque une seconde brochure en réponse à M. le comte de Couronnel.

— M. Henri Debray adresse à la Société un certain nombre de notices, dont il est l'auteur, en particulier une étude sur quelques tourbières de la Somme. Il rappelle son envoi, pour le Musée, d'un côté de stalle, provenant de Saint-Pierre de Corbie, et demande si cet objet est parvenu à destination. — M. Guerlin appelle l'attention de la Société sur l'intérêt que doit offrir cette sculpture, car les stalles de Saint-Pierre de Corbie passaient pour l'une des meilleures œuvres de François Cressent.

— M. l'abbé Martinval offre à notre bibliothèque, au nom de l'auteur, M. l'abbé Baticle, une histoire de Breteuil, (Oise). Les ouvrages suivants nous sont également adressés: une Notice sur une pierre tombale du couvent des Cordeliers d'Amiens, par M. Durand; une brochure sur le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, par MM. le comte de Marsy et l'abbé Morel ; Les corps des derniers souverains de la Navarre par M. le comte de Marsy ; Lettres d'Anisson à Du Cange par M. Omont.

La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. Pinsard fait déposer sur le bureau, un

relevé de l'ancien bailliage d'Amiens, par M. Polart, et une vue de la Porte Montre-écu, à la Citadelle, exécutée par M. Vivien. Ces deux dessins ont figuré à la dernière exposition de la Société des Amis des Arts, d'Amiens.

L'Assemblée décide l'acquisition de ces œuvres intéressantes et prie M. Pinsard d'en informer les auteurs.

— M. Pinsard envoie, au nom de Mme Daullé, un certain nombre de dessins fort curieux, concernant la Cathédrale d'Amiens. Elle veut bien en faire don à notre Compagnie. La Société remercie vivement Mme Daullé et décide qu'en souvenir de cette libéralité une médaille de vermeil lui sera offerte. L'Assemblée envoie aussi ses remerciements à M. Pinsard dont le zèle et l'activité, dès qu'il s'agit d'augmenter nos archives, sont appréciés par tous.

— M. le Bibliothécaire du château de Chantilly, consulté par M. Poujol de Fréchencourt, au sujet de la mention d'*Intendant de Picardie*, appliquée à Antoine de Bordeaux, dans l'Histoire des Princes de Condé, par Monseigneur le duc d'Aumale (VI-358) — comme l'avait fait remarquer M. Janvier, — répond que ce renseignement a été fourni par M. Chéruel. Dans une seconde lettre, M. le Bibliothécaire de Chantilly, qui, fort obligeamment, a bien voulu s'occuper de cette question, reconnaît qu'il y a erreur. M. de Bordeaux était *intendant d'armées*.

— M. Lefèvre-Marchand informe la Société d'une importante trouvaille faite à Lihons-en-Santerre. Il s'agit d'environ 1,350 médailles romaines.

— Le Secrétaire perpétuel fait part à l'Assemblée de la nomination de M. Billoré, membre titulaire résidant, comme vice-président de la Société des Architectes du Nord de la France. Notre Collègue, M. le chanoine Marle, vient d'être honoré de la dignité de prélat romain. L'Assemblée félicite nos deux Confrères de ces distinctions qui rejaillissent sur la Compagnie.

— Parmi les ouvrages reçus, le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues : 1° les discours prononcés à la séance générale du Congrès de 1892, adressés par le Ministère ; 2° le bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle, dans lequel M. l'abbé Leclerc commence la publication d'un nobiliaire de la généralité de Limoges ; 3° le fascicule du Comité des travaux historiques et scientifiques (1892-1) qui renferme de nombreuses planches, représentant des carreaux vernissés trouvés dans l'église de Chatelliers (Deux-Sèvres), et des objets anciens découverts à Moislains (Somme) ; 4° le bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives (xiv-2) contenant une étude très intéressante sur le pouvoir de l'argent, au point de vue de l'honoraire des messes, par M. de Vegrières, et une notice sur Bonneval-pacha, avec portrait ; 5° la Revue du Maine qui donne une étude sur le théâtre

chrétien dans le Maine, par dom Piolin ; 6° la Société d'Emulation du Doubs qui publie diverses chansons populaires de la Franche-Comté. Il en est, parmi ces chansons, que l'on retrouve identiques en Picardie ; 7° le Bulletin Archéologique du Périgord où l'on voit le dessin d'une curieuse chapelle ronde du XIIe siècle.

— La séance publique est fixée au dimanche 4 décembre à 3 heures 1/2.

— Une série de poids en cuivre est achetée, pour le Musée.

— M. Greaux, rue des Francs-Muriers, offre au Musée différents objets, l'assemblée lui vote des remerciements.

— M. Dubois lit une note sur un passage des manuscrits du chroniqueur calaisien, Pierre Bernard. Il en résulterait que sainte Rotrude, sur le tombeau de laquelle fut élevé le monastère d'Andres, était fille de saint Angilbert, époux de Berthe, fille de Charlemagne et qui devint ensuite abbé de Saint-Riquier.

Le premier abbé d'Andres fut un moine nommé Guislebert, né à Corbie. En 1516 les reliques de sainte Rotrude furent, en partie, cédées par les religieux d'Andres à l'abbaye d'Auchy.

— M. Dubois a trouvé, également à Calais, dans les manuscrits de Pigault de l'Epinoy (VII-50), une note constatant que le Magistrat d'Amiens avait fourni 200 muids de farine à la place de Calais, outre 100 muids déjà donnés à l'armée du

duc de Guise (1558). On sollicita le Roi d'accorder en récompense à la ville d'Amiens, la garde de quelques-unes des pièces d'artillerie, laissées par les Anglais, dans Calais ou dans Guines. On ignore si cette faveur fut accordée ; mais le Roi concéda aux habitants d'Amiens une maison commune, à Calais, pour y faire le commerce.

— M. le Président donne ensuite lecture du discours qu'il doit prononcer à la séance publique. Le sujet en est une fort intéressante étude sur le chanoine de la Morlière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits, sous les nos 21,608 à 21,715.

Séance extraordinaire du mardi 22 novembre 1892

Présidence de M. Edmond SOYEZ, président.

Sont présents : MM. Billoré, Crampon, Darsy, Dnbois, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. de Boutray, Collombier et Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Maire d'Amiens informe la Société que

la grande salle de l'Hôtel-de-Ville sera mise à sa disposition pour la séance publique du 4 décembre.

— M. le Maire d'Amiens invite la Société à assister à la cérémonie commémorative de la bataille de Dury.

— M. le Comte de Marsy annonce qu'il sera fidèle à sa promesse pour la lecture qu'il doit faire en séance publique, le 4 décembre, et dont le titre est celui-ci : *Jean Racine, sa fortune, son mobilier, sa toilette.*

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau, au nom de M. Soyez, président : 1° Un exemplaire de la coûtume générale du bailliage de Vermandois, par Buridan ; 2° Un manuscrit intitulé : Coûtumes des bailliages de Péronne, Montdidier et Roye. — M. Pilastre, avoué à Paris, offre un ouvrage, dont le titre est : Notes sur l'expédition d'Egypte, écrites par le célèbre médecin Desgenettes. — M. Fleury envoie plusieurs numéros du *Journal du Saint-Quentin*. Ils contiennent des articles archéologiques dont il est l'auteur.

La Société remercie vivement tous les donateurs et particulièrement M. le Président Soyez.

— M. le Maire de Tully demande quelles étaient les armoiries de la commune qu'il administre. M. de Guyencourt rappelle la règle adoptée en cette matière. Seules, les villes d'une certaine importance eurent des armoiries propres : les autres paroisses prenaient les armoiries de leurs seigneurs. Lorsque ces seigneurs furent, à l'ori-

gine, des gentilshommes de nom et d'armes, n'ayant d'autre nom que celui de la paroisse, celle-ci continua de se servir de leurs armoiries, malgré les changements successifs des seigneurs : par exemple, Boves, en Picardie. Au contraire, lorsqu'à l'origine on ne trouve pas comme seigneur un noble de nom et d'armes, n'ayant pas d'autre nom que celui de la paroisse, celle-ci prend successsivement les armes de ses différents possesseurs. Ce serait le cas de la commune de Tully, qui régulièrement devrait adopter les armes de Grouches, ses derniers seigneurs avant la Révolution. Mais bien d'autres communes, dont la seigneurie appartenait à la puissante famille de Grouches, ne pourraient-elles pas revendiquer le même blason ?

— M. Trouille a consulté la Société au sujet des armoiries gravées sur un gaufrier appartenant à la famille Lefranc, de Breteuil. M. de Guyencourt fait en réponse à cette demande une communication insérée à la fin de ce bulletin.

— M. le Secrétaire perpétuel soumet à l'appréciation de ses collègues le compte-rendu des travaux de l'année qu'il doit lire à la séance publique. Ce rapport est approuvé.

— M. de Puisieux analyse les ouvrages présentés au concours d'histoire et donne les conclusions de la Commission dont il est le rapporteur et l'interprête.

A la suite de cette lecture la Société décide que

le prix Le Prince ne sera pas décerné ; elle vote une médaille de vermeil à l'auteur du mémoire n° 1 : *Petite géographie historique du département de la Somme ;* et une médaille d'argent à l'auteur de mémoire n° 2 : *Notice historique sur Molliens-Vidame.*

A la suite de ce vote le Secrétaire perpétuel proclame le nom des lauréats. Ce sont pour le premier mémoire, M. Gaëtan de Witasse, et pour le second M. l'Abbé le Sueur, curé d'Erondelle.

— M. Billoré communique ensuite son rapport sur le concours de topographie. Le prix, généreusement offert par Mme Garnier, sera conformément aux conclusions du rapporteur, approuvées par la Société, divisé entre les deux concurrents. Le n° 1, plan de la commune de Clairy, sera récompensé par une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs et le n° 2, plan de la commune de Soyecourt, par une médaille d'argent de la valeur de cent francs.

En conséquence de ce vote, le Secrétaire perpétuel proclame les noms des deux lauréats par ordre de mérite : M. Riquier, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées et M. Dumeige, instituteur à Vermandovillers.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les nos 21,716 à 21,733.

Séance publique du Dimanche 4 décembre 1892.

Présidence de M. Edmond SOYEZ, président.

Le Dimanche 4 décembre 1892, la Société des Antiquaires de Picardie a tenu sa séance publique annuelle dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, gracieusement mise à sa disposition par M. le Sénateur, Maire d'Amiens. M. le Président, ayant à sa droite M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, ouvre la séance à 4 heures moins 1/4.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, de Roquemont, Roux et Soyez, membres titulaires résidants.

MM. Georges et Joseph Antoine, le baron de Boutray, le capitaine Carbon, Laurent Caron, Charles Codevelle, Collombier, Emile Gallet, Charles d'Hautefeuille, Henneveux, Henri Maqueron, le chanoine Marle, le comte de Marsy et Ris-Paquot, membres non résidants assistent à cette réunion, que M. le Vicaire capitulaire Fréchon daigne honorer de sa présence.

Une nombreuse et brillante assemblée, au milieu de laquelle nous sommes très flattés de remarquer un grand nombre de dames, veut bien encore,

cette année, témoigner par sa présence de l'intérêt qu'elle porte aux travaux de notre Compagnie.

— M. le Président donne lecture d'une biographie très approfondie du chanoine de Lamorlière, dont il retrace l'existence et étudie les œuvres. De vifs applaudissements accueillent cette intéressante notice.

— Le Secrétaire perpétuel présente ensuite son compte-rendu annuel. Il énumère les travaux et les communications de ses collègues, pendant l'année qui vient de s'écouler ; adresse la bienvenue aux membres nouveaux et paye aux défunts, hélas trop nombreux, un juste tribut de regrets. En terminant son rapport, M. Poujol de Fréchencourt est heureux de pouvoir annoncer que bientôt paraîtra le premier fascicule du grand ouvrage, la Picardie historique et monumentale, dû à la générosité inépuisable de M. le Président Soyez. Il tient aussi à remercier publiquement Mme Daullé du don qu'elle a bien voulu faire à notre Compagnie, d'une fort belle collection de dessins relatifs à la Cathédrale.

— M. Alfred de Puisieux, rapporteur de la commission du prix Leprince, dans un travail humoristique dans la forme tout en étant sérieux dans le fond, rend compte des deux mémoires présentés au concours et fait connaître les conclusions de la Commission approuvées par la Société.

Les noms des lauréats sont ensuite proclamés par M. le Président.

M. Gaëtan de Witasse, auteur d'une *Géogra-*

phie historique du département de la Somme, a obtenu une médaille de vermeil. Une médaille d'argent est accordée à M. l'abbé Le Sueur pour sa *Monographie de Molliens-Vidame*.

— Deux concurrents se sont également présentés pour le concours de topographie, dont le prix, d'une valeur de 300 francs, est généreusement offert par Mme Garnier. M. Riquier, conducteur des Ponts-et-Chaussées en retraite a envoyé un plan de la commune de Clairy. Celui de la commune de Soyecourt a été adressé par M. Dumeige, instituteur à Vermandovillers. M. Billoré, dans un rapport fort intéressant qu'il fait précéder de judicieuses observations sur l'utilité de ce concours, donne connaissance à l'Assemblée de la valeur de ces deux plans et des conclusions de la Commission ratifiées par la Société.

Une médaille de vermeil de 200 francs est attribuée au travail de M. Riquier et une médaille d'argent de 100 francs récompense celui de M. Dumeige.

— M. le Président, en donnant la parole à M. le comte de Marsy, s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Au début de la séance je disais que la réunion de ce jour était pour notre Société une véritable fête. S'il en est ainsi de toutes les Assemblées analogues à celle-ci, nous pouvons dire avec raison, et non

sans un légitime orgueil, que la fête à laquelle nous assistons en ce moment a une solennité plus grande, et reçoit un éclat tout particulier, dû à la présence d'un savant auquel le rare mérite de ses nombreux travaux a depuis longtemps acquis en France et à l'étranger une juste célébrité.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, est le continuateur de l'œuvre entreprise naguère par M. de Caumont pour la conservation des innomblables monuments historiques qui couvrent le sol de la France, et constituent l'une des principales richesses de notre patrie. Héritier des traditions de son illustre devancier, M. de Marsy poursuit avec un zèle infatigable le but indiqué par le rénovateur et le vulgarisateur de la science archéologique au XIXe siècle.

M. de Marsy appartient depuis plus de trente années à notre Compagnie en qualité de membre non résidant ; il a bien voulu non seulement accepter notre invitation et venir aujourd'hui occuper sa place dans nos rangs, mais à cette gracieuse acceptation il ajoute une faveur beaucoup plus précieuse et nous allons entendre une lecture de lui.

Permettez-moi, Monsieur et très honoré Collègue, de me faire l'interprête de tous les membres de notre Compagnie, pour vous remercier de cette double marque de bienveillance, marque à laquelle nous attachons une haute valeur ; permettez-moi

de vous en remercier aussi au nom de toute cette assistance, que vous allez bientôt tenir sous le charme de votre parole.

La Société des Antiquaires de Picardie n'a point oublié la part prise par vous au Congrès qu'elle avait organisé, en 1886, pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation ; elle sait de quels importants travaux, de combien d'intéressantes communications vous enrichissez fréquemment ses Mémoires et ses Bulletins. Elle est heureuse de vous exprimer ici sa profonde gratitude, et c'est pour moi un grand bonheur que d'être en cette circonstance le mandataire de mes Collègues pour l'accomplissement de ce devoir.

Mais je ne veux point retarder plus longtemps le plaisir qui nous est réservé, et que cet auditoire attend avec impatience. »

— M. le comte de Marsy, après avoir remercié M. le Président, donne lecture d'une étude intitulée : *Jean Racine*, *sa fortune*, *son mobilier*, *sa toilette*. Il entretient l'Assemblée de la vie privée du grand poète en s'appuyant sur le contrat de mariage de Racine et sur l'inventaire dressé après son décès, documents du plus haut intérêt, récemment découverts par M. le vicomte de Grouchy.

Les nombreux applaudissements qui accueillent cette lecture, prouvent à M. le Directeur de la Société française d'archéologie, le plaisir qu'il a fait à nos compatriotes, en venant prendre part à notre réunion publique.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 h. 1/2.

Assemblée générale du lundi 5 décembre 1892,

Présidence de M. Edmond SOYEZ, président

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez, membres résidants.

MM. le capitaine Carbon, Codevelle, l'abbé Gossellin, l'abbé Théodose Lefèvre, le chanoine Marle, le comte de Marsy et Gaëtan de Witasse, membres non résidants, assistent à la séance.

Les procès-verbaux de la réunion du 22 novembre et de la séance publique sont lus et adoptés.

— Le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

M. le Général commandant le 2e Corps d'armée, M. le Préfet de la Somme, M. le Sénateur, maire d'Amiens, M. le Général Mercier, M. le Colonel du 72e de ligne, M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Proviseur du Lycée, M. le Baron de Calonne, membre titulaire résidant, MM. Gustave Macquet, de Jancigny, le chanoine Deschamps, l'abbé le Sueur, Mgr de Ragnau, MM. d'Ablaincourt, Lion, Lucas, Sorel, président du tribunal de Compiègne,

membres non résidants, s'excusent de n'avoir pu assister à la séance publique.

— M. le Maire d'Ailly-sur-Noye transmet à notre Compagnie la délibération du Conseil municipal de cette commune, décidant que les objets trouvés dans les fouilles, opérées pour la construction de l'église, seront déposés au Musée de Picardie.

Des remerciements sont votés à M. le Maire et au Conseil municipal d'Ailly-sur-Noye.

A propos de cette communication MM. Roux et Durand font observer qu'il est regrettable que l'on n'ait pas pris la précaution de conserver aussi, pour le Musée, d'anciens chapiteaux provenant de l'église récemment démolie. Ils ont été malheureusement employés comme moëllons dans les fondations du nouveau monument.

— M. Charles Lucas offre une brochure sur la propriété artistique ; M. Nusse envoie une *Etude historique sur Passy-en-Valois ;* M. le capitaine Carbon fait don de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de Péronne. L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la rédaction du programme des concours pour 1893.

Après une discussion approfondie, ce programme est arrêté.

Aux prix déjà fondés ou offerts, un nouveau prix est ajouté. Il est dû à la générosité de Mme Pinsard, et consistera en une médaille de

200 francs, destinée à récompenser le meilleur mémoire biographique sur les femmes illustres de la Picardie. Cette bonne nouvelle est accueillie par les applaudissements répétés de l'assemblée. M. Pinsard est prié d'offrir à la donatrice tous les remerciements et l'expression de la vive reconnaissance de la Société.

— M. le Comte de Marsy annonce que le 60e congrès de la Société française d'archéologie se tiendra en 1893 à Abbeville. Il invite les membres de notre Compagnie à s'y rendre.

— M. Durand donne lecture de deux délibérations de l'Echevinage d'Amiens. L'une, du 19 novembre 1504, est relative à Alexandre Huet, l'un des huchers auteurs des stalles de la Cathédrale d'Amiens, l'autre, du 18 février 1505, fait connaître que la chapelle Saint-Eloi, de la Cathédrale, où l'on voit encore les admirables peintures représentant les sybilles, a été donnée, sur la demande d'Adrien de Hénencourt, à la communauté des maîtres peintres verriers, entailleurs d'images, brodeurs et enlumineurs et enrichie d'indulgences à leur profit.

— Au nom de M. Rendu, M. Durand lit une notice sur la forteresse de la tour de Méry (Oise). Cette fortification faisait assurément partie du système défensif élevé par les Romains, dans les derniers siècles de l'Empire, sur le plateau central du canton de Maignelay, séparant les bassins de l'Oise et de la Somme. Elle aura été utilisée

ensuite contre les invasions normandes et sera devenue l'emplacement du château féodal. Sa position remarquable, au point de vue stratégique, son étendue, la proximité de plusieurs voies romaines, les débris romains trouvés dans son enceinte, tout concorde pour appuyer l'opinion de M. Rendu sur l'origine de la tour de Méry.

— M. de Guyencourt rend compte d'une excursion qu'il a faite, avec M. Poujol de Fréchencourt, à Montonvillers, canton de Villers-Bocage. Il signale dans l'église de cette localité, le retable du maître-autel, attribué à Blasset, et une fort belle statue de saint Antoine, du XVIe siècle. Deux autres statues, la première représentant la Vierge Mère, placée actuellement dans le parc du château, la seconde, dont M. le Secrétaire perpétuel a présenté la photographie dans une précédente séance, méritent également une mention particulière. Toutes deux proviennent de l'église. M. Lennel, propriétaire du château de Montonvillers, conserve un écusson sculpté sur pierre. Il date du XVIIIe siècle, et ornait jadis la porte d'entrée de l'ancien chateau. Cet écusson est parti : au premier de Lameth, au deuxième vraisemblablement d'une alliance de cette maison. Mais laquelle ? M. de Guyencourt émet l'hypothèse que Geneviève de Marle, épouse de Léonor de Lameth, aurait adopté ce blason anagrammatique, — puisqu'il contient des larmes — à la suite d'un drame de famille où son fils perdit la vie, et son petit fils, la raison.

Au château de Montonvillers se trouvent aussi plusieurs portraits dus au pinceau de Largillière. Quatre d'entre eux représentent, croit-on, des membres de la famille Houzé de la Boullays, seigneurs de Cavillon, alliée aux Largillière.

— Sur l'invitation de M. Lefèvre-Marchand, notre collègue, MM. de Guyencourt et Collombier se sont rendus à Lihons pour examiner le lot de 1350 pièces de monnaies récemment découvertes. Elles étaient contenues dans un vase de terre noire et enveloppées dans une étoffe malheureusement détruite par les inventeurs. Toutes ces pièces sont en potin et appartiennent aux règnes des empereurs qui se sont succédés de Gordien III à Posthume.

Une bague en argent a été recueillie avec les monnaies ; son chaton est orné d'une cornaline sur laquelle est gravé un levrier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 heures 1/2.

Les ouvrages reçus, depuis la dernière réunion, sont inscrits sous les numéros 21,734 à 21,769.

Séance ordinaire du mardi 13 décembre 1892.

Présidence de M. Edmond SOYEZ, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, be Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand,

Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Soyez.

MM. Codevelle, Collombier, Amédée de Francqueville et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le capitaine Espérandieu demande divers renseignements sur le cachet d'oculiste conservé au Musée de Picardie. M. de Guyencourt a bien voulu lui répondre.

— M. le Secrétaire général de la Société des architectes du Nord de la France remercie la Société des ouvrages qui lui ont été adressés.

— M. Pinsard offre à la Société une phototypie de la statue conservée au château de Montonvillers.

— M. le capitaine Carbon possède un exemplaire en fort bon état des *Plans et profils des villes de Picardie*, par Tassin. Il veut bien l'échanger contre celui de notre bibliothèque, qui est incomplet.

— M. Ulysse Chevalier nous envoie son *Etude sur le plan primitif de Saint-Martin de Tours*.

— M. Monongahela de Beaujeu, membre de la Société de numismatique et d'archéologie de Montréal, adresse à la Société deux intéressantes

notices, accompagnées de portraits, sur Daniel Liénard de Beaujeu, le héros de Monongahela, et sur le colonel le Moyne de Longueil, dont la mère appartenait à la famille de Joybert.

La Société vote des remerciements à tous les donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'élection du bureau pour l'année 1893. Au premier tour de scrutin, sont nommés : président, M. Robert de Guyencourt ; vice-président, M. Darsy ; secrétaire annuel, M. Robert Guertin. M. Guerlin remercie ses collègues d'avoir bien voulu l'honorer, cette année encore, de la charge de secrétaire annuel, mais ses occupations l'empêchent absolument de l'accepter. A la suite d'un second tour de scrutin, M. Alfred de Puisieux est nommé secrétaire annuel. Les nouveaux élus adressent leurs remerciements à l'assemblée.

Il résulte de ce vote que le bureau, pour l'année 1893, se trouve ainsi composé :

Président : M. de Guyencourt.

Vice-président : M. Darsy.

Secrétaire perpétuel : M. Poujol de Fréchencourt.

Secrétaire annuel : M. de Puisieux.

Trésorier : M. Duvette.

— M. Lefèvre-Marchand communique à la Société diverses notes sur le château de Liancourt-Fosse et ses différents possesseurs. Il parle surtout, dans ce travail, de Gabrielle d'Estrées et

rapporte la sentence de l'official sur la nullité de son mariage avec Nicolas d'Amerval.

M. Poujol de Fréchencourt donne lecture de ces notes au nom de l'auteur.

— M. l'abbé le Sueur entretient la Société de divers usages locaux encore observés de nos jours à Francières, à Eaucourt-sur-Somme et à Limeux.

— MM. de Calonne, Poujol de Fréchencourt et Soyez présentent M. Pierre Oudin en qualité de membre titulaire non résidant. Il sera statué, sur cette présentation à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 21.770 à 21.787.

RAPPORT

Sur le Concours d'Histoire (Prix le Prince),

Par M. Alfred de Puisieux (1).

Lu dans la Séance publique du 4 décembre 1892.

Mesdames, Messieurs,

La Société archéologique d'une petite ville du midi, après avoir ouvert un concours d'histoire, chargea du rapport celui de ses membres

(1) La Commission se composait de MM. Darsy, Janvier, Leleu, de Louvencourt et de Puisieux.

qui était le plus dénué de savoir et de talent ; — le hasard a de ces ironies. — Le pauvre homme fut très embarrassé mais il vint tant bien que mal à bout de son entreprise. Le rapporteur désigné par la Société des Antiquaires de Picardie, se trouvant aujourd'hui dans une situation analogue, s'est adressé à cet obligeant Provençal pour en obtenir quelques conseils pratiques. Si vous le permettez nous laisserons la parole à ce dernier.

Le mémoire dont j'avais à rendre compte, nous écrit-il, concernait une commune de notre littoral. Peu fait à ce genre de travail, n'ayant sur l'histoire locale que des notions incomplètes, j'allai consulter le chanoine Bartholozzi, un fort savant homme à qui je remis le mémoire en question, — procédé incorrect si vous le voulez, mais justifié par des circonstances vraiment difficiles.

Je m'excusai tout d'abord de déranger cet érudit alors absorbé par son grand ouvrage,—*L'Histoire de l'Homme avant la Création*, — dont il écrivait le tome troisième en se plaignant de l'absence de tout document contemporain. Il me rassura fort aimablement et me pria de revenir plus tard, afin, disait-il, de pouvoir me remettre quelques notes utiles. Je fus exact au rendez-vous et le bon chanoine s'écria en m'apercevant : « Monsieur, vous avez assumé une tâche considérable ; le travail que vous m'avez laissé contient d'innombrables lacunes, vous devez les signaler et les combler.

« Et d'abord l'auteur semble oublier nos an-

tiques origines Phocéennes. J'ai cru vous être utile en écrivant une histoire de la Phocide depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'invasion de Philippe de Macédoine. L'auteur dit bien que la mer forme la limite Sud de la commune, mais il ne parle pas des mollusques et des crustacés qui vivent parmi les rochers de la côte. J'en ai dressé le catalogue complet en distinguant les espèces contemporaines des espèces antédiluviennes.

« Et puis, comment écrire sur une localité provençale sans mentionner la bouille-abaisse et l'aïoli dont nos compatriotes se nourrissent depuis les siècles les plus reculés. J'ai dû examiner si les oignons d'Egypte que regrettaient les Hébreux n'étaient pas des aulx et s'ils ne servaient pas à confectionner l'aïoli. Vous complèterez mes recherches sur cette grave question en compulsant les travaux des Egyptologues et des Assyriologues. Je laisse de côté, bien entendu, les choses sans importance. L'auteur oublie encore... » Mais je n'entendais plus rien, anéanti devant la formidable érudition de mon interlocuteur, j'avais perdu la notion des choses qui m'entouraient, j'oubliais jusqu'à mon âge et le lieu de ma naissance, quand une douleur aigue me réveilla en sursaut. Je venais d'être atteint par un formidable registre in-folio que le chanoine avait laissé échapper et qu'il m'aida fort obligeamment à relever. « Emportez ceci, me dit-il, c'est le résumé des notes

que vous aurez à développer pour l'introduction de votre rapport ».

J'eus à peine la force de balbutier quelques remerciements. Comme je m'éloignais, j'entendis ouvrir une fenêtre et le chanoine Bartholozzi me crier : « Surtout soyez complet et rappelez-vous le précepte d'Horace :

« *Brevis esse laboro,*
Obscurus fio. »

Quand je me fus débarrassé du pesant fardeau dont j'étais chargé je courus affolé chez un savant d'une autre école, le docteur Thanaton, à qui j'exposai mon découragement devant la tâche immense qui m'incombait. Il entrouvrit le mémoire que je lui présentais et s'écria en haussant les épaules : « Voilà de la topographie, mais c'est ce que tout le monde peut voir ; et de l'histoire ! Heureux les peuples qui n'en ont pas. Je vous conseille de passer sous silence la première moitié de ce travail et de ne point parler de la seconde. — Mais, que me restera-t-il à dire, m'écriai-je ? Le Docteur s'était levé et murmurait en me reconduisant :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

La nuit qui porte conseil, dit-on, m'amena à conclure que pour composer des mémoires historiques, comme pour en faire l'appréciation, il faut tenir une moyenne honnête entre l'exubérance du chanoine Bartholozzi et la sécheresse du docteur Thanaton.

Si vous le voulez, Mesdames et Messieurs, nous partagerons l'avis de mon honorable correspondant et nous passerons à l'examen du concours d'histoire pour 1892.

Deux mémoires ont été présentés. L'un a pour titre : *Géographie historique de la Somme*, et porte pour devise « Tout pour son pays » ; l'autre est une monographie de Molliens-Vidame précédée de ces mots : « *Meminisse juvabit* ».

L'auteur du premier mémoire nous fait modestement connaître le but qu'il s'est proposé : Donner, par une étude sur la géographie de nos contrées, un complément à l'histoire de Picardie couronnée en 1881.

S'il s'est renfermé dans les limites du département de la Somme, c'est que celles du gouvernement de Picardie ayant subi maintes modifications successives, il n'est point toujours facile de les préciser à une époque donnée.

Ce travail est divisé en dix chapitres, dont les deux premiers sont consacrés aux périodes Romaine et Franque.

On y voit l'ancienne Samarobrive, capitale des Ambiani au temps des Gaulois, devenir, sous Auguste, l'une des douze cités de la seconde Belgique ou *Provincia Remorum*.

Après l'invasion des Francs, la Cité reste l'unité territoriale, elle est gouvernée par un comte, on l'appelle *comitatus* ou *pagus*. Ce dernier nom s'appliquera plus tard à ses subdivisions.

La *civitas Ambianorum* est divisée en trois *pagi*, l'Amiénois, le Ponthieu et le Vimeu.

L'auteur arrive à la période moderne qu'il fait commencer aux XIe et XIIe siècle. « Alors, dit-il, les grands principes sont posés, il n'y a plus que des améliorations ou plutôt des complications nouvelles. Les évêchés gardant mieux les divisions intérieures, c'est dans la limite des diocèses qu'il faut rechercher les vieilles divisions territoriales de notre sol. »

Les chapitres suivants sont consacrés aux circonscriptions ecclésiastiques, féodales, militaires, judiciaires et fiscales.

L'auteur y fait l'histoire de chaque division administrative, en indique l'origine et les modifications diverses avec leurs dates et les chiffres qu'il lui a été donné de relever dans ses multiples recherches.

Un tel ouvrage présente sans doute le plus grand intérêt et peut être consulté d'une manière fort utile, mais son aridité en rendrait l'analyse longue et monotone, car s'il abonde en renseignements précis, il n'a pas un mot superflu.

Il se termine par 114 pages de tableaux synoptiques, donnant pour chaque commune de la Somme, en regard de son nom, celui du canton, le patron de l'église, le doyenné, l'archidiaconé, le diocèse, la prévôté, le bailliage, l'élection, l'intendance, le grenier à sel, la seigneurie dont ils relevaient avant 1789.

L'ensemble de ce travail consciencieux est exécuté sur un plan méthodique fidèlement suivi. Sans doute tout n'y est point nouveau, mais on ne peut raisonnablement exiger des choses entièrement neuves de ceux qui nous retracent les âges passés. Si des fragments de quelques ouvrages antérieurs sont entrés dans la composition de celui-ci, il n'en est pas moins le plus complet qui ait été écrit sur la géographie administrative de la Somme.

Cependant une critique sérieuse a été formulée par la Commission d'examen. C'est l'absence de citation des documents consultés, alors qu'ils apportent toujours une si grande autorité aux affirmations d'un écrivain. En outre, les abbayes et prieurés ont été répartis parmi les paroisses selon leur rang alphabétique au lieu de former une liste spéciale, qui eut facilité les recherches.

Sous le bénéfice de ces observations, la Société décerne une médaille de vermeil à l'auteur de la *Géographie historique de la Somme*.

Il nous reste à parler du second mémoire. En 1864, un membre de notre Société, M. Albert Renard a fait paraître une notice substantielle mais très sommaire, sur la commune de Molliens-Vidame (1), objet de la monographie que nous allons analyser. Sur les dix chapitres qui la composent, plusieurs renferment des données inédites ou reproduisent des documents non utilisés jusqu'à présent.

(1) Amiens, 1864, 57 pages, in-16.

L'auteur débute par une dissertation sur l'étymologie du nom Molliens qu'il fait dériver de *Molinum*, moulin. Nous devons à l'un de nos plus éminents collègues une indication qui paraît décisive sur ce point.

M. van Hamel, le savant éditeur des œuvres du Renclus de Moiliens (1), cite dans l'introduction, une charte latine de l'an 673, le plus ancien document où il soit question du nom de Molliens, qu'il désigne par le mot *Mediolana*. Qu'il s'agisse d'ailleurs de la localité qui nous occupe ou de l'une des trois autres portant la même dénomination, peu importe. Or M. Henri Martin dans son Histoire de France (2), comme le baron de Belloguet dans son dictionnaire gaulois (3), établissent que cette forme, dont ils citent des exemples nombreux, a la signification précise de *centre*, soit que l'on considère le radical latin *medium* ou le celtique *midlan*. La situation topographique de Molliens, point de rencontre de cinq vallées, confirme l'autorité de cette interprétation.

Nous avons lu, imprimée (4), une autre étymologie, de celles qui font parfois diversion au caractère peu récréatif d'un rapport tel que celui-ci. On

(1) Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, par A. G. van Hamel, 2 vol. in-8, Paris, Vieweg 1885.

(2) Hist. de France, tome I, p. 84.

(3) Roget, baron de Belloguet, Glossaire Gaulois, 1872, p. 210 et 211.

(4) Renard, op. préc.

connaît l'usage, encore existant dans certaines campagnes, de tendre sur le passage d'un nouvel arrivant une corde qu'il ne franchira pas sans avoir versé une redevance en argent. Cette coutume a des formes variées. C'est ainsi que l'évêque d'un diocèse voisin (1), visitant, il y a quelques années, une paroisse du Boulonnais, vit sa voiture subitement emprisonnée sous un filet immense dissimulé jusque-là par un arc-de-triomphe, derrière lequel s'épanouissaient en rires inextinguibles quelques visages de marins. Le bon Prélat dut acheter en espèces sonnantes le droit de continuer sa route. Eh bien, si nous en croyons la légende, une aventure analogue faillit arriver à saint Martin. Il entrait à cheval dans le village qui nous occupe quand il aperçut une corde lui barrant le passage. Il tira cette épée dont l'opération récemment faite sur son manteau n'avait pas émoussé le fil et trancha net l'obstacle en s'écriant : *Molle linum*. Voilà un bien mol lien... Et c'est ainsi que le nom se serait formé.

L'auteur nous initie à la topographie, à la géologie de Molliens, aux découvertes faites dans le village et qui en attestent l'antiquité.

Quant à son histoire, il faut se reporter aux évènements généraux de la région. Les souvenirs qui lui sont spéciaux n'offrent, pour ainsi dire, rien de précis, si ce n'est un grave désaccord survenu,

(1) *Semaine religieuse du diocèse d'Arras.*

vers la fin du dernier siècle, entre le seigneur et les habitants. Affranchis en 1209, par Enguerrand de Picquigny, ceux-ci n'avaient à payer, comme redevance féodale que la faible censive de trente-six livres, auxquelles devaient être joint, chaque année, l'hommage d'un panier de nèfles. En 1780, la commune revendiquait une indépendance presque complète qu'un procès retentissant lui enleva en grande partie. Le mémoire entre dans les plus grands détails à ce sujet et reproduit des pièces intéressantes, non encore signalées. L'arrêt du Conseil qui vint, dix ans avant la Révolution, anéantir la Municipalité de Molliens, causa la plus vive irritation.

L'auteur, après avoir dépeint le caractère des habitants, chez qui la note dominante serait l'amour de l'indépendance et le manque d'empressement envers les étrangers, s'écrie d'une manière quelque peu inattendue, à propos de ce dernier trait : « *Nihil alienum puto.* »

Il s'occupe ensuite des hommes remarquables. C'est d'abord le fameux Reclus de Molliens, vivant au XII[e] siècle, dont M. van Hamel a publié le *roman de Carité* et le *Miserere*. Ce poète mettait habilement en scène de vivantes allégories et censurait les travers de ses contemporains. Témoin certain clerc qui suivant lui :

Mieux ses sermoner d'un saumon
Ke des proverbes Salemon (1).

(1) *Miserere*, strophe 143.

Viennent ensuite l'abbé Lenglet, professeur au collège des Quatre-Nations, Thomas de la Cour, qui remplissait les mêmes fonctions au collège du Cardinal le Moine, et Louis Nocq, vétérinaire aussi habile que dévoué, dont l'histoire, accompagnée de pièces justificatives est racontée in-extenso.

Après l'énumération des fiefs nombreux que renfermait la seigneurie de Molliens, l'auteur consacre un chapitre à l'église dont la nef moderne ne peut nous intéresser, tandis que le chœur du xve siècle renferme de curieux bas-reliefs, particulièrement une scène symbolique, dans laquelle le diable pousse une brouette chargée d'âmes vers un immense chaudron entouré de flammes.

Les fonds baptismaux, signalés par ce mémoire comme disparus, figurent aujourd'hui au musée de Picardie et seront reproduits dans la plus prochaine livraison de l'album publié par notre Société.

Vient ensuite une histoire documentée du Prieuré et de la Confrérie de Saint-Nicolas, établie dès avant le xiie siècle. Un chapitre est consacré à la maladrerie. Enfin, ce travail est terminé par l'énumération des vidames d'Amiens, seigneurs de Picquigny et en même temps de Molliens, dont la liste est empruntée au savant ouvrage de notre collègue M. Darsy (1).

On y voit les maisons de Picquigny, d'Ailly et

(1) Darsy. Picquigny et ses Seigneurs, vidames d'Amiens. Abbeville, Briet, 1860, 192 pages, planches. (Mention honorable au concours des Antiquités de la France en 1864).

d'Albert, se succéder jusqu'à la vente faite, en 1778, à un israélite hollandais qui aliéna la seigneurie en faveur de M. de la Haye.

Suit une courte notice sur la famille de Molliens éteinte au XIVe siècle

Neuf pièces justificatives complètent cette monographie à laquelle il semble qu'on ne puisse trouver rien à ajouter.

Ne nous arrêtons pas à relever quelques erreurs de citations, dont l'une attribue à Horace des vers d'un mètre qu'il n'a jamais employé.

La Commission a jugé que ce n'était point pour l'auteur un mince mérite que d'avoir traité l'histoire d'une commune qui n'a pas d'histoire et la Société a voulu récompenser par une médaille d'argent un effort aussi généreux.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE TOPOGRAPHIE (PRIX GARNIER),

par M. BILLORÉ (1).

Lu dans la séance publique du 4 décembre 1892.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission spéciale chargée d'examiner les concours de Géographie et Topographie m'a donné

(1) La Commission se composait de MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard.

mission de vous rendre compte de cet examen. Elle me permettra d'y joindre quelques observations générales que je soumets à vos réflexions.

Le prix offert par Mme Garnier est destiné à l'auteur de la meilleure carte topographique de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents.

Les cartes, dit le programme, doivent être dressées à l'échelle de 1/10.000^{me}. Le plan doit représenter, par le dessin en couleurs, la configuration de la commune, avec tous les accidents qui se rencontrent à la surface.

Les concurrents doivent donc, après en avoir nettement tracé les limites et les points de contact avec les territoires voisins, indiquer les reliefs du sol au moyen de courbes de niveau ou de lignes de pente avec cotes extrêmes.

Le plan du village présentera non seulement les masses d'habitations, mais le périmètre des plus considérables, car l'échelle le permet. On peut d'ailleurs, dans certains cas, figurer dans un angle quelques détails à une plus grande échelle.

Les lieux-dits, cantons ou sections seront délimités. Ces limites ont une grande importance, car elles sont souvent celles d'un fief. Les plans terriers peuvent être, pour cette partie, consultés avec avantage.

Les terres cultivées, les bois, les prairies, les différentes natures du sol doivent être indiqués

avec les teintes conventionnelles ; les anciens bois marqués avec leurs contours et leurs noms.

Des traits différents désigneront les chemins selon leur classe ; les anciennes voies gauloises seront indiquées par un trait vert et les voies romaines par deux traits rouges parallèles.

Les cours d'eau, quels qu'ils soient, (rivières, ruisseaux, sources), anciens ou nouveaux, permanents ou accidentels, ne seront point négligés.

Le plan devra aussi comporter les habitations isolées, les chapelles, les cimetières, les calvaires, les croix, les moulins, les étangs, les carrières et les arbres qui portent un nom ; si des trouvailles archéologiques ont été faites, l'endroit en sera marqué.

Des lettres ou des chiffres renverront à une légende, si l'on craint de surcharger la feuille.

Enfin le plan, rigoureusement orienté, doit être clairement dessiné, sans couleurs trop vives ; les écritures seront très soignées et variées suivant les objets.

J'ai à dessein, Messieurs, reproduit le texte entier du programme soumis aux concurrents, qui veulent bien venir se mesurer dans cette lutte topographique, pour établir aux yeux de tous combien il est vaste et quels sont les points différents auxquels il touche, sous la forme concise d'une carte géographique.

Ce sont ces points mêmes qui seraient de nature à nous amener chaque année un plus grand nombre

de concurrents; car, sans vouloir empiéter sur le domaine de l'histoire, sœur de la géographie, il est facile de comprendre qu'une légende plus ou moins développée, une sorte d'annexe historique, commentaire des indications notées sur la carte avec l'aridité d'une ligne ou d'un tracé d'épure, serait toujours bien accueillie par nous. Il faut, dans tout programme, savoir lire entre les lignes ; la recherche d'origine de la dénomination du lieu dit, peut donner lieu, sous couleur de géographie à des études intéressantes; les natures du sol, en ce temps de recherches minières, de gisements phosphatiers ou autres, peuvent donner lieu pour les esprits scientifiques à des comparaisons utiles à tous égards.

Nous sommes heureusement peu exposés dans la Somme aux inondations qui causent tant de misères dans le Midi de la France, sans quoi l'indication des anciens bois donnerait souvent la clef des causes de ces désastres qui ne sont autres, le plus souvent, que les défrichements inconsidérés sur lesquels on est bien souvent obligé de revenir maintenant, après avoir reconnu, trop tard hélas ! l'erreur commise.

Que dirai-je des souvenirs que doivent évoquer les anciennes voies gauloises ou romaines, tracées souvent avec la brutalité d'une armée conquérante sans aucune des préoccupations, des soucis que donnent les expropriations modernes?

Que les propriétaires fonciers se rassurent, ce

n'est pas un système que j'entends préconiser et sans féliciter les serpentines ondulations du chemin de fer dit économique, dont on a doté notre département, je préfère de beaucoup le respect dont on entoure de nos jours la propriété d'autrui, à la façon dont on traçait autrefois une chaussée Brunehaut, par exemple, pour ne citer que celles que nous connaissons tous et pour les appeler du nom qu'on a donné à presque toutes les voies romaines, comme à presque tous les camps on a donné celui de Camps de César.

Les cours d'eaux, ruisseaux ou sources, anciens ou nouveaux, permanents ou accidentels ne seront pas négligés, dit le programme.

Il faut s'être trouvé dans certains pays privés d'eaux, par les temps secs, ou pourvus d'eaux malsaines ou contaminées par une industrie quelconque, pour se rendre compte de l'intérêt général qu'on trouverait souvent dans une espèce de manuel, qui donnerait au sol une sorte de transparence, permettant ainsi par le rapprochement des différents documents de suivre cette canalisation souterraine naturelle que la terre renferme dans son sein.

Habitués dans les grandes villes au bien-être d'un système d'eau, qui, tout incomplet qu'il soit encore, n'en est pas moins une grande ressource, nous ne compatissons pas assez aux difficultés que rencontrent les artisans des campagnes, pour aller à une grande profondeur, puiser avec leur seille,

comme ils disent, l'eau si nécessaire à leurs besoins personnels et, souvent aussi, lorsque les mares et les citernes sont vides, aux besoins des bestiaux de leurs fermes.

S'est-on souvent rendu compte qu'une administration bien guidée par des chercheurs patients et dévoués, aidés eux-mêmes des indications anciennes ou récentes que leur apporterait une carte bien faite et sérieusement documentée, pourrait quelquefois faire jaillir du sol cette eau si précieuse. Est-ce dônc dans un pays d'eau de source pure et limpide, qu'est née cette croyance encore répandue dans quelques régions, que c'est avec l'eau de mare qu'on fait le meilleur cidre ?

Lorsque cette croyance est née nos savants n'avaient pas encore, il est vrai, créé la théorie des microbes; le microscope perfectionné n'avait pas encore permis de fouiller les profondeurs d'une goutte d'eau et d'y découvrir tout un monde de bacilles, plus ou moins malfaisants, renfermant eux-mêmes dans leurs flancs les germes de tant de maladies de l'espèce humaine.

Je vous demande pardon, Messieurs, de paraphraser si longuement le programme, en montrant tout ce que peut contenir une carte topographique et l'intérêt qui s'attache à ces documents.

C'est qu'aussi, dans le concours de 1892 comme dans les précédents, les concurrents sont peu nombreux.

Nous avons déjà recueilli d'utiles travaux sur quelques communes et cette année nous apporte les plans des communes de Clairy et de Soyecourt. Mais, quelle mine ne reste-t-il pas à exploiter parmi les 836 communes du département de la Somme ? Aussi, avant d'examiner les travaux qu'on nous soumet cette année, votre commission croit devoir adresser un pressant appel à tous ceux qui dans les communes ont le savoir et le loisir de se livrer à l'étude. Qu'ils ne s'effrayent pas outre mesure du grand travail géodesique que comporte une carte originale. Ce n'est trop souvent qu'une copie du cadastre qu'on trouve dans toutes les mairies — travail considérable et fort bien fait, que malheureusement on néglige de mettre au courant des modifications survenues depuis son exécution — défrichements, tracés de routes, chemins de fer, canaux. Mais, s'ils peuvent être un peu effrayés par la carte proprement dite, combien les hommes d'étude doivent-ils être séduits par la légende à y annexer?

L'instituteur y trouverait un repos au dur et ingrat labeur de l'enseignement des petits, travail de Pénélope à recommencer chaque année ; le curé lui-même pourrait, sur les loisirs que lui laisse son ministère, prendre le temps d'interroger les anciens du pays, dans les longues veillées de l'hiver, sur les vieux souvenirs qui se rattachent par un point quelconque au but de notre concours.

Tous deux dans cette saine émulation pourraient

nous aider à la reconstitution historique et scientifique d'une commune.

La photographie, avec le grand développement qu'elle a pris de nos jours, est devenue un instrument précieux entre les mains de ceux qui ne dessinent pas, comme, aussi bien, entre les mains de ceux qui n'ayant pas le temps de dessiner veulent surtout donner à ce qu'ils décrivent, un cachet d'authenticité indéniable. Elle pourrait permettre à ces utiles collaborateurs de sauver au moins le souvenir de monuments, restes du passé, que notre sollicitude serait impuissante à protéger contre les injures du temps.

Les auteurs des travaux sur Clairy et Soyecourt n'ont qu'en partie répondu aux différents points que je viens d'énumérer ici.

Le travail qui porte la devise : « Pierre mégalithique et non druidique », concerne la commune de Clairy.

L'auteur a tracé la carte avec un talent consommé de dessinateur géographique. Teintes claires et propres, lettres bien nettes et variées, suivant l'importance de l'indication, courbes de niveau très soigneusement cotées au départ, indications de talus, routes et chemins avec leurs notations distinctes, correspondantes à leurs diverses natures, voies romaines, profil de la butte de Catil, fouille faite en un point de cette butte, rien n'y manque des qualités du dessinateur et du géomètre précis. Une photographie du calvaire de

Saint-Vast, annexée au plan, nous fait également voir un monument druidique trouvé en 1842, sur lequel on a greffé un calvaire pour rappeler l'ancien cimetière de Saint-Vast où furent enterrés, jusqu'en 1785, les morts des paroisses de Clairy, Creuse, Revelles, Pissy et Guignemicourt.

En résumé, en s'en tenant à la lettre stricte du programme, nous n'avons que des éloges complets à adresser à l'auteur de la carte de Clairy. Il ne nous en voudra pas d'avoir indiqué les qualités de géographe historien, qu'on aimerait à voir greffées sur celles qu'il possède à si haut degré, qualité dont une courte notice ne donne pas une idée suffisante.

Le deuxième travail soumis à notre examen porte la devise : « Contentement passe richesse ».

Comme dans le précédent les teintes sont claires, les écritures sont nettes. Nous regrettons seulement l'absence des limites de canton. Les courbes de niveau indiquées sommairement par quelques hachures ne donnent aucune idée des altitudes relatives. On a placé, il est vrai, en deux ou trois points des cotes de niveau, mais ces cotes sont incomplètes.

Une légende a été jointe à ce travail, dans un angle du dessin, sorte de sous titre allèchant par tous les détails historiques qu'aurait pu y joindre l'auteur du travail en interrogeant les vieux du pays, en consultant les feuillets du cadastre, en rapprochant entre eux les noms des lieux-dits,

en recherchant enfin leur origine, leur étymologie.

Un dessin a été annexé. Il représente les fonts baptismaux de l'église de Soyécourt. Si l'on en juge par le dessin, ces fonts doivent être bien naïfs par la composition et l'exécution, à moins toutefois que le dessin n'ait communiqué cet aspect à la représentation qu'on nous soumet.

Les auteurs des travaux consciencieux qui sont présentés à notre Société ne nous en voudront pas, je l'espère, d'avoir élevé quelques critiques de détail sur leur œuvre.

Ce n'est pas en distribuant avec largesse, ce que vous me permettrez d'appeler l'eau bénite de cour, qu'on fait le mieux comprendre tout l'intérêt avec lequel on a examiné les concours, tout le désir qu'on a de les voir désormais répondre en tous points au cadre général, que les traditions de notre Compagnie ont tracé à l'activité des hommes de labeur intellectuel.

La Société, dans sa séance du 22 novembre dernier, a décidé, sur la proposition de la Commission, d'attribuer une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs à l'auteur du plan de Clairy, et une médaille d'argent de la valeur de cent francs à l'auteur du plan de Soyecourt.

Nous avons pu, cette année, Messieurs, récompenser d'une manière sérieuse les plans soumis à notre examen. Nous ne devons point oublier d'adresser ici un juste tribut de reconnaissance à

Mme Garnier, à la libéralité de laquelle nous devons ce prix de trois cents francs, fondé par elle, en mémoire de son mari, M. Garnier, notre regretté secrétaire perpétuel, et puisque nous évoquóns ici le souvenir de cet infatigable travailleur qui, dans cette même enceinte, a tant de fois intéressé, par des comptes rendus savants, le public d'élite habitué de nos réunions annuelles, qu'il nous soit permis de saluer ici sa mémoire qui longtemps encore restera vivante dans les annales de la Société des Antiquaires de Picardie.

LE NOUVEAU DIPLOME

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE,

Par M. JANVIER.

La Société des Antiquaires de Picardie a dû renouveler le format et l'aspect de son ancien diplôme, dont les tirages étaient devenus par trop défectueux par suite de la respectable vieillesse de la pierre servant à cet usage. Elle a voulu dans un dessin d'une composition sobre, mais cependant d'un haut style artistique, symboliser tout à la fois dans le diplôme actuel, le lieu principal de son association, le caractère et les limites territoriales du champ de ses études. Un de ses

nouveaux membres, M. Milvoy, élève et collaborateur de notre regretté collègue Edmond Duthoit, lui a prêté pour traduire cette pensée, le concours d'un crayon habile et exercé. Le projet qu'il a tracé a été, à la dernière exposition de la Société des Amis des Arts, justement récompensé d'une médaille de vermeil.

Dans ce nouveau diplôme de grand format, — 0,50 sur 0,64 de haut, marges comprises, — la place réservée pour le libellé de l'admission, qu'il doit constater, n'occupe, à l'angle supérieur gauche, qu'une minime partie de la surface. L'illustration décorative remplit tout le reste. Au centre s'élève, majestueuse, la cathédrale d'Amiens, personnifiant pour ainsi dire la ville d'où la Société étend son centre d'influence au dehors. L'artiste a représenté le chef-d'œuvre de Robert de Luzarches et de ses continuateurs vu en perspective du sud-est, afin d'en montrer, sous son aspect le plus complet et le plus avantageux, toute l'élégance et l'harmonie. La masse de l'auguste temple, largement indiquée en traits légers, s'estompe sur l'horizon, tel qu'on le voit souvent au lever du soleil, émergeant à travers le voile des vapeurs du matin qui enveloppent encore sa base. Autour et comme encadrement de ce motif principal, à l'imitation des phylactères employés dans les bordures de certaines pages des manuscrits du moyen âge, se développe au bas et à droite une large banderolle formant mille plis,

autour de laquelle s'accrochent des brindilles de chêne et de laurier chargées de leurs fruits. Elle porte notre devise : *Nosce Patriam*. Au milieu de ces deux mots, repose sur un amoncellement de ces plis, un médaillon rond représentant le buste de Du Cange, la tête à gauche, avec cet exergue, renfermé entre deux filets plats circulaires, *C. Dufresne Ducange. Amiens 18 Dec. 1610 †Paris 12 oct. 1688*. C'est une heureuse imitation de l'avers du beau coin, gravé par Depaules, pour la médaille commémorative de l'inauguration de la statue de bronze du sculpteur Caudron, érigée, le 19 août 1849, à la mémoire de l'illustre savant, par la Société des Antiquaires, avec le concours de la ville d'Amiens et de nombreux souscripteurs. C'est cette médaille que la Société, qui s'est placée sous le patronage de ce prince de la science, décerne encore annuellement, en séance publique, aux lauréats de ses prix d'histoire et d'archéologie. Un peu au dessous, se voit la signature de l'artiste, *A. Milvoy, architectus Ambianensis inv. et del. 18 april. 1892*.

A la partie supérieure et formant le troisième côté de l'encadrement, suspendus à une autre banderolle, décorée d'une triple ligne de tourteaux, figurent, rangés par ordre alphabétique, les écussons des sept villes épiscopales de l'ancienne province de Picardie, dont les diocèses forment le territoire sur lequel s'étendent les études de la Société. Ce sont : Amiens qui porte de gueules

diapré d'un lierre d'argent, au chef de France ; Beauvais, de gueules au pal d'argent ; Boulogne-sur-Mer, de gueules au cygne d'argent, au chef de France à la bordure d'or chargée de trois tourteaux de gueules posés 2 et 1 ; Laon, situé comme Boulogne sur une hauteur escarpée, porte d'argent à trois merlettes de sable placées 2 et 1, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or ; Noyon, la cité aimée de saint Eloi et de saint Médard, d'argent à la fasce de gueules. Après elles enfin, Senlis étale son blason de gueules au pal d'or et Soissons, sa fleur de lys d'argent s'épanouissant sur un champ de gueules (1).

Comme on le voit, par cette sommaire description, l'artiste a heureusement résolu le triple problème qui lui avait été imposé. Notre nouveau diplôme, exécuté par les procédés modernes de la phototypie, par la maison Keilhauer, d'Amiens, présentera maintenant un brevet d'un caractère en parfaite harmonie avec les tendances artistiques de notre époque, et nos deux grandes publications en cours : l'Album archéologique et la Picardie historique et monumentale.

(1) La Société a renoncé à faire figurer sur son nouveau diplôme les armoiries qu'elle avait adoptées autrefois et qui représentaient le blason ci-devant attribué à l'ancienne province de Picardie.



GAUFRIER

AUX

ARMES DE BOURGOGNE,

par M. de Guyencourt.

Longueur de la gaufre, 0,205^{m}, Largeur 0,102^{m}.

Le gaufrier en fer forgé dont l'un des côtés est représenté au début de cette notice, est conservé de temps immémorial, dans la famille de M. Lefranc, à Breteuil (Oise).

Il est facile de se représenter l'ustensile, car cette sorte d'instruments a peu varié dans le cours des âges. Qui a vu un gaufrier en a vu cent, fus-

sent-ils, comme celui-ci, de la seconde moitié du xve siècle. Ce moule produit une gaufre qui, sur l'une de ses faces, montre en relief, un Agnus Dei encadré par deux filets circulaires, entre lesquels est comprise la légende : « + *O mater Dī memēto mī,* » écrite en caractères assez difficiles à déchiffrer.

Selon une remarque de M. Georges Durand, l'inscription que l'on vient de lire suffirait à elle seule, pour faire attribuer le gaufrier à la seconde moitié du xve siècle.

Des deux côtés du motif central sus-indiqué, on remarque, sur les bords de la gaufre, dans des carrés, des fleurs-de-lis disposées sur un semis de quatre feuilles. L'auteur de cette décoration était des moins expérimentés.

L'autre face de la gaufre est bien plus intéressante.

On y observe, sur les bords latéraux les mèmes fleurs-de-lis, encadrées des mêmes rectangles qui ont été signalés ci-dessus, mais dans le milieu, se trouve un blason grossièrement dessiné que l'on va examiner. Il est surmonté d'une couronne à fleurons, d'une couronne ducale, et cela, surtout à la fin du xve siècle où les couronnes étaient encore réservées presque exclusivement aux très grands seigneurs et même aux seuls princes souverains, pourrait faire supposer que le gaufrier a appartenu à l'un d'entre eux.

L'écusson est écartelé. Au 1, il porte de France, — car les quintefeuilles rudimentaires qu'on y

remarque, ne sont que des fleurs-de-lis mal exécutées. La bordure componée qui devrait entourer complètement ce premier quartier ne se voit qu'a sa partie inférieure, — et encore très défigurée. Elle suffit toutefois à faire reconnaître dans cette subdivision de l'écu, les armes de Bourgogne.

Le second quartier ne montre qu'un chef. Telles étaient les armoiries de la châtellenie de Gand : de sable au chef d'argent.

Le troisième est chargé d'un lion ; C'est l'écu de Brabant : de sable au lion d'or.

Le quatrième porte deux barres et un rudiment de bordure en chef et sur l'un de ses cotés. C'est Bourgogne ancienne.

Par suite de l'inexpérience de l'artiste, les bandes qu'on devrait voir sur ce quartier sont devenues des barres et la bordure de l'écusson de Bourgogne a été réduite à sa plus simple expression (1).

Sur le tout on distingue facilement l'écusson de Flandre : d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Les armoiries ainsi composées sont celles que portaient Charles-le-Téméraire et son père Philippe-le-Bon, ducs de Bourgogne. Ajoutons qu'ici, de part et d'autre de l'écu, on lit les mots « Ave Maria » deux fois répétés (2).

(1) Le dessin que nous publions a été exécuté d'après une gaufre et reproduit un positif. Par conséquent sur le négatif, sur le moule même, les barres sont bien des bandes.

(2) Un jeton de Marie de Bourgogne fille de Charles-le-

Il serait imprudent d'attribuer systématiquement, aux rois de France, par exemple, tous les mortiers d'apothicaires qui portent les armes aux trois fleurs-de-lis. La présence d'un blason sur un objet, ne doit point faire déduire, comme conséquence absolue, que cet objet a appartenu au propriétaire de l'emblème. Un écu peut être simplement employé « par honneur, » comme on disait jadis. Mais n'est-il pas singulier de rencontrer à Breteuil, ville très maltraitée, par le Téméraire en 1472 après la levée du siège de Beauvais, un ustensile qui est certainement contemporain de ce prince et porte précisément ses armoiries ?

C'est une coïncidence que l'on a tenu à signaler.

Il serait intéressant d'étudier au point de vue de la technique le gaufrier de Breteuil.

Entièrement en fer forgé, il fut sans doute exécuté en Flandre d'où il vint dans notre pays à la suite des Bourguignons.

Sous le rapport artistique, il a peu de valeur. L'écusson, les fleurs-de-lis sont asymétriques ; les fleurons de la couronne sont irrégulièrement espacés, etc. (1) Enfin tous les ornements que portent les moules, semblent avoir été obtenus au moyen de matrices imprimées, sans grande adresse, sur le fer

Téméraire porte l'écusson décrit ci-dessus et la même légende. Ce jeton a été trouvé à Arras. (Communication de M. de Puisieux).

(1) Ce défaut est peut être légèrement exagéré sur le dessin, exécuté d'après une gaufre qui avait subi quelques déformations.

rouge. Elles ont du servir pour un grand nombre de gaufriers. En effet M. Am. de Francqueville, d'Amiens, en possède un presque semblable. Il diffère seulement par l'écusson, variante de celui qui vient d'être décrit. Point d'*Agnus Dei* à la contre partie, mais à sa place, une rosace qui paraît être une restauration moderne.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1892.

I. Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

1° Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. XIII° année, mai-juin, juillet-août. — 2° Journal des Savants. 1892. Juillet, août, septembre, octobre. — 3° Revue historique, septembre-octobre, novembre-décembre 1892. — 4° Revue des Etudes Grecques, Tome V, n°s 18 et 19. — 5° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 1. — 6° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 2.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général. Session d'août, 1892. Rapports du Préfet et des Chefs de service. — 2° Conseil général. Session d'août 1892. Procès-verbaux des délibérations. — 3° Archives départementales de la Somme. Inventaire, tome III.

III. Les auteurs.

1° Congrès des Sociétés savantes. Discours de M. Janssen et de M. Léon Bourgeois. — 2° Le héros de Monongahela, par M. Monongahela de Beaujeu. — 3° Documents inédits sur le Colonel de Longueil, annotés et publiés par M. Monongahela de

Beaujeu. — 4° Nouvelle histoire de Breteuil-en-Beauvoisis par l'abbé Baticle, curé de Delincourt. — 5° Lettres d'Anisson à du Cange, publiées par M. H. Omont. — 6° Seconde réponse du Mis de Mailly-Nesle à M. le Comte de Couronnel. — 7° Notice sur une pierre tombale du couvent des Cordeliers d'Amiens, par M. G. Durand, archiviste. — 8° Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme, par M. Henri Debray. — 9° Résumé de mes études sur les tourbières du littoral, par M. Henri Debray. — 10° Altitude de plusieurs couches de tourbes, par M. Henri Debray. — 11° Observations faites au mont des Recollets, par M. Henri Debray. — 12° Observations sur le chemin de fer de Calais à Gravelines, par M. Henri Debray. — 13° Observations sur le chemin de fer de Bourbourg à Dunkerque, par M. Henri Debray. — 14° Tourbières d'Aveluy, par M. Henri Debray. — 15° Note sur une médaille romaine trouvée à Aire, par M. Henri Debray. — 16° Communications diverses au sujet des tourbières, par M. Henri Debray. — 17° Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, séance solennelle du 29 décembre 1872 ; séance solennelle du 18 décembre 1887, par M. Henri Debray. — 18° Tourbières du littoral flamand et du département de la Somme, par M. Henri Debray. — 19° Charles Soyez, garde-mines ; Marc Raux, conducteur des Ponts-et-Chaussées, par M. Henri Debray. — 20° Compte-rendu des travaux de l'année 1888-1889, par M. F. Poujol de Fréchencourt. — 21° Compte-rendu des travaux de l'année 1889-1890, par M. F. Poujol de Fréchencourt. — 22° Le mariage de Jehan Cornet en 1517, par M. F. Poujol de Fréchencourt. — 23° La prise d'Amiens par les Espagnols, d'après le registre manuscrit de Jacques Cornet, par M. Poujol de Fréchencourt. — 24° Projet d'enlèvement de la grande porte du chœur de la cathédrale d'Amiens. Rapport par M. Edmond Soyez. — 25° La Révolution à Péronne, 7e et 8e séries, par M. Ramon. — 26° Le plan primitif de Saint-Martin de Tours, par Mgr Casimir Chevalier. — 27° Souvenirs d'un médecin de l'expédition d'Egypte — Desgenettes — publiés par M. Pilastre.

IV. Don de M. Edmond Soyez.

1° Discours adressé à Mgr de Bombelles par l'abbé Clausel de Coussergues, 14 octobre 1819. — 2° Proclamation du 15 bru-

maire, an xiv, adressée par les sénateurs Rampon et Jacqueminot, commissaires préposés à l'organisation de la Garde Nationale des départements de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord et de la Lys. à M. Herbet, grenadier, rue Saint-Martin, à Amiens. — 3° Adresse de la Convention Nationale au Peuple français, 16 prairial an II. — 4° Les coutümes générales du Vermandois, par Jean-Baptiste Buridan — 1630. — 5° Coutumes du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye. — Manuscrit —

V. Don de M. le Capitaine Carbon.

1° Le bombardement de Péronne, par Achille Caraby. 1870-1871. — 2° Notice historique sur Sobotécluse et le faubourg de Paris, par Achille Caraby. — 3° Illustrations picardes. Le général Domon, par M. R. Morel. — 4° Relation du siège de Péronne de 1536, extraite des mémoires de du Bellay. — 5° Péronne sauvée. Héroïde picarde, rééditée par A. Danicourt. — 6° Etudes historiques sur le roi Louis XI, par Gaudefroy. — 7° Résumé de l'histoire de Picardie, par Lami. — 8° Les éphémérides de l'arrondissement de Péronne, par Em. Coët, — 9° Fragments d'histoire, par M. Em. Coët, 2 volumes. — 10° Notice sur la bannière de Péronne, par M. H. Dusével. — 11° La ligne de la Somme. Campagne de 1870-1871, par H. Daussy. — 12° Coutumes, ordonnances et usages locaux de la ville de Péronne, publiés par G. Ramon. — 13° Pièces et documents relatifs au siège de la ville de Péronne, en 1536. Recueil publié, sous les auspices du Vicomte d'Auteuil, par les soins de J. Téchener. — 14° G. von Marées. Siège de Péronne, d'après les publications faites dans l'annuaire militaire Allemand, traduit par M. Schoch. — 15° Souvenirs de captivité d'un mobile de la Somme en Allemagne, par P. D. — 16° La forteresse de Péronne et la ligne de la Somme, par G. Ramon. (Période Suédoise et Française de la guerre de trente ans). — 17° Ancien coutumier inédit de Picardie, au commencement du xive siècle, par M. Marmier. — 18° Discours admirable de la conversion de Jean Guillebert, natif de Péronne. — 19° Infanterie française. Le régiment de Picardie, par Charles Desmaze. — 20° Plans et profils des principalles villes de la province de Picardie 1636.

VI. Sociétés françaises.

1° Académie d'Hippone. Bulletin, n°s 25 et 26. — 2° Société

Dunoise. Bulletin, n° 94. — 3° Académie de Clermont-Ferrand. Mémoires, seconde série, 4me fascicule. Bulletins, seconde série, nos 1 à 10. — 4° Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. Revue, tome XLII. nos 8 et 9. — 5° Société française d'archéologie. Congrès, LVIme session tenue à Evreux. — 6° Société de Géographie. Compte-rendu des séances, 1892. nos 12. 13. 14. Bulletins, 2me trimestre de 1892. — 7° Société d'agriculture des Alpes-Maritimes, Août, Septembre, Octobre et Novembre. Bulletin-Journal. — 8° Société de stastistique de l'Isère. Bulletin, 4me série, tome I. — 9° Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. 103me livraison. — 10° Société industrielle d'Amiens. Bulletin, tome XXX, nos 3, 4, 5, 6, 7. — 11° L'agronôme praticien de Compiègne. 1892. Juillet à Novembre. — 12° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle, Bulletin. 1892. 2me et 3me livraisons. — 13° Société archéologique du Finistère. Bulletin. Tome XIX, 8me et 9me livraisons. — 14° Annales de la Société d'Emulation des Vosges. LXVIIIe année. — 15° Annuaire de la Société philotechnique de Paris. Tome L. — 16° Bulletin de la Société d'agriculture du Var, juillet à septembre, 1892. — 17° Société des sciences de la Creuse. Mémoires, 2me série, tome II. — 18° Commission des antiquités de Seine-et-Oise. Tome XII. — 19° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, 2me série, tome XX. — 20° Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne, tomes I et II, 1891. — 21° Académie de Reims. — Travaux des années 1890-1891. 89me volume, tome I. — 22° Société archéologique de l'Orléanais. Bulletins, tome IX, nos 132 à 143. — 23° Société régionale des architectes du Nord de la France. 1892. Bulletin, nos 7 à 12. — 24° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bulletin, Juin à Novembre 1892. — 25° Société des Amis de la science de Rochechouart. Bulletin, tome II, nos 7 et 8. — 26° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 237 à 240. — 27° Société de l'Ecole des Chartes. 1892, 3me livraison. — 28° Société agricole des Pyrénées-Orientales, 33me volume. — 29° Société des Antiquaires de la Morinie. Mémoires, tome XXII. Bulletin, n° 162. — 30° Académie de l'Aube. Mémoires, 3me série, tome XXVIII. — 31° Bulletin de la Société historique du Périgord, tome XIX, 4me et 5me livraisons. — 32° Bulletin de la Société des

Antiquaires de l'Ouest, 2me trimestre, 1892. — 33° Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 6me série, tome vi. — 34° Société historique de Compiègne, quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. — 35° Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5me série, tome ix. — 36° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives, tome xiv, 2me et 3me livraisons, — 37° Revue historique et archéologique du Maine, tome xxxi, 1er semestre. — 38° Société industrielle d'Angers. 1890, 1er et 2me semestres. — 39° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, 46me volume. — 40° Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Bulletins et mémoires. tome xxi. — 41° Société archéologique de Bordeaux, tome xiv, 4me fascicule, tome xvii, 1er fascicule. — 42° La Thiérache, bulletin de la Société archéologique de Vervins, tome xiii. — 43° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome xii, 6me livraison. — 44° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in 8°. n° 10. — 45° Mémoire de la Société historique et archéologique de Langres. 1892. — 46° Bulletin de la Société archéologique de Béziers. 2me série, tome xv, 2me livraison. — 47° Société nationale des Antiquaires de France. Bulletins et mémoires, 6me série, tome i. Bulletin, 1890. — 48° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1892, 1er semestre. — 49° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, xxime volume, 2me fascicule.

VII. Sociétés étrangères.

1° Revue belge, de numismatique, 1892, 4me livraison. — 2° Société historique de Tournai. Mémoire, tome xxii. — 3° Annales de l'académie d'archéologie de Belgique, 4me série, 2me partie du tome iv, tomes v, vi et vii. — 4° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome iv, 1re livraison. — 5° Institut archéologique liégeois. Bulletin, tome xxii, 1re livraison. — Société archéologique de Namur. Annales. tome xiv, 4me livraison, rapports en 1891. — 7° Congrès archéologique de Bruxelles, 1891, compte-rendu. — 8° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome vi, 3me et 4me livraisons. — 9° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, serie v, volume i, fascicoli, 6, 7, 8 et 9.

VIII. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du Diocèse d'Amiens,

sous la direction de M. le chanoine Vitasse, nos 1103 à 1115. — 2° La Revue de l'art chrétien, 1892, 4me et 5me livraisons. — 3° La Revue des Questions historiques, 104me livraison. — 4° Le Bulletin monumental, tome VII, nos 5 et 6. — Le Messager des sciences historiques de Gand, 1892, 2me et 3me livraisons.

MEMBRES DES COMMISSIONS

Pour l'année 1893.

Le Président fait partie de droit de toutes les Commissions.

Impressions

MM. le chanoine Crampon, Darsy, Janvier, Roux, Soyez, et le Secrétaire perpétuel.

Album

MM. Durand, Pinsard, de Puisieux, et le Secrétaire perpétuel.

Recherches

MM. Antoine, Durand, Janvier, Pinsard et Roux.

Achat de Livres et Manuscrits

MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Durand, Leleu, Pinsard et Poujol de Fréchencourt.

Finances

MM. Boudon, de Calonne et Leleu.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 janvier 1893.

Présidence de MM. SOYEZ et DE GUYENCOURT.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

M. Darsy se fait excuser de ne pouvoir se joindre à ses collègues.

MM. Brandicourt, Collombier et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société différents ouvrages, provenant des Pays-Bas, d'Italie, des Etats-Unis et de la Belgique. Il informe M. le Président que l'ouverture du congrès des Sociétés savantes aura lieu, à Paris, le 4 avril prochain.

— M. le lieutenant Vallois accuse réception du bulletin contenant un article nécrologique sur notre regretté collègue, M. Vallois, son père. Il remercie la Société des témoignages de sympathie qu'elle a bien voulu lui adresser en cette douloureuse circonstance.

— La famille fait part de la mort de M. Riquier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, en retraite, membre non résidant et lauréat de notre Société, décédé au Pont-de-Metz, le 9 janvier dernier.

— M. Elie Fleury ayant quitté Amiens pour aller prendre la direction du *Journal de Saint-Quentin*, adresse sa démission de membre titulaire résidant. — M. l'abbé Martin, ancien curé du Pont-de-Metz, membre non résidant de notre Société depuis 1851, ayant été obligé de s'éloigner de sa paroisse pour cause de santé, envoie aussi sa démission. — L'Assemblée exprime à MM. Fleury et Martin tous les regrets que lui cause leur décision.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues, un certain nombre d'ouvrages déposés sur le bureau. 1° Le dernier bulletin de

la *Société archéologique de Nantes* contient une curieuse étude du baron de Vismes sur les chars et leurs diverses modifications à travers les âges. 2° Le bulletin archéologique du *Comité des travaux historiques* renferme une savante notice de M. Pilhoy sur les plaques ajourées carolingiennes, au type du dragon, découvertes dans la Somme. 3° Les annales des *Sociétés d'archéologie d'Ulm* et de *Nassau* sont illustrées de fort belles planches, les unes représentant des outils en silex, les autres, une remarquable collection d'étriers anciens. 4° Dans le tome LIII de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* se trouve une étude très documentée sur Thierry d'Hirson, conseiller de Mahaut d'Artois et évêque d'Arras en 1328. On y remarque de curieux détails sur l'agriculture et l'administration des biens ruraux à cette époque.

— M. Darsy a offert pour notre bibliothèque le tome II du *Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie*.

— Un ouvrage intitulé : *Les frais du Pas d'armes de la Croix Pèlerine,* nous a été adressé par son auteur, M. Pagart d'Hermansart, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau nouvellement élu.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, M. Soyez prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

L'an dernier, en prenant possession de ce fauteuil qu'une faveur aussi excessive qu'inattendue pour moi m'appelait à l'honneur d'occuper, je me disais incapable d'exprimer dignement ma reconnaissance : je me bornais à la traduire par ce simple mot, Merci, Chers et Honorés Collègues. La vive et sincère émotion que j'éprouvais donnait à cette formule un peu brève, un peu banale peut-être, une valeur qui a été appréciée par vous tous : votre indulgente bienveillance s'est montrée satisfaite.

Aujourd'hui, à l'expiration du mandat qui m'avait été confié, au moment de quitter le siège de la présidence, je n'ai pas besoin de recourir à l'art des rhétoriciens pour traduire les sentiments dont je suis animé ; la même expression dont je me suis servi lors de mon entrée en charge se présente naturellement sur mes lèvres ; elle a seulement besoin d'être accentuée avec plus de force. Oui, Messieurs, merci encore une fois de m'avoir confié des fonctions si honorables, quand je me sentais si peu apte à les remplir, merci d'une marque si précieuse d'estime de votre part, dont le souvenir sera souvent présent à mon esprit durant tout le reste de ma carrière, et qui, ainsi que

je le disais naguère, a singulièrement resserré les liens par lesquels je suis attaché à la Société.

Au début de mes fonctions, l'appréhension se mêlait chez moi au plaisir : je tremblais de succomber sous un fardeau que je me jugeais peu capable de porter. Heureusement, je ne l'ai point porté seul, tous vous avez contribué à me rendre la charge agréable et légère : grâce à vous, je n'en ai guère senti le poids ; toujours j'ai été à l'honneur, jamais je ne me suis trouvé à la peine. Chacun de vous a droit de prendre sa part dans ma gratitude, mais permettez, chers Collègues, que j'adresse un remerciement tout spécial à Messieurs les Membres du Bureau : par la position qu'ils occupent, ils étaient à même de m'apporter un concours plus direct et plus efficace : ce concours ne m'a pas fait défaut. Durant tout le temps qu'ont duré mes fonctions, M. le Vice-Président aussi bien que M. le Trésorier, M. le Secrétaire perpétuel de même que M. le Secrétaire annuel, n'ont cessé de me prêter leur assistance, de m'éclairer de leurs lumières et de leurs conseils : qu'ils veuillent donc bien agréer maintenant ce public témoignage de ma reconnaissance.

L'année qui vient de se terminer a été bonne pour la Société : elle figurera avec honneur dans nos annales. Je n'ai point à refaire ici l'énumération de vos travaux : le compte-rendu en a été tracé avec autant de fidélité que de bonheur par M. le Secrétaire perpétuel dans la séance publique

du 4 décembre, et l'auditoire d'élite qui avait répondu à notre appel, a témoigné tout le plaisir qu'il prenait à entendre ce Rapport aussi intéressant par son sujet, qu'attrayant par sa rédaction. Mais avant de détacher nos regards de la période qui s'est écoulée durant ma présidence, je tiens à dire combien j'ai été heureux d'accueillir en votre nom et de souhaiter la bienvenue à quatre nouveaux collègues, enrôlés dans nos rangs à titre de membres résidants ; l'un d'eux, malheureusement, a dû bientôt, forcé par des exigences particulières de position, s'éloigner de cette ville : il n'en demeure pas moins attaché à la Société par un lien qui pour être moins étroit, n'en sera pas moins solide. D'ailleurs, il a enrichi dès son entrée nos publications d'une étude parfaitement faite sur l'épitaphier de Villers-Rousseville, et cela suffit pour assurer à son nom une place honorable parmi nos collaborateurs. Les trois autres de ces Messieurs ont prouvé par leurs discours de réception, et deux d'entre eux par des rapports lus en séance publique, tout ce que la Société est en droit d'attendre de leur précieux concours.

M. le Secrétaire perpétuel n'a pu, dans son compte-rendu annuel, parler d'une chose dont la Société n'eut connaissance qu'au cours de l'Assemblée générale, c'est-à-dire le lendemain de la séance publique. Je tiens, et personne d'entre vous ne m'en blâmera, à mentionner encore ce fait que je considère comme une bonne fortune d'avoir

vu se produire durant ma présidence. Vous comprenez que je veux parler de la libéralité de Madame Pinsard, proposant un prix à l'auteur du meilleur Mémoire sur une ou plusieurs femmes illustres de la Picardie. Cette pensée de la généreuse donatrice peut être féconde en résultats ; elle était bien digne d'être conçue par l'épouse de l'un de nos plus dévoués collègues, qui ne cesse de mettre son zèle infatigable au service de la science archéologique. Je suis heureux de pouvoir exprimer ici, à l'adresse de Madame Pinsard, des remerciements auxquels tous vous vous associerez de grand cœur.

J'avais espéré n'avoir rien à ajouter aux regrets dont je me suis fait l'interprête durant cette année, lors du décès de plusieurs de nos collègues, et voici que des deuils récents m'obligent à rouvrir encore notre nécrologe pour y inscrire le nom de plusieurs membres de la Société.

M. Michel Vion a été frappé par la mort le 18 décembre dernier. Depuis longtemps déjà son grand âge et son état maladif le tenaient éloigné de nos réunions auxquelles, pendant de longues années, il se fit un plaisir et un devoir d'assister. Il avait même donné sa démission, et la Société, à laquelle il appartenait depuis le 5 juillet 1853, en acceptant cette démission, imposée par de pénibles circonstances, voulut offrir à ce vénéré collègue un dernier témoignage d'estime : elle lui décerna le titre de membre honoraire, distinction que méri-

tait l'historiographe de Pierre l'Hermite, l'érudit qui sut si bien revendiquer pour la Picardie l'honneur d'avoir donné naissance à l'apôtre des Croisades.

Rendre hommage à la mémoire de M. Vion était donc pour nous accomplir un devoir : nous n'avions garde d'y manquer.

L'année ne s'est point terminée sans qu'une nouvelle perte se produisit dans nos rangs. Le 27 décembre 1892, M. l'abbé Théodose Lefevre est décédé à Doullens, où il remplissait les fonctions d'aumônier de la Maison de Refuge. M. l'abbé Lefevre avait été admis parmi nous à titre de Membre non résidant le 9 novembre 1869. Il s'était déjà fait connaître par la publication de quelques travaux historiques dans différentes Revues de cette contrée, et notamment dans le Recueil intitulé *La Picardie*. Au Concours d'Histoire de 1873, les Antiquaires lui décernaient une médaille d'argent, pour un Mémoire sur *Senarpont et ses seigneurs*. En 1879, il obtenait le prix Leprince pour une *Histoire des Communes rurales du Canton de Doullens*, ouvrage qui a été imprimé dans le tome XXX de nos Mémoires in-8°. Enfin, en 1891, il partageait ce même prix Leprince avec un autre historien ; le dernier sujet choisi par l'abbé Lefevre est une Notice sur les villages qui composent actuellement le canton de Bernaville.

Plus d'une fois l'abbé Lefevre nous adressa des communications intéressantes sur différentes ques-

tions d'Archéologie ou d'Histoire. Cet ecclésiastique était un travailleur sérieux, très soucieux de l'exactitude, et qui ne reculait devant aucune fatigue pour recourir aux sources. Sous une extrême modestie, il cachait une profonde érudition. Si nous perdons en lui un de nos meilleurs collaborateurs, le Clergé du diocèse pleure de son côté un prêtre qui ne lui faisait pas moins honneur par sa science que par ses vertus. La nombreuse assistance que l'on remarquait aux obsèques de l'abbé Lefevre témoignait à la fois de l'estime dont jouissait le défunt, et de la considération qui, à juste titre, entoure sa famille, l'une des plus respectables de notre cité.

Enfin, aujourd'hui même, nous sommes informés de la mort d'un autre membre non résidant : M. Ricquier, du Pont-de-Metz, ancien conducteur des Ponts-et-Chaussées. L'heure tardive à laquelle nous est parvenue cette douloureuse nouvelle, ne nous permet pas d'énumérer tout ce que M. Ricquier a fait pour la Société. Bornons-nous à rappeler que nous lui avons été souvent redevables de renseignements bien précieux, et de notices non dépourvues d'intérêt. De plus, ce collègue a été l'un des lauréats du concours de cette année : il est donc juste de ne point tarder à exprimer les regrets que nous cause sa perte.

Mais il est temps de procéder à l'installation du nouveau Bureau. Venez donc, MM. les élus du 13 décembre, occuper les places auxquelles vous

appellent les suffrages de la Société ; ces places, nous le savons, vous allez dignement les remplir, et nous sommes heureux de les avoir offertes à des titulaires tels que vous.

Monsieur le Président, je ne dirai point que la Société, en vous faisant occuper ce fauteuil, s'acquitte envers vous d'une dette dont le paiement a été trop différé : le temps d'acquitter cette dette n'est pas encore venu, et avec l'aide de Dieu, son échéance se fera longtemps, bien longtemps attendre, et la dette s'augmentera toujours, pour la plus grande satisfaction des débiteurs.

Dès votre entrée dans nos rangs vous avez montré quelle place la Société tient dans vos affections. Nos études, nos travaux, nos recherches sont pour vous l'objet d'une véritable passion, et vous avez mis au service de cette passion tout ce qu'une instruction variée, tout ce qu'un goût littéraire très délicat, tout ce qu'un sentiment artistique épuré et sévère peuvent fournir de ressources. A quels résultats n'êtes-vous point parvenu ? Ces résultats, mes Collègues et moi, nous sommes fréquemment heureux d'y applaudir. Les nombreuses lectures, les intéressantes communications que nous vous avons entendu faire ici, les pages savantes dont vous ne cessez d'enrichir nos Mémoires et nos Bulletins, le soin que vous prenez du classement de notre Bibliothèque, disent assez combien fructueuse sera l'année de votre présidence, dont nous saluons l'aurore avec autant de confiance que de bonheur.

M. le Vice-Président connaît depuis de longues années notre Société : déjà même il l'a dirigée, et nous devons lui savoir gré de vouloir bien mettre encore à son service le secours de son expérience, les lumières de son érudition. Quant à M. le Secrétaire annuel, la forme si piquante qu'il a donnée à son Rapport sur le Concours d'histoire, et les qualités brillantes du style de son discours de réception, nous font déjà pressentir qu'il saura enlever aux procès-verbaux de nos séances ordinaires l'aridité trop souvent inhérente à ce genre de travail, tout en leur conservant la fidélité qui en est la qualité essentielle.

Au nom de la Société, j'invite Messieurs les Membres du Bureau à venir occuper leurs places respectives.

De vifs applaudissements accueillent ce discours, auquel M. de Guyencourt, président pour l'année 1893, répond par les paroles suivantes :

Messieurs,

Pour vous remercier dignement de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de notre Société, il me faudrait entrer dans de longues considérations et j'ai le plus vif désir d'être bref. Vous excuserez donc mon laconisme et ne tiendrez compte que de ma seule intention. Toutefois, vous me permettrez de remercier spécialement

Monsieur le Président sortant, pour les trop bienveillantes paroles qu'il vient de m'adresser, et vous vous associerez à moi, pour lui renouveler les témoignages de gratitude que lui doit la Société toute entière.

J'accomplirai aussi un devoir, en vous manifestant la reconnaissance que m'inspire le choix fait par vous d'un savant et d'un sage, pour être mon conseil et mon appui pendant l'année qui commence. Je prie donc Monsieur Darsy, d'agréer favorablement l'assurance de ma respectueuse sympathie et de me faire profiter largement de son expérience et de son érudition.

Monsieur le Secrétaire perpétuel me continuera, j'en ai le ferme espoir, les preuves manifestes de l'amitié déjà ancienne dont il m'a toujours comblé. Mais c'est à peine si j'ose adresser une parole à notre trésorier, dont l'administration habile est l'une des sources de notre prospérité. Notre commission des finances considère en effet le soin de lui décerner les éloges et les remerciements qu'il mérite, comme l'une de ses plus chères prérogatives.

Après deux ans d'excellents services, Monsieur Guerlin a cru devoir abandonner les ingrates fonctions de Secrétaire annuel, qu'il remplissait avec tant de distinction; mais chez nous aussi l'on peut dire, « *uno avulso, non deficit alter* » et Monsieur de Puisieux sera un digne successeur de Monsieur Guerlin. Nous n'attendons pas moins

de l'auteur de la biographie toute spirituelle de Madame de Miremont.

Il y a quelques instants, Monsieur le Président sortant se félicitait, à bon droit, des évènements heureux qui ont marqué son année de présidence. Pourrai-je, à mon tour, énumérer les avantages qu'il m'est permis d'espérer ? — D'abord, Monsieur Soyez qui, en matière de libéralité, est un véritable connaisseur, rappelait le prix nouvellement fondé par Madame Pinsard : mais l'année 1893 ne verra-t-elle pas décerner cette récompense pour la première fois ? — Dans quelques jours paraîtra aussi un nouveau numéro de notre album archéologique. Ce fascicule, subventionné par le Ministère de l'Instruction publique, sera certainement l'un des plus magnifiques de la collection. Enfin, la *Picardie historique et monumentale*, fondée par le plus généreux de tous nos bienfaiteurs, la *Picardie historique et monumentale*, dont la publication a été quelque peu retardée par cas fortuit, fera son apparition, selon toute probabilité, pendant l'année où nous entrons, de sorte que je ne puis me défendre de dire, comme Virgile, au véritable Mécène qui est mon prédécesseur :

Sic vos, non vobis, mellificatis apes.

Mais j'ai hâte de reprendre le cours de nos travaux, et je mentionne simplement le beau diplôme que nous devons au talent de M. Milvoy et qui peut désormais être distribué, ainsi que l'œuvre de M. Darsy dont un spécimen est déposé sur ce

bureau. L'année 1893 sera donc surtout une année de publications. Plus heureuse en cela que sa devancière, j'espére qu'elle sera aussi une année exempte de deuils.

Avant determiner, permettez-moi, Messieurs, de formuler encore un vœu.

Il y aura demain cinquante ans, jour pour jour, que l'un de nos plus vénérés collègues, M. le chanoine Duval, a été admis au nombre des membres titulaires résidants de la Société des Antiquaires de Picardie, dans la séance du 11 janvier 1843. Un demi-siècle s'est écoulé depuis lors, jalonné par Monsieur Duval de remarquables travaux. Je me demande donc, ou plutôt, Messieurs, je vous demande à tous, si nous n'avons point le devoir de décerner le titre bien mérité de Président d'honneur à notre vénérable doyen.

Pour ma part, je ne vous dissimule pas combien je serais heureux d'inaugurer ma présidence sous d'aussi favorables auspices.

Ce discours est chaleureusement applaudi. Le vœu formulé par M. de Guyencourt est adopté à l'unanimité et M. le chanoine Duval est proclamé *Président d'Honneur* de la Société des Antiquaires de Picardie.

— Sur la motion de M. de Calonne, il est décidé que chaque membre titulaire résidant recevra un exemplaire du nouveau diplôme, œuvre remarquable de notre collègue M. Milvoy. Un exemplaire de ce diplôme sera offert à M. le capitaine Carbon

en témoignage de la reconnaissance que lui doit la Société pour les services exceptionnels qu'il veut bien rendre dans le classement de la bibliothèque.

— M. le Trésorier donne lecture du rapport financier sur l'exercice 1892.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt, et de Puisieux présentent comme membre non résidant, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle. Il sera statué sur cette présentation à la prochaine séance.

— M. Pierre Oudin, fils de notre collègue M. le Conseiller Oudin, est admis en qualité de membre non résidant.

— M. Poujol de Fréchencourt donne connaissance à l'assemblée d'une lettre et d'une note de M. de Jancigny, ayant trait, toutes deux, à la modification de l'article III, paragraphe 6, des statuts de la Société. Notre collègue voudrait voir reporter à l'année 1800 le terme assigné à nos études historiques. Différentes propositions sont émises à ce sujet. Il est décidé que la question, sur laquelle M. Poujol de Fréchencourt voudra bien faire un rapport, sera mise à l'ordre du jour de la séance du mois de février.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 21788 à 21848.

La séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du mardi 21 Février 1893.

Présidence de M. de GUYENCOURT, Président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. de Boutray, Brandicourt, Collombier, Amédée de Francqueville, de Witasse et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Le sécrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

Le ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi de plusieurs ouvrages venant de la Belgique et de la Russie, et l'ouverture pour le 4 avril du Congrès des Sociétés des Beaux-arts des départements. La séance générale aura lieu le 8 du même mois. M. le ministre demande à la Société de lui adresser pour l'exposition de Chicago, les publications qu'elle a fait paraître pendant l'année 1891. Il lui propose, pour sa bibliothèque, si toute fois elle ne les possède pas déjà, les procès-verbaux des séances du Comité des monuments historiques en 1852. Il informe la Société que

l'*Union des Artistes de Liège* a cessé ses publications. Il remercie enfin le secrétaire perpétuel de lui avoir envoyé immédiatement les ouvrages pour l'exposition de Chicago.

— M. le chanoine Duval adresse ses plus vifs remerciements à notre Compagnie pour la dignité de Président d'honneur qu'elle a bien voulu lui conférer.

— M. Pierre Oudin remercie la Société de son admission en qualité de membre non résidant.

— M. Ponchon, instituteur à Airaines, propose la cession pour le Musée de Picardie, d'une partie de cercueil sculpté, trouvée dans le cimetière mérovingien de l'Echelle-St-Aurin, et joint à sa lettre un dessin de l'objet.

— M. le Président informe l'assemblée qu'il s'est rendu, avec plusieurs membres du bureau, chez madame Daullé, pour lui offrir la médaille en vermeil qui lui a été décernée par la Société, en reconnaissance du don d'une magnifique collection de dessins de la cathédrale d'Amiens.

— M. Elie Fleury désirant rester attaché à notre Société, sollicite le titre de titulaire non résidant qui lui est conféré à l'unanimité.

— M. Edouard Lévêque a bien voulu adresser à la Société plusieurs pièces manuscrites. Des remerciements lui sont votés, ainsi qu'à M. Frédéric Moreau qui vient d'envoyer un nouveau fascicule de son magnifique album Caranda.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° Un album de 10 planches, remarquablement exécutées, intitulé : *La Picardie souterraine.* Il est l'œuvre de M. Pilhoy et a été acquis par la Société ;

2° Une brochure de M. l'abbé le Sueur : *Deux recteurs picards à l'Université de Paris*, Jacques Robbes et François-Michel le Bel, tous deux nés à Villers-Campsart (Somme), l'un en 1678 et l'autre en 1716 ;

3° Un volume intitulé les *Besaciers de Senlis*, par le V[te] de Caix de Saint-Aymour ;

4° *Le Manuel du fabricant de Cidre*, par le C[te] de Valicourt ;

5° Deux mandements, l'un de Monseigneur Faure et l'autre de Monseigneur Feydeau de Brou, anciens évêques d'Amiens, offerts par M. l'abbé Godard. — L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de la Commission des finances. M. Boudon, interprète de ses collègues, présente dans un travail très sérieux l'état financier de notre Compagnie. L'Assemblée adoptant les conclusions de la Commission, approuve les comptes de l'exercice 1892, le projet budgétaire pour l'exercice 1893 et vote de chaleureux remerciements à son trésorier, M. Duvette, pour l'habileté et le désintéressement

avec lesquels il s'occupe des finances de notre Société.

— L'ordre du jour appelle ensuite la proposition de modification de l'article III, paragraphe 6, des statuts, réclamée à la dernière séance par M. de Jancigny. Après une discussion très sérieuse à laquelle prennent part plusieurs membres de l'Assemblée, M. le Président pose les deux questions suivantes : La Société juge-t-elle qu'il y a lieu de soumettre la proposition à l'Assemblée générale ? Est-elle d'avis d'adopter la motion de M. de Jancigny ? Par deux votes successifs la majorité de l'Assemblée répond négativement.

— M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— MM. de Guyencourt, Dubois et Poujol de Fréchencourt présentent comme titulaire non résidant, M. Léon Delgove, ancien notaire à Villers-Bocage.

— MM. de Guyencourt, Darsy et Poujol de Fréchencourt présentent, également comme titulaire non résidant, M. Natalis Trouille, demeurant à Amiens, rue de l'Oratoire.

— MM. de Guyencourt, de Calonne et Poujol de Fréchencourt présentent, en la même qualité, M. Jean de Francqueville.

— MM. de Guyencourt, Guerlin et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire

résidant, M. Gaëtan de Witasse, lauréat de la Société.

— M. le Secrétaire perpétuel communique à l'Assemblée une lettre, en date du 20 mai 1892, adressée par notre regretté collègue M. Riquier, récemment décédé. Elle contient diverses particularités sur un ancien cimetière sis à Clairy, sur la direction d'une ancienne voie romaine et sur l'existence d'un vaste caveau sous l'église du même village.

— M. de Calonne signale à l'attention de la Société le très intéressant travail de M. Dubois sur les noms de baptême. Cette étude a exigé de longues et pénibles recherches, il espère qu'elle trouvera place dans nos publications.

La proposition de M. de Calonne est accueillie par les applaudissements de l'Assemblée.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n[os] 21,849 à 21,942.

FUNÉRAILLES DE M. DE ROQUEMONT

Le mardi 7 mars, la Société convoquée par lettres spéciales, s'est réuni au Musée de Picardie, à 7 heures 1/4 du matin, pour se rendre en corps aux obsèques de M. Aloph-Albert-Clément-Charles Hecquet de Roquemont, membre titulaire résidant. président de chambre honoraire à la Cour d'appel d'Amiens, chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé le 3 mars précédent dans sa 80e année.

Etaient présents : MM. Boudon, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez, membres titulaires résidants ainsi que MM. le chanoine Marle et de Witasse, membres non résidants.

M. le conseiller Oudin, qui se trouvait avec la Cour, s'était excusé.

Après s'être rendus à la maison mortuaire, les membres présents ont assisté au service chanté dans l'église Saint-Remy et ont suivi le cortège jusqu'à la sortie de la ville.

M. Dequen, président de Chambre, M. de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, M. de Favernay, conseiller honoraire, et M. Cosserat, président du Conseil de Fabrique de Saint-Remy, tenaient les cordons du poële.

Suivant la volonté expresse du défunt, aucun discours n'a été prononcé, aucune couronne n'a été placée sur le cercueil et les honneurs militaires n'ont point été rendus. L'inhumation a eu lieu le jour même à Villers-sous-Ailly.

Séance ordinaire du mardi 14 mars 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. le chanoine Marle, Gallet, Collombier, Codevelle et Brandicourt, membres non résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Préfet de la Somme remercie la Société des publications qu'elle a bien voulu offrir à la Bibliothèque des Archives départementales.

— M. l'abbé Armand adresse ses remerciements pour sa nomination en qualité de titulaire non résidant.

M. Frédéric Moreau remercie la Société pour

l'envoi qu'elle lui a fait de plusieurs fascicules de l'album archéologique.

— La Société Archéologique de Château-Thierry fait part du décès de M. Barbey, son président.

— M. le Président informe l'assemblée que, suivant l'usage, il s'est rendu avec le bureau à l'Hôtel du Grand Commandement, pour saluer M. le Général d'Aubigny, commandant le 2me Corps d'armée, le jour de son entrée à Amiens.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et de Puisieux présentent comme titulaire non-résidant M. Louis de Saint-Hilaire, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, officier de la légion d'honneur.

— MM. l'abbé de Neuvillette, Vicaire à Saint-Gilles d'Abbeville et M. Roger Rodière, de Montreuil-sur-Mer, sont présentés en la même qualité par MM. Boudon, de Calonne et Roux.

— M. Guerlin a reçu du Capitaine Froissart des renseignements sur les nouvelles fouilles de l'église de Dommartin. Le cloître est déblayé. On a découvert une pierre tombale, un puits dans l'enceinte de l'église et un chapîteau roman employé dans les substructions.

— M. Soyez donne lecture d'une note biographique fort complète, sur notre regretté collègue M. le président de Roquemont. La Société décide qu'elle sera imprimée dans le prochain bulletin.

— M. Guerlin dépose sur le bureau, de la part de M. Dournel, une notice généalogique sur la famille Hecquet, à laquelle appartenait M. de Roquemont.

L'assemblée remercie M. Dournel et remet la lecture de ce travail à la prochaine Séance.

— M. de Guyencourt rend compte de l'excursion qu'il a faite le 11 Mars dernier à Ailly-sur-Noye, en compagnie de M. Pinsard, pour étudier un sarcophage, découvert sur l'emplacement de la nouvelle église. Il parait appartenir à la période gallo-romaine et avoir été confectionné en pierre du Chaussoy; sa forme est celle d'une auge rectangulaire. L'arête dorsale, formée par les deux pentes de son couvercle, est interrompue, en son milieu, par une plate forme carrée. Nos collègues ont constaté que le cercueil avait été fouillé à une époque reculée. Ils en ont extrait néanmoins une fiole de verre, rectangulaire et à goulot cylindrique, plus une épingle en os ou en ivoire. Des poteries et des verreries gallo-romaines découvertes près de ce sarcophage ont été offertes, par M. le Maire d'Ailly-sur-Noye, au Musée de Picardie. Sur la proposition de M. le Président, la Société vote des remerciements à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux d'Ailly-sur-Noye.

— M. de Guyencourt décrit ensuite et met sous les yeux de l'assemblée un fragment de vase en terre rouge sigillée, trouvé à Amiens et conservé

dans la collection de M. le baron Réné de Boutray, notre collègue.



Ce fragment représente une scène de tauromachie. Une lecture, faite le 13 janvier 1892 à la Société des Antiquaires de France, désigne un fragment analogue, dont M. de Guyencourt communique une reproduction, comme le premier document de ce genre découvert en Gaule.

— Une note de M. Pinsart, accompagnée d'un dessin, donne la description d'un cercueil en pierre, de l'époque gallo-romaine, découvert récemment à Amiens, boulevard de Chateaudun.

Ce cercueil vient d'être transporté au Musée, après avoir été gracieusement offert à la Société par M. Charpentier, propriétaire du terrain où il a été trouvé.

— L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant et de trois membres non-résidants.

Suivant le règlement, il est procédé au vote par scrutin secret, pour la nomination du membre titulaire résidant.

M. Gaëtan de Witasse est élu à l'unanimité. Ce résultat est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

MM. Delgove, Jean de Francqueville et Trouille, présentés, à la dernière séance, comme membres non-résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Emile Gallet, titulaire non-résidant, donne ensuite lecture d'un fort curieux procès en destitution, terminée par une sentence de la Sénéchaussée de Ponthieu, rendue par défaut le 15 octobre 1786, contre le sieur Jean-Baptiste Guillaume de Sévigny, *aliàs* Sévigney, chanoine de la collégiale de Longpré-les-Corps-Saints, pour cause de non-résidence.

Ce récit, égayé par de nombreux termes d'ancienne procédure, obtient le plus grand succès.

— M. de Calonne donne lecture d'un travail étendu et très documenté sur les commencements de la Réforme à Amiens.

Cette lecture est accueillie par de vifs applaudissements.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 21.943 à 21.970.

La séance est levée à 9 heures.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur M. Le Président de ROQUEMONT.

Lue dans la Séance du 14 Mars 1893.

Par M. E. SOYEZ.

Messieurs,

La Société des Antiquaires de Picardie vient de faire une perte très sensible en la personne de l'un de ses plus anciens membres : Monsieur Albert Hecquet de Roquemont, Président de Chambre honoraire près la Cour d'appel d'Amiens, est décédé presque subitement dans cette ville le 3 mars dernier, dans sa quatre-vingtième année.

Conformément au désir exprimé par la famille, aucune allocution n'a été prononcée aux obsèques de notre collègue. Mais la Société, représentée à la cérémonie funèbre par une délégation nombreuse, n'en considère pas moins comme un devoir essentiel l'acquit d'un tribut de regrets à la mémoire de M. de Roquemont. M. le Président m'a chargé de remplir cette tâche douloureuse : je vais donc vous rappeler brièvement les titres que possédait à notre estime celui qui vient de disparaître de nos rangs.

M. Hecquet de Roquemont appartenait par sa naissance à une vieille famille du Ponthieu, qui compta parmi ses membres des hommes diversement illustres. Bornons nous à citer le célèbre médecin du XVIIe siècle, Philippe Hecquet, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art de guérir.

Après avoir fait de brillantes et solides études, M. de Roquemont séjourna longtemps en Allemagne ; il y acquit une connaissance très approfondie de la langue du pays. Le droit était la science qu'il s'appliqua tout particulièrement à cultiver. Il traduisit d'une façon remarquable, et avec la coopération de l'auteur, le *Manuel du Droit ecclésiastique de toutes les Confessions chrétiennes*, de Ferdinand Walter ; l'hommage qu'il fit de cet ouvrage à la bibliothèque de notre Société fut l'une des raisons qui lui valurent d'être élu, le 12 décembre 1849, membre titulaire résidant. Il prit place à la séance du 9 janvier 1850. Dans le discours de remerciement qu'il adressait à ses nouveaux collègues, il comparait le rôle des Universités allemandes à celui des Sociétés savantes de France, et montrait l'influence salutaire que les unes et les autres exerçent sur le pays, où elles entretiennent la noble émulation de l'étude, et raniment dans les cœurs l'amour de la province, mobile puissant qui avec l'affection pour la famille, concourt à inspirer le dévouement à la patrie commune. M. Bisson de la Roque, alors Président de la Société, répondit

au récipiendaire : il s'attacha surtout à faire ressortir le mérite de sa traduction de Walter.

La Société venait d'acquérir une précieuse recrue : M. de Roquemont consacrait aux études historiques la plupart des instants de loisir que lui laissaient les austères fonctions de la magistrature, fonctions qu'il remplissait avec honneur et intégrité, et dont l'exercice lui mérita justement l'estime publique.

Les communications d'un haut intérêt que le nouvel antiquaire adressait fréquemment à ses collègues le désignèrent bientôt d'une façon toute particulière à leur attention : le 12 décembre 1854, M. de Roquemont était nommé Président de la Société. Il prit possession du fauteuil le 16 janvier 1855, et, au cours de la séance même de son installation, il eut la bonne fortune de souhaiter la bienvenue à un membre récemment admis, membre dont le nom allait jeter un vif éclat sur notre Compagnie, je veux parler du savant archéologue M. l'abbé Jules Corblet. Un peu plus tard, le 16 avril, le Président avait encore à répondre au discours de réception d'un autre antiquaire, M. Dutilleux, qui s'est fait remarquer par la publication de quelques intéressants opuscules sur la Cathédrale d'Amiens. Plus tard encore, M. de Roquemont accueillait l'historien d'Amiens, M. Dusevel, rentrant au sein de la Société, qu'il avait momentanément quittée; à cette occasion, de

belles et éloquentes paroles furent prononcées par le président de notre Compagnie.

Le 29 juillet 1855, M. de Roquemont, présidant la séance publique, prit pour sujet de son discours une étude sur les origines romaines et germaniques du Droit français : ce remarquable travail n'était qu'un fragment d'un traité beaucoup plus étendu sur la législation ancienne, que l'éminent juriste préparait alors.

La présidence de M. de Roquemont fut marquée par un fait destiné à tenir une grande place, non seulement dans nos annales particulières, mais encore dans l'histoire de la ville d'Amiens, et même dans celle de toute la contrée. Le 2 septembre 1855, la première pierre du Musée de Picardie, édifice dont la construction avait été entreprise par l'initiative et sous les auspices de la Société des Antiquaires, après avoir été bénite par Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, fut solennellement posée par M. le Comte de Beaumont, sénateur, agissant au nom et comme délégué de l'empereur Napoléon III.

Une plaque de bronze, enfermée, lors de la cérémonie dans les fondations, conserve, parmi les noms des personnages ayant un titre quelconque pour figurer au mémorial de la création du monument, le nom du défunt que nous regrettons aujourd'hui.

Vous n'attendez pas de nous, Messieurs, la liste complète des travaux de M. de Roquemont, ni celle de toutes les communications que nous devons à

ce savant collègue. L'histoire et l'archéologie le reposaient des nobles labeurs de ses fonctions de magistrat : les recherches hagiographiques ne lui étaient pas non plus étrangères, et il ne dédaignait pas de porter son attention sur les naïves légendes si chères à nos pères, et parfois trop négligées par les savants de nos jours.

Rappelons, en passant, que c'est peut-être à la persistance de ses instances qu'est dû le rétablissement, sur l'une des murailles du nouveau Palais de Justice d'Amiens, de l'inscription destinée à conserver le souvenir de l'acte de charité qui a rendu si célèbre le nom de saint Martin, et aussi la pose au même endroit d'un bas-relief représentant ce trait de la vie du grand thaumaturge des Gaules.

Historien, M. de Roquemont écrivit une intéressante monographie du village de Villers-sous-Ailly, village où il aimait à aller goûter chaque année quelques journées de repos durant la belle saison, et où il voulut que fut portée sa dépouille mortelle, non loin de l'église embellie par ses soins. Il rédigea aussi une importante notice sur les deux églises d'Amiens successivement placées sous le vocable de Saint-Remy, s'étendant tout particulièrement sur le vieux sanctuaire édifié jadis par les Cordeliers qui, devenu, depuis la Révolution, le centre d'une importante paroisse, disparaît actuellement sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à un nouveau temple. M. de Roquemont joignit à ce dernier ouvrage des notices

biographiques assez étendues sur les ecclésiastiques qui ont administré la cure de Saint-Remy depuis le commencement du XIXe siècle.

La biographie a plus d'une fois exercé la plume de notre collègue. Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, l'intérêt que la Société a pris à la lecture d'une notice sur Ducarne de Blangy, économiste et physicien du siècle dernier, qui appartenait par sa naissance à la Picardie, et dont le portrait, obtenu par l'entremise de M. de Roquemont, orne la salle de nos séances. Les rapports que Ducarne de Blangy entretint avec l'abbé l'Ecuy, dernier supérieur du monastère de Prémontré, mort vicaire-général de Paris en 1833, amenèrent entre ces deux savants l'échange de lettres fort intéressantes au point de vue bibliographique et littéraire. Nous devons encore à M. de Roquemont de nous avoir fait connaître cette correspondance par une fort bonne analyse.

J'ai dit que l'archéologie avait été pour notre collègue l'objet d'une prédilection spéciale. Le 9 juin 1857, il signalait à l'attention de la Société les travaux de restauration entrepris à la Cathédrale de Laon, et insistait particulièrement sur l'importance et le grand nombre de pierres tombales que renferme ce monument. Le 12 janvier 1863, M. de Roquemont provoquait la nomination d'une Commission qui devait faire auprès de M. Boucher de Perthes les démarches nécessaires afin d'obtenir qu'une partie au moins

des précieuses collections formées par cet illustre savant vint enrichir le Musée d'Amiens. Le 14 novembre 1871, notre honorable collègue flétrissait, en termes empreints d'une énergie toute patriotique, les mutilations commises par des soldats prussiens aux ruines romaines de Champlieu, près de Senlis. Son respect et son amour pour les œuvres des artistes d'autrefois lui fit, en diverses circonstances, prendre la parole à propos des travaux exécutés à la Cathédrale d'Amiens : contre les admirateurs trop exclusifs du style gothique, contre les partisans d'une unité trop absolue dans la décoration des édifices du moyen âge, il défendit les parties de l'ornementation de la basilique qui n'ont d'autre défaut que celui résultant de la date de leur exécution ; il se montra partisan résolu de la conservation de la Gloire du Sanctuaire et des grilles du chœur. Il désirait surtout que l'on gardât religieusement dans la Cathédrale toutes les œuvres du sculpteur Blasset qui s'y trouvent encore. Le 13 novembre 1877, à propos d'un remarquable discours de M. Janvier sur le *Vandalisme*, M. de Roquemont signalait la disparition très regrettable d'une *Assomption* en marbre blanc, due au ciseau du grand artiste amiénois, groupe qui, en dernier lieu, ornait la chapelle absidale dite *La Petite paroisse*. Le 8 juin 1880, notre collègue revenait sur le même sujet, et insistait encore avec force pour que des démarches sérieuses fussent faites auprès de l'autorité compé-

tente afin d'obtenir le rétablissement intégral du groupe dans le cadre qu'il n'aurait jamais dû quitter. La Société s'associait au vœu de M. de Roquemont, vœu qui, vous le savez sans doute, Messieurs, vient enfin d'être pleinement réalisé, et à l'accomplissement duquel les paroles du regretté défunt ont contribué pour une bonne part.

M. de Roquemont s'appliqua, avons-nous dit encore, à étudier la vie des saints, l'histoire de leur culte et de leurs reliques ; je ne puis que vous indiquer l'un de ses travaux sur ce sujet ; il traduisit et analysa la partie de l'ouvrage allemand du Docteur Floss, de Bonn, sur les reliques d'Aix-la-Chapelle. reliques dont les abbayes de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Riquier et de Corbie obtinrent quelques-unes. Il nous donna aussi, dans la séance du 14 décembre 1886, lecture d'une note fort curieuse sur la légende de saint Fursy, Abbé de Péronne.

La Société des Antiquaires appréciant à sa haute valeur le mérite de M. de Roquemont, et voulant lui témoigner sa reconnaissance pour les nombreuses et importantes études dont il avait enrichi ses publications, avait cru devoir appeler une seconde fois à la présidence cet éminent collègue, lors des élections du Bureau de 1885. Il refusa l'honneur, dont il était si digne, car, fixé à Rome pour quelques mois, il craignait de ne pouvoir remplir exactement les fonctions auxquelles l'appe-

laient nos suffrages, et l'insistance de ses collègues ne put vaincre ses scrupules. La Société eut du moins la joie de le voir revenir de la Ville Eternelle honoré par le Pape Léon XIII d'une haute distinction, récompense légitime d'une vie toute consacrée à rehausser par l'étude la gloire de la Religion. Depuis longtemps déjà, le Gouvernement français avait reconnu les services rendus au pays par M. de Roquemont durant sa longue carrière de magistrat, en le nommant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Peut-être, Messieurs, ai-je donné trop de développements à cette notice nécrologique : j'ai cru, et je ne pense pas encourir pour cela un blâme de votre part, qu'il m'était permis de dérober quelques instants aux sujets qui nous occupent ordinairement, quand il s'agissait de rendre hommage à la mémoire d'un collègue respecté de nous tous, et qui, durant plus de quarante années, a si dignement tenu sa place dans les rangs de cette Société. Personne de ceux d'entre nous qui n'ont connu M. de Roquemont qu'à nos séances n'oubliera sa physionomie fine et spirituelle, empreinte d'une grande distinction, ni cette affabilité de manières, par laquelle il rendait son abord aussi agréable que facile. La lucidité de son langage dans ses communications verbales, la limpidité de son style dans ses travaux écrits, n'étaient pas moins remarquables. Mais ceux qui l'ont approché de plus près, ceux à qui il a été donné de le voir dans son

intimité, avaient pour lui une estime qui touchait à la vénération. C'est que, chez M. de Roquemont, l'intégrité du magistrat, l'honneur du citoyen, la science de l'érudit reposaient sur une base unique : la foi sincère du chrétien, et nous devons nous consoler de la perte de ce collègue, en pensant que cette foi a dû lui mériter la récompense suprême réservée aux hommes de bien.

LA FORTIFICATION DU PLOYRON

PAR

M. Armand RENDU

Ancien archiviste de l'Oise et de la Somme.

Dans la commune du Ployron, canton de Maignelay, Oise, au milieu même du village, derrière le chevet de l'église, et sur le bord de la grande rue ou rue de Méry, se trouve un terre plein bordé de fossés.

La fortification paraît entière aux côtés nord-est et sud-est, et par fragments aux côtés sud-ouest et nord-est. L'angle est se profile par pans coupés. Les angles sud, ouest et nord, ont été abolis par la culture ou la construction.

Le terre plein a, du nord-est au sud-ouest, une longueur de 66^{m} et du nord-ouest au sud-est une largeur de 65^{m}.

Les fossés, du sommet du terre plein à celui de la plaine ambiante, ont une largeur de 9ᵐ,50. Le talus du rempart et celui du rebord extérieur ont à leur base une étendue de 3ᵐ; le fond du fossé, de 3ᵐ50. Le rempart et le talus extérieur ont une hauteur de 1ᵐ, 10, du fond du fossé.

Sous le terre plein existent des souterrains.

Cette fortification n'a été signalée par aucun archéologue.

La tradition est muette sur son origine.

L'histoire pareillement ne dit rien : elle ne mentionne aucun château existant entre les fossés décrits au moyen age.

Le non emploi de cette fortification aux temps féodaux, durant lesquels elle était déjà comme disparue, doit faire chercher sa fondation à l'époque de construction militaire antérieure, c'est-à-dire celle des Romains, à laquelle la rattachent :

1° Son caractère intrinsèque de construction en terre ;

2° Sa situation au sommet d'une plaine vers lequel existe de tous côtés une montée en pente douce, position conforme aux lieux recommandés par Hygin comme devant être choisis pour l'emplacement d'un camp, « *quæ ex campo in eminentiam leniter attolluntur*. »

3° Le nom descriptif du village placé dans cette situation dominante d'observatoire, *le ployron*, c'est-à-dire l'*exployron* avec élision de l'*x*, amenée par les besoins de la facilité de la prononciation,

de *explorare* qui a donné les mots de *exploratio* espionnage de guerre, *exploratorius* destiné à l'observation (Quicherat et Daveluy) ; nom significatif, analogue à celui d'un autre poste militaire du département *Montepilloy, mons speculatorius*, de *specular*, *locus apertus vel altus unde quis potest speculari, lieu pour gaitier* (Du Cange).

A ces preuves, il convient de joindre les présomptions suivantes:

1° Existence de nombreux fragments de tuiles romaines près de la forteresse, à la sortie du village du chemin de Méry, et en différents points du territoire ;

2° Passage sur un des côtés de la fortification d'une voie romaine ainsi désignée par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 : « une voix romaine allait de Montdidier vers les bords de l'Oise. C'est sur son remblai que la route départementale n° 22 a été établie depuis Montidier jusqu'aux approches du Ployron. Elle quitte cette route au moulin du Ployron, traverse le village, passe à l'est de Tricot, et vient rejoindre le carrefour des sept chemins, où elle porte le nom de basse chaussée par opposition à la grande chaussée de Brunehaut ; elle descend de là entre les bois du Fay et de Méry, passe à l'est de Ménévillers, et arrive dans Wacquemoulin, où on la nomme le chemin des chars, après avoir traversé l'Aronde elle tend en droite ligne vers Warnavillers et Estrée Saint Denys ».

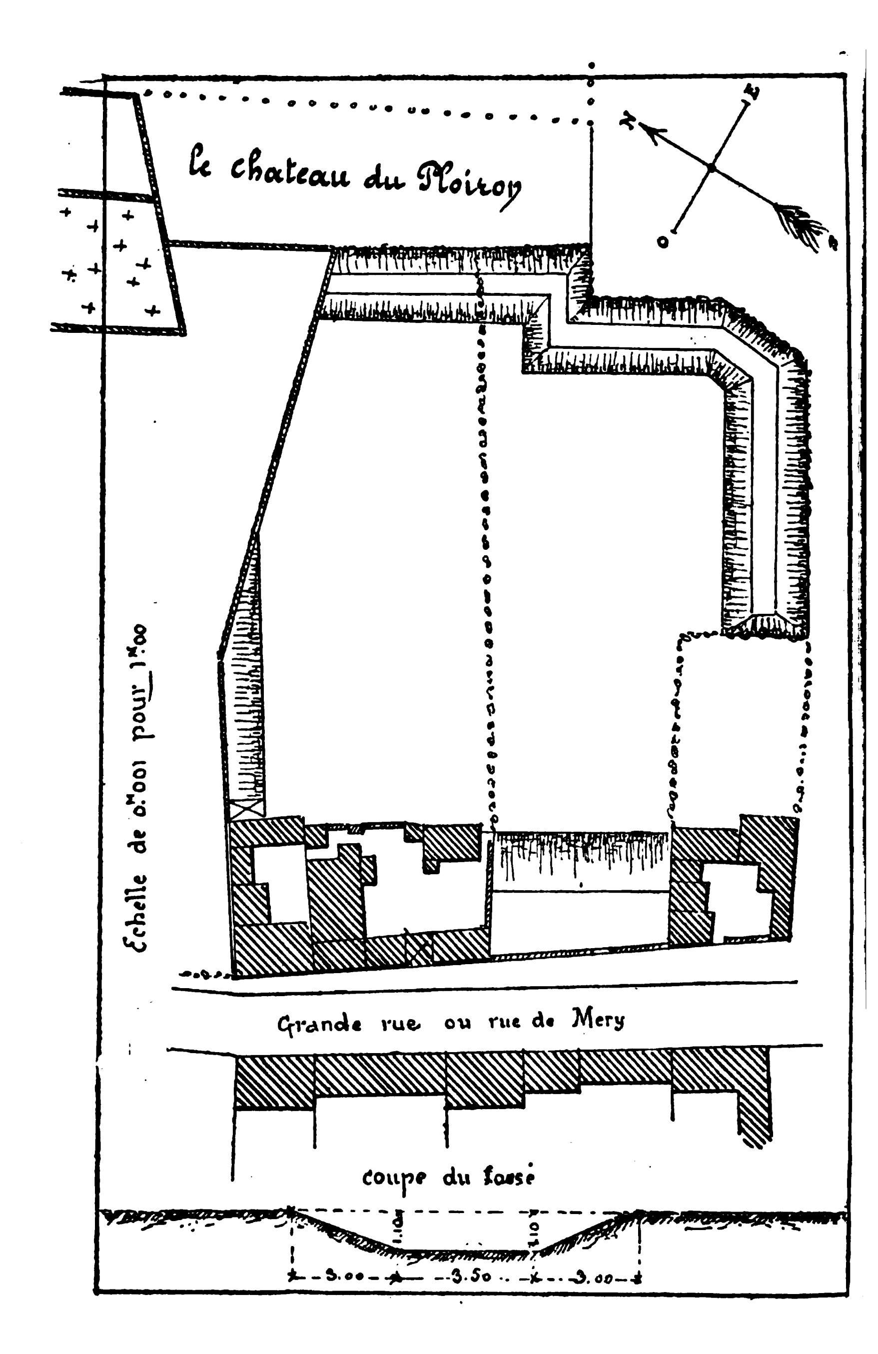
Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 241, et dénommée voie de Nanteuil-le-Haudouin à Montdidier.

3° Passage à 1300^{m} au nord d'une autre voie romaine, ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 « Voie romaine qui allait de Montdidier vers Compiègne, passant aux friches de Vaux où elle a près de 20 mètres de largeur, puis entre Vaux et le Frétoy, dont elle touche les dernières maisons au midi, de là à Courcelles-Epayelles, enfin à l'est de Méry ». Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 244, et dénommée voie de Montdidier à Venette.

4° Existence d'un lieu dit l'Estre Gairt, *stratæ gardia*, révélée par l'inscription des carreaux vernissés de l'église, et indiquant un poste de garde d'une voie.

5° Position en regard et en correspondance de fortifications d'origine romaine, telles que la tour de Méry, le fort du Tronquoy, le fort de Tricot, le catelet de Coivrel, et proximité du fort Philippe de Montigny et de ses annexes, se prêtant un mutuel appui suivant le système reconnu par M. Bulliot dans le pays des Eduens.

De l'ensemble de ces considérations on peut conclure que la fortification du Ployron fut élevée soit pour défendre et surveiller la voie romaine de Montdidier à Nanteuil, soit pour fournir un poste



le chateau du Ploiron
E
N
O
Echelle de 0.M001 pour 1.M00
Grande rue ou rue de Mery
coupe du fossé
1.10
1.10
3.00
3.50
3.00

avancé de garde et d'observation, au système défensif existant sur le plateau central du canton de Maignelay ; et qu'à cette double destination elle a servi à l'époque des dernières résistances de la Gaule romaine aux invasions germaniques.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques 1892, n° 2. — 2° Revue historique, janvier-février-mars 1893. — 3° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n°s 2 et 3. — 4° Annales du musée Guimet. Les Yézidiz, par J. Menant. Le Zend-Avesta, par J. Darmesteter. Le Yi King, par Philastre. Revue de l'histoire des religions, tome XXVI, n°s 2 et 3. — 5° Atlas des monnaies gauloises, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Henri de la Tour. — 6° Journal des Savants, novembre et décembre 1892, janvier et février 1893. — 7° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, tome II, 3me livraison. — 8° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, tome XX. — 9° Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales. — 10° Revue des études grecques, tome V, n° 20.

II. — Préfecture de la Somme. Conseil général. Session extraordinaire de décembre 1892.

III. — Les auteurs.

1° Les frais du pas d'armes de la Croix pélérine, 1449, par M. Pagard d'Hermansart, secrétaire-général de la Société des Antiquaires de la Morinie. — 2° Répertoire et appendice des histoires locales de la Picardie, par J. Darsy. — 3° Causeries du besacier. Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise, par le Vte de Caix de Saint-Aymour, 1re série. — 4° Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Rapport sur les travaux et opérations du Comité de la Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan par le Mis de Granges de Surgères. — 5° Histoire de Notre-Dame de Moyenpont, par Hector Josse. — 6° Notice sur un diptyque d'ivoire, par M. l'abbé Godard. — 7° Mandement de Monseigneur François Faure à ajouter aux actes de l'Eglise d'Amiens, publié par l'abbé Godard. — 8° Deux recteurs picards de l'Université de Paris au XVIIIe siècle par l'abbé le Sueur, curé d'Erondelles. — 9° Encyclopédie Roret. Le fabricant de cidre et de poiré, par le Cte de Valicourt, inspecteur des forêts.

IV. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var, octobre, novembre et décembre 1892, janvier et février 1893. — 2° Académie de Nantes, annales, 7me série, IIIme volume, 1er trimestre. — 3° Bulletin du Comice d'Abbeville, novembre et décembre 1892. — 4° Société de Géographie, Comptes-rendus des séances, 1892, n°s 15 à 18, 1893, n°s 1 à 7. Bulletin, 3me trimestre de 1892. — 5° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1892, 10me et 11me livraisons, 1893, 1re livraison. — 6° Annales de l'Académie de Mâcon, 2me série, tome IX. — 7° Bulletin de la Société Académique de Brest, 2me série, tome XVII. — 8° Société des sciences et arts de Vitry-le-François. Mémoires, tome XVI — 9° L'Agronôme praticien de Compiègne, décembre, 1892, janvier et février, 1893. — 10° Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin, 3me trimestre, 1892.— 11° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1892, 3me et 4me fascicules. — 12° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, n°s 241 à 246. — 13° Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, novembre et décembre, 1892. — 14° Bulletin-Journal de la Société d'acclima-

tation des Alpes-Maritimes, novembre et décembre, 1892. — 15° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, mémoires, tomes XVIII et XIX. Bulletin, 19me année. — 16° Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer, décembre 1892 et janvier 1893. — 17° L'Architecture et la Construction dans le Nord de la France, 3me année, nos 1 à 3. — 18° Bulletin de la Société de Tarn-et-Garonne, tome XX, 1, 2, 3 et 4me trimestre.— 19° Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, bulletin, livraisons 76me à 82me. — 20° Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1891, 4me trimestre, 1892. 1 2 et 3me trimestres. — 21° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, mémoires, tome XXX. Bulletin, 1892. — 22° Société polymathique du Morbihan, bulletin, 1890 1er et 2me semestres.— 23° Académie de Montpellier, section des lettres, tome IX, nos 3 et 4. — 24° Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2me série, tome XXV, 4me fasticule. — 25° Bulletin de la Société dunoise, n° 95. — 26° Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, tome IX, 1re livraison. — 27° Société des sciences et arts de Bayonne, bulletin 1892, 4me trimestre. — 28° Revue Savoisienne, Société florimontane, 2me série, tome VIII, n° 5. — 29° Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, tome XVI, 2me fascicule. — 30° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 104. — 31° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1893, 1er semestre. — 32° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze à Tulle, 1892, 4me livraison. — 33° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze à Brives, tome XIV, 4me livraison, — 34° Société archéologique de Langres, tome III, n° 49. — 35° Bulletin de la Société archéologique du Périgord, tome XIX, n° 6 et tome XX n° 1. — 36° Société archéologique de Rambouillet : Le canton de Chevreuse par L. Morize. — 37° Mémoires de l'Académie d'Arras, 2me série, tome XXIII. — 38° Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome XXIII. — 39° Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais. Bulletin revue, suite au bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier, octobre, 1892, 1re livraison. — 40° Mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres de Toulouse. 9me série, tome

VI. — 41° Société archéologique de Bordeaux, tome XI, 3me et 4me fascicules. — 42° Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XV. — 43° Académie de Dijon, mémoires, 4me série, tome III. — 44° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome, XLVII. — 45° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LIII. — 46° Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, tome XLII. — 47° Comité archéologique de Senlis, 3me série, tome VI. — 48° Société historique de Compiègne, procès-verbaux et rapports, tome, I. — 49° Société industrielle d'Elbœuf, bulletin des Travaux, 1892. — 50° Académie d'Hippone, comptes-rendus des réunions — 51° Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, bulletin, tome III, n° 1. — 52° Bulletin de la Société archéologique de Tourraine, 1892, 1, 2, 3 et 4me trimestres. — 53° Bulletin de la Société académique de Poitiers, n° 313. — 54° Mémoires de la Société historique du Cher, 4me série. tome VIII — 55° Annales de la Société historique et archéologique de Chateau-Thierry, 1891.

V. Sociétés étrangères.

1° Reale Istituto lombardo di scienze e lettere, rendiconti, série II, volume XXIV. — 2° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, 5e série, volume I, fascicules 10, 11, 12. — 3° Institut archéologique du Luxembourg. Les communes luxembourgeoises, par Emile Tandel, tome V. — 4° Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, Annales tome IV, 2me livraison. — 5° Alsace-Lorraine, mémoires de l'Académie de Metz, 1887-1888. — 6° Cercle archéologique du pays de Waas, décembre 1892. — 7° Revue belge de numismatique, 49me année, 1re livraison. — 8° Verein für Kunst und Alterthum in Ulm und Oberschwaben. Mitteilungen, heft 3. Deutsche Vornamen mit den von inhen abstammenden Geschlechtsnamen iprachlich erlaütert von Dr Reinold Kapff. — — 9° Jarbücher des Vereins von Alterthums freunden in Rheinlande, Heft LXXXXIII. — 10° Proceedings of the American philosophical Society, april 1892. — — 11° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1892. — 12° Travaux de l'Académie royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités de Stokholm, 1887-1890. Mémoires, tome VII-XII. — 13° Académie royale des sciences d'Amsterdam ; Jaarboeck, 1891. Verhandelingen, 1891. Verslagen en Mededeelingen, 1892. Catalogus, 1891. —

14° Thüringische Geschichtsquellen, neue folge, zweiter band. Zeitschrift des Vereins für Thüringische geschichte und Altertumskunde, neue folge, achter band, Heften 1, 2.— 15° Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichts forschung, 1892. — 16° Handenlingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden, 1891-1892. Levensberichten der Afgestorven Nedelen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leidein, 1891-1892. Levensbericten der afgestorven Medelen van de Maats chappij der Nederlansche letterkunde te Leiden 1892. — 17° Veianius, carmen Johannis Pascoli e pago S. Mauri in certamine hoeufftiano praemio aureo ornatum. Amsterdam. — 18° Commissions d'art et d'archéologie de Bruxelles, bulletin, 29me année, nos 1-12, 30me année, nos 1-12. — 19° Annales du Cercle archéologique de Mons, tome XXIII. — 20° Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, mélanges gréco-romains. — 21° Société d'archéologie de Bruxelles, annuaire, 1893. Annales, tome VII, 1re livraison. — 22° Historischen Verein für Niedersachsen, 1892. — 22° Würtembergische Verein für Landergeschichte, 1892, 3, 4. — 24° Communications de la Société des Antiquaires de Zurich, LVII. — 25° Communications publiées par la direction du musée national germanique de Nuremberg, 1892. Indicateur du musée national germanique de Nuremberg, 1892, catalogue des Bois destinés à l'impression, actuellement au musée germanique, XVe-XVIIIe siècles.

VI. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1121 à 1133. — 2° Revue de l'art chrétien, 1892, 6me livraison 1893, 1re livraison. — 3° Revue des questions historiques, janvier 1893. — 4° Le messager des sciences historiques de Gand, 1892 4me livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 11 avril 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Boudon, Crampon, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Witasse.

MM. Darsy et de Puisieux s'excusent de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

MM. Brandicourt, Cardon, Collombier, Codevelle et Jean de Francqueville, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des cinq exemplaires des fasci-

cules 6, 7 et 8 de l'album archéologique qui lui ont été adressés pour la bibliothèque des Sociétés savantes, et des 145 exemplaires du tome XIII des Mémoires in-4° de notre Compagnie, destinés aux Sociétés correspondantes. M. le Ministre annonce aussi l'envoi d'ouvrages provenant d'Allemagne et des Etats-Unis.

— M. de Witasse remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre en qualité de membre titulaire résidant.

— MM. Jean de Francqueville, Delgove et Trouille remercient également la Société de les avoir élus comme membres titulaires non résidants.

— A propos de la statue de Montonvillers, dont il a été parlé plusieurs fois, M. Lennel écrit que la tradition la désigne comme étant celle de sainte Catherine. Il a trouvé dans les archives municipales un acte baptistaire, du 22 avril 1659, dans lequel figure, comme marraine, Catherine Gouffier, femme de M. de Lameth, seigneur de Montonvillers. Il se demande si la présence d'une chatelaine du nom de Catherine, du vivant de Blasset, ne donne pas raison à la tradition et si la statue ne serait pas un don de la noble dame, qui en aurait confié l'exécution au célèbre sculpteur amiénois.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs ouvrages offerts à la bibliothèque de la Société. 1° *Souvenir du Congrès international*

d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou, en 1892, par M. le Baron de Baye. 2° *Joannis de Capella. Chronica abbreviata sancti Richarii*. Nova editio quam summariis annotationibusque illustravit E. Prarond. 3° *Le livre d'or de la Municipalité Amiénoise,* par M. Janvier. 4° Les bulletins du Comité historique des arts et monuments, 1840, 1841 et 1849, don de M. le chanoine Duval. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt signale particulièrement à l'attention de ses collègues, parmi les ouvrages qui sont sous leurs yeux : 1° Deux volumes fort curieux, publiés par l'*Organe des Musées germaniques*, qui reproduisent des gravures religieuses du xve au xviiie siècle et une collection de casques anciens. 2° Les Mémoires de la *Société historique du Cher* qui renferment un intéressant travail sur l'ancien théâtre du Collège, à Bourges, avec la reproduction de plusieurs programmes de l'époque. 3° Les Mémoires de l'*Académie de Savoie* qui offrent, pour ceux qui s'occupent de ce genre d'études, des renseignements très complets sur les Caproni, fabricants de papier aux xviie et xviiie siècles, avec marques et filigranes. 4° Le volume des Mémoires de la *Société Royale d'archéologie de Russie* qui contient également 116 planches représentant des filigranes.

— M. Guerlin lit une note généalogique sur la famille Hecquet, adressée à la Société par M. Jules

Dournel, membre non résidant, à propos de la mort de M. Hecquet de Roquemont.

— M. Lenoir transmet à la Société, par l'entremise de M. Guerlin, dix numéros de l'*Echo de la Somme,* dans lesquels il a publié les notices suivantes : Petites notes sur le Théâtre d'Amiens ; les mendiants à Amiens au siècle dernier ; Lapostolle et les apothicaires d'Amiens ; la paille d'une prison d'Amiens en 1793 ; les gribanniers d'Abbeville ; la Majorité d'Amiens ; les *bourgeois marqués* d'Amiens : le linge de MM. les Gardes du Corps, à Amiens ; les Communautés des épiciers et vinaigriers, à Amiens ; comme quoi deux briquetiers de Péronne ont battu la Municipalité de Péronne.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Lenoir.

— M. Guerlin signale différentes peintures qui décorent plusieurs appartements de la maison, dite *du Saumon d'argent*, propriété de M. Veillet. On remarque, dans un salon Louis XV, un grand panneau : l'embarquement pour Cythère, d'après Watteau ; deux autres panneaux d'après Lancret ; un médaillon au-dessus de la glace représentant trois amours. Plusieurs panneaux d'après Parrocel et Lancret se trouvent dans une autre pièce.

— M. Dubois donne lecture du travail qu'il a eu l'honneur de présenter au dernier congrès des Sociétés savantes à Paris. Ce mémoire répond d'une façon très complète, en ce qni concerne

Amiens, à cette question dn programme : Etudier quels ont été les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher qu'elles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue, plus ou moins longue, de ces différents noms. Cette lecture est vivement applaudie.

— Dans le bulletin du troisième trimestre de 1892, on remarque la description, faite par M. Pinsard, des ornements d'une bride de cheval attribuée à l'époque mérovingienne, et découverte à Renancourt. M. le chanoine De Cagny envoie, à ce propos, une note dont M. de Guyencourt donne connaissance à l'Assemblée. Notre vénérable président honoraire rappelle les trouvailles importantes faites, en 1842, sur la colline du Passillon, à Villers-Carbonnel (Somme). M. De Cagny en informa la Société, et, sur son rapport, nos fondateurs n'hésitèrent pas à attribuer à la présence des Huns, dans nos pays, les riches objets trouvés au Passillon. Dans le tome X des Mémoires de la Société on remarque des lithographies représentant un certain nombre d'entre eux. Ils ont beaucoup d'analogie avec les ornements décrits par M. Pinsard. L'ouvrage de Peigné-Delacourt intitulé : *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila dans les plaines de Châlons*, renferme de magnifiques dessins d'armes et d'ornements. La même question est traitée dans deux rapports,

lus le 13 juillet 1845, par MM. Rigollot et Hardouin. M. le chanoine De Cagny se demande si, à l'aide de ces documents et de nouvelles fouilles faites à Renancourt, on ne pourrait pas arriver à une certitude, quant à l'époque exacte et l'attribution des riches ornements dont il s'agit. Il serait très porté à en fixer la date au v[e] siècle, et à supposer qu'ils proviennent d'un des guerriers, compagnons du roi des Huns. Cette intéressante communication est applaudie, et M. le Président envoie à M. le chanoine De Cagny les remerciements de la Société.

— M. de Guyencourt lit, au nom de M. Pinsard, une note sur le polissoir préhistorique d'Assevillers, commune du canton de Chaulnes.

Au lieu-dit la croix de Saint-Martin, on reremarque un grès, en partie enfoncé dans le sol. Sa longueur est de 2^{m}42 et sa largeur moyenne de 1^{m}10. Il renferme une cavité naturelle de 0^{m}80 de long, sur une largeur moyenne de 0^{m}30 à 0^{m}35 et une profondeur de 0^{m}32. Il n'y a pas de doute sur l'usage de ce grès, malgré la légende dont nous parlerons bientôt ; c'est un polissoir préhistorique fort beau et très rare. M. Pinsard ne connaît de comparable à celui-là, que le polissoir découvert il y a quelques années sur le territoire de Béhencourt, canton de Villers-Bocage et appartenant à M. Gourdin, de Montigny (1).

(1) Ce polissoir vient d'être acquis par M. Comte, d'Albert.

Sur la surface un peu inclinée du grès d'Assevillers on remarque deux cuvettes, dont l'une est longue de 0m33, large de 0m50 et d'une profondeur de 0m65. Elles ont servi à faire les parties plates des instruments polis ; l'achèvement du tranchant des haches s'opérait dans une rainure de 0m32 de long. D'après une légende, fort en honneur dans le pays, saint Martin, se rendant à Amiens, aurait fait boire son cheval dans le creux de cette pierre, où, dit-on, il se trouve toujours de l'eau depuis cette époque. Les cultivateurs de la localité prétendent que les chevaux malades, qu'ils amènent boire dans dans la cuvette de saint Martin, sont toujours guéris. Aussi ne pourrait-on, sans mettre la commune en révolution, obtenir le transport du curieux grès d'Assevillers au Musée de Picardie.

Cette pierre a été signalée à M. Pinsard par M. Comte, d'Albert, qui a bien voulu l'accompagner dans cette excursion.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Pinsard pour son intéressante communication et à M. Comte, pour le zèle, connu de tous, qu'il déploie en faveur des études préhistoriques.

M. Poujol de Fréchencourt fait observer que l'importance du grès d'Assevillers avait été signalée, il y a quelques années, à l'attention de la Société par M. Lefèvre-Marchand.

— M. Lefèvre-Bougon possède une statuette en plomb, trouvée à Amiens. Elle est haute de 0m14. M. Pinsard veut bien en donner la descrip-

tion, après en avoir fait passer une photographie sous les yeux de nos collègues. Cette statuette que M. Pinsard suppose représenter une évêque des fous, porte en relief, sur la base, la date de 1512. Le personnage est coiffé d'une sorte de mître, formée d'une couronne enveloppant la tête et de huit appendices séparés. Son costume très simple se compose d'une robe et d'un autre vêtement ressemblant à un camail. Dans la main droite il tient un objet triangulaire, emmanché sur une tige et terminé par trois pointes. Dans la main gauche on remarque également une tige surmontée de trois boules. Cette statuette bien que grossièrement modelée, offre un certain intérêt. C'est la première fois que M. Pinsard en rencontre une semblable.

— M. Louis de Saint-Hilaire, officier supérieur de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'Honneur ; M. l'abbé Charles de Neuvillette, vicaire à Saint-Gilles, d'Abbeville ; M. Roger Rodière, propriétaire à Montreuil-sur-Mer, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

MM. de Guyencourt, Guerlin et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire non résidant M. René de Becquincourt, demeurant au château de Billancourt, près Nesle. Il sera statué sur cette présentation à la prochaine séance.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion

sont inscrits sous les numéros 21.971 à 22.050.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée se sépare à 9 heures 1/2.

FUNÉRAILLES

DE M. LE CHANOINE DE CAGNY

président honoraire de la Société

Le jeudi 27 avril 1893, à 8 h. 3/4 du matin, la Société était convoquée au Musée de Picardie, pour se rendre, en corps, aux obsèques de l'un de ses membres résidants, M. le chanoine Paul Urbain De Cagny, décédé à Amiens, le samedi 22 avril, à l'âge de 89 ans.

Etaient présents : MM. Boudon, Dubois, de Calonne, Boucher, de Guyencourt, Guerlin, Janvier, Josse, de Louvencourt, Oudin, de Puisieux et de Witasse, membres titulaires résidants. De la maison mortuaire à l'église Saint-Martin, où devait avoir lieu le service solennel, les coins du drap mortuaire ont été tenus par M. le chanoine de Brandt ; M. le chanoine Crampon, membre de la Société ; M. Soyez admis dans nos rangs, comme membre résidant, le même jour que le regretté défunt, et M. de Guyencourt, président de notre Compagnie.

On remarquait dans le cortège Mgr de Ragnau, MM. Codevelle, d'Hautefeuille, Percheval et le chanoine Vitasse, membres non résidants de la Société. Après la Messe, célébrée par M. le Curé de Saint-Martin, et l'absoute, donnée par M. Le Roy, vicaire général, le corps est conduit à la gare du Nord, pour être transporté à Nesle, où doit avoir lieu l'inhumation. Avant de quitter la dépouille mortelle de notre vénéré collègue, M. de Guyencourt, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Autour de nous la mort ne cesse d'accomplir son œuvre. Elle accumule les deuils avec une lugubre énergie. A peine la tombe où repose M. le président de Roquemont s'est-elle refermée, que nous voici réunis encore, pour adresser un suprême témoignage d'affection à l'un de nos collègues les plus aimés, M. le chanoine Paul Urbain de Cagny.

Issu d'une très honorable famille du Santerre, M. De Cagny naquit à Nesle le 25 mai 1804. Après avoir fait d'excellentes études au collège de Saint-Acheul, il se sentit impérieusement appelé par la vocation ecclésiastique et entra au grand séminaire d'Amiens. Il se consacra ensuite au professorat, pendant quelques années qui s'écoulèrent pour lui à Saint-Riquier et à Roye. Mais vous n'attendez point que je retrace toute la carrière sacerdotale de celui que nous pleurons, de

ce prêtre éminent par la sainteté, la science, le dévouement.

Permettez-moi, Messieurs, de redire seulement ce qu'il fut parmi nous et d'accomplir ainsi un devoir dicté par les plus sincères regrets.

Le 13 décembre 1837, presque au lendemain de sa fondation, la Société des Antiquaires de Picardie était heureuse d'accueillir dans ses rangs, en qualité de membre correspondant, M. l'abbé De Cagny alors curé de la paroisse de Bouchoir.

De combien de travaux le nouvel élu ne devait-il pas enrichir nos publications ? — Il est impossible de les énumérer tous. — Combien n'auraient-ils pas été plus nombreux, si des devoirs sacrés n'avaient point absorbé M. De Cagny devenu bientôt curé d'Ennemain ?

Dès son admission parmi nous, le laborieux historien publie une notice sur Isabelle de Nesle et sur le siège de cette ville en 1472, cependant qu'il prépare un pouillé général de l'ancien diocèse d'Amiens. Mais l'archéologie surtout semble captiver alors notre zélé collègue. Pas une découverte de quelque importance que M. De Cagny ne signale. Le Santerre est son domaine d'investigation il est presque seul à l'explorer, mais comme il s'acquitte bien de cette tâche ! L'une des coutumes les plus singulières de cette région. le fameux droit de marché, trouve en lui un historien ; il croit aussi pouvoir fixer à Allaines l'emplacement toujours cherché du Vicus Helena, et l'on sait

avec quelle énergie notre collègue soutenait une opinion.

Les recherches biographiques ne laissèrent point M. l'abbé De Cagny indifférent. C'est ainsi qu'il se complait à retracer la vie d'un littérateur Amiénois, l'abbé Hennequin, et celle de l'archéologue Peigné-Delacourt. Il réclame l'érection d'un monument à Cardon, de Cottenchy, l'humble et remarquable auteur de la flèche de la Cathédrale d'Amiens, et le jour où l'on inaugure sur la place de Chaulnes, la statue de Lhomond, c'est notre collègue qui se lève pour prononcer l'éloge du modeste savant.

Citerai-je des notices sur le château de Suzanne, sur la famille de Caulaincourt, sur Notre-Dame des Joies, à Ennemain ? Cette rapide énumération suffira, — sans qu'il soit besoin de rappeler maints remarquables articles publiés dans les revues spéciales, — pour montrer tous les titres que M. De Cagny pouvait faire valoir, lorsqu'il fut élu membre titulaire résidant de notre Société, le 11 février 1873.

Depuis 1869, il était venu se fixer à Amiens, comme prêtre habitué de l'église Saint-Martin, pour y goûter, à la fin d'une laborieuse carrière, un peu de repos légitimement acquis. Mais le travail n'est-il pas le plus séduisant des délassements, pour qui a toujours été actif et studieux ?

La retraite fournit à M. De Cagny une occasion nouvelle de se livrer plus librement à ses études

de prédilection, et notre Société commença dès lors à lui confier les plus honorables fonctions. Les commissions dont il est membre le chargent souvent de faire d'importants rapports et, entre temps, il présente les analyses de nombreux ouvrages d'histoire locale.

Elu président de la Société pour l'année 1880, M. l'abbé De Cagny prononça, en séance publique, un remarquable discours sur les prédicateurs français du moyen âge. De cette époque datent aussi d'intéressantes recherches sur les camps dits romains, que l'on rencontre en Picardie, précédant de peu celles qui eurent pour objet le concile de Nesle.

Le 13 décembre 1887, la Société des Antiquaires de Picardie crut s'honorer elle-même en décernant le titre de président d'honneur à M. l'abbé De Cagny qui, à cette date, accomplissait, jour pour jour, sa cinquantième année de présence dans nos rangs. Depuis 1882, notre vénéré collègue avait été nommé chanoine honoraire, par Mgr Guilbert, évêque d'Amiens.

En terminant, Messieurs, je veux vous rappeler l'œuvre la plus importante de celui que nous pleurons, œuvre qui restera comme un monument de sa persévérance et de son érudition. Mais l'éloge de « l'Histoire de l'arrondissement de Péronne » n'est plus à faire. Qu'il suffise de dire qu'elle valut à son auteur les palmes académiques et un généreux encouragement du Conseil général

de la Somme ; qu'elle lui ouvrit les portes de la Société des Antiquaires de France.

Ces honneurs étaient bien mérités, car M. l'abbé De Cagny faisait acte d'initiateur en s'engageant sur une voie où personne ne l'avait précédé, en rédigeant ce vaste travail qui, à travers bien des vicissitudes, occupa presque toute sa vie ; exemple de ce que peut accomplir la fermeté dans la résolution qui, avec la bonté, formaient le caractère du regretté défunt.

En 1844, paraissait en effet la première édition de l'œuvre capitale de M. De Cagny et c'est seulement en 1887 qu'il donnait le dernier volume d'une seconde édition, détruite en partie, dans les flammes allumées, en 1871, par les Allemands qui bombardaient Péronne.

La Société des Antiquaires de Picardie perd en M. le chanoine De Cagny un membre toujours assidu à ses séances, tant que l'âge lui permit d'y assister régulièrement. Depuis, notre vénéré collègue n'oublia jamais sa chère Société, et vous vous souvenez qu'à notre dernière réunion encore, j'eus l'honneur de lire une intéressante communication de lui, communication relative à des objets antiques découverts à Renancourt. Qui de nous pouvait supposer que ce serait la dernière étude d'un combattant de la science mort véritablement sur la brêche ? Qui de nous ne regrettera les lumières de ce chercheur infatigable ? Ce qui nous manquera davantage encore, c'est son affabilité,

son inaltérable bonté ; mais nous savons que cet homme de bien, que ce prêtre vénérable était digne de Celui qu'il servit si pieusement pendant tout le cours d'une longue carrière, et c'est la consolation de ceux qui lui adressent ici, par delà la tombe, un douloureux et suprême adieu !

Séance ordinaire du mardi 9 mai 1893.

Présidence de M. de GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Brandicourt, Collombier, Cardon et Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Antoine s'excuse de n'avoir pu assister aux obsèques de M. le chanoine De Cagny.

M. le conseiller Oudin préside les assises de l'Aisne ; il ne pourra, à son grand regret, se rendre à la séance de ce jour.

— Le Ministère de l'Instruction publique

annonce l'envoi de plusieurs ouvrages provenant de Sociétés correspondantes des Pays-Bas et des Etats-Unis.

— M. le Conservateur du Musée accuse réception :

1° D'un fragment de sculpture gallo-romaine représentant des levriers en chasse et provenant du cimetière mérovingien de l'Echelle-Saint-Aurin ; 2° De différents vases et autres objets offerts au Musée par notre Compagnie.

— MM. l'abbé de Neuvillette, le commandant de Saint-Hilaire et Roger Rodière remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

— M. de Jancigny regrette que sa motion, à propos d'un changement dans les statuts, quant à la date qui clôt la série de nos études, n'ait pas été admise par la Société. La question a été jugée après un débat sérieux, il ne peut que s'incliner devant le vote de ses collègues.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau : 1° Un ouvrage de sir W. Kerschaw contenant la description de plusieurs églises du sud de l'Angleterre ; 2° Une *Note sur un gaufrier du XVe siècle*, par M. de Guyencourt ; 3° Une notice intitulée : *L'abbé Le Bœuf et la Normandie*, par M. le Comte de Marsy ; 4° *Le pas des armes de Sandricourt*, offert par M. Armand de Hédouville ; 5° Un dessin représentant l'église de Villers-Carbonnel, offert par M. Dabot.

La Société vote des remerciements aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un article nécrologique sur notre regretté collègue, le chanoine De Cagny, dû à la plume élégante de M. Elie Fleury et inséré dans le *Journal de Saint-Quentin*.

— M. Poujol de Fréchencourt signale à l'attention de ses collègues les planches remarquables et les publications très intéressantes contenues dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres et de la Smithsonian Institution, qui viennent de nous parvenir.

— La Société historique de Compiègne va célébrer ses noces d'argent ; elle serait heureuse que notre Compagnie veuille bien déléguer un de ses membres pour assister aux réunions qui auront lieu, à cette occasion, les 9 et 10 juin.

L'Assemblée confie cette mission à M. Roux, qui veut bien l'accepter.

— M. le Président fait part de la mort de M. Henri Debray, officier d'Académie, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées, en retraite, membre fondateur de la Société géologique du Nord, membre de la Commission historique du Nord, membre de la Société géologique de France et de la Société des Antiquaires de Picardie, décédé à Lille, le 7 mai dernier.

— M. le Président annonce à l'Assemblée que la Société a été représentée par six de ses membres,

à la réception qui a suivi l'installation de Monseigneur Renou, Evêque d'Amiens.

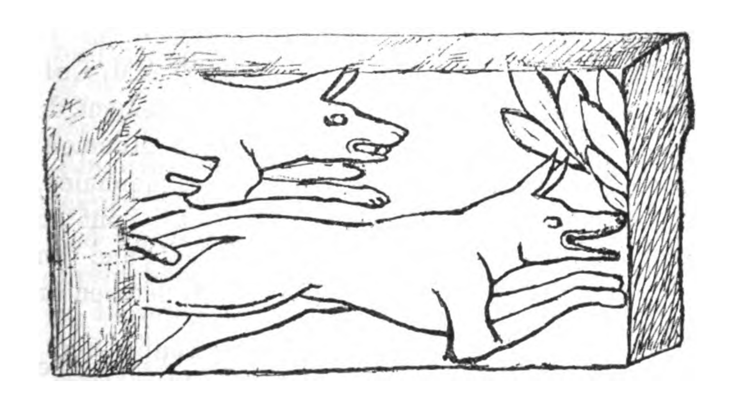
Sa Grandeur a bien voulu témoigner à notre Compagnie tout l'intérêt qu'Elle prend aux études historiques et particulièrement à la numismatique.

— Sur la proposition de M. le Président la Société, par un vote unanime, décide d'offrir au Musée de Picardie ses monnaies grecques et romaines. M. le Conservateur procède en ce moment, avec l'aide de nos collègues, MM. Collombier et le capitaine Carbon, au classement du médaillier de la ville ; ce don viendra utilement compléter les collections du Musée. Les monnaies, qui seront remises à M. le Conservateur, sont au nombre de 109 pièces grecques, dont une en argent et de 239 pièces romaines, dont deux en or et quatre en argent.

— M. de Guyencourt rend compte à l'Assemblée d'une excursion, qu'il a faite à Lihons avec M. Janvier, dans le but d'examiner un bas-relief de l'époque gallo-romaine, découvert, il y a environ dix ans, au lieu-dit le Petit Guerbigny, commune de l'Echelle-Saint-Aurin, dans un cimetière mérovingien.

Cette sculpture appartient à M. Ponchon, directeur de l'école communale d'Airaines. Elle mesure $0^{m}82$ de longueur, sur $0^{m}46$ de hauteur et $0^{m}08$ d'épaisseur. Elle provient, sans doute, d'un monument détruit, et le bloc qu'elle décorait a dû être creusé ensuite, de façon à faire partie de la cuve

d'un sarcophage. Bien que peu saillant, et d'un travail assez grossier, ce bas-relief offre un certain intérêt et nos collègues ont cru devoir en faire l'acquisition pour le Musée de Picardie. Le sujet devait, dans son entier, représenter une chasse, qui se trouve réduite à deux levriers lancés au galop, et pénétrant dans un taillis.



— M. de Calonne donne lecture d'un compte-rendu très complet de l'œuvre nouvelle et si intéressante de notre collègue, M. Janvier : *Le livre d'or de la Municipalité Amiénoise*. Cette communication est accueillie par les applaudissements de l'Assemblée, qui en décide la publication dans le prochain bulletin.

— *Un feuillet du registre de la Quotidiane du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens en 1354 :* Tel est le titre d'une étude, aussi savante que curieuse lue par M. Boudon. Les applaudissements

de ses collègues, la décision prise immédiatement de faire insérer dans le bulletin ce travail remarquable, indiquent suffisamment à l'auteur combien il a été goûté.

— M. de Becquincourt présenté à la dernière séance, comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— L'ordre du jour appelle la réception de M. de Witasse qui prononce le discours suivant :

Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je franchis le seuil de cette enceinte ; mon bagage historique est bien mince et mes travaux bien modestes. Il m'est permis d'espérer cependant que vos exemples, vos traditions, me suggèreront les moyens de me rendre digne de votre confiance et de l'honneur que vous me faites aujourd'hui.

Mes efforts tendront notamment à m'inspirer du souvenir de celui que vous m'appelez à remplacer ici, et qui a tenu jadis parmi vous une place si considérable. Travailleur consciencieux, chercheur infatigable, érudit profond autant que modeste, M. Ferdinand Pouy intéressait vos séances par des communications qui se sont continuées même lorsque la maladie le retint éloigné. Quand, en janvier 1864, il fut admis au nombre des membres résidants, il avait au moins à vous offrir un travail important : Les *Recherches historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens*, publiées en

1861. Ces recherches sont encore aujourd'hui consultées avec fruit. On y voit l'origine de l'imprimerie, une liste des imprimeurs, et un catalogue des livres édités à Amiens, qui compte plus de 600 numéros.

Les autres travaux de mon prédécesseur vous sont suffisamment connus ; je n'en reprendrai pas l'analyse ; permettez-moi de vous présenter à mon tour des figures ignorées de notre histoire locale, et d'esquisser à grands traits la vie et le rôle de *deux Grands Prévots généraux et provinciaux de Messieurs les Maréchaux de France, en Picardie*, issus de la même famille, appartenant à cette vieille noblesse picarde qui devait trouver grâce devant les rigueurs de Colbert et de Bignon.

Je ne vous redirai pas les attributions de la *Maréchaussée ;* sous un autre nom, également emprunté à l'ancien régime, elle a son équivalent dans la Gendarmerie moderne. Le colonel s'appelle alors *Grand Prévôt ;* sa juridiction seule diffère ; elle embrasse la Picardie, le Boulonnais, le Pays Reconquis et l'Artois, bien avant sa conquête (1619), jusqu'à sa réunion à l'Intendance de Flandre.

Le Grand Prévôt commande à trois *Lieutenants*, établis à Abbeville, à Amiens et à Boulogne ; un quatrième est créé à Arras, en 1650, peu après la prise de cette ville. De chaque *Lieutenance* relève un certain nombre de *Résidences*.

Les Briet, si l'on en croit une vieille généalogie

manuscrite, produite, en 1540, par Waleran Briet, pour la confirmation de sa noblesse, descendraient « des seigneurs de Thienbronne, Guillaume de Beauval et autres gentiz hommes ». Cette assertion, du reste, n'a pas d'autre base, et les premiers Briet n'apparaissent qu'au commencement du xve siècle (1).

Oudart Briet, écuyer, seigneur de Fontaine, était fils de Nicolas, capitaine du guet à Abbeville, et de Jacqueline de Hocquelus. Il épousa le 4 juillet 1607, Marguerite de Ribeaucourt (2), et avait succédé à son père dans la direction du guet, lorsqu'il se remaria, le 22 février 1618, avec Marguerite de Brusselle (3). Le 24 septembre 1624, il convola en troisièmes noces avec Antoinette Foy.

C'est en 1619 que le Roi le désigna comme successeur d'Etienne Tablier, qui venait de résigner ses fonctions de Grand Prévôt des Maréchaux de France, au Gouvernement de Picardie, Boulon-

(1) Ils portaient : d'argent au sautoir de sable, cantonné de 8 perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules, mis en orle. La branche des Briet de Fortmanoir s'est éteinte à la fin du xviiie siècle dans la famille de Francqueville.

(2) Fille de feu Pierre de Ribeaucourt, bourgeois d'Abbeville et de Marie Grevin. Monsieur de Belleval, dans son *Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu*, col. 798, ne donne qu'une fille à Pierre de Ribeaucourt : Isabeau, femme de Jean Pappin.

(3) Fille de Bis de Brusselle, écuyer, Sr de Machau et de Castel, en partie, maréchal des logis de la Reine Marguerite, et de Marie Rohault.

nais, Artois et Pays Reconquis ; ses lettres de provisions sont datées de Paris, le 23 mai ; il fut mis en possession et prêta serment, le 27 du même mois.

Les détails de son administration sont demeurés inconnus. Nous savons seulement qu'en raison des pouvoirs conférés à ses prédécesseurs et à lui-même, il nomme à l'office de son *Lieutenant particulier* à Amiens, et ailleurs, François du Pont, sieur de Cantepie, en remplacement de Valentin Gaudissart, dont les longs services réclament un repos bien mérité (1621).

Du Pont, allant présenter sa nomination à l'agrément du Roi, reçoit un autre emploi ; envoyé au camp devant Montauban, en qualité de gendarme de la compagnie de Monseigneur le Connétable, duc de Luynes, il périt dans la tranchée, frappé d'un coup de canon.

Le Grand Prévôt porte alors ses vues sur Antoine de Godière, et signe le 25 janvier 1622 les lettres de provisions de celui-ci ; le Roi les confirme, le 17 mars 1623, et accorde 607 l. 9 s. de gages au nouveau titulaire.

Oudart Briet mourut au début de 1641, peut-être au mois de mai ; sa maladie dut être longue, si l'on en juge par la somme élevée de 110 livres, payée à l'apothicaire Pierron. Le curé de Notre-Dame de Boves, Firmin Senault, donne quittance, le 28 avril 1642, de 20 livres pour l'inhumation, trois services solennels : enterrement, service

général et bout de l'an, et pour quelques messes chantées à Fortmanoir, dont Briet était seigneur et qui alors possédait une chapelle. Sur cette somme, 8 livres reviennent à sire Philippe du Gardin, prêtre et clerc de la paroisse, pour son assistance aux services ; il touche, en outre, 32 livres 10 sous pour 60 messes, et 6 livres pour avoir chanté à l'issue de la Messe paroissiale l'*Ave Maris Stella*, durant une année, selon « l'ordonnance du défunt ». Nicolas Bos, « maistre tendeur de grand forche », à Amiens, avait reçu 30 sous pour la tenture de la porte de feu Monsieur le Prévôt « au jour d'esposition », et Henry Andrieu, marchand peintre de la ville, 6 livres pour une douzaine d'armoiries livrées aux funérailles.

Le Grand Prvôt ne laissait que des enfants mineurs (1). Sa veuve fut nommée tutrice. Afin de conserver dans la famille la charge que son mari avait occupée, « en attendant que quelqu'un de ses enfans fut en estat de la pouvoir exercer », elle en confie l'administration à Tristan Gaubert, sieur de Belineux. Mais convolant bientôt en troisièmes noces avec René du Miloir ou du Miroir, sieur de

(1) De Marguerite de Ribeaucourt, Oudart Briet avait eu : 1° Nicolle, mariée en 1628, à Pierre de Fouquesolles, écuyer, sieur des Barres, morte en 1643 ; et 2° Marie, décedée fille, en 1635 ; — de Marguerite de Brusselle, Antoine, mineur en 1622 ; — Antoinette Foy lui donna six enfants : 1° Antoine, Sr de Fontaine, mort en octobre 1670 ; 2° Nicolas, Sr de Fortmanoir ; 3° François, Sr de Fontaine, marié ; 4° Jean ; 5° Tristan, et 6° Jacqueline.

La Lande (1), elle vend la charge de Grand Prévôt à la barre de la Cour, par devant maître Hennequin, l'un des Conseillers (8 mai 1649), pour mettre son mari à même de s'en rendre acquéreur ; il se démet peu après au profit du fils aîné d'Oudart Briet, Antoine, sieur de Fontaine (29 octobre 1650).

Durant sa courte administration, Antoine Briet eut à présider à l'installation de son beau-père comme lieutenant de la Maréchaussée, en Artois et Pays Reconquis, en résidence à Arras.

Pour un motif que nous ignorons, le jeune Grand Prévôt abandonne presque immédiatement ses fonctions à Jacques Bultel, moyennant la somme de 37.100 livres (11 juillet 1651). Celui-ci oublia de payer sa dette, fut poursuivi et enfermé dans les prisons de la Conciergerie du Palais : il n'en sortit, le 3 février 1666, qu'en résiliant sa charge pour le prix auquel elle lui avait été adjugée. On n'en saisit pas moins ses biens ; on les vendit, pour acquitter les intérêts de la somme qui n'avait pas été versée aux héritiers d'Oudart Briet.

Nicolas Briet, écuyer, seigneur de Fortmanoir, second fils d'Oudart et d'Antoinette Foy, reprit la Prévôté des Maréchaux, occupée par son père et son frère aîné ; il reçut ses lettres de provisions

(1) Son premier mari avait été Pierre Guedon, avocat au Parlement, demeurant à Beauvais ; elle était fille de Toussaint Foy, bourgeois de cette même ville, et de Marie Le Scellier ; elle mourut à Estrées-Saint-Denis (Oise), avant 1670.

le 4 juillet 1666, et se fit recevoir le 20 juillet suivant. Il avait servi auparavant dans les armées, durant seize ou dix-sept ans, et notamment en Catalogne, comme officier au régiment d'Aubeterre. Le 11 juillet 1667, il épousa Marguerite Baron, fille de Michel, marchand et ancien juge consul de la ville d'Amiens, et de Marie Roussel.

L'année suivante, le Roi avait rapidement conquis la Flandre. La Maréchaussée, sans quitter la région qui lui avait été assignée, avait rendu de grands services à l'armée ; le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, Artois, Boulonnais, Pays Conquis et Reconquis, et Comté de Hainaut, en félicite publiquement Briet. Son certificat du 1er octobre 1667, remarque qu'il « a bien fidellement servy le Roy avec sa compagnie, pendant toute cette campagne, tant pour avoir gardé la rivière de Somme pour empescher la désertion des trouppes, et conduir prisonniers les déserteurs et iceux remiser à l'armée, ramené et conduict les prisonniers de guerre, escorté les munitions de guerre et canons pour le siège de Lisle, et donné en toutes occasions des marques de son affection et fidellité pour le service du Roy ».

La belle conduite de Briet lui mérita de nouveaux honneurs ; par lettres patentes, données à Saint-Germain-en-Laye, le 15 février 1677, le Roi le promut à la charge de Prévôt provincial du Comté de Bourgogne, à la place du nommé Sainte-Cécile, auquel « sa mauvaise conduite » a fait

retirer cet emploi. Le monarque le charge de visiter incessamment les villes et autres lieux de la province où il y aura des troupes, de s'informer soigneusement et exactement de la façon dont elles vivent, soit dans leurs garnisons, soit en campagne, d'arrêter les coupables, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de veiller à l'observation stricte des ordonnances, etc.

La Picardie et la Bourgogne sont bien éloignées, les voyages sont longs et coûteux ; de plus, les affaires personnelles de Nicolas Briet menacent de rester en souffrance. Incapable de faire face à toutes les exigences de ce double mandat, il charge son beau-frère, René-Louis Roussel, seigneur d'Argœuves, Conseiller du Roi au Bailliage d'Amiens, et Lieutenant de robe longue en la Maréchaussée de Picardie, époux de Catherine Baron, de vendre son office de Grand Prévôt de Picardie. Jean du Val, seigneur de Zaleux, avocat au Parlement (1), en offre 29.000 livres et en devient titulaire par acte passé devant notaires, à Amiens, le 12 septembre 1679. Dès le 20, Nicolas Briet envoie son consentement de Besançon, où sa charge le retient habituellement.

Cependant Marguerite Baron commençait à craindre, pour la fortune de ses enfants, la mau-

(1) Ancêtre des du Val de Nampty qui portent de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de 2 fers de lance, posés en pal, et en pointe d'une molette d'éperon, aussi d'or.



vaise gestion de son mari ; elle demande au Lieutenant du Bailliage d'Amiens l'autorisation de poursuivre ses droits, et obtient la séparation de biens (27 novembre 1679).

A cette époque, doit vraisemblablement se placer le voyage de Paris que madame Briet doit entreprendre avec sa servante. Voici les curieux détails de ses dépenses : les places en carosse coûtent 20 livres ; la nourriture en chemin, 10 livres ; la location à Paris d'une chambre et d'un cabinet, 20 livres par mois ; sa nourriture durant dix mois, et celle de sa servante et d'un laquais, 900 livres, soit 60 sols par jour ; « le louage des carosses » qu'elle a été obligée de prendre à plusieurs reprises « pour ses sollicitations auprez de Messieurs les Conseillers », 60 livres ; le retour, comme l'aller, 32 livres, tous frais compris ; total : 1222 livres.

Vers le mois de septembre 1680, Nicolas Briet est atteint d'un mal incurable. Gaubert, chirurgien et marchand de Besançon, exige 18 livres pour l'avoir soigné et pansé pendant les six mois que dura sa maladie ; on paie au sieur Paron, apothicaire, 45 livres 16 sols, « pour partie de pharmacie, pensements et médicaments par luy fournis ».

Le 13 février 1681, le Grand Prévôt s'éteint dans l'appartement qu'il occupe dans la maison du sieur Jean-Baptiste Chappuis, seigneur de Pelousey, « citoien de Besançon ».

Les funérailles d'un Grand Prévôt sont solennelles, et coûtent cher : 981 livres 14 sols. En voici le détail d'après le compte de tutelle présenté par sa mère, en 1698, à Claude Briet, fils aîné du défunt : toile nécessaire à l'ensevelissement : 60 sols ; fosse : 45 sols ; bière : 60 sols ; tenture de la chapelle ardente, de la porte et salle de la maison et de l'église : 60 livres.

L'enterrement a lieu à Saint-Pierre de Besançon. Le sieur Guillemain, prêtre, procureur et receveur de la paroisse, réclame 12 livres, dont 9 pour le service, et 60 sols pour celui qui a gardé le corps ; le sieur Junet, prêtre et vicaire, touche 33 livres pour les frais d'enterrement, « tant pour les droits du curé que pour les prestres congrégés de lad. église », et 6 livres 15 sols pour ses peines et la sonnerie. Chacun des quatre porteurs de croix, chandeliers et « cinet », reçoit 5 sols ; aux pauvres qui ont porté les flambeaux, le jour de l'enterrement, et le lendemain au service, on distribue 60 sols ; à la veuve Huguenot, pour le luminaire : 45 livres 14 sols ; au sieur Bourlier, pour écussons et armoiries : 33 livres ; à Marie Goliart, pour confection du drap de mort, du drap d'autel, et des offertoires : 4 livres 10 sols.

Madame Briet met à exécution les dernières volontés de son mari ; dès qu'il a expiré elle fait dire à Besançon 400 messes basses (1), et partage

(1) 34 l. au Sr Junet, vicaire de la paroisse St-Pierre, pour 68 messes ; 100 s. au Frère Jean Bulet, religieux des Frères

entre les pauvres de Besançon et d'Amiens, « pour les obliger à prier Dieu pour luy », une somme de 300 livres. Le défunt a réclamé encore cette pieuse distribution le jour même de son décès.

Elle prend le deuil, ce qui occasionne une dépense de 300 livres, mais dans ce prix est sans doute compté l'habillement de ses enfants (1). Avec 30 livres, elle paie les habits de deuil de son valet et de sa servante. Tout est noté dans les frais de l'enterrement, même les 10 livres allouées au sieur Rousselart, « pour ses peines » d'avoir fait faire les obsèques et funérailles du Grand Prévôt, tiré les quittances des particuliers, etc.

Des services de bout de l'an sont célébrés à Besançon et à Amiens ; ce dernier, en la paroisse de Saint-Firmin-à-la-Pierre, sur laquelle Madame Briet possède une maison. Le prix de chacun monte à 25 livres, compris les honoraires du curé, des diacre et sous-diacre, des prêtres congrégés,

Prêcheurs, pour 10 messes ; autant au Frère Jean Roussel, sacristain du couvent des Pères Minimes ; au Frère Maxime de St-Claude, sacristain des Pères Carmes de la Grande Rue ; au Frère Nicolas de St-André, procureur des Carmes Déchaussés ; au Frère Charles Garnier, sacristain des Pères Capucins ; 10 l. 10 s. au Frère Philippe Combe, gardien des Mineurs conventuels, pour 21 messes ; 20 l. à la sœur Lairon, sacristine de l'Hôpital St-Jacques, pour 60 messes dites audit hôpital.

(1) — 1° Paul, écuyer, seigneur de Fortmanoir, né le 6 juillet 1669 ; 2° Marie-Anne, religieuse au couvent du Paraclet, à Amiens, née le 13 septembre 1670 ; 3° Claude, seigneur du Perchois, né le 10 juillet 1673 ; 4° Jean-Baptiste, mort jeune ; 5° Martin, né le 9 septembre 1676, religieux cordelier.

du valet d'église, de la décoration, de l'argenterie et de la sonnerie.

Pour retourner à Amiens, Marguerite Baron passe par Paris. Le voyage se fait en carosse, avec quatre enfants, un valet et une servante, et coûte plus de 300 livres, avec « la dépense de bouche sur le chemin ».

Si je ne craignais, Messieurs, d'abuser de votre patience, déjà trop longtemps mise à l'épreuve, je vous dirais ce que contient la garde-robe de Nicolas Briet, ses armes, son mobilier, ses chevaux.

Il possède au moment de sa mort, un justaucorps de velours noir « doublé d'un gros de nappes, mesme couleur » ; un habit d'été de « raz de Chalon, a moitye usé » ; un habit de drap d'Angleterre, couleur de musque, garni de boutons d'argent ; un habit de drap gris, également garni d'argent. Cinq paires de manchettes de dentelle, et onze cravattes rehaussaient, s'il est possible, cet habillement un peu modeste. Ses quatre perruques sont vieilles. Les jours de cérémonies, il porte des bas de soie, couleur de noisette ; les autres jours des bas « façon d'Angleterre », dont il n'a cependant que trois paires. Pour sortir, il se revêt d'un « manteau de baracan gris, à moitye usé » ; il se couvre la tête « d'un castor gris » ou d'un autre chapeau noir, à moitié usé. Il porte aux mains « une paire de gands avec une broderie d'or et d'argent », ou d'autres « façon de chamoy » ; et il

prend une canne, garnie d'argent, sur laquelle ses armoiries sont gravées. L'hiver, il ajoute à son costume « un manchon de loutre à moitye usé », et « une cravatte de martre ». Il n'a que deux paires de bottes.

Son linge de corps comprend seulement dix chemises « de toille de Rouan », et neuf autres de toile fine ; cinq « canessons a chaussette », « un canesson de peau », « une camisette de peau, doublée de toille de cothon », « une chemisette de soye, couleur de musque, doublée de mouerre blanche ».

Quand il était de service, il mettait une « écharpe de soye noire avec franges d'argent. »

Sa charge l'obligeait à avoir un certain nombre d'armes : trois fusils, trois paires de pistolets, dont deux avec leurs « faux fourreaux », « une espée à garde et poignée d'argent ».

Le linge de maison comporte une douzaine de serviettes de « treslis », à moitié usées ; une autre de « damacé » ; dix nappes « ouvrées », et six paires de draps de lit.

Le mobilier est simple : « deux chalicts de bois de nohier, garnis de leurs perchettes de fer », avec « tour de lict de serge de cam jaune avec le ciel de pareille estoffe, les pommes couvertes de mesme estoffe » ; un autre « tour de lict de sergette jaune, garny de franges, sans ciel » ; des paillasses, matelas de laine, de crin et de bourre ; des « travers », des oreillers, des couvertes de

« mante » blanche ou verte ; voilà pour la literie. Signalons aussi deux coffres de noyer, une armoire ou garde robe de bois de sapin, cinq chaises couvertes de paille. Il ne faut pas non plus oublier de mentionner « les tapisseries estant dans la petite sale », auxquelles on ne paraît pas attacher un grand prix, puisqu'elles sont estimées un écu blanc l'aulne.

L'argenterie est à peu près nulle : cinq fourchettes et six couteaux à manches d'argent ; une salière et une aiguière couverte ; mais l'étain fin abonde : 86 livres.

A la cuisine, on trouve entr'autres : « une cloche à poire (?) une poche et une broche de fer, une lechefritte et une grisle de fer, une boitte et la rappoire de fer blanc, une burette a mettre huisle, de fer blanc ».

Le grenier est bien garni de grains ; 100 mesures de froment, et cependant le Grand Prévôt ne cultivait pas ; c'est donc pour sa subsistance et celle de sa famille, qu'il avait amassé cette provision.

A côté du blé, 80 mesures d'avoines, et un « monceau de foing d'environ deux voitures » pour l'entretien de deux chevaux. L'un est « sur poil de souris, âgé d'environ six ans, lequel aurait esté donné par M. le Grand Prévost, avant son décès, à M. Chauvelin, Intendant en ce pays (1), lequel

(1) Louis Chauvelin, s[r] de Grisenoire et de Chandeuil avait été envoyé en Franche-Comté, en 1675, en qualité d'Intendant ;

après là mort dudit Prévost, en avait fait present au s^{r} de Fortmanoir, fils aîné dudit feu s^{r} Prévost, qui auroit esté ensuite vendu pour trente-six louys d'or. » L'autre cheval « sur poil allesan bruslé, âgé d'environ neuf ans, taxé par M. de Beaumarchel, escuyer, de l'Académie royale de Besançon, douze louys d'or. » En guise de selle, Nicolas Briet se servait d' « une house de drap bleu avec chapperons et pistoletz trasez de ganse d'argent ».

Vous voyez, par ce rapide exposé, que le Grand Prevôt de Franche-Comté n'est pas un homme riche ; c'est un gentilhomme, auquel sa position rend service pour élever ses quatre enfants. Mais alors déjà on aimait le faste, et il est certain que les dépenses des funérailles ne sont pas en rapport avec ce modeste intérieur.

Merci encore une fois, Messieurs, de votre indulgente attention ; elle m'encourage à persévérer dans des recherches auxquelles il vous plaît de réserver un si bienveillant accueil.

Monsieur le Président répond en ces termes au récipiendaire :

Monsieur,

J'éprouve la tentation de vous contredire, dès les premiers mots de la réponse qu'appelle votre

en 1683, il est nommé Intendant de l'armée de la Seine, et en 1684, Intendant de Picardie, Artois, Boulonnais, pays conquis et reconquis.

(Boyer de Sainte-Suzanne ; les Intendants de la Généralité d'Amiens, p. 143).

discours : excusez-moi, je vous en supplie, car ma pensée est celle de tous nos collègues.

Votre bagage historique est bien mince, dites-vous ; nous trouvons qu'il est déjà considérable et de plus, qu'il est fort précieux. Evidemment, vous venez occuper parmi nous la place d'un homme dont les ouvrages, très nombreux, ont contribué puissamment à enrichir notre patrimoine de connaissances acquises, mais permettez-moi de vous rappeler qu'il existe, dans notre bibliothèque, certains manuscrits et non des moins importants, que des récompenses sont venues signaler.

Ces manuscrits, Monsieur, vous en êtes l'auteur : souffrez que je vous les remette en mémoire.

Voici d'abord un « Dictionnaire de géographie historique du département de la Somme », présenté par vous à notre concours de 1887 : le mérite évident de ce travail consciencieux vous eut certainement valu le prix Le Prince dans toute son intégrité, si, au lieu de s'étendre seulement de la lettre A à la lettre L, il s'était prolongé jusqu'à la fin de l'alphabet. Le volume que vous nous avez soumis, ne comportant que la moitié d'un ouvrage complet, fut récompensé par la moitié du prix proposé. Convenez, Monsieur, que Salomon n'aurait pas mieux jugé.

Au concours de l'an dernier une médaille de vermeil fut encore décernée, à la suite d'un rapport élogieux, à votre « petite géographie historique du département de la Somme. » Vous avez

donc été deux fois couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, ce qui n'est point un honneur banal. Mais ce n'est pas à Amiens seulement que vous avez moissonné des palmes, car nous savons que vous êtes aussi lauréat de la Société académique de Saint-Quentin.

En voilà bien assez, je pense, — sans aller rechercher les notices que vous avez publiées dans diverses revues, — pour justifier le plaisir unanime que vos nouveaux collègues ont éprouvé en vous ouvrant leurs rangs.

Vous venez de leur donner à l'instant même une preuve de l'intérêt que présentent vos recherches, car elles sont bonnes à connaître les mœurs de ces gardiens de l'ordre public dont vous nous avez entretenus tout à l'heure, eux qui avaient de père en fils le sentiment du devoir, mais ne surent jamais se garder de l'âpreté des comptes d'apothicaires et des frais énormes qu'il en coûte, même aux gens les plus modestes, pour se faire enterrer.

Venez donc, Monsieur, prendre parmi nous la place à laquelle vous avez tant de droits et que nous pourrions vous reprocher, peut-être, d'occuper si tardivement.

Ces deux discours sont très applaudis.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22051 à 22090.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du mardi 13 juin 1893.

Présidence de M. de GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Josse, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et de Witasse.

— MM. Carbon, Cardon, Collombier et Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la réunion.

M. Janvier s'excuse de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal dressé à la suite des obsèques de M. le chanoine de Cagny et celui de la dernière réunion sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à notre bibliothèque un certain nombre d'ouvrages provenant des Etats-Unis et de la Belgique.

— M. le Maire d'Amiens remercie la Société d'un don de médailles et monnaies qu'elle a fait au Musée de Picardie.

— M. Poujol de Fréchencourt signale parmi les livres déposés sur le bureau : 1° *Le Messager des sciences historiques de Gand*, dont la première livraison de 1893 contient une notice sur la porte d'Hagerue à Arras, dont on ne peut trop

déplorer la récente destruction. 2° *La bibliothèque de l'École des Chartes*, tome LIV, qui s'occupe d'un corsaire abbevillois nommé Morant. 3° *Les Annales de la Société d'archéologie de Nassau*, où sont plusieurs planches reproduisant une collection très variée d'étriers anciens. 4° *Les Mémoires de l'Académie de Lyon* renfermant un travail de statistique fort intéressant sur la population des Gaules pendant les quatre premiers siècles. 5° *Les Mémoires de la Société historique de Saint-Quentin*, qui publient des Etudes sur les temps préhistoriques, par MM. Eck et Pilhoy. 6° *La Revue historique et archéologique du Maine* enrichie d'une étude sur la maison dite *de la Reine Bérengère*; elle est accompagnée d'une collection remarquable de vues reproduites en héliogravure.

— Le Secrétaire perpétuel énumère ensuite les ouvrages offerts à la Société : *Notice sur Adrien de la Morlière*, par M. Soyez ; *Poésies picardes*, par M. de Guyencourt, illustrées par M. Jean de Francqueville ; *Une lecture faite à l'Assemblée générale de la Société d'horticulture*, par M. V. Brandicourt ; *Note sur une pierre tombale découverte dans l'église des Cordeliers d'Amiens*, par M. G. Durand. Deux *Notices sur M. Barrault et le chanoine Barrault*, son fils, par M. le chanoine Pihan ; *Monographie du canton de St-Just* (Oise), par M. Rousseau. M. le capitaine Carbon a fait don de deux volumes publiés par M. le marquis de Belleval : *Gauvain Quiéret* et *Les Comtes*

de Ponthieu de la seconde race. La Société vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président propose et la Société décide d'offrir au Musée de Picardie un second lot de 1669 monnaies étrangères, dont 11 sont en argent.

Cette proposition est adoptée.

— La Société remercie les héritiers de M. le chanoine de Cagny qui ont bien voulu lui offrir le portrait de notre vénéré Collègue : il sera placé dans la salle des séances.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une note de M. Henri Dabot, à propos du dessin de l'église de Villers-Carbonnel, offert par notre collègue et déposé sur le bureau à la séance dernière.

— Il est également donné lecture, par M. Poujol de Fréchencourt, d'un travail de M. Lefèvre-Marchand. C'est la reproduction augmentée d'un certain nombre de remarques critiques, d'un sermon du XVIII[e] siècle, attribué à l'abbé Blaine, originaire de Chaulnes. Cette spirituelle composition n'est qu'une suite de proverbes et sentences.

— Le Secrétaire perpétuel communique à l'assemblée deux lettres de M. Pinsard. Dans l'une se trouve un extrait du *Journal des Deux-Ponts*, de 1788, où il est question de l'auberge du *Chariot d'or*, à Amiens. Le maître de cet établissement aurait été, dans sa jeunesse, domestique de Voltaire, et, à l'article de la mort, il aurait, sur l'avis de

son confesseur, détruit un certain nombre de notes inédites qui lui venaient de l'auteur de la *Henriade*. L'autre énumère les lieux et les dates de l'inhumation, à Paris, de quelques picards : Guillaume Sanson, géographe ordinaire du Roi, enterré le 25 mai 1708, dans le cimetière de Saint-Germain-l'Auxerrois ; Claude Mellan, l'illustre graveur, inhumé le 9 septembre 1688, dans le même cimetière ; Jehan Fernel, médecin de Henri II, enterré, le 26 avril 1558, dans le cimetière de l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Voiture, enterré dans le cimetière de Saint-Eustache en 1619 ; Philippe de Morvillers, premier président du Parlement de Paris, inhumé le 13 décembre 1437 dans le cimetière de Saint-Nicolas-des-Champs, où reposait déjà le corps de sa femme, Jeanne du Drac ; Pierre de Morvillers y fut enterré en décembre 1476.

— Lecture est ensuite donnée, par M. Poujol de Fréchencourt, d'un article de l'*Indépendant de Péronne*. Il contient une description critique du tableau de Roybet « l'entrée de Charles-le-Téméraire dans l'église de Nesle », par M. l'abbé Blandin et une lettre de M. Duhamel-Decéjean sur le même sujet. Il en résulte que le lauréat du Salon de 1893 s'est peu préoccupé de la vérité archéologique et a donné un aspect absolument fantaisiste à la scène qu'il représente.

— M. Darsy offre à la Société deux sceaux : l'un est celui de la collégiale de Saint-Nicolas, à

Amiens ; l'autre représente les armoiries de la famille des Danzel, vicomtes de Boismont, seigneurs de Lignières, Sandricourt, la Neuville-au-Bois, Brunville, Villebrun, etc., aujourd'hui éteinte.

— M. Durand lit une note, d'où il résulte ce fait assez curieux, que l'on a toujours mal orthographié le nom d'un évêque d'Amiens, Simon de *Goucans*, mort en 1325. Il appartenait à la famille francomtoise de *Gonsans*.

— M. Durand informe la Société qu'il a remarqué, dans le grenier de la Mairie de Pressoir, deux statues en bois, dont l'une représente un évêque, dans le style du XVIe siècle et l'autre, une vierge de la fin du XIVe siècle. Elles pourraient être acquises pour le Musée de Picardie.

— M. le Président informe l'assemblée que M. Henri Debray, membre de notre Compagnie, récemment décédé à Lille, a fait un legs important à la Société. Il donne lecture des différentes pièces adressées à ce sujet par M. Herlin, notaire, à Lille. L'Assemblée, après avoir entendu cette lecture et délibéré sur les conditions imposés par le testament, est d'avis à l'unanimité d'accepter ce legs, à la délivrance duquel ne s'opposent point les héritiers.

— Sur la proposition de M. le Président, M. Boudon veut bien se charger de réunir les éléments d'une Notice sur notre regretté et vénéré Collègue, M. Debray.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les nos 22091 à 22200.

LE LIVRE D'OR

De la Municipalité Amiénoise.

Compte rendu par M. le Bon de CALONNE.

Messieurs,

A la dernière séance, il a été déposé sur le bureau un beau et bon volume, que vous me permettrez de signaler à votre attention et à vos études comme l'un des livres les plus utiles à consulter qui ait paru de longtemps. De tous ceux dont les érudits de la province sont redevables au travail persévérant et aux consciencieuses recherches de M. Janvier, il n'en est peut-être pas qui présente un intérêt si varié que le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise*.

Il existe, aux Archives communales, deux registres peu connus et d'une réelle importance : On y voit, durant une période de quatre siècles, la liste complète des bourgeois qui se sont honorés de détenir les fonctions municipales, et il est bien peu de familles réellement amiénoises, qui ne

puissent y retrouver et saluer avec orgueil un ou plusieurs ancêtres investis, à une époque souvent très reculée, de la charge de mayeur, de celles d'échevin, de prévôt, de grand compteur, de maître des ouvrages ou des présents et d'autres dignités non moins honorables pour être moins importantes.

De ce « Livre d'Or », il fallait secouer la poussière ; il importait, en lui donnant la publicité, de combler les lacunes dans la nomenclature des magistrats municipaux, lacunes antérieures à l'époque à laquelle il remonte et postérieures aux dernières administrations qui s'y trouvent reprises :

Des premiers temps de la commune à l'année 1345 ;

De l'année 1345, date de la première liste officielle du registre F, à l'année 1597 ;

De 1597 à 1840, date du régime municipal que nous pratiquons encore, sauf quelques modifications.

Ainsi complété, le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise* va prendre place parmi les publications les plus intéressantes de notre bibliothèque picarde.

On ne saurait trop féliciter notre sympathique Collègue d'avoir spontanément entrepris et mené à bonne fin cette œuvre de grande patience et de profond savoir : de grande patience, par le soin qu'il fallait apporter à la copie minutieusement conforme de plus de douze mille noms orthographiés de façon

souvent bien différente ; de profond savoir, parce qu'à cette fastidieuse énumération il fallait donner, en quelque sorte, la vie par une foule de notes concernant la famille, l'existence, l'administration de la plupart des personnages.

C'est à partir de 1345 que le registre F commence la liste des mayeurs, prévots et échevins de la ville d'Amiens. Peut-être un registre antérieur contenait-il les noms de leurs prédécesseurs des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, mais à défaut d'un guide officiel, M. Janvier s'est appliqué à vérifier, à rectifier au besoin les nomenclatures publiées par La Morlière et par Daire.

Le premier mayeur connu est Bernard. — Ratifiant certaine acquisition faite par l'abbaye de Saint-Jean, il emprunte le style ordinaire aux actes féodaux : *Ego Bernardus communie Ambianensis maior*. — Le P. Daire reporte cet acte à l'année 1140 ; il est de 1152 et figure au f° 24 du cartulaire de l'abbaye de Saint Jean.

Depuis Bernard jusqu'à M. Frédéric Petit, M. Janvier inscrit au Livre d'Or au moins six cents mairies occupées, souvent pendant plusieurs années, par des personnages célèbres dans nos annales. A bien dire le volume se termine à 1830.

Indépendamment de l'immense intérêt qui s'attache à cette résurrection de milliers de noms ensevelis dans l'oubli, le Livre d'Or nous fait assister, en quelques pages de documents puisés aux meilleures sources, à l'épanouissement de

notre régime municipal ; aux transformations qu'il a subies, au cours du XIVe siècle, lorsque, en punition des désordres survenus à Amiens — 1382-83 — le roi enleva brusquement aux mayeurs de bannières le droit d'élire les mayeurs et échevins, droit dévolu désormais à tous les bourgeois. A son épanouissement durant le XVe et le XVIe siècle ; à son effondrement, après la reprise de la ville par Henri IV ; assister encore aux essais tentés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour finir par les décrets du 19 octobre 1792 et du 28 pluviôse an VIII.

A toute époque ont vécu des hommes que leur talent, leurs aptitudes spéciales, leur expérience des affaires désignent plus particulièrement aux suffrages de leurs concitoyens ; ces hommes paraissent, disparaissent pour reparaître encore, pendant une période de quinze, vingt, vingt-cinq années, à la tête de la ville d'Amiens, tantôt comme mayeurs, tantôt comme échevins. A ce point de vue, le *Livre d'Or* n'est pas moins curieux. Au risque de me créer des rancunes d'outre-tombe et de ne pas rendre à chacune de ces illustrations amiénoises le juste tribut qu'elle mérite, je citerai au courant de la plume, les Croy, les Cocquerel au XIIIe siècle ;

Les Du Cange, les Rabuissons, les Conti, les Picquet, les du Gard, au XIVe siècle ;

Les Clabault, les Béry, les Morvillers, les de May, les Lorfèvre, au XVe siècle ;

Les Louvencourt, encore les du Gard, les Lemâtre, les Berny, les Gauguier, les Famechon, les Louvel, les Fouache, au XVI[e] siècle ;

Au XVII[e], les Du Fresne, les Lestocq, les Du Crocquet, les Pingré ;

Au XVIII[e], les Galand, les Boistel, les Cornet, les Poujol, les Morgan et les Morel de Bécordel.

Autant de noms qui évoquent le souvenir des jours heureux ou malheureux de nos annales, mais qui tous, à des titres divers, ont contribué à la prospérité et au bon renom de notre chère ville d'Amiens. Ce sera l'honneur de M. Janvier de leur avoir donné un regain de célébrité en les signalant à la reconnaissance de la postérité !

Après la *Petite Histoire d'Amiens*, l'*Histoire des Compagnies privilégiées* ; après les *Compagnies privilégiées*, la magistrale *Etude sur les Clabault ;* après *les Clabault, MM. les Gardes du Corps de la Compagnie du Luxembourg ;* enfin le *Livre d'Or de la Municipalité amiénoise !*

M. Janvier a bien mérité de la ville d'Amiens !

EXTRAIT

DU PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1894

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

Histoire des anciennes foires et marchés.

Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

Etudier quels ont été les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle.

Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

Recueillir des indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

Dresser d'une façon aussi complète et aussi exacte qne possible, d'après les pièces d'archives et autres documents manuscrits et imprimés, la liste des personnes qui ont rempli successivement, dans une ville ou dans une circonscription, un emploi administratif, judiciaire ou militaire : bailli, vicomte, sénéchal, viguier, prévôt, maire, capitaine, châtelain, etc.

Étudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime. En établir la correspondance avec le système métrique.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Rechercher les sarcophages ou fragments sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés rela-

tifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères, et tout spécialement les marques et poinçons, qui permettent d'en distinguer les produits.

Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

Étudier, dans les *Acta Sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France,

ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Étudier, dans une commune urbaine autre que Paris, ou dans une commune rurale, l'organisation et le mouvement des finances sous l'ancien régime et de 1789 jusqu'à nos jours.

Comparer, à l'aide de documents historiques, de traditions orales et d'observations directes, l'organisation et la vie des familles rurales dans un ou plusieurs villages d'une même région de la France, au XVIII[e] siècle et de nos jours.

Faire connaître les mesures prises dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle par un certain nombre de villes, bourgs et villages, pour assurer, à titre gratuit, l'assistance médicale en faveur des habitants pauvres ou peu aisés.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques.

De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer.

Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

La 18me Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira, en 1894, le *Mardi 27 Mars*. Les mémoires préparés en vue de cette Session devront être adressés à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3, (bureau de l'enseignement et des manufactures nationales) avant le *30 Janvier 1894*, terme de rigueur, pour être soumis à l'examen du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, chargés de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE SECOND TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 3. — 2° Journal des Savants, mars et et avril, 1893. — 3° La Revue historique, mai-juin, 1893. — 4° Annales du musée Guimet, tome XXIV. Le Zend-Avesta, par James Darmesteter, 3me volume. Bibliothèque d'études, tome II. Les lois de Manou traduites du sanskrit, par G. Strehly. Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Jean Réville, tome XXVII, nos 1 et 2. — 5° Annuaire des bibliothèques et des archives, pour 1893, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. — 6° Revue des Etudes grecques, janvier-mars, 1893. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 4. — 8° Le Journal des Savants, mai et juin, 1893. — 9° Congrès des Sociétés savantes, 1893. Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique et de M. Hamy, membre de l'Institut. — 10° Chroniques d'Amadi et de Strambaldi, publiées par M. Réné de Mas-Latrie, 2me partie. — 11° Lettres de Pereisc, publiées par M. Tamizey de Larroque, tome IV. — 12° Lettres du Cardinal Mazarin, publiées par le Vicomte G. d'Avenel, tome VII. 13° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève, tome I. — 14° Bibliothèques des départements, tome XIX, Amiens. — 15° Tome XVIII, Alger. — 16° Tome XXII, Nantes, Quimper, Brest.

II. Préfecture de la Somme.

Conseil général de la Somme. 1re session ordinaire de 1893. Rapports du Préfet et de la Commission départementale.

III. Les auteurs.

1° L'Abbé Lebeuf et la Normandie, par M. le Comte de Marsy. — 2° Un gauffrier aux armes de Bourgogne, note par M. R. de Guyençourt. — 3° Notes sur Cantorbery, Rochester,

Londres, Winchester, Oxford, par S. W. Kershaw. — 4° Le pas des armes de Sandricourt, tournoi donné, en 1493, au château de ce nom, publié par A. Vayssière, et offert par M. Armand de Hédouville. — 5° Adrien de la Morlière, historien d'Amiens, par M. E. Soyez. — 6° Poésies picardes, par M. Robert de Guyencourt, illustrées par M. Jean de Francqueville. — 7° Mémoire sur les Comtes de Ponthieu de la deuxième race, par M. le Marquis de Belleval, offert par le Capitaine Carbon. — 8° Gauvain Quiéret, par le Marquis de Belleval, offert par le Capitaine Carbon. — 9° La protection des plantes, par M. Virgile Brandicourt. — 10° Das Schwein, in der Kultur Geschichte von Adolph Schlieben, major a D. — 11° Joannis de Capella. Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum Sancti Richarii. Nova editio quam summariis annotationibusque illustravit E. Prarond. — 12° Le Livre d'or de la Municipalité Amiénoise, par A. Janvier. — 13° Souvenir du Congrès international de Moscou, par le Baron de Baye.

IV. Sociétés Française.

1° Académie de Nantes. Annales, 1892, 2me semestre. — 2° Société d'archéologie de la Drôme. 105me livraison du bulletin. — 3° Recueil des travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 4me série, tome IX. — 4° Bulletin de la Société d'études de Draguignan, tomes XVII et XVIII. — 5° Mémoires de la Société Dunkerquoise, tome XXVI. — 6° Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 4me série, tome I, 2me fascicule. — 7° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives, tome XV, 1re livraison. — 8° Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France. — 9° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction dans le Nord, avril, mai, juin, 1893. — 10° Société polymathique du Morbihan. Bulletin, 1891 et 1892. — 11° Société d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin-Journal, mars, avril et mai, 1893. — 12° Bulletin de la Société académique de Laon, tome XXVIII. — 13° Académie de Lyon. Classe des Lettres. Mémoires, tomes XXVII et XXVIII. Sciences et Lettres, 3me série, tome I. — 14° Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et art utiles de Lyon, 6me série, tomes III, IV et V. — 15° Société académique de Saint-Quentin. Mémoires, 4me série tome X. — 16° Revue historique et archéologique du Maine,

1892, 2me semestre, tome xxxii. — 17° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tome xl, 2me livraison. Les registres consulaires de la ville de Limoges, tome v. — 18° Bulletin de la Société philomathique Vosgienne, 18me année. — 19° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2me série, tome xv. Bulletin, 1892, 4me trimestre, 1893, 1er trimestre. — 20° Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Mémoires, 3me série, tome ii. Index général des matières contenues dans les Mémoires de 1871 à 1890, suivi du catalogue des livres déposés à la bibliothèque de la Société pendant la même période, dressé par M. Bonnabelle. — 21° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, 1892, 46me volume. — 22° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, liv, janvier-avril, 1893. — 23° Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4me série, tome vi. — 24° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 2me, 3me, 4me et 5me livraisons. — 25° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 247, 248. 249, 250 et 251. — 26° L'Agronôme praticien de Compiègne, avril, mai et juin 1893. — 27° Bulletin-Revue de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1893, 1re livraison. — 28° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xx, 2me livraison. — 29° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane, 1893, janvier-février, mars-avril. — 30° Société de Géographie, comptes-rendus, 1893, nos 8 et 9. — 31° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Bulletin, février, mars, avril, mai, 1893. — 32° Société Dunoise, bulletin, n° 96. — 33° Bulletin de la Société académique de Poitiers, n° 314. — 34° Bulletin du comice agricole d'Abbeville, 1893, nos 1 et 2. — 35° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3me série, n° 23. — 36° Bulletin de la Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart, tome iii, n° 2. — 37° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens, tome xxxi, nos 1 et 2. — 38° Académie d'Hippone, réunion du 27 mars 1893. — 39° Bulletin de la Société d'agriculture du Var, mars et avril, 1893. — 40° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin, n° 148. — 41° Mémoires de la Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, tomes x et xi. — 42° Mémoires de l'Académie de Besançon, 1892. — 43° Bulletin de la Société des sciences et

des arts de Bayonne, 1er trimestre, 1893. — 44° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 165me livraison. — 45° Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, janvier, février et mars, 1893. — 46° Société des Etudes du Lot, bulletin, tome XVII, fascicules 1, 2, 3 et 4. — 47° Mémoires de l'Académie de Savoie. Chambéry, 4me série, tome IV. — 48° Académie d'Angers, mémoires, 1890-1891, nouvelle période, tome I. — 49° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XV, 1re partie. — 50° Mémoires de l'Académie de Caen, 1893. — 51° Travaux de l'Académie de Reims, 90me volume, tome II. — 52° Société française d'archéologie, LVIIe session du Congrès archéologique, tenue à Brives. — 53° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze a Tulle, 1893, 1re livraison.

V. Sociétés étrangères.

1° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VII, 2me livraison. — 2° Mémoires de la Société Impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, 1892. — 3° Mémoires de l'Académie des sciences de Munich, 1892. — 4° Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, série V, vol. II, fascicoli 1, 2. — 5° Proceedings of the American philosophical Society, nos 139, 140. — 6° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome IV, 3me livraison. — 7° Smithsonian Institution. Dakota. English dictionary-Seventh annual report of the bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution, 1885-1886. Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, 1891. Bureau of Ethnology-Bibliography of the athapascon languages, 1889. — 8° Proceedings of Society of Antiquaries of London. Vol. XIII, n° 4. Vol. XIV, n° 1. — 9° L'Archeologia, publiée par la Société des Antiquaires de Londres, 2me série, volume III. — 10° Historischen Verein für das Grossherzogthum Hessen, 1892, 1, 2, 3, 4. — 11° Vieren zestigste Verslag der Halingen van het Friesch Genootschap van Geschied-Oudeid en Taalkunde te Leeuwarden. — 12° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XX, 1re livraison. — 13° Kaiser lichen Akademie der Wissenschaften. Wien, 1892. Fontes rerum Austriacarum. Diplomataria et acta. Band. XLVI, XLVII. Archiv für Osterreichische.... achtundsiebzigster band, Erste Halfte. Sitzungsberichte, philosophical Historische classe. CXXVI Band.

14° Société d'histoire de la Suisse Romande, tome xxxvii. Documents relatifs à l'histoire du Vallais recueillis et publiés par l'Abbé Gremaud, tome vi. — 15° Bulletin de la Société historique de Tournai, tome xxiv. — 16° Revue Belge de numismatique, 1893, 2me livraison. — 17° Cercle archéologique d'Enghien, annales, tome iv, 2me et 3me livraisons. — 18° Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 1893. — 19° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1893, part iii, 1893, part i. — 20° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Neunzehnter Jahrgang. — 21° Memoirs and proceedings of the Manchester literary Society, 1891-1892. — 22° Proceedings of the American philosophical Society, n° 140.

VI. Publications périodiques.

1° Bulletin monumental, 6me série, tome viii. — 2° Revue de l'art chrétien. — 3° Le Dimanche, semaine religieuse du Diocèse d'Amiens, nos 1134 à 1146. — 4° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 1re livraison. — Revue des Questions historiques, 106me livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 11 juillet 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. de Boutray, Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpetuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme des questions qui seront traitées au 32me congrès des Sociétés savantes. Il s'ouvrira à la Sorbonne le 27 mars 1894.

— M. le Ministre annonce l'envoi d'un ouvrage venant des Etats-Unis.

— M. le Préfet de la Somme adresse à la Société des cartes d'invitation pour la Revue du 14 juillet. Il réclame les pièces nécessaires à l'acceptation du legs Debray.

— M. Herlin, notaire à Lille, adresse un état estimatif des objets légués à la Société par M. Debray.

— M. de Rosny remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres.

— M. de Becquincourt offre également à la Société ses remerciements pour son admission et envoie, avec son adhésion aux statuts, la cotisation et les droits de diplôme.

— M. Béthouart, directeur de l'école de géomètrie appliquée d'Abbeville, envoie, pour le concours de 1893, un plan de cette ville dressé, sous sa direction, par plusieurs de ses élèves. La Société décide que ce plan n'étant pas établi d'après l'échelle indiquée au programme et contenant le nom de l'auteur ne peut être admis. Il sera retourné à M. Béthouart.

— M. Frédéric Moreau adresse un moulage avec une notice sur la Tarasque et la pièce qui la représente, découverte dans sa collection par le regretté M. Darcel.

— Le Secrétaire perpetuel appelle l'attention de ses collègues sur les ouvrages suivants, déposés sur le bureau : 1° Les six volumes envoyés par le

Ministère, savoir : le tome VII des lettres du Cardinal Mazarin; la chronique d'Amadi, 2me partie ; le tome IV des lettres de Pereisc ; les tomes XVIII, XIX et XXII du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, comprenant Amiens, Alger, Nantes, Quimper, Brest et Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève. — 2° *Notes sur Hesdinfort*, 3me partie, par M. Jules Lion — 3° *Album Caranda,* découvertes faites au camp de Pommier, Aisne. Envoi de M. Frédéric Moreau. — 4° *Notes sur quelques enceintes de la Somme et de la Seine-Inférieure et Notes sur quelques enceintes de l'Aisne*, par M. Vauvillé. Ces travaux remarquables confirment les assertions émises depuis longtemps par M. Pinsard sur le terme impropre de *Camps de César*, donné aux enceintes de Tirancourt, l'Etoile et Liercourt. — 5° *Notice biographique sur M. Dancoisne*, décédé, membre correspondant de notre Compagnie,par M. de Cardevacque. — 6° *Notice sur le groupe de l'Assomption* de Blasset, par M. Edmond Soyez.

— La Société vote des remerciements aux auteurs et donateurs des ouvrages qui viennent d'être signalés.

— M. Pinsard présente à l'Assemblée une boucle métallique du IIIe siècle, trouvée à Villers-sur-Authie et appartenant à M. le Comte de Forceville. M. Collombier estime que ce bijou est en electrum et qu'il a pu être confectionné dans notre région.

— M. Lefebvre-Marchand adresse une note généalogique sur la famille du grammairien Lhomond. Le Secrétaire perpétuel en donne lecture. Le plus ancien membre de la famille Lhomond, cité dans ce travail, était notaire à Chaulnes en 1655. La Société remercie M. Lefebvre-Marchand de sa communication.

— M. le Président signale le don, fait par M. Jacques Rousseau de Forceville, de 350 monnaies anciennes, dont 5 en or et 62 en argent.

L'Assemblée vote de chaleureux remerciements au généreux donateur.

— M. le Président fait passer sous les yeux de ses collègues un ouvrage, publié en 1736, sous le titre :

Plans des principales places de guerre et villes maritimes de France, par Leman de la Jaisse, Paris, 1736, où figurent les armes de la ville de Boulogne-sur-Mer avec le chef fleurdelisé, dont notre collègue M. Enlart, à propos du nouveau diplôme de la Société, conteste la légitimité.

— M. le Président est heureux d'annoncer à l'Assemblée que la Société Française d'Archéologie, à la suite du congrès tenu à Abbeville, a décerné une grande médaille de vermeil à M. Edmond Soyez et une médaille de vermeil à MM. Pinsard et Durand. Les honneurs rendus à nos collègues ne peuvent que jeter un nouveau lustre sur notre Compagnie toute entière. M. de Guyencourt a pu constater le succès obtenu au congrès par la lecture de M. de

Calonne, sur Amiens gallo-romain ; par celle de M. Durand, sur l'église Saint-Germain ; par la série de dessins sur le vieil Amiens, présentée par M. Pinsard et enfin par les belles phototypies de Dujardin, exécutées d'après les clichés de notre collègue M. Roux, et destinées au premier fascicule de la Picardie historique et monumentale. Du reste les représentants de la Société des Antiquaires de Picardie ont été à ce congrès, si intéressant et si réussi en tous points, l'objet des attentions les plus flatteuses. Sur la demande de M. le Président des remerciements sont votés à la Société Française d'Archéologie et à la Société d'Emulation d'Abbeville.

M. le Président prend de nouveau la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

« Le moment est enfin venu de vous dévoiler « un complot, tramé par les membres qui compo- « sent le bureau de notre Société. Je suis certain « que vous approuverez leur projet, et que vous vous « associerez avec bonheur à son exécution. Voici « ce dont il s'agit.

« Tous, vous avez admiré le magnifique diplôme « que nous devons au talent de M. Milvoy. Vous « avez apprécié la manière poétique et grandiose « dont notre collègue a réalisé l'idée que nous « nous faisons du vieux pays picard, la manière « dont il a évoqué, en penseur et en artiste, au

« milieu des brumes matinales, la sublime vision « du plus beau des monuments chrétiens. Vous « vous souvenez de tout cela : Eh bien ! n'est-ce « point justice, que, par un témoignage durable, « nous marquions notre admiration à l'auteur d'une « œuvre d'art aussi belle, et faite spécialement « pour nous ? Nous l'avons pensé, Messieurs, et « vous ne nous contredirez pas. C'est donc en « votre nom, que je prie M. Milvoy de vouloir « bien agréer le don d'une médaille de vermeil. « Elle sera pour lui le gage de la reconnaissance « que la Société lui doit. Veuillez, mon cher « collègue, accepter le souvenir que la Société « vous offre par ma main. »

De vifs applaudissements accueillent ces paroles.

— Le Secrétaire perpétuel annonce à l'Assemblée que plusieurs mémoires lui ont été adressés pour le concours d'histoire de 1893 :

1° *Généalogie de la Maison de Créquy, suivie de la complainte du sire de Créquy* :

2° *Complainte en vers français sur le sire de Créquy.*

3° *Essai sur l'histoire de la chartreuse du Mont-Saint-Eloi, près Noyon.*

4° *Histoire de saint Crépin et de son culte.*

Le Président désigne pour faire partie de la commission, qui devra examiner ces travaux, MM. l'abbé Boucher, Durand, Janvier, Leleu et de Louvencourt.

— Deux plans ont été envoyés pour le concours de topographie.

1° *Plan de Chaulnes.*

2° *Carte topographique de Camon.*

MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard sont nommés, par M. le Président, pour composer la commission du concours de topographie.

— MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et Roux présentent, comme membres titulaires non résidants, MM. Vayson, manufacturier à Abbeville et Lafollye, architecte, à Paris.

MM. de Guyencourt, Poujol de Fréchencourt et de Puisieux présentent, comme membre correspondant, M. le Baron de Baye, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France.

Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

— M. Poujol de Fréchencourt lit une note sur le rétable de l'église de Montonvillers, canton de Villers-Bocage. Un document daté de 1732, découvert récemment sous le velours qui décorait le tabernacle, nous apprend que cette œuvre d'art, attribuée à Blasset, provient de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens.

— M. Dubois communique un extrait d'un registre aux comptes de la ville d'Amiens pour 1421-1422. Il en résulte que l'offrande, d'une *chaincture* de la ville *en chire*, faite par l'Echevinage à la Cathédrale, n'était pas un simple ex-voto en cire, représentant l'enceinte d'Amiens. Notre

collègue, dans une note précédente, l'avait supposé, d'après le libellé mal rédigé d'une délibération de l'Echevinage, en date du 29 juillet 1418. C'était réellement une bougie filée, repliée sur elle-même, dont la longueur atteignait celle de la ceinture de la ville. Elle dura jusqu'au jour de Pâques 1420, époque à laquelle, sur l'ordre du maïeur Jacques du Caurel, elle fut refaite.

— M. Guerlin donne lecture d'un travail de M. le chanoine Marle sur le comté de Marle-en-Artois, relevant du château de Lens. Il fut possédé successivement par les familles de Marles, de Rebecque, de Noyelles et de Beaulaincourt. Ces diverses et intéressantes communications sont accueillies par les applaudissements de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22201 à 22220.

Séance ordinaire du 8 Août 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, Crampon, Dubois, Duhamel-Décéjean, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchencourt et Soyez.

M. l'abbé Cardon et M. le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant de la Belgique et des Pays-Bas. M. le Maire d'Amiens remercie la Société d'un don de 1659 monnaies antiques fait au Musée de Picardie.

M. le Proviseur du Lycée d'Amiens informe la Société que le prix du Cange a été mérité, cette année, par l'élève Marius Outrebon, de Buire-au-Bois, (Pas-de-Calais).

M. Roze, directeur de l'école régionale des beaux-arts d'Amiens, remercie notre Compagnie du don de l'*Album archéologique* fait à cet établissement.

M. Darsy, pour raison de santé, ne peut plus se charger de la correction des imprimés de la Société. Il demande aussi à être remplacé comme président de la commission d'impression. Après en avoir délibéré, l'Assemblée maintient à l'unanimité M. Darsy président de la dite commission.

— Le Secrétaire perpétuel signale quelques ouvrages déposés sur le bureau, entre autres :

1° une *Etude sur l'album Caranda*, publiée dans le bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais. 2° *Les frais d'un voyage de Robert de Foulloy, évêque d'Amiens*, envoyé

par le Roi dans le Midi de la France, travail publié par la Société historique du Périgord.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un article de notre collègue, M. Fleury, paru dans le *Journal de St-Quentin*, et ayant trait à Saint-Sauve, vénéré à Essigny. Il ne faut point confondre ce saint avec saint Sauve ou saint Salve, évêque d'Amiens, ni avec le Christ qui porte le même nom, et est l'objet d'une si grande vénération dans la basilique amiénoise.

— M. Soyez offre à la Société un recueil de mémoires judiciaires dont plusieurs sont relatifs à la Picardie. Des remerciements sont votés au donateur.

— M. Guerlin signale, d'après M. Fleury, des fouilles exécutées à St-Quentin (Aisne). Elles tendent à prouver qu'à l'époque romaine cette ville n'était pas située où on le croyait généralement.

— M. le Président annonce la découverte d'un important cimetière mérovingien à Cayeux-en-Santerre. Le résultat des fouilles exécutées sous la surveillance de notre collègue M. Leblan, avec la bienveillante autorisation de M. le marquis Doria, donnera lieu à une communication détaillée.

M. de Guyencourt ajoute qu'un médaillon en marbre blanc, sur lequel se trouve le portrait en relief d'Antoine de Launoy, sculpté vraisemblablement en Italie et daté de 1510, est à vendre chez M. Leflon, au Ponchel, près Auxi-le-Château.

M. le Conservateur du Musée de Picardie a l'intention de l'acquérir.

M. le Président annonce, de la part de M. Soyez, que la distribution du premier fascicule de *la Picardie historique et monumentale* aura lieu irrévocablement dans le milieu du mois d'août.

— M. Pinsard informe, par lettre, la Societé de la découverte d'une très importante enceinte gauloise, peut-être même plus ancienne, située dans le bois de Mailly-Maillet. Cet ouvrage de terre n'avait point été signalé jusqu'à ce jour. M. Pinsard se propose d'étudier en détail cette enceinte et les fossés que l'on remarque aux environs.

— L'ordre du jour appelle la discussion d'une modification au paragraphe 2 de l'article 57 du règlement. Jusqu'ici les épreuves des ouvrages imprimés par la Société, lorsque les auteurs ne résident pas à Amiens, ne leur sont pas généralement communiquées. M. Darsy voudrait que cette communication soit obligatoire à la condition que les épreuves seront retournées dans les cinq jours. La Société adopte la proposition de M. Darsy, en prorogeant jusqu'à huit jours le délai accordé aux auteurs.

— MM. Vayson, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville et Laffolye, architecte à Paris, présentés à la dernière séance, comme titulaires non résidants, sont élus en cette qualité.

— M. le Baron de Baye, membre de la Société

nationale des Antiquaires de France, est admis comme membre correspondant.

— La parole est ensuite accordée à M. Duhamel Décéjean. Il donne lecture d'une notice biographique très complète sur M. le chanoine de Cagny, notre regretté collègue. Ce travail, accueilli par les applaudissements de l'assemblée, sera d'après un vote immédiat, publié dans le bulletin.

— M. Boudon lit une note sur les *canonici forenses*. Ils n'étaient point toujours tenus d'être prêtre. Témoin Thierry Larchier, plus connu sous le nom de Thierry d'Hireçon, du lieu de son origine, chanoine d'Amiens en 1309. Ce diplomate, fréquemment employé par Philippe-le-Bel, ne reçut l'Ordre de la prêtrise qu'après 1316. Il fut Evêque d'Arras du 21 avril au 14 novembre 1321.

— M. de Guyencourt donne lecture au nom de M. Pinsard d'une notice sur le grenier à sel d'Amiens. Dans cette étude, l'auteur fixe la situation de cet établissement à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'asile Morgan, dans l'île Saint-Germain.

— MM. Boudon, de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt présentent M. Comte, manufacturier à Albert, comme membre titulaire non résidant.

— MM. Oudin, de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt présentent en la même qualité M. Bréard, de Versailles

Il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22,221 à 22,244.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LE CHANOINE PAUL DE CAGNY

Lue dans la Séance du 8 août 1893 par M. DUHAMEL-DECÉJEAN.

MESSIEURS,

Une Société s'honore elle-même lorsqu'elle garde avec soin le souvenir de ceux qu'elle avait admis dans ses rangs ; et elle remplit un devoir de justice en s'acquittant d'un légitime tribut de regrets à leur mémoire.

Notre compagnie a récemment éprouvé une perte sensible en la personne de *Messire Paul Urbain* DE CAGNY, chanoine honoraire d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires depuis cinquante-six ans, décédé le 22 avril 1893.

Au jour des obsèques, M. le Président (1) s'est fait, dans un remarquable discours, l'interprète autorisé des sentiments de tous, rendant à notre

(1) M. Robert de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, en 1893.

vénéré Collègue un hommage éloquent et mérité.

Aujourd'hui, sur les instances des amis du regretté défunt, sur la demande d'un grand nombre d'habitants de Nesle, je viens vous présenter quelques notes biographiques. J'hésitais devant la tâche ; mais les uns ont fait appel à la longue amitié dont m'honora M. de Cagny, les autres à la reconnaissance d'une libéralité qui exige l'expression de leur gratitude : je réclame votre bienveillance qui m'a été si souvent accordée autrefois.

C'est une belle existence que celle de M. de Cagny : une existence tout entière de travail, de persévérance, de régularité et de dévouement.

Elle peut servir d'exemple à tous ; et elle montre qnelle dignité et quelle force une vie humaine acquiert par le respect de soi-même et la sévérité des principes.

M. de Cagny (1) était né le 25 mai 1804, à Nesle, où il fut baptisé le lendemain de sa naissance sous les prénoms de Paul-Urbain (2). Il était le plus jeune des quatre fils de François de Cagny, originaire de Paillart, en Beauvaisis, qui exerçait à Nesle la profession laborieuse de boulanger.

(1) Suivant un jugement rendu en février 1846 par le Tribunal de Péronne, le nom de famille de M. de Cagny doit être écrit avec la particule.

(2) Le prénom d'Urbain a été donné à M. de Cagny par suite de la fête de St-Urbain Ier, pape et martyr, que l'Eglise célèbre le 25 mai.

C'était aux premières années de ce siècle ; et dans cette famille chrétienne et patriarcale, la vocation ecclésiastique avait déjà touché plus d'une intelligence et sollicité plus d'un dévouement au service des sanctuaires dépeuplés.

A Nesle même se trouvaient réunis en 1804 plusieurs de ses membres engagés dans les ordres sacrés : tel l'abbé Martin Aubrelique, vicaire de Notre-Dame après le Concordat, et qui devint plus tard archiprêtre de Montdidier ; tels aussi les deux frères Bacouel, pieux chanoines et savants professeurs.

Bien plus près de lui encore, le jeune Paul-Urbain avait son frère aîné, François-Simon (4), plus âgé que lui de douze ans, qui avait déjà embrassé le ministère des autels, et qui recevait l'ordination en 1816, l'année même où Paul-Urbain faisait sa Première Communion. Ce dernier se trouvait donc singulièrement attiré vers la carrière sacerdotale.

Son enfance, ses premières années d'école s'é-

(4) François-Simon de Cagny, né le 12 mai 1793 à Nesle, obtint le diplôme de bachelier ès-lettres en 1811 et fut ordonné prêtre, le 8 juin 1816, par Mgr de Mandolx. Nommé aussitôt desservant de Maurepas, paroisse d'environ mille habitants, il fut institué treize ans après, le 3 novembre 1827, curé doyen de Mailly, et en 1833 chanoine honoraire d'Amiens. Le zèle et les vertus de ce saint prêtre lui méritèrent l'estime générale dans les deux paroisses qu'il dirigea. Comme il sera dit plus loin, M. François-Simon de Cagny se retira à Amiens en 1869 après cinquante-quatre ans d'exercice, et il mourut le 8 janvier 1875. Son corps est inhumé à Nesle dans le tombeau de la famille.

coulèrent dans le vieux château des marquis de Nesle : château abandonné depuis l'émigration, et dans les grandioses bâtiments duquel on avait alors transporté les classes du collège dirigé par M. Ponchard (1). C'est ainsi que le futur historien apprit à épeler dans la demeure de ceux dont il devait plus tard raconter la généalogie et les annales glorieuses.

Dans cette ancienne ville de Nesle où le pied heurte à chaque pas des débris antiques ; à l'ombre de cette imposante collégiale debout depuis neuf siècles et témoin de tant d'événements, les traditions locales s'enseignaient toutes seules. L'histoire devenait une leçon de choses. Les pères racontaient à leurs fils les souvenirs du temps passé; dans leurs promenades, dans leurs jeux, en face des vieux monuments, les aïeux leur expliquaient ce qu'ils avaient vu jadis, ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leurs aïeux. Et les splendides cérémonies capitulaires, et les fêtes merveilleuses du premier marquisat de France, et les épopées joyeuses ou sanglantes berçaient de leurs impressions profondes l'intelligence des enfants avides de les recueillir.

Il y a peu d'années, M. de Cagny me rapportait un détail tout spécial sur les obsèques des cha-

(1) Le Collège occupait l'aile droite du château démolie en 1820. M. de Cagny a pu donner une description très fidèle de ces bâtiments aujourd'hui disparus, mais qu'il avait connus et habités pendant sa jeunesse.

noines de Nesle, que lui avait expliqué son père, témoin du fait dans sa jeunesse. Je recevais ainsi, par un intermédiaire unique, entre celui qui avait vu de ses propres yeux et moi, la narration d'une cérémonie historique remontant à plus d'un siècle.

Au sortir du Collège de Nesle en 1818, le jeune de Cagny, âgé de 14 ans, continua ses études et les acheva brillamment en 1822 chez les Pères Jésuites de St-Acheul, d'où les congés beaucoup plus rares en ce temps-là qu'à présent ne le ramenaient guère dans sa famille qu'une fois par an, faisant à pied les douze lieues qui séparent Nesle d'Amiens.

Bientôt l'heure était arrivée de choisir sa route définitive. La vocation très arrêtée du pieux étudiant le conduisit au Grand Séminaire diocésain. Il s'y montra tel qu'il devait être toute sa vie : ardent au travail et docile serviteur de la règle.

Les aptitudes littéraires du jeune lévite déterminèrent ses supérieurs à le placer dans l'enseignement ; il fut choisi pour être professeur au Petit-Séminaire de St-Riquier lors de sa fondation en 1823 ; et il fut désigné dans les mêmes conditions pour professer au Collège ecclésiastique de Roye fondé en 1826.

Le 20 décembre 1828, il était ordonné prêtre par Mgr de Chabons ; et, le dimanche 28 décembre, il célébrait dans l'église de Nesle sa première messe, avec l'assistance de M. l'abbé Turpin, curé doyen.

Enseigner, c'est apprendre deux fois, dit un

proverbe. Tout en s'occupant avec succès des élèves confiés à ses soins, l'abbé de Cagny avait complété son instruction personnelle ; et il avait tracé d'une main sûre, guidée par la foi, les projets qu'il devait poursuivre avec persévérance, sans défaillir un seul instant, durant soixante-cinq années de sacerdoce.

Une décision épiscopale l'envoya dès 1828, en qualité de Vicaire-Gérant, dans la paroisse très importante d'Harbonnières (1), dont le Curé en titre était âgé et infirme. Ce curé était M. Mareschal qui mourut chanoine de la Cathédrale en 1842, et qui avait demandé lui-même pour son vicaire l'abbé de Cagny dont le père était son compatriote et son ami.

C'est auprès de ce vénérable Curé que le jeune prêtre s'initia aux labeurs du ministère pastoral pendant deux années, après lesquelles il vint prendre possession de la cure de Bouchoir, forte de plus de 500 âmes, dans le même doyenné de Rosières.

M. de Cagny reconnut facilement que ce qui manque davantage à la portion la plus nombreuse

(1) Harbonnières est une Cure de 2e classe du doyenné de Rosières qui compte près de deux mille habitants. Bien qu'elle soit en dehors de l'arrondissement de Péronne, M. de Cagny a néanmoins consacré une notice très intéressante à l'histoire de la localité et à la description de sa remarquable église, l'une des plus belles du Santerre sous le rapport de l'architecture et sous le rapport des dimensions. Mgr de la Motte l'appelait : *sa petite Cathédrale*.

du peuple, ce sont les moyens d'entretenir les principes de croyance et de morale déposés en germe dans l'éducation de l'enfant, mais qui doivent se développer constamment dans l'adolescence, fructifier et mûrir dans toute vie humaine, en dépit des ronces et des épines, en dépit de la sécheresse et des oiseaux du chemin.

Il importe donc au peuple d'avoir auprès de lui, à sa portée, des guides, des exemples, des leçons : des guides qui ne lui soient point suspects ; des exemples qui l'attirent, qui le convainquent et qu'à son gré il puisse contrôler et discuter ; des leçons enfin dont il ne se défie pas, qui élèvent son âme en impressionnant son cœur, en illuminant sa raison, et qui s'imposent à lui par la vérité dans une méditation solitaire.

Ce but si haut et si fécond trouve sa réalisation dans la lecture des bons livres, composés avec un idéal religieux, avec le souci de la morale enveloppée d'une forme attrayante, reposant sur une base vraie, telle qu'un fait historique, dont les personnages soient réels, dont le lieu d'action frappe les regards du lecteur.

Tel fut le plan que se proposa M. de Cagny. Telle est la pensée tout entière du premier livre qu'il publiait en 1837, au lendemain de son entrée dans le ministère actif des paroisses. Et ce premier essai était celui d'un maître dans l'art d'écrire, d'intéresser les intelligences, et de diriger les âmes. L'histoire d'*Isabelle de Nesle* a joui d'un

succès considérable ; sa vogue n'est pas épuisée après un demi-siècle, toutes les bibliothèques populaires possèdent quelqu'une de ses nombreuses éditions.

M. de Cagny eut la bonne fortune de trouver un éditeur qui le comprit et qui le mit à même de former, dans la première cure où la Providence l'envoyait, les rayons fondamentaux de cette importante bibliothèque paroissiale, toujours accrue, toujours entourée des soins les plus éclairés, que M. de Cagny considérait avec juste raison comme le puissant adjuvant de son ministère sacré, et qu'il a léguée à sa ville natale comme le meilleur témoignage de sa prédilection.

Sur chaque volume, se trouve au premier feuillet une annotation brève, en caractères grecs, de la main de M. de Cagny, indiquant le genre de l'ouvrage et la catégorie de lecteurs auxquels il convient.

L'expérience faite dans la paroisse de Bouchoir (1) prouva que le dévoué curé avait bien choisi sa manière d'agir. La voie tracée était désormais ouverte ; elle tendit seulement à s'orienter de préférence vers les études historiques, plus goûtées, plus attrayantes, et parvenant à leur fin d'une façon plus assurée.

L'histoire impartiale et sérieuse est une excel-

(1) Voir la Notice consacrée au village de Bouchoir dans le premier volume de l'arrondissement de Péronne, pages 796 à 800.

lente école de morale et de justice ; elle rend à chacun selon ses œuvres. En même temps, lorsqu'elle enseigne au peuple les annales d'une contrée qu'il a sous les yeux, d'une ville ou d'un village qu'il habite, elle y attache les cœurs, elle y fixe les affections, elle devient la source vraie et puissante du patriotisme.

L'âme de M. De Cagny fut toujours vivement éprise de l'amour du pays ; chacun de ses écrits en porte l'empreinte. C'est un des grands côtés de son caractère. La prudence et la discrétion du prêtre ont voilé volontairement pendant sa vie l'ardeur du patriote, pour qu'on n'accusât point sa plume de tremper dans ce qui s'appelle la politique. Mais devant sa tombe, il est enfin permis de rompre le silence et de nommer cet ouvrage, le meilleur peut-être qu'ait produit entre tant d'autres notre vénéré Collègue et qu'il intitulait : « Les Souvenirs et les Destinées de la France », avec cette vibrante épigraphe : *Gesta Dei per Francos !*

Si l'espace me permettait d'en citer quelques pages, le philosophe chrétien, le théologien savant et l'historien érudit se manifesterait tout entier à vous, bien mieux que je ne puis le dépeindre dans une trop rapide notice. A la dernière page de son œuvre, M. De Cagny s'estimait heureux — il avait alors quatre-vingts ans — « de terminer sa « longue carrière par cet hommage au Dieu Tout-« Puissant, à l'Eglise, au Souverain-Pontife, à la « Religion, à la Patrie ! »

La publication d'*Isabelle de Nesle* avait été un succès des plus encourageants ; mais quoique le livre se fût répandu partout, il ne s'adressait spécialement qu'aux habitants de Nesle et de plusieurs localités voisines. Selon les idées que j'ai développées tout à l'heure, M. de Cagny voulut écrire pour chaque commune de l'Arrondissement de Péronne — et il y en a deux cent — une monographie particulière, fournissant à chaque habitant de la contrée l'histoire de son sol et de son clocher natal.

De là, ce travail énorme, colossal, encouragé dès le début par l'Evêque d'Amiens, Mgr Mioland, et qui eut en 1844 une première édition fort recherchée ; en 1869 une seconde édition, véritable monument d'un labeur qui ne semblait plus de notre époque ; en 1887, après quarante-cinq années, un troisième volume complémentaire.

On se fait difficilement une idée de la somme d'efforts et de patience que représentent, à l'heure actuelle, les deux mille pages de l'*Arrondissement de Péronne*. Mais on n'appréciera jamais ce qu'elles ont coûté il y a un demi-siècle, alors que tout était à créer, qu'il n'existait point de guide, point de modèle, point de chemin frayé.

C'est un mérite qui appartient incontestablement à M. de Cagny d'avoir été dans l'histoire et l'archéologie locales un initiateur. Il a tracé une voie que nul, dans notre région, n'avait encore abordée ; et si d'autres à sa suite ont glorieusement élargi

le sillon, y trouvant une renommée plus étincelante ou plus sonore, il n'en revient pas moins à M. de Cagny le remarquable honneur de leur avoir donné le signal et d'avoir marché au premier rang.

Ce qu'il faut admirer également en lui, c'est le scrupule de l'exactitude, le souci intense de la vérité. J'en appelle à ceux qui ont suivi ses traces, il leur appartient de proclamer à quel degré, dans chaque ligne de ses ouvrages, ils ont reconnu la conscience de l'historien égale à la précision du narrateur et au talent de l'écrivain.

M. de Cagny était doué à un haut degré de l'amour du travail ; il y était infatigable, persévérant, d'une régularité mathématique qui ne se démentit pas un seul jour de sa longue existence. Le travail est le trait dominant de sa vie, comme la passion de la vérité était le trait dominant de son caractère. Si M. de Cagny n'a pas toujours récolté les succès dont il était digne, c'est que sur ses lèvres la vérité prenait toute la place ; il n'en restait pas pour les compromissions, ni pour la flatterie. Certes il était foncièrement bon et charitable, il ne marchandait pas ses services ; mais il était par dessus tout l'homme droit et franc ; il mettait en pratique — ses amis les plus intimes en ont fait l'expérience — la citation latine qui revenait souvent dans sa conversation : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*.

Une justice lui est due, c'est de reconnaître la bienveillance avec laquelle, travailleur lui-même,

il accueillait les travailleurs novices. Il les encourageait paternellement, leur ouvrait la voie, leur aplanissait les difficultés et se réjouissait sincèrement de leur réussite. Le nombre est plus grand qu'on ne le suppose de ceux à qui il a tendu la main et prêté son appui discret et désintéressé.

Ses relations étaient fort étendues, non-seulement dans le clergé, mais dans les assemblées savantes et dans toutes les classes sociales. Ses amis lui étaient fidèles, parce qu'ils pouvaient en retour compter sur sa fidélité.

La longévité était commune dans la famille de M. de Cagny. Son père vécut jusqu'à quatre-vingt-trois ans ; sa mère jusqu'à quatre-vingt-neuf ans.

Son frère aîné, le doyen de Mailly, malgré un accident terrible qui hâta sa fin, atteignit la quatre-vingt-troisième année ; lui-même allait entrer dans sa quatre-vingt-dixième. Cependant il avait toujours été d'une santé frêle et délicate, mais sa sobriété extrême et la régularité parfaite, j'allais dire la ponctualité de son régime, l'avaient conduit jusqu'à cet âge avancé sans infirmités, le corps et l'esprit toujours alertes. Il avait coutume de dire qu'un estomac débile est un brevet de longue vie, parce qu'il force à être sobre et à se garer des imprudences que se permettent parfois ceux qui se croient robustes.

La conversation ds M. de Cagny était empreinte d'une gaieté de bon aloi, d'un aimable enjouement ; il y semait les bons mots et les citations

avec un heureux à-propos. Sous des apparences simples et modestes, on devinait le littérateur et le poète. M. de Cagny a toujours cultivé l'art des vers : nombre de ses ouvrages en sont la preuve, sans compter quantité de pièces non publiées. Et vraiment je serais porté à croire, en dépit des menaces de Gresset, que ce défaut n'est pas rare chez les Antiquaires. S'il faut en blâmer M. de Cagny, ce ne sera pas — j'en prends encore à témoin la *Semaine Religieuse* du 23 juillet 1893 — ce ne sera pas notre nouveau Président d'honneur qui lui jettera la première pierre (1).

Les publications de M. de Cagny sont bien loin d'être limitées aux ouvrages dont le titre est déjà venu sous ma plume. Je les énumèrerai brièvement.

Après l'*Histoire d'Isabelle* en 1837, et la première édition de l'*Arrondissement de Péronne* en 1844, M. de Cagny écrivait en 1845 une *Lettre* à la Société des Antiquaires, accompagnée d'une *Elégie sur la disparition du Beffroi de Péronne*.

(1) Dans le numéro du 13 juillet 1893, le *Dimanche* publie deux pièces de vers composées par M. l'abbé Duval, chanoine théologal, à l'occasion des Noces d'Or de M. l'abbé Estienne célébrées le 15 juillet. Dans le numéro du 11 juin, se trouve encore une autre poésie intitulée : *Le Rêve d'un Enfant*, composée aussi par M. Duval à qui Mgr Renou disait avec esprit qu'il avait, non pas 80 ans, mais seulement quatre fois vingt ans.

En 1849, paraissait *Notre-Dame des Joies*, charmante composition qui se rattache au pèlerinage de la paroisse d'Ennemain, objet toujours florissant des prédilections du zélé curé.

En 1852, vient une *Notice biographique sur Lhomond*, le professeur émérite né à Chaulnes en Santerre ; et M. de Cagny entreprend dès ce jour une campagne laborieuse pour faire élever une statue à Lhomond. Il lance en 1854 un éloquent *Appel aux Souscripteurs* et fonde un comité dans lequel entrent M. le comte du Hamel, préfet de la Somme, Mgr de Salinis, le sénateur comte de Beaumont, M. de Ladoue, M. de Forceville, et beaucoup d'autres personnages distingués. La persévérante ardeur de M. de Cagny triomphe rapidement de tous les obstacles ; la statue est érigée le 29 mai 1860, sur la place de Chaulnes, et M. de Cagny y prononce devant une assemblée considérable l'*Eloge public de l'abbé Lhomond*, imprimé peu après. En ce jour mémorable pour le « promoteur de l'œuvre » — comme aimait à s'appeler M. de Cagny, — j'ai eu la bonne fortune de me trouver à Chaulnes et d'entendre ce remarquable panégyrique qui fut suivi d'une *Cantate* non moins belle, due au talent poétique de M. de Cagny.

En 1856, il publie *Mainfroy*, *épisode historique du XIe siècle* ; et, l'année suivante, une volumineuse et intéressante *Notice sur le Château de Suzanne en Santerre et sur la Maison et Marquisat d'Estourmel*.

En 1861, M. de Cagny prend part à la discussion du fameux Droit de Marché par une *Etude historique et justificative du droit coutumier*, *dit Droit de marché du Santerre*. A cette occasion une savante controverse s'élève entre MM. de Cagny, Bazot, Dusevel, d'Herbinghem et Boca. Hélas! après d'autres travaux érudits publiés depuis trente ans, la question n'est pas encore résolue, et le Droit de Marché vit toujours.

En 1864, M. de Cagny s'occupe successivement du *Vicus Helena*, et du lieu de naissance du *P. Longueval*, auteur d'une savante Histoire de l'Eglise Gallicane.

En 1866, paraît l'*Etat Général de l'ancien diocèse d'Amiens-Noyon*, grand in-quarto ; et dans la même année une *Notice sur le hameau de Génermont* où avaient été opérées des trouvailles d'un immense intérêt.

En 1868, M. de Cagny donne au public la touchante *Biographie de Martin Camus*, maître d'école au village d'Hallu-en-Santerre ; un de ces hommes de bien, de courage et de dévouement, dont la vie est un merveilleux exemple.

En 1869, il fait hommage à la Société des Antiquaires des deux volumes de l'*Arrondissement de Péronne*, seconde édition. M. Salmon accepta d'en faire un rapport. Peu après, M. de Cagny qui avait longtemps été délégué cantonal pour la ville de Ham, recevait la décoration d'Officier d'Académie.

En 1872, nous avons de lui une remarquable *Notice historique sur la commune de Caulaincourt*, accompagnée d'une *Généalogie* de la maison de ce nom remontant au XIe siècle.

En 1873, c'est une *Notice sur l'abbé Hennequin, né à Amiens*, de qui les volumineux manuscrits contenant près de quarante mille vers français avaient été indiqués à M. de Cagny dans sa première cure de Bouchoir, et furent ensuite retrouvés à Falvy où l'abbé Hennequin s'était retiré et où il était mort en 1825, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il importe de dire qu'à l'époque de ces deux derniers ouvrages un changement profond s'était opéré dans l'existence de M. de Cagny. Après un ministère actif de plus de quarante années, il quittait la paroisse d'Ennemain où il avait été envoyé au sortir de Bouchoir, en 1840, et il prenait sa retraite à Amiens sur la nouvelle paroisse St-Martin. Ce n'est pas qu'il refusât le travail, au contraire il se dévouait pour entourer de soins les derniers jours de son frère aîné, curé-doyen de Mailly, qui se retirait aussi à Amiens, où il mourut en 1875, après cinquante-neuf années de prêtrise.

Une fois fixé à Amiens, M. de Cagny ne tarda pas — et c'était de toute justice — à échanger, contre le titre de membre résidant de la Société des Antiquaires, celui de correspondant et non-résidant qu'il avait obtenu dès 1837, au lendemain de la fondation, par l'entremise de M. Guerard. Ses

aptitudes de travailleur émérite allaient rencontrer dans cette nouvelle situation un nouvel aliment. En effet, nous le voyons chargé, en 1876 et en 1884, des *Rapports sur le Concours d'Histoire*. En 1880, il est nommé président; ses deux *Discours d'Installation* et de *Sortie* sont remarqués et son discours de Séance publique sur l'*Eloquence de la Chaire* remporte un légitime succès.

Viennent ensuite le beau travail, déjà mentionné, sur les *Souvenirs et les destinées de la France* en 1886; le troisième volume complémentaire de l'*Arrondissement de Péronne* en 1887; la *Biographie de M. Peigné-Delacour* et une *Etude sur le Concile de Nesle;* enfin une excellente *Vie de Ste-Radegonde*, en 1890.

J'abrège à dessein cette riche nomenclature; et je ne m'arrête pas aux communications nombreuses — j'étais tenté de dire innombrables — qu'envoya M. de Cagny à la Société, avec un zèle qui ne se refroidit jamais. Si l'on feuillette les bulletins, depuis leur origine jusqu'à 1893, il n'en existe pas un volume où n'apparaisse le nom de notre laborieux et actif collègue, signalant les découvertes, les fouilles et les documents. Dans la séance du 12 avril dernier, dix jours avant sa mort, il nous envoyait encore une *Note sur des trouvailles faites à Renancourt*.

Et je ne parle pas des communications à la So-

ciété des Antiquaires de France (1) ni à d'autres sociétés savantes; non plus que des travaux qui se rapportent à d'autres objets qu'à l'histoire et à l'archéologie (2).

Il serait équitable pourtant de citer entre tous les écrits solides et vigoureux sur la situation temporelle des curés de campagne, qui passionnait à bon droit M. de Cagny, et pour laquelle il fit avec succès une démarche personnelle auprès de l'empereur Napoléon III. A défaut d'une pension légale de retraite, il obtint du moins le décret qui accorde un traitement supérieur aux sexagénaires en exercice.

Mgr Guilbert, l'un de nos distingués et savants évêques, avait apprécié à juste titre les mérites de notre vénéré collègue et il l'avait nommé en 1882 chanoine honoraire de sa cathédrale.

A son tour, la Société des Antiquaires lui décernait le titre de Président d'honneur, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son admission dans nos rangs. Elle rendait ainsi un solennel hommage au digne chanoine par le vote una-

(1) M. de Cagny était associé correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France depuis le 5 mai 1858.

(2) Il faut comprendre dans ce genre des compositions dramatiques comme *Albine, ou le fruit d'une bonne éducation* (1884); des plaquettes comme celles intitulées : *Lequel a raison des deux amis ?* ou bien *Le vieux Professeur* (1891); des articles de revues comme celui sur *Notre-Dame des Joies, sa chapelle et son pélerinage;* celui sur l'*Opportunité hygiénique du Jeûne et de l'Abstinence à l'époque du Carême*, etc., etc.

nime qui accueillait la proposition de M. Antoine dans la séance du 10 janvier 1888 (1).

J'ai retracé, Messieurs, d'une manière trop incomplète sans doute, la physionomie de l'homme privé et du savant que nous avons tous connu. Vous me reprocheriez à bon droit de ne pas dire, en terminant, un mot du prêtre que nous avons tous apprécié.

Dans son ministère, comme dans toute sa vie, M. de Cagny fut un modèle de travail et de régularité. Toutes ses œuvres, tout son labeur scientifique ont eu pour principe le zèle religieux. Dans ses conversations sur n'importe quel sujet, il n'omettait pas de glisser une parole qui s'adressait à l'âme de ses auditeurs.

Son passage dans les paroisses d'Harbonnières, de Bouchoir et d'Ennemain, après cinquante années qui ont emporté tant d'hommes et tant de choses, n'est pas oublié.

Il fut un prédicateur remarquable ; et, s'il ne posséda pas au même degré que son frère aîné, le doyen de Mailly, l'éloquence qui entraîne, il avait celle qui éclaire et qui persuade.

L'éducation de la jeunesse fut toujours une de ses graves préoccupations ; aussi la suprême douleur de sa vieillesse fut l'opposition sectaire qui entrava son projet d'ouvrir à Nesle une école con-

(1) Me sera-t-il permis de rappeler tout bas que cette proposition avait été suggérée à M. Antoine par son vice-président de 1887 ?

gréganiste et un patronage. Mais il persévéra sans se décourager jamais, et ses dernières volontés sont encore un acte de foi dans l'avenir.

Au milieu des peines (et il en a éprouvé dans une si longue carrière !...), il n'avait recours qu'à Dieu. Dans une intimité presque quotidienne de plus de vingt années, je n'ai pas entendu la plus petite plainte sortir de ses lèvres.

Sa fin fut celle d'un saint prêtre. Il avait célébré en 1878 sa cinquantaine de prêtrise, et en 1888 ses noces de diamant. Longtemps à l'avance, en vue de sa mort, il avait tout réglé et prévu. Dans le cimetière de Nesle un monument avait été dressé par ses soins ; il y avait inscrit, avec les noms de ses parents, son propre nom et la date de sa naissance. Il ne restait à graver que la date de son décès.

Dans le mois d'avril 1893, on le vit encore, dans l'église St-Martin qu'il édifiait par sa piété, par sa dignité grave et douce, célébrer la sainte messe et gravir les marches de l'autel où il montait pour la vingt-trois millième fois.

Le samedi 22 avril, après quelques jours seulement de maladie, toujours calme, toujours en pleine possession de son intelligence, il rendait son âme à Dieu.

Ce fut un homme de bien, un prêtre vertueux et fidèle, un ami de la vérité.

PROVERBES & SENTENCES GAULOISES

Par M. Lefèvre-Marchand

Membre Titulaire non résidant.

Le P. de la Marlière, frère mineur du couvent des Cordeliers de Péronne, passait pour l'un des grands prédicateurs de son temps. Il était souvent appelé dans nos campagnes pour les prédications de l'Avent, du Carême et autres dont la rétribution était assurée dans nos paroisses par de pieuses fondations. On sait que l'ordre des Cordeliers était pauvre et ne vivait que d'aumônes.

On trouve de ce célèbre religieux, fervent missionnaire, cette plaisante prédication qu'il adressa aux habitants de Rosières, au temps du Carême.

Rosières, aux siècles derniers, jouissait d'une réputation de perversité peu commune. L'incendie et l'assassinat, dit M. Dusevel dans ses Lettres sur le Département de la Somme, étaient assez souvent les moyens employés pour se venger de ses ennemis. — Il y existait beaucoup de mendiants et d'hommes pervers ; mais comme il était difficile de leur reprocher ouvertement leurs méfaits, quoique du haut de la chaire, mais voulant cependant frapper leur esprit, l'habile orateur, se souvenant du *Castigat ridendo mores* de Santeuil,

rassembla adroitement dans son sermon et au grand ébahissement de ses incultes auditeurs la majeure partie des Proverbes Français ayant trait à la situation.

A quelle époque eut lieu cette prédication ? Nous ne saurions dire, car elle semble apocryphe (1).

Chers Auditeurs,

Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise : ces paroles sont tirées de Saint-Thomas, Corneille, Molière, et compagnie, Sganarelle à Dom Iuan, Acte 5. Scène 3me Vers 14me . . . .

Vous semblez rire, Pécheurs endurcis ! Cette vérité devrait au contraire vous faire trembler ; car enfin Dieu est bon ; mais aussi, qui aime bien, châtie bien. Il ne suffit pas de dire : Je me convertirai, ce sont des propos en l'air, autant en emporte le vent, un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras ; Il faut ajuster ses flûtes (2), et ne pas s'endormir

(1) Lorsque les Curés négligent de prêcher, l'Evêque commet des Prédicateurs pour prêcher dans leurs Paroisses et à leurs frais. Concile de Trente, sess. 24, cap. 4, de form. Lesquels Prédicateurs doivent s'abstenir dans leurs exhortations des questions subtiles, vaines, abstraites, des histoires fabuleuses, des faits apocryphes [inventés], des faux miracles, des citations de loix, de poètes et d'autres auteurs profanes, de toute doctrine suspecte ou erronée, de tout discours scandaleux, schismatique, indécent, emporté et peu propre à instruire, à corriger, à édifier et à toucher. Concile de Sens de l'an 1528. — Règlement des réguliers, article 13. Mém. du Clergé. t. 3, page 864 ; t. 6, page 1454.

(2) veut dire : Préparer des moyens pour réussir — et se mettre d'accord avec soi-même.

sur le rôti. On sait bien où l'on est, mais on ne sait pas où l'on va et quelquefois l'on tombe de fièvre en chaud mal, et l'on troque son cheval borgne pour un aveugle. Au surplus, mes Frères, honni soit qui mal y pense ; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre : à décrasser un maure ou un nègre, on perd son temps et son savon, et l'on ne peut faire boire un âne s'il n'a soif. Mais suffit, je parle comme saint Paul, la bouche ouverte, c'est pour tout le monde, et qui se sent morveux, qu'il se mouche. Ce que je vous en dis, n'est pas que je vous en parle ; mais comme un fou avise bien un sage, je vous dit votre fait, et je ne vais pas chercher midi à 14 heures : Oui, mes Frères, vous vous amusez à la moutarde, vous faites des Châteaux en Espagne : mais prenez garde, le démon vous guette comme le chat fait la souris : il fait d'abord patte de velours, mais quand une fois il vous tiendra dans ses griffes, il vous traitera de Turc à Maure, et alors vous aurez beau vous chatouiller pour vous faire rire, et faire le bon apôtre, vous en aurez tout du long et tout du large. Si quelqu'un revenait de l'autre monde, et qu'il rapportât des nouvelles de l'école, alors on y regarderait à deux fois ; chat échaudé craint l'eau froide ; quand on sait ce qu'en vaut l'aune, on y met le prix : mais là-dessus, les plus savans n'y voient goutte. La nuit tous chats sont gris, et quand on est mort, c'est pour longtemps. Prenez y garde, disait saint Chrysostôme, n'éveillez pas

le chat qui dort, l'occasion fait le larron ; mais les battus paieront l'amende, fin contre fin ne vaut rien pour faire doublure ; ce qui est doux à la bouche est amer au cœur, et à la chandeleur les grandes douleurs (1). Vous êtes aises comme rats en paille, vous avez le dos au feu, ventre à table, on vous prêche, vous n'écoutez pas : je le crois bien, ventre affamé n'a point d'oreilles : mais aussi, rira bien qui rira le dernier. Tout passe, tout casse, tout lasse : ce qui vient au son de la flûte, retourne au son du tambour. (2) et l'on se trouve entre deux selles le cul à terre : mais alors il n'est plus temps, c'est de la moutarde après dîné ; il est trop tard de fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors. (3) Souvenez-vous donc bien de cette leçon mes Frères, faites vie qui dure. (4) Il ne s'agit pas de brûler la chandelle par les deux bouts ; qui trop embrasse mal étreint ; et à courir deux lièvres, on n'en prend aucun. Il ne faut pas non plus jeter le manche après la cognée. Dieu a dit, aide-toi, je t'aiderai ; n'est pas marchand qui toujours gagne : quand on a peur des feuilles, il ne faut pas aller au bois ; mais il faut faire contre fortune bon cœur, et battre

(1) C'est ordinairement à la chandeleur que le grand froid se fait sentir.

(2) Le bien acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi vite qu'il a été amassé.

(3) Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus temps de l'éviter.

(4) Il faut ménager son bien et sa santé,

le fer tandis qu'il est chaud. Un homme sur terre doit toujours être sur le qui-vive ; on ne sait ni qui vit ni qui meurt ; l'homme propose, mais Dieu dispose : tel qui rit vendredi, dimanche pleurera ; il n'est si bon cheval qui ne bronche, et quand on parle du loup, on en voit la queue. — Oui, mes Frères, aux yeux de Dieu, tout est égal, riches ou pauvres, il n'importe ; bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée (1). Les riches paient les pauvres, ils se servent de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, mais chacun pour soi, Dieu pour tous. Saint Ambroise a dit, chacun son métier, les vaches sont bien gardées. Il ne faut pas que Gros-Jean veuille remontrer à son curé, chacun doit se mesurer à son aune, et comme on fait son lit on se couche. Tous les chemins vont à Rome, dit-on, mais il faut les connaître, et ne pas prendre ceux où il y a des pierres. Il faut aller droit en besogne, et ne pas mettre la charrue devant les bœufs ; quand on veut faire son salut, voyez-vous, il faut y aller de cul et de tête, comme une corneille ou corbeau qui abat des noix.

Si le démon veut vous dérouter, laissez le hurler après vous ; chien qui aboie nemord pas ; soyez

(1) Il vaut mieux jouir de l'estime que des richesses, par allusion à l'ordonnance du Roi Louis VIII, qui défendait aux courtisanes de porter des robes à queues, et collets renversés, avec ceinture dorée, parceque la reine Blanche, son épouse, ayant reçu à la Messe le baiser de paix, l'avait rendu à une femme publique. La reine offensée de la méprise, ne voulut plus y être exposée dorénavant, d'où l'ordonnance.

bon cheval de trompette, et ne vous effarouchez pas du bruit ; les méchants vous riront au nez, mais c'est un ris qui ne passe pas le nœud de la gorge : (1) au demeurant chacun son tour ; et à chaque oiseau son nid semble beau ; mais après la pluie vient le beau temps. et après la peine vient le plaisir ; laissez dire, allez, trop gratter cuit, trop parler nuit, trop manger fait mal, moquez-vous du qu'en dira-t-on, et ne croyez pas que qui se fait brebis, le loup le mange. Dieu a dit, plus vous serez humiliés sur la terre, plus vous serez élevés dans le ciel. Ecoutez bien ceci, mes enfants, je vous parle d'abondance du cœur : il n'est pas besoin de mettre les points sur les I, à bon entendeur salut, il n'est qu'un mot qui serve, il ne faut pas tant de beurre pour faire un quarteron, quiconque fera bien, trouvera bien. Les effets sont des mâles, et les paroles, des femelles, (2) dit-on. Mais on prend les bœufs par les cornes, et les hommes par les paroles : et quand les paroles sont dites, l'eau bénite est faite. (3) Faites donc de solides réflexions sur ce que je vous ai dit : il faut choisir d'être à Dieu ou au diable, il n'y a pas de milieu: il faut passer par la porte ou par la fenêtre, vous n'êtes pas ici pour enfiler des perles, c'est pour

(1) Ris qui n'est pas naturel, qui est forcé.

(2) Les actes ont plus de valeur que les promesses.

(3) Pour persuader et gagner les hommes, il faut user de paroles, de conseils, et non de violence comme on fait souvent envers les animaux.

faire votre salut. Le démon a beau vous dorer la pilule, quand le vin sera tiré, il faudra le boire, et c'est au fond du pot qu'on trouve la lie.

Au surplus, à l'impossible nul n'est tenu. Je ne peux pas vous sauver malgré vous, moi : on dit que ce n'est rien de parler, que le tout est d'agir ; et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, je vais tâcher de faire mes orges, (1) et de tirer mon épingle du jeu : alors quand je serai sauvé. arrive qui plante, je m'en bats l'œil, et si vous allez à tous les diables, comme Pilate, je m'en lave les mains. Au nom du Père et du Fils, etc.

On dit que ce sermon d'allure burlesque, mais plein de sel et d'à-propos, n'eut point les honneurs de la chaire, son auteur ne l'ayant composé que pour récréer ses amis dans l'intimité. Une note que nous avons sous les yeux l'attribue à l'abbé Besse, originaire de Chaulnes.

(1) Faire son profit, ses affaires.

LE VRAI NOM

D'UN

ÉVÊQUE D'AMIENS

Par M. Georges DURAND.

C'est par erreur que la plupart des historiens, depuis Lamorlière, y compris la *Gallia Christiana*, s'accordent à appeler *Simon de Goucame*, ou plus communément *de Goucans*, l'évêque qui, en 1321, succéda à Robert de Fouilloy sur le siège d'Amiens, et qui, décédé en 1325, a encore son tombeau, bien que presque entièrement refait, dans la chapelle de la Petite Paroisse, à la cathédrale d'Amiens. On sait qn'il était originaire du diocèse de Besançon, et qu'il avait été abbé de Baume--les-Moines, de 1300 à 1321 (1).

Il y a quelque temps, mon confrère et ami M. B. Prost, ancien archiviste du Jura et originaire de Franche-Comté, eut l'obligeance de me donner à propos de ce prélat les renseignements et les observations qui ont formé les éléments de la présente communication.

Le véritable nom de notre évêque est *Simon de Gonsans*.

Les Gonsans forment une famille féodale assez ancienne de Franche-Comté, tirant son nom du

(1). Continuat. de la *Gallia Christ.*, t. XV, col. 179.

village de Gonsans, commune du canton de Roulans, arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs).

D'après *l'Armorial de Franche-Comté* de M. Jules Gauthier (1), ils portaient : d'or à la bande de gueules, chargée de trois roses d'argent, et d'après la *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté*, par M. Louis Suchaux (2), leurs armoiries auraient été d'or à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent, ce qui est en somme la même chose. On voit que ce blason diffère assez sensiblement de celui qui naguère fut peint dans le fond du tombeau de notre évêque, d'après le P. Daire : d'or papelonné de sable à la bande d'azur, (3) mais il ne faut pas trop s'en étonner, quand on sait combien les armoiries étaient souvent variables dans une même famille, et quand on réfléchit que, même au temps de Lamorlière et du P. Daire, la peinture devait-être passablement effacée ; la preuve en est que Pagès ne semble pas avoir pu distinguer la couleur des émaux, car il ne l'indique pas, disant tout simplement : diapré de sable à la bande (4). D'un autre côté, le Recueil d'épitaphes que possède la Société (5) a encore

(1). *Annuaire du Doubs*, 1877, p. 77.

(2). Paris, Vesoul, etc. 1878, 2 vol. in-8° t. I. p. 267.

(3) Daire *Histoire d'Amiens*, II, 32. — Lamorlière, *Antiquités*, p. 215, et De Court (l. II, ch. 48) disent : d'or diapré de sable.

(4) *Mss de Pagès*, édit., Douchet, V. 329.

(5) Mss de la Bibl. de la Soc. des Antiq. de Picardie, T. 1, 10, fol. 12.

reproduit ces armes d'une façon un peu différente: de gueules à une orle de sable, à un écu d'or à la bande d'azur, en abime. Quoiqu'il en soit, dans ces derniers blasons, il faut reconnaître deux éléments principaux des armes données par les auteurs franc-comtois : le champ d'or et la bande.

Il n'existe pas de généalogie de cette famille: quelques uns de ses membres sont mentionnés dans l'*Histoire généalogique des sires de Salins* par l'abbé Guillaume (1).

Leur nom est écrit en général *Goncens* et quelquefois *Goncans* dans les documents des XIII[e] et XIV[e] siècles. Je citerai notamment pour cette dernière orthographe, le sceau d'Hugues de Gonsans, chanoine de Besançon, qui accompagne une pièce de 1277 des archives de Neuchâtel (Suisse) (2) et dont M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs m'a dernièrement communiqué un calque. Ce sceau porte comme légende en belles capitales du treizième siècle, ne laissant aucun doute sur la forme des lettres :

✠ | S | HVGONIS | DE | GONCANS | CAN | BISVNT |

Quant à l'évêque d'Amiens, il est en général appelé *Simon* tout court dans les actes qui émanent ou font mention de lui; mais dans le *Cartulaire de Hugues de Chalon*, au British Museum, il figure

(1) Besançon 1767-68, 2 vol. in-4° t. I. p. 198, 211 et 358.
(2) T. III, n° 25.

dans une charte de janvier 1303, en ces termes : « Frère Symon de Goncens, humile abbé, par la grâce Deu de Baume. » (1)

On voit ainsi facilement l'origine de l'erreur : le document qui aura passé sous les yeux des premiers auteurs qui ont parlé de ce personnage, portait sans doute l'orthographe *Goncans* ; or, comme on le sait, dans les écritures du XIVe siècle l'*n* et l'*u* sont souvent difficiles, même impossibles à distinguer, et d'un autre côté, la cédille étant inusitée par les écrivains de la même époque, on aura donc tout naturellement lu *Goucans*, fausse lecture que tout le monde aura reproduite par la suite, sans songer à vérifier.

Dans *Les Evêques Franc-Comtois*, (2) l'abbé Verdot écrivait déjà, sans indication de sources et sans signaler l'erreur : « Simon de *Gonsans*, né à Besançon, fut nommé à l'évêché d'Amiens en 1321. Ce prélat termina sa carrière le 3 décembre 1325. » Un peu plus tard, dans un mémoire sur *les Dalles funéraires de l'ancienne église abbatiale de Baume-les-Messieurs* (3), M. Prost a relevé la fausseté de la lecture *Goucans* faite par les auteurs de la *Gallia Christiana,* mais d'un seul mot, et sans explication.

(1). *Cartulaire de Hugues de Chalon*, édit. Prost, p. 127.
(2). *Annales Franc-Comtoises*, t. XI, 1869 p. 129.
(3). *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1877, p. 497 et 498.

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de rétablir dans son véritable nom un prélat qui a joué en Franche-Comté et en France un rôle politique assez important, et qui fut notamment en 1320, un des deux commissaires envoyés par le roi de France en la Comté de Bourgogne, pour la réformation du pays. (1)

COMMUNICATION DE M. PINSARD

M. le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, de la part de M. Vauvillé, associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, trois études sur les *camps anciens*, et notamment sur ceux de Tirancourt, l'Etoile et Liercourt.

Des fouilles ont été faites par M. Vauvillé dans ces trois camps, avec une allocation du Ministre de l'Instruction Publique. Ces fouilles ont été entreprises sous la direction de M. le Colonel de la Noé qui a, en même temps, fait un travail très remarquable sur les fortifications anciennes.

Vous verrez, monsieur le Président, ainsi que les membres de la Société, que M. Vauvillé a établi d'une façon certaine et scientifique, que les trois camps ci-dessus ne sont pas de construction

(I). Arch. Nat[les] J J. 60, n° 42, fol. 18 v°.

romaine, et que c'est à tort qu'on les appelle *Camps de César*.

La lecture du travail de M. Vauvillé m'a fait d'autant plus de plaisir, que je n'ai jamais admis les camps de Tirancourt, de l'Etoile et de Liercourt, comme ayant été établis pour et par les armées romaines.

Il en est de même, pour moi, de tous les autres camps de la Somme, qui n'ont pas encore été étudiés avec assez de soin pour apprécier leur importance et le temps de leur établissement.

Quelques fouilles faites dans les retranchements du Gard, de Chipilly, de Méricourt, du Vieux Catil, etc, permettraient d'arriver au même résultat que celui obtenu par M. Vauvillé.

Ces fouilles devraient être entreprises par notre Société.

NOTE DE M. PINSARD

SUR UN BIJOU ANCIEN TROUVÉ A VILLERS-SUR-AUTHIE.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, pour être communiqué à la Société, une boucle en or, trouvée sur le territoire de Villers-sur-Authie. Elle appartient à M. le comte de Forceville.

Cette boucle est identiquement semblable à une

autre qui existe dans le musée de Bucarest. Cette dernière provient d'un trésor d'une très grande valeur trouvé à Petrossa et qui remonterait au IIIe siècle suivant M. Tocilesco, membre du Sénat roumain, professeur à l'Université de Bucarest, que nous avons rencontré au congrès d'Abbeville.

La boucle de M. de Forceville peut être de la même époque, mais avoir été perdue plus tard sur notre sol.

En tout cas, c'est une pièce rare qui, je pense, intéressera nos collègues.

OUVRAGES REÇUS

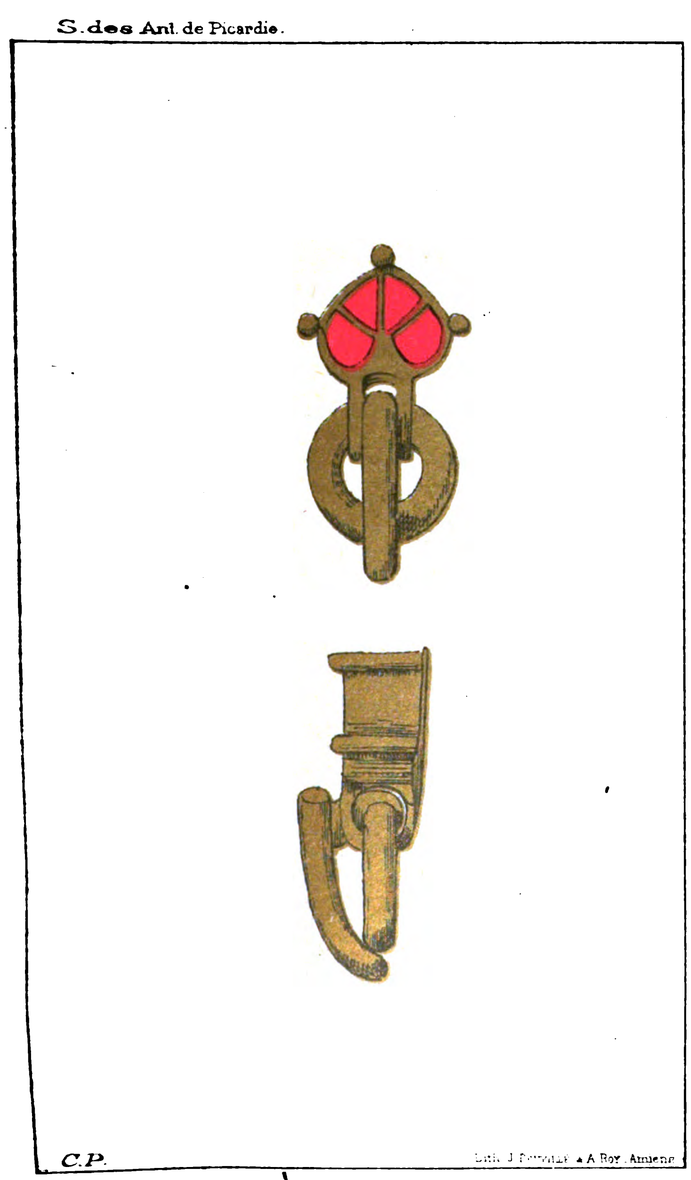
PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue historique, juillet-août, 1893.— 2° Revue des Etudes grecques, avril-juin, 1893.

II. Les auteurs.

1° Plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, 3me partie, par M. Jules Lion, chevalier de la Légion d'honneur.— 2° Album Caranda, les fouilles de 1892, par M. Frédéric Moreau. — 3° Notice sur une pierre tombale du couvent des Cordeliers d'Amiens, par M. G. Durand. — 4° Notice biogra-



Bijou en Or trouvé à Villers sur Authie
grandeur réelle

phique sur Hugues Barraud. Œuvre posthume du chanoine Barraud, offerte par M. le chanoine Pihan. — 5° Le chanoine Barraud, par M. le chanoine Pihan. — 6° Notes sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte dite du Camp de Pommiers (Aisne), par M. Octave Vauvillé. — 7° Mémoire sur plusieurs enceintes antiques du département de l'Aisne, par M. Octave Vauvillé. — 8° Notes sur quelques enceintes anciennes des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, par M. Octave Vauvillé. — 9° Notice nécrologique sur M. Louis Dancoisne, par M. Adolphe de Cardevacque. — 10° L'Assomption, groupe en marbre, sculpté par Blasset, offert à la Cathédrale d'Amiens en 1637. Notice historique, par M. Edmond Soyez. — 11° Sainte-Foy de Schlestadt : son saint-sépulcre et ses tombes, par le chanoine L. Dacheux, président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

III. Sociétés Françaises.

1° Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, tome xvi, 3e et 4e fascicules. — 2° Mémoires de la Société Eduenne, nouvelle série, tome xx. — 3° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, n° 252. Mémoires, tome viii. — 4° Bulletin de la Société archéologique du Périgord, tome xx, 3me livraison. — 5° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 106e livraison. — 6° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle. — 7° Bulletin de la Société archéologique de Soissons, 2me série, tome xx, 3me série, tome i. — 8° Revue agricole, industrielle et historique de Valenciennes, avril-mai, juin-juillet, 1893. — 9° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, n° 149. — 10° Société des Antiquaires de la Morinie : Les Chartes de Saint-Bertin, publiées par le chanoine Haigneré. — 11° Société archéologique du département de Constantine. Mémoires, tome xx, n° 11. — 12° Revue de Saintonge et d'Aunis, juillet, 1893. — 13° Bulletin de la Société Dunoise, juillet, 1893. — 14° Bulletin de la Société historique de la Corrèze à Brives, tome xv, 2me livraison. — 15° Revue Savoisienne, Société Florimontane, mai-juin, 1893. — 16° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne, 1893, 2me trimestre. — 17° Société de Géographie. Compte-rendus, 1893, nos 10-13. — 18° Société d'Emulation d'Abbeville.

Mémoires, tome XVIII. Bulletins, 1893, nos 2, 3 et 4. — 19 Mémoires de l'Académie de Nimes, 7me série, tome XIV. — 20° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome III, 3me livraison. — 21° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 6me livraison. — 22° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1893-1894, 1er fascicule.

IV. Sociétés Étrangères.

1° Revue Belge de numismatique, 1893, 3me livraison. — 2° Rendiconti della Réale Accademia dei Lincei, série V, vol II, fascicoli 3 et 4. — 3° Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Verslag der Algemeene, vergadering, 1892. Aanteekeningen van de sectie, vergaderingen. 1892. — 4° Société d'Histoire de la Suisse Romande : L'Eglise abbatiale de Payerne, par J. R. Rahn, traduit de l'Allemand par William Cart. — 5° Société d'archéologie de Belgique, bulletin, IVe série, 2me partie, n° 12. — 6° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome VII. — 7° Annales de la Société archéologique de Namur, tome XX, n° 2. — 8° Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, tome XIII, n° 1.

V. Revues périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du Diocèse d'Amiens, nos 1147 à 1154. — 2° Revue des Questions historiques, 185me livraison. — 3° La Revue de l'Art Chrétien, 1893, 3me livraison.

VI. Don de M. Soyez.

Mémoires divers. — 1° Les F. F. de Mervie, Berger et Mitifeu, prêtres Augustins réformés, contre M. le Procureur général, 1762, Paris. — 2° Factum pour le Procureur du Roy servant de réponse à celui du Sieur des Ferrières. Paris, 1699. — 3° Mémoire pour Jean Bonnet, Sieur de Bigorne. — 4° Mémoire concernant le Marquis et la Marquise de Melun. — 5° Affaire des Gabets de Suanne et Caudel de Zalleux. — 6° Mémoire pour le Sieur et la Dame de Vasservas contre l'Évêque d'Amiens.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1893. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 14 novembre 1893.

Présidence de M. de Guyencourt, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance.

M. de Puisieux s'excuse par lettre de ne pouvoir se joindre à ses collègues.

— M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis, d'Autriche, de Belgique, d'Italie et des Pays-Bas, et accuse réception des bulletins envoyés pour le service des échanges. L'ouverture de la session du

Congrès des Beaux-arts est annoncée pour le 27 mars 1894.

— M. le Conservateur du Musée de Picardie accuse réception de divers objets offerts par la Société, entre autres, d'un bracelet en bronze de l'époque gallo-romaine portant l'incription : *Sponsæ puellæ.* Il provient de la collection Leprince.

— MM. Lafollye et Vayson remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre en qualité de membres non résidants.

— M. le baron de Baye remercie du titre de membre correspondant qui lui a été conféré.

— La Société remercie MM. de Marsy, Labande, Delignières, Macqueron, Coët, de Bouglon, Crampon, de Guyencourt et de Witasse, qui ont offert des ouvrages pour notre bibliothèque.

— M. le Secrétaire perpétuel signale le dessin d'une ancienne maison d'Amiens, sise rue Saint-Martin, publié par la *Revue de l'Art chrétien.* M. Delambre, conservateur du Musée, offre un dessin d'après le monument funèbre de la famille de Lannoy, conservé dans l'église de Damereaucourt ; M. Anglès adresse plusieurs épreuves photographiques, entre autres, celles des stalles de Saint-Martin-au-Bois (Oise), de l'église d'Herly et d'un petit monument funéraire qui se trouve dans l'église de Curchy ; M. Antoine Lennel envoie la photographie du beau rétable de Montonvillers, attribué à Blasset et provenant de l'ancien monastère de la Visitation d'Amiens.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel lit une note de M. l'abbé Dive, curé de Soyécourt, envoyée par M. Lefèvre-Marchand. M. le Curé de Soyécourt signale deux gravures qui se trouvent dans sa sacristie. Elles représentent Charles-Joachim, marquis de Soyécourt, mort sur l'échafaud en 1794 et sa troisième fille, Camille, première supérieure des Carmélites, à Paris, après la Révolution. Il appelle l'attention de la Société sur les derniers restes du château ; une tour en pierre, flanquée d'une gracieuse tourelle. M. l'abbé Dive décrit ensuite un jeton qui lui a été remis à la quête. Il a pu lire sur la face : JACOBUS DE HAPPLAINCOURT, et sur l'avers : N.... SATIABOR - 1571 -

— La Société remercie M. l'abbé Dive de sa communication.

— M. Poujol de Fréchencourt donne ensuite lecture de la note suivante, adressée par notre collègue, M. Lion, l'historien d'Hédinfort : « Gabriel
« Mouton, argentier de ceste ville de hesdin payez et
« délivrez à Michel Lefebvre, soldat de la compai-
« gnie de Monseigneur le Gouverneur, et à ung
« aultre soldat de la compaignie de Monseigneur
« le comte de Bucquoy, que Monseigneur le Gou-
« verneur avoit envoies à Dourlens, quy luy ont
« raporté les nouvelles de la surprinse de la ville
« d'Amiens fete par les gens du Roy notre sire
« pour leur vin de leur joieuse nouvelle deux double
« ducat fontz VII^{l} X^{s} item aux canoniers tant de

« la garnison que ceulx de la confrarie Sainte-Barbe
« pour avoir thire lartillerie pour la mesme cause
« xv[1] et aux chantre de ceste ville pour avoir
« chânté le *Te Deum* des actions de graces et
« louanges a Dieu de sy prospere succes IIII[1] le
« tout ordonne par Monseigneur le Gouverneur
« faisans ces parties ensemble à la some de XXVI[1] X[s]
« laquelle some sera passee et allouee en compte
« sans difficulte en rapportant ceste fet le XII[e] de
« mars 1597. » Signé : phles de Renty.

— L'Assemblée remercie M. Lion d'avoir bien voulu lui adresser ce curieux document.

— M. de Guyencourt rappelle les faits, pouvant intéresser la Société, qui se sont passés depuis la dernière réunion, entre autres, l'acquisition d'une hydrie gallo-romaine en bronze trouvée à Jouy-sur-Thelle (Oise), et l'apparition, attendue avec impatience, du premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. M. le Président dépose sur le bureau un fac-simile d'un bronze antique, représentant la lutte d'Hercule et d'Antée, offert par M. Morel d'Arleux, auquel appartient ce curieux groupe, trouvé entre Long et Cocquerel (Somme), en 1803-1804.

Des remerciements sont votés à M. Morel d'Arleux. Enfin, M. le Président propose d'offrir au Musée de Picardie, pour compléter ses collections, 851 médailles, dont 58 en or et 27 en argent. Cette proposition est adoptée.

— M. Gédéon Baril offre le moulage d'un gaufrier

du XV[e] siècle, aux armes du Dauphin de France; l'original appartient à Madame de la Haye de Vaux.

— MM. Comte, manufacturier à Albert, et Charles Bréard, de Versailles, présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— L'ordre du jour indique la préparation de la séance publique.

— Après en avoir délibéré la Société décide que la séance publique aura lieu le Dimanche 3 Décembre, à 4 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Le programme de cette réunion est ainsi fixé :

1° Le discours de M. le Président ;

2° Le rapport sur les travaux de l'année par M. le Secrétaire perpétuel.

3° Le rapport snr le concours d'histoire par M. l'abbé Boucher.

4° Le rapport sur le concours de topographie par M. Antoine.

5° Lecture par M. de Calonne.

— M. de Guyencourt lit à l'Assemblée le discours qu'il se propose de prononcer, en séance publique, sur Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois du XVII[e] siècle. Cet intéressant travail est applaudi et adopté.

— M. Antoine communique ensuite son rapport sur le concours de topographie. Il propose, au nom de la Commission, d'attribuer le prix entier à l'auteur d'un plan remarquable de la commune

de Camon. Ces conclusions étant adoptées par l'Assemblée, le Secrétaire perpétuel détruit immédiatement, sans en prendre connaissance, le billet dont la devise correspond à celle inscrite sur un plan évincé ; puis il ouvre l'enveloppe se rapportant au plan de Camon. M. le Président donne alors connaissance du nom de l'auteur. C'est M. Maurice-Eugène Firmin, âgé de treize ans et demi, qui aurait dressé ce beau plan avec l'aide de son grand-père, M. Lizot.

— La Société admettant difficilement qu'un enfant de treize ans ait pu faire un relevé aussi excellent que celui qu'elle a sous les yeux, et soupçonnant M. Lizot d'en être le véritable auteur, vote l'attribution du prix à ce dernier. Il saura accorder lui-même à son petit-fils toutes les récompenses qu'il mérite.

— La Société décide qu'une séance supplémentaire sera tenue le lundi 20 novembre pour terminer ce qui concerne la séance publique.

— L'Assemblée se sépare à 9 heures 1/2. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22245 à 22338.

Séance supplémentaire du lundi 27 novembre 1893

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Dubois,

Durand, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

M. Collombier et M. le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance. M. de Puisieux adresse ses excuses et ses regrets de ne pouvoir s'y rendre.

— M. le Maire de la ville d'Amiens met la grande salle de l'Hôtel de Ville à la disposition de la Société pour la séance publique du 3 décembre.

— M. l'abbé Boucher s'excuse de n'avoir pu assister à la dernière réunion.

— M. Morel d'Arleux, qui avait adressé à la Société un fac-simile de son groupe d'Hercule et Antée, remercie M. le Président de lui avoir fait parvenir, en retour, le premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale.*

— M. Pinsard signale la découverte, à Amiens, rue Maberly, de deux squelettes. Ils se trouvaient l'un près de l'autre, sans cercueil, mais dans des fosses séparées, à un mètre sous le sol. Aucun objet n'accompagnait ces squelettes, qui semblaient néanmoins fort anciens. La Société remercie M. Pinsart de sa communication.

— Le Secrétaire perpétuel appelle l'attention de ses Collègues sur une étude fort intéressante publiée dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie d'Aix. Elle a trait à la Croix de Lorraine.

— M. de Guyencourt annonce à l'Assemblée qu'il a remis à M. le Conservateur plusieurs objets

pour le Musée de Picardie : une hydrie dont il a été parlé à la dernière séance, le groupe d'Hercule et Antée et quelques cachets.

— M. Guerlin annonce que madame Garnier a bien voulu lui remettre pour la Société quelques documents qui seront déposés prochainement dans notre bibliothèque.

L'Assemblée vote des remerciements à madame Garnier.

— L'ordre du jour prévoit la préparation de la séance publique.

La parole est donnée à M. le Secrétaire perpétuel pour la lecture du compte-rendu des travaux de l'année. Ce résumé fidèle de nos études sera lu à la séance du 3 décembre.

— M. l'abbé Boucher donne lecture du rapport qu'il a rédigé, au nom de la Commission, sur le Concours d'histoire. Quatre auteurs y ont pris part. Trois ont été évincés. Seule l'histoire de la Chartreuse du Mont-Renault, près de Noyon, a été jugée digne d'une médaille de vermeil de la valeur de 200 francs.

Les conclusions formulées dans ce rapport sont adoptées. A la suite de ce vote le Secrétaire perpétuel détruit les billets des trois auteurs dont les mémoires ont été écartés. Celui qui correspond à l'*Histoire de la Chartreuse du Mont-Renault* est ouvert, il donne le nom du lauréat, M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise).

— M. de Guyencourt communique une note avec

dessins, de M. Delambre, conservateur du Musée de Picardie, sur un vase trouvé jadis à la partie supérieure d'un banc de tuf qui s'étend sous la tourbe du marais de Belloy-sur-Somme ; vase offert au musée, en 1886, par M. Devauchelle, juge de paix.



Cette poterie cuite à l'air libre n'a point été faite au tour ; elle est en argile mélangée de petits graviers ; sa couleur est brunâtre. Près du goulot on remarque trois mamelons perforés et une décoration de lignes sinueuses obtenues au pointillé. Le vase est sphérique et n'a pas de pied. Sa hauteur est de 0 m. 22 et son plus grand diamètre de 0 m. 19. On peut assimiler cet objet à certaines poteries

trouvées dans les dolmens et les tumili qui datent du l'âge du bronze.

A propos de la découverte de Belloy-sur-Somme, M. Delambre entre dans d'intéressants détails géologiques sur la formation des bancs de tuf des marais du département de la Somme. Ils sont connus sous le nom de « croupes » et constituent de riches dépots archéologiques non encore suffisamment explorés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.339 à 22.367.

Séance publique du 3 décembre 1893.

Présidence de M. DE GUYENCOURT, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, l'abbé Boucher, le chanoine Crampon, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsart, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez, de Witasse et de Puisieux, membres titulaires résidants.

MM. Georges Antoine, de Boutray, le capitaine Carbon, l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier, Dabot, Emile Gallet, d'Hautefeuille, Maurice le Dieu, Lévecque, Lupart, Macqueron, l'abbé Armand,

le chanoine Marle, Ris-Paquot, le commandant de Saint-Hilaire et Vayson, membres non résidants, assistent à la séance.

Elle s'ouvre à 4 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on remarque une nombreuse et brillante assistance.

— Le général d'Aubigny, commandant le 2me corps d'armée, M. le Procureur général, M. le Préfet de la Somme, Mgr Renou, évêque d'Amiens, M. le Sénateur Maire de la ville d'Amiens, M. Larouze, inspecteur d'Académie, M. le docteur Trépant, M. Bonvallet, ancien directeur de l'école normale, MM. d'Ablaincourt, Cappe, Boudon, Deschamps, Josse, de Jancigny, de Marsy, Lafollye, Macquet, s'excusent de ne pouvoir y assister

— M. le président de Guyencourt, après avoir déclaré la séance ouverte, donne lecture d'une notice sur Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, poète amiénois de la première moitié du XVIIe siècle. Ses œuvres, empreintes du goût de l'époque, sont hérissées de citations latines ; tous les genres ont été abordés par lui, depuis l'églogue jusqu'à la satire. Il célèbre aussi bien dans ses vers la gloire du Gouverneur de Picardie que les vertus de sa belle-mère. Il a malheureusement le mauvais goût de dénigrer les antiquaires et les numismates. Cette lecture, dans laquelle l'attrait de l'inédit se joint aux charmes du style et de la diction, est couverte d'applaudissements.

— M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpé-

tuel, rend compte des travaux de l'année. Après avoir payé un juste tribut de regrets à la mémoire des collègues que nous avons eu le malheur de perdre, il souhaite la bienvenue aux nouveaux confrères, il fait part à l'Assemblée des distinctions accordées par la Société française d'Archéologie aux membres de la Société des Antiquaires, pendant le congrès archéologique d'Abbeville, et enfin salue, aux applaudissements de tous, l'apparition de la *Picardie historique et monumentale*.

— M. l'abbé Boucher donne lecture du rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner les mémoires présentés, en 1893, au concours d'histoire. M. le Président s'exprime ensuite en ces termes : « la Société des Antiquaires de Picardie, ayant adopté les conclusions du rapport qui vient d'être lu, a décidé que le prix d'histoire fondé par M. Le Prince ne serait pas décerné cette année, mais elle a accordé à l'auteur de l'*Histoire de la Chartreuse du Mont-Renault*, M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise), une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs ». Ces paroles sont accueillies par les applaudissements de l'Assemblée.

— M. Antoine lit le rapport qu'il a rédigé au nom de la commission de topographie. Deux plans ont été présentés au concours. Celui de la commune de Camon a enlevé tous les suffrages et a été trouvé digne d'obtenir le prix entier offert par Madame Garnier. M le Président, après cette lecture, s'exprime ainsi :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Antiquaires de Picardie ayant adopté les conclusions du rapport que vous venez d'entendre, a décerné le prix de topographie, offert par Madame Garnier en mémoire de M. Jacques Garnier, à l'auteur du plan de la commune de Camon.

En conséquence, nous avons pris connaissance du bulletin annexé à ce plan et notre surprise fut grande en y lisant le nom d'un enfant de treize ans, M. Maurice-Eugène Firmin, qui aurait tracé le relevé avec l'aide de son grand-père, M. Lizot.

Le règlement de notre concours n'interdit pas la collaboration et nous jugeons seulement des résultats obtenus, sans nous inquiéter des moyens employés, mais la Société eut quelque peine à admettre qu'un auteur aussi jeune que M. Firmin soit capable d'une œuvre aussi excellente que celle qui lui était présentée. Elle a donc cru agir avec sagesse et avec justice en reportant sur l'aïeul une récompense que celui-ci saura mieux que personne faire partager à son petit-fils.

M. Firmin ne doit pas prendre en mauvaise part la décision de la Société des Antiquaires de Picardie. Il se souviendra, au contraire, *si parva licet componere magnis*, que Victor Hugo fut aussi évincé, à cause de son âge même, lorsque presque enfant, il prit part à un concours de l'Académie française. On peut se consoler en si bonne compagnie.

Quant à M. Lizot, la Société compte sur lui pour

récompenser son petit-fils comme il en est digne, et j'ajouterai que ce n'est pas à cet aïeul, sans doute, qu'il sera nécessaire d'enseigner *l'Art d'être grand-père*, puisque je viens de parler de Victor Hugo.

A la suite de cette communication, des applaudissements répétés témoignent à M. Lizot et à son petit-fils, présents à la séance, de tout l'intérêt porté par l'Assemblée aux auteurs du magnifique plan de la commune de Camon.

M. le baron de Calonne termine l'ordre du jour par une magistrale étude sur les débuts de la Réforme et de la Ligue à Amiens. Le récit de l'emprisonnement de la duchesse de Longueville, son évasion. sa réincarcération, sa délivrance — curieux épisode d'une époque si mouvementée — a particulièrement enlevé les suffrages d'un public d'élite que la Société ne saurait trop remercier de son bienveillant accueil.

La séance est levée à 6 heures du soir.

Assemblée générale du 4 décembre 1893.

Présidence de M. de Guyencourt, président.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, prend place à la droite de M. le Président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Crampon,

de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez, de Witasse et de Puisieux.

MM. l'abbé Armand, l'abbé Charlier, Dabot, l'abbé Le Sueur, Macqueron et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. Josse s'excuse par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues.

— M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'un ouvrage provenant des Etats-Unis.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que le Conseil général a renouvelé en sa faveur la subvention annuelle de cinq cents francs.

L'Assemblée exprime à M. le Préfet sa reconnaissance pour sa bienveillante intervention et lui vote des remerciements ainsi qu'au Conseil général.

— M. l'abbé Gallois remercie la Société d'avoir bien voulu récompenser son travail sur la *Chartreuse du Mont-Renault* et sollicite l'autorisation de le faire imprimer. Cette demande est favorablement accueillie.

M. Lizot, lauréat du concours de topographie, adresse aussi ses remerciements à notre Compagnie.

— MM. Comte et Bréart remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— M. Bréard informe l'Assemblée qu'il a vu à

la bibliothèque de l'Arsenal une pièce intéressant la Ville d'Amiens, dont il serait facile d'avoir une copie. Elle est intitulée : *Comptes de Claude Le Mattre, sieur d'Hédicourt, receveur des domaines de la ville et cité d'Amiens pour les années 1588 et 1589.* Ce manuscrit contient 144 pages. Cette communication sera transmise à la commission du legs de Beauvillé.

— M. Bréard offre à la Société les ouvrages suivants : *Jean Doublet, de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV. — Les Archives de la ville de Honfleur, notes historiques et analyses de documents. — Le compte du Clos des Galées de Rouen au XIVe siècle. — Notes sur Saint-Domingue. — La Navigation des galères de Ponant de Rochefort à Rouen.*

— M. le baron de Baye adresse deux brochures sur *le Gisement paléolithique de San Isidro, près de Madrid.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— La Société admet, en qualité de membres non résidants, MM. Georges Mallet, Eugène Gallet, ancien président de la Société industrielle, Jarry, notaire à Amiens, Adrien Roy, imprimeur, l'abbé Dufourny, curé-doyen de Saint-Sépulcre d'Abbeville, Anatole Villars, ingénieur-civil, Octave Gaudechon, numismate, George Dupont, Louis Duthoit, architecte, Georges Anglès, membre de la Société française des Etudes photographiques, Lacolley, Maurice Pascal, l'abbé Cocrelle, l'abbé

Dourlens, l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly (Oise), Devillers, Adéodat Lefèvre, l'abbé Francqueville, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens, Pierre Dubois, Lecomte, ancien notaire, et l'abbé Laignel, professeur à l'école Saint-Stanislas d'Abbeville.

— M. le Président propose qu'une notice soit consacré dans nos publications aux fouilles, découvertes et travaux archéologiques exécutés en Orient par notre savant concitoyen, M. Jacques de Morgan, ingénieur, chargé par le Gouvernement de différentes missions scientifiques.

— M. le Président annonce à l'Assemblée que notre Collègue, M Billoré, vient d'être élu président de la Société régionale des architectes du Nord. Cette nouvelle est accueillie par d'unanimes applaudissements.

M. le Conservateur du Musée de Picardie soumet à l'examen de l'Assemblée une statuette en bronze, dont il donne par écrit la description. Elle a été trouvée sur le territoire d'Halloy-lès-Pernoy (Somme) et représente un génie nu, debout, ailé. Le cou est orné d'un cordon auquel se trouve suspendu un petit croissant.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le programme du concours de 1894.

A propos du prix Le Prince, M. le comte de Marsy demande que l'on définisse les limites exactes de la Picardie. Les concurrents ont le plus grand intérêt à les connaître d'une façon précise, afin de

ne pas se livrer à des travaux qui pourraient être inutiles, quant au but qu'ils poursuivent.

Cette proposition est renvoyée à une Commission spéciale. L'assemblée décide que, pour ne pas retarder la publication du programme, le libellé employé l'année dernière pour le concours d'histoire sera maintenu. Quant aux conditions du concours d'archéologie, de nombreuses propositions sont formulées; la Société, par un vote, les renvoie toutes à une Commission, composée de MM. Leleu, président, Crampon, Durand et Roux. Elle devra déposer son rapport à la séance du 12 décembre.

Le prix de topographie offert par Madame Garnier est maintenu.

Le prix que M. Pinsard destinait, depuis plusieurs années, aux études préhistoriques est supprimé.

Le prix, gracieusement mis par Madame Pinsard à la disposition de la Société, dans le but de récompenser un éloge des femmes picardes, est maintenu.

M. Macqueron communique à l'assemblée une série de sept gravures très remarquables de Lenfant, ayant pour titre : *Epitaphes inventées par M. Blasset, d'Amiens*. Il donne ensuite lecture d'un dialogue en vers, de la fin du XVIe siècle, entre la Terre et l'Ombre d'Hernandez Tello, gouverneur espagnol tué pendant le siège d'Amiens.

— M. le comte de Marsy remercie la Société d'avoir délégué plusieurs de ses membres au Congrès d'Abbeville. Il appelle l'attention sur

les plaques de fonte ornementées qui proviennent d'anciennes cheminées. Plusieurs musées de province en forment des collections : il ne faut pas négliger de recueillir celles que l'on peut rencontrer, ou tout au moins d'en prendre les dessins.

— M. le Président remercie nos honorés collègues de leurs communications et donne ensuite lecture de plusieurs travaux de M. Pinsard. Ils sont tous accompagnés de dessins exécutés avec le plus grand soin.

1° *Crypte de Poix (Somme)*. Elle s'étend parallèlement à la façade sud de l'église. Percée dans la craie, elle se compose d'un couloir central d'une largeur moyenne de 1^m^90, d'une hauteur de 2^m^45 et d'une longueur d'environ 20 mètres, terminé par une cellule large de 2^m^65. Sur ce couloir s'ouvrent six cellules à droite et cinq à gauche. Elles sont larges de 1^m^20 à 1^m^60, profondes de 1^m^40 et hautes de 2 mètres. Quelques inscriptions, presque illisibles, semblent présenter des noms propres du XVIe siècle, et paraissent bien postérieures au souterrain que M. Pinsard n'hésite pas à considérer comme un refuge ; d'autant plus que chaque chambre contient une banquette peu élevée et qu'on ne rencontre pas dans cette excavation les dispositions ordinaires aux carrières de pierres à bâtir.

2° *Description d'une hachette polie*, en eclogyte du Piémont, trouvée à Guignemicourt (Somme). Elle appartient à M. le comte de Landreville.

3° *Excursion à Buverchy*, canton de Nesle. On y voit dans le chœur de l'église un pavage en carreaux émaillés verts et jaunes. Deux d'entre eux, d'une dimension plus grande que les autres, portent la date de 1740, le nom du seigneur M. de Carvoisin, celui du curé et celui du marguillier. M. Pinsard avait cru y voir une pierre tombale; il ne persiste point dans cette interprétation en présence de l'opinion de M. de Marsy, qui y reconnaît avec évidence une inscription commémorative de la pose de ce dallage. La chapelle de Buverchy présente un chœur de la fin du xv° siècle. L'église d'Hombleux, dont la nef paraît remonter au xi° siècle, possède une tribune de la Renaissance qui offre de beaux panneaux sculptés et un buffet d'orgues de la même époque.

4° *Enumération et description des sépultures et objets découverts dans le cimetière mérovingien de Cayeux-en-Santerre*. A la fin du mois de juin de cette année, 233 sépultures avaient été mises à jour. Les armes, les vases, les bijoux extraits de ces tombes sont reproduits dans les remarquables dessins qui accompagnent cette étude.

5° *Objets recueillis par M. Leblan, de Caix*. L'attention doit se porter principalement sur un bracelet, deux fibules, deux débris de ceinture, en bronze, une fibule d'or montée sur bronze, datant du vi° siècle, curieux échantillon de l'art à cette époque, enfin une hache en silex cacholon tacheté de manganèse.

6° La dernière note, lue au nom de M. Pinsard, contient la *description de fragments divers* trouvés dans la maison portant le n° 35 de la rue des Rabuissons, entre autres d'un plat en terre dite de samos de l'époque gallo-romaine et d'un morceau de plat en terre noire.

Ces importantes communications sont accueillies avec le plus vif intérêt et chaleureusement applaudies.

La séance est levée à 3 heures 1[2.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 22,368 à 22,385.

Séance ordinaire du mardi 12 décembre 1893.

Présidence de M. Antoine, doyen d'âge.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Guerlin, Janvier, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Puisieux.

MM. Collombier et Codevelle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. de Guyencourt, président, Darsy, Oudin, Pinsard et de Witasse s'excusent de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

— M. le Président de l'Académie d'Amiens adresse une lettre d'invitation pour la séance publique.

MM. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly, Jarry, Pierre Dubois, l'abbé Francqueville, Lecomte, l'abbé Laignel, remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

Notre nouveau collègue, M. l'abbé Marsaux, envoie pour la bibliothèque de la Société, un lot de dix-sept notices dont il est l'auteur.

— M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour adresse une *Note sur quelques lécythes blancs d'Erétrie*. Madame Garnier offre un certain nombre de brochures sur la Picardie.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président annonce que le Conservateur du cimetière de la Madeleine a fait remettre au Musée une pierre aux armes de la famille Randon. Des remerciements lui sont votés.

— L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du Bureau.

M. Darsy est élu, à la majorité, président de la Société.

— Le Secrétaire perpétuel donne alors lecture d'une lettre, par laquelle notre savant et sympathique collègue déclare ne pouvoir, à cause de son âge et de l'état de sa santé, accepter aucune fonction.

L'Assemblée accueille cette communication avec le plus vif regret.

Il est procédé à un second tour de scrutin à la

suite duquel M. Joseph Roux est proclamé président de la Société, pour l'année 1894.

Après un premier tour de scrutin, dans lequel les voix pour la vice-présidence se sont partagées entre plusieurs de nos collègues, M. Dubois est élu, à la majorité, vice-président.

M. de Puisieux, avant qu'il ne soit procédé à l'élection du secrétaire annuel, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait l'année dernière en lui confiant cette charge. Il regrette de n'en pouvoir désormais continuer les fonctions. La Société s'incline devant les motifs sérieux présentés par M. de Puisieux, et M. le Président fait procéder au vote. M. l'abbé Boucher est nommé secrétaire annuel.

— M. de Puisieux entretient l'assemblée d'une plaque de cheminée aux armes des Pingré accolées d'un écusson fascé et chargé de coquilles, qui paraît être celui des d'Aguesseau. Cet objet appartient à un fondeur de Reims.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un mémoire adressé par M. Bréart, de Versailles, membre non résidant, sur la capitulation de Saint-Valery, en 1592. Ce travail très intéressant et vivement applaudi est renvoyé à la Commission d'impression.

— M. Pinsard regrette de n'avoir pu assister à la dernière séance. Il se serait fait un plaisir de servir de parrain à MM. Bréard et Comte, présentés sur sa demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1|4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 22386 à 22457.

RAPPORT

Sur le Concours d'Histoire (Prix Le Prince),

Lu dans la Séance publique du 3 Décembre 1893,

Par M. l'Abbé Boucher, (1).

Mesdames, Messieurs,

La Commission du Concours d'Histoire (Prix Le Prince) a eu, cette année, à examiner quatre mémoires.

Je vais essayer de vous en donner une idée, en vous disant l'appréciation qu'en ont faite mes savants collègues. Je tâcherai d'être, en peu de mots, leur interprête aussi exact que possible.

Le premier mémoire a pour titre : *Complainte en vieux vers français du* XIII[e] *siècle racontant l'histoire du Sire de Créqui, traduite en vers français.*

(1) La Commission était composée de MM. l'abbé Boucher, Durand, Janvier, Leleu et de Louvencourt.

L'auteur, en tête de son manuscrit, a pris soin de copier les données de notre programme : « Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie », ne s'apercevant pas que ces deux lignes renferment comme sa condamnation. Car son travail n'est pas un mémoire sur un sujet d'histoire ; mais il serait la simple publication d'une complainte du xiiie siècle.

Je dis : *il serait* ; car, aussi bien, ce n'est pas une complainte du xiiie siècle que cette histoire du Sire de Créqui. Les vers y riment un à un, avec alternance de rimes masculines et féminines ; tandis qu'au xiiie siècle, la rime n'est qu'une vague assonance, et l'on voit fort bien *pied* rimer avec *chef*, *France* avec *demande*, *péril* avec *chérubin ;* au xiiie siècle, les vers ne riment pas un à un, mais par *laisses*, c'est-à-dire par tirades d'une longueur indéterminée.

Cette complainte n'est donc qu'un pastiche, et encore assez mal habile ; et de plus elle a déjà été imprimée chez Devérité, à Abbeville, en l'an vi de la République.

Si les vers de l'auteur ne sont pas du xiiie siècle, ceux du traducteur ne sont pas de notre siècle : ils outragent trop souvent les règles les plus connues de la versification. Voici un échantillon pris au hasard :

La noble dame enfin, saintement résignée,
Permit à son époux de rejoindre l'armée,
Deux d'entre ses frères avec lui s'enrolèrent
Et vingt-sept écuyers sous ses ordres marchèrent.

Je ne ferai pas à mes auditeurs l'injure de leur souligner les fautes de cette stance, ils les ont soulignées eux-mêmes à la lecture.

Je n'étonnerai plus personne en disant que la Commission n'a pu attribuer de récompense à un travail qui ne rentrait même pas dans les données du programme.

Le second travail est intitulé : *Généalogie de la famille de Créqui suivie de la romance du sire de Créqui*. Encore la romance du sire de Créqui !

« Nous nous sommes borné — déclare l'auteur — à transcrire la généalogie de l'illustre maison de Créqui. Nous n'ignorons pas que l'on peut facilement trouver ce qui est nécessaire pour reconstituer la généalogie de cette famille. Le cahier que nous transcrivons a été rédigé au château de Dourier en 1730 et 1731 par Marie-Françoise de Créqui-Canaples. »

Ces aveux ne peuvent porter bonheur à celui qui les a faits. Car s'il s'est borné à transcrire, et si l'auteur est réellement la marquise de Créqui, c'est à elle que la Commission eut décerné le prix, s'il était dans les traditions de notre Société de couronner les morts des siècles passés.

Le manuscrit — il faut le dire — est très soigné, orné d'armoiries en couleur ; mais on y regrette l'absence de travail personnel. Ah ! si l'auteur avait éclairé les points obscurs de la généalogie, comblé les lacunes, donné quelques biographies, s'il avait tiré parti des autres archives qu'il avait

sous la main au château de Frohen, oh ! alors, il eut enlevé tous les suffrages, comme le dit sa devise : *omne tulit punctum*.

La romance du sire de Créqui qui complète ce manuscrit, bien que annotée et suivie d'un essai d'étude, n'a pas non plus enlevé les suffrages, pour les raisons déjà données tantôt.

Le troisième mémoire est intitulé : *Histoire de saint Crépin* Il débute par un prologue ; on se croirait à la première page d'un roman : « Quand de Paris vers Soissons, le voyageur emporté sur la longue voie ferrée, dont le ruban s'élance et s'enfonce au Nord-Est, regarde autour de lui, il croit monter peu à peu... » Malheureusement cette jeune imagination se fait encore jour dans maint et maint endroit. Plus loin c'est un lambeau de tragédie, plus loin ce sont des découpures de panégyrique. En élaguant ces passages, pour la critique desquels la Société des Antiquaires ne se connaît aucune attribution, on réduit facilement le manuscrit de moitié.

La vie et le martyre des saints Crépin et Crépinien sont loin d'avoir la saveur de l'inédit ; et cependant ils remplissent la majeure partie du travail.

La vie posthume — c'est le titre de la deuxième partie — nous offrirait plus d'intérêt, si elle renfermait plus de recherches personnelles et plus de documents nouveaux.

Cette histoire de Saint Crépin, que la Commis-

sion n'a pas cru pouvoir couronner, formerait très bien un volume de lecture édifiante et pourrait contribuer à réaliser le vœu que formule l'auteur, je veux dire : la restauration du culte de ces saints martyrs, dans le pays même qu'ils ont évangélisé.

Des quatre mémoires, le meilleur, sans contredit, est celui dont nous allons parler maintenant. Il porte pour titre : *Essai sur l'histoire de la Chartreuse du Mont-St-Louis, vulgairement, du Mont-Renaud-lès-Noyon.*

Ce travail est vraiment bon, sérieux, intéressant et rentre parfaitement dans le genre qu'exige le programme. L'auteur remonte à la fondation de cette chartreuse, en juillet 1308. A dater de 1391, l'auteur résume l'histoire de ce couvent, en groupant les faits sous le nom chaque prieur. Dans cette liste nous trouvons au moins un nom qui se rattache à Amiens, c'est celui de Dom Jean Judas, prieur de 1482 à 1494. Nous trouvons aussi des prieurs qui devinrent illustres. Je citerai Dom Innocent le Masson, natif de Noyon, prieur de 1668 à 1675. Il devint visiteur de la province de Picardie en 1669. Il fut élu prieur de la Grande-Chartreuse et Général de l'Ordre, presqu'à l'unanimité des suffrages, le 20 octobre 1675. A peine installé, il eût la douleur de voir la Grande-Chartreuse dévorée par les flammes.

Il la fit reconstruire telle qu'elle est encore de nos jours.

Il combattit activement le quiétisme et le jansé-

nisme, et publia plusieurs ouvrages dont l'un eut l'honneur d'être loué par Bossuet (1).

L'auteur s'arrête en 1789 en disant : « Nous aurions encore beaucoup de choses intéressantes à dire, en suivant dans leur destinée les débris de ce couvent, mais la date, où nous sommes arrivés, nous empêche de continuer ; la Société des Antiquaires l'ayant, avec sagesse, fixée comme une borne qu'il ne faut pas franchir. »

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas su que, si l'on ne peut choisir un sujet en deça de 1789, on peut au moins compléter un travail, qui commence au delà, pour le mener jusqu'à nos jours.

Suivent plusieurs pièces justificatives qui toutes ont leur intérêt, en particulier, le Nécrologe.

On a reproché à l'auteur de ne pas toujours indiquer suffisamment les sources où il a puisé et de citer trop souvent la notice de Malte-Brun, qui est sujet à caution.

A ce mémoire, qui renferme de solides qualités, la Commission a voté une récompense. Cependant en le comparant aux ouvrages couronnés les années précédentes ; elle a cru ne pas devoir lui accorder le prix dans sa totalité, mais seulement une médaille de vermeil de deux cents francs.

La Société avait aussi à décerner un prix offert par Madame Pinsard, qui a eu l'heureuse pensée de proposer une médaille d'or de deux cents francs

(1) Vie de Jean d'Alex d'Arenthen, évêque de Genève.

à l'auteur de la meilleure biographie des femmes picardes qui se sont illustrées dans la littérature, les arts, le dévouement à la patrie ou à l'humanité.

Aucun concurrent ne s'est présenté pour cette première fois. Nous avons la confiance qu'un sujet si vaste et si attrayant, tentera bientôt la plume de quelque laborieux, à qui nous serons heureux de donner la récompense promise, dans notre séance solennelle de la prochaine année.

RAPPORT

Sur le Concours de Topographie (Prix Garnier),

Lu dans la Séance publique du 3 décembre 1893,

Par M. Antoine. (1)

Mesdames, Messieurs,

Après les brillants discours et les intéressants rapports que vous venez d'entendre, je crois devoir être très laconique ; d'ailleurs un compte rendu de l'examen de plans topographiques ne comporte pas d'être traité longuement ; il demande au contraire une solution prompte, concise, et nette ; c'est ce que je vais essayer de formuler en

(1) La Commission était composée de MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard, architectes.



m'appliquant à être, aussi exactement que possible, l'interprête des observations émises par mes honorables collègues de la Commission, dont je suis l'organe.

Deux plans ont été présentés au Concours ; ils portent les épigraphes suivantes : l'un, *Mens agitat Molem* et concerne la ville de Chaulnes : l'autre, *Repetere memoriam*, concerne la commune de Camon.

Le premier de ces plans ne donne pas satisfaction au programme du Concours ; les habitations composant le groupe principal de la Ville de Chaulnes, sont dessinées sans aucun soin ; aucune parcelle de terrain aboutissant aux maisons particulières n'est indiquée ; les écritures sont en général mal faites ; les tracés et groupes d'arbres concernant les bois sont hors d'échelle ; la teinte générale appliquée est trop uniforme ; les lieux dits ne sont pas suffisamment limités, et l'orientation, rigoureusement demandée par le programme, n'a pas été tracée.

La légende mise dans l'angle du plan contient quelques renseignements intéressants, mais les indications historiques en sont contestables.

En résumé, la Commission dont je suis l'interprête a été d'un avis unanime pour décider que, tout en reconnaissant les efforts faits par l'Auteur du plan portant la devise *Mens agitat Molem*, il n'y avait pas lieu de lui accorder une récompense.

Le deuxième plan, portant pour épigraphe les mots *Repetere memoriam*, après examen minutieux, a été reconnu comme donnant pleine satisfaction aux exigences du programme du Concours.

Toutes les habitations, composant la commune de Camon, ont été tracées avec un soin minutieux, les parcelles de terrain attenantes aux maisons sont indiquées exactement ; les cours d'eau, étangs, prairies, rieux, sont teintés d'une façon très intelligible, les lieux dits sont bien définis, limités rigousement, et les écritures sont variées suivant les objets. Enfin les cotes de hauteur des différentes lignes de niveau du terrain ont été inscrites très lisiblement.

Quelques détails, mis en marge, concernant la Croix de l'Indict, sise à gauche de la route d'Amiens à Corbie, les ponts construits sur la Somme et communiquant d'Amiens et de Longueau à Camon, l'Eglise et la Mairie de cette commune, l'emplacement de l'ancienne borne de Camon, sont intéressants et présentés avec soin.

L'ensemble de ce plan est d'un aspect très satisfaisant, et je suis heureux de pouvoir dire que, sans aucune hésitation, il a été décidé que son auteur méritait d'obtenir le prix de 300 fr. attribué, par le programme du Concours, à la meilleure carte topographique présentée.

Avant de terminer le présent rapport, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'émettre ici quelques observations sur l'ensemble du Concours, de

façon à éviter aux concurrents, qui pourront se présenter ultérieurement, de donner aux légendes une extension plus grande que celle qu'elles doivent comporter.

La Commission, au nom de laquelle, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport, a été d'avis qu'il y avait lieu de limiter le concours de Topographie à la production de plans bien exacts, teintés et cotés avec tout le soin demandé par le programme; mais en évitant de transformer les légendes explicatives en appréciations historiques.

Ces appréciations, en effet, puisées à des sources plus ou moins sûres, laissant beaucoup à désirer au point de vue de leur exactitude, pourraient devenir des causes d'erreur soit dans les dates, soit dans les faits concernant l'histoire elle même.

La Société des Antiquaires a bien voulu approuver cette proposition.

En résumé, pour l'année 1893, le prix de Topographie offert par Madame Garnier, en mémoire de feu M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société, notre très regretté collègue, sera attribué à l'auteur du plan de la commune de Camon, plan au sujet duquel il n'y a que des éloges à produire.

UN FEUILLET DU REGISTRE

DE LA

QUOTIDIANE DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME D'AMIENS

EN 1354.

Par G. BOUDON

MESSIEURS,

Il y a tantôt deux ans, j'avais l'honneur de vous soumettre, au nom d'un ami, un lambeau de parchemin, enlevé d'un cartonnage sur lequel un relieur amiénois, quelque peu vandale, l'avait fixé. Ce débris d'un document plus complet laissait retrouver des articles d'un compte du chapitre de l'Eglise Notre-Dame d'Amiens vers la fin du xve siècle.

Vous avez bien voulu témoigner de l'intérêt pour cette communication. Je pense aujourd'hui obtenir, encore, votre bienveillante attention en vous signalant quelques passages d'une feuille que je vous prie d'admettre dans les cartons de votre Société, parchemin aussi enlevé sur la reliure d'un livre de commerce.

C'était le premier Grand-Livre ouvert par mon grand-père maternel qui, à l'âge de 16 ans, tint chez sa mère, Mme Becquet, la comptabilité de

la brasserie, rue St-Leu. Quelques comptes sont de 1813, mais la majorité est de 1814 et l'on peut admettre que les premiers sont des relevés postérieurement faits sur le journal, alors que les autres ont été transcrits au fur et à mesure des opérations.

Si c'est un indice pour l'époque où se faisait cet indigne emploi des feuilles de nos vieilles archives, il n'y a pourtant pas date certaine. Depuis vingt ans, on pouvait s'en servir pour de pareils usages, et il ressort que c'est dans les documents des vieilles maisons de commerce qu'il y a chance de recueillir sur des livres, reliés ainsi, des épaves fertiles en indications imprévues, sinon toujours importantes.

Les cotés extérieurs du parchemin offert sont bien maltraités. L'usage fréquent du livre de commerce, un Grand-Livre, en explique l'état.

Heureusement les parties, appliquées sur le cartonnage, renferment les points les plus intéressants.

Il s'agit d'un compte de la *quotidiane* du chapitre de l'église N.-D. d'Amiens en l'an LIIII, dit le compte, en 1354, comme le révèlent les caractères de l'écriture et les renseignements d'une page que je vais transcrire et discuter sans vous faire grâce d'un mot, ni même d'un chiffre et qui, appuyés sur les indications des manuscrits 516, 517, 518 de la Bibliothèque communale d'Amiens (1), et sur des

(1) Manuscrit 516. Bibliothèque communale d'Amiens. Notes pour l'histoire ecclésiastique d'Amiens.

sources imprimées, permettent d'affirmer la date du compte qui part de la Saint-Firmin-le-Confez 1353 pour finir à la Saint-Firmin-le-Confesseur 1354.

Les chanoines se divisaient en *mansionarii*, chanoines résidents, suivant les offices, remplissant les devoirs et les charges de leur dignité ou justifiant de leur absence par leurs fonctions ou leurs missions pour les intérêts du chapitre ou de l'évêché ; en *forenses* ou *foranei*, chanoines non résidents, occupant, dans l'Etat ou dans l'Eglise, de hautes situations qui les éloignaient, totalement, de la cité d'Amiens, mais dont l'inscription dans le chapitre illustrait ce corps d'un vif éclat.

Parmi ces derniers, je citerai pour justifier cette assertion quelques noms du XIVe siècle :

Mathieu Rouge Orsini, chancelier de l'église d'Amiens, neveu du pape Nicolas III, fils de Jean Cajetan Orsini, cardinal de Ste Marie in Portu, mort à Pérouse 1306 (1).

Jean III Bocamaza ou Buccamati (2), parent d'Honorius IV, chanoine 1302, évêque-cardinal de Frascati (Tusculum), mort à Avignon 1309.

Manuscrit 517. Bibliothèque communale d'Amiens. Recueil de pièces concernant le chapitre.

Manuscrit 518. Bibliothèque communale d'Amiens. Census communes decani et capituli Ambianensis scripti anno millesimo trecentesimo sexagesimo tercio.

(Ces trois manuscrits seront dorénavant désignés par les mentions Mt 516, Mt 517, Mt 518).

(1) Matheus Rubeus Ursinus Mt 516.

(2) Buccamatus Mt 516.

Jean le Moine, chanoine 1290, cardinal de S[t]-Marcellin et S[t]-Pierre, m. 1313.

Pierre de Chappes, chanoine 1315, trésorier de Laon, maître des requêtes, évêque d'Arras, puis de Chartres, cardinal de S[t]-Clément, m. 1336.

Hugues Roger (Rogeri), chanoine, évêque de Tulle, cardinal de S[t]-Laurent in Damaso, de la première promotion (1342) du pape Clément VI, son frère, Pierre Roger, abbé de Fécamp, archevêque de Rouen, puis cardinal de S.S. Nérée et Achillée et pape.

Les premiers chanoines, de *plein gros* ou *pleins gagnants* (1), avaient droit à des distributions manuelles en nature et en argent. En nature, c'était du pain, comme l'indique le parchemin qui note le prix de mouture du blé et, sous la rubrique, *pro labore*, la dépense pour la panification et la cuisson du pain du chapitre, *pro pane capituli* : en argent, une redevance fixée pour les offices de jour, de nuit, du dimanche et de différentes fêtes, qui a varié suivant les époques et les ressources de la quotidiane (2).

(1) M[t] 907. Bibliothèque communale d'Amiens. Compte et Etat de la quotidiane de l'Eglise d'Amiens que fait et rend François Canon prestre, chanoine et quotidianier d'icelle pour un an commençant au premier jour de septembre de l'année Mil sept cent vingt. (Ce compte sera cité sous la rubrique M[t] 907).

(2) Dans le cartulaire du chapitre de l'Eglise N.-D. on rencontre de nombreuses chartes concernant la quotidiane. Comme preuves il n'en sera désigné que trois, il en existe nombre d'autres.

Au xviiie siècle, la redevance en grains est convertie, en fin d'année, en espèces : au xive siècle, comme cela a été déjà signalé, les chanoines prenaient la redevance en nature.

Les distributions quotidiennes en grains et en espèces calculées sur le temps de présence des chanoines (1) étaient alimentées par des revenus spéciaux dont le recouvrement et l'emploi occupaient un chanoine, le *quotidianier* (2).

Voici, dans le siècle dernier, un résumé des chapitres ou grosses des recettes de la quotidiane (3):

En argent: dîmes, baux de moulins, de maisons à Amiens, de dîmes, de terres aux environs, censives.

En grains : dîmes, redevances sur les moulins de la ville, fermages de terres dans les pays circonvoisins.

Confirmatio Remensis archiepiscopi scripta de distributionibus cotidianis, mai 1211.

Le chapitre avait chargé quatre de ses membres de faire un règlement pour les distributions, Théobald prévost, Evrard chantre, Raoul le Sec et Pierre de Montdidier.

Le siège épiscopal était vacant et l'on demanda à l'archevêque de Reims de confirmer ce réglement. — Cart I, folio 169 recto et verso.

Charte de vidimus de l'évêque Evrard (1219) pour une bulle du pape Honorius III, De cotidiana distributione et de maranchiis. Cart. I, folio 139.

De terra empta apud Plachi ad opus cotidiane 1232. — Cart. I, folio 153.

(1) Dominus decanus ambianensis per decem menses, quolibet anno, personaliter debet residere. — Décision capitulaire de 1302 (Mt. 517).

(2) Mt 907.

(3) Mt 907.

En 1353-1354, le compte des grains qui sera abordé plus loin nous apprend que les dates extrêmes, points de départ et d'arrêt de la quotidiane, allaient aussi de la St-Firmin-le-Confez (1er septembre) à pareil jour de l'année suivante exclus, ou, du moins, oscillaient entre cette fête, comme limite d'ouverture ou de clôture, à quelques jours près et c'est ici la place de transcrire la liste des chanoines ayant, à cette date, touché espèces et grains.

« Nomina dominorum qui functi sunt hoc anno
« super distributiones cotidianas quarum summa
« est . . . . iii^{c} iiii^{xx} x lb. iii s. viii d.
« Primo (1). Dominus deca-
« nus (2) . . . . x lb. xii s. ii d.
« Magister scolasticus (3) . . vi lb. xii s.
« Dominus Hugo de Noelly (4). xxxiii lb. viii s. vi d.
« Dominus Raimbaldus de
« Joco (5) . . . . vi lb. viii s. iiii d.
« Dominus Lambertus de Di-

(1) Côté de l'évangile, côté gauche du Chœur.

(2) Messire Reginald de Fieffes, doyen 1336, mort 1361 (Mt 517). Il y eut vacance assez longue, car Robert de Croy ne fut élu doyen qu'en 1368. Voir ci-dessous.

(3) Messire Jean de Conty, écolâtre, 1350-1419 (Mt 517). Le Mt 516 le donne comme écolâtre en 1351 avec la mention : canonicus Sti-Nicolai.

(4) Messire Hue de Noyelles, Noyelles-s.-Mer (Garnier, Dict. Topog. du département de la Somme T. xxi, xxiv, Mémoires des Antiquaires de Picardie).

(5) Messire Raimbauld de Joco (?), chantre en 1367, m. en 1398. Il succéda comme chantre à l'évêque de Lectoure, Pierre Aureker (Ms 516, 517).



«	vione (1)	xxxv lb. x s. ii d.
«	Dominus Guido Kiereti (2) .	xix lb. iii s. ix d.
«	Magister Johannes de Au-	
«	tomno (3)	cii s. x d.
«	Dominus M. de Pinconio (4).	xviii lb. ii s. vi d.

(1) Messire Lambert de Divion. St-Pierre de Divion (Garnier Dict. Topog. op. cit.) Etait-il parent de Odon de Divion, pénitencier (1311-1322) ? Le Mt 518 renferme l'article suivant :

Dominus Lambertus de Divione pro prebenda sua de Sauchoy, in natali Domini, xxiii cap. cum iiia parte unius caponis.

(2) Messire Guy Kieret (de Kieret comme l'indique le génitif Kiereti), chanoine en 1334. Il reçut, dans sa maison, Charles le Mauvais quand, après sa délivrance du château d'Arleux, il vint séjourner à Amiens où il lui fut remis un sauf conduit pour aller à Paris auprès du régent. (Nov. 1357). Pendant les quinze jours qu'il passa en l'hôtel du chanoine, il s'était fait recevoir bourgeois de la cité. (Froissart, Edit. de la Société de l'Hist. de France T. V. p. 97 et var. p. 315 et suiv. — Chronique Normande du xive siècle, Edit. de la Société de l'Hist. de France p. 125). Guy Kieret, très dévoué au roi de Navarre, quitta la France, après l'exécution de son frère Henri, et se réfugia en Ecosse où il fut archidiacre de Glascow (1364).. Il obtint de rentrer sous la caution du comte d'Eu, du maréchal d'Audrehem, de Boort Quiéret, de Jean de Cayeu, de Jean de Moncheaux, de Robert de Hardenthun et d'autres (Lettres oblig. du 17 avril 1365, Secousse T. II. Preuves) Boort Quiéret était fils de Guy Quiéret, dit Boort, seigneur de Tours en Vimeu et neveu du chanoine (Gauvain Kieret, par M. de Belleval).

(3) Maître Jean de Automno ? Ce personnage prend-il ce titre d'un fief situé dans la vallée de l'Automne qui coule à Vez, Morienval, Béthisy, Verberie, pour se jeter dans l'Oise.

(4) Messire Mathieu de Picquigny, chanoine en 1341, pénitencier en 1358, m. en 1363 (Mts 516-517). Est-ce lui qui apporta, à Amiens, avec Charles Toussac, échevin de Paris, le sauf-conduit, donné par le duc de Normandie à Charles le Mauvais ? (Secousse, op. cit. Tome I).

« Dominus M. de Coquerello (1)	xx lb.	iii s.
« Dominus Robertus Kiereti (2).	xii lb.	iii s. viii d.
« Dominus Œgidius Asselin .		iii s. vi d.
« Magister Radus de Noeriis (3).		ii s.
« (4) Dominus prepositus		

(1) Messire Mathieu de Coquerel. N'y a-t-il pas là une erreur du scribe qui aurait mis M. ou lieu de Œ. (Œgidius)? Nous ne trouvons Mathieu de Coquerel chanoine qu'en 1375 et le M[t] 516 ajoute : nepos Cancellarii, episcopi Noviomensis, neveu du chancelier de France (1347-1349), Fremin de Coquerel, chanoine d'Amiens, doyen de Paris, évêque de Noyon. Il nous donne, au contraire, comme pénitencier, de 1351 à 1358, Œgidius de Coquerel, capellanus sancti Nicolai, qui était, vraisemblablement, proche parent de Mathieu, de Pariset de Coquerel (voir ci-dessous), et du chancelier Fremin.

(2) Messire Robert Kieret. — M de Belleval ne note pas, dans les généalogies qu'il a dressées, de chanoine de ce nom. On rencontre, comme frère du chanoine Guy, Robert Quiéret, écuyer, seigneur de Ramecourt, qui mourut fort âgé en 1380. Il avait été en garnison dans Douai jusqu'en 1340. Etait-il entré dans les ordres après cette date ? rien n'est parvenu à notre connaissance sur ce point. En tous cas, il existait bien un messire Robert Kiéret, chanoine d'Amiens; le M[t] 518 nous fournit l'article suivant:

Census de Ver

Robertus Quieres, canonicus ambianensis, pro domo sua sita inter vicum°....... et domum Guillelmi de Labeyee°° .

in nativitate domini	iii capones
in Pascha	v solidos
in festo Beati Petri ad vincula	v solidos
in festo beati Remigii	v solidos

° en blanc

°° Il est désigné plus loin sous le nom de Sohier, alias de l'Abbeye.

(3) M[e] Rade de Noyelles-en-Chaussée. Garnier, Dict. Topog. Op. cit.

(4) Côté droit dit de l'épitre.

« ecclesie (1). . . .	xxiiii lb.	v s.		
« Magister J. de Bougain-				
« ville	xxxiii lb.	vi s.	iii d.	
« Magister J. Radulphi .	xiii lb.	xv s.	viii d.	
« Magister Robertus Gui-				
« tart	xxiii lb.	xiii s.		
« Dominus Hugo Reste .	xxv lb.	vi s.	xi d.	
« Dominus Robertus de				
« Croy (2).	xii lb.	xiii s.	x d.	
« Magister G. de Frea-				
« viller (3)	xxviii lb.	xv s.		
« Dominus Petrus Ur-				
« sini (4)	xxxix lb.	xv s.	iiii d.	
« Magister Robertus de Seris (5).		lxvi s.		

(1) Messire le Prévôst de l'Eglise, Pariset de Coquerel (1350-1363) Mt 517.

(2) Messire Robert de Croy qui succéda, comme doyen, à Reginald de Fieffes 1368-1377. On lit, dans le Mt 516, qu'il était neveu de l'évêque Robert de Fouilloy, frère de Guillaume de Croy, écolâtre, avec lequel, pendant son canonicat, il fut, en 1341, exécuteur testamentaire de Jean d'Aubigny, évêque de Troyes, leur parent.

(3) Me Guy de Freaville. Friville-Escarbotin. Garnier, Dict. Topog. op. cit.

(4) Messire Pierre Ursin. Le manuscrit 516 l'inscrit comme parvenu au canonicat en 1361, il y a là une erreur. On lit, dans le même volume : Dominus de Rossembergh, nobilis genere et honestæ conversationis, clericus seu presbyter de regno Bohemiœ natus, ab Urbano cardinalis creatus (1384). Honorem hunc post longam deliberationem recusavit.

(5) Me Robert de Seris ? Est-ce Séri, dépendance de Beauquesne, ou Séri, fief de Terramesnil, ou Séry, dépendance de Bouttencourt (Garnier, Dict. Topog. op. cit.).

« Dominus Henricus Kiereti (1). xvii lb. xv s. iii d.

« Summa omnium distributionum cotidianarum « quas domini functi sunt hoc anno l iii^{to}, iii^{c} iiii^{xx} « x lb. iii s. viii d.

« De qua summâ integrali omnium distribu- « tionum cotidianarum solvi, ut dictum est in « deductione compoti mei presentis, medietatem « unicunque dominorum meorum secundum por- « tionem suam cujus summa est ix^{xx} xv lb. xxii d., « scuto pro xxx solidis, et valuerunt vi^{xx} x scutos « et xxii d. ».

Viennent, sur le recto et le verso du second folio, le prix d'achat du blé, les prix de la mouture et de la panification groupés par périodes de 28 jours du dimanche après St-Firmin-le-Confez 1353 au dimanche St-Firmin-le-Confez 1354.

Dès le premier abord, on est frappé du prix élevé du blé dans les premiers jours de Septembre 1353 : cette cherté continue jusqu'au 23 Novembre 1353, 57 fr. 75, l'hectolitre, en Septembre, 72 fr. 15, en Octobre, 86 fr. 60, en Novembre jusqu'à la

(1) Messire Henri Kuiéret, frère de Guy Kiéret, était aussi chanoine d'Amiens,

Il fut un fidèle de Charles-le-Mauvais. Après avoir obtenu, avec 300 adhérents au parti du roi de Navarre, rémission pour la tentative sur Amiens en 1358, il continua, négligeant le *camail* et *l'aumusse*, à vivre en partisan, le harnais sur le dos, se fit prendre à Cocherel et fut décapité à Amiens, mollement réclamé, comme clerc, par le chapitre, qui, d'après le continuateur de G. de Nangis, avait une médiocre opinion de sa vocation sacerdotale et n'avait pas à se louer de ses habitudes soldatesques.

TABLEAU I

Numéro des périodes	DATES EXTRÊMES DES 13 PÉRIODES DU COMPTE
1	2
I	Du Dimanche après St Firmin le Confez, 2 septembre, à la nuit du Dimanche St Michel, 29 septembre, 27 jours . . . .
II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant la St Simon et St Jude (28 octobre). . . . .
III	Du Dimanche avant Saint Simon et Saint Jude au Dimanche Saint Clément (23 novembre) . . . . .
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas apôtre (21 décembre). . . . .
V	Du Dimanche St Thomas au Dimanche après St Vincent, martyr (22 janvier) . . . .
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche quà cantatur Esto michi (dimanche de la Quinquagésime) . . . .
VII	Du Dimanche quà cantatur Esto ' michi jusqu'au Dimanche de Letare (4e Dimanche de Carême) . .
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche quà cantatur Quasimodo (20 avril). . . . .
IX	Du Dimanche de Quasimodo au Dimanche avant l'ascension de N.-S.. . . . .
X	Du Dimanche avant l'ascension de N.-S. au Dimanche après la fête de l'autel (Fête Dieu, feria altaris).
XI	Du Dimanche après la fête de l'Autel au Dimanche après St Martin d'été . . . .
XII	Du Dimanche après la St Martin d'été au Dimanche après St Pierre es liens . . . .
XIII	Du Dimanche après la St Pierre es Liens au Dimanche après St Firmin-le-Confez . . . .

* Le muid de chapitre = 6 hectolitres 859, le setier de chapitre = 38 litres 10.

TABLEAU I

ÉPOQUES DES VARIATIONS DU prix du blé. 3	PRIX DU BLÉ LE muid° de Chapitre. 4	RÉDUCTION EN FRANCS ET par hectolitre. 5
les 2 1res semaines	7 l. °° 4 s.	57.75
les 2 autres	d°	d°
les 2 1res semaines	9 l.	72.15
les 2 autres	d°	d°
les 2 1res semaines	10 l. 16 s.	86.60
les 2 autres	d°	d°
la 1re semaine	54 s.	21.65
les 3 autres	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	d°	d°
les 4 semaines	57 s.	22.85
les 2 1res semaines	79 s.	31.65
les 2 autres	72 s.	28.85
les 4 semaines	d°	d°
les 2 1res semaines	77 s.	30.85
les 2 autres	4 l. 12 s.	36.90
les 2 1res semaines	99 s.	39.70
les 2 autres	102 s.	40.90
les 4 semaines	108 s.	43.30

°°En 1354, la livre tournois = 55 francs valeur actuelle, le sou = 2 francs 75, le denier = 0 fr. 229.

Saint-Clément où le grain tombe à 21 fr. 65.

Alors la récolte est achevée, les grains sont rentrés, les labours d'hiver et les semailles terminés, et maintenant l'on bat et l'on alimente le marché.

La récolte a pu être bonne et faite dans de favorables conditions, car la trêve, conclue avec les Anglais (10 Mars 1353 v. s.) (1), permet de vivre tranquillement et de vaquer, sans trop d'inquiétude, aux travaux des champs.

Monseigneur Guy de Boulogne (2), cardinal légat, a bien mérité du pape, qui l'a envoyé pour s'interposer entre les rois de France et d'Angleterre et de son pays, car il est fils de Robert VII, comte de Boulogne et d'Auvergne, et chancelier de l'Eglise d'Amiens.

Toutefois la querelle des enfants de Navarre avec le favori du roi, Charles d'Espagne, terminée par de graves injures et la retraite des premiers, dans leurs terres de Normandie, est un évènement gros de menaces.

Charles le Mauvais fait assassiner le connétable (6 Janvier 1354) et aussitôt il sollicite, du comte de Flandre et des bonnes villes du Nord de la France, d'Amiens notamment, leur appui et leur

(1) La trêve fut signée entre le château et la bastide de Guines.

(2) Guy de Boulogne, dit Guy d'Auvergne ou Guy de Montfort, archevêque de Lyon, créé cardinal de Sainte-Cécile, puis cardinal-évêque de Porto et Sainte-Rufine, fut chargé de nombreuses missions et mourut à Lérida en 1373. (Mt 516, De Mas Latrie, Trésor de Chronologie).

intercession pour se ménager une bonne paix avec le roi Jean, mais il profite, aussi, du voyage de ses délégués à Bruges (1), pour s'entendre avec le duc de Lancastre qui lui promet, en cas de guerre, un secours de 200 hommes d'armes et de 500 archers.

Le cardinal Guy de Boulogne, infatigable, entreprend de parer à cette lutte entre parents et il parvient à faire le traité de Mantes (12 Février 1354) (2), mais cette paix était boiteuse et, si le roi de France avait eu peur de jeter le roi de Navarre dans les bras de l'Anglais, Charles le Mauvais avait continué à négocier avec Edouard sur les bases posées par Lancastre à Bruges.

Dès le dimanche de Quasimodo, il paraît y avoir une gêne en Picardie : d'abord on n'a pas pu faire grande réserve de blé depuis quelques années, puis on sent que les trêves avec l'Anglais, qui expirent en Avril 1355, ne seront pas renouvelées. La guerre avec l'ennemi sera compliquée par le concours du Navarrais qui a de nombreux partisans en Picardie et à Amiens, il faut donc remplir ses greniers, tout en vivant sur la dernière récolte, car, pour les blés provenant de la prochaine, ils ne paraîtront sur le marché que vers Octobre ou Novembre et l'on complétera, sur eux, son épargne pour l'avenir,

Aussi, dès Quasimodo 1354, le prix du blé

(1) Secousse. — Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre, Tome I pages 35 et 37.
(2) Secousse. — Op. cit.

varie, toutes les deux semaines, pour atteindre, à la clôture du compte, le prix de 108 s., muid de chapitre, ce qui représenterait aujourd'hui fr. 43.20 de l'hectolitre.

Le compte s'arrêtait par périodes de 28 jours et était libellé ainsi : (Je choisis la partie la plus lisible de ces articles.)

« Item a dominica die Sancti Clementis usque « ad dominicam diem Sancti Thome apostoli « empti sunt :

« P° pro prima septimana, ii modii, xii sestuarii,
« modius liiii s. valent . . . vii lb. iiii s.

« Et pro aliis tribus septimanis
« sequentibus viii modii, vi
« sestuarii, modius liii s. valent xxii lb. x s.

« Item pro moltura, vii ses-
« tuarii, sestuarius iii s., valent xxi s.

« Et pro labore . . . . . xxx s.

« Summa bladi xi modii vii
« sestuarii

« Summa pecunie . . . . xxxii lb. v s.

Ainsi le prix de la mouture s'acquittait en nature : le quotidianier notait, à la fin de chaque période, la quantité de grains qu'il avait donnée pour les frais faits au moulin.

La proportion de blé remis pour la mouture oscille entre 3 litres 534 et 4 litres par hectolitre passé sous la meule, soit une moyenne de 3 litres 716.

Mais la valeur du blé varie et le meunier trouve,

avec la hausse, une rémunération plus grande puisque le tantième de grains est sensiblement le même pour ses frais.

La colonne 5 du Tableau II donne le prix de la mouture évalué en argent pour six périodes où l'on a pu déterminer, avec certitude, les chiffres inscrits sur le parchemin. (1).

TABLEAU II

Numéros des périodes 1	DATES EXTRÊMES DES PÉRIODES 2	VALEUR de la mouture à l'hectolitre 3	PRIX de l'hectolitre 4	Evaluation en argent de la colonne 3 5
II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant St Simon et St Jude.	3 litres 731	72.15	2.70
III	Du Dimanche avant St Simon et St Jude au Dimanche St Clément	3 » 755	86.60	3.25
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas	3 » 534	21.65	0.765
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche Quà cantatur Esto michi.	3 » 676	21.65	0.795
VII	Du Dimanche Quà cantatur Esto michi jusqu'au Dimanche de Letare. .	3 » 603	21.65	0.780
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche Quà cantatur Quasimodo . . .	4 » »	22.85	0.915

(1) Les chiffres romains de la première colonne renvoient à la colonne 1 du tableau I. Même observation pour le tableau III ci-dessous.

L'inspection de ce tableau permet de voir les variations considérables provenant du mode de paiement en nature. Cet usage paraît être à l'avantage du meunier qui a déjà le son et les issues, déchets dont la valeur est considérée aujourd'hui comme payant ses services.

Au contraire, les frais de panification et de cuisson sont toujours évalués en argent et le boulanger a une rémunération sensiblement fixe.

Voici, pour les périodes déjà étudiées ci-dessus, la valeur actuelle de ces frais par hectolitre employé :

TABLEAU III

Numéros des périodes 1	DATES EXTRÊMES DES PÉRIODES 2	FRAIS de boulange par hectolitre 3
II	De la nuit du Dimanche St Michel au Dimanche avant St Simon, St Jude.	1.149
III	Du Dimanche avant St Simon, St Jude au Dimanche St Clément	1.219
IV	Du Dimanche St Clément au Dimanche St Thomas	1.093
VI	Du Dimanche après l'invention St Vincent au Dimanche Quà cantatur Esto michi. .	1.132
VII	Du Dimanche Quà cantatur Esto michi jusqu'au Dimanche de Letare	1.105
VIII	Du Dimanche de Letare au Dimanche Quà cantatur Quasimodo.	1.283

Les chiffres extrêmes sont 1.093 et 1.283 et donnent une moyenne de 1 fr. 163 pour les frais

de boulange par hectolitre de blé ayant servi à faire le pain des chanoines.

Quel pouvait être le prix du pain avec de pareils cours de blé ?

Sans vouloir abuser des chiffres, je suis heureux d'en citer d'officiels, la taxe du pain par les maieur et échevins, à une époque voisine, et de les traduire en valeur de notre époque.

Il s'agit d'un *espal de blé*, soigneusement fait le 25 avril 1365, et transcrit dans le registre M (1).

« L'an de grâce m ccc lxv, le xxv[e] jour d'Avril,
« par Jaque de Mareuil, eschevin, furent acaté ou
« marquié d'Amiens iii setiers du meilleur blé au
« prix de viii s. vi d. le setier, le gros de Flandres
« x d., lequel blé le dit Jaque fist maurre et en
« fist faire pain de ii d. p. qui estoient du pois.

« Est ascavoir de x onces et demie le pain et y
« en ot lx et ii pains blans.

« Pain a bourgois xiiii onces et demye pesant et
« y en ot lx et iii pains.

« Plat bizet pesant xii onces et demie et y en
« eust lxxvii.

« Et considére la somme de l'acat dudit blé, le
« revenue d'iceluy et settier et demi de son prisié
« a iii s. vi d. et auxi considere le revenue dudit
« pain, tout cousteng et en consideracion aux
« louages de maison, maisnies et ad ce que fuille

(1) Arch. munic. d'Amiens. Registre M. f[os] 24 verso et 25 recto.

« couste Est ordoné a faire pain du pois qui
« s'ensuit :
« estascavoirpaindeiideniersblanc pesant x onces
« » pain a bourgois du pois de xiiii onces
« » et plat bizet du pois de xii onces

En 1365, la valeur représentative de la monnaie est plus considérable, par suite des guerres avec l'Anglais, des luttes intestines avec le Navarrais, des révoltes de la Jacquerie, des ravages des compagnies et des efforts faits après le traité de Brétigny (1360) pour payer la rançon du roi Jean.

La livre tournois, qui, en 1354, représente 55 fr., monnaie actuelle, équivaut en 1365, à f. 75.85.

La livre parisis est donc de f. 94.80.

Le pain blanc de 10 onces (1) ou 286 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 f. 80 soit 2 f. 80 le kilogr.

Le plat bizet de 12 onces ou 344 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 f. 80 soit 2 f. 30 le kilogr.

Le pain à bourgeois de 14 onces ou 401 gr. coûtera 2 d. p. ou 0 fr. 80 soit 2 f. »» le kilogr.

Si l'on considére que, entre 1354 et 1365, la valeur de la livre a augmenté de 38 °/₀ (exactement 37.90), on peut calculer que

10 onces de pain blanc à ii d. p. seraient revenues en 1354, à 0 f. 496, soit le kilogr. à 1 f. 75

Le plat bizet de 12 onces et le pain à bourgeois de 14, coûtant également 0 f. 496, cela donne pour

(1) Une once, poids d'Amiens, vaut 28 g. 68.

le prix du kilogr. du premier 1 f. 45, pour le second 1 f. 25.

C'est là un aperçu qui permettra d'établir les autres prix du pain avec les chiffres variés du tableau I.

On peut conclure des exemples ci-dessus que la vie était bien difficile pendant la guerre de Cent ans et comprendre combien, avec les misères de l'invasion, les pillages des routiers, les révoltes de tout rang et de tout ordre auxquels se joignait la peste, ont dù être grands l'appauvrissement et la dépopulation de la France.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1893.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue des Études grecques, avril-juin, 1893. — 2° Annales du musée Guimet : Le Culte des morts dans le Céleste Empire et l'Annam, par MM. Bouinais et A. Paulus. Revue de l'Histoire des religions, mai-juin, juillet-août, 1893. — 3° Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires, tomes II et III. 4° Revue historique, septembre-octobre, novembre-décembre, 1893. — 5° Journal des Savants, juillet, août, septembre, octobre, 1893. — 6° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, n° 4, 1893, n° 1. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, n°s 1 et 2.

II. Préfecture de la Somme.

1° Travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme, tome XXXV. — 2° Département de la Somme. Conseil général. Rapport du Préfet, 1893. — 3° Département de la Somme. Conseil général. Procès-verbaux des séances, 1893.

III. Les auteurs.

1° Fêtes et réjouissances d'autrefois. Entrée de Marie de Médicis à Avignon, par M. Labande. — 2° Varia, 1891-1893, par M. le comte de Marsy. — 3° Les reclus de Toulouse sous la Terreur, par le baron de Bouglon. — 4° Victor de Beauvillé, sa vie, ses œuvres, par E. Coët. — Thibaut Poissant, sculpteur picard, 1605-1668, par Henri Macqueron. — 6° Le cabinet d'un amateur picard. Collection de M. Decrept, à Poix, par Emile Delignières. — 7° Le libre-échange en matière scientifique, par le comte de Marsy. — 8° Deux prévôts des maréchaux de France en Picardie au XVII° siècle, par G. de Witasse. — 9° Le Juif errant, par le chanoine Crampon. — 10° Journal du corsaire Jean Doublet, de Honfleur, publié avec introduction, notes et additions, par M. Charles Bréard. — 11° Le compte du clos des galées de Rouen au XIV° siècle, recueilli par René le Bourdellès, docteur en droit, procureur de la République à Redon, publié

et annoté par M. C. Bréard. — 12° Les Archives de la ville de Honfleur, notes historiques et analyses de documents, publiées par M. Charles Bréard. — 13° Notes sur Saint-Domingue, par Charles Bréard. — 14° La navigation des galères de Ponant, de Rochefort à Rouen, par Charles Bréard. — 15° Notes sur quelques lécythes blancs d'Érétrie par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — 16° La messe de Saint-Martin. — Les dix-sept brochures suivantes ont été offertes par l'auteur, M. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly (Oise). — 17° Représentations allégoriques de l'Eucharistle. — 18° Anciens *aournements* conservés dans le diocèse de Beauvais. — 19° Une corporation sous le patronage du Saint-Sacrement. — 20° Reliquaire de Villers-Saint-Sépulchre (Oise). — 21° Tapisseries de l'église de Vernon (Eure). — 22° Description de l'église de Chambly au XVIIIe siècle. — 23° Etude sur les vitraux de Triel. — 24° Chambly pendant la Révolution. 25° Instrument de Paix de l'église de Champagne (Seine-et-Oise). — 26° Diligences et chemin de fer, 1842-1892. — Notes pour servir à l'histoire de Chambly. — 27° Inscriptions de l'église de Bailleul-sur-Thérain. — 28° Notes d'un voyage en Touraine. — 29° Tournois de Chambly et de Bailleul-sur-Esches, 1519. — 30° Dais d'autel de Sérifontaine (Oise). — 31° L'abbé Longue-Épée, curé de Beaumont. — 32° Notice sur Claude Gaspard Maignieu, curé de la Villeneuve-le-Roy. — 33° Contribution à l'étude du gisement paléolithique de San-Isidro, près Madrid, 1re et 2me parties, par le baron de Baye.

IV. Sociétés Françaises.

1° Société nationale des Antiquaires de France. Bulletins, 1891 et 1892. Mémoires, 6me série, tome II. — 2° Mémoires de la Société des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, 3me serie, tome XXIX. — 3° Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1891-1892, tome I. — 4° Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5me série, tome I. — 5° Revue historique et archéologique du Maine 1893, 1er semestre. — 6° Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix, 2me série, tome VII. — 7° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1893, 2me semestre. — 8° Travaux de l'Académie de Rouen, 1891-1892. — 9° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze à Brives, tome XV, 3me livraison. — 10° Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle, 1893. Bulletin, 3me et 4me livraisons. — 11°

Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, 1891-1892, 2me partie. — 12° Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1893. — 13° Bulletins et Mémoires de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine, tome XXII. — 14° Bulletin de l'Académie Delphinale, 4me série, tome VI. — 15° Mémoires de l'Académie de Marseille, 1888-1892. — 16° Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise, tome XVII. — 17° Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, Mémoires, tome XXXIV. — 18° Société Havraise d'études diverses. Recueil de publications. 1892, 4me trimestre. 1893, 1er et 2me trimestres. Fêtes du centenaire de Casimir Delavigne. — 19° Mémoires de la Société des sciences et arts de Douai, 3me série, tome III. — 20° Bulletin de la Société Belfortaine, 1893, n° 12. — 21° Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain. Bulletin. 1893, n° 7. — 22° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XX, 4me et 5me livraisons. — 23° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, LIV, nos 4 et 5. — 24° Société Dunkerquoise. Le siége de Dunkerque en 1793. — 25° Société Linnéenne du Nord de la France, bulletin, nos 253-256. — 26° Société de Géographie, bulletin, 1892, 4me trimestre. 1893, 1er et 2me trimestres de 1893. Comptes-rendus des séances, 1893, nos 13, 14, 15 et 16. — 27° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, mai et juin 1893. — 28° Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer. Bulletin, tome XXIX, nos 4-12. — 29° Bulletin de la Société Dunoise, n° 98. — 30° Société archéologique de Bordeaux. Mémoires, tome XVII, 2me et 3me fascicules. — 31° Annuaire de la Société philotechnique, tome LI. — 32° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. Mémoires, tome XIII. — 33° Académie d'Aix, séance publique. Mémoires, tome XV. — 34° Société archéologique de Nantes. Mémoires, tome XXXII, 2me semestre. — 35° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest 1893, 2me et 3me trimestres. — 36° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XIII, 5me et 6me livraisons. — 37° Société régionale des architectes du Nord de la France. L'architecture et la construction, septembre-novembre, 1893. — 38° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane, juillet-octobre 1893. — 39° Académie de Montpellier, mémoires de la section des lettres, 2me série, tome I, nos 1, 2 et 3. — 40° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie de Clermont-Ferrand

2me série, nos 1-10. Mémoires. Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne Charlotte de Bréchard, étude historique par Edouard Everat. — 41° Mémoires de la Société historique du Cher, 4me série, tome IX. — 42° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 7me, 8me et 9me livraisons. — 43° Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, bulletin, tome IX, 2me livraison. — 44° Rulletin de la Société historique de Langres, tome IV. — 45° Société d'Emulation et des beaux-arts du Bourbonnais, Bulletin-revue, 1893, 2me et 3me livraisons. — 46° Société historique de la Charente, 6me série, tome II. — 47° Revue historique de Valenciennes, 1893. nos 6, 7, 8 et 9. — 48° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome III, n° 4. — 49° Société des antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 166. Mémoires. Usaiges et anciennes coustumes de la Comté de Guysnes. — 50° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne, 1893, 3me trimestre. — 51° Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome IX, 1er et 2me trimestres. — 52° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, n° 11. — 53° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drome, 107me livraison. — 54° Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille. — 55° Bulletin de la Société académique de Brest, 2me série, tome XVIII. — 56° Académie de Savoie, à Chambéry. Documents. Anciennes corporations des arts et métiers. Personnel ecclésiaItique du diocèse de Chambéry, 1802-1893, par L. Morand, sécrétaire perpétuel. — 57° Société archéologique d'Hippone, comptes-rendus, juin-octobre, 1893. — 58° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, livraisons 83me-89me. — 59° Recueil des travaux de la Société des sciences et belles-lettres de l'Eure, 4me série. tome X.

V. Sociétés Etrangêres.

1° Académie royale d'Amsterdam. Les notions fondamentales du droit civil par S. van Bemelen, tome I, n° 1. Le code du Mâhayâna, en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque, par J. J. N. de Groot, tome I, n° 2. Annuaire 1892. — 2° Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2me série, tome XVI. — 3° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas, tome XIV, 2me et 3me livraisons. — 4° Société d'histoire et d'archéologie de Genève,

tome I, 2me livraison, tome III, 3me livraison, tome V, 1re livraison. — 5° Académie royale de Belgique, annuaire, 1892 et 1893. Biographie nationale, tome XI, 3me fascicule, tome XII, 1er fascicule. Mémoires, tomes XLVIII, XLIX et L, 1re partie. Mémoires couronnés, collection in-4°, tome LII, collection in-8°, tome XLVI, Bulletins, 3me série, tome XXII, XXIII et XXIV. — 6° Revue belge de numismatique, 1893, 4e livraison. — 7° Annales de la Société des Antiquaires du Rhin. 94e livraison. — 8° Société royale des Sciences et de l'Université Georges Auguste de Göttingue. Mémoires, 1892 et 1893. — 9° Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Modène, 2me série, tome VIII. — 10° Comptes-rendus de l'Académie royale des Lynx, à Rome, série 5me, tome II, fascicules 5-8. — 11° Académie impériale des sciences de Vienne, section de philosophie et d'histoire, tome 127 et 128. — 12° Mémoires de l'Académie d'histoire et d'antiquités de Stockolm 1891-1893. Bulletin. — 13° Société historique de Styrie à Gratz. communications 1892, 1893. — 14° Table des annales de la Société archéologique de Namur, volumes XIII-XVIII. — 15° Communications de la Société impériale et royale de Géographie de Vienne, 1892. — 16° Revue de la Société historique et archéologique de Mayence, 1883, 1887 et 1893. — 17° Société impériale d'Archéologie de Russie, mémoires, 1892 et 1893. — 18° Eighth annal report of the bureau of Ethnology of the secretary of the Smithsoniau institution, 1891. — 19° Société historique de Berne, tome XIV, première partie. — 20° Communications de la Société d'art et d'Archéologie d'Ulm, 1893. — 21° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome IV, 4me et 5me livraisons. — Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4me série, tome XIII, 2me partie.

VI. Don de Madame Garnier.

1° De la rénovation littéraire en Provence par Gustave Dorieux 2° Guide du pèlerin à Notre-Dame d'Amiens par Charles Salmon. — 3° Extrait de ma vie rimée per Victor Dècle. — 4° Chès francs raideux, chanson picarde par Victor Dècle. — 5° Rapport sur le concours d'histoire locale par G. Lecocq. Société académique de Saint-Quentin, 1872. — 6° Lettre pastorale do Monseigneur Boudinet, évêque d'Amiens, pour le carême de 1873. — 7° Nouvelles réclamations de l'administration municipale d'Amiens contre des soumisiions et ventes de plusieurs biens patrimoniaux

de la commune, an v de la République Française. — 8° Programme de la Société d'agriculture du département de la Somme, lettre du préfet aux maires, 29 pluviose, an X. — 9° Arrêté des Consuls qui règle les costumes des sous-préfets, maires, commissaires de police, etc, 17 floréal, an VIII.

VII. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, n°s 1155-1172. — 2° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 2me et 3me livraisons. — 3° Le Bulletin monumental, 1893, n°s 3 et 4. — 4° Annuaire de la Société française de numismatique, 1892, janvier-décembre. Janvier-Octobre, 1893. — 5° Revue de l'art chrétien, 5me série, tome IV, 4me et 5me livraisons. — 6° Revue des questions historiques, 108me livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 1er TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 9 janvier 1894.

Présidence de MM. DE GUYENCOURT et ROUX.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. Cardon, Mallet et Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Guerlin, Soyez et de Witasse s'excusent par écrit de ne pouvoir se rendre à la réunion.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Circulaires, de M. le Ministre de l'Instruction publique, relatives à la 18me session des Sociétés des Beaux-Arts et des Sociétés Savantes. M. le Ministre accuse réception de 133 exemplaires de

la Picardie historique et monumentale et des fascicules 6, 7 et 8 de l'Album Archéologique destinés aux Sociétés correspondantes. Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Pays-Bas.

M. le Conservateur du Musée informe qu'il vient de faire transporter dans cet établissement une porte, en bois sculpté, provenant du château de Damereaucourt ; il a déposé sur le bureau l'empreinte d'un sceau de Jean Macias trouvé à Folleville. La Société félicite M. le Conservateur du zèle qu'il apporte dans la recherche des antiquités picardes.

— MM. Anglès, Eugène Gallet, Gaudechon, Dubois, Mallet, Adéodat Lefèvre et Villars remercient la Société de leur admission en qualité de membres non résidants.

— Le Président de la Société normande d'études préhistoriques propose un échange de bulletins avec notre Compagnie. Cette demande est favorablement accueillie.

— M. Charles Bréard, notre nouveau collègue, est très reconnaissant de l'accueil fait à son travail sur le siège de Saint-Valery. Il remercie la Société d'en avoir voté l'impression.

— M. Poujol de Fréchencourt rend compte sommairement des ouvrages suivants, offerts à la bibliothèque de la Société et les signale à l'attention de ses collègues.

1° *L'Art en Bourgogne* par M. Perrault-Dabot, archiviste de la Commission des monuments histo-

riques au ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. 2° Les *Congrès archéologiques d'Abbeville et de Londres en 1893*, par MM. le Comte de Marsy et Emile Travers. 3° *Les premiers compagnons de saint Vincent de Paul*, originaires du diocèse d'Amiens, par M. le Chanoine Roze, curé de Tilloy. 4° *Marteaux*, *casse-tête et gaines de haches néolithiques*, *en bois de cerf ornementés*, par M. d'Acy. 5° *Histoire de Saint-Valery*, par M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle l'installation du bureau.

M. le Président de Guyencourt prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Au moment où expire mon mandat présidentiel, laissez moi, selon l'usage, jeter un coup d'œil sur l'année qui vient de s'écouler. Comme tant d'autres, elle eut ses douleurs et ses joies. Ses douleurs, je ne veut point les raviver en vous rappelant nos deuils ; ses joies, je n'ai pas besoin de les énumérer, mais l'apparition de la Picardie historique et monumentale est certainement la plus grande d'entre elles, la cause de presque toutes les autres. Je ne veux pas non plus omettre de citer les dons importants et nombreux, faits au musée par notre Société, pendant le cours de 1893 et, en fin de

compte, peut-être suis-je en droit de m'écrier aussi :

O fortunatam natam, me consule, Romam ! (1)

pour emprunter à l'Antiquité l'un des vers les plus remarquables qu'elle nous ait légué, parce que c'est l'un des plus mauvais.

Je remercie en bloc, — selon une expression qui tend à faire fortune, — tous mes collaborateurs de l'an passé, tous mes excellents collègues, toujours si bienveillants pour moi. Ils ne douteront pas de ma sincérité. Et maintenant c'est du fond du cœur que je souhaite la bienvenue aux membres de notre bureau renouvelé, à Monsieur Roux, que vous avec voulu remercier de ses beaux travaux historiques et artistiques, en le nommant Président, à Monsieur Dubois, le chercheur infatigable en qui la complaisance semble s'être incarnée ; à Monsieur l'abbé Boucher qui, je le sais, nous ménage une surprise littéraire toute prête à éclore.

Mais une Société comme la nôtre estime peu les longs discours, c'est pourquoi je me hate de convier les nouveaux élus à venir occuper les places d'honneur dont ils sont si dignes.

Après avoir pris possession du fauteuil de la présidence et installé les membres du bureau, M. Roux s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

Le sentiment d'une grande conformité de vues

(1) Ciceron, cité par Juvenal, sat. VII. v. 120.

avec mon prédécesseur est, après votre indulgence, le principal motif qui me rassure alors que m'incombe la charge de lui succéder. Il m'est doux de la constater une fois de plus dès le début de ma présidence. Tous deux nous considérons les discours comme des hors d'œuvre dans les réunions d'une société qui se voue aux austères labeurs de la science. Pour l'histoire, en effet, la littérature ne doit être qu'un vêtement, dont l'harmonieuse simplicité laisse tout son relief à la vérité sans jamais en dissimuler la forme sous un amas d'ornements empruntés. Aux académies le soin de cultiver les lettres pour elles-mêmes ; le temps que nous leur consacrerions serait dérobé à notre tâche propre.

Je renonce donc à vous faire l'éloge des membres du bureau sortant, il serait trop long et d'ailleurs superflu. J'ajoute, toujours assuré du plein assentiment de M. de Guyencourt, qu'il nous faut éviter de donner la moindre apparence de fondement à certaines critiques dont l'écho nous est parvenu de divers côtés ; et mieux vaut refuser au mérite un hommage justifié que de le discréditer par des compliments dont la banalité rendrait la valeur suspecte.

Force m'est donc de me taire aussi à l'endroit de mes collaborateurs. Le plaisir que j'éprouve à vous remercier de me les avoir adjoints sera le témoignage le plus sincère de notre commune estime.

Mais aucune considération ne me dispense de

vous exprimer ma gratitude pour l'honneur que vous me faites en m'appelant à diriger notre Compagnie cette année. « Pas de fausse modestie » me disait l'autre jour un de mes aimables électeurs. Je suivrai son conseil et vous confesserai franchement combien je suis touché de cette marque de votre bienveillance. Ce serait en méconnaître le prix que d'apporter des réserves à l'aveu de ma satisfaction. Voulant éviter qu'un retour sur moi-même ne vint la diminuer, M. de Guyencourt cherchait à déguiser le caractère tout gratuit de cette faveur en faisant allusion à mes travaux photographiques. Hélas ! Messieurs, le soleil y joue le rôle le plus brillant, et s'ils m'ont mis en lumière, je reconnais humblement que je jouis d'un éclat emprunté ; mon zèle, du moins, s'efforcera de répondre à votre attente à tous les points de vue, et sans employer un vieux cliché, je vous promets d'avoir pour seul objectif la prospérité de notre chère Société.

Ces deux discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

Il est ensuite procédé a la nomination des diverses Commissions pour l'année 1894. Selon le règlement de notre Compagnie, la Commission d'impression est élue au scrutin secret. Elle se compose de MM. Crampon, Darsy, de Guyencourt, Janvier et Soyez. M. le Président désigne ensuite pour la Commission des recherches : MM. Antoine,

Durand, de Guyencourt, Janvier et Pinsard ; pour celle de l'album archéologique : MM. Durand, Pinsard et de Puisieux ; pour celle des achats de livres et manuscrits : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Durand, Leleu, Pinsard et Poujol de Fréchencourt ; et enfin pour la Commission des finances : MM. Boudon, de Calonne et Leleu.

— M. le Trésorier donne lecture de son rapport sur l'exercice de 1893.

MM. Henri Dubois, architecte à Paris, et Georges Digard, archiviste paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, présentés à la dernière séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.458 à 22.511.

La séance est levée à 8 heures 1/2.

FUNÉRAILLES DE MADAME GARNIER

Le 19 janvier 1894, les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, convoqués par lettre spéciale, se sont réunis au Musée, pour se rendre ensuite aux obsèques de Madame Garnier, née Marguerite-Victorine Carpentier, décédée à Amiens le 17 du même mois.

La Société avait tenu à rendre ainsi un dernier

hommage à la mémoire de son ancien secrétaire perpétuel, et à donner un témoignage de gratitude à la bienfaitrice qui, depuis le décès de Monsieur Jacques Garnier, avait offert chaque année un prix de Topographie en mémoire de son époux.

De nombreux membres non résidants s'étaient joints à leurs collègues pour accompagner le corps, qui après la cérémonie réligieuse fut transporté au cimetière de la Madeleine où eût lieu l'inhumation.

Séance ordinaire du Mardi 13 Février 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et Boucher.

MM. Brandicourt, Cardon, Mallet et Henri Macqueron, membres non résidants, assistent à la Séance.

M. Oudin s'excuse par lettre de ne pouvoir s'y rendre.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique. Les membres de la Société des Antiquaires de Picardie sont invités à envoyer une

délégation au 10me congrès des Orientalistes qui doit avoir lieu à Genève.

— MM. Louis Duthoit, Maurice Pascal, Digard, Henri Dubois, Dufourny, Dupont, Cocrelle, Dourlens et Devillers remercient le Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Lennel annonce que de nouveaux renseignements lui permettent d'affirmer d'une façon presque positive que la pierre trouvée à Montonvillers porte, comme l'avait du reste supposé M. de Guyencourt, le blason anagrammatique de Génevièvе de Marles accolé à celui de la famille de Lameth.

— M. l'abbé Gallois, curé d'Antheuil (Oise), lauréat du dernier concours, accuse reception de la médaille qui lui a été envoyée.

— M. Antoine informe M. le Président des travaux faits à la tombe de M. Bouthors, dont l'entretien incombe à la Société.

— M. Lefebvre-Marchand écrit que l'on a trouvé au mois d'octobre dernier, près de la gare de Chaulnes, un beau bronze de Germanicus.

— Le Secrétaire perpétuel appelle l'attention de ses collègues sur le dernier volume de la Société Smithsonniène et sur les inventaires fort curieux de l'hôtel et du château de Rambouillet publiés par la Société Archéologique de cette ville. Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants : *Généalogie de la Maison de Guillebon*, *originaire du Beauvaisis*

offerte par M. Edouard de Guillebon : *Un rétable eucharistique au Musée de Cluny*, *la chapelle et le pélerinage des saintes hosties* à Marseille-le-Petit, et l'*Antependium de l'Hôtel-Dieu de Pontoise* par M. l'abbé Marsaux, curé doyen de Chambly ; *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne. A M. Perrault-Dabot auteur de « l'art en Bourgogne* » par M. Anthyme Saint-Paul.

L'Assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— M. le Président lit un compte-rendu fort complet et très fidèle de l'*Histoire de Saint-Valery* par M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville.

— M. Boudon donne lecture du rapport fait au nom de la commission des finances. La Société adoptant les conclusions du rapporteur, approuve le compte du trésorier pour l'exercice 1893, le budget proposé pour 1894 et remercie M. Duvette de son excellente gestion.

Sur la proposition de M. Roux, organe de la commission d'impression, la Société vote la publication dans le format de l'album archéologique, du travail de M. Enlart, l'*Architecture romane en Picardie*.

— MM. Olivier de Boncourt, Cocquillard et le Comte de Waziers présentés à la dernière séance, comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

M. Dubois offre pour le Musée de Picardie, de la part de M. Camille Brachet, cultivateur à Wien-

court-l'Equipée, un vase trouvé au lieu-dit *les Romaines*, commune de Cayeux-en-Santerre (Somme). Des remerciements sont votés à M. Brachet.

— M. Durand donne lecture de la notice sur Saint Germain d'Amiens, qui sera publiée dans le troisième fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. Les héliogravures de cette église, dues au talent de M. le président Roux et qui illustreront cette monographie, sont mises sous les yeux de l'assemblée. De vives félicitations sont adressées à MM. Durand et Roux.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22,512 à 22,560.

La Séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du Mardi 13 Mars 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Cardon, Codevelle, Brandicourt et Amédée de Francqueville, membres non résidants, assistent à la séance ; M. l'abbé Boucher et M. Janvier s'excusent, par écrit, de ne pouvoir y prendre part.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Marcassin, notaire à Saint-Riquier, annonce, de la part des héritiers de Madame Garnier, que le prix de topographie sera encore decerné cette année, s'il y a lieu, mais pour la dernière fois.

— M. le Président s'est chargé d'exprimer à M. Marcassin, les sentiments de gratitude de la Société.

MM. de Boncourt, Cocquillard, Roy et le Comte de Waziers remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres non résidants.

— Sur la demande de M. le Bibliothécaire de la Sorbonne, la Société décide que son bulletin et ses mémoires seront envoyés à la Bibliothèque de la Sorbonne par l'entremise du Ministère de l'Instruction publique.

— Le Ministère annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis et accuse réception des exemplaires du bulletin de 1893, n° 3, destinés aux Sociétés correspondantes.

— M. Poujol de Fréchencourt signale, dans le Bulletin Monumental, une étude sur les filigranes des papiers lorrains et l'annonce d'une publication intitulée : *La France artistique et monumentale*. Il dépose sur le bureau les notices suivantes : *Le cimetière mixte de Chaloudry et le cimetière franc de Lucy-Ribemont* (Aisne), par M. Théophile Eck. — *Jean de Billy, premier valet de chambre du duc d'Orléans*, par M. Gaëtan de Witasse. — *Noblesse et Chevalerie de Flandre, d'Artois et de*

Picardie, publié par Roger, offert par M. de Guyencourt.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Président lit ensuite un rapport de M. Collombier sur des trouvailles faites récemment dans le département de la Somme. On a découvert à Demuin deux bagues d'argent, des monnaies de Jean le Bon, de Charles V et de Louis, comte de Flandre. A Gapennes, on a trouvé des monnaies en or, en argent et en bronze des rois de France qui régnèrent entre Louis XI et Charles IX et aussi des Philippe d'Espagne frappés dans les Pays-Bas. Les monnaies de Gapennes ont été recueillies par deux personnes différentes. L'un des trésors était contenu dans une petite cloche rectangulaire composée d'un métal où le fer dominait. M. Collombier désirerait que la Société combattit selon son pouvoir, même par la voie de la presse, la légende accréditée dans le public des campagnes, légende selon laquelle une part revient à l'État dans toute découverte. Par suite de cette croyance, beaucoup de ces trouvailles sont dissimulées et par là même perdues pour la science. Or, l'article 716 du Code civil attribue positivement la propriété d'un trésor à celui qui le découvre dans son propre fonds ; s'il est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

— MM. Narcisse Dupont et Valery Obry, manufacturier à Prouzel, présentés à la dernière

séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. de Calonne, dans un travail très documenté, explique la topographie d'Amiens, son organisation politique et hospitalière et le jeu de ses corporations au XIIIe siècle, lorsque s'élève le chef-d'œuvre de Robert de Luzarches.

— M. Durand demande quels renseignements on possède sur la primitive paroisse Notre-Dame d'Amiens, qui comprenait les cloîtres et l'annexe de Saint-Laurent, au faubourg de Beauvais ? Les renseignements à ce sujet font défaut.

— M. de Guyencourt signale à la Société la liste des maïeurs, premiers échevins et maires d'Amiens, qui vient d'être gravée sur des tables de marbre à l'Hôtel-de-Ville. Un grand nombre des noms qu'on y lit ont été mal ortographiés et tout le travail a été conduit avec une négligence regrettable.

— M. Darsy, à propos de la notice de M. Soyez sur la Cathédrale d'Amiens, publiée dans *la Picardie historique et monumentale,* revendique de nouveau, avec pièces à l'appui, l'honneur exclusif pour Alphonse Le Mire et Massine de Hennaut, sa femme, d'avoir fondé les orgues de la basilique ; honneur que M. Dubois a attribué à Jacques Frérot, d'après une pièce des archives de la ville. Selon M. Darsy, ce document aurait été interprété d'une façon fautive, et la famille de Jacques Frérot aurait simplement contribué à la construction des orgues, par la destination donnée,

après sa mort, à certaine somme provenant de lui. Les époux Le Mire n'en furent pas moins, comme l'indiquaient l'inscription funéraire gravée sur leur tombe et l'obit célébré par le Chapitre jusqu'en 1789, pour le repos de leurs âmes, les principaux bailleurs de fonds et promoteurs de l'œuvre. C'est ce qu'il convient de retenir dans l'intérêt de la vérité.

— M. Dubois déclare maintenir son opinion en faveur de Jacques Frérot, dont Le Mire n'aurait été que le mandataire. M. Dubois développera, à la prochaine séance, les motifs et les preuves écrites sur lesquels il se base.

— M. Guerlin donne lecture d'un travail de M. le chanoine Marle sur la prospérité agricole de Béthune au moyen-âge sur l'importance de son marché aux grains et sur la règlementation du commerce des céréales.

— M. Poujol de Fréchencourt entretient la Société d'une étude de M. Lefebvre-Marchand, déposée sur le bureau et traitant de l'hôpital de Fonchettes, près Roye. Les documents concernant la commune de Fonchettes remontent à Charles-le-Chauve. Un monastère, remplacé au xe siècle par une maladrerie, y aurait alors existé. L'hôpital lui-même, fondé par les seigneurs de Liancourt et d'Herly, devint sans objet après la disparition de la lèpre. Les biens furent attribués sous Louis XIV à l'hospice Saint-Nicolas de Ham qui, dès lors, dût remplir les obligations à eux attachées. Cet état de

choses amena de nombreuses contestations entre les deux pays. Elles n'ont été tranchées définitivement que depuis peu d'années.

Des renseignements extraits de notes laissées par M. l'abbé Luzurier, ancien curé de Fonchettes, viennent compléter l'histoire de l'hospice et de la chapelle Saint-Catherine — dédiée postérieurement à Saint-Médard, puis à la Sainte-Famille — qui en dépendait. Des fouilles exécutées, près de l'emplacement de cette chapelle, ont fait découvrir des antiquités mérovingiennes. Plusieurs dessins accompagnent le manuscrit de M. Lefebvre-Marchand, auquel la Société adresse tous ses remerciements pour cette intéressante étude.

— M. de Guyencourt lit un travail de M. Ris-Paquot sur les vignettes du papier timbré de la Généralité d'Amiens, depuis son origine en 1673 jusqu'à la Révolution. Ce travail, accompagné de dessins et de photographies, décrit avec une grande fidelité tous les types des timbres plus ou moins artistiques de la Généralité.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22561 à 22606.

La Séance est levée à 9 h. 3[4.

LA CAPITULATION

DE

Saint-Valery-sur-Somme en 1592,

par M. Charles BRÉARD.

La collection de manuscrits formée des papiers de Dom Grenier et qui porte son nom, contient un dossier important pour l'histoire de Saint-Valery-sur-Somme (1). A côté de notes, d'extraits et de copies, nous avons relevé un mémoire d'un médiocre intérêt, il est vrai, mais qui contient un chapitre intitulé : « Événements militaires. » C'est la nomenclature de faits classés chronologiquement, et que l'on nous dispensera de passer en revue, depuis Mérovée jusqu'au règne de Louis XIV. Des dates que ce mémoire offre à nous, nous n'en retiendrons qu'une, celle de l'année 1592, dont l'énonciation est suivie de ces lignes : « Le duc de « Nevers, par le commandement du Roy, prit la « ville de Saint-Valery sur les ligueurs et y laissa « une assez bonne garnison de François et « d'Allemands. Mais ceux d'Abbeville, par le moyen « d'un certain capitaine, estant entré par le château, « le 22 du mois de janvier, reconnurent la ville « pour les liguez. »

Le fait est exact, mais la date sous lequel il est

(1) Bibl. nat. mss. coll. de D. Grenier, vol. 28.

rapporté est erronée ; la remarque en a déjà été faite avant nous (1). Nous apportons un document qui fournit les éléments nécessaires pour donner au fait relaté plus de précision.

Avant de donner le texte de la pièce, nous voudrions exposer brièvement les circonstances auxquelles le document se rapporte.

En janvier 1589, après le meurtre des deux frères de Guise, la ville de Saint-Valery adhérait au parti désigné sous le nom de Sainte-Union, mouvement populaire à l'origine qui dégénéra en intrigues où la politique étrangère faisait son œuvre. Les ligueurs d'Abbeville, pour s'assurer l'accès de la Manche et la libre navigation de la Somme, envoyèrent un peloton de soldats se saisir du Crotoy et de Saint-Valery ; cette garnison se maintint dans les deux localités pendant plus d'une année. Mais le parti contraire, c'est-à-dire les royalistes qui disposaient de forces assez considérables, tenait campagne au nord et à l'ouest d'Abbeville. Au mois de juillet 1590, les royalistes occupèrent Saint-Valery. L'année suivante, en novembre 1591, ils enlevèrent par surprise la ville de Rue, puis se dirigèrent de nouveau sur Saint-Valery, redevenue ligueuse, et qui fut réduite par le duc de Nevers en personne (décembre 1591).

Pendant ce temps, l'armée royale était campée sous les murs de Rouen, où Henri IV s'était rendu

(1) *La Ligue à Abbeville*, t. II, p. 356-357.

vers les derniers jours de novembre : le siège de la capitale normande se continuait sans grands progrès du côté des assiégeants.

C'est sur ces entrefaites que le duc de Parme, sollicité par Mayenne et pressé plus encore par Villars, se mit en marche à l'effet de faire lever le siège de Rouen. Il quitta La Fére à la fin de décembre 1591, en y laissant la plus grande partie de sa grosse artillerie, et prit son chemin par le Santerre, se dirigeant sur Ham et Amiens. Là, il pouvait y avoir deux chemins pour marcher vers Rouen : les uns demandaient qu'on allât par Abbeville, Eu et Dieppe, dont on se serait assuré : c'était le plus long, mais celui qui aurait pu incommoder le plus Henri IV. Les autres voulaient qu'on se portât vivement dans la direction de Beauvais. Ce fut ce dernier chemin que les troupes de la Ligue suivirent avec lenteur et une certaine irrésolution.

A la nouvelle de ce mouvement offensif dirigé à travers l'Amiénois et le Vexin, on devait s'attendre à voir les petites places fortes, restreintes à leurs seules forces, isolées les unes des autres et en proie à des divisions intestines, on devait s'attendre, disons-nous, à les voir ouvrir leurs portes aux Ligueurs. C'est ce qui arriva pour Saint-Valery-sur-Somme dès les premiers jours de janvier 1592 : des soldats de sa garnison trahissant la cause royale livrèrent la ville et le château au capitaine d'Amerval, qui y commandait quelques mois auparavant. On régla les conditions de la capitu-

lation, et l'on accepta et l'on signa l'acte qui suit :

Capitulation de la garnison royaliste de Saint-Valery-sur-Somme, 12 janvier 1592 (1).

La reddition du gouverneur, capitaines, gentilhommes et soldats qui se sont trouvez en la ville de Saint-Walery après la surprinse d'icelle et du chasteau, eux y estants retirez en l'ésglise et en la tour de l'eschevinage ; leur composition est ainsi qu'il s'ensuit :

Les gentilhommes et capitaines sortiront chacun avec ung cheval et leurs espées pour toutes armes. Les enseignes et tambours demeureront dans ladite ville. Les soldats sortiront avec la baguette.

Leur a esté promis que le sieur d'Ecle les accompagnera jusques au Maio ou Sainct-Fremin ; comme aussy il leur donne sa foy et ses compagnons de les conduire seurement sans leur faire aucun desplaisir et que ledit sieur d'Ecle retournera aussy tost en la ville de Saint-Wallery. Et pour l'asseurance de ce que dessus, la capitulation a esté signée tant d'une part que d'autre. Faict à Saint-Wallery, ce xij^e de janvier 1592.

GDE. DAMERVAL. DELMENIM.
A. DE VAUTHOULT. FOCTHUM.
LE GRUBAULT. CHARLET.
Philippe DE BOUSSESSE.

(1) Bibl. nat. fonds fr. 3621, fol. 25.

Nous dirons peu de choses de la pièce en elle-même : les signatures en sont autographes ; elle permet de dater avec précision la reprise de Saint-Valery par les troupes aux ordres de Charles de Lorraine, duc d'Aumale ; elle est en outre le commentaire de la gravure allemande que M. Ernest Prarond a signalée (1) et dont nous avons pu examiner un exemplaire dans les collections de la Bibliothèque nationale. C'est une gravure à l'eau forte qui ne porte aucune signature, mais elle est de François Hogenberg. On y lit la date : « Am. January 1592 ; » à gauche, les mots : *Valeri auff der Sonn,* et, au bas, douze vers en langue allemande.

Nous ferons remarquer, dans la pièce qui précède deux noms de lieu : *Mayoc* et *Saint-Firmin.* Le premier, qui a une origine très ancienne, puisqu'il a fait parti du domaine privé de Saint-Riquier, se rapporte aujourd'hui à une simple ferme située à deux ou trois kilomètres du Crotoy ; le second désigne un hameau où s'élève une petite église. Quant au nom du capitaine d'Ecle qui les suit, il est, à notre avis, celui d'un officier de la Flandre wallonne venu mettre son épée au service de la cause catholique et du parti espagnol.

Arrivons aux signataires de la capitulation. Les ligueurs sont placés d'un côté, les royalistes sont

(1) *La Ligue à Abbeville*, t. II, p. 357.

(2) Collection Hennin, t. x, n° 1.002.

de l'autre. Nous ne pouvons faire connaissance avec aucun de ces derniers, tandis que Damerval, leur principal adversaire, nous arrêtera un instant.

Cet officier se rattache sans conteste à la famille d'Amerval, dont la branche cadette résida dans le Ponthieu et forma la branche des seigneurs de Fresne-sur-Authie, élection d'Abbeville. On en donne comme témoignage les armoiries reproduites ci-après, et dans lesquelles se voit l'écu des d'Amerval de Fresne : *d'azur à trois besants d'argent.*

Le capitaine-gouverneur de Saint-Valery-sur-Somme, en 1592, se nommait Godefroy d'Amerval. Suivant les quittances que nous transcrivons, il avait été porte-enseigne de cinquante lances des ordonnances sous les ordres d'André de Bourbon-Rubempré. Voici les deux quittances tirées du cabinet des titres (1) :

1574, 16 juillet. — Gaudefroy Damerval, sieur du lieu, porte-enseigne de cinquante lances des ordonnances du roy en la compagnie de M. de Rubempré, donne quittance de la somme de 200 livres tournois pour ses gages. A Abbeville, le xvj^e jour de juillet 1574. — Signature Gaudefroy Damerval. Scellée d'un cachet.

1578, 28 juin. — Gaudefroy Damerval, sieur du lieu, porte-enseigne de M. de Rubempré, donne quittance de la somme de 200 livres tournois pour

(1) Bibl. nat., cab. des titres, pièces orig. 53.

les gages de son état. A Abbeville, le xxviij[e] jour de juing 1578. — Signature G. Damerval. Scellée d'un cachet.

On trouve dans le *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* (1) la filiation de ce Gaudefroy d'Amerval. Il était fils d'Adrien d'Amerval, sieur du lieu, maréchal des logis dans une compagnie des ordonnances commandée par M. de Villebon. Il donnait quittance pour ses gages le 29 avril 1552 :

« Nous, Adrien Damerval, sieur du lieu, « mareschal des logis de la compagnie de quarante « lances fournyes des ordonnances du roy, nostre « sire, estans sous la charge et conduite de « Monsieur de Villebon, confessons avoir eu et reçu « comptant... la somme de trente six livres dix solz « tournois à nous ordonnée... tant pour nostre « estat ancien de mareschal des logis d'icelle « compaignie que... pour le quartier de janvier, « février et mars M. V[c] cinquante et ung, etc. Nous « avons signé la présente de nostre main et scellé « du scel de noz armes, le vingt neufiesme jour « d'avril, l'an mil V[c] cinquante deux après « Pasques. (2) »

A. Damerval.

Adrien d'Amerval est qualifié sieur des Marets-lez-Thérouenne dans une autre quittance de ses

(1) 2[e] édition (1876), col. 35 à 40.

(2) Bibl. nat. Titres scellés de Clairambault, vol. 4, fol. 125, pièce 78.

gages, du 24 janvier 1554. Il faisait usage d'un sceau que nous reproduisons (1).



L'écu est écartelé; les quartiers portent aux 1 et 4 des fasces et aux 2 et 3 une croix de Lorraine ; il est chargé en cœur d'un autre écu à trois besants ou trois tourteaux, timbré d'un heaume cimé d'une aigrette en éventail, supporté par deux lévriers à bec d'oiseau. La légende est formée de la devise : *Tant que vivré léal seray* (2).

Adrien d'Amerval, d'après le *Nobiliaire* cité plus haut, laissa sept enfants, dont Godefroy d'Amerval que nous avons vu signer la capitulation de Saint-Valery, en 1592. Les quittances que l'on a de lui sont scellées d'un cachet sur lequel sont figurées

(1) Bibl. nat. cab. des titres, pièces orig. vol. 53.

(2) C'est par erreur que M. de Belleval, qui donne cette légende dans le *Trésor généal. de la Picardie*, t. II, p. 4, n° 15, l'a lue ainsi : *Je seray tant que vivray*.

les armoiries suivantes qu'entoure le cordon de l'ordre de Saint-Michel.



Godefroy d'Amerval, écuyer, porte-enseigne de cinquante hommes d'armes, capitaine de Saint-Valery-sur-Somme, avait épousé, en 1561, Françoise Le Greffier, dont il eut un fils qui fut seigneur de Fresne et de Montigny et mourut en 1623.

Dans le même temps où Godefroy d'Amerval suivait l'armée catholique dans le Ponthieu, il est fait mention d'autres d'Amerval qui prenaient part à des combats dans le Beauvaisis et le Vexin. Tels étaient Nicolas d'Amerval, guidon de la compagnie des ordonnances sous la charge et conduite de M. de Crèvecœur, et Boniface d'Amerval, écuyer, sieur de Condecourt ou Condencourt, maréchal des logis d'une compagnie de cent lances des ordonnances du roi sous la charge de M. de Montmorency, en 1571 et 1572. Les quittances de ce Boniface

d'Amerval sont scellées d'un cachet figuré ci-dessous (1) :



La famille d'Amerval de Condecourt paraît s'être fixée dans le Vexin, où au dix-septième siècle elle avait pour représentant Samuel d'Amerval, chevalier, seigneur de Condecourt, dont la veuve, Catherine-Elisabeth de Gallet, épousa en secondes noces M. de Saint-Lambert et vivait en 1698 (2).

Mais nous ne rechercherons point si des liens d'origine ou de parenté ont existé entre ces d'Amerval : la filiation des familles nobles avant le xvie siècle est encore et probablement sera toujours pleine de confusions et d'obscurités. D'autre part, nos confrères ont trop l'habitude des documents généalogiques pour ignorer qu'un même nom de famille peut se trouver dans deux provinces, même dans deux paroisses voisines, sans que ces familles aient des rapports entre elles autres que cette

(1) Bibl. nat., cab. des titres, pièces orig. vol. 53.
(2) Arch. nat. M 260.

homonymie. C'est sans doute le cas pour les d'Amerval dont on vient de parler peut-être un peu longuement.

NOTE

SUR QUELQUES PIÈCES MANUSCRITES

Par M. F. Poujol de Fréchencourt

Messieurs, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau un dossier acquis, pour les archives de la Société, à M. Dumont, libraire à Paris, par la commission du legs Beauvillé. Il se compose des pièces suivantes, dont la plupart se rapportent à la seigneurie de Moyencourt en Santerre.

1° Du 17 octobre 1374 — Échange entre Jean de Moyencourt et Hue de Cressy.

2° Du 5 juin 1382. — Renonciation de Florent de Balastre, écuyer, et de Marguerite de Saucourt, sa femme, à la succession de sire Hue de Cressy.

3° Du 9 octobre 1394. — Accord entre Jean de Moyencourt et Marie de Cressy au sujet du fief et château de Moyencourt.

4° 1395-1396. — Testament de Regnault de la Chapelle et exécution testamentaire dudit dans

lesquels est circonstanciée la terre de Moyencourt et les fiefs et arrière-fiefs qui en dépendent.

5° 11 juin 1396. — Vente faite par la veuve et les exécuteurs testamentaires de Regnault de la Chapelle à Gérard d'Athies, archevêque de Besançon, et à Gérard d'Athies, son neveu, du fief de Moyencourt avec le « chastel de ladite ville, l'artillerie, canon et tout ce qui appartenoit et servoit à la deffence dudit chastel, la justice et seigneurie d'icelle ville, les terres, vuignes, près, etc., » moyennant la somme de 4.000 francs d'or.

6° 14 mars 1403. — Accord entre Simon de Moyencourt et Marie de Saucourt.

7° Copie sur papier du testament de Gérard d'Athies, chevalier, seigneur de Moyencourt, et exécution testamentaire dudit.

8° Du 11 février 1504. — Prise de possession par le bailli de Moyencourt au nom de messire Louis de Hangest, seigneur de Moyencourt.

9° La dernière pièce, qui n'est pas la moins intéressante, est le rôle des amendes et droits seigneuriaux du bailliage d'Amiens commençant au jour de saint Jean-Baptiste 1445 et finissant à la même époque 1446.

Je ne veux pas, Messieurs, terminer cette communication sans rappeler à votre souvenir le nom de Victor de Beauvillé. C'est grâce à sa libéralité que votre Commission a pu acquérir ces pièces intéressantes. Réunies à celles que nous

nous sommes procurées, depuis le décès de notre généreux et regretté collègue, elles augmenteront le précieux dossier qui fera suite, un jour, aux *documents inédits* publiés par l'historien de Montdidier.

UN MADRIGAL DE M. DE VILLE

Lecture faite à la Société des Antiquaires de Picardie à la Séance du 15 Décembre 1891,

Par M. ROBERT GUERLIN.

MESSIEURS,

Des causes futiles engendrent parfois des effets bien imprévus et bien disproportionnés !

La perte d'un seau mis jadis en feu deux villes de l'Italie, la conquête d'un lutrin révolutionna tout un clergé, onze méchants vers, tombés de la plume d'un Amiénois, bouleversèrent un instant le monde des lettres et furent l'origine d'une série d'évènements qui ne semblait pas à coup sûr, devoir découler d'un aussi mince point de départ.

Cette affaire, bien qu'elle ait été rapportée dans un ouvrage (1) assez récent, est fort oubliée de nos

(1) *Grimod de la Reynière et son Groupe*, par Gustave Desnoiresterres. Paris 1877. C'est dans ce livre que nous avons puisé la plupart des détails de la présente lecture et l'adage *cuique suum* nous fait un devoir de le déclarer ici.

jours et, notamment, dans notre ville. Elle n'a pas eu la bonne fortune de trouver un Tassoni ou un Boileau qui la travestit en poëme héroï-comique. Elle ne présente pas d'ailleurs, il faut bien le dire, un intérêt passionnant, toutefois comme elle met en scène l'un de nos concitoyens, je crois, Messieurs, que vous en entendrez le récit sans déplaisir.

Dans la seconde moitié du dernier siècle, le Bureau des Finances d'Amiens comptait parmi ses trésoriers un certain M. de Ville, magistrat des plus intègres, j'en suis convaincu ; orné, j'aime à le croire, de toutes les vertus de l'homme modèle et du parfait citoyen ; mais qui, en dehors de toutes ces qualités que nous voulons bien lui supposer, n'avait pas su se préserver d'un travers — oh ! mais d'un véritable travers — encore qu'il fut commun à cette époque ce qui est, assurément, une circonstance atténuante.

M. de Ville rimait à ses heures et, avouons-le, ses heures n'étaient malheureusement pas celles où soufflait le génie de l'inspiration.

Peut-être — et c'est ce qui expliquerait ce regrettable penchant vers les Muses, — peut-être M. de Ville avait-il laissé un grain d'ambition se loger dans sa cervelle : être président-trésorier de France, c'était fort beau, fort honorable, fort considéré, mais cela ne conduisait guère à l'immortalité ; tandis que les Lettres......!

Et cette pensée troublait le sommeil de M. de Ville. Ses poésies avaient été accueillies avec

quelque faveur dans sa ville natale : c'était déjà une satisfaction, sans doute, et une première étape vers la gloire ; mais la Province est un théâtre bien étroit pour le talent qui cherche à se faire connaître, pour le mérite qui aspire à briller de quelque éclat : il leur faut pour se développer à leur gré, une scène plus vaste ; il leur faut, en un mot, Paris : c'était donc à Paris que M. de Ville brûlait de produire désormais ses œuvres.

En ce temps, la vogue en matière de littérature appartenait sans conteste au *Mercure de France* : c'était cette feuille qui régentait le bon goût : c'est là que les fins lettrés recherchaient les précieuses compositions alors en honneur, c'est là que tout bel esprit s'efforçait de faire paraître ses sonnets langoureux et ses quatrains ampoulés. Être imprimé au *Mercure*, cela vous sâcrait, — ou était censé vous sâcrer — grand homme ; on conçoit après cela que l'ambition secrète de M. de Ville fut de voir ses poésies accueillies par cet arbître du succès.

Pour y parvenir, il eut recours à l'intervention d'un auteur assez obscur, avocat le reste du temps, qui se nommait Duchosal et avait quelques relations avec l'un des rédacteurs du *Mercure*, Fariau de S. Ange. Il espérait, grâce à cette protection supposée toute puissante, pouvoir affronter sans encombre l'examen sévère du jury, je veux dire de la Rédaction : malheureusement pour notre concitoyen, ce n'était pas assez d'une recomman-

dation, si chaleureuse fut-elle, pour donner à ses vers une valeur qui leur faisait défaut : ils furent jugés faibles, et pour cause, et, conséquemment, repoussés.

Sans doute méritaient-ils ce jugement ; mais comme une vérité qui n'est pas à notre avantage est toujours désagréable à s'entendre dire, M. de Ville fut extrêmement piqué de son insuccès : il le témoigna à Duchosal, ajoutant que S. Ange ne se fut pas montré si difficile et eût trouvé les vers excellents s'ils avaient chanté ses louanges et fait l'éloge de sa traduction des *Métamorphoses.*

Au demeurant, la chose n'était pas invraisemblable : et comme il eut été assez plaisant de la voir se réaliser, MM. de Ville et Duchosal s'entendirent pour mystifier le pauvre S. Ange et voici le tour qu'ils imaginèrent.

De Ville rima le madrigal suivant :

O toi dont la *plume hardie*
De la fable à la comédie
Passe toujours avec succès,
O toi ! qu'une *mâle harmonie*
Et que des accords toujours vrais
Placent, en dépit de l'envie,
Au haut du Parnasse français,
Sans vouloir *outrer* la louange
Je puis te faire un libre aveu :
Ovide chantoit comme un ange,
Saint-Ange chante comme un dieu.

Ce n'était pas un chef-d'œuvre, on le voit !

Duchosal ayant recopié les vers de sa main, y joignit une lettre d'envoi, qu'il signa, et fit parvenir le tout à S. Ange qui... tomba dans le piège. Soit qu'il ne fut pas insensible au grain d'encens brûlé en son honneur, soit, simplement, par égard pour le nom de son correspondant, il fit accepter le madrigal qui parut dans l'Almanach littéraire, sous la signature de Duchosal.

De Ville avait gagné sa gageure !

Nos deux compères avaient-ils eu d'abord l'intention de pousser plus loin cette plaisanterie, c'est ce que je ne saurais dire : Dans tous les cas il est certain que ses conséquences dépassèrent de beaucoup toutes leurs prévisions et qu'ils se virent entraînés dans la suite bien au-delà de ce qu'ils avaient cherché.

Le *Journal de Paris*, en rendant compte de l'*Almanach littéraire* parla des vers en question avec de grands éloges pour S. Ange et profita de l'occasion pour envoyer, en passant un coup de griffe à l'auteur présumé du madrigal qui s'était en mainte circonstance montré beaucoup moins bienveillant à l'égard d'autres de ses émules du Parnasse et passait pour plus enclin à la satire qu'à la flatterie.

Ici nous laissons la parole à l'auteur de l'ouvrage que nous avons mentionné en commençant.

« C'était dans la feuille du 8 janvier, dit M. Des-
« noiresterres (p. 124), qu'il était question de cela;
« la feuille du 10 insérait une lettre de Duchosal

« qui se défendait formellement d'être l'auteur de « l'épître à Saint-Ange, et d'une façon plus qu'im- « pertinente. On savait le traducteur des *Méta-* « *morphoses* d'une si prodigieuse vanité, qu'il « vint à la pensée de plus d'un de supposer que les « vers étaient de lui et qu'en les faisant paraître « sous le nom d'un autre, il avait voulu donner le « change au public. Signés d'un nom imaginaire, « passe ; mais du nom d'un homme auquel un « pareil endos pouvait ne pas convenir, c'eût été « d'une impudence inouïe. L'on attendait avec « impatience le 15 ; Saint-Ange en face d'un « pareil démenti, ne saurait garder le silence, et « l'on était curieux de voir quelles explications il « donnerait. L'attente ne fut pas trompée : le « numéro du dimanche contenait une réponse dans « laquelle il soutenait et confirmait son dire par « deux pièces accablantes pour l'adversaire, les « vers et la lettre d'envoi écrits de la main de « Duchosal. Pour le coup si ce dernier n'avait pas « poussé la plaisanterie au delà de toutes limites. « s'il n'avait pas calomnié Saint-Ange avec « une effronterie sans égale, c'était à n'y rien « comprendre. Le numéro du dimanche avait « été attendu avec plus que de l'impatience, « la feuille du 24 fut attendue avec fièvre. Elle « contenait quelques lignes de Duchosal assez « vagues et qui ne satisfirent personne. « D'après « mes deux lettres, vous deviez me croire sans « réplique, écrivait-il aux rédacteurs du *Journal*

« *de Paris* ; mais comme un trop long silence me « rendrait coupable, pour rassurer mes amis et « suspendre l'opinion publique, je vous prie de « me permettre d'annoncer que je ne suis point « inquiet sur ma défense, et qu'elle se trouvera « consignée dans un *Mémoire justificatif*, imprimé à la suite de mes *Adieux à la satire*, qui « vont paraître incessamment ».

« Ce n'était pas, toutefois, de cette sorte que la lumière devait se faire ».

A ce moment, en effet, parut en scène un nouveau personnage, encore bien connu de nos jours, celui-là ; c'était Grimod de la Reynière, le futur auteur de l'*Almanach des Gourmands*.

La Reynière était en relations avec Duchosal qu'il recevait à ses célèbres déjeuners philosophiques. C'était, si l'on veut, un titre pour qu'il intervint au débat, mais ce n'était pas le seul, ni même le principal motif de son intervention. La vérité est qu'il avait un compte personnel à régler avec S. Ange, lequel s'était précédemment approprié un madrigal écrit par lui, La Reynière, et l'ayant quelque peu modifié, l'avait fait paraître dans le *Mercure* (en 1780) sous son propre nom. C'est ce qu'on appelle du démarquage.

La victime de cette supercherie avait peu goûté «un procédé si malhonnête(1) » et s'était bien promis d'en tirer tôt ou tard une vengeance éclatante : la

(1) *Peu de chose* (Neufchâtel 1788).

querelle avec Duchosal venait à point lui en fournir une occasion favorable. Il n'eut garde de la laisser échapper.

En dépit de l'immense fortune de ses parents, La Reynière avait tenu à se faire recevoir avocat.

« Ce titre — continue M. Desnoiresterres — lui « permettait de donner à la plaisanterie un tour « judiciaire : le libelle prendra donc la forme d'un « mémoire à consulter ».

Le dit *mémoire* parut effectivement : il serait superflu d'en donner l'analyse ; constatons seulement qu'il trahit chez son auteur un sentiment de rancune peu généreux, car il persifle, ridiculise et bafoue à plaisir l'infortuné S. Ange, — fort bon homme cependant, à qui l'on ne pouvait guère reprocher, avec ce démarquage d'un madrigal — crime non pendable, — qu'une vanité immense, mais naïve et tout-à-fait inoffensive.

A l'appui du *Mémoire*, une lettre de M. de Ville à Duchosal, racontait par le menu l'histoire du petit complot tramé par eux.

Aussi la Reynière, fort de cet éclatant témoignage, estimait-il dans ses conclusions « que « Me Duchosal est bien fondé à demander une « déclaration du sieur de Saint-Ange par laquelle « il reconnaîtra qu'il n'est pas l'auteur des vers « qui sont le sujet de la consultation ; qu'il a droit « de répéter contre lui des dommages-intérêts « (applicables à œuvres pies) pour l'avoir faussement accusé d'une chose dont il n'avait qu'une

« certitude éventuelle et pour faire imprimer les « dits vers sans l'aveu de l'auteur ou dudit Me Du-« chosal...... ».

Ce mémoire eut deux éditions en cinq jours : c'est assez dire son succès : il excita un éclat de rire général aux dépens du malheureux défendeur, dont la fatuité comme nous l'avons dit était devenue proverbiale : les auteurs de la plaisanterie triomphaient donc sur toute la ligne et devaient se frotter les mains d'avoir imaginé un si bon tour. De Ville, Duchosal et... et... j'allais dire la Reynière, mais ce serait fort inexact. Si ce dernier, le principal auteur de cette comédie, avait d'abord partagé la satisfaction de ses compères, sa joie n'avait pas été de longue durée. A peine avait-il commencé à savourer sa vengeance qu'il eut à se repentir de l'avoir si malignement élaborée, car elle retomba sur lui-même.

Nous avons dit que c'était en qualité *d'avocat* qu'il avait composé le *mémoire à consulter ;* or, à cette époque, comme de nos jours, l'Ordre des avocats était singulièrement exigeant sur le chapitre de la tenue de ses membres et n'entendait pas que l'on compromit la dignité professionnelle par de semblables facéties.

Le pauvre la Reynière en fit l'expérience : il fut, suivant les uns rayé du tableau, suivant les autres, obligé de donner sa démission ; quelques-uns pensent que par considération pour son oncle, M. de Malesherbes, le Conseil de l'Ordre se con-

tenta de lui adresser une verte réprimande ; c'est un point qui n'est pas bien éclairci.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que Saint-Ange le menaçait d'un procès correctionnel ; que le marquis de la Salle, assez malmené dans une note du *Mémoire*, parlait de lui infliger une correction exemplaire, que ses meilleurs amis le tançaient à qui mieux mieux ; que Duchosal, voyant que l'affaire tournait mal, s'empressait de le désavouer : tant et si bien que ses parents, las de ses excentricités, en redoutant d'autres encore, obtinrent une lettre de cachet et le firent enfermer à Domèvre, avec la perspective assez vraisemblable d'être bientôt transféré à la maison de force de Mérinville, ce qui eut été pure cruauté.

La Reynière y échappa.

Mais, par un juste retour des choses d'ici-bas, lui-même se vit en butte pendant sa longue disgrâce, — alors par conséquent, qu'il n'était guère en état de se défendre, — à une triple mystification littéraire de la part de Rivarol et Champcenetz, qui firent paraître sous son nom des libelles auxquels il était tout-à-fait étranger. Même dans l'un d'eux se trouvait son portrait qu'il était censé avoir écrit en personne, et qui n'était en réalité qu'une satire due à la plume malicieuse de Rivarol.

Après tout, c'était la peine du talion et la punition méritée de ses sarcasmes envers autrui.

Grimod de la Reynière n'appartenant pas à la Picardie nous n'entrerons pas dans les détails de

ses revers, qui durèrent plus de deux ans. Quant à notre concitoyen, M. de Ville, bien renté, bien nourri, bien logé pendant ce temps, il n'en dut pas moins regretter s'il avait l'âme sensible — comme l'on disait à cette époque, — les malheureux vers qui avaient été l'origine de cette tempête et ne lui avaient, en définitive, nullement procuré la célébrité qu'il poursuivait.

Au surplus l'heure était à des préoccupations moins frivoles : la Révolution passait, supprimant du même coup lettres de cachet, fermiers généraux, présidents-trésoriers et Mercure de France, mais impuissante, hélas ! contre la vanité des auteurs et leur incurable susceptibilité, germe de nouvelles querelles et de nouveaux procès pour l'avenir.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1895.

Le Secrétaire perpétuel a l'honneur d'informer ses collègues que le Congrès des Sociétés savantes et la Session des Sociétés des Beaux-Arts s'ouvriront, en *1895*, le *16 Avril*.

Extrait du Programme du Congrès

Section d'Histoire et de Philologie.

1° Transformations successives et disparition du servage.

2° Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

3° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

4° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

5° Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes ; rechercher de préférence ceux qui sont particuliers à une région, et indiquer quelles différences ou quelles analogies ils présentent avec les jeux ayant existé ou subsistant encore dans d'autres parties de la France.

6° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

7° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

8° Recherches relatives à l'histoire de la marine française.

9° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

10° Etablir comment se faisaient, dans une région déterminée, le transport des correspondances et la transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

11° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

12° Étudier, dans une circonscription électorale de 1789, bailliage, sénéchaussée ou ville, la convocation des États généraux, les élections et les cahiers.

13° Etudier les délibérations d'une ou plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale.

14° Etudier dans un département, dans un district ou dans une commune, le fonctionnement du gouvernement révolutionnaire institué par la loi du 14 frimaire an II.

15° Étudier, dans un département ou dans un canton le fonctionnement du régime de la séparation de l'Église et de l'Etat sous le Directoire et sous le Consulat jusqu'au Concordat.

Section d'Archéologie

1° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

2° Rechercher en France et dans l'Afrique française les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède les originaux ou des dessins.

3° Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

4° Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

5° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département, réputés antérieurs à l'an 1000.

6° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

7° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

8° Signaler dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

9° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

10° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

11° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

12° Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

Section de Géographie historique et descriptive.

1° Signaler les documenrs géographiques manuscrits les plus intéress»nts (textes et cartes) qui

peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Etudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française.

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites ou imprimées ; cartes du diocèse, de provinces, plans de ville, etc.

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

4° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches etc., ayant renfermé des restes de l'époque quartenaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge de fer.

5° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les usages locaux, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Revue historique, janvier-février, mars-avril, 1894. — 2° Annales du Musée Guimet, tome XXV : Histoire des monuments de

la Basse-Egypte. Texte copte et traduction française, par E. Amélineau. Histoire des religions, tome XXVIII, nos 2 et 3. — 3° Revue des Études grecques, juillet-septembre, octobre-décembre, 1893. — 4° Le Journal des savants, novembre et décembre 1893. — 5° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XXI. — 6° Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, dressée, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par Robert de Lasteyrie avec la collaboration de MM. E. Lefèvre-Pontalis et E. S. Bougenot, tome II, 4e livraison. — 7° Annuaire des bibliothèques et des archives, 1894.

II. Les auteurs.

1° Histoire de Saint-Valery par M. l'abbé Caron, curé doyen de Saint-Vulfran, archiprêtre d'Abbeville. — 2° Les congrès archéologiques d'Abbeville et de Londres, en 1893, par MM. le comte de Marsy et Emile Travers — 3° Une belle page dans l'histoire du diocèse d'Amiens. Les premiers compagnons de saint Vincent-de-Paul originaires du diocèse d'Amiens par l'abbé Roze, chanoine honoraire, curé de Tilloy. — 4° Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne. A M. Perrault-Dabot, auteur de l'*Art en Bourgogne*, par M. Anthyme Saint-Paul. — 5° Un rétable eucharistique au musée de Cluny, par l'abbé Marsaux. — 6° Chapelle et pélerinage des Saintes Hosties à Marseille-le-Petit (Oise), par l'abbé Marsaux. — 7° Le cimetière de Chalandry (Aisne) et le cimetière franc de Lucy-Ribemont (Aisne), par M. Théophile Eck. — 8° Antependium de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, par l'abbé Marsaux. — 9° Jean de Billy, premier valet de chambre du duc d'Orléans, par M. Gaëtan de Witasse. — 10° Généalogie de la maison de Guillebon, originaire du Beauvaisis, in-4° de 226 pages, imprimé à Amiens, chez Piteux frères, 1893. Non mis dans le commerce. Don de M. Edouard de Guillebon. — 11° Noblesse et chevalerie de Flandre, d'Artois et de Picardie, par Roger. Don de M. de Guyencourt.

III. Sociétés françaises.

1° L'architecture et la construction dans le Nord, décembre 1893, janvier et février 1894. — 2° Société archéologique de Bordeaux, bulletin, tome XVII, 4e trimestre, tome XVIII, 1er trimestre. — 3° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1893, 10e et 11e livraisons, 1894, 1re et 2e livraisons. — 4° Comité

archéologique de Senlis, Comptes-rendus et mémoires, 3e série, tome VII. — 5° Société archéologique du Périgord, tome XX, 6e livraison, tome XXI, 1re livraison, — 6° Société historique et archéologique de l'Orléanais, bulletin, nos 150 et 151. — 7° Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, novembre et décembre, 1893, janvier 1894. — 8° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, nos 167 et 168. — 9° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XIV, 1re livraison. — 10° Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, tome XVII, 1er fascicule. — 11° Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, tome XIX. — 12° Mémoires de l'Académie Nationale de Caen, 1893. — 13° Mémoires de l'Académie de Toulouse, 9e série, tome V. — 14° Mémoires de l'Académie de Nîmes, 8e série, tome XV. — 15° Mémoires de la Société des Sciences historiques de l'Yonne, 47e volume. — 16° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1894, 1er semestre. — 17° Mémoires de la Société des Sciences archéologique de la Creuse, 2e série, tome III, 1re lirraison — 18° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 108. — 19° Bulletin de la Société des Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart, tome III, n° 5. — 20° Bulletin de la Société des Sciences et des Arts de Valenciennes, novembre et décembre 1893, janvier 1894. — 21° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°. n° 12. — 22° Société des Sciences et des Arts de la Sarthe, 2e série, tome XXVI, 2e fascicule. — 23° Société linnéenne du Nord de la France, bulletin nos 257, 258 et 259. — 24° Revue Savoisienne, publication de la Société florimontane, 1893, n° 6. — 25° Bulletin de la Société Dunoise, n° 99. Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. — 26° Bulletin de la Société des Science et Arts de Bayonne, 1893, 4e trimestre. — 27° Société archéologique de Rambouillet. Inventaires de l'hôtel de Rambouillet en 1666 et des châteaux d'Angoulême et de Montausier, publiés par Charles Sauzé. — 28° Mémoires de l'Académie de Vaucluse, tome XII, 3e trimestre. — 29° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1893, 4e trimestre. — 30° Bulletin de la Société historique de la Corrèze, à Brives, tome XV, 4e livraison. — 31° Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, tome XVI, 1re livraison. — 32° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, bulletin, février 1893 à février 1894. Mémoires, tome XXXI.

— 33° Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome XIII 34° Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome XXXVIII — 35° Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, 1893, tome II. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille, publié par M. l'abbé E. Morel, 1er fascicule. — 36° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1893, 1er semestre. — 37° Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1893, nos 1-4. — 38° Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XXXII. — 39° Revue archéologique du Maine, tome XXXIV 2e semestre. — 40° Société des Sciences et lettres du Loir-et-Cher. Mémoires, XIIIe volume. — Les métiers de Blois, documents recueillis et publiés par Alfred Bourgeois, archiviste de Loir-et-Cher, tome I. — Bulletin, 1893, janvier 1894. — 41° Revue de l'Avranchin, 1893, n° 8. — 42° Académie d'Hippone, comptes-rendus. — 43° Société philotechnique de Paris, Mémoires, 1893. — 44° Mémoires de la Société académique de l'Oise, tome XV, 2e partie.

IV. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de numismatique, 1894, 1re livraison. — 2° Historischen verein für Niedersachsen, Zeitschrist, Jahrgang, 1893. — 3° Proceedings of the American philosophical Society, vol. XXXI. — 4° Nachrichten von der Königlichen Gesellscahft der Wissenchaften zu Göttingen, 1893, 11-14. — 5° Académie royale d'Amsterdam, 1893, rapports et communications. — Quattuor carmina latina. — 6° Société Néerlandaise des lettres de Leide. — Levensberichen der afgestorven medeleden. -- Handelingen en Mededeelingen. — 7° De vrije Fries, Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en Taalkunde te Leuwarden, 1893. — 8° Smithsonian Institution. Bibliography of the chinookan languages by James Constantine Pilling, 1893. — Ninth annual report of the bureau of Ethnology, by J. W. Powel, 1887-88-90. — 9° Rendiconti della Reale academia dei Lincei, serie V, volume II, fascicoli 10, 11. — 10° Reale Istituto lombardo di scienze e lettere, rendiconti, serie II, volume XXV. — Memorie, serie III, volume XIX, fasciculo 1. — 11° Académie de Metz. Mémoires, 1888-1890. — 12° Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin, 4e série, tome XIV, 2e partie. — 13° Société impériale d'archéologie russe. Mémoires, tomes VI, VII et VIII. — 14° Nuremberg, indicateur des musées nationaux d'Allemagne. — Com-

munications. — Catalogue. — 15° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia 1893, april-september. — 16° Cercle historique et archéologique de Gand, bulletin, 1894, nos 1-3. — 17° Commission impériale archéologique russe. Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie. — Comptes-rendus 1882-1890 avec atlas. — Antiquités du Nord-Ouest de la Russie. — Antiquités Sibériennes. — Antiquités de la Russie méridionale. — Antiquités de la Russie du Sud-Ouest. — Recherches du professeur KoulaKovsky concernant une catacombe chrétienne de l'année 491, découverte à Kertch en 1890. — Inscriptions grecques et latines. — Etude sur un monument byzantin par MM. Strzygowski et Pokrowsky. — Nécropoles de Liada et de Tomnikoff, recherches de M. V. Iastréboff. — Recherches de M. Bertier de la Garde sur les monuments architecturaux de l'ancienne Chersonèse.

V. Revues périodiques.

1° Bulletin monumental, 6e série, tome VIII, nos 5 et 6. — 2° Annuaire de la Société française de numismatique, novembre-décembre 1893, janvier-février 1894. — 3° Revue de l'Art chrétien, 1893, 6e livraison. — 4° Revue des Questions historiques, janvier 1894. — 5° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1893, 4e livraison. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1173 à 1184.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 2me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 avril 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Guerlin et Janvier s'excusent, par lettres, de ne pouvoir se joindre à leurs collègues.

MM. Collombier et l'abbé Cardon, membres non résidants, assistent à la séance.

Depuis le commencement du bulletin de l'année 1893, n° 3, il y a eu erreur dans la pagination. Ce fascicule aurait dû commencer par la page 339 et non 239. Il y a donc lieu de revenir à la véritable pagination et d'inscrire en tête du présent numéro la page 495.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société plusieurs ouvrages provenant d'Allemagne.

— M. Morel d'Arleux remercie M. le Président de l'envoi qui lui a été fait du premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*.

Des lettres de faire-part apprennent à l'assemblée la mort de M. Liénard, de Verdun, l'un des membres du congrès réuni à Amiens en 1886, et de M. Bélin, maire d'Ailly-sur-Noye, qui avait offert récemment, au Musée de Picardie, plusieurs objets anciens. Le Secrétaire perpétuel est chargé de transmettre aux familles de MM. Liénard et Bélin les regrets de la Compagnie.

— MM. Valery Obry et Narcisse Dupont remercient la Société de leur admission en qualité de titulaires non résidants.

— M. Moreau adresse un nouveau fascicule de son magnifique album Caranda et M. de Guyencourt offre un ouvrage pour la bibliothèque. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel communique à l'assemblée plusieurs dessins envoyés par M. Comte, notre collègue. Les uns représentent la partie gisante d'un moulin antique trouvé à Albert — plan, coupe, élévation. — La meule en grès a un *rayonnage* parfaitement régulier. Au centre, elle est perforée pour le passage de l'axe

de la partie mobile. La bordure est ornée d'un mascaron représentant une tête humaine grossièrement sculptée, dont la bouche laissait s'échapper la farine. Les autres dessins reproduisent les fonts baptismaux de l'ancienne église d'Albert. La cuve octogonale était supportée primitivement par quatre colonnettes. Les huit pans sont ornés d'arcatures trilobées sur lesquelles on remarque des restes de dorure. Ces objets ont été acquis par M. Comte. La Société le remercie de son intéressante communication.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs journaux, entre autres le *Bosphore Egyptien*, dans lesquels se trouvent des articles sur les magnifiques découvertes de notre compatriote, M. Jacques de Morgan, dans la pyramide de Dachour. De nombreux applaudissements saluent le nom de M. de Morgan.

— M. l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelles, adresse une note sur quelques dictons picards et usages locaux de sa paroisse.

— M. Pinsard signale la découverte de plusieurs tombes anciennes, contenant des vases, dans le sol de la vieille église d'Albert. M. Comte veut bien se charger de surveiller les travaux de démolition et d'aviser la commission des recherches, s'il y a lieu de le faire.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'un compte-rendu détaillé d'ouvrages remarquables à tous les points de vue et magnifique-

ment illustrés, envoyés à notre Compagnie par la Commission impériale d'archéologie de Russie. Les fouilles exécutées par cette Société ont été faites avec le plus grand soin et sous la protection efficace du gouvernement ; aussi ont-elles été couronnées de succès. Nous aurions beaucoup à apprendre à ce point de vue. La primitive cité de Chersonèse a été fouillée jusqu'au sol vierge. Des sarcophages grecs, en bois, y ont été découverts ; ils offrent le plus haut intérêt. Dans les gouvernements de Grodno, de Vitebsk et d'Ienisseisk les antiquités préhistoriques surtout ont été abondantes. Une catacombe chrétienne, datant de l'année 491, a été découverte à Kertch ; elle est riche en inscriptions. Le bouclier trouvé à Kertch est une pièce exceptionnelle. Il présente une image de l'empereur Justinien. La nécropole de Liada n'a pas fourni moins de 2000 objets, presque tous découverts dans des sépultures de femmes. Ce cimetière daterait des xe et xie siècles.

Dans le gouvernement de Kiew et en Volhynie, plus de 300 tumuli ont été explorés parmi les 7400 que l'on y rencontre. Peu d'armes ont été trouvées, mais des ustensiles de ménage en abondance. Ces tombeaux ont été élevés par une population agricole et paisible.

Enfin dans une étude sur l'art byzantin en Russie, par M. Bertier de la Garde, (un nom bien français, nous semble-t-il), il est prouvé que cet art n'a jamais eu de caractères originaux en Russie,

mais qu'il a toujours procédé directement de la métropole.

Des félicitations sont adressées par l'assemblée à la Commission impériale d'archéologie de Russie et des remerciements à M. Poujol de Fréchencourt.

— M. le Président annonce qu'une lettre signée par plusieurs membres de la Société a été présentée à Monseigneur l'Evêque d'Amiens pour le prier d'user de sa haute influence dans l'intérêt de la conservation d'un monument du XVIe siècle, l'église de Montières-lès-Amiens, menacée, comme tant d'autres, d'une destruction regrettable et injustifiée, si bien que l'on peut prévoir le temps prochain où la Picardie ne possèdera plus d'anciennes églises rurales. Monseigneur veut bien assurer la Société qu'il s'occupera avec le plus grand soin de cette affaire.

— MM. de Guyencourt et Billoré entretiennent l'assemblée de certains faits regrettables, qu'il serait bon de signaler aux autorités compétentes, pour en éviter le retour. On empêcherait ainsi les dégradations qui journellement se produisent au détriment des sculptures extérieures de notre belle Cathédrale.

La Société décide que plusieurs de ses membres se rendront auprès de Monseigneur pour appeler son attention sur les faits signalés par nos deux collègues.

— M. Collombier entretient l'assemblée d'une intéressante découverte de monnaies faites récem-

ment, à Abbeville, rue Saint-Vulfran, chez M. Bignon.

— M. de Guyencourt lit au nom de M. Pinsard plusieurs travaux dont le procès-verbal donne l'analyse suivante :

1° *Enceinte fortifiée de Mailly-Maillet.* — Elle est située dans un bois et sa forme est trapézoïdale. Sa superficie mesure près d'un hectare, les fossés et l'agger du retranchement sont encore assez bien conservés. Un chemin moderne traverse l'enceinte, qui peut remonter jusqu'à l'époque gauloise ou simplement mérovingienne, et est peu connue même des habitants de Mailly. Elle a été signalée par M. Comte.

2° *Les fosses du bois de Mailly-Maillet.* — Elles sont fort nombreuses, mais trois d'entre elles seulement ont été étudiées. De forme ovale, elles sont situées près de l'enceinte. L'une, assez irrégulière, a cinq mètres de profondeur à une extrémité de son grand axe, deux mètres seulement à l'autre. Les deux diamètres de la seconde mesurent au niveau du sol 31 et 39 mètres. La troisième fosse est plus petite, mais elle se fait remarquer par une sorte de descente inclinée, qui la prolonge vers le nord. Ces excavations remontent à une très haute antiquité et ont peut être servi d'habitations. Le temps les a beaucoup modifiées.

3° *La butte de Martinsart.* — Elle est connue sous le nom de la *Montinette* et recouvre une superficie de 1.030 mètres, environ. Sa forme,

d'un ovale irrégulier, ne présente aucun des caractères d'un camp. L'usage de cette levée de terre est inconnu, son origine doit se perdre dans la nuit des temps, mais au moyen-âge le seigneur de Martinsart avait, dit-on, l'habitude d'y réunir ses vassaux. Cette motte a été également signalée par M. Comte. De beaux plans accompagnent les communications de M. Pinsard. M. le Président remercie au nom de l'assemblée notre zélé collègue.

— M. Dubois demande la parole pour revenir sur la question de l'origine des orgues de la cathédrale d'Amiens. Il cite des textes qui semblent en attribuer l'honneur exclusif à Frérot. M. Darsy répond en invoquant les titres fournis par les archives du Chapitre de Notre-Dame. Le Myre y est particulièrement désigné comme donateur des orgues. M. de Calonne croit que les deux opinions sont conciliables. Frérot aurait donné des fonds pour contribuer à la confection de l'instrument et Le Myre aurait surtout dépensé son activité pour mener l'entreprise à bonne fin, si bien qu'il aurait fait oublier le véritable bailleur de fonds (1).

— MM. l'abbé Bouthors, aumônier de l'hospice de Saint-Riquier, Leroux, organiste à Saint-

(1) Voir sur cette question : Notes sur les orgues de la Cathédrale, par M. Dubois ; bulletin de la Société, tome XI, pages 101 et 202. Etablissement des grandes orgues, par M. Darsy, bulletin, tome XI, pages 113 et 210.

Martin, Cauchetier, avoué près le tribunal civil, Eugène Delattre, Poujol de Molliens et Martin-Sabon, membre de la Société française d'archéologie et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, présentés à la dernière séance, comme titulaires non résidants, sont admis en cette qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.607 à 22.669.

Séance ordinaire du mardi 8 mai 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Brandicourt, l'abbé Cardon, Collombier, Emile Gallet et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. l'abbé Boucher s'excuse de ne pouvoir y prendre part.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— MM. l'abbé Bouthors, Cauchetier, Delattre, Leroux, Martin-Sabon et Poujol de Molliens remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre parmi ses membres.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse, pour la bibliothèque de la Société, des ouvrages provenant de la Belgique et des Etats-Unis.

— La Société française d'archéologie tiendra cette année, à Saintes et à la Rochelle, son 61ème congrès. M. le Directeur espère que notre Compagnie voudra bien y prendre part et lui adresse le programme des travaux.

M. Lafollye, notre collègue, architecte à Paris, doit se rendre au congrès de Saintes, la Société le délègue officiellement pour l'y représenter.

— M. Janvier est nommé délégué officiel au congrès de la fédération historique de Belgique.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau plusieurs journaux qui rendent compte des fouilles pratiquées en Egypte par M. de Morgan, et les ouvrages suivants offerts par les auteurs : *Etude comparative sur les diverses cathédrales de France* par M. Barr Ferrée; — Etude sur le *Manuscrit de Carpentin*, le *Théâtre d'Amiens et les sculpteurs Carpentier*, les *Serviteurs d'autrefois*, par M. Robert Guerlin. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— La Société archéologique de Senlis demande des renseignements sur la famille de Sorel. M. de Witasse veut bien se charger de répondre.

— M. Collombier rend compte d'une trouvaille de monnaies, appartenant au règne de Charles VI, trouvaille faite à Equennes, canton de Poix.

— A l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Henri Debray, survenue le 7 mai 1893, M. de Guyencourt lit une notice nécrologique sur le regretté défunt.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture, au nom de M. de Jancigny, de la copie d'une charte, en français, d'Adelaïde d'Avesne, dame de Guyse, — du 19 février 1189 — réglant un accord entre l'église Sainte-Benoite d'Origny et Guion, chevalier de Lerzy.

Elle est accompagnée de nombreuses notes historiques et explicatives et d'un dessin du filigrane du papier ayant servi pour la copie de 1564.

Le fief de Lerzy, terre d'église, relevant de l'église et de l'abbaye d'Origny avait pour tenancier Guion, chevalier de Lerzy.

Une contestation s'étant élevé entre ce dernier et l'abbesse d'Origny, au sujet de la portion des dîmes et autres redevances du fief de Lerzy, revendiquées par chacun d'eux, la cause fut soumise à l'arbitrage d'Adélaïde, dame de Guyse, suzeraine des parties, et réglée par un accord qui fait l'objet de la charte du 19 février 1189.

La copie dont il est donné lecture, au nom de M. de Jancigny, n'est pas relevée sur l'original. Elle n'est que la reproduction d'une copie sur papier de format in 4°, attestée par les notaires

Martin et Fontaine et datée du 23 mars 1564. D'après le style de l'acte, les formes de langage et l'orthographe des mots, notre collègue ne semble pas douter de l'exactitude de cette copie et de l'authenticité de la charte qu'elle reproduit.

Le Président remercie M. de Jancigny au nom de l'assemblée. Plusieurs des membres présents reconnaissent, avec l'auteur du travail qui vient d'être lu, l'importance et l'intérêt que pourrait présenter cette charte, en français, si elle existait encore ; mais ils se demandent si la copie de 1564 n'est pas une traduction, ce qui leur semble assez probable.

— M. Guerlin signale un article de Melle Stockes dans le journal anglais l'*Académie*. L'auteur s'occupe des coutumes funéraires du comté de Wexford, identiques à celles que M. Darsy a retrouvées dans les environs de Gamaches, notamment en ce qui concerne l'usage de planter de petites croix de bois, à certains endroits, lors du passage d'un enterrement. MM. de Puisieux et de Guyencourt ont remarqué cet usage dans l'arrondissement de Saint-Pol (Pas-de-Calais). Selon Melle Stockes cette coutume aurait été introduite en France par les missionnaires irlandais. L'auteur de cet article a bien voulu adresser à M. Guerlin le dessin d'une porte en bois sculpté, qui proviendrait de l'église Saint-Furcy de Péronne.

— M. Guerlin appelle ensuite l'attention de

ses collègues : 1° sur un livre d'heures du XVI[e] siècle, de la bibliothèque de l'arsenal, portant le n° 570. Il provient de Thoinette Desprez, femme de Philippe de la Vallée, demeurant à Amiens, en la basse rue Nostre-Dame, décédée le 20 octobre 1573 ;

— 2° sur l'épitaphe de Louis Bourdon et de sa femme Catherine le Maire, tous deux d'Amiens, enterrés, d'après l'épitaphier du Vieux Paris, aux Grands Augustins (XVII[e] siècle). Au-dessous de l'épitaphe se trouve un écusson portant de.... à trois épées de.... les pointes jointes dans le bas, accompagnées de deux étoiles de.... entre les gardes des épées.

3° Sur les comptes des frais de maladie, des aumônes, des legs, des funérailles de Margheritain, veuve amiénoise, (XIII[e] siècle) insérés dans le tome XXXIII du *Magasin pittoresque*, année 1865.

— M. le Président remercie M. Guerlin de ses intéressantes communications.

— M. Poujol de Fréchencourt a remarqué et signale à ses collègues plusieurs notes sur la Cathédrale d'Amiens insérées dans une publication de la Société des Antiquaires de Londres, déposée aujourd'hui sur le bureau : l'Archéologia.

— M. Boudon cite également un article paru dans un journal encyclopédique de Paris, sur les sculptures de la Basilique Amiénoise. La Société remercie M. Boudon et charge le Secrétaire perpétuel d'acquérir ce numéro.

— MM. Albert de Gillès et Robert Dupont, présentés à la dernière séance comme membres non résidants, sont admis en cette qualité.

— M. Poujol de Fréchencourt propose de supprimer la séance ordinaire du mois d'août, époque à laquelle beaucoup de personnes ont quitté Amiens, et de la reporter au mois d'octobre.

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Les ouvrages reçues sont inscrits sous les numéros 22670 à 22719.

La séance est levée à 8 heures 3/4.

Séance ordinaire du mardi 12 juin 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boucher, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Janvier, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse,

MM. Cacheleu, Collombier, Lafollye, Macqueron, Mallet, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

— M. Antoine s'excuse, par lettre, de ne pouvoir y prendre part.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Il annonce, au nom de la famille, le décès de M. Hidé, membre titulaire non résidant, qui avait pris part au congrès et à l'exposition organisés par la Société en 1886. M. Poujol de Fréchencourt est chargé par l'assemblée d'exprimer à la famille de M. Hidé, tous ses regrets.

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme du 33ᵉ congrès des Sociétés savantes.

— M. le Président de la Société d'émulation du Doubs remercie notre Compagnie de l'envoi du 1ᵉʳ fascicule de la *Picardie historique et monumentale*. Outre le tome VII, 6ᵉ série des mémoires de cette Société, il nous adresse, à titre gracieux, le catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon.

— MM. de Gillès et Robert Dupont remercient de leur admission en qualité de titulaires non résidants.

— Madame Félix Liénard a été vivement touchée de la part prise à sa douleur par la Société, à l'occasion de la mort de M. Liénard son mari, et remercie le Secrétaire perpétuel de la lettre qu'il lui a écrite.

— M. le Maire et M. le Président du Tribunal de Montdidier remercient la Société de l'envoi qui leur a été fait du fascicule de l'album archéologique contenant la reproduction de la magnifique tapisserie conservée au tribunal de cette ville.

— M. Duhamel-Decéjean adresse une note

complétant son étude biographique sur M. le chanoine de Cagny. Notre collègue a recémment appris par M. le Comte de Valicourt, membre non résidant, que M. de Cagny, en quittant Bouchoir, et avant d'être nommé à Ennemain, avait desservi pendant dix-huit mois la paroisse de Bécourt-Bécordel, au doyenné d'Albert.

— Le Secrétaire perpétuel signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau :

1° Les tomes IV et V des *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, publiées sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Le premier de ces volumes contient un travail sur l'Ordre de l'Hôpital, dans la péninsule Ibérique, et le compte-rendu de deux missions archéologiques dans l'Afrique du Nord, dont le but a été d'étudier sur place les monuments de l'époque Byzantine. Un chapitre est consacré à la forteresse de Timgad, dont notre collègue, M. Milvoy, nous a parlé dans son discours de recéption. Vingt quatre planches sont intercalées dans le texte. Le second volume est consacré à la relation très intéressante du voyage de l'aviso, *la Manche*, à l'île Jean-Mayen et au Spitzberg, en 1892, et à l'occupation temporaire de l'île de Minorque par la France, sous Louis XV.

2° *L'inventaire des archives municipales d'Amiens*, tome II, dressé par notre collègue, M. Durand. Ouvrage du plus haut intérêt pour ceux qui s'occupent de l'histoire de notre ville.

3° Un travail de notre collègue, M. Enlart, sur les églises cisterciennes de la Norwège, publié dans le *bulletin monumental*.

4° *Les statuts de l'Ordre de St-Michel*, in-4° avec gravure et reliure ancienne, offert par M. le capitaine Carbon.

5° *Théophraste Renaudot* et *la Gazette de France*, depuis son origine jusqu'à nos jours, édition de luxe avec gravures, don de M. Raoul Poujol de Fréchencourt.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la discussion sur le changement proposé par M. Poujol de Fréchencourt, quant à l'époque des vacances. L'assemblée décide qu'il n'y aura pas de séance pendant le mois d'aôut et qu'elle sera reportée au *troisième mardi d'octobr*e.

— M. le Président invite l'assemblée à adopter un usage suivi par un grand nombre de Sociétés savantes, celui de faire quelques excursions archéologiques. Cette motion est adoptée à l'unanimité et, sur la proposition de M. Roux, il est décidé que la première visite sera pour la belle église de Saint-Martin-au-Bois, près de Maignelay (Oise). Elle aura lieu le lundi 25 juin.

— M. Collombier rend compte des trouvailles faites à Amiens, dans la rue Fossé-Bordier. On a découvert une trentaine de tombes, dont quelques unes seulement étaient intactes. L'une d'elles contenait trois squelettes, des monnaies anté-

rieures à l'an 200, un bracelet en bronze, un collier et des verreries. Dans un terrain voisin le fragment d'inscription suivant a été trouvé :

VITTATA. VIC
VIX. AN. VIIII

A la seconde ligne les lettres A N sont liées. (1)

M. le président remercie M. Collombier de son intéressante communication.

— A la suite des renseignements donnés par M. Guerlin, dans la séance précédente, sur certains objets qui se trouvent au Séminaire d'Amiens et dont M. le Supérieur serait disposé à se dessaisir, la Commission des recherches s'est rendue dans cet établissement. Elle a particulièrement remarqué une statue de sainte Catherine et quelques poteries gauloises, provenant de la collection de M. Blanchart, ancien vicaire de Warloy-Baillon.

(1) Le Musée de Picardie vient d'acquérir cette inscription. On a pu fort heureusement la rapprocher d'un autre fragment, d'une origine indéterminée, possédé par le Musée depuis 1890. Les deux pierres se sont parfaitement réunies et il a été possible de lire ces mots :

VITTATA VICTORINI FILIA
VIX. AN. VIIII.

La seconde ligne n'étant pas absolument sous le milieu de la première, il s'en suit, fort probablement, qu'un nom devait précéder le cognomen *Vittata*. (Voir le bulletin de la société, n° 4, 1890). Note de M. de Guyencourt.

— M. de Guyencourt informe la Société que le Congrès géologique, présidé par M. de Mortillet, venu à Amiens pour visiter les terrains de Saint-Acheul, s'est arrêté au Musée de Picardie et a vivement admiré le vase préhistorique offert par M. Devauchel, juge de paix à Amiens, dont la description a été donnée dans notre dernier bulletin.

— M. de Guyencourt signale encore à l'attention de la Société une statue de saint Christophe, dans le jardin de Madame Dufour, rue du Blamont.

— M. Pinsard informe l'assemblée que dans les terrassements exécutés à la citadelle, pour creuser un bassin de natation, au côté ouest de la demi-lune où se trouve le premier corps de garde, il a reconnu des fondations importantes. Elles ne peuvent être que celles de l'ancienne église Saint-Sulpice. Les substructions répondent au lieu indiqué par le plan d'Amiens de 1542. M. Pinsard joint à sa communication un dessin qui indique exactement l'emplacement de ces substructions.

— M. Darsy offre, pour le Musée de Picardie, une hache de l'âge du bronze, très intéressante. Elle a été trouvée en 1846, dans le grand marais de Gamaches, entre la tombelle et les ruines romaines, fouillées à cette époque, et décrites dans la notice sur *Gamaches et ses Seigneurs*, publiée au tome XIII des Mémoires de la Société.

— M. Latteux envoie aussi pour le Musée, par l'entremise de M. Poujol de Fréchencourt, un

curieux débris de couleuvrine trouvé dernièrement au Mesnil-Saint-Firmin (Oise), lieu dit le bois de l'abbaye. Cette pièce de terre, défrichée en 1853, et appartenant à Mademoiselle Bazin de Gribeauval, faisait partie de la forêt de la Hérelle.

Sur la proposition de M. le Président la Société vote des remerciements à M. Darsy et à M. Latteux.

— M. Roux donne lecture d'un travail sur le clocher roman de l'église de Cauffry (Oise).

— M. de Bellengreville, officier supérieur d'infanterie, en retraite, officier de la Légion d'honneur, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— M. Lafollye, architecte à Paris, délégué par notre Compagnie pour la représenter au Congrès, tenu à Saintes et à La Rochelle par la Société française d'Archéologie, est venu aimablement assister à la séance de ce jour pour remercier ses collègues et leur rendre compte sommairement des travaux et surtout des excursions archéologiques du Congrès. Il décrit successivement à l'assemblée la cathédrale de Saintes, la crypte de Saint-Eutrope, l'abbaye des Dames, dont la façade a été moulée pour le Musée du Trocadéro. M. Lafollye n'a garde d'oublier la délicieuse abside romane de Rioux et s'étend avec complaisance sur l'église d'Aulnay, un des monuments les plus curieux visités par les excursionnistes.

Notre collègue termine son intéressant rapport

par la description des principaux monuments de La Rochelle.

— M. Macqueron, le zélé secrétaire de la Société d'Emulation d'Abbeville, s'est aussi rendu au Congrès de Saintes. Il ajoute quelques détails à ceux qui viennent d'être donnés, en particulier sur La Rochelle, où il signale *la maison Venette*, ornée de médaillons représentant des médecins célèbres et parmi eux le picard Fernel.

Ces deux communications sont très applaudies et M. le Président adresse, au nom de la Société, les plus chaleureux remerciements à MM. Lafollye et Macqueron.

— M. de Calonne donne ensuite lecture de l'histoire des dernières années du règne de Henri IV, à Amiens. Il passe successivement en revue la nouvelle constitution municipale, imposée à la ville, à la suite de la surprise des Espagnols et la transformation de l'administration militaire et financière ; puis la construction de la citadelle, sur les plans d'Érrard, de Bar-le-Duc. L'auteur décrit les fêtes auxquelles donna lieu la proclamation de la paix de Vervins ; il raconte le séjour de Henri IV à Amiens, la fondation du collège des Jésuites ; puis les profondes réformes introduites dans l'industrie, jadis si prospère, de la sayeterie ; enfin les démonstrations non équivoques de regrets et de deuil occasionnées, dans notre ville, par la nouvelle de l'atroce régicide commis par Ravaillac.

Cette lecture est accueillie par les applaudissements de l'assemblée et les remerciements de M. le Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22.720 à 22.751.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

du 25 Juin 1894.

Compte-rendu par M. Janvier.

Dans notre dernière séance, notre actif et dévoué président, M. Roux, nous rappelait que plusieurs sociétés s'occupant d'histoire locale, entr'autres la Société historique de Compiègne et la Société d'Émulation d'Abbeville, pour ne citer que ces deux là, avaient l'habitude de faire annuellement une ou plusieurs excursions archéologiques destinées à faire mieux connaître à leurs membres, les monuments les plus intéressants des régions objets de leurs études. Il nous demandait si la Société ne jugerait pas utile de suivre cet exemple et indiquait, à l'appui de cette opinion, différents points de la Picardie dignes de notre visite. Sa proposition fut acceptée avec empressement. Cette décision, du reste, n'était qu'un retour à ce qui

s'était déjà fait autrefois puisque, sous la présidence de M. l'abbé Corblet, nous avions, en 1856, tenu des assises scientifiques à Noyon, et à cette occasion visité les belles ruines de l'abbaye d'Ourscamps, puis en 1858 à Laon, en rayonnant à Notre-Dame de Liesse, Prémontré et Coucy. Mais, depuis cette époque, les divers comités que nous avions créés dans les principaux centres de la province ayant pris un rapide développement et s'étant transformés en sociétés indépendantes volant de leurs propres ailes, ces assises cessèrent d'avoir lieu, par crainte d'éveiller chez nos filles émancipées par l'âge, les soupçons de vouloir nous attribuer sur elles et malgré elles une suprématie quelconque.

Le projet de M. Roux étant adopté, notre président qui estime avec raison qu'il faut battre le fer quand il est chaud s'empressa de le réaliser. Des invitations furent adressées à tous ceux de nos collègues auxquels leur proximité d'Amiens permettait de se réunir facilement à nous ; par ses soins, la réduction du prix des places ordinairement accordée par la compagnie du chemin de fer du Nord en semblable cas, nous fut concédée et les divers besoins de notre voyage prévus et assurés. Aussi, dès le lundi 25, notre première excursion archéologique de 1894, je dis première car elle sera, je n'en doute pas, suivie de plusieurs autres, quittait-elle Amiens à 8 h. 57 du matin par le train 1172, en destination de Ménévillers et

de Saint-Martin-au-Bois, canton de Maignelay (Oise). Autour de notre président s'étaient réunis MM. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, Boudon, de Guyencourt, Durand, Janvier, comte de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, de Puisieux, membres titulaires résidants. MM. le commandant de Saint-Hilaire, Comte, l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelle, titulaires non résidants. A la gare de Montdidier nous sommes rejoints par M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, et à 10 h. 31 nous descendons à la halte de Ménévillers, comptant y retrouver le comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, et M. Sorel de la Société historique de Compiègne, qui avaient aussi promis de nous accompagner, mais dont l'absence est dûe au grave événement politique dont les journaux nous ont donné le matin la nouvelle. Par contre, nous faisons une recrue inattendue. M. Mareux, de Tricot, connaissant bien les localités, se présente sous les auspices de M. Armand Rendu, notre collègue, et sollicite de faire partie de notre excursion, ce que le Président lui accorde gracieusement.

Le temps est magnifique, un ciel bleu sans aucun nuage nous présage une belle et chaude journée d'été. Notre petite caravane prend pédestrement le chemin de Ménévillers où nous arrivons en quelques minutes. Sur la place de cette petite commune, d'une centaine d'habitants, s'offre tout d'abord à nos yeux une belle croix en pierre

du pays que Graves décrit ainsi dans son précis statistique du canton de Maignelay : « Il y a, dit-il, sur la place de l'église une croix dont le fût d'une seule pierre, long de vingt pieds, est surchargé d'arabesques et d'armoiries dans le goût de la Renaissance, ce monument ne manque pas d'élégance. » Mais Graves a sans doute écrit ces quelques lignes sur des renseignements donnés et sans avoir vu l'élégant monolithe, car ce n'est pas d'arabesques qu'il est constellé sur tout son pourtour, mais des instruments de la passion du Sauveur et d'autres sujets relatifs à cette histoire. Ainsi à côté de la croix, de la couronne d'épines du roseau, des cloux, l'on y rencontre l'oreille de Malchus près de l'épée de saint Pierre qui la trancha, le coq qui chanta après le triple reniement de l'apôtre de peu de foi, une main peut-être celle de Thomas qui toucha le flanc du Seigneur, etc. Elle remonte évidemment au xvi[e] siècle, mais qui la fit élever et quel artiste l'a exécuté ? deux problèmes encore sans solution.

L'église romane de Ménévillers, dont l'abbaye de Saint-Martin avait le patronage, et qui tient à la sacristie et à une ancienne ferme des moines, a un portail moderne construit en 1660, au-dessus duquel s'ouvre une petite fenêtre à plein cintre sans ornement. Les fenêtres de la nef du côté du nord sont pareilles, tandis que celles sur le midi sont des ogives simples du xvi[e] siècle, le chœur carré est sans caractère et nu. Le clocher central

franchement roman, recouvert d'un toit d'ardoises, est éclairé sur chacune de ses faces par deux fenêtres doubles, à colonnettes aux chapiteaux chargés d'animaux fantastiques. Sa corniche est formée d'arcades inscrivant des contre corbeaux aigus et appuyés sur des corbeaux plats à dessous variés. Vue de la cour de la ferme, l'église ne manque pas d'un certain caractère, quant au pauvre mobilier nous n'y voyons guère à signaler qu'une sonnette de bronze, couverte de fleurs de lys, qui peut dater du XVIIe siècle.

Mais malgé l'intérêt que présente ce rapide examen, il faut arrêter le cours de nos observations archéologiques, l'heure nous presse et déjà certains estomacs soupirent après l'heureux instant du déjeuner, l'on prend d'un pas alerte le chemin de Saint-Martin-au-Bois. Bientôt, après avoir laissé sur la droite un moulin de pierre d'une belle construction, émerge, à l'un des angles du cadre de verdure du bois des Croisettes qui couvre de sa frondaison le village, l'abside élancée de l'abbaye de Saint-Martin-au-Bois, connue aussi jadis sous le nom de Saint-Martin de Ruricourt.

Après un substantiel repas animé par une franche cordialité et terminé par quelques excellentes paroles de notre président, heureux de voir la satisfaction déjà manifestée par ses collaborateurs, dès leur première étape, l'on se dirige vers l'abbaye, que la plupart d'entre nous ne connaissent que par les dessins que le crayon de Duthoit lui a consacrés

dans le voyage pittoresque en Picardie du baron Taylor.

Monastère de l'Ordre régulier des chanoines de saint Augustin il fut fondé, dit-on, vers 1080, par la libéralité royale. Bien que ses annales se taisent sur la date de la construction de son église, encore debout malgré les coups du temps et des hommes, son style pur indique qu'elle fut élevée au XIII[e] siècle, à la belle époque des grandes constructions religieuses du moyen-âge.

Autour d'elle et l'enveloppant de leurs dépendances existent deux fermes de construction différente, la ferme des moines du XIII[e] siècle, celle de saint Antoine réédifiée au XVII[e] siècle par les soins d'Anne de Lévis Ventadour, archevêque de Bourges et abbé commendataire. On pénètre dans la première par une porte ancienne surmontée de mâchecoulis, par lesquels, en cas de guerre, les paysans réfugiés dans l'enceinte de l'abbaye pouvaient jeter sur l'assaillant, des pierres, l'huile bouillante et les autres projectiles alors usités. Le principal corps de batiment de cet important siège rural, est une vaste grange signalée par Viollet-Leduc dans son dictionnaire d'architecture, et dont le rez-de-chaussée vouté, divisé en plusieurs pièces, était destiné à recevoir les troupeaux. Il conserve encore aujourd'hui cette destination. Au-dessus de ses voûtes, un vaste grenier contenait les fourrages nécessaires à leur alimentation. Après l'avoir examiné avec une vive curiosité, nous nous diri-

geons vers l'église dont le clocher et le portail, de même que les bâtiments claustraux, furent détruits par un incendie allumé par les anglais en 1445. On y pénètre aujourd'hui par une porte basse, pratiquée dans la haute muraille flanquée de deux tours carrées, élevée après l'incendie, pour aveugler le vaste vide causé par ce sinistre, et dès l'entrée, on est immédiatement impressionné par l'aspect tout à la fois simple et grandiose qui s'offre à vous. Comme presque toutes les églises construites par les Augustins, elle se compose d'une nef avec deux bas-côtés, sans transept, d'un chœur, qu'on se plait à comparer à celui de Beauvais pour l'élégance et la légèreté ou bien encore à la Sainte Chapelle de Paris ou à celle de Saint-Germer, sans chapelles rayonnantes, terminé par une abside polygonale percée de sept grandes fenêtres prenant leur base à quelques pieds seulement au-dessus du niveau du sol et se terminant sous l'intrados des voûtes. Divisées, chacune en trois compartiments, par des colonettes minces et délicates, hautes de 65 pieds, pour recevoir la retombée de petites ogives surmontées de trèfles, elles versent la lumière dans l'intérieur de l'édifice, par leurs verrières d'un gris verdâtre couvertes de fleurs et d'un réseau de teinte noire. Rien de plus hardi et plus léger que ce fenestrage élancé.

La nef, de même élévation que le chœur, est d'un style plus grave, les piliers, des cinq grands travées qui restent, sont flanqués de quatre demies

colonnes à chapiteaux à feuilles recourbées, les arcades encadrées de moulures cylindriques. Point de triforium, à la place qu'il devrait occuper des quatrefeuilles étalent leurs pétales arrondis, sur le plein du mur. Au-dessus, les hautes fenêtres, moins longues que celles du chœur, sont comme elles divisées en trois compartiments et couronnées de rosaces à jour.

Les stalles, qui décorent le chœur, paraissent avoir été exécutées dans les dernières années du règne de Louis XII, sous Gui de Baudreuil premier abbé commandataire, qui gouverna l'abbaye pendant de longues années de 1492 à 1531 et y fit de grandes restaurations. Elles se composent de trois parties principales, les sièges, les dossiers, et le couronnement. Bien que l'esprit prévenu par la richesse de composition, et le caractère grandiose de nos stalles d'Amiens, nous n'hésitons pas à reconnaître en francs picards, que celles de Saint-Martin n'en méritent pas moins d'être remarquées et d'occuper un rang honorable parmi ce qui a survécu dans notre province, de ce genre de mobilier. L'entailleur s'y est donné libre carrière, en décorant les accoudoirs et les miséricordes, d'animaux et de personnages fantastiques ou grotesques, de scènes satyriques ou symboliques. Il serait trop long de rappeler ici par le menu tous les sujets qu'a traduits son ciseau. On en trouve du reste une description détaillée dans l'excellente notice avec planches que l'abbé Barraud, chanoine

de Beauvais, a donné sur Saint-Martin-au-Bois dans le tome Ier des mémoires de la société académique de l'Oise et dans les dessins ci-dessus cités de Duthoit. Nous ne dirons donc qu'un seul mot de la cloison de ces stalles, composée de deux compartiments, correspondant l'un aux sièges, l'autre aux dossiers et couronnée d'un antéfixe qui se joint à ceux de leur grande façade. A droite en bas, sous une arcade à talon, surmontée d'une galerie simulée, Rahab fait évader les espions de Josué ; dans le second compartiment au-dessous d'une volute de feuillage d'où s'échappe un cerf, saint Ambroise avec un livre ouvert qu'il tient de la main gauche, à ses pieds une ruche, symbole de la vigilance; de l'autre côté en pendant à Rahab, Judith plongeant dans un sac la tête d'Holopherne, au-dessus saint Jérôme vêtu d'un manteau, la tête couverte d'un chapeau de cardinal dont les glands viennent se réunir sur la poitrine, tenant un livre ouvert de la main droite, de l'autre caressant un lion qui se dresse devant lui. Au milieu de la volute de ce compartiment se voient deux anges portant un écusson à deux fasces et à trois cœurs couronnés, et les armoiries de l'abbaye d'argent à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagné de six hermines posées en fasce, 3 en chef, 3 en pointe. D'autres cœurs couronnés, garnissent également l'encadrement du panneau.

Ces cœurs nous les retrouvons encore aux voutes de la sacristie, contemporaine des stalles, vaste

salle voutée à la droite du chœur, nous les retrouvons encore au-dessus de la porte de cette sacristie au milieu d'arabesques et d'ornements de la Renaissance. M. l'abbé Barraud les attribue à l'abbé sous lequel avait été élevée cette partie de l'église, ou à quelque riche prélat qui par ses libéralités aurait aidé à la construction. M. de Marsy plus affirmatif les donne avec raison à Gui de Baudreuil. Il serait en tout cas curïeux de connaître l'origine de ces cœurs couronnés sur l'écusson de cette famille nivernaise.

Vers la fin du second empire, une somme assez importante provenant de diverses sources a pu être utilement employée, sous la direction de M. Verdier, architecte du gouvernement, et la surveillance de M. Rendu, pour les travaux les plus urgents de restauration de l'église, dont la consolidation semble assurée maintenant. Mais combien de travaux resterait-il encore à exécuter pour rendre à Saint-Martin, aujourd'hui classé au nombre des monuments historiques, son antique splendeur, et à ses stalles, des réparations nécessaires.

Mais je m'arrête ici, car je sens qu'au lieu d'un simple compte-rendu d'une excursion aussi utile qu'agréable, je me laisse entraîner à mon insu, à esquisser, à mon tour, une monographie de Saint-Martin-au-Bois et j'empiète sur la tache qui incombera à celui de nous, qui doit l'écrire pour la Picardie historique et monumentale, car la description de ce bel édifice ne peut manquer d'y trouver

sa place, quand elle abordera l'étude des richesses artistiques de l'Oise. Il ne me reste plus qu'un mot à ajouter, et je crois être l'interprète fidèle de tous ceux de mes collègues qui ont pris part à l'excursion du 25 juin et de plusieurs de ceux qui n'ont pu y assister, pour une cause ou pour une autre, c'est de la voir bientôt suivie de quelques autres non moins intéressantes. *Dixi, caveant Consules!*

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR M. HENRI DEBRAY

Lue dans la Séance du 8 Mai 1894

Par R. DE GUYENCOURT.

MESSIEURS,

Voici un an déjà que nous apprenions presque en même temps la mort de l'un des plus dévoués parmi nos collègues non résidants, et les dispositions généreuses prises par lui en notre faveur. En effet, le 7 mai 1893 M. Henri Debray expirait à Lille, en léguant à la Société des Antiquaires de Picardie, dont il était membre depuis le 11 août 1874, une partie de ses collections et une somme importante destinée à la publication des

manuscrits de Don Grenier, spécialement de ceux relatifs à la ville de Corbie où le regretté défunt était né en 1820.

La Société manifesta immédiatement le désir qu'une courte notice soit écrite pour rappeler le souvenir de son bienfaiteur, mais aucun des nôtres n'avait eu l'honneur de connaître personnellement M. Debray. Toutefois l'un d'entre nous parvint à se procurer plusieurs documents imprimés dans les journaux de Lille et de Corbie ainsi que le discours prononcé le 10 mai 1893, au nom de la Société Géologique du Nord par M. le professeur Gosselet, en présence de la dépouille mortelle de celui qui avait été son élève et son ami.

Permettez-moi, Messieurs, de retracer selon mon pouvoir, au moyen de ces trop rares renseignements, la vie d'un homme bien digne d'une reconnaissance qui n'est pas prête à s'éteindre ; mais puis-je mieux faire que d'emprunter à M. Gosselet lui-même un passage de son remarquable discours ? « M. Debray, dit le savant professeur de géologie, appartenait à ce Corps des Conducteurs des Ponts-et-Chaussées dont la modestie égale le savoir et l'honorabilité ; il avait au plus haut degré toutes ces qualités. Sa probité administrative, son travail méticuleux lui eurent bientôt gagné l'estime de ses chefs. Il resta célibataire, mais ce fût pour consacrer toutes ses heures de loisir à la science. Bibliophile, numismate, historien, géologue, il ne négligeait aucune

occasion de s'instruire. Il suivait assiduement les cours de la Faculté où il fut un de mes premiers élèves. Je l'engageais à profiter de ses fréquents voyages de service, dans le Nord du département, pour étudier les tourbières de la plaine maritime, à l'époque où elles étaient encore en pleine activité. Son mémoire sur les tourbières, couronné et publié par la Société des sciences en 1873, fit faire un progrès sensible à nos connaissances géologiques et historiques sur la Flandre.

Depuis lors Debray continua ses observations. Il devait en faire l'objet d'un second mémoire, qui malheureusement n'a pas paru. Mais ses carnets sont couverts de notes prises avec un tel soin, qu'on y trouvera tout ce qui est nécessaire pour faire connaître complètement le pays.

La trombe, qui renversa en 1878 un mur de l'abbaye de Corbie, fut pour lui l'objet d'enquêtes et de calculs interminables. Un autre s'y serait rebuté; mais lui les poursuivit jusqu'à la fin. C'était son plaisir, sa distraction. Il n'en connaissait pas d'autres que l'étude.

Un jour, où j'allais le voir, cet hiver, je le trouvais occupé à lire un livre de calcul différentiel « J'ai toujours regretté de ne pas le savoir, me dit-il, je veux l'apprendre avant de mourir » Ce trait peint bien sa vie d'étude. ».

Le succès couronna les efforts de ce travailleur infatigable. M. Debray fut nommé officier d'Académie, et lorsqu'il prit sa retraite, il remplissait les

fonctions de Conducteur principal des Ponts-et-Chaussées. Notre regretté collègue appartenait aussi à la Société géologique de France, à la Commission historique du Nord et à la Commission administrative de la bibliothèque de Lille. Enfin il était l'un des membres fondateurs de la Société géologique du Nord et ses travaux remarquables sur les tourbières du littoral flamand lui valurent, à deux reprises. les plus hautes récompenses de la Société des Sciences de Lille. En 1872, dans un mémoire honoré par elle d'une médaille d'or, M. Debray décrivait, entre autres tourbières, celles d'Albert et d'Aveluy et cela d'une manière tout à fait scientifique. Non content de ce consciencieux travail, l'auteur y ajoutait des plans nombreux et des coupes, qui ne constituent pas la partie la moins intéressante de son ouvrage. Quelques années plus tard un squelette humain était découvert dans la tourbière d'Aveluy. M. Debray en faisait aussitôt le sujet d'une nouvelle notice publiée dans les annales de la Société Géologique du Nord. Il s'efforçait de faire remonter l'antiquité de ces ossements jusqu'à la période néolithique.

Enfin, le 20 février 1878, notre collègue communiquait encore, à la même Société, différentes observations sur la faune, la flore et l'archéologie des tourbières de notre région et revenait sur le squelette d'Aveluy pour caractériser quelques unes de ses particularités.

J'ai dû me résoudre à ne citer que les travaux

consacrés par le modeste savant à la région absolument picarde ; mais combien d'autres mémoires n'a-t-il pas rédigés? Ceux que je viens de rappeler suffisent pour justifier les regrets que nous a causés la perte d'un auteur si estimable. Son amour pour son pays, pour sa ville natale, où il a voulu recevoir la sépulture et qu'il a comblée de ses dons, doivent rendre son souvenir cher à tous ceux qui ont le culte de notre vieux sol, mais ses libéralités envers notre Société lui ont créé des droits particuliers à notre reconnaissance, droits que nous nous plaisons à proclamer bien haut.

EXPLORATION

D'UN

SOUTERRAIN-REFUGE,

DÉCOUVERT A HEUDICOURT (CANTON DE ROISEL),

en Mars 1892,

Par M. HECTOR JOSSE.

Les souterrains-refuges sont très communs dans le canton de Roisel. Il n'est guère de village, dans cette contrée, qui n'en compte plusieurs. Mais aucune de ces cryptes ne reste ouverte d'une manière permanente, et c'est une bonne fortune

quand une circonstance accidentelle en permet l'accès.

Cette bonne fortune m'échut le 3 avril, à Heudicourt, où l'on venait de découvrir l'entrée d'une *Muche*, dans la rue de Fins, en ouvrant les fondations d'une maison.

Le manque d'air respirable ne me laissa point le loisir de procéder à un examen bien méthodique de cette crypte, car elle a plus de 300 mètres de long et ne communique avec l'air libre que par un petit trou ne mesurant pas un mètre carré, à peine l'espace suffisant pour recevoir une échelle et un visiteur.

Dès que je me présentai, deux guides munis de lanternes à pétrole, s'offrirent à moi et furent bientôt suivis d'un troisième compagnon. On me fit revêtir une blouse de valet de ferme, précaution rendue nécessaire par les nombreux plat-ventre auxquels j'allais me condamner.

Je demandai à mes conducteurs s'ils étaient munis d'allumettes. « Oui, me fut-il répondu, mais c'est bien inutile, elles ne prendront pas feu. » La suite fera voir combien ils avaient raison.

Nous commençons notre descente, d'abord à l'aide d'une échelle, puis en suivant une pente raide et glissante, pratiquée dans l'argile.

Après avoir cheminé l'espace de 40 mètres environ, nous atteignons la couche de craie. Encore 4 à 5 mètres à descendre et nous voilà dans une galerie large de 1 m. 50, haute de 2 m. 30 en

moyenne, quand les éboulements ne l'ont pas réduite à 0,60 centimètres ou même moins.

A gauche s'ouvrent, de distance en distance, des chambres pouvant mesurer approximativement de 12 à 16 mètres carrés et dont quelques-unes portent la trace de poutres destinées, sans doute, à permettre la suspension d'objets divers, car le peu de hauteur de l'appartement n'a pu se prêter à l'établissement d'un étage.

Après avoir examiné cinq ou six de ces chambres, toutes creusées sur le même plan, nous trouvons, sur la droite, un local beaucoup plus spacieux, tout différent de forme. Les habitants d'Heudicourt l'ont décoré du nom de *Chapelle*, non sans apparence de raison. Au fond, en regard de la porte, s'ouvre une espèce d'absidiole, terminée par une arcade surbaissée, dominant une table de pierre. Cette disposition rappelle assez exactement l'*Arcosolium* des catacombes de la primitive Église. Au-dessus de l'archivolte de l'absidiole apparaît une petite niche cruciforme, ne laissant aucun doute sur l'objet sacré qu'elle devait recevoir.

Continuons notre exploration sans nous laisser arrêter ni par les chambres qui se succèdent de droite et de gauche, — de gauche surtout, — ni par les étranglements de la voie qui nous obligent à ramper comme des renards qui se terrent.

Peu à peu, nos lumières pâlissent, nos poitrines deviennent haletantes, notre respiration pénible et saccadée.

Voici, à droite, un enfoncement, une pente raide. Elle conduit, 5 ou 6 mètres plus bas, à l'orifice d'un puits rempli d'eau. Inutile de s'y aventurer.

Une lampe s'éteint. On la rallume à grand peine au contact de l'autre, mais pour quelques minutes seulement.

Encore quelques pas et nous touchons au labyrinthe. La galerie circule autour d'un pilier isolé et donne accès à plusieurs appartements, avant de s'enfoncer plus loin.

Enfin, nous atteignons le fond de la partie explorée jusqu'à ce jour. Il faut revenir sur nos pas ; l'oppression de nos poitrines nous avertit qu'il en est temps.

Bientôt, notre seconde lumière expire. En vain l'un des guides essaie l'emploi de ses allumettes. Celles-ci jettent pendant deux ou trois secondes une faible lueur phosphorescente, mais ne flambent pas. La provision est épuisée, nous voici replongés dans l'obscurité la plus complète.

Se sentir un plafond de 20 ou 30 mètres sur la tête ; se voir bloqué au bout d'un trou noir de 300 mètres de profondeur, sans espoir de faire entendre ses cris de détresse, cela produit une sensation désagréable que chacun peut concevoir.

Sans être absolument périlleuse, notre situation ne laisse pas que d'être passablement critique. N'allons nous pas nous égarer dans le labyrinthe et tourner indéfiniment sur nous mêmes,comme un

écureuil dans sa cage? Parviendrons-nous à retrouver ces « trous de renard » qui nous avaient livré passage en venant ?... Et ce fameux puits qui nous attend gueule béante !!

Une courte prière mentale, et nous nous livrons à la Providence. Nous formons la chaîne pour ne point nous séparer, et le plus jeune des guides, un alerte garçon de 14 ans, qui, plusieurs fois déjà, avait parcouru les dédales de notre cachot, prend la tête de la colonne.

« Nous voici au labyrinthe, dit-il bientôt. » Et puis : « Perdus, nous sommes au fond d'une cham-
« bre sans issue ! Rétrogradons. — Encore une
« autre chambre ! En arrière ! — Cette fois, je
« crois être en bon chemin ! — Gare les têtes, j'ai
« heurté mon front contre une pierre ! — A plat-
« ventre, voici un trou. — Nous approchons du
« puits. Serrons la muraille de droite le plus pos-
« sible ! — Bon, nous sommes passés. — Encore
« à plat-ventre. »

Ces exclamations, entrecoupées de silences plus ou moins prolongés, peignent assez les péripéties de notre retour.

Enfin, une bouffée d'air frais nous caresse le visage. Nous respirons doublement : notre prompte délivrance est assurée.

J'aurais aimé à compter les chambres composant ce refuge, à interroger leurs murailles ; à leur arracher les secrets de leurs fugitifs habitants, à fixer leur âge. Mais rien de tout cela n'a été pos-

sible. Les quelques dates remarquées dans les premiers réduits se rapportent toutes à une visite faite en 1842, à la suite d'une découverte du souterrain, analogue à celle qui m'a permis à moi-même de le parcourir.

Mais si imparfaite qu'elle soit, mon exploration m'amène à formuler quelques conclusions.

D'abord, il est incontestable que le souterrain d'Heudicourt a été creusé pour servir de refuge. Sa longueur, le petit volume relatif des matériaux qui en ont été extraits, la disposition méthodique et le plan uniforme de la plupart des chambres, tout cela prouve qu'il n'a jamais été l'objet d'une exploitation industrielle.

Les sept ou huit encombrements de la voie, que nous avons eu tant de peine à franchir, étant composés d'argile et non de craie, ne proviennent pas de la voûte calcaire mais de la superficie du sol extérieur ; ils marquent donc la place d'anciens puits d'aérage ou d'entrées.

Le petit nombre de locaux creusés dans la première moitié du côté droit, à partir de l'orifice actuel, et leur aménagement tout différent de celui des autres locaux semblent indiquer que les premiers étaient destinés à des usages publics : magasins, lieux de réunions, etc. Il ne saurait y avoir de doute pour la chapelle et pour le puits. Les seconds, au contraire, devaient être affectés à des logements particuliers.

C'est un point, cependant, qui demande confir-

mation, et sur lequel j'appelle l'attention des futurs explorateurs.

Un nouvel examen fait le 6 octobre 1893, en de meilleures conditions hygiéniques, nous a permis de contrôler la plupart des faits énoncés ci-dessus.

Le souterrain-refuge d'Heudicourt, dont l'entrée reste ouverte dans la cave de M. Gustave Denglehem peut être aujourd'hui visité sans danger, sinon sans difficulté, sur une longueur de 120 mètres.

Dans cet espace, il offre douze chambres sur la gauche du corridor central, et dix sur la droite. Quatre autres sont traversées par ce même corridor. Enfin sept éboulements interceptent le passage à d'autres branches de souterrain ou d'autres locaux.

Le puits s'enfonce obliquement dans la craie, et non verticalement, de sorte qu'il fallait descendre au niveau de l'eau pour y puiser. Il est actuellement à sec.

LA TOUR DE MÉRY

par M. Armand RENDU

ancien Archiviste de l'Oise et de la Somme.

M. Graves, dans sa statistique du canton de Maignelay, pages 56-57, décrit ainsi la position de Méry, et la fortification de la Tour y existant :



« Son territoire, de forme ovalaire, constitue une plaine traversée par une croupe centrale sur laquelle le chef-lieu est bâti ; quoique ce tertre dépasse à peine les champs voisins, comme il n'est dominé par aucun autre, et qu'il est situé sur la limite des bassins de la Somme et de l'Oise, on aperçoit le village de fort loin ; son clocher est visible dans certaines directions jusqu'à dix lieues d'éloignement.....

« Le château, qui était fortifié, existait dans le village au lieu que l'on nomme La Tour, et où l'on voit les restes des fossés qui l'entouraient. Il était détruit depuis longtemps... On trouve dans l'étendue du pays, et sous le village même, des forts ou souterrains, dont on fait remonter l'origine à l'époque des invasions normandes. »

Cette fortification consiste en une butte entourée de deux circonvallations.

La butte se trouve entre la rue de l'Église et la petite rue, derrière la place publique. Elle est coupée par la rue de la Montagne. Elle se montre dans sa partie la plus saillante, sise au nord de la rue de la Montagne, élevée au-dessus des terres ambiantes d'un côté de 2^m, de l'autre de 3^m50. Sa forme est ovalaire dans sa partie la mieux conservée, celle sise au nord de la rue de la Montagne.

Cette butte est entourée d'une première circonvallation passant au nord dans les jardins des maisons voisines ; puis, par le fossé qui porte le

nom significatif de *Gaillard*, la rue neuve, et celle qui sépare la Tour de l'Église.

La plus grande étendue de cette première circonvallation est de l'Est à l'Ouest de 160^{m} et du Nord au Sud de 145^{m}.

La seconde circonvallation, dont n'a parlé aucun archéologue, se continue par le fossé du courtil *Gaillard*, traverse la rue du bois à l'endroit de la mare, se continue dans un sentier encaissé, suit la rue de Moyenneville, revient par une ligne passant dans les jardins au Nord de la petite rue, et aboutit à la butte. La largeur du fossé est très variable, elle est tantôt de 3 à 4^{m} comme dans le chemin de voiture, côté Ouest, tantôt réduite à un sentier côté Sud-Est, et quelquefois imperceptible, côté Est, dans son passage par les jardins.

Cette seconde circonvallation a une étendue, mesurée du Nord au Sud de 450^{m} et de l'Est à l'Ouest également de 450^{m}.

La forme générale est quadrilatère ; les côtés ne sont pas exactement rectilignes.

Dans la seconde circonvallation, à l'Est, bordant l'enceinte, se trouve une fosse, dite fosse Méon.

A la sortie du village de l'ancienne route départementale de Beauvais à Noyon, entre les haies et le moulin, se trouve un lieu dit *La Mothe*.

On rencontre quelques tuilots sur le pourtour de la deuxième circonvallation.

Quelle est l'origine de cette fortification, occupée par les seigneurs féodaux, et ayant servi aux

temps des invasions normandes, ainsi que le prouve l'existence de souterrains dont l'origine est attribuée à cette époque par la tradition ?

Il est à croire que la fondation de cette forteresse doit être attribuée aux derniers temps de l'Empire Romain comme celle de toutes ou presque toutes les fortifications existant sur notre sol, élevées à la dite époque, utilisées ensuite contre les invasions normandes, puis occupées par les seigneurs féodaux.

A l'appui de cette opinion sur l'origine de la forteresse de Méry se présentent les considérations suivantes :

1° Position comme poste d'observation et de communication à dix lieues de distance, avec les points circonvoisins dominant le pays ; position de premier ordre sous ce rapport, s'imposant à l'attention des *castrorum metatores* chargés de défendre le pays, et d'ailleurs ultérieurement choisie pour l'établissement d'un ancien poste télégraphique ;

2° Etendue de la forteresse dans ses plus grandes longueur et largeur de 450^{m}, étendue considérable, la grande forteresse romaine du Fort Philippe n'en ayant que 270 et 265 ; étendue immense que n'aurait jamaie pu défendre un petit seigneur avec ses troupes féodales ;

3° Position en face et en correspondance de forteresses d'origine romaine telles que les Forts du Tronquoy, du Ployron, de Tricot, du Catelet de

Coivrel et proximité dn Fort Philippe de Montigny et de ses annexes ; se prêtant un mutuel appui, et semblant résulter d'une même ordonnance, disposition qu'a contatée chez lui M. Bulliot, page 14, dans son essai sur le système défensif des Romains au pays Eduen ;

4° Existence sur les lieux de tuilots romains ;

5° Position à proximité d'un lieu dit *La Mothe*, qui pouvait être un poste avancé de l'enceinte ;

6° Existence dans l'enceinte d'une fosse dite *fosse Méon*, analogue à celles dont la présence près des fortications romaines du pays Eduen a été constatée par M. Bulliot, (p. 12), qui a établi leur destination de lustration et de consécration ;

7° Passage à l'extrémité Ouest du territoire de la chaussée Brunehaut, grande voie romaine de Beauvais à Bavay ;

8° Passage, à 1.800^{m} de la forteresse, d'une autre voie romaine ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 81, « une autre voie romaine allait de Montdidier vers les bords de l'Oise. C'est sur son remblai que la route départementale n° 22 a été établie depuis Montdidier jusqu'aux approches de Ployron ; elle quitte cette route au moulin de Ployron, traverse le village, passe à l'Est de Tricot et vient rejoindre le carrefour des sept chemins, où elle porte, par opposition à la grande chaussée Brunehaut le nom de basse chaussée ; elle descend de là au Midi entre les bois du Fay et de Méry, passe à l'Est de

Ménévillers, et arrive dans Wacquemoulin où on la nomme le chemin des Chars ; après avoir traversé l'Aronde, elle tend en droite ligne vers Warnavillers et Estrées Saint-Denys. » Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique sur le département de l'Oise, p. 241, et dénommée voie de Nauteuil-le-Haudouin à Montdidier ;

9° Passage, à 1250m, d'une autre voie Romaine ainsi décrite par M. Graves dans sa statistique du canton de Maignelay, p. 82 : « Voie romaine qui allait de Montdidier vers Compiègne, passant aux friches de Vaux où elle a près de 20m de largeur, puis entre Vaux et le Frétoy, dont elle touche les dernières maisons au Midi, de là à Courcelles-Epagelles, enfin à l'Est de Méry. » Cette voie a été décrite par le même auteur dans sa notice archéologique du département de l'Oise, p. 244, et dénommée voie de Montdidier à Venette.

De l'ensemble des caractères intrinsèques de la Tour de Méry, et des objets extrinsèques avec lesquels il y a pour elle relation et connexité, on peut conclure que ladite fortification faisait partie du système défensif élevé par les Romains, dans les derniers siècles de l'Empire, sur le plateau central du canton de Maignelay, séparant les bassins de l'Oise et de la Somme, position qui de tout temps s'est imposée, pour l'observation et la défense, à l'attention et au choix des stratégistes.

NOTE

SUR PLUSIEURS DÉCOUVERTES DE MONNAIES FAITES RÉCEMMENT,

par M. Collombier

I A Demuin. M. Thory a trouvé dans son champ, en février 1894, deux bagues en argent, un agnel en or de Jean le Bon, 50 pièces en billon de Charles V, roi de France, et de Louis, comte de Flandre.

II A Gapennes. M. Bridoux, en abattant un arbre derrière son habitation en mars 1894, a mis au jour un trésor comprenant un écu d'or de Louis XII, quelques testons des rois François Ier à Charles IX, plus de 250 pièces en billon appartenant aux règnes de Louis XI à Charles IX. La date la plus récente paraît être 1565, plusieurs de ces pièces portent la lettre X, qui n'indiquait pas alors l'atelier monétaire d'Amiens. Il y a également dans ce trésor des pièces en or et un assez grand nombre de pièces en argent à l'effigie de Philippe d'Espagne, ces dernières monnaies

portent presque toutes le nom de Flandre, de Brabant, de Hollande ou de Gueldres.

Il y a environ 6 mois, M. Bellavoine, maire de Gapennes, a trouvé dans son jardin 22 monnaies d'argent à l'effigie du roi d'Espagne, portant les dates de 1557 et 1560, de la dimension de nos écus de 3 fr. et de 6 fr., paraissant avoir été frappées en grande partie en Flandre ou dans les provinces voisines.

Les pièces trouvées par MM. Thory et Bridoux étaient contenues dans des pots qui ont été brisés par le coup de pioche, celles de M. Bellavoine étaient réunies dans une petite cloche rectangulaire composée d'un métal où le fer domine ; les débris sont rongés par la rouille, quelques traces de vert de gris témoignent d'un faible alliage de cuivre.

Les trouvailles de monnaies sont fort nombreuses en Picardie, mais elles sont portées, clandestinement. à Paris; une légende, répandue dans les campagnes, laissant croire à l'existence d'un droit de prélèvement au profit de l'État sur les découvertes de cette nature. Notre Société aurait intérêt à faire donner une grande publicité à l'article 716 du Code Civil qui attribue la propriété d'un trésor à celui qui le trouve dans son propre fonds, ou pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds.

III A Equennes. M. Doffoy, charron, demeurant à Equennes, en défonçant un terrain près de son

habitation a découvert, au mois d'avril 1893, parmi des débris calcinés, des monnaies appartenant toutes au règne de Charles VI, comprenant : 2 écus d'or, plus de 100 blancs, quelques demi blancs, petits parisis et oboles.

Un incendie a probablement mis le propriétaire dans l'impossibilité de rentrer en possession de ces pièces.

IV A Abbeville. Une trouvaille très intéressante a été faite à Abbeville, rue Saint-Vulfran, dans les fondations d'une maison appartenant à M. Bignon, banquier. En enlevant la terre d'une tranchée à une profondeur d'environ 0.80 centimètres, deux ouvriers ont aperçu des monnaies ; ils ont ramassé 57 pièces en or et 15 en argent ; ils n'ont pas trouvé de bijoux et n'ont pu donner aucune indication sur la nature et la forme de l'enveloppe ; cette dernière était probablement en bois ou en toile. Les pièces d'or couvertes de de terre, les pièces d'argent très oxydées ne semblent pas avoir été protégées par une poterie.

On n'a pas la certitude que tout le trésor ait été recueilli.

A l'exception de deux, toutes ces pièces appartiennent à la série nationale, elles paraissent avoir été cachées par un Français sous le règne de Charles V.

Ci-joint la description sommaire de ces monnaies toutes bien conservées.

Monnaies trouvées a Abbeville,

Au mois d'Avril 1894.

OR					
Charles IV le bel (1322-1328).	Royal		3	pièces	57
Philippe VI de Valois (1328-1350).	Royal	1	29	»	
	Écu	18			
	Pavillon	2			
	Chaise........	7			
	Couronne	1			
Édouard III d'Angleterre, *roi de France* (1346-1356).	Écu		1	»	
Jean II le bon (1350-1364)	Royal	1	13	»	
	Mouton	3			
	Franc à cheval.	9			
Charles V (1364-1380).	Royal	9	9	»	
Guillaume, comte de Hainaut (1304-1345).	Cavalier	1	1	»	
Louis IV, empereur d'Allemagne (1328-1347).	Écu	1	1	»	
ARGENT					
Louis IX (1226-1270).	Gros d'argent .		10	»	15
Philippe IV le bel (1285-1314).	Gros tournois .		2	»	
Louis X le Hutin (1314-1316).	Gros tournois .		2	»	
Charles IV le bel (1322-1328).	Gros tournois .		1	»	
				Ensemble......	72

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Annales du musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, tome XXIX, n° 1. -- Revue historique, mai-juin 1894. — 3° Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires, tomes IV et V. — 4° Revue des Études grecques, janvier-mars 1894. — 5° Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le 31 mars 1894, par M. Spuller, ministre de l'Instruction publique, et par M. Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. — Le Journal des Savants, janvier-avril 1894. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, nos 3-4. — 8° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, n° 2.

II. Préfecture de la Somme.

Conseil général, 1re session ordinaire de 1894. Rapport du Préfet. Procès-verbaux des séances.

III. Ville d'Amiens.

Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, tome II, série B. B. (1 à 38), par M. Durand, archiviste de la Somme.

IV. Les auteurs.

1° Supplément de l'album Caranda : Un dernier mot sur le port des torques par les gauloises. Envoi de M. Frédéric Moreau. — 2° Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt, littérateur amiénois, par M. Robert de Guyencourt. — 3° Mémoire sur l'ancienne église des Cordeliers d'Amiens, par M. Robert de Guyencourt. — Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie pendant l'année 1890-1891, par M. F. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel. — 6° Promenades historiques et archéologiques sur les bords de l'Escaut, par M. de Cardevacque. — 7° Gustave-Paul-Tiburce Delisse, ancien député, notice nécrologique, par M. de Cardevacque. — 8° The

Chronology of the Cathedral churches of France by Barr Ferrée, New-Yorck, 1894. — 9° Inauguration des statues de Théophraste Renaudot. Ses principales œuvres. La *Gazette de France* jusqu'en 1893. Édition de luxe. Don de M. Raoul Poujol de Fréchencourt. — 10° Les serviteurs d'autrefois, par M. Robert Guerlin. — 11° Notes sur la façade du théâtre municipal d'Amiens et les sculpteurs Carpentier, par M. Robert Guerlin. — 12° Le manuscrit des Carpentin, par M. Robert Guerlin. — 12° Les statuts de l'Ordre de Saint-Michel. Imprimerie royale, 1725. In-4° de 144 pages, reliure de l'époque. Don de M. le capitaine Carbon.

V. Sociétés françaises.

1° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, 1892, nos 1-12, 1893, nos 1-5. — 2° Société de géographie, bulletin, 3e et 4e trimestres, 1893. Compte-rendus, 1893, nos 17 et 18, 1894, nos 1-9. — 3° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, septembre-novembre, 1893. Mémoires tome XXXII, no 1. — 4° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, tome XXXIII. — 5° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane d'Annecy, janvier-avril, 1894. — 6° Bulletin de la Société Industrielle d'Elbeuf, 1893. — 7° Bulletin de la Société historique du Limousin, tome XLI. — 8° Mémoires de la Société des lettres de Bar-le Duc, 3e série, tome III. — 9° Bulletin de la Société des lettres de la Corrèze, à Tulle, 1894, 1re livraison. — 10° Bibliothèque de l'école des Chartes, LIV, 6e livraison. — 11° Société académique de Poitiers, Bulletin. — 12° Société archéologique de Tourraine, bulletin, 1893, 3e et 4e trimestres. — 13° Société régionale des Architectes du Nord. L'Architecture et la Construction dans le Nord de la France, mars et avril 1894. — 14° Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, cartulaire du prieuré de Saint-Marcel, publié par M. Canat de Ghizy. Mémoires, 1844. 1845 et 1846. — 15° Académie de Savoie à Chambery, mémoires, tomes I à XI, 1851 à 1869, — 16° Revue historique de la Société de Valenciennes, février-mars, 1894. — 17° Mémoires de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Angers, 4e série, tome VII. — 18° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin. 109e livraison. — 19° Société Normande d'Etudes préhisto-

riques, bulletin, 1893, n° 1. — 20° Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, 3e série, tome xxi. — 21° Bulletin de la Société Dunoise, n° 100. — 22° Société d'études du Lot, bulletin, tome xviii, fascicules 1-4. — 23° Société de l'histoire de France, annuaire, 1893. — 24° Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, mémoires, 1862-1869. — 25° Mémoires de la Société archéologique de Constantine, tome xxviii. — 26° Travaux de l'Académie de Rouen, 1892-1893. — 27° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1894, 3e et 4e livraisons. — 28° La Thiérache, bulletin de la Société archéologique de Vervins, 1894, 3e livraison. — 29° Académie de Vaucluse, mémoires, tome xii, 4e trimestre. — 30° Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, mars, 1894. — 31° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3e série, n° 24. — 32° Bulletin de la Société historique de la Corrèze, à Brives, tome xvi, 1re livraison. — 33° Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome iv, n° 1. — 34° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome xiv, 3e livraison. — 35° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, tome xii, nos 260 et 261. — 36° Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, à Saint-Dié, 1893-1894. — 37° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, tome xlvii. — 38° Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, mémoires, tome xx; bulletin, 1893; table décennale, 1884-1893. — 39° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome xlviii. — 40° Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 26, 1893. — 41° Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon, par Auguste Castan, publication posthume faite sous les auspices de la Société d'Emulation du Doubs — 42° Académie de Lyon. Cartulaire Lyonnais, documents inédits recueillis par M. Guigue, tome ii. — 43° Annales de la Société académique de Nantes, 7e série, tome iv. — 44° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 169e livraison. — 45° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xxxi, n° 2. — 46° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome xvi. — 47° Revue de la Société des Etudes historiques, 4e série tome xi. — 48° Société Havraise d'études diverses, 1893, 3e et 4e trimestres. — 49° Revue de l'Avranchin, tome vii, n° 1.

VI. Sociétés étrangères.

1° Académie royale des Sciences de Munich, section de philosophie, de philologie et d'histoire, 1893, tome II, livraisons 1, 2 et 3. Bulletin, nos 1, 2 et 3. Section de philosophie et de philologie, mémoires, tome XX, 1re livraison. — 2° Mémoires de la Société royale des Sciences et de l'Université Georges-Auguste de Gœttingue, 1893, nos 12-21; 1894, no 1. — 3° Rendiconti della reale accademia dei Lincei, série V, volume II, fascicol. 12, volume III, fascicoli 1-3. — 4° Société des Antiquaires de Zurich, communications, 58e cahier. — 5° Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome I, 3e livraison. — 6° Revue belge de numismatique, 1894, 2e livraison. — 7° Annales de la Société académique de Namur, tome XX, 3e livraison. — 8° Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, bulletin, 4e série des Annales, tome XV, 2e partie. — 9° Smithsonian Institution annual report, 1891. — 10° Institut de Luxembourg. Les communes luxembourgeoises par Emile Tandel, tome VI, A. B. — 11° Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Arts de Modène, série II, tome IX. — 12° Mémoires de l'Académie de Metz, 1890-91. — 13° Proceedings of the American philosophical Society, Philadelphia, volume XXXI, no 142. — 14° Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroy, tome XIX, 1re livraison. — 15° Mémoires de la Société historique de Tournai, tome XXIII, — 16e Proceedings of the Society of Antiquaries, of London, second séries, volume XIV, nos 2, 3, 4 Archaeologia, second séries, volume III. Index archaeological papers, publisched in 1891, 1892. — 17° Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles tome VII, 4e livraison; tome VIII, 1re livraison. — 18° Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome V, 1re livraison. — 19° Annalen des vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 1894, sechsundzwanzigster Band. — 20° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg, 1893.

VII. Revues périodiques.

1° Revue des Questions historiques, 110e livraison. — Revue de l'Art chrétien, tome V, 1re et 2e livraisons. — 3° Annuaire de la Société française de numismatique, mars-avril, 1894. — 4° Bulletin monumental, 6e série, tome IX. — 5° Messager des

sciences historiques de Gand, 1894, n° 1. — 6° Le Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1186 à 1198.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 3me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 10 juillet 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux et Soyez.

MM. l'abbé Cardon, Collombier, Emile Gallet, Mallet et de Saint-Hilaire, membres non résidants, assistent à la séance.

M. Antoine s'excuse par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— Le commandant de Bellengreville et M. Degouy, avocat, remercient la Société de les avoir admis en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Martin Sabon, adresse pour nos archives un certain nombre de photographies reproduisant des monuments et de vieilles maisons d'Amiens.

M. Lion fait hommage à la Société d'une planche destinée à illustrer son histoire d'Hesdinfort. Une brochure intitulée : *l'Epoque éburnéenne* est offerte par M. Piette. M. Arthur de Rosny veut bien faire don à notre bibliothèque d'un magnifique *Album historique du Boulonnais*, dans lequel sont reproduits, par des procédés photographiques, plusieurs dessins, miniatures et pièces manuscrites concernant la ville de Boulogne-sur-Mer. Cet album n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires.

— L'assemblée remercie vivement les donateurs.

Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention de ses collègues : 1° dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes, une étude, de notre collègue M. Enlart, sur le style et le déambulatoire de l'église de Morienval, à propos des deux articles de M. Anthyme Saint-Paul ; 2° dans le même recueil, le compte rendu d'un ouvrage de M. Bréard, notre collègue, sur le clos des Galées de Rouen au XIVe siècle, et d'un autre ouvrage, par le R. P. Hamy, intilulé : Galerie illustrée de la Compagnie de

Jésus; 3° dans la Revue de l'Art chrétien, le compte rendu des travaux suivants de M. Robert Guerlin: un portrait de Christophe Colomb, d'après une tapisserie de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens; le sculpteur Vimeux; Lexique du Costume et du mobilier d'après des miniatures du XVe siècle.

M. Boudon dépose sur le bureau un parchemin du XIVe siècle, concernant le village de Francqueville, acquis par la Société sur les fonds du legs Beauvillé.

— M. Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, offre à la Société un dessin du XVIIIe siècle. C'est un plan projeté et non exécuté du pavage en marbres multicolores du chœur de la cathédrale d'Amiens, plan dressé par Francque, architecte du Roi, en 1763 ou 1765. M. Dufour, originaire d'Amiens, s'honore d'être l'arrière neveu de Bruno Vasseur, qui a tant contribué à la conservation de notre basilique amiénoise. L'assemblée vote des remerciements au donateur.

— La Société, informée par une lettre de part de la mort de M. Henri Hesse, membre non résidant, s'associe au deuil de la famille.

— M. le Proviseur du Lycée annonce que le prix du Cange a été mérité par M. Paul Goudard, de Belloy-sur-Somme.

— M. Pinsard informe l'assemblée que M. Bréard a découvert aux archives nationales, dans des pièces concernant le couvent des Moreaucourt, des sceaux inédits de Dreux d'Amiens et de Ber-

nard de Moreaucourt. Des remerciements sont votés à M. Bréard, qui est prié de faire exécuter, pour nos archives, le moulage de ces sceaux.

— M. de Guyencourt annonce la trouvaille faite récemment, dans une tranchée pratiquée près du portail, dit de Saint-Christophe, à la cathédrale, d'une inscription mérovingienne. Elle porte le nom de *Belsoaldus*. Notre collègue informe aussi l'assemblée que le Supérieur du grand Séminaire a offert au Musée de Picardie, avec l'approbation épiscopale et par l'entremise de notre Compagnie, trois vases gaulois, une gouache et cinq statues en bois, dont une, fort belle, du XVIe siècle, représente sainte Catherine. Enfin M. de Guyencourt nous apprend que, grâce à la vigilance et aux démarches de M. Collombier, la Société a pu acquérir, pour le Musée, plusieurs objets gallo-romains, entre autres, de fort belles verreries, notamment un gobelet en verre gravé. Ils ont été récemment découverts, en présence de M. Collombier, rue Fossé-Bordier, à Amiens. L'assemblée remercie vivement M. Collombier.

— L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Janvier sur l'excursion faite à Saint-Martin-au-Bois. Le Secrétaire perpétuel demande l'autorisation de lire auparavant une note adressée par un excursionniste, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle. Elle contient de fort judicieuses remarques sur un point discuté, le jour de la visite à Saint-Martin, à propos des bâtiments claustraux,

et quelques renseignements sur la croix de Ménévillers, élevée fort probablement par les soins de Charles d'Humières, abbé de Saint-Martin.

La Société remercie M. l'abbé Armand de son intéressante communication.

— M. Janvier donne ensuite lecture de son rapport, dont l'impression est votée (1).

— M. le Président fait remarquer qu'il existe une lacune dans le travail du rapporteur. Il a omis de signaler le toast dans lequel M. Roux le félicitait, au milieu des applaudissements de tous, de la récompense qui vient d'être accordée par le Conseil municipal d'Amiens à l'auteur du *Livre d'Or de la Municipalité d'Amiens* et de tant d'autres travaux historiques sur la Picardie.

— M. le Président est heureux de constater la réussite complète de la première excursion archéologique entreprise par la Société ; il demande à l'assemblée s'il n'y aurait pas lieu d'en accomplir une autre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et la Société décide que, le lundi 23 juillet, elle se rendra à Creil et à Saint-Leu d'Esserent pour visiter les églises de ces localités.

— M. Poujol de Fréchencourt communique une liste de plusieurs capucins, nés en Picardie, qui ont été, avant la Révolution, gardiens d'un des couvents de cet Ordre à Paris. Elle est accompagnée d'une courte notice biographique sur cha-

(1). Ce rapport a été publié dans le précédent numéro du bulletin.

cun d'eux ; le tout est extrait du dernier bulletin de l'*Histoire de Paris*, page 139.

— M. de Guyencourt donne lecture de plusieurs notes adressées à la Société par M. Pinsard. 1° Sur quelques objets gallo-romains, trouvés en 1894 à Amiens, au lieu dit le Mont-Thomas, dans une propriété appartenant aux Frères des Ecoles chrétiennes. Ce sont : une clef-bague provenant d'un coffret ; une petite pince épilatoire ou peut-être un instrument de chirurgie ; un style ; le tout de bronze. et enfin un bracelet en lignite. — 2° note. Description de substructions gallo-romaines, découvertes en juin 1894, dans la propriété de M. Objois, rue du Boucaque, à Amiens, signalées par M. Emile Gallet. Elles consistent en quelques débris de murailles et des bases de colonnes, d'ordre ionique, placées à deux mètres de profondeur sous le sol actuel. D'après leur forme et leurs proportions, l'édifice qu'elles supportaient pouvait avoir une hauteur de 3m60 à 3m70. Une très belle lampe gallo-romaine, en terre rouge, portant l'estampille d'*Eucaris*, a été trouvée parmi ces ruines qui sont situées près des tombeaux, en dehors de l'enceinte gallo-romaine. M. Emile Gallet rappelle qu'une statuette gallo-romaine, en bronze, a été trouvée jadis sur le même emplacement. — 3° note. Sur le cimetière ancien découvert à Albert (Somme) et signalé par M. Comte. Il se trouve sous l'église qui vient d'être démolie, à l'endroit où l'on va édifier le nouveau clocher. Les

tombes sont rangées symétriquement, dirigées de l'Est à l'Ouest et creusées dans le tuf à 1^{m}90 au-dessous du sol actuel. On en a découvert 16, mais le cimetière doit en contenir davantage. Le fond de chaque fosse, beaucoup plus large aux épaules qu'aux pieds, est sur le tuf naturel, recouvert de sable, sur lequel a été déposé le corps. Les côtés de chaque fosse, ainsi que le dessus, sont protégés par des pierres plates. La tête du défunt est logée dans un compartiment rectangulaire. Quelques sarcophages et cercueils de bois existent aussi dans le cimetière d'Albert ; il renferme également de simples fosses creusées en plein tuf, sans revêtement de pierres. M. Comte a recueilli la plupart des objets trouvés pendant les fouilles, à proximité des squelettes : couteaux, poignards, lances, agrafes en bronze, tresse en filigrane de cuivre, vases merveilleusement conservés — ils sont en forme de petites cruches, paraissent d'origine locale et ne datent que du moyen âge, — bassine en bronze, modillon en pierre représentant une tête d'animal, monnaies d'Amiens, d'Abbeville, de Corbie, de Douai et de Noyon, datant toutes du XIIe siècle, enfin fragments fort anciens d'étoffes, analogues au satin et au batavia modernes, d'après M. Sadon, professeur de tissage à la Société Industrielle d'Amiens. Tous ces objets s'échelonnent, comme dates, de l'époque gallo-romaine au XIIe siècle. Les communications de M. Pinsard sont accompagnées de nombreux dessins.

— La Société remercie vivement et l'auteur de ces notes intéressantes et M. Comte, pour la gracieuseté avec laquelle il a bien voulu nous faire profiter de ses recherches.

— Le Secrétaire perpétuel annonce que deux manuscrits sont présentés pour le concours d'histoire, prix Leprince. L'un est une *description historique et archéologique du canton de Montdidier,* avec cette devise: *Feci quod potui, faciant meliora sequentes.* L'autre est une étude sur *Molliens-au-Bois et-au-Val* ayant pour devise : *Il y a aussi profit et agrément à explorer les petits sentiers.* M. le Président désigne pour faire partie de la commission du prix Leprince, MM Darsy, Dubois, Janvier, Oudin et de Puisieux.

Le concours de topographie, prix Garnier, ne compte qu'un seul concurrent. Il présente le plan de Cagny, près Amiens, sur lequel est inscrite la devise suivante : *præsentia præteritaque insignia.* M. le Président charge MM. Antoine, Billoré, Milvoy et Pinsard d'apprécier la valeur de ce plan.

— La séance est terminée par une lecture de M. Durand. Il analyse le bel ouvrage de notre collègue et ancien lauréat, M. Enlart, sur *l'Architecture gothique en Italie.* Après avoir constaté l'origine française de cet art et son introduction en Italie, grâce à l'Ecole cistercienne, l'auteur décrit les monuments les plus remarquables de ce style. L'existence de plusieurs

d'entre-eux est révélée pour la première fois. Il faut constater du reste que l'art gothique est resté inférieur en Italie à ce qu'il fut en France. La Société félicite l'auteur et remercie M. Durand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 22752 à 22808.



Claude De MONS

SEIGNEUR D'HÉDICOURT

LITTÉRATEUR AMIÉNOIS

Lecture faite en Séance publique, le 3 Décembre 1893,

PAR

M. Robert de GUYENCOURT, Président.

Mesdames, Messieurs,



A plus légitime des préoccupations, pour tout président de notre Société, réside dans le choix du sujet dont il traitera en séance solennelle, devant une Assemblée d'élite comme celle qui me fait l'honneur de m'écouter. Le nombre des matières susceptibles de lui être



HÉLIOG. H. RACLE, PARIS.

présentées va nécessairement chaque jour en s'amoindrissant. Les travaux des chercheurs, les publications des Sociétés savantes, les revues de toutes natures ont, depuis soixante ans, presque épuisé le filon où l'on est obligé de fouiller toujours. Le temps limité même, qu'un auditoire trop généreux encore veut bien accorder, impose quelque contrainte. Une lecture ne doit guère excéder la demi-heure réglementaire. Il faut utiliser ces courts instants en développant un point d'histoire locale, avec brièveté, mais d'une manière suffisamment complète. Cela présente souvent une certaine difficulté. Signalerai-je enfin le danger de prendre position sur un terrain déjà soigneusement exploré ?

Certes, l'archéologie peut toujours offrir des sujets d'étude d'un haut intérêt, mais ils exigent, pour captiver l'attention, tout un cortège de dessins, de vues, de projections même, devant lequel on recule, parfois bien à regret.

Pour moi, désireux d'imiter, selon mon pouvoir, l'exemple donné par mon savant et cher prédécesseur, M. Edmond Soyez, je me suis réfugié dans un canton spécial du domaine historique, dans la biographie et la critique littéraire, et je me propose d'examiner aujourd'hui la vie et l'une des œuvres d'un poète, je devrais dire avec plus de justesse, d'un rimeur amiénois du XVIIe siècle, Claude de Mons, seigneur d'Hédicourt.

Mais, dès le premier pas, je me heurte à l'écueil par moi-même indiqué.

Déjà le Père Daire et M. F. Pouy, ancien membre de notre Société, ont dépeint mon héros, analysé mon écrivain (1). La notice à lui consacrée par le Père Daire est même fort exacte, tout en pêchant peut-être par excès de sévérité. Depuis, les autres biographes, — peu nombreux à la vérité — ont marché sur les traces de l'auteur de l'histoire littéraire d'Amiens. Quelques citations nous feront voir si Claude de Mons ne mérite pas une plus grande indulgence.

Issu d'une ancienne famille originaire du Santerre où elle résidait dès le début du xv[e] siècle (1420) (2), notre poète descendait de Drieu de Mons, écuyer, seigneur de la Mairie de Bouchoir et du fief du Quesnoy, sis à Ignaucourt (3).

(1) Le Père Daire, *Hist. litt. de la ville d'Amiens*, p. 122. — F. Pouy, *Blasons et Anagrammes picards*, in-12, Amiens, Lemer aîné, imp. 1866. — Voir aussi du même auteur :*Recherches hist. sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens*, etc., p. 118.

(2) Arch. de la famille de Mons.

(3) Drieu de Mons vivait encore en 1458. Il avait épousé Jeanne de Hourges. —(Arch. de la famille de Mons).

Une généalogie nomme trois ascendants de Drieu de Mons.

(A) Jean, vivant en 1381, père de

(B) Hue, seigneur du Hamel-les-Hucquéliers (Pas-de-Calais) et de Valhuon en partie, vivant encore en 1429, père de

(C) Jean, auteur de Drieu.

Cette ascendance parait être le résultat d'une confusion entre deux familles, de même nom, mais d'origine différente.

Ce fut vers le commencement du XVIe siècle que le petit-fils de celui-ci, Antoine de Mons, chevalier, vint se fixer à Amiens par suite de son mariage (1). En 1555, Jean, deuxième du nom, fils du précédent, épousait en la même ville (2) Antoinette Le Mattre, dame de Puchevillers et sœur de l'héroïque gardien de la patrie amiénoise. Cette union fixait définitivement en notre cité les nouveaux venus.

Je ne veux point me livrer ici à un travail généalogique. Cela présenterait un intérêt minime et m'écarterait de mon sujet. Je dois pourtant ajouter que Claude procédait de ces derniers au deuxième degré.

Son père, Jean III de Mons, — aussi poète à ses heures et même très mauvais poète (3). — se maria

Le fils de Drieu, Jean I de Mons, demeurait à Ignaucourt. Il avait épousé Marguerite de Béthencourt, dame de Labroye (Arch. de la famille).

(1) Il avait épousé Antoinette Caignet, fille de Thibault, sgr de Brassy et de Marguerite de Chaulne. (Arch. de la famille).

(2) Contrat du 20 mars. Antoinette étant morte avant le 20 mai 15... Jean épousa en 2es noces, Adrienne Héron, veuve de Firmin Picquet. — La terre d'Hédicourt, (Aujourd'hui Saint-Sauveur, arr. d'Amiens) vint aux de Mons par les Le Mattre. (Arch. de la famille). Jean s'intitulait homme d'armes ; il fut Prévot d'Amiens en 1557.

(3) Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*) lui consacre un article des plus sévères. Les ouvrages de J. de Mons sont aujourd'hui excessivement rares et de grand prix.

deux fois. D'abord avec Antoinette Picquet (1), puis avec Honorée de Villers (2).

Claude était issu de la première de ces unions (3). Il devint le chef de sa nombreuse famille (4) et seigneur d'Hédicourt, par suite de la mort d'un frère aîné (5).

Le Père Daire nous renseigne suffisamment sur l'existence de notre littérateur et sur les diverses fonctions qu'il eut à remplir.

Claude naquit en 1591 (6), fit d'excellentes études classiques, puis, se fixa pendant quelque temps à Paris, pour y acquérir la science du droit. C'est là, vers sa dix-huitième année, qu'il commença à courtiser la Muse, en latin, en français, en petits

(1) 21 juillet 158.... Contrat par devant Castelet, notaire à Amiens. Antoinette Picquet était fille de Firmin Picquet et d'Adrienne Héron, qui épousa en secondes noces le propre père de Jean III de Mons. (Arch. de la fam.)

(2) Contrat du 6 octobre 1599, par devant de Louvencourt et Pièce, notaires à Amiens. (Archives de la famille). Jean III de Mons fut bailli de Lucheux, puis conseiller au bailliage d'Amiens. Il demeurait rue des Lombards à Amiens, avant d'avoir hérité de l'hôtel Clabault, rue au Lin, qui lui vint des Le Mattre. Il fut enterré à Saint-Firmin à la Porte en 1629.

(3) C'est par erreur qu'à l'article consacré à Jean III de Mons, le Père Daire fait descendre Claude d'Honorée de Villers,

(4) Il eut deux frères, un demi-frère et six demi-sœurs. (Arch. de la famille).

(5) Jean IV de Mons, allié à Marie de Sachy. Sans postérité. (Arch. de la famille).

(6) Probablement à Amiens, dans la maison de la rue des Lombards.

vers et en alexandrins (1). Mais un véritable amiénois ne quitte jamais sa patrie sans esprit de retour. L'exilé revint donc en notre bonne ville pour y occuper, un peu plus tard, une place de conseiller au bailliage et siège présidial (2). C'est aussi à Amiens qu'il épousa Marie de Villers (3). De cette union naquirent six enfants, — trois fils, dont deux moururent en bas-àge et trois filles, dont deux entrèrent en religion, au couvent de la Visitation Sainte-Marie (4).

Notre excellent compatriote était revêtu de la dignité de subdélégué de l'intendant de Picardie, lorsqu'il mourut, le 7 mai 1677, à l'âge de quatre-vingt-six ans (5).

Ces renseignements biographiques seront

(1) Comme son contemporain et concitoyen Adrien de Lamorlière, de Mons réussit toujours mieux ses poésies latines que celles qu'il écrivit en français.

(2) Il fut conseiller du 26 juin 1620 au 12 juillet 1645, puis il devint conseiller honoraire. (Note de M. Dubois). Le père de Claude avait exercé les mêmes fonctions.

(3) Contrat du 16 octobre 1614, par devant de Bacq et de Miraulmont notaires. (Arch. de la famille). Marie de Villers, fille aînée de Louis et de Marie Gonnet, appartenait à la même famille que la seconde femme de Jean III de Mons.

(4) Le Couvent de la Visitation Sainte-Marie était situé à Amiens rue des Rabuissons (aujourd'hui de la République), à l'endroit où se trouve la rue dite des Saintes-Maries.

(5) D'après le P. Daire. Mais M. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie, a trouvé que la femme de Claude était veuve en 1673, année de sa mort. Nous avons lieu de croire que celui-ci mourut en 1666, et que le P. Daire a confondu Claude avec son fils Jacques qui trépassa effectivement en 1677.

absolument complets quand nous aurons ajouté que Claude de Mons fut nommé administrateur des « Pauvres » d'Amiens en 1626 (1), échevin en 1635, qu'il fut confirmé dans sa noblesse en 1663 et qu'il se montra toujours, selon l'expression du Père Daire, très honnête homme et magistrat intègre (2).

Mais il est temps, je crois, après avoir fait connaissance avec l'auteur de juger son œuvre.

Claude de Mons aurait publié six ouvrages, d'après l'histoire littéraire d'Amiens qui en donne les titres ; mais l'une de ces productions n'est certainement pas de notre poète. Elle est l'œuvre de son père, Jean III de Mons (3). En effet, la « Sextessence dialectique et potentielle » fut éditée en 1595, lorsque Claude avait seulement quatre ans. — Nous savons les prodiges accomplis par la Muse, toutefois nous doutons chez notre compatriote d'une telle précocité.

Des cinq autres opuscules, plusieurs ont été

(1) Du 18 juillet 1626 au 29 décembre 1629. Renseignement communiqué par M. Dubois, de la Société des Antiquaires de Picardie.

(2) On peut ajouter qu'il se montra aussi extrêmement imprudent le jour où il menaça son fils Jacques, — dans le simple but de l'effrayer, — avec un pistolet qu'il ne croyait pas chargé. Le coup partit, sans blesser personne, dès que l'arme eut été reposée sur le marbre d'une cheminée. — Ce fut là un des faits saillants de l'existence de notre héros,

(3) V. Ch. Nodier : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*.

signés par leur auteur d'un pseudonyme étrange, car de Mons, très ami des longs mots à consonnance hellenique, s'y intitule lui-même « le Hiérapolitain d'Amiens. »

Pourquoi ce vocable bizarre ? Je vois deux manière de l'interprêter.

Si l'on se reporte à l'étymologie du mot, un « Hiérapolitain » serait, soit l' « habitant d'une ville sacrée », soit un « habitant d'Hiérapolis », cité phrygienne où naquit Epictète.

Le poète entend-il manifester son patriotisme, son amour pour sa ville natale, en décernant à Amiens, dont il est citoyen (1), une épithète sacro-sainte ? Cela est fort possible et fait honneur à ses bons sentiments ; il devient ainsi, de sa propre autorité, l'habitant d'une ville sacrée à ses yeux. Veut-il au contraire se poser en Epictète picard ? Cela est possible encore, mais en ce cas, notre compatriote manque d'à-propos, — lui parfois assez mordant en ses critiques, — lorsqu'il cherche à se comparer au philosophe résigné dont la douceur fît l'admiration de Rome. Notre censeur amiénois, qui ne dédaignait pas de décocher les traits de la satire ou d'aiguiser une épigramme (2), s'écarterait donc singulièrement du modèle, toujours indulgent et bon, qu'il semblerait s'être

(1) Il demeurait dans l'ancien hôtel de la famille Clabaut rue au Lin. D'abord il avait résidé rue des Lombards.

(2) Sous forme anagrammatique.

proposé. C'est pourquoi nous adopterons de préférence la première des deux explications et nous verrons simplement dans le mot « hiérapolitain », un pseudonyme patriotique.

On n'attend point que je passe en revue toute l'œuvre de Claude de Mons. Peut-être même frissonne-t-on à la simple pensée que je puisse en avoir la tentation. Je supplie mes auditeurs de se rassurer. Je ne dirai rien des « Blasons anagrammatiques, très chrestiens et religieux, sur diverses fleurs personnelles de piété, de noblesse, de justice et de littérature, signalans en Dieu la contrée, » bien qu'ils forment un joli petit in-8°, imprimé à Amiens, chez Musnier, en 1661 (1).

Encore moins parlerai-je du « Bref idyliacq, senil et contemplatif, mis pour eulogie préalable devant les blasons anagrammatiques très chréstiens et religieux (2). »

Les « Propos salutaires du père de famille » et le « Reditus » (3) seront également passés sous silence (4), car seuls les chants oraculeux, publiés

(1) M. Pouy s'est chargé de décrire et d'analyser cet ouvrage, qu'il a même réédité en partie. — V, « Blasons et anagrammes picards, » Amiens, Lemer aîné, 1866 ; et « Recherehes historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens ; » Amiens, Lemer, 1861.

(2) Un exemplaire de ce très rare opuscule est conservé à la bibliothèque communale d'Amiens.

(3) Cette pièce célébrait le retour du duc de Longueville à Amiens.

(4) Nous n'avons pu nous procurer ces deux opuscules signalés par le P. Daire.

en 1627, vont désormais absorber toute notre attention (1)

Et d'abord, pourquoi l'épithète donnée par de Mons à son œuvre poétique ? Lui-même se charge de nous l'apprendre en la préface du recueil. Ses chants sont oraculeux, « non pas en traits et paroles de son crcu, mais principalement en véritéz de Dieu, des S.S. Pères et d'autres grands autheurs qui ont embouché sa muse de leurs oracles. »

Le bon homme constate une simple vérité, car à tous propos, et même hors de propos, il bourre ses poésies de textes latins, quand elles ne sont pas entièrement rédigées dans cette langue. Mais il y a une excuse. Est-ce que Perse et Juvenal n'ont point mêlé du grec à leur latin? L'infortuné, il ne pouvait prévoir que Philaminte, sa contemporaine, allait bientôt lui répondre :

« Monsieur, avec du grec on ne peut gâter rien, » (2)

et cela sans même accorder un souvenir à

(1) *Les chants oraculeux tant en acclamation d'honneurs et louanges pastorales sur dignes sujets ; qu'en libres déclamations et pures véritéz de Dieu, des Saints Pères et d'autres grands autheurs ; sur les abus, vanitéz et corruptions du monde, par essais de Claude de Mons, amiénois, seigneur de Hédicourt, conseiller du Roy, magistrat au siège baillial et présidial d'Amiens. — A Amiens, de l'imprimerie de Iacques Hubault, demeurant devant le Beau-Puits, 1627. — avec permission.* — In-12, 240 pages. Ce volume est plutôt de 1628, — c'est du moins la date gravée sur le portrait de C. de Mons, qu'on trouve à la page 9e.

(2) Molière. Les Femmes savantes, A. III, s. 5.

la langue de Virgile. La meilleure excuse de notre écrivain eut été que ses poésies latines, selon une juste remarque de ses biographes, sont généralement préférables à ses compositions françaises (1). Mais quel poète s'est jamais rendu un compte exact de ses vrais mérites? Claude de Mons, tout comme un autre, fut plein d'illusions et si parmi le « *genus irritabile vatum*, » quelqu'un n'est point son admirateur, il vous le traite bellement de « poëtastre » (2). Du reste il n'est pas absolument fâché de compter des adversaires parmi ses confrères en Apollon ; il en parle volontiers, il les espère presque, en affirmant cependant « vouloir faire de toute matière, lien d'amitié. » (3) Cela ne l'empêche pas toutefois d'avertir ses critiques possibles, qu'il s'abstiendra « aussi chrestiennement de leur complaire que de les hayr. »

Sans vouloir hasarder un jugement prématuré, peut-être pouvons nous, dès maintenant, laisser entrevoir notre conclusion. Elle sera celle-ci: littérateur parfois filandreux, souvent obscur, Claude de Mons a pourtant un mérite: il fait pressentir en quelques passages le grand homme qui bientôt incarnera le génie comique de la France.

(1) On peut en dire autant de Lamorlière, contemporain de C. de Mons.

(2) Les chants oraculeux, préface.

(3) Les chants oraculeux, préface.

On sent, en lisant l'auteur amiénois, qu'à son époque Molière était dans l'air (1), — si l'on veut bien tolérer cette expression. — Claude de Mons ne se présente-t-il pas lui-même comme une sorte d'Alceste, plus docile que le célèbre misanthrope, mais pourtant de même race ?

Cependant ce mécontent tourne parfois au genre pastoral. Nous l'envisagerons d'abord sous cet aspect.

Des deux livres dont se composent les chants oraculeux.

L'un chante la vertu, l'autre blasme le vice (2).

— Ici, je m'arrête immédiatement pour faire remarquer que ce vers n'a point si mauvaise tournure. — Mais pour notre poète, chanter la vertu, c'est tout spécialement encenser le duc de Longueville (3), gouverneur de Picardie et la famille de ce prince. Or la flatterie à jet continu est bien importune, et celui qui la pratique en ses vers, fait douter à coup sûr de son grand courroux contre

(1) Comp, Cl. de Mons (Ch. orac. livre satirique p. 97), portrait du faux dévôt, avec Molière (Tartufe A. I, s. vi), même portrait. Tartufe fut joué pour la première fois en 1667 ; Cl. de Mons écrivait le passage sus-indiqué avant 1627.

(2) L'autheur à Monsieur son père. — Epigramme.

(3) Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Picardie. La mère de ce prince était Catherine de Gonzague de Clèves. Il avait épousé Louise de Bourbon. La maison de Chaulnes eut aussi le don d'inspirer souvent la Muse de Cl. de Mons.

les mœurs du temps. Toutefois, dans la pièce intitulée : « le Rameau d'olive amiénois. » peut-on ne pas accorder un instant d'attention à ce petit tableau, consacré à dépeindre les charmes de la paix succédant aux horreurs de la guerre, bien qu'en 1627 l'idée n'en fut déjà plus toute nouvelle ?

Plus volontiers, le fer qui brille et tue
Changeant sa forme en outil de charrue,
De son labeur fera vivre le corps,
Qu'ore il n'en mit souvent l'âme dehors.
Les soldats même iront au labourage
Plus volontiers qu'ils ne vont au pillage,
Estimant plus un peu, mais bien acquis,
Que tant de biens iniquement ravis.

Il la désire, il la veut cette paix, le bon de Mons, et il l'aura, c'est son plus ferme espoir. Louis XIII saura la donner à la France car le père du monarque,

Henry le grand, ce conquéreur insigne,
Le désira paisible, et pour un signe
De ce désir, luy fit prendre le nom
De douze rois qui eurent ce renom.

Mais rien n'est plus long que de chercher des perles, — eussent-elles appartenu à Ennius lui-même — et nous sommes seulement au début de notre exploration.

Il nous faut donc aborder le chant ménalien (1),

(1) La première partie des chants oraculeux s'appelle le livre bucolique. Il est composé d'une vingtaine de morceaux dont les neufs premiers sont décorés d'épithètes caractéristiques.

dédié au duc et à la duchesse de Chaulnes.

Cette pièce est curieuse. C'est un dialogue entre la Muse, le poëte qui se dissimule sous les traits du berger « Monsois », et un chœur de nymphes. Tous ces acteurs sont d'accord pour chanter les louanges de Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, devenu tout simplement « Horet » sous la plume pastorale de l'auteur, tandis que la duchesse se nomme « Ailliette » (1).

Claude de Mons se met d'abord en scène et s'exprime ainsi :

Monsois, l'un des pastoureaux
Des champs hedicuriaux, (2)
(En qui se joint et ramasse
La iumelle antique race
Des Clabaults et Morvilliers (3),
Palladins et chanceliers),
S'étant un peu mis en arrière
Des autres, vers la rivière, (4)
Fit, des Muses nourrisson,
Bruire une telle chanson
De sa voix appareillée
Au son d'une loure gaye.

(1) Horet, Ailliette, diminutifs d'Honoré et du nom de la famille d'Ailly à laquelle appartenait la duchesse.

(2) La terre d'Hédicourt (aujourd'hui St-Sauveur : arr. d'Amiens) dont Cl. de Mons était seigneur.

(3) Cl. de Mons descendait des deux familles amiénoises Clabault et de Morvilliers. La première fournit le maïeur Antoine Clabault qui, selon une légende que Claude semble adopter, aurait battu en 1492 ou 1493 sous les murs d'Amiens, les troupes de Maximillien d'Autriche venues pour surprendre la ville. La seconde produisit un chancelier de France, un grand échanson et un premier président du parlement de Paris.

(4) La Somme.

Et immédiatement, Monsois se livre à des fantaisies étymologiques sur le nom de la ville d'Amiens, en l'honneur de ses illustres hôtes :

Iô! belle-isle d'Amiens!
Iô! belle-isle qui tiens
Horet et son Ailliette!
Iô! des cieux amiette!

« Quia ambitus amnium format Ambianum » a-t-il soin d'ajouter.

Mais le « beau carme villageois » n'en reste point là, car Montsois reprend :

Ailliette, sage, belle,
Et candide pastorelle,
Sur toutes les autres luit,
Comme la lune, de nuit,
Sur toute la fourmilière
Des astres luit emperière.
. . . .
C'est notre seigneuriale
Bergère hedicuriale;
Et toutefois, encor est
Davantage son Horet.

Je ne puis me décider à trouver tout-à-fait mauvaise cette naïve poésie, quoique le style en soit bien vieux, comme celui de la « mie ô gué », mais, sans vouloir rééditer l'œuvre du rustique écrivain, je me hate de continuer à le citer.

Ailliette en son Horet,
Comme la pierre en l'or, est
Mise par un assemblage
De céleste mariage.

Ici, — on le trouvera avec infiniment de raison, — l'auteur manque tout-à-fait de goût, en se livrant au calembour. Et pourtant, il n'en est pas moins vrai que sous l'influence de ce déluge poétique, la Somme elle-même finit par se mettre de la partie :

La Somme, finalement,
Vient aussi d'espanchement
Tel, à cette mélodie,
Qu'elle inonde la prairie,
Ce qui force à déloger
Les silvains, et le berger ;
Eux, regagnant le bocage,
Et lui, le haut pasturage.

C'est un dénouement original et inattendu ; mais il faut que les meilleures choses aient une fin et celle-ci n'est point banale. De plus, la Somme nous rend un réel service : celui de faire cesser le chant « menalien » pour nous permettre d'écouter le « tityrien ».

Maintenant de Mons va se mesurer avec Virgile et traduire, de son mieux, la première églogue du poëte de Mantoue. Mais sur une lyre picarde, le nom de Tityre va se changer en « Gazin » (1) et celui de Melibée en « Cenicole » (2).

Le premier a obtenu les faveurs du roi ; le second a mérité un châtiment exemplaire à cause

(1) Gazin (de *casanus*) représente un homme sédentaire. C'est celui qui demeure.

(2) Cenicole (de χενος et de *colo*,) est celui qui erre à l'étranger, l'exilé, le banni.

du parti qu'il avait tenu sans doute, dans l'une des nombreuses conspirations, « cabales », ou guerres de religion, qui marquèrent le règne de Louis XIII.

Au point de vue littéraire, nous avons été charmé nous l'avouons, par ce passage de la traduction :

Cher ami Cenicole, un grand dieu m'a donnée
Cette paix où me voit ta pauvre âme estonnée.
Ouy, pasteur, un grand dieu, car il est et sera
Tel en mon âme, tant quelle batellera.
Même, souventefois, il aura mon offrande
D'un petit agnelet, beau sur toute la bande.
Mois ne se passera qu'un sacrifice tel,
D'ores tout en avant, n'abreuve son autel.
De sa grâce, mes bœufs errent dans une prée,
Tandis, (comme tu vois), qu'icy je me récrée.

Du reste Gazin,

Dessous un large fau respandu mollement,

s'exprime toujours bien mieux que son ami Cenicole, dont la seule et très peu poétique perspective est certainement d'aller ramer sur les galères du roi, puisqu'il traduit ainsi le fameux « *Alii sitientes ibimus Afros* » (1) :

Quant à nous autres, las ! nous irons en la terre
De Zelande (2) une part, et l'autre en Angleterre.

(1) Virgile. Ecl. I, v. 65.

(2) Peut être faut-il voir en Cenicole, la personification des savants et des philosophes peu orthodoxes qui, au XVIIe siècle, se réfugiaient volontiers en Hollande.

Hé ! ne verray-je point encore quelque jour
Mon pays une fois, et mon pauvre séjour
De palustre gazon, si bien comblé de chaume,
Après maintes saisons rentrant dans mon royaume ?

Mais il lui faut marcher encore, marcher toujours, en poussaut devant lui son malheureux troupeau :

Allez, allez au loing, vagabondes chevrettes,
Ci-devant heureux ost !.......
Je ne chanterai plus aucune chansonnette,
Toy broutant le cythise, o troupe camusette !

Après ces citations, nous pouvons négliger un certain nombre de chants pour nous arrêter seulement à celui qui porte l'épithète de « pollionin ».

Ce morceau, dédié au duc de Chaulnes, exalte, à grand renfort d'imagination, la manière dont cet illustre personnage va gouverner la Picardie pour le Roi. Ce sera l'âge d'or. Tout se fera comme par enchantement dans notre heureux pays. Mais pourtant, comment les teinturiers si nombreux à Amiens, feront-ils pour protéger leur industrie menacée ? Qu'on écoute plutôt.

La toison de laine pure,
Ainsi, par une teinture,
Ne se desguisera plus
En rouges creseaux (1) et bleuds.

(1) Grosse serge, selon certains auteurs ; légère étoffe de laine selon d'autres.

Ains, au milieu de la prée,
Telle brebis empourprée
D'elle-mesme esclatera,
Ettelle autre iaunira.

Décidément de Mons devient extraordinaire. Ne s'avise-t-il pas maintenant de faire l'éloge de sa belle-mère (1). On à peine à concevoir pareille chose.

En dédiant à la vénérable dame quelques poésies religieuses, il lui dit :

D'estre à Dieu serviteur, ie dois grace lui rendre,
D'estre fils à mon père, et de vous estre gendre,
Veu qu'entre les faveurs les plus rares de Dieu,
Ces trois, à mon regard, tiennent le premier lieu.
. . . . , ...
Aussi, je ne pouvais plus aimable entre tous
Désirer un party, que celui de chez vous,
Tant de biens et d'honneur et d'amitié certaine,
Mais sur tout de vertu, pour moi, vous estes pleine.
. . , ...
Qu'a Dieu, qu'a vos enfants, qu'aux pauvres, votre vie
Puisse estre d'un long temps encore poursuivie, etc.

O tempora, o mores, et comme tout cela a changé depuis le XVIIe siècle ! Changeons nous même de sujet, car nous sommes arrivés au seuil du second livres des chants oraculeux ; de Mons va devenir satirique.

(1) Marie Gonnet, veuve de Louis de Villers, fille de Pierre Gonnet et de Marie Feret. Elle fut mère de Marie de Villers épouse de Claude de Mons.

Incontestablement ce genre convient mieux que tout autre au tempérament de notre poète et le premier des sept chants composant la seconde partie de son livre, contient, dès le début, plusieurs vers que Molière lui-même n'eut point dédaignés. Ceux-ci par exemple :

Il faut s'accommoder à l'usage des hommes,
Des affaires, du temps et des lieux où nous sommes.

N'est-ce pas, à peu de choses près, l'idée ainsi exprimée par Philinte ?

Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques dehors civils que l'usage demande ! (1)

Toutefois nous sommes loin de tout approuver dans ces satires, et même nous voici fortement tentés de chercher querelle au bon de Mons.

Qu'il censure les travers de son temps, rien de plus juste et rien de mieux ; mais pourquoi s'en prendre aux Antiquaires, — gens d'ordinaire essentiellement pacifiques, — qui, s'ils aiment la numismatique, distraction tout-à-fait inoffensive, ne font du moins aucun mal à leur prochain ?

Je signale aussi mon poète à la vindicte de nos Collègues de la Société d'horticulture, car il pré-

(1) Misanthrope A, I, s. I. — Le Misanthrope fut joué pour la première fois en 1666, soit 39 ans après la publication des chants oraculeux.



tend que les plus respectables « têtes » de son époque, pourvu qu'elles soient amies de l'antiquité ou des jardins, sont des « cruches », tout justes bonnes à servir de pots pour les fleurs, ou à contenir des vieux sous. Ecoutez plutôt le texte incriminé Oui, dit-il :

Notre sage s'entend aux médailles antiques,
Et des tulippes sait tous les noms fantastiques,
En tient un bon registre, où par ordre elles sont
Contr'écrites, selon qu'au parterre elles vont.
Il fait plus grand honneur au cuivre où sont empreintes
Des faces de tyrans, qu'à des reliques saintes,
Préférant aux sacréz, non sans impiété,
Ainsi tes monimens, profane Antiquité.
Quelqu'un penserait-il estre galand, et comme
Meshuy l'âge requert...,
Qui de médailles plein n'eust pas un cabinet,
Et d'oignons porte-fleurs un iardin poupinet ?
Ne sont-ce pas des fous que l'on va, maintenant
Comme iadis, encor pour sages mesprenant ?
Que l'antiquité mesme, ou la belle fabrique,
Aille recommandant une médaille antique,
Ou l'une et l'autre ensemble, il ne me semble pas
Que l'on deusse pourtant en faire si grand cas,
. . . .
Car ces vieux monimens de la gentilité,
N'ont rien, en tant que vieux, qu'un peu de rareté.
. . . .
Que le monde irait mal, si l'on forgeoit encor
Aussi bien que iadis, ores l'argent et l'or !
Car vous nous en feriez les espèces plus rares
Mille fois (ô rêveurs), que ne font les avares,
Et serait le commerce enfin tout desvoyé,
Faute de cuivre et d'or et d'argent monnoyé,
Tant vous enfermeriez les escus et les dales
Chez vous estroitement, en guise de médalles.

Mais le vieux temps de l'art (peut-être) ensemblement.
Font les mailles de prix, à votre iugement,
A cause de l'histoire et que, par ces remarques,
On scait quels artizans eut Rome et quels monarques ;
Encore n'est-ce point un sujet que cela,
Pour anicher en vous ces antiquailles là !

Et le malheureux épuise ainsi son exécrable sujet. Nous ne le refuterons pas. Nous nous excuserons seulement de l'avoir si longuement cité et nous envierons le temps passé, fécond en numismates, qui ont laissé beaucoup trop peu de successeurs parmi nous.

Il n'est pas possible de suivre de Mons dans toutes les critiques qu'il adresse à ses contemporains, à l'orgueilleux, à l'ambitieux et à tant d'autres ; la tâche serait trop longue. Mais, — les Antiquaires mis à part bien entendu, — il juge les hommes avec sagesse, et ses principes sont excellents.

S'il s'occupe d'économie, il s'écrie :

Il y a double moyen
D'enrichir : ou bon mesnage,
Ou travail, et j'erre bien
S'il y en a davantage.

A notre époque, il aurait été partisan de l'antisemitisme, car Israël lui est peu sympathique :

Le juif est un oiseleur.
Quiconque à lui va recourre,
Dans un piège de mal heur
Le misérable se fourre.

Mais il réserve toutes ses foudres pour les égoïstes et les exploiteurs et leur prête ces paroles :

Allons d'un bras fort et robuste
Supplantant le pauvre homme juste,
Et n'espargnons pas, disent-ils,
Ni la vefve ni les pupils !

Nous voici parvenus au point où, dans l'œuvre de Claude de Mons, la prose va se mêler aux vers, pour y jouer le principal rôle, comme il convient en une sorte de sermon.

Ici le poète se fait théologien et prend le ton d'un véritable prédicateur. Nous négligerons ces *devis*, — pour nous servir du nom que l'auteur leur a donné, — ces méditations religieuses et philosophiques qui alternent avec les traductions rimées et fort médiocres de certains psaumes, et avec quelques compositions poétiques, — l'une entre autres à propos du siège de la Rochelle. Dans cette partie de l'ouvrage on lit encore des maximes : telle celle relative aux enseignements divins :

Beaucoup plus doux que le rayon de miel,
Le pain de sucre et la manne du ciel.

Les amants de la rime riche nous reprocheraient sans doute de ne pas signaler aussi ce passage du psaume 109, mis en vers français :

Dieu fera surgir le scion
De ta vertu, du mont Sion.

Enfin pour terminer son volume, de Mons reproduit le discours qu'il prononça lors de son admission comme conseiller au bailliage d'Amiens. C'est un adieu à la Muse et un hommage à Themis qu'il servira exclusivement désormais (1). Ce discours fut prononcé en latin, mais l'orateur a cru devoir le traduire en français, pour les dames qui ignorent la langue de Cicéron, — peut-être aussi pour les messieurs qui parfois, dit-on, peuvent l'avoir oubliée. — Là encore quelques vers sont disséminés, entre autres cette imitation d'Horace qui compte parmi les meilleures productions de Claude de Mons :

L'homme est vrayment heureux
Qui, desgagé d'affaires,
Exerce de ses bœufs
Ses champs héréditaires,
Et demeurant en paix,
Sans dol et sans malice,
Ennemy des procès,
Evite la justice.

Nous cesserons ici les citations, sans même rapporter le naïf épilogue qui termine les *Chants oraculeux*, car nous sommes arrivés à la fin de l'ouvrage que nous nous étions proposé d'examiner. Nous avons observé dans l'œuvre du littérateur amiénois une forte dose d'imagination qui ne fut point toujours mise au service du bon goût.

(1) Pourtant, il publiait encore ses *Blazons anagrammatiques* en 1662.

Nous reprocherons aussi à notre poète de voir trop souvent les choses par leurs petits côtés. Il analyse sans cesse, jamais il ne généralise, jamais il ne se laisse aller à quelque grand entraînement poétique. Son style, parfois embrouillé et rocailleux, ne lui eut point permis cela. Il manque de souffle et de véritable émotion, parce que le bon sens modère chez lui l'essor de la passion. Son dialecte (1) semble être en retard sur celui des bons auteurs, ses contemperains. De ses poésies l'on pourrait dire avec justesse :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux.

L'élégance, la souplesse, l'harmonie surtout, si indispensable à qui veut écrire en vers, leur font trop souvent défaut ; mais nous savons qu'un moraliste cherche moins à plaire qu'à instruire et à corriger les vices de son époque.

Malgré toutes les imperfections signalées, j'espère avoir prouvé que l'œuvre du satirique picard n'est point tout-à-fait indigne de quelques instants d'attention. Me permettra-t-on maintenant de décrire la physionomie de mon héros ?

Il est assez facile d'accomplir cette tâche, car le portrait de Claude de Mons est parvenu jusqu'à

(1) Comme celui de plusieurs écrivains picards : La Morlière entre autres.

nous. On le trouve à la dixième page des *Chants oraculeux*, (1), non pas

Couronné de lauriers par la main de Nanteuil (2),

mais accompagné des emblèmes de la Passion.

Le pieux écrivain est placé dans un angle de la composition, Sa main gauche est appuyée sur un globe crucifère renversé (3) ; de sa droite, il semble donner l'essor à un cœur enflammé qui s'envole à tire-d'aile vers les instruments de la Rédemption. — Notre compatriote exprime ainsi son amour pour Dieu. — Dans un autre angle, on voit, au milieu d'une guirlande de fleurs, le blason de la famille de Mons (4).

(1) Il n'a point été signalé par M. H. Macqueron dans son *Iconographie du département de la Somme*.

(2) Boileau.

(3) Emblème des désordres qui règnent dans le monde (?).

(4) Il porte : écartelé, au 1, de sinople à l'escarboucle de chaînes d'or, contrefaçonnée de Navarre, qui est Clabault ; au franc canton de sable, chargée d'une croix ancrée d'argent, qui est des Groseillers ; au 2, d'or à 3 merlettes de sable, à la bordure engrelée de gueules qui est de Morvilliers, (la bordure a été omise sur la gravure) ; au 3, d'azur au chevron d'or, accompagné de deux molettes en chef et d'une rose en pointe, le tout de même, qui est de Mons (la gravure donne une variante) ; et au 4, contre écartelé, aux 1 et 4, d'azur à l'écusson d'argent, aux 2 et 3 de gueules plein, qui est Le Mattre.

Au-dessous de la gravure une phrase latine dit que le recueil des *Chants oraculeux* est la poétique guirlande par laquelle Claude de Mons d'Hédicourt, citoyen d'Amiens, s'efforce de prouver que la vertu est le but qu'il s'est spécialement proposé ; puis vient l'indication de l'âge du poète et le millésime 1628.

La planche de cuivre, gravée pour tirer cette image, existe encore, parfaitement conservée, et prête à servir de nouveau.

Il y a quelque trente ans, elle fut retrouvée en fouillant le sol, à Dury, près d'Amiens. Présentée au docteur Goze, celui-ci reconnut sans peine les armoiries et adressa l'inventeur à l'un des descendants du poète, qui s'empressa d'acquérir la planche et la conserva précieusement.

Sur son portrait, notre concitoyen paraît revêtu d'un ample vêtement à larges manches qui semble l'envelopper tout entier. Ce manteau laisse voir, par son entrebaillement, un pourpoint boutonné sur la poitrine et serré à la taille par une ceinture. Une grande collerette blanche complète ce costume.

Le visage, d'un galbe allongé, est grave sans être sévère. Claude de Mons porte une barbe assez longue et taillée en pointe selon la mode de son époque. Ses moustaches se redressent vers leurs extrémités, d'une façon assez militaire. Ses cheveux, courts au sommet de la tête, sont ramenés sur le front et s'épanouissent en longues touffes soyeuses de chaque côté de la figure. Ses yeux sont surmontés de sourcils placés très haut, assez écartés et fortement arqués. Son nez devait être très fin.

Claude avait 36 ou 37 ans (1) quand il fit graver

(1) La gravure date de 1628, mais le volume où elle figure porte le millésime de 1627.

ce portrait qui semble lui donner un âge plus avancé. Sa physionomie est avenante et, si l'on distingue dans sa tenue et parmi ses traits, une pointe d'ascétisme, unie à l'ironie d'un satirique et à la gravité d'un magistrat, — ce qui n'est point pour étonner, —l'on est surpris d'y constater aussi un air de résolution que l'on attribuerait volontiers à un ancien mousquetaire revenu des erreurs de ce monde. De cet ensemble résulte un original et sympathique visage, physiquement complexe, comme la manière d'écrire de l'auteur est confuse au point de vue littéraire. Ceci permet peut-être de rappeler, sans trop en forcer le sens, le mot célèbre appliqué par Buffon au moral des écrivains : « Le style c'est l'homme ! »

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1892-1893,

Par M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel,

Lu à la Séance Publique du 3 Décembre 1893.

Mesdames, Messieurs,

Rien n'est tyrannique comme la mode. Combien voudraient s'en affranchir et ne l'osent pas. Pour cela, il faudrait montrer un héroïsme qui, certes ne fait point défaut en d'autres circonstances, mais n'existe plus dès qu'il s'agit de combattre la puissance de ce mot magique : la mode ! Que de sacrifices, souvent pénibles, pour obéir à ce cher tyran ! Avec son aide vous avez réponse à tout, n'est-il pas vrai, Mesdames ? — Quand vous m'avez dit : c'est la mode, ne dois-je pas me déclarer vaincu. Le suis-je complètement ? N'ai-je rien à opposer à ce mot, que vous devez trouver étrange dans la bouche d'un antiquaire ? — S'il vous faut obéir aux lois de la mode, souffrez alors que je me conforme aux nécessités non moins absolues de l'usage. Or l'usage, vous le savez, impose au Secrétaire perpétuel la tâche de vous rendre compte chaque année des travaux accomplis

dans nos réunions et des changements survenus dans l'état de la Société. Ce rapport annuel est peu attrayant ; il serait avantageusement remplacé par le travail d'un de mes savants collègues, qui vous intéresserait beaucoup plus, mais, à mon tour, je suis obligé de vous répondre, que voulez-vous ? c'est l'usage ! Il ne me reste donc qu'à lui obéir, après avoir toutefois sollicité votre bienveillante indulgence. Je sais, par une heureuse expérience de quatre années, qu'elle ne me fera pas défaut.

Mon premier devoir est de rendre hommage à la mémoire des collègues, — hélas trop nombreux, — que nous avons perdus.

Bien peu de jours après la séance publique, M. Michel Vion, Licencié-ès-lettres, membre de l'Académie d'Amiens, Officier de l'Instruction publique, était frappé par la mort. Il appartenait à notre Compagnie depuis 1853. L'un des plus assidus à nos réunions mensuelles, — pendant de longues années, — M. Vion s'était vu forcé, dans ces derniers temps, de donner sa démission, à cause de son grand âge et de son état maladif. La Société, désireuse d'offrir un dernier témoignage d'estime à l'historiographe de Pierre l'Hermite, lui décerna le titre de Membre honoraire. M. Vion comptait donc encore parmi les nôtres à l'époque de son décès ; c'est pour nous un devoir de nous en souvenir et de consigner ici nos regrets.

L'année 1892 ne s'est point terminée sans que

nous n'ayons eu à enregistrer un nouveau vide dans nos rangs. Le 27 décembre, M. l'abbé Théodose Lefebvre, — fils du vénérable doyen du commerce amiénois — est décédé à Doullens où il remplissait les fonctions d'aumonier du Refuge. Admis dans la Société, en 1869, comme membre non résidant, il prend aussitôt une part artive à nos travaux. Au concours d'histoire de 1873, une médaille d'argent lui est décernée pour un *Mémoire sur Senarpont et ses Seigneurs*; en 1879, *l'Histoire des Communes du Canton de Doullens* lui mérite le prix Leprince. Enfin il partage, en 1891, ce même prix Leprince, avec un de ses concurrents, pour une *Notice sur les Communes du Canton de Bernaville*. Le temps me fait défaut pour résumer la vie si bien remplie du savant modeste, du pieux ecclésiastique, du sympathique collègue. M. Soyez s'est chargé de ce soin, avec le talent d'écrivain que vous lui connaissez et la délicatesse qu'il sait mettre dans toutes ses œuvres.

L'année dernière, à pareil jour, on proclamait, au milieu des applaudissements de l'assemblée, le nom du premier lauréat du concours de topographie. M. Ricquier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, en retraite, obtenait, pour un remarquable plan de la commune de Clairy, une médaille de vermeil de la valeur de deux cents francs. Il était à cette époque gravement malade, et dans les premiers jours de janvier, c'est sur son

cercueil que je déposai, au nom de mes collègues, cette récompense si bien méritée.

M. Riquier avait été admis dans la Société en 1871, comme membre non résidant. Depuis lors il nous avait adressé plusieurs plans fort bien exécutés et de nombreuses notes sur les fouilles et les découvertes faites aux environs d'Amiens.

M. Albert Hecquet de Roquemont, membre titulaire résidant, président de Chambre honoraire à la Cour d'Appel d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, est décédé le 3 mars 1893. Il appartenait à une ancienne famille du Ponthieu qui compte parmi ses membres, Philippe Hecquet, le célèbre doyen de la faculté de médecine de Paris au XVIIe siècle. Un de nos collègues, M. Jules Dournel, que des liens de parenté rattachent à la famille Hecquet, nous a adressé sur elle, après le décès du président de Roquemont, une intéressante notice généalogique. Pour obéir à la volonté expresse du défunt aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe. M. de Roquemont, par ses travaux historiques et archéologiques, par sa situation éminente, par la dignité de sa vie, avait tenu une place trop considérable dans notre Compagnie, pour qu'il n'en fut pas fait mention dans nos annales. M. Soyez a bien voulu se charger d'écrire une notice biographique sur notre regretté collègue. Elle a été insérée au Bulletin. Je ne pourrais que déflorer ce souvenir déposé sur

le cercueil d'un confrère par un ami, digne de le comprendre et de le louer. Il me suffira de rappeler que M. de Roquemont fut élu membre résidant de la Société le 12 décembre 1847 et que, sous sa présidence, eut lieu, le 2 septembre 1855, la pose de la première pierre du Musée de Picardie, ce remarquable monument, dont la construction fut entreprise par l'initiative et sous les auspices de la Société des Antiquaires.

Notre Compagnie a éprouvée, cette année, une autre perte bien sensible en la personne de son vénéré Président honoraire, M. le chanoine De Cagny, membre de la Société depuis cinquante-six ans, décédé le 22 avril dernier. Au jour des obsèques, M. de Guyencourt a su rendre à notre éminent collègue, un hommage éclatant et résumer en termes émus son existence si bien remplie et ses nombreux travaux. Dans le *Journal de Saint-Quentin*, M. Elie Fleury a voulu témoigner à son premier maître en archéologie son affection et sa reconnaissance, par un remarquable article dans lequel l'élégance de la plume ne le cède qu'à la délicatesse des sentiments. Enfin M Duhamel-Decéjean nous a lu, sur le savant archéologue et le saint prêtre, son compatriote et son vieil ami, une notice biographique des plus complètes et des plus intéressantes, dont l'impression a été immédiatement votée par l'assemblée. Quant à moi il ne me reste, après ce qui a été si bien dit, qu'à rendre, au nom de notre Com-

pagnie un dernier hommage au savant historien de l'arrondissement de Péronne, et à résumer le dernier travail qu'il nous adressait à la veille de sa mort. Cette note lui avait été suggérée par l'étude de M. Pinsard sur les ornements d'une bride de cheval, découverts à Renancourt et faisant partie de la collection de M. Collombier. Avec une incroyable lucidité M. De Cagny rappelle les trouvailles, faites en Picardie depuis 1842, d'objets pouvant se rapporter au passage des Huns dans nos contrées. Il se demande si les riches ornements, décrits par M. Pinsard, ne proviennent pas de la même origine ? Ils dateraient alors du ve siècle.

M. Henri Debray, originaire de Corbie, conducteur des Ponts-et-Chaussées en retraite, est mort à Lille, au mois de juin dernier. Travailleur infatigable, les occupations multiples d'une laborieuse fonction ne suffisaient pas à son activité. Il considérait comme un repos d'y ajouter l'étude des questions historiques et géologiques. M. de Guyencourt, qui joint aux honneurs de la Présidence la lourde charge de mettre en ordre nos 22,000 volumes et d'en dresser le catalogue, pourrait vous énumérer la longue liste des brochures dues au travail incessant de M. Debray, qui faisait partie de la Société depuis 1874. L'année prochaine, si Dieu me prête vie, je pourrai à l'aide de la notice que prépare l'un de nous sur notre regretté collègue vous le faire mieux con-

naître. Je tiens dès aujourd'hui à vous apprendre que M. Debray, par ses dispositions testamentaires, a laissé à la Société, outre un certain nombre d'objets anciens, une somme importante, dont le revenu est destiné à la publication des documents de Dom Grenier sur la ville de Corbie. Interprête de mes collègues, je me permettrai en exprimant la reconnaissance de la Société des Antiquaires pour ce magnifique souvenir, de joindre, au nom du généreux donateur, celui de Madame Petit-Debray qui, avec une délicatesse et un désintéressement dont nous ne saurions trop la remercier, a bien voulu faciliter de tout son pouvoir l'exécution des bienveillantes intentions de son frère.

Si la Société a éprouvé, pendant cette année, des pertes bien douloureuses, elle a eu d'autre part la satisfaction de constater que les demandes d'admission dans ses rangs deviennent de plus en plus en plus nombreuses. C'est une preuve, dont nous nous réjouissons, que dans notre vieille Picardie, le goût des études historiques et archéologiques fait chaque jour de nouveaux progrès. Les jeunes eux-mêmes ne craignent point de solliciter ce titre d'antiquaire qui semblait autrefois ne convenir qu'aux figures austères et aux barbes grises.

La Société a reçu en 1893, comme membres non résidants, M. Pierre Oudin, fils de notre sympathique collègue, M. le Conseiller Oudin,

M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle et membre de plusieurs sociétés savantes, M. Léon Delgove, ancien notaire de Villers-Bocage, dont la collection de gravures est bien connue, M. Natalis Trouille, fin connaisseur des objets d'art anciens, M. Jean de Francqueville, dont le crayon délicat et facile a illustré plusieurs de nos œuvres ; M. le commandant de Saint-Hilaire, officier de la Légion d'Honneur, M. l'abbé de Neuvillette, vicaire à Saint-Gilles, d'Abbeville, M. Roger Rodière, connu par ses travaux sur l'arrondissement de Montreuil, M. René de Becquincourt, M. Arthur de Rosny, qui vient de publier un fort bel ouvrage sur le Boulonnais, M. Vayson, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, M. Lafollye, architecte à Paris, M. Comte, dont les belles collections sont visitées par tous les pèlerins d'Albert et M. Bréart. savant archéologue de Versailles.

Le titre de correspondant a été décerné à M. le baron de Baye, membre de la Société Nationale des Antiquaires de France, auteur de remarquables travaux sur l'art chez les barbares.

Enfin notre Compagnie a été heureuse d'admettre, au nombre de ses membres titulaires résidants, M. Gaëtan de Witasse. Deux fois lauréat de nos concours il avait sa place marquée au milieu de nous. Ses nombreux travaux historiques et généalogiques lui donnaient assurément, dès son arrivée à Amiens, un droit incontestable à nos suffrages. Il a tenu néanmoins à nous commu-

niquer une nouvelle étude dans son discours de réception. Les archives du château de Remiencourt lui ont fourni des matériaux dont il a su tirer bon parti. *Deux Grands Prévots de Picardie au* XVIIe *siècle*, tel est le sujet du travail dont il nous a été donné d'entendre la lecture dans la séance du 29 avril dernier· Le Grand Prévot de Picardie, que nous appellerions aujourd'hui Colonel de Gendarmerie, avait sous ses ordres trois lieutenants, établis à Abbeville, à Amiens et à Boulogne. Un quatrième fut créé à Arras en 1650. De chaque lieutenant relevait un certain nombre de résidences. En 1619, Oudart Briet, écuyer, seigneur de Fontaines, est désigné par le Roi pour remplir la charge de Grand Prévot au Gouvernement de Picardie, Boulonnais, Artois et pays reconquis. Il prêta serment le 27 mai et conserva sa charge jusqu'à l'époque de sa mort survenue en 1641. — M. de Witasse donne d'intéressants détails sur les frais occasionnés par la dernière maladie d'Oudart Briet, son inhumation et les services solennels célébrés à Boves. Après divers incidents, la charge de Grand Prévot de Picardie est recueillie par son second fils Nicolas, écuyer, seigneur de Fortmanoir, officier au régiment d'Aubeterre. Il se distingue pendant la campagne de Flandre et des lettres patentes de 1677 ajoutent à sa première fonction celle de Prévot provincial de la Comté de Bourgogne. Incapable de faire face à toutes les exigences d'un

double mandat, Briet, qui n'admettait pas le cumul, vend en 1679 son office de Grand Prévot de Picardie à Jean du Val, seigneur de Zalleux, ancêtre des du Val de Nampty. — M. de Witasse nous initie à la vie intime de Nicolas de Fortmanoir, il décrit son mobilier, ses vêtements, ses armes ; il nous conduit, à la suite de Marguerite Baron, femme du Grand Prévot, de Besançon à Paris et à Amiens, faisant connaitre, ses frais de voitures, d'hôtel, de nourriture pendant ce voyage. En un mot il nous fait vivre, pendant quelques instants, de la vie d'un gentilhomme picard transplanté en Bourgogne, par suite des exigences de son service. Quoiqu'en ai dit notre trop modeste collègue, ces instants nous ont paru courts. Nos applaudissements le lui ont prouvé.

Peut-on faire un compte-rendu des travaux de la Société sans que le nom de M. Pinsard vienne immédiatement à l'esprit ? C'est vous dire, Messieurs, que cette année encore notre laborieux collègue a poursuivi avec une ardeur toute juvénile ses recherches et ses études sur Amiens et la Picardie. Disons une fois pour toutes que chaque communication de M. Pinsard est accompagnée d'un remarquable dessin qui en augmente le charme. Notre collègue, vous le savez, a un faible pour l'étude des temps anciens, aussi est-ce avec bonheur qu'il nous annonce la découverte d'une enceinte gauloise très importante dans le bois de Mailly-Maillet. Elle n'a jamais été signa-

lée jusqu'à ce jour. M. Pinsard se propose de l'étudier en détail avec les fossés que l'on remarque dans les environs. Une autre découverte lui fournit le sujet d'une seconde lecture. Il s'agit d'un cercueil, de l'époque gallo-romaine, trouvé à Amiens près du boulevard de Chateaudun. Le propriétaire du terrain, M. Chatelain, a bien voulu offrir au Musée de Picardie ce monument remarquable par sa conservation et la netteté de ses lignes. Une trouvaille plus rare a été celle d'une fort jolie boucle métallique. Notre collègue très compétent en ces matières la croit du IIIe siècle. Elle a été découverte à Villers-sur-Authie, et appartient à M. le Comte de Forceville. D'après M. le sénateur Tocilesco, délégué de Roumanie au dernier Congrès tenu à Abbeville par la Société française d'archéologie, cet objet serait semblable à une boucle conservée au Musée de Bukarest. M. Collombier estime que ce bijou est en électrum et qu'il a pu être confectionné dans notre région.

Dans une autre séance, M. Pinsard a donné une description du *Grès d'Assevillers*, commune du canton de Chaulnes. S'il faut en croire une curieuse légende, très en faveur dans le pays, saint Martin aurait fait boire son cheval dans le creux de cette pierre. Depuis lors l'eau s'y conserve toujours et les chevaux malades qui la boivent ne manquent pas d'être guéris. Sans nier l'authenticité de la pieuse légende, M. Pinsard a reconnu, dans le

Grès d'Assevillers, un magnifique polissoir préhistorique dont la longueur n'est pas moindre de deux mètres 42 centimètres. La cuvette longue de 0.80 cent., large de 0.35 offre une profondeur de 0.32 centimètres.

Notre collègue, remontant le cours des âges, nous a lu une note sur une singulière statuette en plomb, trouvée à Amiens. Elle appartient à M. Lefèvre-Bougon et paraît représenter un Evêque des fous. Elle porte la date de 1512. Rien de ce qui touche à la Picardie n'échappe à M. Pinsard, il nous a rapporté, d'après le *Journal des Deux-Ponts*, de 1788, que le maître de l'auberge du *Charriot d'Or*, à Amiens, avait été au service de Voltaire. Il aurait pu se faire une véritable fortune en publiant un certain nombres de notes inédites provenant du célèbre philosophe. Sur l'avis de son confesseur il crut en conscience devoir les détruire. Voici maintenant à l'usage des historiens et des généalogistes, quelques renseignements sur les lieux et dates de l'inhumation à Paris de plusieurs picards : Guillaume Sanson, géographe ordinaire du Roi ; Claude Mellan, l'illustre graveur ; Jean Fernel, médecin de Henri II ; le célèbre Voiture ; Philippe de Morvilliers, premier président du parlement de Paris, sa femme, Jeanne du Drac et Pierre de Morvilliers. Enfin M. Pinsard nous a lu une intéressante notice sur l'ancien grenier au sel. A l'aide de documents, plans et dessins, retrouvés aux archives de la Somme, il croit pouvoir fixer

d'une manière positive la situation de cet établissement à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'asile Morgan, dans l'île Saint-Germain.

Puisque je viens de vous parler d'un monument du vieil Amiens, permettez-moi de vous citer les autres travaux faits sur notre bonne ville.

Et d'abord pourrais-je passer sous silence une œuvre magistrale. Elle n'a pas paru dans nos mémoires, mais elle a été publiée par un des nôtres, dont l'éloge n'est plus à faire. Le *Livre d'Or de la Municipalité Amiénoise*, par M. Janvier, est un de ces ouvrages qui doit avoir sa place dans toute bibliothèque picarde.

« De tous ceux, dit M. de Calonne dans le « compte-rendu qu'il en a donné, de tous ceux, « dont les érudits de la province sont redevables « au travail persévérant et aux consciencieuses « recherches de M. Janvier, il n'en est peut-être « pas qui présente un intérêt si varié que celui-ci. »

En vous rappelant, Messieurs, que nous devons déjà au même auteur la *petite Histoire d'Amiens*, l'*Histoire des Compagnies privilégiées*, l'*étude sur les Clabault*, *Messieurs les Gardes du Corps de la Compagnie de Luxembourg*, pour ne nommer que ses œuvres les plus importantes, vous adopterez les conclusions du rapporteur et vous proclamerez avec M. de Calonne que M. Janvier a bien mérité de la ville d'Amiens !

Outre ce compte-rendu remarquable de l'œuvre de notre collègue, M. de Calonne a fait une lecture

des plus intéressantes et très documentée sur les commencements de la Réforme dans la capitale de la Picardie. Cette étude, jointe à celles dont la Société a eu communication pendant les années précédentes et au travail lu au Congrès archéologique d'Abbeville, nous fait espérer que ces différents chapitres formeront bientôt un tout. Alors l'un de nous en rendant compte de l'Histoire d'Amiens pourra redire à M. de Calonne, le mot si justement appliqué par lui à M. Janvier.

Que de travaux sur Amiens ont été faits aussi par M. Dubois ! Que de recherches patientes dans les archives mnnicipales, dans les études de notaires, partout où l'on a chance de découvrir quelque pièce inconnue jusqu'à ce jour ! Aussi, que de notes curieuses possède notre laborieux collègue, notes communiquées avec une bonne grâce parfaite, à ceux d'entre nous qui trouvent plus agréable et moins pénible d'aller chercher un renseignement à la maison hospitalière du boulevard du Cange, que de remuer la multitude de microbes renfermés dans des dossiers poudreux. M. Dubois nous avait déjà parlé d'une offrande assez singulière faite à N. D. d'Amiens, par l'échevinage, à la suite d'un vœu. Il n'avait jusqu'ici trouvé rien de bien positif sur cet étrange présent. Avait-on offert un cierge démésuré, dont la longueur aurait embrassé toute la circonférence du vieil Amiens ? Était-ce simplement une représentation de la ville, faite en cire ? Notre collègue

penchait pour cette dernière hypothèse et son opinion paraissait fort plausible. Il vient d'acquérir la certitude qu'il s'agit d'un cierge énorme. Replié sur lui-même, nombre de fois, il aurait pu, paraît-il, étant développé entourer, comme d'une ceinture, les remparts de la ville. C'est dans un registre aux comptes de 1420. Dans une autre séance notre collègue nous a communiqué le travail qu'il avait lu au congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne. Véritable œuvre de bénédictin, par la quantité de recherches qu'elle a exigées, cette étude répond de tous points, en ce qui concerne Amiens, à la question suivante, posée par le programme : « Etudier quels ont été « les noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou une région, en « donner, autant que possible, la formule exacte ; « rechercher quelles peuvent avoir été l'origine « et la cause, plus ou moins longue, de ces diffé- « rents noms ? » Ces questions vous indiquent assez, Mesdames et Messieurs, quelle patience il a fallu pour donner la réponse. Inutile d'insister pour appeler votre attention sur la multitude de noms transcrits sur les tableaux présentés à la Sorbonne par M. Dubois.

M. Boudon lui aussi est un chercheur. Il a un talent tout particulier pour découvrir au dos des vieux registres, certaines pièces du plus haut intérêt. Une feuille de parchemin collée sur le grand livre des comptes de la brasserie de Madame

Becquet, bis-aïeule de notre collègue, est une curieuse épave de la *Quotidiane* du Chapitre de la cathédrale d'Amiens. M. Boudon commence par discuter la date exacte du feuillet qu'il a entre les mains. Puis il fournit de précieux renseignements sur l'état du Chapitre au XIVe siècle, sur la *Quotidiane* et le chanoine *quotidianier* ; il transcrit la liste des chanoines qui, du 1er septembre 1353 jusqu'à pareil jour de l'année suivante, ont joui de la distribution, tant en natnrc qu'en argent, désignée sous le nom de *Quotidiane*, avec la part allouée à chacun. Notre collègue donne ensuite le prix d'achat du blé, de la mouture et celui de la panification à cette épopue.

Il en profite pour faire avec sa haute compétence, en pareille matière, une étude sur les prix et les cours du XIVe siècle comparés à ceux de notre temps et sur les causes — guerre, peste, famine — qui amenaient en très peu de jours des variations considérables. M. Boudon a bien voulu déposer dans nos archives la curieuse pièce dont il vient d'être question. Pour compléter ce travail il nous a lu une note sur les *Canonici forenses*. Ces chanoines n'étaient point tenus d'être prêtres, témoin Thierry Larchier, plus connu sous le nom de Thierry d'Hireçon, chanoine d'Amiens en 1309. Ce diplomate fort apprécié par Philippe-le-Bel ne reçut la prêtrise qu'en 1316. Il devint par la suite évéque d'Arras.

Chercheur aussi, mais d'un autre genre,

M. Guerlin s'occupe spécialement de l'histoire de l'art en Picardie. Plusieurs de ses études, sur cette intéressante matière, ont été remarquées à différents congrès des Beaux-Arts à Paris. En recherchant, partout où il a l'espoir de les découvrir, les œuvres des vieux artistes amiénois, — sculpteurs, peintres, brodeurs — notre collègue fait partout des trouvailles. C'est ainsi qu'il nous a signalé et décrit différentes peintures qui décorent les appartements de la maison dite du *Saumon d'argent*, propriété de M. Veillet. Elles représentent l'embarquement pour Cythère d'après Watteau et plusieurs scènes, copies de Lancret et de Parrocel.

Comme vous le voyez, Mesdames et Messieurs, l'histoire d'Amiens, de ses monuments, de ses mœurs, de ses usages, a fait principalement l'objet de nos études. Mais l'excellente coutume des excursions n'a pas été abandonnée. Un objet curieux est-il signalé ? Dès le lendemain MM. Pinsard et de Guyencourt, accompagnés parfois de l'un de nous, se mettent en route pour en constater la valeur. Si l'objet en question n'est pas toujours acquis pour le musée, au moins la promenade archéologique fournit une intéressante communication. C'est ainsi que M. de Guyencourt, rapporteur inamovible de ces excursions, nous a entretenus de celle faite à Ailly-sur-Noye, pour étudier un sarcophage découvert sur l'emplacement de la nouvelle église. Il appartient à l'époque

gallo-romaine. Malheureusement, des antiquaires fort peu délicats ont trouvé bon de le fouiller, il y a quelqucs centaines d'années. Ils n'ont laissé à leurs successeurs qu'une charmante petite fiole et une épingle en ivoire ou en os, qui ont été offertes au Musée de Picardie.

Un autre jour, M. de Guyencourt, accompagné de M. Collombier, s'est rendu à Lihons-en-Santerre pour examiner une collection de monnaies dont M. Lefèvre-Marchand avait signalé la découverte. Ce trésor comprenait 1350 pièces, en potin, datant des règnes de Gordien III à Posthume.Une bague en argent a été recueillie parmi les monnaies ; son chaton est orné d'une cornaline représentant un lévrier.

C'est aussi à Lihons que M. de Guyencourt a vu une sculpture assez curieuse appartenant à M. Ponchon, directeur de l'école communale d'Airaines. Découverte, il y a quelques années. à l'Echelle-Saint-Aurin, près de Roye, elle doit provenir d'un monument fort ancien. Le bloc. qu'elle décorait, a été creusé ensuite pour faire partie d'un sarcophage. Le sujet, dans son entier, devait représenter une chasse, actuellement réduite à deux lévriers s'élançant dans un taillis. Cette sculpture a été acquise pour le Musée.

Sur la gracieuse invitation de M. Lennel, propriétaire du château de Montonvillers, canton de Villers-Bocage, nous nous sommes rendus, M. de Guyencourt et moi, dans cette localité. Nous

y avons vu de fort belles choses, dont mon aimable compagnon de route a bien voulu faire la description à la Société. Dans l'église on remarque un beau rétable attribué à Blasset, une curieuse statue de saint Antoine, du XVIe siècle, et une niche fort élégante. Au château, M. Lennel nous a montré plusieurs tableaux de Largillière. Ils représentent des membres de la famille Houzé de Cavillon à laquelle s'était alliée la fille de l'illustre peintre. Nous y avons vu aussi deux statues qui ne sont pas sans mérite ; une Vierge Mère et une sainte Catherine, qui sera reproduite dans l'album archéologique. Un écusson, sculpté sur pierre, ornait la porte de l'ancien château de Montonvillers ; il est précieusement conservé. Je dois dire que les armoiries qu'il représente ont causé bien des soucis à notre honorable Président, dont tous se plaisent à reconnaître le profond savoir héraldique. Cet écusson est : parti au 1er de Lameth et au 2e, vraisemblablement d'une alliance de cette maison.

M. de Guyencourt émet l'hypothèse que Geneviève de *Marles*, épouse de Léonor de Lameth, aurait adopté ce blason anagrammatique — puisqu'il contient des *larmes* — à la suite d'un douloureux drame de famille.

Pour en finir avec l'excursion de Montonvillers, je dois ajouter qu'à l'aide d'une curieuse note découverte sous le velours du tabernacle et d'une bienveillante communication de la Révérende Mère Supérieure de la Visitation d'Amiens, j'ai

pu établir que le rétable, dont il vient d'être parlé, provient de l'ancien monastère situé sur l'emplacement de la rue des Saintes-Maries.

Les nombreux ouvrages que nous avons reçus offraient-ils moins d'intérêt que ceux des annécs précédentes ? je ne le crois pas. J'ai le regret de constater que leur examen n'a malheureusement fourni que peu de ces comptes-rendus, parfois si intéressants et toujours utiles pour les recherches des travailleurs. Aussi n'aurai-je garde d'oublier celui de M. de Guyencourt sur une lecture faite, en 1892, à la Société Nationale des Antiquaires de France. Il s'agit de la description d'un fragment de terre rouge sigillée représentant une scène de tauromachie, considéré, par l'auteur de cette étude, comme le premier document de ce genre découvert en Gaule. A ce propos M. le Président réclame en faveur de la Picardie. Il décrit et fait examiner à l'assemblée un exemplaire à peu près identique provenant de la collection de M. le baron René de Boutray.

Ce rapport, Mesdames et Messieurs, doit vous sembler interminable et vous vous demandez avec effroi si vous n'en verrez pas bientôt la fin. Malgré tout mon désir de ne pas abuser de votre indulgence, puis-je omettre les travaux de nos membres non résidants.

Ils m'en voudraient de ne penser qu'à nous et de ne pas parler du sérieux appoint qu'ils apportent à l'histoire de la province.

M. Rendu, ancien archiviste de la Somme, a envoyé un travail sur la forteresse, connue sous le nom de la tour de Méry. Située près de Maignelay, dans l'Oise, elle fit partie, d'après l'auteur, du système défensif élevé par les Romains, — utilisée contre les invasions normandes —, elle devint ensuite l'emplacement du château féodal.

Puisque nous en sommes à la féodalité, profitons-en pour parler d'une intéressante notice de M. le chanoine Marle, sur le comté de Marles-en-Artois. L'auteur en fait l'historique depuis 1120 jusqu'en 1781. La terre de Marles relevait du château de Lens. Elle appartint successivement aux maisons de Marles, de Rebecques, de Noyelles et de Beaulaincourt. Notre collègue termine son travail par l'énumération des fiefs dépendant de ce comté et par quelques lignes sur l'église construite en 1536.

Nous sommes encore en pleine féodalité avec M. Lefebvre-Marchand qui nous a adressé l'histoire et la description du vieux château de Liancourt-Fosse. Pouvait-il, en traitant ce sujet, résister à la tentation de parler de Gabrielle d'Estrées. C'eut été difficile ; notre collègue a joint à un certain nombre de notes sur la belle chatelaine de Liancourt la sentence de l'official sur la nullité de son mariage avec le malheureux Nicolas d'Amerval. M. Lefebvre-Marchand ne s'en est pas tenu à ce travail. Nous avons entendu avec grand plaisir la lecture de la copie, qu'il nous a envoyée, d'un sermon

picard du XVIIIe siècle. Il aurait été prononcé à Rosières et on l'attribue à l'abbé Blaine, originaire de Chaulnes. Cette spirituelle composition est une suite de proverbes et de sentences que notre collègue a accompagné d'intéressantes notes historiques. C'est encore à M. Lefebvre-Marchand que nous devons une notice généalogique sur la famille du grammairien Lhomond.

M. Gallet, juge honoraire au tribunal civil d'Amiens, a donné lecture d'un curieux procès en destitution contre le sieur de Sévigny, chanoine de la collégiale de Longpré, pour cause de non résidence. Ce récit, égayé par de nombreux termes d'ancienne procédure, a été accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

M. l'abbé le Sueur, l'historien de Fontaines-sur-Somme et de Molliens-Vidame, a envoyé quelques notes sur de vieux usages locaux encore observés de nos jours à Francières, à Eaucourt-sur-Somme et à Limeux.

En vous donnant, l'année dernière, les noms des nouveaux membres de la Société, je résumais en quelques mots le charmant discours de réception de M. Elie Fleury ; discours plein de promesses dans lequel l'historien et l'érudit se montraient à la hauteur de l'écrivain distingué qui nous était connu. Par suite des exigences de sa profession M. Fleury a dû quitter Amiens au grand regret de ses amis. Il a voulu néanmoins rester attaché à notre Compagnie par un lien, moins étroit sans doute,

mais qui nous permet de recevoir de temps à autre, sous forme d'articles de journaux d'intéressantes communications. Je vous citerai une étude hagiographique sur saint Sauve vénéré à Essigny et une note sur les fouilles récemment faites à Saint-Quentin.

Enfin M. Henri Dabot, avocat près la Cour d'Appel de Paris, auteur de deux charmants petits ouvrages les *souvenirs d'une famille péronnaise* et les *lettres d'un étudiant*, en adressant à la Société un dessin du portail de l'église de Villers-Carbonnel, dû à l'habile crayon de M. Alfred Rey, l'a accompagné d'une note sur ce monument et sur les anciens seigneurs du lieu.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant ce compte-rendu de nos travaux d'y ajouter le récit de quelques faits tout à l'honneur de la Société des Antiquaires.

Et d'abord vous serez heurenx d'apprendre que l'un des vétérans du sacerdoce à Amiens, membre des plus distingués du vénérable Chapitre, M. le chanoine Duval, a été proclamé, dans la séance du mois de janvier, président honoraire de notre compagnie. Il avait été nommé membre titulaire résidant le 11 janvier 1843. C'était de toute justice, pour fêter la cinquantaine de notre doyen, de lui décerner ce titre.

Le nouveau diplôme de la Société, exécuté par un dessinateur, dont la réputation n'est plus à faire, notre collègue, M. Milvoy, a pu être distribué dans

le courant de cette année. La Société a voulu reconnaître et le talent et le désintéressement de de l'auteur en lui offrant une médaille de vermeil. M. de Guyencourt en remettant ce souvenir à M. Milvoy a su lui exprimer en termes délicats toute la reconnaissance de ses collégues.

A propos de ce diplôme qui, entre autres ornements reproduit les armes des sept villes épiscopales de l'ancienne Picardie, un éminent archéologue nous a adressé une légère critique. D'après M. Enlart, la ville de Boulogne-sur-Mer n'a jamais été autorisée à porter le *chef* de France. M. de Guyencourt s'est chargé, si non de venger, au moins de défendre la commission qui avait bien voulu aider M. Milvoy de ses conseils. Si elle s'est trompée elle l'a fait en bonne compagnie. Le chef incriminé se trouve sur l'écusson placé, à la demande de nos aînés, dans la salle de nos séances. De plus, M. le Président l'a découvert dans un ouvrage de 1736, intitulé : Plan des principales places de guerre et villes maritimes de France par M. de la Jaisse.

Enfin, Mesdames et Messieurs, je rappellerai, non sans une certaine fierté pour notre Compagnie et j'ose dire pour la ville d'Amiens, la publication du premier fascicule de la Picardie historique et monumentale. Tout l'honneur, vous le savez, en revient à notre généreux collègue, M. Soyez : je suis certain néanmoins d'être son interprête en unissant à son nom, dans nos remerciements et

dans notre reconnaissance, le nom de M. Roux, l'auteur des magnifiques photographies qui illustrent ce bel ouvrage.

Oublierai-je que les honneurs décernés aux membres d'une Société jettent un nouveau lustre sur cette Société tout entière ? Je tiens donc à consigner dans ce rapport les récompenses reçues au Congrès d'Abbeville par plusieurs membres de notre Compagnie.

La Société française d'Archéologie a bien voulu décerner une médaille de vermeil à MM. Durand et Pinsard et une médaille de vermeil grand module à M. Edmond Soyez. Vous vous associerez à nous, je n'en doute, mesdames et messieurs, pour féliciter nos savants collègues et si vous avez la tentation bien pardonnable, de maudire la loquacité du rapporteur, j'ose espérer, qu'en sortant de cette séance, vous emporterez la conviction que cette année encore, la Société des Antiquaires de Picardie est restée digne de son antique renom.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A CREIL, SAINT-LEU D'ESSERENT ET MONTATAIRE

Compte-rendu par M. l'abbé BOUCHER.

Le 23 Juillet 1894, la Société a fait sa seconde promenade archéologique de l'année.

Etaient présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Guyencourt, Janvier, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Roux.

MM. Armand, Lafollye, Macqueron, de Marsy, Scellier, Sorel, Le Sueur, membres non résidants, s'étaient joints à nous.

La première étape de l'excursion était Creil. La première visite est pour l'église St Evremont — on pourrait aussi bien dire pour les ruines de St Evremont. Cette malheureuse église, en partie enterrée, a subi l'amputation de trois travées, elle n'en est pas moins un curieux spécimen de l'architecture au XII[e] siècle. Elle offre des chapiteaux d'un travail exquis ; mais l'on ne saurait trop déplorer les remaniements qu'a subis son abside dans laquelle on a plus tard taillé de grandes ouvertures gothiques.

Tout près de là on voit les restes, peu importants d'ailleurs, du château. La visite en paraît

peu intéressante, il faudrait traverser le *violon municipal*, épreuve redoutable que n'ose affronter même une compagnie d'archéologues.

Nous nous rendons ensuite à l'église paroissiale, édifice des XIIIe et XVe siècles ; ce qui surprend le plus en y pénétrant, c'est son plan très original et cette particularité que le mur absidal n'est pas en équerre avec les murs latéraux.

Plusieurs détails nous arrêtent : une clef de voûte, une pierre tombale d'un fort bon dessin, la hotte de la cheminée qui servait à chauffer l'eau pour le baptême par immersion. En sortant, et en contournant l'église, nous nous rendons compte de la raison pour laquelle cette église se termine d'une façon si bizarre, c'est que, appuyant son chevet sur les murs de la ville, elle a dû en suivre la ligne qui la coupe en travers.

L'heure du déjeuner avait sonné ; car nous n'osons essayer d'accréditer cette légende que des Antiquaires en excursion passent la journée sans manger. On a dit : *Otiare quo melius labores*, nous n'avons repris des forces que pour mieux travailler.

Dans l'après-midi nous allons à St Leu d'Esserent. En sortant de la gare, la magnifique église de ce pays nous présente son admirable chevet, sa silhouette de cathédrale avec ses deux tours à la naissance de l'abside.

Mais c'est de près qu'il faut juger cette église : son pronaos, son clocher, seul et unique, mais qui

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1894. — 4me TRIMESTRE.

Séance ordinaire du mardi 16 octobre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boucher, Boudon, Dubois, Durand, Duvette, Janvier, Josse, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux et Roux.

MM. l'abbé Cardon, Colombier et Leroux, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

MM. Darsy et de Guyencourt s'excusent de ne pouvoir se réunir à leurs collègues.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique

adresse, pour la Société, plusieurs ouvrages provenant de la Belgique, de la Suisse, des Pays-Bas et des États-Unis.

Des lettres de part annoncent la mort de MM. Henri Morel et Octave de Septenville, membres non résidants, et de M. Cotteau, président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne.

— M. le Bibliothécaire de la Sorbonne remercie la Société d'un envoi de bulletins.

M. le Conservateur du musée de Picardie accuse réception de différents objets offerts au musée par notre Compagnie.

— M. Duhamel-Décéjean envoie quelques renseignements précieux à propos de l'acquisition d'un dossier, sur Moyencourt-en-Santerre, faite pour les archives de la Société par la commission du legs Beauvillé. Il veut bien y joindre une note nécrologique sur notre regretté collègue M. Remi Morel.

— M. Poujol de Fréchencourt appelle l'attention de l'assemblée sur plusieurs ouvrages, déposés sur le bureau :

1° *Les origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, par M. Camille Enlart.

2. L'envoi du Ministère de l'Instruction publique comprenant le cinquième volume des *Lettres de Peiresc*, *Le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, tome v, *l'Inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1157-1300 et quatre nouveaux volumes du catalogue général des ma-

nuscrits des bibliothèques publiques de France.

3. Plusieurs brochures offertes par M. d'Acy, dont deux intéressent particulièrement notre Compagnie : *Quelques silex trouvés à Montières, près Amiens* et *Silex taillés, du limon des plateaux de la Picardie et de la Normandie*. 4° Un important ouvrage acquis par la commission d'achat : L'*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux* XIe *et* XIIe *siècles* par E. Lefèvre Pontalis. 5° *Saint Quentin dans l'antiquité et au moyen âge. Découvertes faites en 1892 et en 1893*. Notice par Théophile Eck. 6° *Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieu* par L. Ricouard.

— MM. Albert Degouy avocat, et Ricquier, percepteur à Oisemont, remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

— M. le Président rend compte à l'assemblée de l'excursion faite récemment à Amiens par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. En l'absence du président, retenu à son grand regret hors d'Amiens, M. Dubois, vice-président, accompagné de M. le Conservateur du Musée de Picardie, de M. le Secrétaire perpétuel et de plusieurs membres de la Compagnie, a fait visiter à nos confrères du Midi, la cathédrale, le musée et les principaux monuments de la ville. M. Roux regrette que la date du voyage de la société archéologique du Tarn-et-Garonne, et différentes autres circons-

tances n'aient pas permis de lui faire un accueil plus hospitalier.

— M. l'abbé Boucher rend compte de l'excursion faite en juillet dernier, à Creil, à Saint-Leu d'Esserent et à Montataire. (1).

— M. Pinsard offre à la société un plan de St-Valery-sur-Somme, avec les anciennes fortifications ; plan qu'il a exécuté en 1873.

— MM. Jules de Valois, le Marquis de Bernes de Longvilliers et l'abbé Niquet, curé de Villers-sur-Coudun (Oise), présentés à la dernière séance comme membres titulaires non-résidants, sont admis en cette qualité.

L'ordre du jour appelle la lecture des rapports sur les différents concours de 1894.

La parole est donnée à M. Janvier. Il analyse les deux manuscrits présentés au concours d'histoire et formule ensuite les conclusions de la commission dont il est l'organe. Elles sont adoptées par la Société qui décerne le prix Leprince au mémoire intitulé : *Histoire du canton de Montdidier*, et une médaille d'argent à l'étude portant comme titre : *Notice sur Molliens-au-Bois et Molliens-au-Val.* A la suite de ce vote le Secrétaire perpétuel ouvre les enveloppes contenant les noms des concurrents. L'auteur du premier travail, le lauréat du prix Leprince, est M. l'abbé Godard, professeur à l'école libre de Saint-Stanis-

(1). Cette lecture a été imprimée dans le précédent bulletin.

las, d'Abbeville. Le second mémoire, honoré d'une médaille d'argent, est l'œuvre de M. Ernest Héren, instituteur adjoint de l'école Saint-Roch, à Amiens.

— M. Milvoy lit ensuite le rapport sur le concours de topographie.

La Société ayant adopté les conclusions de la commission décerne le prix Garnier à l'auteur du seul plan présenté, celui de la commune de Cagny. Le nom du lauréat est proclamé : c'est M. Maurice Firmin, élève du Lycée d'Amiens qui, déjà l'année dernière, a obtenu ce même prix.

— M. Collombier entretient l'assemblée de la trouvaille faite à la Neuville-les-Corbie (Somme), par M. François Marreau, d'un certain nombre de monnaies : six pièces en or de Louis XIII, des écus, des demi-écus et un demi-louis à l'effigie de Louis XIV. Cette dernière pièce est de 1645, celles d'argent portent différentes dates, la plus récente est de 1691. Plusieurs de ces monnaies ont été frappées à Amiens. Il n'y avait aucune trace d'enveloppe. On doit remarquer, ajoute M. Collombier, l'absence de monnaies d'or postérieures à 1645, c'est-à-dire pendant plus d'un demi siècle. Louis XIV ayant fait frapper de nombreuses pièces de ce métal à toutes les époques de son règne, il est permis de supposer qu'un trésor plus important avait fait primitivement l'objet de la cachette.

— M. Durand donne lecture d'une note sur une inscription découverte récemment par M. Pinsard

pendant les travaux faits pour l'établissement d'un aqueduc, près du portail Saint-Christophe de la Cathédrale d'Amiens. Cette lecture est renvoyée à la commission d'impression.

— M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. le Préfet. Elle annonce le vote par le Conseil Général de la subvention de cinq cents francs en faveur de la Société.

Des remerciements sont adressées au Conseil Général et à M. le Préfet.

— M. Poujol de Fréchencourt informe l'assemblée que, dans sa dernière séance, la Société d'Émulation d'Abbeville a solennisé d'une façon toute spéciale le cinquantenaire de l'admission de M. Prarond parmi ses membres et lui a offert à cette occasion une médaille d'or. M. Prarond appartient depuis quarante trois ans à notre Compagnie ; ne serait-il pas de bonne confraternité de se joindre en cette circonstance à la Société d'Emulation et d'adresser au savant historien du Ponthieu les compliments et les vœux de la Société des Antiquaires de Picardie ? L'assemblée à l'unanimité approuve la proposition du Secrétaire perpétuel et le charge d'être son interprête auprès de M. Prarond.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22809 à 22925.

Séance ordinaire du Mardi 13 novembre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM, Boucher, Boudon, Dubois Guerlin, Josse, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. Antoine et de Guyencourt s'excusent par lettre de ne pouvoir se rendre à la séance.

MM. de Boutray, l'abbé Cardon, Codevelle, Collombier et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la réunion.

— Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'instruction publique annonce l'envoi de différents ouvrages provenant de l'Autriche, des Pays-Bas et des États-Unis,

— M. Prarond, président d'honneur de la Société d'Emulation d'Abbeville, ancien Conseiller Général, membre non résidant de notre Compagnie, remercie la Société d'avoir bien voulu unir ses compliments et ses vœux à ceux de ses confrères d'Abbeville à l'occasion de son cinquantenaire.

— MM. le Marquis de Longvilliers, l'abbé Nicquet et Jules de Valois remercient la Société de les avoir admis comme membres titulaires non-résidants.

— Le Secrétaire perpétuel signale à l'attention

de l'Assemblée un certain nombre d'ouvrages et de travaux déposés sur le bureau.

D'abord trois envois de notre laborieux collègue M. Charles Bréard.

1° Une étude intitulée : *Les vieux papiers du château de Prouzel*. 2° Une copie de l'acte par lequel Bernard de Moreaucourt renonce à un droit de terrage ou de champart en faveur de l'église de Moreaucourt (24 août 1276) et le moulage obtenu par l'entremise de M. Bréard, de deux sceaux qui se trouvent appendus à cet acte (1). 3° Une copie de l'aveu et dénombrement du fief des Marconnelles situé à Amiens aux environs de la porte de Beauvais, rendu le 27 septembre 1681, par Antoine Louvel, chevalier, seigneur de Fresnes (2). 4° La reproduction en cire de deux sceaux concernant la ville de Saint-Valery offerts par M. Pascal. 5° Une notice biographique sur Louis Gabriel de Gomer, don de M. Pinsard. 6° La photographie d'un plan de la ville et des environs de Péronne exécuté en 1779, don de M. le capitaine Carbon. 7° *Compte-rendu des travaux du* IXe *congrès russe d'archéologie précédé d'une étude historique sur la Lithuanie et antiquités frankes trouvées en Bohême*, offert par l'auteur, M. le baron de Baye. 8° *Prix et salaires à Amiens au* XVe *siècle*, par M. Georges Boudon. 9° *Notice*

(1). Archives nationales-titres domaniaux 9[1] 1546-1547.

(2). Archives nationales R[1] 34, papiers des princes, Artois.

biographique sur M. Henri Debray par M. R. de Guyencourt.

L'assemblée vote des remerciements aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'un billet de part adressé par M. le Directeur et le Conseil de la Société Française d'archéologie annoncant le décès de M. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière et de M. Léon Palustre, l'un Secrétaire général et l'autre Directeur honoraire de cette savante compagnie. L'assemblée décide que mention sera faite au procès verbal de la séance des regrets profonds éprouvés par la Société des Antiquaires de Picardie en apprenant cette triste nouvelle. Elle prend une vive part à la douleur des familles de MM. de Laurière et Palustre et à la perte sensible faite par la Société française d'archéologie en la personne de deux de ses membres les plus distingués.

— M. Poujol de Fréchencourt lit ensuite une note de M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse. Notre collègue a remarqué dans le tome XXXIIe de nos mémoires à la page 252, l'énonciation suivante : « D'après E. Monnier cette chapelle (de Bellicourt) était autrefois dédiée à Saint-Barnabé, dans la suite elle le fut à Saint-Jean Baptiste : elle aurait été détruite à la Révolution ».

Voisin de Bellicourt, M. l'abbé Martinval n'a jamais entendu dire que cette chapelle ait changé de nom ; elle est encore appelée la chapelle de

Saint-Barnabé. Elle est dépourvue actuellement de son mobilier et de son autel, mais elle existe toujours et le propriétaire de la terre de Bellicourt M. Gravet, d'Orléans, tient à ce qu'elle soit conservée en bon état.

— M. Guerlin a parcouru un des ouvrages offerts à la bibliothèque de la Société, intitulé: *Annales du Comité flamand de France* tome XXI, 1893. Il contient une étude sur le commerce entre la France et la Flandre au moyen âge d'après les tarifs de péage de Bapaume... par M. Finot, archiviste du Nord. On y remarque de nombreux détails concernant le commerce d'Amiens, l'analyse de procès intéressant l'histoire de nos relations commerciales. A la page septième se trouve le nom de *Pierron*, bailli d'Amiens, en 1202, nom qui ne se rencontre pas dans les historiens picards.

— La société, sur la proposition de M. le Président, décide que la séance publique aura lieu dans la grande salle de la Société Industrielle, le mercredi 28 novembre à 8 heures 1/2.

L'ordre du jour appelle la lecture des différents travaux qui sont appelés à figurer sur le programme de cette séance. M. le Président communique à l'assemblée sa monographie de l'église de Poix. Elle sera accompagnée de projections à la lumière oxydrique faites par M. Duchaussoy, professeur au Lycée.

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux de l'année et M. Dubois

lit une étude sur les amendes municipales à Amiens aux xveme et xvieme siécles, les trois lectures sont approuvées par l'assemblée et le programme de la séance publique est définitivement fixée de la manière suivante :

1° Monographie de l'Eglise de Poix par M. J. Roux, président ;

2° Compte rendu des travaux de l'année, par M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel ;

3° Rapport sur le concours d'histoire, par M. Janvier ;

4° Rapport sur le concours de topographie, par M. Milvoy ;

5° Amendes municipales aux xveme et xvieme siècles par M. Dubois.

— MM. l'abbé Henri Debout, missionnaire apostolique à Arras, Paul Ansart, ancien vice président du conseil de préfecture de la Somme, Guilmont, agréé, et Paul Desavoye, étudiant, présentés à la réunion précédente, comme membres titulaires non résidants, sont élus en cette qualité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à neuf heures 1/4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réuuion sont inscrits sous les numéros 22926 à 22977.

Séance publique du 28 novembre 1894,

tenue dans la grande salle de la Société Industrielle sous la présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Billoré, Boucher, Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, de Witasse, membres titulaires résidants, et MM. Ansart, l'abbé Armand, de Boutray, Brandicourt, l'abbé Cacheleu, l'abbé Cardon, Laurent Caron, Collombier, Delgove, Dournel, Narcisse Dupont, Emile Gallet, Graire, Guilmont, Hodent, Sarry, Lecomte, l'abbé Lesueur, Lupart, Henri Macqueron, le chanoine Marle, Mélin de Vadicourt, le lieutenant-colonel Morel, Pascal, Percheval, Poujol de Molliens, le commandant de Saint-Hilaire, Trouille et le chanoine Vitasse, membres non résidants.

Un nombreux auditoire a bien voulu répondre à l'appel de la société et témoigner par sa présence de l'intérêt qu'il porte à ses travaux. Plusieurs notabilités de la ville assistent à la séance.

— M. Roux, après avoir retracé en quelques lignes le but des Antiquaires, propose à l'assemblée de se transporter par la pensée, dans la charmante petite ville de Poix, pour y étudier l'église de cette localité, morceau d'architecture du plus haut intérêt. La description de ce monument, facilitée par

les projections à la lumière oxydrique dirigée par le très obligeant professeur, M. Duchaussoy, assisté de M. Sadon, secrétaire de la Société Industrielle, intéresse vivement l'auditoire. De nombreux applaudissements prouvent à M. Roux combien son travail a été gouté et apprécié.(1)

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture du compte rendu des travaux de l'année. Il souhaite la bienvenue aux membres nouvellement admis et rend un pieux hommage à la mémoire des confrères décédés.

— M. Janvier, rapporteur de la commission du concours d'histoire, donne une fine analyse de *l'Etude sur le canton de Montdidier*, qui a mérité le prix Leprince à son auteur et de la *Monographie de la commune de Molliens-au-bois*, dont le jeune historien est récompenseé par une médaille d'argent.

Le nom des lauréats est proclamé par M. le Président au milieu des applaudissements de l'assemblée.

— M. l'abbé Godard, professeur à l'école Saint-Stanistas d'Abbeville, auteur de l'histoire du canton de Montdidier. s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance. M. Ernest Héren, instituteur adjoint à l'école Saint-Roch d'Amiens, vient recevoir la médaille d'argent qu'il a obtenue.

(1) La monographie de l'église de Poix, par M. Roux sera publiée dans la *Picardie historique et monumentale.*

— La parole est donnée à M. Milvoy, qui lit un rapport très précis sur le plan de la commune de Cagny présenté au concours de topographie. Le prix offert pendant plusieurs années par la veuve du savant et si regretté secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires, est délivré une dernière fois, grâce à la générosité de Madame Garnier.

— Le lauréat, M. Firmin, élève du lycée d'Amiens, reçoit des mains de M. le Président, aux applaudissements de tous, la récompense que malgré son jeune âge, il obtient pour la seconde fois.

La séance est terminé par une lecture fort originale et très documentée de M. Dubois, vice-président, sur les amendes municipales, à Amiens, aux xveme et xvieme siècles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures 1/4.

Séance générale du jeudi 29 novembre 1894,

tenue au Musée de Picardie, à 2 heures.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Billoré, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Puisieux, Roux, Soyez et de Witasse.

MM. l'abbé Armand, de Boutray, l'abbé Cardon, Comte, l'abbé Gossellin, le chanoine Marle, Mé-

lin de Vadicourt, Pascal, Poujol de Molliens, le président Sorel et le chanoine Vitasse, membres non résidants, assistent à la séance.

Se sont excusés par lettre de ne pouvoir y prendre part, MM. Boudon, de Calonne, Duhamel-Decéjean, Josse, d'Ablaincourt, Bréard, l'abbé Godard, de Jancigny, Lafollye, Macquet et de Marsy.

— Sur l'invitation de M. Roux, M. Sorel, président du tribunal civil de Compiègne, prend place à sa gauche.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de novembre et celui de la séance publique sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

M. Duhamel-Decéjean, annonce la prochaine impression d'un manuscrit appartenant à la société comme ayant été présenté à ses concours. L'assemblée remercie M. Duhamel de lui avoir communiqué ce fait et décide à ce propos que, pour éviter toute surprise à l'avenir, la clause suivante sera insérée dans le programme des concours : *l'auteur ne pourra faire imprimer le mémoire présenté sans l'autorisation expresse de la société.*

— M. l'abbé Marsaux adresse quelques observations au sujet du compte-rendu de l'excursion du 25 juin dernier.

La main, dit-il, figurant sur la colonne de Mene-

villers parmi les instruments de la Passion, rappelle les soufflets que reçut N.-S. Jésus-Christ. C'est aussi l'emblême de la sybille Tiburtine qui prédit cette circonstance de la Passion. A Saint-Martin-au-bois, M. l'abbé Marsaux a remarqué une porte du XVIe siècle ornée précisément de la représentation des sybilles.

— MM. l'abbé Debout, Guilmont et Ansart remercient la société de les avoir admis comme membres non residants.

M. le Ministre de l'Intruction publique adresse à la société des ouvrages provenant des États-Unis et annonce que la 19e session du Congrès des sociétés des beaux-arts des départements est fixée au 20 avril 1895.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau des ouvrages offerts par le M. le Préfet de la Somme, M. l'abbé Armand, M. l'abbé Debout, Mgr Barbier de Montault et M. le Vicomte de Sanchez de Baëna. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire perpétuel signale ensuite à l'attention de l'assemblée l'importance et l'intérêt de plusieurs publications adressées par la Société Smithsonnienne, et d'un volume — compte-rendu de la session des sociétés des Beaux-arts en 1894 — offert par le Ministère de l'Instruction publique à la sollicitation de M. Guerlin.

Ce dernier ouvrage contient deux intéressantes études de notre collègue, sur le sculpteur picard

devait avoir un pendant, comme le prouvent des arrachements.

M. l'abbé Abraham, curé de St-Leu, vient au devant de nous et se fait un plaisir de nous montrer l'ancien cloître, puis l'intérieur même de son église.

Elle parait bâtie à deux époques différentes, mais rapprochées, l'abside est du pur roman, avec voûte sur plan carré. Toutefois les fenêtres du chevet ont subi des modifications ultérieures.

Nous montons dans la tribune qui forme le premier étage du pronaos et qui renferme un véritable musée ; c'est la collection de toutes les sculptures qu'on a dû remplacer en restaurant l'église, on y voit de vieux chapiteaux ; une tête de Christ, du galbe le plus pur, provoque l'admiration de tous.

Le temps, *avec art ménagé*, nous permet une troisième et dernière excursion qui prend Montataire comme objectif.

Les aimables châtelains, M. et Madame Dunbar Schultz, avaient bien voulu envoyer au devant de nous un guide sûr et intelligent.

Nous visitons d'abord une grotte où la tradition rapporte que Pierre l'Hermite habita quelque temps. Puis nous pénétrons dans le château. Bâti au XV[e] siècle, lui aussi il a subi au cours des âges de nombreux remaniements, mais ce que le temps n'a pas transformé c'est le magnifique panorama qui se déroule au pied de ses terrasses.

Nous voyons la salle des gardes, le salon orné

des portraits des Médicis, la chambre où Massillon habita souvent, et dans l'épaisseur de la muraille le petit réduit où une tradition locale veut qu'il ait composé son *Petit Carême* (1).

Les charmes discrets de cette belle campagne durent avoir une influence sur l'aimable orateur. Son éloquence si douce et si persuasive semble en pleine harmonie avec les belles vallées de l'Oise et du Thérain, leurs prairies, leurs grands arbres et leurs horizons boisés. Mais nous laissons à un critique autorisé le plaisir de traiter la question (2).

Les châtelains voulurent bien nous recevoir et nous firent l'accueil le plus gracieux, réalisant la devise que nous avions relevée sur l'imposante cheminée de la cuisine : *Abundantia in turribus tuis*.

Nous n'avons plus que quelques instants à

(1) Dans les inventaires du château, cette chambre est toujours désignée sous le nom de Chambre de Massillon, et le cabinet sous celui de cabinet du Petit Carême.

(2) A la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e] cette terre appartenait à Louis de Madaillan de l'Esparre, marquis de Montataire, maréchal de camp à 22 ans et blessé à la bataille de Lens en 1682 ; il épousa une fille de Bussy-Rabutin. Aussi est-il plusieurs fois question de M. et de Madame de Montataire dans les mémoires de Bussy et dans les lettres de Madame de Sévigné. (Voir en particulier une lettre du 14 Mai 1686). M. de Montataire mourût en 1708, âgé de 79 ans ; la terre vînt ensuite aux mains de Louis-Joseph de Madaillan, marquis de Montataire, mestre de camp de cavalerie, décédé en 1739, ainsi que le constate son épitaphe dans le chœur de l'église.

consacrer à l'église, édifice des XIe et XIIIe siècles. Les bas-côtés sont couverts de larges dalles ; cette église, comme celle de Creil, a une cheminée.

La journée a été bien remplie, tout a réussi à souhait et l'on revient satisfait, plein de reconnaissance pour le dévoué président qui a si bien organisé l'excursion et tout prêt à recommencer une prochaine année.

FUNÉRAILLES

DE

MONSIEUR LE CHANOINE CRAMPON.

Le samedi 18 août 1894, à 9 heures 1/2 du matin, la Société, convoquée par lettre, s'est réunie au Musée de Picardie, pour se rendre en corps aux obsèques de l'un de ses membres titulaires résidants, M. le chanoine Joseph-Augustin-Edouard Crampon, décédé à Paris, le mardi 14 août, à l'âge de 68 ans.

Etaient présents : MM. Antoine, l'abbé Boucher, Boudon, Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier, Roux et Soyez, membres titulaires résidants.

M. Duhamel-Decéjean s'est excusé par lettre de ne pouvoir se réunir à ses collègues, en cette triste circonstance.

De la gare, lieu de réunion, jusqu'à la cathédrale, où a été célébré le service solennel, les coins du drap mortuaire ont été tenus par M. le chanoine de Brandt, M. le chanoine Francqueville, M. Macque, représentant l'Académie d'Amiens à laquelle le défunt avait l'honneur d'appartenir, et M. Roux, président de notre Compagnie.

On remarquait dans le cortège : M. Laurent Caron, M. l'abbé Cocrelle, M. l'abbé Dourlens, M. le chanoine Marle, M. le colonel Morel, M. le chanoine Roze et M. le chanoine Pihan, de Beauvais, membres non résidants.

Après la messe célébrée par M. le Doyen du Chapître et l'absoute donnée par Monseigneur l'Evèque d'Amiens, le corps fut conduit jusqu'au port d'Amont, pour être transporté à Franvillers (Somme), où devait avoir lieu l'inhumation.

Avant de quitter la dépouille mortelle de notre vénéré collègue, M. Roux, président, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Notre vénéré collègue, M. l'abbé Crampon, n'était point de ces hommes dont l'existence vide déconcerte les orateurs les plus bienveillants.

« La richesse de son œuvre, l'importance de ses

services, embarrassent seuls celui à qui revient le triste honneur de lui rendre aujourd'hui un hommage insuffisant. L'Académie et notre Société peuvent rappeler successivement quelques-uns des titres qu'il possède à nos regrets. Loin de les épuiser il faut nécessairement en omettre.

« M. Macque a envisagé ses travaux au point de vue littéraire, et nous a montré l'écrivain traduisant les livres sacrés, interprétant avec sûreté la pensée de l'auteur inspiré, que sa profonde connaissance de l'hébreu lui permettait de saisir dans son expression originale, la rendant avec clarté dans notre langue française dont il s'était assimilé les règles pour les enseigner aux autres.

« Absorbé par cette vaste entreprise, M. le chanoine Crampon n'avait guère le loisir de participer aux recherches locales, qui forment le but principal de notre Société. C'était pourtant à bon droit qu'on l'avait admis le 9 novembre 1869, comme membre titulaire résidant parmi les Antiquaires de Picardie.

« Et quelle antiquité plus vénérable que celle de la Bible ? Combien l'intérêt général de nos origines chétiennes ne l'emporte-t-il pas sur l'histoire de nos provinces ? Notre collègue se fût fait un scrupule d'en distraire son esprit au profit de ces dernières. Les devoirs de la présidence qui lui fut déférée en 1885 l'y décidérent pourtant et nous eûmes alors la bonne fortune de goûter, dans une analyse qu'il nous présenta d'un style

sobre et élégant, les beautés de la chanson de geste intitulée Girart de Roussillon. Déjà en 1873, sans sortir presque du cadre ordinaire de son activité intellectuelle, il nous avait communiqué une intéressante étude sur les prédicateurs picards au XIIIe siècle.

« Mais si la grande œuvre à laquelle il avait voué sa carrière lui interdisait tout travail étranger de longue haleine, il prenait amplement sa part des labeurs obscurs d'autant plus méritoires que leur seule récompense est la satisfaction intime d'avoir contribué à la prospérité commune. Il ne se contentait pas d'assister régulièrement à toutes nos séances ; comme membre de la commission d'impression, il prêta à nos publications un concours dont j'ai eu le plaisir d'apprécier personnellement toute la valeur.

« Dans ce cabinet où son assiduité au milieu de ses livres permettait de le trouver à coup sûr, son érudition, sa science grammaticale, son expérience nous encourageaient à aller lui demander une solution, toujours certaine, à ces mille difficultés que suscite l'établissement d'un texte correct. Un accueil invariablement affable attendait le visiteur qui l'arrachait pour quelques minutes à une tâche dont l'importance ne pouvait cependant lui échapper malgré sa modestie ; mais il s'agissait de rendre service, et aussi bien dans les petites choses que dans les grandes, ce travailleur infatigable voulait avant tout être utile.

« La science pour la science n'est qu'un vain amusement, indigne d'un chrétien, à plus forte raison d'un prêtre. Son âme sacerdotale ne cherchait en approfondissant les textes bibliques qu'à faciliter aux simples fidèles les sublimes enseignements qu'ils contiennent. Aussi, le bien des âmes venait-il réclamer son ministère sous d'autres formes, il posait la plume sans murmurer.

« Pendant près de 40 ans, directeur de la Sainte Famille, il a pris un soin particulier de l'instruction des petits, perfectionnant les méthodes scolaires, ne dédaignant pas de composer à leur usage des livres élémentaires, mieux encore, présidant à la formation des humbles sœurs qui se sacrifient à la sublime vocation d'élever les enfants du peuple. Telles étaient ses occupations extérieures en temps de paix. Mais quelque grande cause menacée sollicite-t-elle son appui, l'éducation chrétienne compromise trouve en lui un champion prêt à la lutte. Il quitte tout pour prendre la direction d'un collège important, arraché par la violence à ses fondateurs, tient haut et ferme devant la persécution légale le drapeau de la liberté de l'enseignement secondaire et lorsque ses ennemis pour se débarrasser d'un si redoutable adversaire veulent, amère dérision, torturer la langue française pour frapper le fin lettré d'une mesure contraire au droit commun, l'autorité de son caractère, sa réputation comme éducateur déjouera leurs efforts.

« La crise passée, ni les fatigues du combat, ni l'âge qui avance ne lui semblent une raison suffisante pour jouir d'un repos bien justifié. Il n'a point encore achevé le cycle de ses études scripturaires, sa tâche ici-bas n'est donc point terminée. C'est la plume à la main qu'il devra tomber, heureusement la mort ne l'a brisée qu'au moment où elle arrivait au terme de son lumineux sillon. Dans la peine que nous cause une telle perte M. Crampon nous laissera le souvenir consolant d'une mission que Dieu même attendait de voir si bien remplie, pour lui accorder une plus ample couronne. »

Au cimetière de Franvillers, le Secrétaire perpétuel, M. Poujol de Fréchencourt, par une attention touchante, a bien voulu, en prononçant quelques mots inspirés par le cœur, déposer ce qu'il a appelé « une modeste fleur sur la tombe de son bien cher et vénérable ami et collègue. »

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° La Revue historique, juillet-août, septembre-octobre 1894. 2° Annales du musée Guimet : Revue de l'histoire des religions, tome xxix, n° 2. — Résumé de l'histoire de l'Egypte, par E. Amélineau. — 3° Le Journal des Savants, mai, juin 1894.

II. Les auteurs.

1° 1° Mémoire pour le sieur Antoine-Charles-Gabriel de Folleville contre le sieur Félix Musnier, général de division Mémoire du général Musnier en réponse au mémoire du sieur de Folleville, offerts par M. Poujol de Fréchencourt. — 2° L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptieque, par Ed. Piette. — 3° Autour de Dammartin, notes de voyages, par l'abbé Marsaux. — 3° Mœurs et coutumes avignonaises des xive et xve siècles, par M. Labande, lauréat de l'Institut. — 4° Album historique du Boulonnais, par M. A. de Rosny. — 5° Saint-Quentin dans l'antiquité et au moyen âge, par Théophile Eck. — 6° Origines françaises de l'Architecture gothique en Italie, par M. Enlart, archiviste-paléographe, ancien membre de l'Ecole française de Rome.

III. Sociétés françaises.

1° Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin de l'Auvergne, 2e série, 1893, nos 1-10. Mémoires, 2e série, 6e fascicule. — 2° Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron. Mémoires, tome xiv. Guide au musée de Rodez, 2e partie. — 3° Académie de Reims. Travaux, 1891-1892, tome ii. — 4° Société archéologique de Bordeaux, tome xviii, 2e, 3e et 4e fascicules. — 5° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 262 et 263. — 6° Académie de Poitiers, bulletin n° 317. — 7° Société archéologique du Finistère, 1894, bulletin, 5e livraison. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1894, 1er trimestre. — 9° Société régionale des Architectes du Nord de la France. L'Architecture et la Construction dans le Nord, mai 1894. — 10° Bul-

letin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xxi, 3e livraison. — 11° Société d'Agriculture de Bonlogne-sur-Mer, bulletin, tome xxx, n° 4. — 12° Mémoires de l'Académie d'Arras, 3e série, tome xxiv. — 13° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, janvier-avril 1894. — 14° Bulletin de l'Académie Delphinale, 4e série, tome vii. — 15° Société Archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin, tomes i, ii, iii, xiii. Le livre juratoire de Beaumont de Lomagne, publié par MM de Rencogne et Moulenq. — 16° Publications de la Société Archéologique de Montpellier, 2e série, n° 1. — 17° Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1892-1893. — 18° Société de Géographie. Comptes-rendus des séances, 1894, nos 10-14. Bulletin. 1894, 1er trimestre. — 19° Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, tome xvi, n° 2. — Société académique de l'Aube. Mémoires, 3e série, tome xxx. — 21° Société archéologique, 3e série, tome ii.

IV. Sociétés étrangères.

1° Société d'Emulation de Liège. Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège, par J. S. Rénier. — 2° Revue numismatique, 1894, 3e livraison. — 3° Nachrichten von der Koniggl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen, 1894, nos 1 et 2. — 4° Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand, 2e année, n° 1. — 5° Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, série v, vol. iii, fasc. 4°. — 6° Quartalblatter des historichen Vereins für das Grossherzogthum Hessen, 1893, I Band, n° 9. — 7° Annales du Cercle archéologique de Waas, juin 1894. — 8° Bulletin de l'Institut archéologique liègeois, tome xxiii, 3e livraison. — 9° Société d'Archéologie de Bruxelles. Annuaire, 1894. Annales, tome viii, 2e livraison. — 10° Institut archéologique du Luxembourg. Les Communes Luxembourgeoises, par Emile Tandel, tome vii. — 11° Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 4e série, tome xvi, 2e partie.

V. Revues périodiques.

1° Revue des questions historiques, juillet 1894. — 2° Annuaire de la Société française de Numismatique, mai-juin-juillet-août 1894. — 3° Revue de l'Art chrétien, 1894, 3e livraison. — 4° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens. nos 1199-1202.

Vimeux et sur les manuscrits des Clarisses d'Amiens. La Société remercie vivement M. le Ministre de ce don et M Guerlin de sa bienveillante intervention.

— M. de Guyencourt présente à l'assemblée une planche gravée sur cuivre, au burin, d'un portrait de du Cange. Elle est très bien conservée mais le nom de l'auteur a été supprimé. Elle vient d'être acquise d'un brocanteur de Paris pour le Musée de Picardie.

L'ordre du jour appelle la discussion du programme des concours.

Le libellé des concours fondés par MM. Le Dieu et Leprince et par Mme Pinsard est maintenu intégralement, mais il sera valable pour deux ans, soit 1895 et 1896.

Il n'y aura donc pas lieu de discuter le programme des concours en 1895. Le prix Garnier est supprimé.

— La parole est donnée à M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, pour la lecture d'un travail sur la *Croix de Broyes*.

Cette croix très remarquable est en chêne lamé d'argent ; elle mesure 0,58 centimètres de hauteur. Sa décoration consiste en filigranes habilement disposés, formés d'un fil d'argent enroulé autour d'un second fil de même nature de façon à former avec le premier un tout recouvert de stries très régulières. Le revers de la croix est décoré d'ornements estampés. Les branches, terminées en forme de fleurs de lys, sont ornées de médail-

lons quadrilobés contenant les figures des quatre évangélistes accompagnées des animaux qui caractérisent chacun d'eux. Au centre se trouve un Christ. La croix de Broyes (Oise) n'a point d'histoire, on sait seulement qu'elle fut donnée à l'église qui la possède aujourd'hui par le chanoine Bertin de Saint-Maurice, décédé en 1808. M. l'abbé Armand pense que cette croix servit d'abord de reliquaire et après avoir subi plusieurs transformations à diverses époques, fut utilisée comme croix processionnelle. Il lui attribue au moins dans sa première partie, une haute antiquité. Elle est du reste admirablement conservée.

M. Durand serait d'avis, vu son analogie remarquable avec la croix de Bray-lès-Mareuil, que l'on peut voir au Musée de Picardie et qui a été d'ailleurs publiée dans l'album archéologique de la Société, que la croix de Broyes date seulement du XVI[e] siècle. Il ne pense pas qu'elle ait subi aucune modification ou transformation. Plusieurs membres de l'assemblée se rangent à l'avis du savant archiviste de la Somme.

Les applaudissements ont accueilli l'étude fort complète de M. l'abbé Armand.

M. le Président lui adresse les remerciements de la Société et le prie de transmettre l'expression de sa gratitude au Conseil de fabrique de Broyes qui a bien voulu autoriser le transport à Amiens du remarquable objet que l'assemblée vient d'examiner avec le plus vif intérêt.

— M. Billoré présente une certaine quantité de monnaies trouvées à la cathédrale sous une boiserie. Elles offrent peu d'intérêt. Un objet découvert au même endroit paraît être une agrafe de vêtement.

— Une discussion générale s'élève à propos du nouveau pavage de la Cathédrale, entrepris sous l'habile direction de notre collègue, M. Billoré, qui donne à ce sujet d'intéressants renseignements.

Il ressort de ce débat que la majorité des membres de l'assemblée est d'avis qu'il ne faut en aucun cas restaurer une inscription ancienne. On doit la recopier le plus exactement possible, en conservant soigneusement la pièce originale. Quelque mutilée qu'elle soit, aurait-on plusieurs titres écrits pour la reconstituer, on doit la laisser telle qu'elle est. C'est un document qui fait foi. L'assemblée insiste sur la nécessité de ne point altérer les anciennes inscriptions, d'en prendre des fac-simile et autant que possible de les conserver.

C'est précisément ce que M. Billoré se propose de faire. La Société décide qu'elle fera exécuter un double du plan tracé par notre collègue, contenant toutes ces inscriptions avec la place exacte où elles se trouveront.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 heures.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 22978 à 23025.

Séance ordinaire du mardi 11 décembre 1894,

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, de Louvencourt, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Soyez et de Witasse,

MM. Codevelle, Collombier, Dupont et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine et Darsy s'excusent par lettre de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— MM. le Mis de Longvilliers, Debout et Niquet remercient la société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

M. Trudon des Ormes donne sa démission de membre de la Société.

Le Secrétaire perpétuel offre à l'assemblée, au nom de M. Lennel, la photographie de deux statues assez remarquables. L'une, dans l'église de Montonvillers, représente saint Antoine ; la seconde conservée au château est celle de saint Adrien. Des remerciements sont votés à M. Lennel.

— M. Duchaussoy, professeur au lycée

d'Amiens, remercie la Société de lui avoir complété la collection de l'album archéologique. Sa lettre contient en outre de curieuses observations sur les coutumes funèbres de plusieurs villages de la Somme et du Pas-de-Calais.

— M. Darsy insiste, par lettre, pour que ses dernières recherches sur le donateur des orgues de la Cathédrale d'Amiens soient publiées dans le bulletin. M. le Président, au nom de la commission d'impression, explique pourquoi il n'avait pas été jugé nécessaire de reproduire intégralement cette étude, contenue en grande partie dans un précédent numéro du bulletin. Après délibération l'assemblée décide que la notice de notre collègue sera prochainement publiée, mais conjointement avec le travail de M. Dubois sur le même sujet.

— M. Guerlin offre à la Société, au nom de l'auteur, deux volumes assez rares intitulés : *Annales de la Peinture* par Etienne Parrocel. Des remerciements sont votés au donateur. M. Guerlin, signale un travail de Mlle Stock sur l'église de Saint-Riquier, sur plusieurs saints d'origine anglaise ou irlandaise venus en Picardie, principalement sur saint Caidoc et saint Fricor, enfin, une note sur la famille Pingré, parue dans la *Curiosité universelle*.

— M. Dubois communique à l'assemblée le résultat de ses recherches sur quelques œuvres d'art exécutées pour la confrérie de Notre-Dame du

Puy. Les patientes investigations de notre collègue lui ont appris les noms, inconnus jusqu'ici, de plusieurs des peintres qui exécutèrent de magnifiques tableaux pour cette association religieuse, artistique et littéraire.

M. le Président, interprète des sentiments de l'assemblée, remercie M. Dubois de son intéressante lecture.

M. Boudon, dans une étude documentée, et néanmoins très humoristique, combat les assertions d'un journal amiénois sur la situation du lieu dit la *Vallée de Misère*, à Amiens. Elle ne se trouvait pas, dit-il, du côté de la rue Saint-Dominique. Il est de notoriété publique, parmi les personnes s'occupant tant soit peu de la topographie du *Vieil Amiens* que cet endroit, devenu le fief de Moyenneville, était situé près la rue Dejean et la rue de la Vallée qui lui a dû son nom. M. Boudon s'inscrit également en faux contre l'existence supposée, à Amiens, d'un palais romain, dit le Châtelet. Il n'admet pas davantage l'opinion absolument erronée, d'après laquelle les personnages sculptés à l'extérieur de la Cathédrale, près le portail de Saint-Christophe, seraient des Espagnols ouvrant leur fameux sac de noix, allusion à la prise d'Amiens au XVIe siècle. Ce sont tout simplement des Waidiers tenant un sac rempli des produits de leur fabrique. L'inscription du XIVe siècle qui accompagne cette petite scène, le prouve surabondamment. Cette lecture est fort applau-

die et le Président remercie l'auteur au nom de ses collègues.

— M. Poujol de Fréchencourt donne le résumé d'un intéressant travail de M. Charles Bréard sur les archives du château de Prouzel, (Somme). A la suite de cette lecture l'assemblée décide le renvoi à la commission d'impression de l'étude intitulée : *Les vieux papiers du château de Prouzel.*

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau. Mais l'assemblée ne comprenant pas exactement la moitié plus un des membres résidants, les élections sont, d'après le règlement, renvoyées à une réunion ultérieure fixée au mardi 18 décembre.

La séance est levée à 8 h. 1/2.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23026 à 23040.

Séance supplémentaire du mardi 18 décembre 1894.

Présidence de M. Roux, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Milvoy, Oudin, Roux et de Witasse.

MM. l'abbé Cardon et Collombier, membres non résidants, assistent à la séance ;

MM. de Louvencourt et Poujol de Fréchencourt s'excusent de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis.

M. le Baron de Bonnault d'Houet et M. Guerlin offrent plusieurs brochures à la Société. Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du bureau.

Après divers scrutins, sont élus :

M. Joseph Roux, président.

M. Robert Guerlin, vice-président.

M. Robert de Guyencourt, secrétaire annuel.

Ces messieurs formeront avec M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel et M. Duvette, trésorier, le bureau pour l'année 1895.

La séance est levée à 8 heures 1|4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 23041 à 23049.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1893-1894

Par M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel,

Lu à la Séance Publique du 28 Novembre 1894.

Mesdames, Messieurs,

CE QUE JE SAIS LE MIEUX : C'EST MON COMMENCEMENT.

Oui. — La phrase stéréotypée, par laquelle je me fais un devoir de réclamer l'indulgence d'une assemblée d'élite et de déplorer ma propre insuffisance se présente tout d'abord à ma pensée. Mais ensuite ?.. Et dire que mon éminent prédécesseur, M. Garnier, a su varier, d'une façon charmante, les 48 comptes-rendus qu'il a donnés en séance publique de 1839 à 1887 ! Je ne suis qu'au cinquième et déjà ma courte science est en défaut.

Vous me permettrez donc, Mesdames et Messieurs, pour éviter toute redite, de passer l'exorde sous silence et d'arriver immédiatement au fait, c'est à dire, au résumé de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler et à la situation présente de notre Compagnie.

Je voudrais néanmoins répondre auparavant à

un double reproche qui m'a été adressé. Je fais, parait-il, trop de compliments à mes collègues et mon rapport n'est point une œuvre assez personnelle.

Ceux qui me trouvent bienveillant à l'excès devraient s'inscrire parmi les membres de la Société et venir prendre part à quelques unes de nos séances. Ils verraient que nous formons une véritable famille, ils assisteraient à des discussions toujours marquées au coin de la plus exquise politesse. Les opinions peuvent être différentes et s'affirmer quelquefois avec chaleur, l'amitié reste la même. On a vigoureusement combattu pour et contre l'appellation de camp romain ou gaulois, de style gothique ou ogival, mais au sortir de la réunion toutes les mains se cherchent et se serrent affectueusement. — Dès lors pour quoi ne pas avoir un mot aimable pour d'aussi excellents confrères ?

Cependant, voulant me faire pardonner cette première faute, — si faute il y a, — je promets, à ceux qui n'aiment point les compliments, d'en être désormais très sobre et de rayer impitoyablement dans mon compte-rendu ces qualificatifs si doux à l'oreille : savant, — éminent, — infatiguable, — trés érudit collègue ; étude intéressante, — documentée, — savante, — remarquable. Il suffira à mes confrères de savoir que si ces mots ne paraissent pas sous ma plume, ils demeurent absolument dans ma pensée.

Il est bien difficile, au secrétaire perpétuel de notre Compagnie, de sastisfaire ceux qui réclament de lui une appréciation personnelle des travaux dont il rend compte. Les travaux sont très nombreux ; le rapport doit les mentionner tous. Il est par là même très long et suffisamment soporifique. Que serait-ce s'il était doublé par des considérations, peut-être intéressantes, — je me flatte et j'oublie déjà ma promesse en employant un qualificatif, — mais dont le moindre défaut serait de retarder indéfiniment l'heure de votre coucher.

Nos séances du second mardi de chaque mois ont été très suivies.

Les membres non résidants sont venus y prendre part, de plus en plus nombreux, et en augmenter l'intérêt. Si vous le voulez bien je vais vous ouvrir toutes grandes les portes de notre salle, au musée de Picardie et vous pourrez vous rendre compte, en assistant à chacune de nos réunions, de l'importance et du charme, — oui du charme,— de nos travaux.

Et d'abord nous voici en assemblée générale, le lendemain de la séance publique. On discute à perte de vue le programme des concours de l'année suivante. Chacun indique un moyen infaillible pour attirer de nombreux concurrents, pour susciter des œuvres remarquables et atteindre ainsi le but proposé par la Société et ses insignes bienfaiteurs.

Bref, après avoir projeté plusieurs changements, remué passablement d'idées, fort bonnes pour la plupart, on s'aperçoit que souvent le mieux est l'ennemi du bien et les programmes pour 1894 demeurent à peu près ce qu'ils étaient antérieurement. Notons cependant que si le prix de topographie est encore maintenu, grâce à la libéralité des héritiers de Madame Garnier, — et nous les prions d'agréer nos plus sincères remerciements, — il ne figurera plus sur le programme des concours de 1895.

Depuis plusieurs années M. Pinsard a généreusement offert un prix destiné à récompenser un travail sur l'époque préhistorique en Picardie. Personne jusqu'ici n'a osé aborder, d'une façon complète, ce sujet fort intéressant, mais qui suppose des connaissances tout à fait spéciales. En présence de cette grève de concurrents notre excellent collègue a cru sage de supprimer le prix. Nous le regrettons ; peut-être M. Pinsard s'est-il découragé au moment où l'ouvrage allait éclore. Il ne nous en reste pas moins à acquitter envers lui une dette de reconnaissance pour ses bonnes intentions et nous la soldons ici de grand cœur.

La grave question des programmes étant définitivement fixée, M. Macqueron, membre non résidant, secrétaire de la Société d'Emulation d'Abbeville, communique à l'assemblée une série d'œuvres du graveur abbevillois Lenfant. Elles ont pour titre : Epitaphes inventées par M. Blasset d'Amiens. Il donne ensuite lecture d'un dialogue

en vers, de la fin du XVIeme siècle, entre la Terre et l'Ombre d'Hernandez Tello, le célèbre général espagnol, qui après s'être emparé d'Amiens par surprise, fut tué pendant le siège de cette ville par Henri IV. A M. Macqueron succède M. Pinsard qui lit plusieurs travaux accompagnés, comme toujours, de dessins et de plans. C'est d'abord une note sur la crypte de Poix ; puis le récit d'une promenade archéologique dans le canton de Nesle, à Buverchy et à Hombleux ; une étude sur les objets trouvés dans les 233 sépultures mérovingiennes découvertes à Cayeux-en-Santerre, dont les fouilles ont eu lieu sous la direction de notre collègue, M. Leblan ; c'est ensuite la description de quelques pièces tout-à-fait remarquables, figurant dans le musée que M. Leblan à réuni à Caix-en-Santerre, entre autres une fibule en or montée sur bronze. Elle date du VIeme siècle. La vue et surtout la possession de ce bel objet ferait battre le cœur de plus d'un archéologue. Enfin M. Pinsard après avoir parlé d'une trouvaille faite dans une maison rue de la République, à Amiens, termine par la description d'une hachette en églogyte, appartenant à M. le Comte de Landreville, trouvée sur le territoire de Guignemicourt.

Vous pouvez constater, Mesdames et Messienrs, que la première séance de l'année 1893-1894 a été bien remplie, et je ne parle ici que des travaux d'une certaine importance. Relater toutes les questions traitées verbalement, entre autres, celle des

anciennes plaques de cheminée, si recherchées de nos jours, dont nous a entretenus M. le Comte de Marsy, m'entrainerait trop loin.

Les réunions de décembre et de janvier, fort importantes, au point de vue de la marche régulière de la Société, offrent moins d'intérêt pour le public. Elles ont été à peu près remplies par les élections, très pacifiques du reste, véritable modèle en ce genre. Nulle intrigue, nulle pression, bien souvent l'électeur est obligé d'insister pour vaincre la grande modestie de l'élu ; et encore n'y arrive-t-il pas toujours. Puis viennent les discours d'installation, la prise de possession solennelle du fauteuil de la Présidence, le rapport, tonjours clair et précis, de notre trésorier, M. Duvette, et la nomination des différentes commissions.

La séance du mois de février a été consacrée à entendre la lecture de deux œuvres de longue halcine. M. Roux a donné un compte-rendu de l'histoire de Saint-Valery dont je puis, sans manquer à ma promesse, louer ici tout le mérite, car l'auteur, M. l'abbé Caron, archiprêtre d'Abbeville, curé de Saint-Vulfran, n'appartient pas à notre Compagnie. M. Durand a bien voulu lire ensuite une étude sur l'église Saint-Germain, d'Amiens. Elle doit être publiée dans un des fascicules de *la Picardie historique et monumentale*.

Entre temps M. de Puisieux, à l'exemple de M le Comte de Marsy, nous parle des anciennes plaques de cheminées. On en conserve plusieurs

à Reims, parait-il. Notre confrère en a remarqué une, intéressante pour notre région. Elle porte un écusson aux armes des familles Pingré et d'Aguesseau. Il espérait l'acquérir pour le Musée,mais le propriétaire n'a point voulu s'en dessaisir.

Au mois de mars, M. Collombier informe l'assemblée que plusieurs trouvailles de monnaies ont été faites à Abbeville, à Corbie, à Démuin, à Equennes et à Gapennes. Puis il décrit, en numismate consommé, les pièces découvertes en ces différents endroits.

M. de Calonne prend ensuite la parole pour nous résumer un chapitre de son histoire d'Amiens. Il explique la topographie de la ville, son organisation politique et hospitalière et le jeu de ses corporations au XIIIème siècle, lorsque s'élève le chef-d'œuvre de Robert de Luzarches.

J'ai omis de vous dire, qu'en assemblée générale M. le Comte de Marsy avait demandé que l'un de nous se chargeât de rechercher et d'indiquer les limites précises de l'ancienne Picardie. Question très délicate, qui a embarrassé beaucoup d'historiens. Elle n'a pas encore été résolue d'une façon satisfaisante.

Aussi bien M. le chanoine Marle en a-t-il profité pour adresser à la Société, dans la séance du mois de mars, une étude sur la prospérité agricole de Béthune au Xeme siècle, l'importance de son marché aux grains et la réglementation du commerce de cette précieuse denrée.

Cette réunion s'est terminée par la lecture d'une notice de M. Ris-Paquot sur les vignettes du papier de la Généralité d'Amiens, depuis son origine jusqu'à la Révolution. Pensez-vous, Mesdames et Messieurs, que l'on puisse faire sur ce sujet un travail intéressant, capable de retenir ouverts à neuf heures et demie du soir, bien des yeux prets à se fermer? Si vous n'en croyez rien, lisez, dès qu'il paraîtra, le bulletin dans lequel sera publiée l'étude de M. Ris-Paquot, accompagnée de photographies et de nombreux dessins. Vous répondrez ensuite à ma question.

Un de nos nouveaux collègues, M. Comte, propriétaire de la villa des Rochers et du musée qu'elle renferme, maintes fois visités par les pèlerins de N. D. de Brebières, a envoyé, pour la réunion du mois d'avril, une note avec dessins sur les Fonts Baptismaux de l'ancienne église d'Albert et sur la partie gisante d'un moulin antique, trouvée dans la même localité. La vieille meule en grès, avec son mascaron représentant une tête humaine, est particulièrement intéressante. Fonts Baptismaux et meule ont été acquis par M. Comte ; ils iront retrouver à la villa des Rochers, le curieux polissoir de Béhencourt.

Pendant la même séance, M. Pinsard fait différentes communications. Il nous parle d'abord d'une enceinte fortifiée, dont les fossés et l'agger sont bien conservés. Elle se trouve située sur le territoire de Mailly-Maillet, elle est peu connue, et lui

a été indiquée par son collègue et ami, M. Comte. Plusieurs fosses intéressantes par leurs formes peu communes et remontant à une haute antiquité se rencontrent également dans le bois de Mailly. M. Pinsard en donnne la description ainsi que celle de la butte de Martinsart, connue sous le nom de la Montinette. Elle recouvre une superficie de 1030 mètres et ne peut-être confondue avec une butte de moulin. Au moyen âge le seigneur du lieu l'utilisait, dit la tradition, pour y réunir ses vassaux. Inutile d'ajouter que ces notes, selon la louable habitude de M. Pinsard, sont accompagnées de plans et de dessins.

Pour ne ne pas scinder une intéressante discussion, qui s'est poursuivie pendant plusieurs séances, j'en rapporte ici les principales phases. A propos de la monographie de la Cathédrale d'Amiens, publiée dans le premier fascicule de la *Picardie historique et monumentale*, un de nos vénérés doyens, dont la pensée, la mémoire et la plume sont toujours jeunes, M. Darsy, vient rompre une nouvelle lance en faveur d'Alphonse Le Mire et de Massine de Hennaut, sa femme. Il résume les principaux arguments développés dans un précédent travail, inséré au onzième volume de nos bulletins, et proclame de nouveau, à la suite des principaux historiens picards, Le Mire véritable donateur des grandes orgues de la Cathédrale. M. Dubois ne veut pas abandonner son champion, il rentre en lice et rappelle les pièces

sur lesquelles il s'est basé pour faire tout au moins partager cet honneur à un riche bourgeois d'Amiens, Jacques Frérot. MM. de Calonne et Durand estiment qu'il est possible de concilier les deux opinions. D'après eux Frérot aurait été le principal bailleur de fonds et Le Mire se serait plus spécialement occupé de l'exécution du projet, ce qui l'aurait mis davantage en évidence.

La réunion tenue au mois de mai se trouvait être, à peu de jours près, l'époque anniversaire du décès de M. Henri Debray. La Société ne pouvait l'oublier et M. de Guyencourt a bien voulu, dans une notice biographique très complète, payer en partie du moins, la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers cet insigne bienfaiteur.

Après cette lecture, nous entendons par procuration un de nos membres non résidants, qui, malgré son éloignement, n'oublie pas de nous faire profiter de ses travaux et de ses recherches. M. de Jancigny, ancien directeur des Contributions Indirectes, communique à la Société la copie d'une charte, en français, d'Adélaïde d'Avesnes, dame de Guyse, du 19 février 1189. Cette copie est accompagnée de notes historiques et explicatives. Comme le pense avec raison notre collègue, cette charte française, de 1189, serait d'un grand intérêt si on la possédait en original. Mais il n'en existe qu'une copie de 1564, attestée il est vrai par deux notaires. Plusieurs de nos confrères —

peut-être un peu méfiants, défaut pardonnable à un antiquaire — se demandent si la copie de 1564 n'est pas une traduction. Cette hypothèse leur semble assez probable.

M. Guerlin prend ensuite la parole et signale un article d'un journal anglais, *l'Académia* dû à la plume de Melle Stockes. Il s'agit de plusieurs coutumes funéraires du comté de Wexford, identiques à celles que M. Darsy a retrouvées de nos jours dans les environs de Gamaches; notamment l'usage de placer de petites croix de bois à différents endroits lors du transport d'un défunt. MM. de Guyencourt et de Puisieux ont constaté l'existence de la même coutume dans le Pas-de-Calais. Melle Stockes en attribue l'introduction, en France, à des missionnaires irlandais. M. Guerlin communique ensuite à l'assemblée quelques renseignements utiles pour les généalogistes picards.

Il a découvert sur un livre d'heures du XVIeme siécle, de la bibliothèque de l'Arsenal, le nom de Thoinette Desprez, femme de Philippe de la Vallée, d'Amiens ; puis, dans l'épitaphier du Vieux-Paris, l'épitaphe de Louis Bourdon et de Catherine Lemaire, sa femme, accompagnée d'armoiries. Enfin le XXXIIIeme volume du *Magasin pittoresque* contient les comptes des frais de dernière maladie, aumônes, legs et funérailles d'une veuve Amiénoise, nommée Margheritain. Elle vivait au XIIIeme siècle,

La séance du mois de juin a été très chargée. Pour ne point abuser de votre indulgence je dois,

à mon grand regret, peut être aussi à celui des collègues qui nous ont fait passer une agréable soirée, tailler et trancher impitoyablement dans des œuvres dignes d'un meilleur sort.

M. Pinsard, toujours sur la brèche — vous me permettrez, Messieurs les austères, cette simple constatation d'un fait — M. Pinsard, dis-je, nous adresse, encore aujourd'hui, de nombreuses communications. Il informe la Société que dans les terrassements, exécutés à la citadelle pour creuser un bassin destiné aux ébats aquatiques de nos chers soldats, il a reconnu des fondations importantes qui ne peuvent être que celles de l'ancienne église Saint Sulpice. Sur le versant opposé de notre ville, au lieu-dit le mont Thomas, mine inépuisable et véritable Eldorado des fanatiques de l'époque gallo-romaine, on a trouvé différents objets en bronze et un bracelet en lignite. Dans la propriété de M. Objois, rue du Boucaque, nouvelles découvertes signalées par M. Gallet. Ce sont des débris de murailles et des bases de colonnes d'ordre ionique. Par mégarde sans doute les antiques propriétaires de ce monument avaient laissé au milieu de ces ruines une ravissante lampe gallo-romaine, en terre rouge, portant l'estampille d'Eucaris. Peut être brûlait elle devant une statuette en bronze, de la même époque, découverte jadis, rappelle M. Gallet, sur cet emplacement. Ai-je besoin d'ajouter que toutes ces choses nous ont été décrites par M. Pinsard

avec accompagnement de plans et de dessins.

C'est encore à lui que nous devons un rapport sur les nombreuses trouvailles faites par M. Comte au moment de la démolition de l'église d'Albert. Elle se trouvait précisément placée au dessus d'un ancien cimetière. Aussi M. Comte a-t-il recueilli dans les tombes, mises à jour, plusieurs poignards, lances, agrafes et autres objets de bronze, une tresse en filigrane de cuivre, des vases merveilleusement conservés, une bassine en bronze, de très anciens fragments d'étoffes de laine, un modillon en pierre représentant une tête d'animal, des monnaies d'Amiens, d'Abbeville, de Corbie, de Douai, de Noyon. Les dates assignées à ces différents objets s'échelonnent de l'époque gallo-romaine au XIIeme siècle. On ne saurait, dit avec raison M. Pinsard en terminant sa lecture, trop remercier M. Comte de la gracieuseté avec laquelle il a fait part à la Société de toutes ses découvertes.

Ce n'est pas seulement à Albert que le chercheur attentif recueille ces nombreux documents de pierre et de bronze à l'aide desquels s'écrivent les origines de notre histoire. On en trouve un peu partout dans notre région.

C'est ainsi que M. de Guyencourt nous annonce la découverte, dans une tranchée pratiquée près du portail saint-Christophe de la Cathédrale, d'une inscription Mérovingienne portant le nom de Belsoaldus. Disons immédiatement, pour com-

plèter l'historique de cette inscription, qu'à la séance du mois d'octobre M. Durand, après avoir annoncé que M. Pinsard en a fait don au Musée de Picardie, veut bien fournir à l'assemblée quelques renseignements à son sujet. Elle paraît remonter au VIIème siècle et offre le type habituel des inscriptions chrétiennes amiénoises de cette époque. Elle présente notamment plusieurs analogies avec celle trouvée récemment à Castel (Somme) et décrite par le Baron de Bonnault d'Houët dans le Bulletin Monumental. Cette dernière inscription, fort remarquable, vient d'être acquise par la Société et déposée au Musée de Picardie.

Je vous parlais il n'y a qu'un instant, Messieurs, des nombreuses découvertes faites à Amiens, au lieu dit le mont Thomas. La rue Fossé-Bordier ne lui cède en rien sous ce rapport.

Trente tombes, des monnaies antérieur s à l'an 200, un bracelet en bronze, un collier, des verreries ont été trouvées en cet endroit, et bien près de là un fragment d'inscription. Ce dernier objet a été acheté pour le Musée ; par une heureuse chance M. de Guyenconrt a pu le rapprocher d'un autre fragment, appartenant au Musée depuis 1890, dont il complète l'inscription. Ces différentes découvertes ont donné lieu à une intéressante communication de M. Collombier. Pardon, Messieurs, je m'aperçois que ce malheureux adjectif, *intéressant*, vient malgré ma promesse se

placer sous ma plume. Je ne l'effacerai point ; il est trop bien à sa place, et puis, qui ne connait la réelle compétence de M. Collombier en ces sortes de choses.

Notre séance de juin n'est pas encore terminée ; deux membres, non résidants, M. Lafollye, architecte, et M. Henri Macqueron, secrétaire de la Société d'Emulation, sont venus l'un de Paris, l'autre d'Abbeville, pour nous rendre compte du Congrès tenu, peu de jours auparavant à Saintes et à la Rochelle, par la Société Française d'archéologie.

Ils le font en excellents termes et intéressent vivement l'assemblée. Après les plus chaleureux applaudissements de tous, M. le Président tient à remercier nos aimables collègues de la peine qu'ils ont prise en venant jusqu'à Amiens et du plaisir qu'ils nous ont causé. Enfin dernière lecture pour clôturer dignement cette mémorable réunion. Elle est faite par M. de Calonne, qui a pris pour sujet l'époque si curieuse de l'histoire d'Amiens pendant les dernières années du règne de Henri IV.

Notre Compagnie, suivant en cela l'exemple de plusieurs autres Sociétés savantes, avait résolu de faire à la fin de juin une promenade archéologique. Sur la proposition de M. le Président, il fut décidé que l'on irait visiter la belle église gothique de Saint-Martin-au-Bois, dans le département de l'Oise. La séance de juil-

et a été consacrée à entendre le rapport de M. Janvier sur cette excursion. La description de l'église de Ménévillers, de la curieuse colonne de style renaissance que l'on remarque sur la place de ce village, des bâtiments claustraux et de l'ancienne église abbatiale de Saint Martin-au-Bois, de ses stalles remarquables, rien n'a été omis dans le compte-rendu très complet de notre collègue. Il n'a eu garde d'oublier les fraternelles agapes pendant lesquelles les excursionnistes ont échangé avec beaucoup d'entrain et de gaieté leurs impressions sur cette charmante journée. Cependant je reprocherai à notre trop modeste rapporteur une importante omission. Pourquoi n'a-t-il pas parlé du toast de M. le Président, toast accueilli par les plus vifs applaudissements? C'est en effet à Saint-Martin-au-Bois que M. Roux nous a appris la bonne nouvelle de la remise d'une médaille d'or à M. Janvier, par le Conseil Municipal d'Amiens, en reconnaissance de ses nombreux et savants travaux sur notre vieille cité. Vous vous joindrez à nous, je n'en doute pas, Messieurs, pour féliciter M. Janvier de cet honneur bien mérité. Laissez moi ouvrir ici une parenthèse pour unir dans nos applaudissements, au nom du lauréat de la Municipalité Amiénoise, celui de M. Soyez honoré, par N. S. P. le Pape, de la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

A propos de l'excursion de Saint-Martin-au-Bois, je ne veux pas oublier la note adressée à la

Société par l'un des excursionnistes, M. l'abbé Armand, curé de Coullemelle, note lue pendant cette séance.

Nous avons entendu ensuite la lecture de M. Roux sur le clocher roman de l'Eglise de Cauffry (Oise). Puis M. de Guyencourt nous a entretenus de la visite faite au Musée de Picardie et sur les terrains de Saint-Acheul par le Congrès géologique de France sous la présidence de M. de Mortillet.

Après le compte-rendu fait par M. Durand, d'un ouvrage de M. Enlart, lauréat de la Société, sur l'architecture gothique en Italie et l'Ecole Cistercienne, la séance s'est terminée par le dépôt des mémoires présentés aux concours et la nomination des commissions destinées à en apprécier le mérite. Nous nous sommes quittés en nous souhaitant d'excellentes vacances et en nous donnant rendez-vous au mois d'octobre.

La promenade à Saint-Martin-au-Bois, faite par un temps ravissant, bien qu'un peu chaud, avait eu grand succès. Une seconde excursion fut décidée et à la fin de juillet nous partions plus nombreux encore, pour Creil, saint Leu d'Esserent et Montataire. Une agréable surprise nous était réservée en arrivant à Creil. Nous y trouvions M. le Comte de Marsy, M. le président Sorel et M. Lafollye, architecte à Paris. M. l'abbé Boucher, élu à l'unanimité secrétaire rapporteur s'est acquitté de sa tâche avec le talent et la verve que vous lui con-

naissez. A la séance de rentrée, le troisième mardi d'octobre, il a rendu compte à l'assemblée de cette seconde promenade. Ceux d'entre nous qui n'avaient pu accompagner leurs collègues ont dû vivement le regretter en entendant la description des deux églises de Creil, si curieuses chacune dans leur genre, de la merveilleuse église de Saint-Leu d'Esserent et du vieux château de Montataire, où le plus gracieux accueil nous a été fait par les possesseurs de cette ancienne demeure féodale.

La réunion du mois d'octobre s'est terminée par la lecture, que vous allez entendre, des rapports sur les concours d'histoire et de topographie. Celle de novembre a été uniquement consacrée à la préparation de la séance publique.

Vous vous demanderez peut-être, Messieurs, quelle est dans les travaux de cette année la part du Secrétaire perpétuel. Cette part est, hélas! bien minime. Quelques comptes rendus des ouvrages les plus intéressants déposés chaque mois sur le bureau et c'est tout. Qu'il me soit cependant permis de citer, pour en faire remonter l'honneur à qui de droit, le résumé d'une magnifique publication de la Commission Impériale d'archéologie de Russie, celui d'une notice sur l'hopital de Fonchettes, près Roye, par M. Lefèvre Marchand, et d'un travail sur le siège de Saint-Valery en 1592 par M. Charles Bréard, tous deux membres non résidants. Il me reste, pour compléter ce rapport,

à vous dire quelques mots sur l'état actuel de notre Compagnie, saluer une dernière fois ceux que nous avons eu la douleur de perdre, et serrer la main aux nouvelles et nombreuses recrues qui sont venues se ranger sous notre bannière.

La Société a été douloureusement éprouvée, cette année, par la perte d'un des membres les plus distingués parmi ses titulaires résidants, M. le chanoine Crampon. Je n'ai pas à répéter ce qui a été si bien dit par le Président de notre Compagnie au jour des obsèques et je ne pourrais que déflorer, en les résumant, les pages émues consacrées à la mémoire d'un confrère et d'un ami par M. le chanoine Francqueville Qu'il me soit toutefois permis de rappeller que M. l'abbé Crampon a appartenu pendant vingt-cinq années à la Société des Antiquaires de Picardie. Ses connaissances étendues en histoire et en archéologie, sa profonde érudition, la sureté de son jugement, le charme et l'aménité de son commerce, son assiduité à toutes nos réunions lui marquaient une place de choix parmi ses collègues. Il occupa avec distinction la vice-présidence et la présidence de notre Compagnie dans laquelle il ne comptait que des amis.

La mort a frappé à coups redoublés parmi nos membres non résidants. Elle nous a enlevé d'abord M. Charles Hidé, avocat, membre de la Société académique de Laon, savant distingué par son érudition et la pureté de son goût artistique. Les

différents objets qu'il avait bien voulu envoyer, en 1886, à l'exposition archéologique d'Amiens avaient été très appréciés. Il appartenait à la Société depuis 1858.

Le premier juillet, M. Henri Hesse était arraché par une mort subite à l'affection de sa femme, de son fils unique et de tous les siens. Magistrat d'une loyauté et d'une intégrité remarquables, ce n'est pas sans regret qu'il avait quitté, sous la force des circonstances, une carrière qu'il affectionnait tout particulièrement et qu'il honorait par la dignité de son existence. Aussitôt son retour à Amiens il sollicita son admission parmi nous et partagea dès lors son temps entre les études historiques et sociales et la culture des beaux-arts.

Le 9 août nous apprenions la mort de M. Remy Morel. Il avait consacré trente années de sa vie à l'enseignement. Doué d'une énergie singulière pour le travail il employait les rares instants libres, que lui laissaient le professorat et la direction du collège de Nesle, à l'étude du droit et de l'histoire locale. Auteur de nombreuses publications il fut plusieurs fois lauréat de la Société. C'était nous écrit notre collègue, M. Duhamel-Decéjean, un caractère élevé, droit et sympathique, un homme d'une grande intelligence et d'une vaste érudition.

Le 23 septembre mourait M. Octave de Septenville après une longue et douloureuse maladie,

dont, en véritable chrétien, il supporta héroïquement les horribles souffrances. Amateur passionné de l'époque préhistorique, il avait rassemblé une importante collection d'objets anciens découverts dans les marais de la Somme avoisinant sa propriété de Blangy-Tronville. Il portait le plus grand intérêt à nos travaux et nous adressait de temps à autre des communications sur les découvertes dont il avait connaissance.

Enfin, il y a peu de jours, nous apprenions le décès de M. le Marquis du Maisniel de Villemont. Son mariage l'avait éloigné de la Picardie pour le fixer en Auvergne, mais il s'intéressait toujours aux études de la Société, dont il faisait partie depuis 1851.

S'il m'est permis de faire l'éloge de ceux que nous avons perdus, je croirais manquer à ma promesse en appuyant sur les titres à nos suffrages des membres que nous avons admis. N'aurais-je pas à craindre aussi de blesser leur modestie? Je m'abstiens donc de tout compliment et je me contente de faire passer sous vos yeux la sèche nomenclature des noms de nos nouveaux adhérents. Ce sont : MM. Louis Duthoit, architecte à Paris, Adéodat Lefevre fils, Henri Dubois, architecte à Paris, Maurice Pascal, Georges Digard, archiviste paléographe, professeur à l'Institut catholique de Paris, Olivier de Boncourt, Achille Coquillard, directeur de la caisse commerciale, le comte de Waziers, Narcisse Dupont, Valery Obry,

l'abbé Bouthors, aumônier de l'hospice de Saint-Riquier, Adrien Cauchetier, avoué, Emile Leroux, organiste à Saint-Martin, Poujol de Molliens, Martin Sabon, correspondant national de la Société des Antiquaires de France, Robert Dupont, Albert de Gillès, Eugène de Bellengreville, officier supérieur en retraite, Albert Degouy, avocat, Eugène Delattre, Olivier Riquier, percepteur à Oisemont, le marquis de Bernes de Longvilliers, Jules de Valois, l'abbé Niquet, curé de Villers-sur-Coudun (Oise), l'abbé Henri Debout, missionnaire apostolique, Paul Desavoye, Guilmont, agréé et Ansart.

Vous voyez, Messieurs, par cette longue liste, que les amateurs des études historiques et archéologiques ne font point défaut dans notre pays. C'est un bonheur pour la Société de provoquer ces nombreuses adhésions et une preuve qu'elle n'a pas démérité. Elle s'efforcera encore davantage par ses travaux et par ses publications de se rendre digne de plus en plus du bon renon dont elle jouit parmi les Sociétés savantes. Quant au Secrétaire perpétuel il vous remercie vivement, Messieurs et Mesdames, de l'avoir écouté pour la cinquième fois avec autant de bienveillance et vous demande pardon d'en avoir par trop abusé.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE,

Par M. Janvier. (1).

Lu à la Séance publique du 28 novembre 1894.

Messieurs,

Mes collègues de la commission m'ayant confié le soin de vous présenter le rapport sur les mémoires soumis à leur examen, je vais succinctement résumer les principales observations auxquelles cet examen a donné lieu, et les conclusions qu'en son nom, j'aurai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Deux mémoires nous ont été produits ; l'un intitulé : *Etude Historique*; *Molliens-au-Bois et au. Val* avec cette devise empruntée à notre collègue Gabriel Rembault, *il y a aussi profit et agrément à explorer les petits sentiers;* le second : *Description historique et archéologique du canton de Montdidier*, portant cette épigraphe empruntée à l'auteur du *Lexicon universæ rei numerarie vete-*

(1) La Commission était composée de MM. Darsy, Dubois, Janvier, Oudin et de Puisieux.

rum publié en 1785, par le savant numismate allemand, Jean-Christophe Rasche: *Feci quod potui, faciant meliora sequentes.*

L'étude sur Molliens, comprenant 98 pages, se présente tout d'abord sous un aspect séduisant. Renfermée dans un cartonnage propre, écrite très lisiblement, accompagnée de trente quatre illustrations : cartes, plans, dessins, armoiries, fac-simile de signatures dus au crayon de l'auteur, de tables de matières, de noms de lieux et de personnes, qui facilitent singulièrement les recherches, elle semblait promettre beaucoup. Mais,.... heureux, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire, et la population de Molliens-au-Bois doit être heureuse, car elle n'a pas d'histoire à proprement parler. L'auteur a bien relevé, très soigneusement et très scrupuleusement, tout ce qui doit entrer dans la monographie d'une commune ; son origine, l'étymologie de son nom, la seigneurie, l'enseignement public et les magisters, l'église et ses curés, les fiefs qui en dépendaient, les quelques faits peu importants qui émaillent incidemment la monotonie de l'existence d'une petite agglomération de quelques centaines d'âmes, mais c'est un bien mince bagage pour se présenter à un concours, et l'auteur l'a tellement bien senti, que pour le grossir quelque peu, il y a joint, ce qu'il aurait pu dire en deux lignes, une longue généalogie trop connue de la famille de Créquy qui posséda la terre de Molliens et la bio-

graphie de saint Léger, qui n'a d'autre rapport avec la commune que son vocable donné à l'église.

L'étude sur Molliens s'arrête à 1789. Il paraitrait d'après un appendice dont l'auteur donne une table sommaire, qu'il aurait rédigé une seconde partie se continuant jusqu'à nos jours et que de nombreux documents lui auraient permis de développer. Pourquoi alors avoir scindé ainsi son travail et pris trop à la lettre le paragraphe VI des statuts de notre société ? Une monographie comme une biographie ne doit pas s'amputer.

Une seule raison peut expliquer comment il a été amené à exploiter un terrain aussi stérile que celui qu'il a choisi. Il doit être enfant ou habitant de la commune de Molliens. S'inspirant alors de ces paroles d'Augustin Thierry : «Nos provinces, nos villes, tout ce que chacun de nous comprend sous le nom de patrie devrait nous être représenté à chaque siècle de son existence», il aura sans doute voulu consacrer sa plume et son crayon, à élever ce modeste édicule en l'honneur de Molliens-au-Bois. Le poëte de Sulmone n'a-t-il pas dit :

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinet esse sui

Malgré les critiques qui précèdent et tout en regrettant que le candidat n'ait pas choisi un sujet plus intéressant pour la grande masse des lecteurs, car cet intérêt ne s'étend pas au delà des

limites du canton, la Société aurait mauvais gré, croyons nous, de ne pas lui tenir compte dans une juste mesure, du sentiment qui l'a guidé, et du temps et des recherches, d'autant plus méritantes, qu'elles étaient ingrates, qu'il a dû donner à son étude sur Molliens.

La description du canton de Montdidier est de bien plus importante. Elle compte 349 pages d'environ 38 lignes en moyenne, écrites sur les deux côtés. Son auteur a pensé qu'après les histoires de Montdidier et de Roye de Messieurs de Beauvillé et Coët, le canton de Moreuil de M. Alcius Ledieu, la géographie de M. Jules Mollet, l'arrondissement de Montdidier pouvait encore offrir un vaste champs d'exploration. Cette exploration, affirme-t-il, est le fruit de longues et patientes recherches pendant plusieurs années ; nous avons recueilli avec un soin jaloux, ajoute-t-il, les matériaux qui nous ont permis de l'entreprendre. Il a en effet visité toutes les communes du canton, voyant de ses propres yeux, recueillant les traditions, visitant les églises et les chateaux, interrogeant les curés et les secrétaires de mairie dont il loue l'accueil hospitalier et les bienveillantes communications. Le temps qu'il a mis à élaborer mûrement son œuvre n'a donc rien de surprenant, puisque le canton de Montdidier ne compte pas moins de trente-trois communes représentant un chiffre de 13 à 14,000 habitants, et dont plusieurs ont une certaine valeur historique ou archéologique.

L'auteur a adopté un plan méthodique uniforme pour chacune d'elles et dont il ne se départit jamais, ce qui à défaut de tables permet les recherches si au lieu de le lire, on désire seulement le consulter : Description du site à vol d'oiseau, ressort civil, seigneurie et fiefs, faits historiques, églises, cimetières, calvaires, chateaux, liste des curés, des maires, des personnages marquants, des lieux dits se succèdent logiquement dans le même ordre pour chacune d'elles.

Ce mémoire se divise en deux parties. La première contient un aperçu général : description physique du canton, nature et productions du sol, voies de communications, commerce et industrie, modifications des anciennes juridictions civiles ou ecclésiastiques etc ; la seconde, les monographies des communes. A tout seigneur, tout honneur ; c'est naturellement à la ville de Montdidier que revient celui d'en ouvrir la nomenclature. L'auteur s'était demandé tout d'abord, si, après le monument d'érudition élevé par Cauvel de Beauvillé à sa ville natale, il ne devait pas l'omettre de ce travail, mais après réflexion, il s'est ravisé en bon Picard, comprenant que l'histoire d'un canton, abstraction faite de celle de son chef-lieu, ne pouvait être qu'un corps sans tête ; il a eu le bon goût de réduire cette notice indispensable au strict nécessaire, dix huit pages ! Disons une fois pour toutes, que ses monographies, quelle que soit leur importance relative, sont toujours traitées avec le

plus grand soin, avec une préoccupation constante de la recherche de la vérité historique et accompagnées de nombreuses justifications à l'appui, ce qui dénote évidemment un esprit consciencieux et réfléchi.

Parmi les nombreux documents qu'il a dû consulter, il en est certains qui méritent une attention particulière. Nous voulons parler des registres de catholicité ou de fabriques, qu'on a trop souvent tort de négliger, parceque quelquefois, un curé ou un fabricien y mentionne sur leurs marges quelque évènement faisant époque dans les annales locales et pouvant même intéresser l'histoire générale, car il n'est si petit document qui n'ait sa valeur. C'est ce que faisaient notamment le curé Ricbourg, d'Onvillers, son successeur messire Claude Aubert Dehaut et le curé Charpentier de Lignières. L'auteur, du mémoire que nous analysons, n'a pas partagé à cet égard et avec raison, l'opinion de certain greffier du bailliage, quelque peu philosophe sans doute, qui, mécontent de ces annotations, écrivait à son tour sur un registre de 1710; « Rien de plus surprenant et de plus scandaleux, que de trouver le prix des œufs, des foins, de la bisaille, à la place de l'enregistrement des baptêmes. Si l'on a trop de papier, il faut le laisser en blanc, ou bien l'employer à paraphraser le Miserere. » S'il avait négligé ces humbles registres nous y aurions à coup sûr perdu le portrait si bien retracé du dernier de ces curés, grand rimeur

devant l'Eternel, collaborateur du Mercure et auquel le P. Daire a consacré une notice dans son histoire littéraire de la Ville d'Amiens. Doué d'une verve poétique et d'une assez grande facilité, c'est surtout le genre satirique que l'abbé Charpentier cultivait de préférence, et au risque d'abuser de vos instants permettez moi de vous citer un passage d'une partie de ce mémoire.

« Ceux qui furent le principal objet de ses attaques, ce sont ses supérieurs immédiats, les doyens. Que lui avaient-ils fait ? Avait-il eu maille à partir avec eux? Ou bien était-il inspiré par le dépit de n'être pas arrivé aux honneurs du décanat? Nous ne saurions trop le dire, mais il est facile de remarquer, en parcourant l'œuvre du curé, que ce sont eux qu'il vise le plus souvent, que c'est contre eux qu'il lance ses traits les plus piquants ; on a déjà vu, comment il avait accueilli la nomination de M. Haudoy, curé d'Etelfay, comme doyen de chrétienté. Ce n'est certes pas la seule pièce où ces dignitaires sont malmenés. Les doyens, c'est son thème favori, c'est sa tête de Turc. Il fait des anagrammes sanglantes avec le mot Décanus, il compose contre eux plusieurs distiques où il leur prête tous les vices, deux fables, l'une déjà citée :

Les deux coqs, l'autre : *Le jeune corbeau en pays étranger,* un conte enfin qui rappelle un peu le genre facile et malheureusement licencieux de La Fontaine. Nous en reproduirons le commencement,

afin qu'on puisse juger du genre et du style de l'abbé Charpentier.

LE DOYEN ET LE BAUDET

CONTE

Certain doyen avait une monture ;
Qu'il aimait autant que ses yeux,
C'était un âne déjà vieux.
Je ne sais, quel instinct guidé par la nature
Avait entre eux serré les nœuds
D'une amitié fidèle et pure.
Ils avaient tous deux même allure,
Même organe, même maintien,
La ressemblance allait si bien
Que si maître baudet eut porté la tonsure
On l'aurait pris pour le doyen !
Jamais d'humeur entr'eux, ni jamais de murmure
Le doyen menait l'âne et l'âne le menait.
Sans débats, ils étaient plus amis qu'on ne l'est
Dans un siècle comme le notre.
Enfin pour le dire tout net,
Notre âne et son doyen ne faisaient l'un et l'autre
Que deux têtes dans un bonnet.

Toute la pièce est dans ce ton, on peu juger par cette courte citation de la facilité de versification du curé et de son genre d'esprit. »

Un mémoire aussi volumineux que celui que nous analysons, ne saurait être exempt de quelques défauts, puisque la perfection n'est pas de ce monde. L'auteur lui-même en convient lorsqu'il

dit : «loin de nous la prétention d'avoir fait un travail complet et sans erreurs ». Il nous permettra donc de lui signaler entre autres les rectifications suivantes : page 200, « en 1470 Artus de Longueval, maïeur d'Amiens, s'intitulait seigneur de Gratibus ». il n'y eut pas à Amiens de maire de ce nom, de Longueval était bailli royal et non maire. Page 222, « un Chauvelin intendant de Picardie approuva ces conclusions », c'est d'Agay et non l'un des trois Chauvelin, qui était en 1782 intendant. Page 239, il y a évidemment une erreur ou confusion à propos du tombeau de Lannoy de Laboissière. « Il fut inhumé à Amiens où un magnifique mausolée recouvre ses restes», il faudrait dire recouvrait, car ce tombeau élevé dans la cathédrale a été détruit par le vandalisme de 1761 et ce qui en reste consiste à ce qu'on croit, en dix lames d'albatre décorées d'attributs militaires, retrouvées dans les greniers de la grande sacristie et données au Musée par Monseigneur Mioland. Si au contraire l'auteur veut parler du tombeau qu'il a pu voir dans l'église Saint-Remy, l'erreur est flagrante, car il est non celui de Christophe, mais de Nicolas de Lannoy Damereaucourt et de Madeleine Muturel son épouse. Enfin à la page 296 à propos de la note du curé Dehaut sur la bataille de Ramillies, il règne une obscurité qu'il serait utile de dissiper, car le lecteur, ne comprend pas bien ce que viennent faire là les noms de Vendôme et La Feuillade.

Cet exposé, Messieurs, vous montrera, je l'espére,

le soin attentif qu'a apporté votre commission, à la mission toujours délicate que vous lui avez confiée. Aussi est-ce avec confiance, quelle vous demande de vouloir bien ratifier les conclusions qu'elle a adoptées à l'unanimité :

1° Accorder le prix Leprince : médaille d'or de la valeur de Cinq cents francs à l'auteur de la description historique et archéologique du canton de Montdidier.

2° Donner un témoignage d'encouragement à l'auteur de l'étude sur Molliens-au-Bois en lui décernant une mention honorable avec médaille d'argent.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE TOPOGRAPHIE (PRIX GARNIER)

Par M. MILVOY,

Lu dans la Séance publique du 28 Novembre 1894.

MESSIEURS,

Præsentia Præteritaque insignia, telle est la devise sous laquelle a été présenté le plan de la commune de Cagny au Concours de Topographie.

Je viens vous exposer, en peu de mots, les remarques et critiques de la commission chargée d'examiner cet ouvrage (1).

Je n'abuserai pas de votre attention parce qu'un examen de plan topographique ne donne point matière à de longs développements.

L'aspect général du travail est séduisant; aussi l'auteur me pardonnera-t-il de passer en revue tout d'abord, les légères imperfections qui se sont révélées à notre observation; la tâche sera aussi plus douce pour le rapporteur car je réserverai pour la fin, la bonne parole, la conclusion donnée par mes honorables collègues de la commission et ratifiée par la Société.

Nous n'avons à constater dans la confection du plan proprement dit que l'absence de l'échelle graphique, qui en permettrait l'étude le compas à la main; cette lacune est absolument regrettable, dans toute carte le tracé de l'échelle de proportion est indispensable.

Les appellations des lieux dits sont groupées hors de la carte, chacune sous un chiffre qui est répété au plan en sa place respective — l'auteur, en agissant ainsi, a cédé à la crainte de trop surcharger le plan par des écritures multiples; ces craintes nous ont paru peu fondées dans la circonstance; la transcription des noms était possible

(1) La Commission était composée de MM. Antoine, Billoré, Milvot et Pinsard.

sans nuire à la clarté de l'ensemble ; on eût évité ce travail désagréable qui consiste à rechercher dans un angle de la feuille le renseignement catalogué, étiqueté, sous un signe conventionnel.

Notons en passant, dans l'historique du château. quelque infraction aux règles de l'orthographe et qu'une simple lecture de la part de l'auteur aurait fait disparaître.

A ces remarques, il convient d'ajouter un mot sur les dessins qui accompagnent la carte :

L'église, le château, la chapelle de la Sainte-Famille et le pont sur l'Avre sont dessinés, à l'échelle de 0 m. 01 par mètre, au trait rehaussé de teintes légères. Sans vouloir exiger, pour ces détails explicatifs, une exécution technique irréprochable, la Commission a cru devoir faire observer qu'il était sage de rester dans les limites d'un bon dessin, c'est-à-dire fait non-seulement avec vérité mais avec une simplicité bien lisible.

Ainsi pourquoi l'auteur a-t-il distribué, sur les façades et toitures, briques et ardoises dessinées une à une sans considération pour les surfaces recouvertes ? Il s'est donné beaucoup de travail en pure perte et a donné à ces détails l'apparence d'un réseau de mailles toujours bien égales, couvrant d'une façon non moins égale et surfaces droites et surfaces projetées obliquement.

J'arrive à la grosse objection : le programme dit que le plan devra comporter l'indication des habitations isolées, chapelles, cimetières, calvaires,

croix, moulins, étangs, carrières, etc., il ne demande point de développements d'un caractère historique. Il fallait donc laisser de côté ces légendes qui accompagnent la carte, légendes fort contestables sinon entachées d'erreur et comme l'exprimait, avec une si haute autorité, l'honorable rapporteur du concours de 1893, « il y aurait lieu de limiter le Concours de Topographie à la production de plans bien exacts, teintés et cotés avec tout le soin demandé par le programme, mais en évitant de transformer les légendes explicatives en appréciations historiques. Ces appréciations, en effet, puisées à des sources plus ou moins sûres, laissant beaucoup à désirer au point de vue de leur exactitude, pourraient devenir des causes d'erreur soit dans les dates, soit dans les faits concernant l'histoire elle-même. »

J'ai cru devoir rappeler ces réflexions pour mettre l'imagination des concurrents à venir (1), en garde contre les écarts inadmissibles d'un zèle quelque peu téméraire, l'histoire ne s'écrit que d'après des documents indiscutables.

Je ne rééditerai pas ici la longue discussion relative aux camps dits de César dans notre région; l'auteur nous indique un camp réputé de César sur le territoire de la commune de Cagny ; il cite un extrait de *Dom Grenier* sur la question.

(1) Le Secrétaire perpétuel croit devoir rappeler que, par suite du décès de Madame Garnier, le concours de topographie n'a pas été maintenu sur les programmes de 1895 et de 1896.

Qu'il me suffise de déclarer que ces camps portent à tort leur dénomination actuelle. Que ces stations de l'époque préhistorique (témoins les débris sortis des fouilles) aient été pour la plupart occupées également à l'époque Gallo-Romaine, c'est là tout ce qu'on peut se permettre de conjecturer.

Pour terminer, il me reste à dire que, à part ces observations qui portent plutôt sur des questions étrangères au programme, le plan de la commune de Cagny satisfait pleinement aux conditions imposées. Le dessin de la carte est très correct, très lisible ; les teintes et signes conventionnels parfaitement exécutés ; les courbes de niveau tracées et cotées avec netteté et soin.

Sur ces considérations, la Commission a proposé de décerner le prix Garnier pour 1894 à l'auteur du plan qui porte la devise :

Præsentia Præteritaque insignia.

AMENDES MUNICIPALES

A AMIENS AUX XVᵉ ET XVIᵉ SIÈCLES.

Lecture faite à la Séance publique du 28 Novembre 1894

Par M. DUBOIS, vice-président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis bien téméraire de prendre la parole devant cette assemblée d'élite, après des collègues autrement stylés que moi et habitués la plupart à parler en public ; mais pour ce que j'ai à vous dire, il n'y a pas lieu de faire de grandes phrases : je vais vous le raconter *al boène flanquette* comme disent les Picards.

Je viens vous entretenir aujourd'hui de plusieurs sortes d'amendes infligées par les Maïeurs et Echevins d'Amiens dans les xvᵉ et xvıᵉ siècles.

Comme on le sait la ville d'Amiens, à cette époque, avait droit de haute, moyenne et basse justice.

Dans un opuscule que j'ai publié sous le titre de « *Justice et Bourreaux* » j'ai traité la question de la haute justice.

C'est donc de la moyenne et de la basse justice que je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Nos maïeurs et échevins avaient un soin tout particulier de maintenir le bon accord entre les habitants. Comme chaque corps de métiers avait ses statuts brefs ou règlement, ils surveillaient attentivement leur exécution et les prérogatives de chacun d'eux. Ils étaient inflexibles pour ce qui concernait les objets de première nécessité.

On ne pouvait exercer plusieurs métiers ou industries à la fois, car par là, on empiétait sur le commerce des autres.

Ainsi le 24 décembre 1421, Henry Huy, patissier est condamné à payer une amende de 40 sols pour avoir fait et cuit en son four, pain blancq et icelluy vendu à ceux qui allaient en sa maison.

Le 14 avril 1462, 20 sols sont payés par Andrieu Masselin, boulanger, pour avoir fait des séminaux aux œufs sans le congé de Messieurs.

1474, Cinq patissiers sont condamnés chacun à 60 sols d'amende pour avoir vendu du vin.

Jehan Domont, hostelier, 20 sols pour avoir tenu des œufs, malgré la défense qui lui en avait été faite.

Quant à ce qui concernait les vivres, ils devraient être exempts de tout reproche, sains et de bonne confection.

Le 29 avril 1447, Rogier de Berneux est amendé de 10 sols pour avoir tue un bœuf sans l'avoir montré aux Eswars ou gardes du métier de Boucher.

1462. Hue le Scellier, pattissier, paie 40 sols

d'amende pour avoir acheté une anguille morte et l'avoir fait manger aux bonnes gens.

1464. Regnault le Flameng, du village de Boulainvillers, paie 20 sols d'amende pour avoir renchéri ses œufs.

1490, Colart de Berneux est condamné à 75 sols d'amende pour avoir fait tuer un veau qui n'avait pas six mois d'âge.

Dernier juillet 1504. Cents sols d'amende sont infligés à Guérard de St-Pierre, patissier, pour ce que au disner qui s'était fait par MM. les maïeurs et échevins au retour de la visitation faite par eux à la maison St Ladre, il avait baillé un héron roti lequel était sentant et puant.

Avouez qu'il s'était mis dans un singulier cas en s'adressant aux administrateurs de la ville.

Thomas Houbain est condamné, en 1516, à 20 sols d'amende pour avoir vendu à M. de Conty un paté qui devait être de venaison et néantmoins ce n'était que du bœuf.

Pour ce qui concerne le respect que les édiles de ce temps faisaient observer pour les statuts des corporations de métiers, permettez-moi de vous citer certaines condamnations pour divers faits.

En 1424, Vinchent Petit, viésier, paie 20 sols d'amende pour avoir exposé en vente un pourpoint neuf doublé de vieille toile.

1426. Condamnation de Guérard de Revelles à 5 sols d'amende pour avoir mal tissé le drap de Jehan Leclerc.

1443. Warnier le Moisne paie 5 sols pour avoir mal lié son foin.

21 juin de la même année, Jehan Crapoulet, cordier, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir mis en poulye du fil bis au dessous du blanc.

1444. Jehan Tanquart, parmentier, est amendé de 20 sols pour ce qu'il avoit esté trouvé coudant et ouvrant en chambre secrètement en allant contre les brefs du mestier en tant qu'il n'était passé maître.

1447, Guillaume Coyn, pelletier, payera 40 sols pour avoir fourré une robe, ce qu'il ne povoit faire parcequ'il était marchand et non fabricant.

10 juillet 1449. Pierre Blanquebarbe doit 20 sols d'amende pour avoir vendu drap au hocquet qui n'était pas de la juridiction de la ville.

7 septembre 1451. 40 sols d'amende sont infligés à Enguerrand Bocquet, orfèvre, parcequ'il avait vendu une chainture d'argent doré à fermoir où il y avait un fil de laiton.

Octobre 1457. Andrieu Sueur, apoticaire, paie 20 sols d'amende pour avoir malvaisement ouvré et fait les torsses pour l'enterrement d'Alphonse Lemire.

1458. Une amende de 5 sols est appliquée à Fremin Englart, serrurier, pour avoir fait une serrure dont la platine était trop faible.

A la même date Jehan, de Soiret, pareur, paie 10 sols d'amende, pour avoir tondu un drap à l'endroit, ce qu'il ne devait faire.

1463. 10 sols seront payés par Pierre Bassay pour avoir prèté son métier à Jehan de Mayencourt.

Jehan le Tourneur, gorrelier, paie 8 sols 10 deniers pour avoir mal fait une selle.

1464. La femme d'Adam Levasseur, patinière, est condamnée à 4 sols pour avoir cleué patin le jour de Notre-Dame Chandeleur.

21 octobre 1475. Guillaume Quarrel, merchier, devra payer 20 sols d'amende pour avoir rappointé chapeaux de poils vieux et les faire comme neufs pour déchevoir le peuple.

Où en sommes nous avec ces affiches qui annoncent : apportez-moi un vieux chapeau, je vous en rendrai un neuf pour 4 francs.

19 novembre 1487, 20 sols d'amende à Ricard Bonami, bonnetier, pour avoir teint ou fait teindre trois bonnets en faulse et malvaise teinture de noix de galle et copperot qui est teinture défendue aux bonnetiers.

20 août 1490. Philipot Bertin, tapissier, paie 50 sols d'amende pour avoir fait une couverture de lit de plus grande largeur qu'elle devait.

1461. Colart Tourbier, gorrelier, est condamné à 10 sols d'amende pour avoir été trouvé ouvrant de son métier, un samedi après nonne en allant contre les brefs.

Août 1507. Reçu de Robert Carpentier, sayeteur, qui par nos dits sieurs a esté condempné à la somme de 20 sols parisis d'amende, moderée à 5

sols, pour ce qu'il a été trouvé par les Eswars du dit métier, ouvrant à la chandelle et paravant qu'il fut jour qui estoit contre les brefs et ordonnances du dit.

Ces deux dernières condamnations font voir que lés statuts ne voulaient pas que l'artisan produise plus que le nécessaire, afin de se conserver du travail pour le lendemain.

Il en est autrement aujourd'hui, l'ouvrier ne produit jamais assez. Le grand accroissement de la population, l'immense développement des arts, des sciences et de l'industrie, l'invention des machines ont plus que centuplé les produits ; l'exportation surtout réclame aussi un grand rendement.

Le jeu était défendu comme démoralisant, engendrant des querelles et empèchant bien souvent l'ouvrier de se livrer au travail. Ainsi il était défendu de jouer à la boulle, les jours ouvriers.

Le 4 février 1428, 40 sols d'amende sont infligés à Simon Frotte parceque, désobéissant aux commandements et deffense a lui faites par nos seigneurs de plus tenir bouticles de jeux de dés, de boules, de quartes et aultres jeux, il avait esté trouvé et prins en se maison 5 tabliers, les tables et plusieurs dès où jouaient des personnes.

Le 25 mai de la même année, Hue Manessier, patissier, est condamné à 40 sols d'amende pour avoir sacqué son épée contre Simon Vincent, sergent du Roi.

Le dit Simon est condamné à la même peine pour avoir joué aux dés avec le dit Manessier.

23 janvier 1430. Louis de Pollehaye paie 40 sols d'amende pour avoir joué aux dés.

Les personnages haut placés n'étaient pas plus ménagés que les autres citoyens, au contraire, comme par leur position ils devaient donner l'exemple, la somme qu'on leur réclamait était presque toujours plus élevée.

En 1432 Ernoult Frérot, échevin, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir démenti Pierre Lecat.

Hue d'Aoust devra payer 9 livres pour avoir jetté une roque de cauch contre Pierre Lecat.

Et Pierre Lecat, 6 livres pour avoir sacqué sa dague contre Frérot et d'Aoust.

Dernier juillet 1432. Pierre Leclerc, prévot de Beauvoisis, doit 9 livres d'amende pour avoir feru et navré (blessé) de la dague, Jehan de Morvillers fils de Philippe. Et Jehan de Morvillers, 6 livres pour avoir tiré sa dague contre le dit Pierre.

1521. Marie Levassseur veuve de sire Nicolas Fauvel, ancien Maïeur, est condamnée à 25 livres d'amende pour avoir vendu du blé plus haut prix que 20 sols le setier.

14 février 1524, Michel Vacquette, marchant à Amiens, se voit comdamner à 100 sols parisis d'amende pour avoir déferé en champ de bataille Anthoine Deheu, sergent royal, et soy préparé et mis en fait de le combattre en arme au lieu que on dist la hautoye.

De temps immémorial les épiciers avaient l'usage religieux de donner à leurs pratiques, la veille de Noel, des chandelles et des coupons. Ce luminaire servait à éclairer les crèches que les enfants et même les grandes personnes établissaient pour fêter la nuit de la naissance du Sauveur.

On s'est servi de la Révolution de 1848 pour abolir cet usage de dévotion ; mais les charcuitiers donnent toujours du boudin.

Afin de rappeler aux marchands qu'ils devaient s'exécuter le soir ; les enfants, dans la journée du 24 décembre, allaient à la porte des épiciers et chantaient :

Ain qquo Copon Monsieur Dumont pique vinaigue, pique vinaigue.
Ain qquo Copon Monsieur Dumont pique vinaigue à troè bouchons.

Jehan Castelain, Jacques Coller, Frémin Lemercher, Jehan Mery, Pierre de Sorel et Jehan Gaillard ont ensemble fait un écrit, qui fut apporté à l'hôtel-de-ville, par lequel ils s'engagaient à ne plus donner de candeilles de Noel. Celui d'entr'eux qui contreviendrait à cet engagement paierait à boire pour34 sols.

Ils furent condamnés, le 25 janvier 1501, à payer chacun leur écot et de plus chacun à 4 sols d'amende envers la ville, parceque, est-il dit, il

semblait qu'ils avoient ce fait par forme de monopole.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on fraude le fisc sur les droits de ventes ou de succession.

Le 22 février 1442, Tassart Jolet, porteur, est comdamné à 60 sols d'amende pour ce que, fraudant les droits de la ville en une vente faite par lui au profit de sire Jehan Lavier, vicaire de Notre-Dame, de deux maisons sises rue Pavée, il avait déclaré qu'il les vendait 10 livres parisis tandis qu'il les avait vendu 16 escus d'or.

Je termine, Mesdames et Messieurs, par les citations de quelques faits qui, s'ils s'étaient passés à notre époque, eussent entrainé leurs auteurs en Cour d'assises, ou au Tribunal Correctionnel.

1448. Gilles le Bastonnier est comdamné à 60 sols d'amende pour un poids de deux livres trop pesant. Il opérait probablement par déduction sur de grosses pesées.

Jehanne, femme de Honoré Courtchouche, lingère, est condamnée le 23 décembre 1476 à 40 sols d'amende pour ce qu'elle avoit acheté de Jehanne de Lille, laronnesse, deux nappes appartenant à certaine église, coppé les croix et enseignes et les retennes sans en avoir fait mention à justice.

Le 13 février 1485, Pierre Englart, serrurier, encourt 60 sols d'amende pour avoir fait plusieurs clefs sur empreinte de plomb et les bailler à ceux qui les requerraient.

Nicolas Becquet orfèvre, fut comdamné le 23 février 1496 à 10 sols parisis d'amende pour avoir acheté, de Mariette du Castel, 5 ou 6 chainons d'or qu'elle avait robé et osté de la chaine de la femme de Antoine de Berry sans en advertir justice ; de laquelle amende a esté baillée à la Confrérie de St-Eloy en la bannière des dits orfèvres la somme de 10 sols parisis.

1514, 40 sols d'amende sont infligés à Andrieu Scelle, cordonnier, pour avoir prins et réchellé quelques sommes de deniers en la maison de son oncle deffunct.

Le 29 octobre 1530, Guille le Brasseu demeurant à Cernoy paie 30 livres d'amende pour avoir contrefait l'escripture et signature de sire Pierre Louvel en faisant une quittance par laquelle il reconnaissait que le dit Louvel avait reçu delui la somme de 12 livres fournies, sur quoi il a été pris 20 sols pour les frais et mises de justice.

Le 29 mai 1486, Pierretin Godebert, Robinet le Riche, Leurin Catine, Jehan Otigier et Leurin de Douay, tous cinq boulangers, sont condamnés ensemble à 100 sols d'amende et chacun d'eux pour le tout, pour avoir esté la nuit de St-Honoré en aulcuns gardins par dessus les murs, prins, robé et emportés plusieurs romarins, marjolaines et autres. 100 sols seulement d'amende, quand, en 1852, trois jeunes gens du faubourg de St-Pierre, qui avaient été cueillir du lilas afin de mettre des mais à la porte de leurs maîtresses ont été com-

damnés *pour vol* à la prison et par là privés de leurs droits civils.

Pardonnez moi, Mesdames et Messieurs l'amende à laquelle je viens de vous condamner par ma lecture, espérons qu'elle vous semblera moins amère que celles infligées aux délinquants des xv[e] et xvi[e] siècles.

LES VRAIS FONDATEURS

DES GRANDES ORGUES DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Par M. Darsy.

Messieurs,

Au mois d'avril 1872, notre honorable collègue M. Dubois venait revendiquer devant vous l'honneur pour Jacques Frérot, citoyen d'Amiens, d'avoir fondé les grandes orgues de notre magnifique cathédrale. Il s'appuyait sur une simple pièce de comptabilité municipale qu'il avait découverte, pour faire litière de tous les textes historiques et même des témoignages contemporains. — Convaincu que M. Dubois faisait fausse route et s'illusionnait sur la portée du document produit par lui, je présentai à la Société, dans la séance

du 28 mai suivant. le tableau fidèle de tout ce qui avait été fait et écrit jusqu'à nos jours sur ce sujet (1).

Il en résultait, disais-je, la preuve bien évidente qu'Alphonse Lemire, valet de chambre du roi Charles VI, receveur des Aides à Amiens, et Massine de Hennaut, son épouse, avaient été les véritables fondateurs de ces orgues.

La question semblait ainsi tranchée définitivement, même aux yeux de mon contradicteur, puisque le silence s'était fait sur elle depuis lors. Mais voici qu'elle est aujourd'hui soulevée de nouveau. Dans sa belle et splendide description de la cathédrale, composant le premier fascicule de *La Picardie historique et monumentale*, notre savant et généreux collègue, M. Soyez, écrit à la page 29 :
« d'après les recherches et les découvertes faites
« par M. Dubois, Le Mire n'aurait pas été seul
« pour supporter les frais énormes qu'entraîna la
« confection de ce colossal instrument ; un autre
« bourgeois d'Amiens, Jacques Frérot, y contri-
« bua dans une très large proportion ; peut-être
« même aurait-il été le principal donateur : à
« Alphonse Le Mire reviendrait seulement le
« mérite d'avoir complété la somme nécessaire.
« M. Dubois paraît croire que Le Mire ne serait
« qu'un mandataire de Frérot et qu'à ce dernier
« appartient uniquement la gloire d'avoir donné

(1) Bulletin de la Société des Antiquaires, tome XI, p. 110.

« les premiers fonds, après avoir conçu la pensée
« de doter d'un grand orgue la cathédrale d'A-
« miens. »

Je viens, Messieurs, combattre de nouveau cette assertion, qui se présente plus étendue, plus accentuée que précédemment Je ne reproduirai pas cette fois, par le menu, les témoignages unanimes de tous nos historiens locaux, que vous avez entendus. De La Morlière, Pagès, Daire, De Court, Rivoire, Gilbert, et Dusevel sont d'accord. Et comment eût-il pu en être autrement? Ils avaient pour garantie la parole même du Chapitre de la cathédrale, le véritable intéressé, puisque c'est à lui que l'œuvre avait profité. Car, qu'on veuille bien le remarquer, ce monument insigne que l'on enrichissait était sa chose, sa propriété, à l'inverse de ce que nous voyons aujourd'hui, où c'est tantôt l'Etat, tantôt la commune qui possède nos temples : basiliques ou simples églises.

Or, que dit et fait le Chapitre ? Dans une charte dressée du vivant même de Le Mire et de sa femme il arrête qu'après leur mort il sera chanté un obit solennel pour eux chaque année, à perpétuité, et que leur sépulture sera faite dans l'église, entre le grand portail et la tombe en cuivre de l'évêque (1). Il ajoute : « Ces concessions sont faites en recon-

(1). Evrard de Fouilloy. Sa tombe était placée alors au milieu de la grande nef, vers le portail.

« naissance des largesses que les dits époux Le
« Mire ont faites et *provoquées* pour l'établis-
« sement des belles orgues placées au dessus du
« grand portail de l'église. Ces orgues ont été,
« grâce à Dieu, au moyen des dites largesses, par
« les soins du dit Alphonse et à l'aide des aumônes
« et des conseils d'un bon nombre de fidèles,
« commencées, continuées et menées à bonne
« fin. » (1).

Après la mort des époux Le Mire et alors que les orgues étaient terminées depuis l'année 1429, le Chapitre fonda, par une nouvelle charte, l'obit promis et confirma le droit de sépulture pour leurs corps, dans les mêmes termes qu'en la charte précédente, en y ajoutant ce vœu : « *quorum memoria in æternum permaneat* ! » (2).

Ce ne furent point là de vaines promesses : pendant plusieurs siècles on put lire sur la tombe des époux Le Mire l'épitaphe laudative dont le texte nous a été conservé (3), et chaque année jusqu'à la Révolution, la messe solennelle pour le repos de leurs âmes fut chantée dans la cathédrale le jour de la St Barthélemy. A cette messe, il y avait offrande « pour les parents seulement d'Alphonse Le Mire. » (4).

(1) Nécrologe du Chapitre d'Amiens, août à décembre, folio ccx. Archives du département de la Somme.

(2) Nécrologe cité, folio ccxxviij.

(3) Bibliothèque communale d'Amiens, sect des Mss. n° 517, p. 40.

(4) Particulières observations touchant l'office de la cathédrale, page 25. Petit registre, au fonds du Chapitre Arch. dép.

On peut dire que jamais vérité historique n'a été mieux appuyée de preuves : tradition ininterrompue, chartes contemporaines précises. Et, lorsque pendant trois siècles et demi, le Chapitre a, chaque année, affirmé publiquement sa reconnaissance, il est plus que téméraire de le démentir : ce serait lui faire injure.

Maintenant, quel rôle Jacques Frérot a-t-il joué ou pu jouer personnellement dans la confection des orgues? Aucun. Mais, pourquoi donc son nom a-t-il surnagé de la masse des bienfaiteurs compris dans ces mots des deux chartes : *aliorum quamplurium fidelium*? C'est tout simplement parceque, après sa mort, une somme d'argent, destinée par lui à de bonnes œuvres, mais sans en spécifier aucune, fut confiée et déposée par ses héritiers à la municipalité d'Amiens, ce qui fit qu'elle dût figurer aux écritures du grand compteur de la ville. D'ailleurs, un fait domine et met à néant toutes les suppositions faites à l'endroit de l'intervention active et prépondérante de Jacques Frérot dans l'œuvre des orgues : il était mort en 1420, si non plus tôt, et l'établissement de cet instrument n'a commencé qu'au mois de mars 1422. On lit, en effet, dans le compte produit que, le 29 octobre 1420, les exécuteurs testamentaires de J. Frérot baillèrent en garde devers la ville une somme de 512 écus d'or (*alias* : 512 couronnes d'or du coing de France), dont la distribution serait faite par la main du Roi et du consentement d'Ernoul Frérot,

frère du défunt. Cette condition serait dénuée de sens si elle ne signifiait pas que la somme déposée dût être appliquée ou répartie selon le bon vouloir du Roi. Donc, ce ne serait pas même Jacques Frérot qui aurait fixé le chiffre appliqué à la construction des orgues, mais bien le Bailli du Roi. Celui-ci ordonna que la somme de sept vingt deux (142) écus d'or à prendre sur le dépôt serait baillée à Alphonse Le Mire, pour être employée « à faire « et édiffier de nouvel unes grandes et belles « orgues en l'église Notre-Dame d'Amiens. » Elle fut délivrée en deux fois, c'est à dire : 34 écus au mois de mars 1424, et 108 écus au mois d'août 1426. Ces 142 écus, « en valeur de 24 sols par le piéche, » représentaient 213 livres tournois, lesquelles comptées à raison de 37 fr. 60 cent. l'une, donnent une somme de 12,268 fr. 80 cent. de notre monnaie actuelle (1).

Dans quelle proportion le don provenant de la succession de Frérot contribua-t-il à la confection des orgues ? C'est ce qu'il n'est pas possible de dire, le chiffre total de la dépense étant inconnu. S'il faut reconnaître que ce don était important pour l'époque, rien ne dit que d'autres ne l'égalèrent pas, et assurément les largesses des époux Le Mire les surpassèrent tous notablement,

(1) Cf. N. de Wailly, *Mémoire sur les variations* de la livre tournois depuis le règne de St Louis, p. 74 et 75. — Je dois l'exactitude de ces calculs à l'obligeance de notre collègue, M. Boudon.

puisque ceux-ci seuls sont nominativement désignés par le Chapitre.

Quant à ces deux suppositions : que Frérot aurait eu le premier la pensée de l'établissement des orgues et que Le Mire n'aurait été que son mandataire, elles sont toutes gratuites, aucun indice ne vient les justifier ; il faut donc les rejeter sans discussion.

Vous le voyez, Messieurs, l'auréole de reconnaissance dont le Chapitre avait environné les époux Le Mire n'est pas éclipsée, son éclat n'est nullement terni. La parole écrite du Chapitre est claire, nette, toute d'affirmation, et nulle découverte, nulle supposition ou interprétation ne peut et ne pourra prévaloir contre elle. Tous, j'espère, vous demeurez convaincus, comme je le suis moi-même.

En finissant, j'adjure mes deux honorables collègues mis en cause de ne voir, dans ma persistance à les contredire, autre chose que l'effet d'un sentiment qui nous est commun et qui dirige chacun de nous dans cette enceinte : la recherche et la défense de la vérité historique. J'ajoute que je n'aurais pas pris de nouveau la parole sur cette question, si elle n'avait point été réveillée dans un travail appelé à une grande notoriété ; ce qui, à mes yeux, menace de propager, de légitimer, en quelque sorte, une erreur regrettable.

Cette note a été lue à la Société, dans sa séance du 12 mars 1894.

LES FONDATEURS

DES ORGUES DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Réponse à M. Darsy.

Par M. Dubois.

Messieurs,

A la suite de la publication du premier fascicule de *la Picardie historique et monumentale*, notre collègue, M. Darsy, a cru devoir renouveller la vieille discussion qui avait eu lieu entre nous, dans les séances d'avril et de mai 1872, à propos du donateur des grandes orgues de la Cathédrale d'Amiens. Naturellement j'ai répondu à mon honorable contradicteur. Les bulletins de 1872 ayant reproduit les documents fournis à cette époque par les deux parties, votre commission d'impression avait cru inutile de les publier de nouveau et les bulletins des 1er et 2eme trimestres de 1894 ont donné, simplement, le résumé des séances du mois de mars et du mois d'avril de la même année.

A la réunion de novembre dernier, M. Darsy ayant insisté pour que son nouveau travail fut intégralement publié, la Société a donné un avis favo-

rable à sa demande : mais à la condition expresse que ma réponse serait mise également sous les yeux du public. Sans entreprendre aucune discussion il me suffira, pour prouver que c'est bien avec l'argent de Jacques Frérot que les premières orgues de la Cathédrale d'Amiens ont été éxécutées, de citer textuellement, et avec *leurs dates*, deux articles de dépenses, clairs et limpides, extraits des *comptes officiels et authentiques de l'Hôtel-de-Ville.*

1° Compte de 1424 rendu en 1425 par Jehan de Conty grand compteur.

« A Alphons le Mire receveur des aides à Amiens
« comiz à faire parfaire l'ouvrage ordonné pour
« certaines grandes et notables orgues dans
« l'église Notre-Dame d'Amiens XXXIII escus d'or
« à la couronne de et sur le somme de VII^XX II escus
« d'or qui estoient deubs de reste de V^c XI escus
« d'or piecha baillie en garde devers le dite ville
« par les exécuteurs de feu Jacques Frérot qui
« sont à distribuer par le main du Roy notre sire
« laquelle somme de VII^XX II escus d'or a esté
« ordonnée estre baillie au dit Alphonse par Mons.
« le bailli d'Amiens pour icelle estre employée au
« dit ouvrage des dites orgues pour ce paie par
« mandement de nos sieurs maïeur et eschevins
« donné le XXIIIIe jour de mars mil IIII^c XXIIII avec
« quittance du dit Alphons cy rendue de la dite
« somme de XXXIIII escus d'or en la valeur de
« XXIII sols par le pièche qui font. » XL^l XVI^s

2° Compte de Jehan de May grand compteur pour 1425 rendu en 1426.

« A Alphons le Mire receveur des aydes à « Amiens auquel par ordonnance faite par noble « et puissant seigneur Monsieur Maître Robert le « Jone seigneur de Forest conseiller du Roy notre « sire et son bailli d'Amiens en la présence du « Procureur du Roy notre sire ou dit bailliage et « par ses lettres données le 20e jour de Mars mil « IIII^{c}XXIIII a este appointie baillies et délivrer la « somme de VII^{xx}II couronne d'or de le reste de la « somme de V^{e}XI. couronnes d'or du coing de « France mise en garde devers nos s. maïeur et « eschevins par les exécuteurs de feu Jacques « Frérot et qui sont à distribuer par la main du « Roy notre sire et du consentement de Ernoul « Frérot frère du dit deffunt a este baillée au dit « Alphons la dite somme de VII^{xx}II couronnes d'or « pour convertir et emploier à faire édifier de « nouvel unes grandes et notables orgues en « l'église Notre-Dame d'Amiens pour lonneur « de Dieu et le benoite vierge Marie sa mère « et de tous les benois saints du Paradis et « servir aux messes et service divin à faire et « célébrer en la dite église c'est assavoir par le « main de Jehan de Conty grand compteur de « l'année derrain passée. Comme appert par ses « comptes XXXIIII escus d'or et par cest present « compteur le remanent dicelle somme montant « à CVIII escus d'or à le couronne pour ce paie au

« dit Alphons par vertu des lettres du dit Mons,
« le bailli avec mandement de nos s. maïeur et
« eschevins d'Amiens donné le xixe jour d'aoust
« mil IIII^{c}XXVI et quittance du dit Alphonse cy
« rendu la somme de CVIII escus d'or en la valeur
« de XXIIII s/p. le pièche qui font. VI^{xx}IX^{l}XII^{sp}

Un peu de statistique nous donnera approximativement la date des décisions du Chapître que M. Darsy ne peut nous donner.

Ernoul Frérot est mort en 1452 laissant cinq enfants de sa femme Philippe de Conty :

1° Guille, lequel était Receveur des rentes de la ville en 1444.

2° Mille, chanoine de la cathédrale d'Amiens en 1455.

3° Jehenne mariée le 23 février 1440 à Mahieu Gaude, d'Abbeville.

4° et 5° Mariette et Marguerite, lesquelles se sont mariées avec deux frères, originaires de Corbie, Jehan Fouache l'ainé, et Jehan Fouache le jeune.

Alphonse Le Mire est mort en 1457 laissant comme héritier Denis Le Mire son neveu.

C'est donc dans la première moitié du XVIe siècle alors que tous les membres de la famille Frérot étaient morts ou dispersés que l'on en a profité pour obtenir les décisions du Chapître relativement à l'inscription laudative d'Alphonse Le Mire

Jacques Frérot n'a jamais su, il est vrai, que les orgues de la cathédrale avaient été éxécutées avec son argent. Cet argent n'en a pas moins servi à

cette érection et, ironie du sort, l'honneur en fut attribué à Alphonse Le Mire et à sa femme.

Ne pourrait-on pas citer bien des exemples de faits analogues, et est-il nécessaire de remonter à Le Mire et à Frérot pour en trouver qui donneront peut-être lieu à de graves discussions entre les Antiquaires des siècles futurs ?



BAS-RELIEF DE L'ÉGLISE DE CURCHY

LE BAS-RELIEF

DE L'ÉGLISE DE CURCHY

Par M. Lefèvre-Marchand.

On remarque dans l'église de Curchy, canton de Roye (Somme), un bas-relief assez curieux. Il a été décrit plusieurs fois, il est vrai ; mais c'est surtout au point de vue de la légende de saint Médard que ce petit monument a été étudié (1).

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de reproduire, dans le *Bulletin* de la Société, un dessin complet de ce bas-relief, généralement représenté sans l'inscription qui l'accompagne.

Au milieu d'une petite niche en accolade ornée de crochets, portée par des colonnettes torses et cannelées et garnie, au dessous, de deux redans feuillus, on voit saint Médard debout, revêtu de ses ornements, mitré et sans auréole. Il tient dans la main gauche un fragment de crosse et bénit de

(1) Revue archéologique, XIIIe année, 2e partie, page 559 : Bas-relief d'une église de Picardie représentant une des légendes de saint Médard, par L. J. Guenebault.

l'autre main. Un homme est à genoux à sa droite; c'est évidemment le personnage dont le nom figure sur l'inscription. Deux chevaux, représentés à mi-corps l'un couché, l'autre debout, se trouvent à la gauche du saint

On lit à ce propos, dans les *Annales de l'église de Noyon* par Jacques Levasseur, Doyen du Chapitre de cette cathédrale, en 1616, que : « Entre « les vertus qui étaient familières à saint Médard, « même en bas âge, sa charité envers les pauvres « tenait la première place. Etant encore très jeune « au temps qu'il gardait les bestiaux de son père, « Nectaire seigneur du village de Salency, prés de « Noyon, voyant un pauvre marchand au désespoir « d'avoir perdu l'un de ses chevaux sur les che- « mins, il lui donna l'un de ceux dont il avait la « garde. Mais comme on le soupçonnait de l'avoir « vendu, il se mit en prières pour détourner le « courroux paternel qu'il redoutait ; il n'y fut pas « si tôt que Dieu miraculeusement remit en « l'écurie un autre cheval qui en complétait le « nombre. »

Avant la Révolution, la paroisse de Curchy appartenait au diocèse de Noyon ; elle est dédiée à saint Médard. Il n'est donc pas étonnant que le saint évêque soit représenté sur notre bas-relief avec ses attributs distinctifs.

L'inscription, en caractères gothiques, placée au dessous du petit monument que nous venons de décrire se lit ainsi : *Cy devant gist honorable*

homme Jan Liesse en son vivant laboureur demeurant à Curchy lequel fonda les octaves du sacrement en l'église de céans, trespassa l'an de grâce mil cinq cent et deux.

La hauteur totale du bas-relief, en y comprenant l'inscription, est de 0,59 centimètres et la largeur de 0,44.

Qu'était donc ce Jean Liesse, laboureur, enterré dans l'église de Curchy et en mémoire du quel fut sculpté, en 1502, un monument qui n'est pas sans mérite ?

Et d'abord le terme de *laboureur* ne désignait pas autrefois, principalement dans cette partie de la Picardie nommée le Santerre, un simple ouvrier ou petit fermier conduisant lui même sa charrue, mais un propriétaire ou un fermier exploitant un vaste domaine.

On ne trouve pas trace du nom de *Liesse* dans les plus anciens registres aux actes de baptêmes, mariages et décès de la commmune de Curchy. Ils ne remontent du reste qu'au XVIIe siècle. Vers la fin du siècle précédent, les du Rozoy, qui fournirent un Doyen et plusieurs membres au Chapitre de Nesle, étaient *laboureurs* à Curchy. Principaux propriétaires du pays, ils eurent, comme leurs successeurs par alliance, les d'Hautefeuille, leur sépulture dans l'église. Or d'après la tradition locale, un caveau, renfermant la dépouille mortelle des membres de ces deux familles, se trouve précisément près du mur où est enclavé le bas-relief

qui vient d'être décrit. Il est dès lors présumable que Jean Liesse, prédécesseur des du Rozoy, occupait à Curchy le premier rang après le seigneur du lieu, le châtelain d'Herly.

Note du Secrétaire perpétuel. — Au moment où cette notice venait d'être livrée à l'imprimerie, M. Lefèvre-Marchand nous adresse la copie d'un document qui corrobore l'opinion émise ci-dessus sur la situation de Jean Liesse. D'après un « relief du 27 août 1657 donné au Duc de Chaulnes à cause de « sa baronnie de Briotz par Messire Charles Duroizoy, prêtre, « chanoine et Principal du collège de Nécllle tant pour luy que « pour ses frères et sœurs puisnés — il est question — de deux « certains fiefs à eux appartenans et écheus en succession de « leur père feu Nicaise Duroizoy en son vivant laboureur « demeurans à Cursy. Le premier fief se consistant en ung « héritaige et lieu contenant ung journel trente deux verges et « demy faisans moytié d'ung plus grand héritaige, maison et « lieu sis au dict Curci, contenans en ung totalle deux journeux « soixante cinq verges de terre quy faict partye et est le chef-« lieu du fief de *Liesse.* »

A la fin de ce mot *Liesse*, M. Lefèvre-Marchand croit, il est vrai, reconnaître une *n* ce qui ferait *Liessen*, mais n'est-ce pas plutôt un ornement calligraphique ? En tout cas le nom de ce fief rapproché de celui du défunt représenté sur le bas-relief est intéressant et semble donner la solution du problème.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT le QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1894.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque de l'arsenal, tome IX. Table générale des archives de la Bastille. Départements : tome XVI, Aix ; tome XXIII, Bordeaux ; tome XXV, Poitiers et Valenciennes. — 2° Document inédits sur l'histoire de France : Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny. tome V, 1091-1210, publié par A. Bruel. Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1157-1300, publiées par L. Brièle et E. Coyècque. Lettres de Peiresc publiées par S. Tamizey de Larroque, tome V. — 3° Réunion des Sociétés des Beaux arts des départements, 18e session, 1894. — 4° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques 1893, n° 3 — 5° Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte Antique, 1e série tome I, par MM. J. de Morgan, Bouriant, Legrain, Jéquier et Barsauti. — 6° Revue historique, septembre, octobre, novembre et décembre 1894. — 7° Annales du Musée Guimet. — Revue de l'histoire des religions, tome XXIX, n° 3. Recherches sur l'histoire du Bouddhisme par Minayeff, traduit du Russe par Assier de Pompignan. — 8° Revue des études grecques, avril-juin 1894. — 9° Journal des Savants, juillet-décembre 1894.

II. Préfecture de la Somme.

1° Conseil général de la Somme. Session d'août 1894. Procès-verbal des délibérations. Rapports du Préfet. — 2° Travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité, 1893.

III. Les auteurs.

1° Saint-Quentin dans l'antiquité et au moyen âge par Théo-

phile Eck. — 2° Origines françaises de l'Architecture gothique en Italie, par C. Enlart, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — 3° Etudes pour servir à l'histoire et à l'interprétation des noms de lieu par L. Ricouart; 1er et 2e fascicules. — 4° Rapports sur les travaux de la Société des Antiquaires de Picardie 1890-1891 et 1891-1892 par F. Poujol de Fréchencourt. — 5° Quelques silex taillés, trouvés à Montières près Amiens, par M. d'Acy. — 6° Silex taillés sur les deux faces provenant de grottes à ossements par M. d'Acy. — 7° Des silex taillés du limon de la Picardie et de la Normandie par M. d'Acy. — 8° Notice sur Auguste Bouquet, peintre et graveur abbevillois, par M. Delignières. — 9° Note biographique sur M. Henri Debray par M. de Guyencourt. — 10° Gil Vicente, poëte portugais, par le Vicomte de Sanchez de Baëna — 11° Le gaufrier lorrain et ses similaires par Mgr Barbier de Montault. — 12° Le droit de présentation à la cure de Beaucamps-le-jeune par M. l'abbé Armand. — 13° Le trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), par Mgr Barbier de Montault. — 14° Le trésor de la cathédrale de Tulle par Mgr Barbier de Montault. — 15° Jeanne d'Arc et les archives anglaises par M. l'abbé Henri Debout. — 16° Annales de la peinture par Etienne Parrocel. 1862 — 17° Annales de la peinture, discours et fragments par Etienne Parrocel. 1867 — 18° Une inscription chrétienne en Picardie par le Baron de Bonnault d'Houet. — 19° De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé Roussé par M. d'Acy. — 20° Deux bréviaires manuscrits conservés au monastère des Clarisses d'Amiens, par M. Robert Guerlin. — 21° Le sculpteur Vimeux, d'Amiens, par M. Robert Guerlin. — 22° Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin, du 14 mai 1869 au 2 décembre 1871, par M. Henri Dabot. — 23° Tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques et romaines par Romée de l'Isle. Paris, 1789. Don de M. Comte. — 24° Notice biographique sur Louis Gabriel de Gomer. Don de M. Pinsard.

IV. Sociétés françaises.

1° Société archéologique du Tarn-et-Garonne. Le livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne, publié par MM. de Rencogne et Mouleng. — 2° Publications de la Société archéologique de

Montpellier, 2e série, n° 1. — 3e Bulletin de la Société Dunkerquoise, 1892-1893. — 4° Société de Géographie, bulletin, 1er et 2e trimestres 1894. Comptes rendus des séances, 1894, n° 15. — 5e Bulletin de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives, tome xvi, nos 2 et 3. — 6° Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome xxx. — 7° Mémoires de la Société archéologique de Soissons, 3e série, tome II. — 8° Revue historique et archéologique du Maine, tome xxxv, 1er semestre. — 9e Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix tome xv. — 10° Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 6e série, tome III. Bulletin, 1893. — 11° Mémoires de la Société académiqne de Saint-Quentin, 4e série, tome xi — 12° Comité flamand de France, Annales, tomes xiii-xxi. — 13° Mémoires de l'académie de Stanislas, 5e série. tome xi. — 14° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome xxi, 4e livraison. — 15° Société archéologique du Finistère, procès-verbaux et mémoires, tome xxi, 4e livraisons 6-10 — 16° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, bulletin, tome xxx nos 5, 6 et 7. — 17° Bulletin de la Société Belfortaine. — 18° Société archéologique de Béziers, 2e série, tome xvi, 2e livraison. — 19° Société d'Emulation et Beaux-Arts du Bourbonnais. Bulletin-revue, 1893, 4e livraison, 1894, 1e et 2e livraisons. — 20e Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais. Mémoires, tome i, 4e livraison. Bulletin, tome i, 6e livraison. Statistique monumentale, tome iii, 10e livraison. — 21° Société Industrielle d'Amiens, bulletin, tome xxxiii, nos 2-6. — 22° Académie de Lyon, 3e série tome ii. — 23° Société d'agriculture, des sciences et de l'industrie de Lyon, 7e série, tome i. — 24° Societé d'Emulation d'Abbeville, cinquantenaire de M. Prarond. Bulletin, 1894, n° 2. — 25e Annales de la Société d'Emulation des Vosges à Epinal, lxxe année. — 26° Travaux de l'Académie de Reims, tome xcx, 1e partie. — 27° Mémoires de la Société Eduenne, tome xxi. — 28° Revue de Saintonge et d'Aunis, tome x, 1e livraison, tome xii, 5e livraison, tome xiii, 1e livraison, tome xiv, 2e, 4e 5e et 6e livraisons. — 29° Bulletin de la Société des sciences et arts de la Sarthe. — 30° Société des amis des sciences et des arts de Rochechouart, tome iv, nos 2. 3 et 4. — 31° Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin, n° 170. — 32° Annales de la Société historique

de Château-Thierry. — 33° Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, 1894, nos 2 et 3. — 34° Bulletin de la Société Dunoise, nos 101 et 102. — 35° L'Architecture et la Construction dans le Nord, juin et juillet, 1894. — 36° Société d'Hippone, réunion du 30 mars 1894. — 37° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er et 2e trimestres 1896. — 38° Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1894, 2e semestre. — 39° Mémoires de la Société archéologique de la Charente, 6e série, tome III. — 40° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, tome XIV. — 41° Bibliothèque de l'Ecole des chartes, LV, 3e, 4e et 5e livraisons. — 42° Bulletin de la Société académique de Poitiers, n° 318. — 43° Académie de Nantes, annales, 1894, 1er semestre. — 44° Société des sciences et arts du Puy, 1837-1838, 1841-1842. — 45° Revue de l'Avranchin, tome VII. — 46° Académie de Boulogne-sur-Mer mémoires, tome XVI. — 47° Catalogue des ouvrages concernant la Savoie, conservés à la bibliothèque de la Société Florimontane. Bulletin, juillet-septembre, 1894. — 48° Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, nos 264, 265 et 266. — 49° Académie de Clermont-Ferrand, 1895, bulletins, nos 1-7. — 50° Décade historique du diocèse de Langres par le P. Jacques Vignier publiée par la Société historique de Langres. — 51° Société des sciences et arts de l'Eure, 5e série, tome I. — 52° Académie de Besançon. Procès-verbaux et mémoires, 1893. — 53° Société d'archéologie de la Drôme, bulletin n° 110. — 54° Société archéologique du Midi, série in-8°, nos 13 et 14. — 55° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais nos 152 et 153. — 56° Comité d'Etudes historiques, archéologiques et scientifiques de la vallée de la Bresle. — 57° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, tome XLII. — 58° Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome XXXII, 2e semestre. — 59° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard tome XXIV. — 60° Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e série, tome IV. — 61° Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, 1893. — 62° Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne, 3e série, tome XVIII. — 63° Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome, XXIII. — 64° Société Industrielle d'Amiens bulletin tome XXXII, nos 4, 5 et 6. — 65° Académie de Montpellier,

2e série, tome I, n° 4. — 66° Société scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, tome XXXV. — 67° Société historique du Périgord, tome XXI, 5e livraison. — 68° Académie de Nimes, mémoires, 7e série, tome XVI. — 69° Société archéologique de Touraine, bulletin, 1894, 1e et 2e livraisons. Mémoires, tome XXXIX. — 70° Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, tome IX, 3e livraison. — 71° Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure. 1892-1894. — 72° Mémoires de l'Académie d'Angers, 1892-1893. — 73° Académie de Marseille, mémoires, années 1865-1867, 1879-1880, 1884-1885, 1886-1887, 1888-1892. — 74° Société académique de Brest, bulletin, 2e série, tome XI. — 75° Mémoires de l'Académie de Caen, 1894. — 76° Mémoires de la Société d'archéologie de la Manche, tome XII. — 77° Société archéologique de Bordeaux, tome X, 4e fascicule.

V. Sociétés étrangères.

1° Institut archéologique liégois, bulletin, tome XXIII, 2e livraison, tome XXIV, 1e livraison. — 2° Société d'archéologie de Bruxelles, annuaire, 1894 ; bulletin, tome VIII, livraisons 2e et 3e — 3° Institut archéologique du Luxembourg, les communes luxembourgeoises par Emile Tandel, tome VII. — 4° Société royale des sciences de Gottingen, Nachrichten, 1894, nos 2 et 3. — 5° Académie d'archéologie de Belgique, 4e série 2e partie, XVI et XVII. — 6° Université royale de Christiania, Dombog, fasc. 1 et 2. — 7° Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreuden im Rheinlande. Heft XCV. — 8° Revue belge de numimastique, 1894, 4e livraison, 1895, 1e livraison. — 9° Académie royale des sciences d'Amsterdam, Tiende deel. — 10° Historischen Verein für das Grossherzogthum Hessen, Neue folge, Band I, Heft 1, 2 ; Phidyle aliaque pœmata ; Jahrbuch, 1893 ; Recherches sur la domination Arabe par van Vloten. — 11° Reale Accadémia dei Lincei, rendiconti, volume III, facicoli, 5-9. — 12° Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, tome V, 2e livraison. — 13° Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. bulletin, 4e série, tome XXXVI, nos 1 et 2 ; 5e série, tome I, nos 1-4. — 14° Cercle archéologique d'Enghien, annales, tome V, nos 1 et 2. — 15° Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, tome XVII, n° 1. — 16° Smithsonian Institution, anuual report 1892, 1893 ; The maya

year by Cyrus Thomas : The Pamunkey indians of virginia by Jno. Garland Pollard ; Bibliography of the Wakashan by James Constantine Pilling. — 17° Annales du cercle historique de Gand. — 18° Mittheilungen des historischen Vereins für Stheiermarck. Heft XLII, Beïtrage ; 1894. — 19° Provincial Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, De Nederlandsche ambassade-Kapel te Parijs, Dr L. A. van Langeraad, Erste deel ; Tweede ; deel ; Verslag, 1892 ; Aanteekeningen 1893. — 20° Académie royale des sciences de Vienne, 79e volume, 1e et 2e parties ; 80e volume, 1e et 2e parties. — 21° Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden, Vijfenzestigste Verslag, 1892-1893 ; Nalezing op de Nieuwe Naamlijst van Griettmannen van Baerdt van Sminia door M. Andreæ. — 22° Academy of natural sciences of Philadelphia proceedings, 1893-1894. — 23° Proceedings the American Phylosophical Society n° 144. — 24° Société archéologique de Namur, tome XX, 4e livraison. Rapport sur la situation de la Société en 1892. — 25° Société d'histoire de la Suisse Romande, mémoires, tome XXVIII. Documents relatifs à l'histoire du Vallais par l'abbé Grémaud, tome VII. — 26° Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroy, tome XIV, 2e livraison. — 27° Annales du Cercle archéologique de Waas, tome XV, n° 1. — 28° Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut, 5e série, tome IV et V.

VI. Revues périodiques.

1° Annuaire de la Société française de numismatique, 1894, juillet-décembre. — 2° Messager des sciences historiques de Gand, 1894, 2e et 3e livraisons. — 3° Revue de l'art chrétien, 4 et 5e livraisons. — 4° Bulletin monumental, 6e série, tome IX nos 2 et 3. — 5° Revue des Questions historiques, 112e et 113e livraisons. — 6° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 1203 à 1228.

VII. Achat de la Société.

L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XIe et au XIIe siècles, par Eugène Lefèvre-Pontalis. 1e partie, églises du XIe siècle. Typographie Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1894.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

POUR L'ANNÉE 1895

I. Impressions

MM. Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier et Soyez.

II. Album

MM. Durand, Pinsard, de Puisieux.

III. Recherches

MM. Antoine, Durand, de Guyencourt, Janvier et Pinsard.

IV. Achat de Livres et Manuscrits

MM. Boudon, de Calonne, Guerlin et Pinsard.

V. Finances

MM. Boudon, de Calonne et Oudin.

VI. Picardie historique et monumentale

MM. Soyez, Durand, de Guyencourt, Janvier, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Roux.

Le Président de la Société fait partie de droit de toutes les commissions, excepté de celles de la Picardie historique et monumentale.

Le Secrétaire perpétuel fait partie de droit de la Commission des impressions.

TABLE DES MATIÈRES

NOTA

Une faute de pagination s'est produite pendant l'impression de ce volume. Les pages, depuis 339 jusqu'à 494 portent les numéros 239 à 394. Pour y remédier, la table donne le numéro que la page devrait porter et, entre parenthèses, celui qu'elle porte en réalité, mais par erreur.

A

B

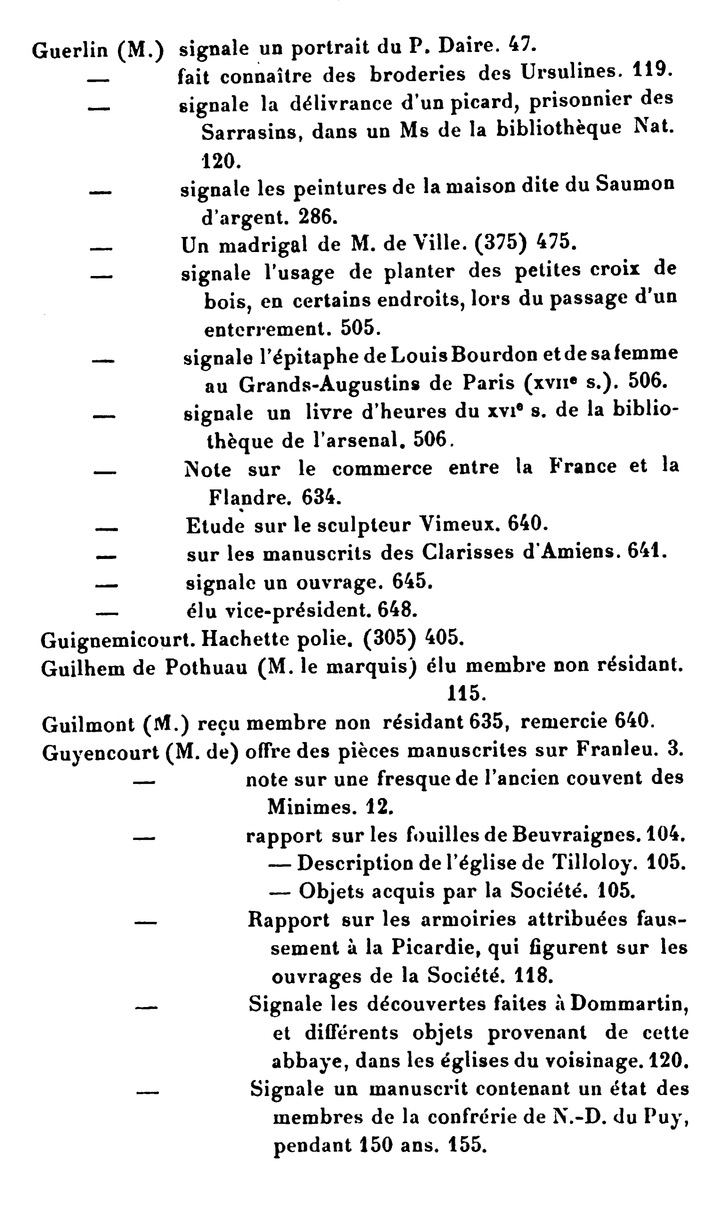
C

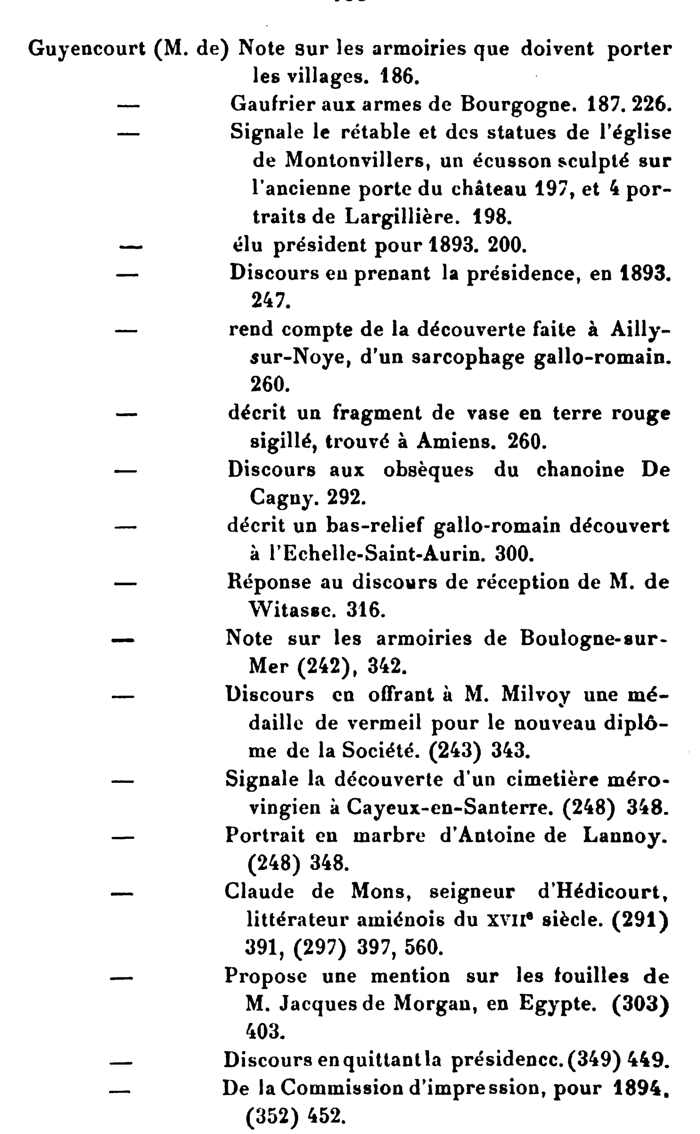
D

E

F

G





H

I

J

K

L

M

N.

O.

P.

R.

S.

T.

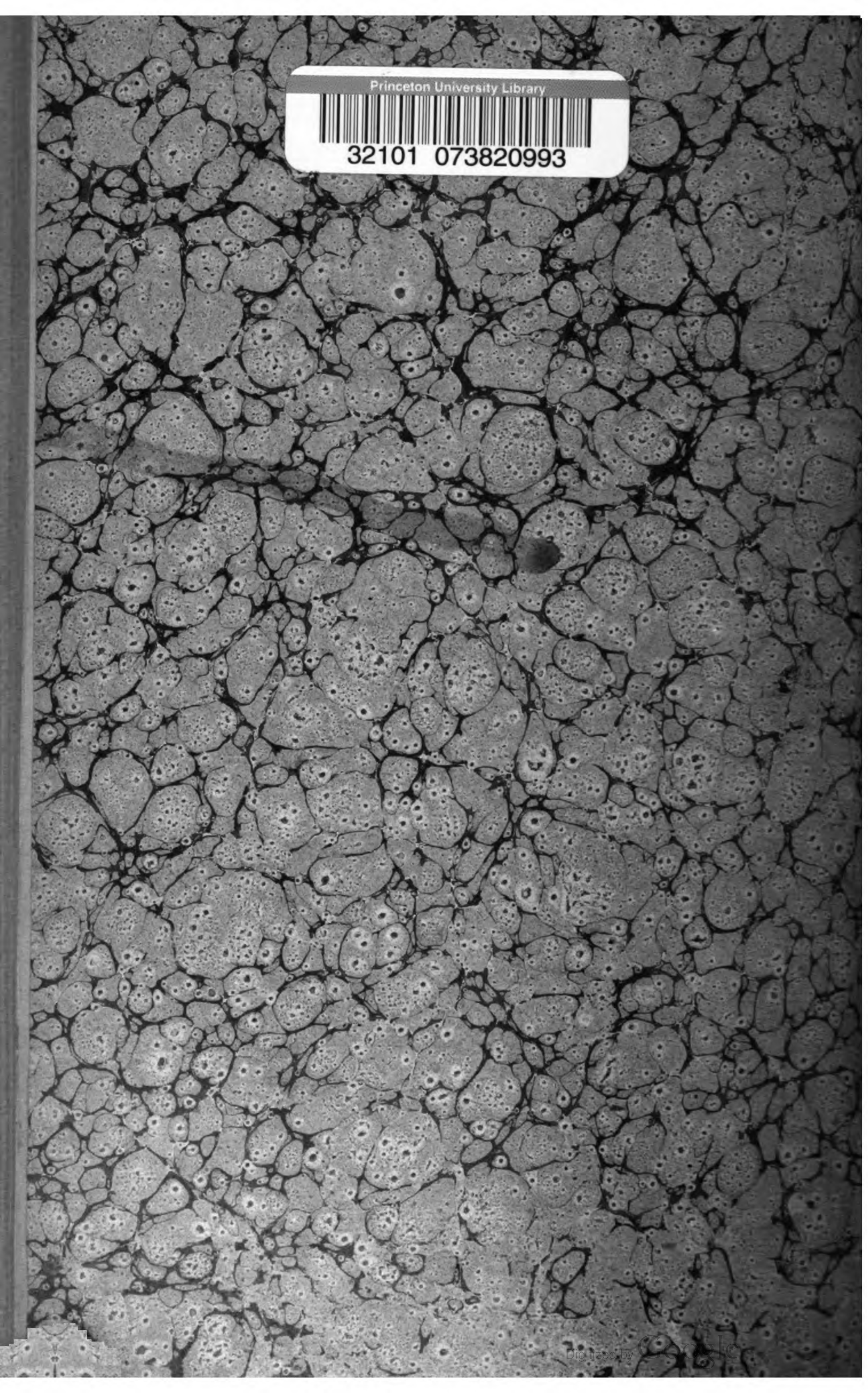
U.

V.

W.

TABLE

DES PLANS, DES PLANCHES ET DES ILLUSTRATIONS


Princeton University Library
32101 073820993